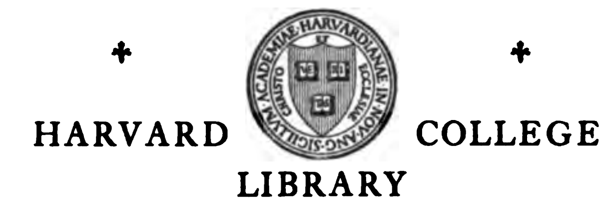
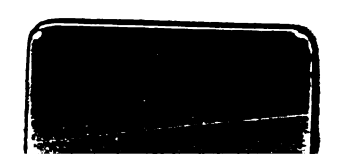




VIE ET SOUVENIRS

DE MADAME

DE COSSÉ-BRISSAC

EN RELIGION RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

VIE ET SOUVENIRS

DE MADAME

DE COSSÉ-BRISSAC

EN RELIGION RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

PRIEURE ET FONDATRICE

DU MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINES DU SAINT-SACREMENT DE CRAON

PAR

Le R. P. Dom LOUIS PAQUELIN

MOINE BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE EN L'ABBAYE DE SOLESMES



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS
VICTOR PALMÉ
éditeur des *Bollandistes*
DIRECTEUR GÉNÉRAL
25, rue de Grenelle.

BRUXELLES
G. LEBROCQUY
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
POUR LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE
5, place de Louvain.

1876

PRÉFACE

Le dévouement filial et le sentiment d'une profonde reconnaissance ont inspiré la pensée de recueillir par écrit les souvenirs de vertu laissés par la vénérée Mère *Marie de Saint-Louis de Gonzague*, née *Délie de Cossé-Brissac*, prieure et fondatrice du monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement de Craon. Ce travail ne devait pas d'abord s'étendre beaucoup au delà des proportions ordinaires d'une simple notice ; mais, en ajoutant les pages aux pages, les faits aux faits, on est arrivé à former bientôt un ensemble de documents assez importants pour fournir matière à un ouvrage de longue haleine. Ces souvenirs, recueillis avec une sollicitude aussi pieuse qu'active, ne pouvaient plus rester dans la seule enceinte du monastère que la vénérée Mère avait édifié de ses vertus. D'un côté, trop de relations avaient appelé son action bienfaisante au dehors, soit dans les autres maisons de l'Institut, soit dans le monde ; d'autre part, cette vie qui avait paru si simple, si naturelle se révélait avec un trop grand éclat de sainteté, la vocation religieuse y paraissait trop haute-

ment comprise, trop franchement pratiquée, pour qu'il n'y eût pas comme une obligation de donner au public cette histoire d'une religieuse, composée en grande partie par des religieuses, mais digne des sympathies de toutes les âmes chrétiennes.

Ces récits n'ont pu être renfermés dans une histoire méthodique, aux allures sévères, dans laquelle il n'y aurait pas eu place pour un humble sourire. Cette rigueur aurait mal fait connaître cette âme d'élite, en qui la noblesse des entiments s'alliait si parfaitement avec une simplicité pleine de charme et d'abandon, et la sainteté avec cette bonne humeur qui, selon le P. Faber, est à la fois la marque et l'auxiliaire de la vertu. C'est pourquoi nous n'avons pas craint de descendre aux détails et de recueillir pieusement avec ses filles les paroles si sages, si douces, tombées de ses lèvres maternelles. De là le titre donné à ce livre : *Vie et souvenirs*. Ceux qui ont connu la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague aimeront à reconnaître les traits et les paroles consignés dans ces pages ; et peut-être ceux qui ne l'ont pas connue se laisseront-ils séduire par tant de grâce, de tendresse sincère, de sagesse aimable, et nous sauront-ils gré de les avoir introduits dans un intérieur si attrayant d'aménité et de vertu.

Pour donner au livre une certaine unité et le renfermer dans des limites discrètes, force a été de laisser de côté bien de ces traits ravissants, de ces détails qui ne peuvent être réduits à une expression plus concise, sans perdre de leur

caractère. Les notes recueillies sur la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, jointes aux notices rédigées sur celles de ses filles qui ont quitté la terre d'exil pour la patrie, ne seront pas perdues pour les générations suivantes, et demeureront conservées dans le monastère comme un trésor de famille. Le public du dehors qui lira ce livre aura encore, croyons-nous, sa part très-belle et assez complète.

Pour écrire cette vie de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, ses filles n'avaient pas cru pouvoir mieux faire que de prier l'illustre abbé Dom Guéranger de consentir à ce que le livre sortît de l'abbaye de Solesmes. Les liens particuliers d'affiliation, de voisinage, de fraternité religieuse, qui unissent le monastère de Craon à celui de Solesmes, faisaient un devoir au Révérendissime Père d'accéder à un désir aussi légitime. Il s'y prêta donc de très-bon cœur. La mort, en venant le ravir à notre affection, fit retomber son autorité et ses lourdes charges sur les épaules de celui-là même, parmi ses fils, qu'il avait choisi pour mener l'œuvre à bonne fin. Absorbé par les soins d'un gouvernement nouveau, Dom Charles Couturier, successeur de Dom Guéranger, imposa dès lors à notre faiblesse la responsabilité de ce travail, dont il avait à peine eu le temps de dessiner les premières lignes.

Aidé de ses conseils et des nombreux renseignements fournis par les révérendes Mères du monastère de Craon, nous nous sommes mis courageusement à l'œuvre, et nous sommes heureux de pouvoir enfin aujourd'hui satisfaire

des vœux trop légitimes, qui réclamaient depuis longtemps cet hommage rendu à la plus humble des supérieures et la plus aimante des mères.

Pleins de respect et de déférence envers l'autorité du Saint-Siége, nous tenons à déclarer ici que nous avons attribué une valeur purement historique à certaines qualifications données aux personnes et aux faits dans cet ouvrage, sans avoir voulu prévenir en rien le jugement de l'Église.

Saint-Pierre de Solesmes, en la fête de sainte Anne, 1876.

VIE ET SOUVENIRS

DE

MME DE COSSÉ-BRISSAC

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

FAMILLE ET NAISSANCE DE LA VÉNÉRÉE MÈRE DE COSSÉ-BRISSAC.
SES PREMIÈRES ANNÉES JUSQU'A L'ÉMIGRATION.

1787-1791.

La Révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, prieure des Bénédictines de Craon, dont nous entreprenons de retracer la vie et les vertus, appartenait à la noblesse la plus distinguée de son pays. En commençant l'histoire d'une simple religieuse, nous jetterons un regard sur la famille dont elle est sortie. Nous trouverons dans ce rapprochement naturel un contraste à la fois et une ressemblance : la famille est une des plus illustres, et son héritière traverse une longue vie de vicissitudes dans la retraite et la pauvreté ; mais cette famille s'est distinguée par sa générosité, par l'énergie du courage et de la fidélité ; non moindre sera la générosité de sa fille. A l'éclat des

brillants services rendus à la patrie sur les champs de bataille et dans les conseils suprêmes de la justice viendra s'ajouter dans le cloître l'illustration de la sainteté, de la fidélité au Roi des rois, de la charité la plus libérale envers ses semblables. La part que la fille de si nobles ancêtres a dans la gloire de sa famille ne sera pas la moindre, et cependant elle y avait renoncé au moment même où, après l'exil, elle rentrait, à la fleur de l'âge, dans la possession de ses droits héréditaires; elle a sacrifié les honneurs, le repos qui s'offraient à elle après de longues épreuves et de longs travaux pour courir les chances d'une nouvelle carrière de labeurs, d'oubli et de renoncement absolu. Ses aïeux n'ont pas à rougir d'elle; ses mérites rejaillissent avec honneur sur ceux qui l'ont précédée; [illegible] pourra redire les fruits de son sacrifice pour les membres de cette famille, dont elle a pu bénir jusqu'à trois générations réunies sous son regard maternel?

La vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, du côté paternel, appartenait à la famille de Cossé-Brissac, et, du côté maternel, à celle de La Forest d'Armaillé. L'illustration des Cossé-Brissac est historique. Cette famille, qui apparaît dans nos annales dès le IXe siècle, se montre aux premiers rangs dans les fastes du XVIe. Charles de Cossé, sieur de Brissac, descendant, par son aïeule, de la famille de Montmorency, immortalisa son nom au siége de Perpignan (1541). Il fut alors créé maréchal de France; quelque temps après, il distribue à ses soldats victorieux, mais sans paye, la dot de sa fille. Aussi Henri II disait de lui, avant son avénement au trône : « Si je n'étais Dauphin de France, je voudrais être le colonel de Cossé. » Le frère de cet illustre maréchal fut lui-même maréchal de Gonnord. Son fils, digne héritier de ses talents militaires, se signalait en terminant (1594) la guerre civile, par la remise, si longtemps désirée, de Paris aux mains de son roi Henri IV. Il fut créé par Louis XIII premier duc de Brissac.

Outre ces trois maréchaux, cette famille a produit six chevaliers des Ordres du roi, un grand-maître de l'artillerie, trois colonels-généraux, un grand aumônier de France, plusieurs

prélats et un grand nombre de généraux et de gouverneurs de province. A l'époque si tourmentée de la Révolution, nous retrouvons cette famille aux premiers rangs parmi les défenseurs de la France et de la royauté. L'époux de la marraine de la vénérée Mère, le duc Hercule Timoléon de Cossé-Brissac, nommé commandant général de la garde constitutionnelle de Louis XVI, fut, pour sa fidélité, décrété d'accusation en 1792, transféré d'Orléans à Versailles où il fut massacré en criant : Vive le roi !

Deux filles des Cossé-Brissac, en la première moitié du siècle où naquit notre héroïne, avaient déjà porté l'habit de saint Benoît. L'une, Guyonne-Marguerite, fille de François de Cossé, fut d'abord prieure de Saint-Louis de Poissy, puis abbesse de Chelles, où elle mourut en 1707. L'autre, Guyonne-Françoise-Judith, fille de Timoléon de Cossé, religieuse en cette même abbaye de Chelles, fut en 1710 bénite abbesse du grand monastère de Saint-Pierre de Lyon, qu'elle gouverna jusqu'en 1736 avec honneur et grande considération.

La famille de La Forest d'Armaillé, sans se rapprocher autant de la cour, avait paru aussi de bonne heure lorsqu'il s'était agi de défendre le nom de la France. Elle se distingue sous saint Louis à la bataille de la Massoure ; dans la guerre anglaise, à la journée d'Azincourt, et sur tous les champs de bataille de la Bretagne. A l'époque de la Révolution française, elle paye aussi un large tribut pour prix de sa foi et de sa fidélité. Le parrain de la Mère Saint-Louis de Gonzague, Augustin Médard de La Forest d'Armaillé, qui était aussi son grand-oncle, prit les armes dans le soulèvement héroïque de la Vendée, se mêla à tous les combats qui précédèrent et suivirent le passage de la Loire, et fut tué à Savenay, dans la lutte suprême de la grande armée vendéenne. Son fils, Étienne-Ambroise d'Armaillé, avait émigré ; nous le retrouverons à Munster avec la famille de la vénérée Mère. Le combattant de Savenay avait encore eu quatre filles de son épouse, Anne Gourrau de la Blanchardière. Marie, la troisième fille, est arrêtée

au château de son père, la Douve, au Bourg-d'Iré, en Anjou, et meurt en prison dans le château d'Angers. La mère, avec ses trois autres filles, après la défaite du Mans, revient dénuée de tout, jusque près de Craon, où elles sont arrêtées ensemble, couchées dans un fossé, et conduites à Nantes. Là, elles sont bientôt ensemble menées aux noyades organisées par Carrier. Dans le trajet, la dame Boisselot prend la plus jeune fille, Charlotte, qui pleurait; la mère se détourne et demande où est sa fille; la libératrice la lui montre, et est remerciée d'un regard. Un officier dit à une autre qui était très-belle : « Si tu veux te sauver, viens avec moi, je t'épouserai. » Elle répond : « Pouvez-vous sauver ma mère et ma sœur? » « Non, impossible. » « Eh bien! je mourrai avec elles ». Et toutes les trois allèrent à la Loire, où elles furent précipitées liées ensemble. Un autre fils, le vicomte René d'Armaillé, qui avait aussi émigré, fut depuis le général d'Armaillé. Rentré en France, il prit part, en 1823, à la guerre d'Espagne; puis à celle d'Alger, en 1830, où il eut la gloire de franchir le premier l'Atlas.

C'est de ce sang généreux qu'est sortie la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, et elle n'eut qu'à jeter les yeux autour d'elle pour retrouver dans sa famille les beaux exemples des ancêtres. Déjà distingués sur les champs de bataille, les d'Armaillé réunirent l'illustration de la toge du magistrat à la gloire des armes. La terre de Craon devient en 1702 la propriété de cette famille par l'acquisition qu'en fait François de La Forest d'Armaillé, membre du Parlement de Paris. Son petit-fils, Ambroise-Pierre, fait bâtir en 1745 le château actuel sur les dessins de l'architecte Pommereuil. De son mariage avec Marie de Mornay-Monchevreul, il n'eut qu'un enfant qui vécut, Marie-Adélaïde-Camille, née à Paris, le 21 octobre 1752, et mariée le 29 mai 1781 à François Timoléon de Cossé-Brissac, panetier du roi, colonel des Cent-Suisses, et premier gentilhomme de Monsieur, depuis Louis XVIII, dont il fut le serviteur fidèle et l'ami dévoué. Nous avons ici le père et la mère de notre sainte héroïne.

Le marquis d'Armaillé, le constructeur du château de Craon, se servit des connaissances de la procédure, devenues héréditaires dans sa famille, peut-être avec moins de désintéressement que son illustre aïeul, François-Pierre, qui, au témoignage de son épitaphe, joignit à une grande sagacité dans la discussion des affaires judiciaires la dernière intégrité. Il revendiqua ce qu'il croyait ses droits avec trop d'âpreté, et, en déjouant par son habileté, les oppositions de ses adversaires, il leur laissa un mécontentement qui trouva son jour pour éclater. Les mœurs qu'il avait prises à la capitale n'irritèrent pas moins l'opinion, restée plus sévère dans la province de l'Ouest. Aussi l'expiation fut-elle terrible, mais elle fut salutaire. Obligé, à la Révolution, de se cacher à Paris, il vit une partie de ses propriétés violemment revendiquée par les habitants de Craon et le reste confisqué par la nation, attendu que, par une fâcheuse inspiration, il avait été porté sur la liste des émigrés, bien qu'il n'eût pas quitté la terre française. Dans sa détresse, il fut secouru par son garde-forestier Denuault, qui, malgré cette confiscation, lui fit passer souvent de l'argent de ses fermiers; et l'un de ces derniers, nommé Simon, une fois lui amena à Paris une voiture de farine pour le faire subsister. A la vue du dénûment de son ancien seigneur, Simon voulut le plaindre; mais le fier marquis, sincèrement transformé, lui répondit avec énergie : « Ne nous plains pas, Simon, nous l'avons bien mérité! »

Sa fille, la comtesse Marie-Camille de Cossé, qui devait perpétuer cette illustre famille, mais pas son nom, avait été élevée par sa mère dans les principes les plus purs de la religion. De petite taille, elle avait une physionomie très-spirituelle. A un sens très-pratique, elle joignait un grand esprit de suite et un très-ferme caractère. Pendant les dix premières années de son mariage, elle n'habita que de temps en temps le château de Craon, où vivait toujours le marquis son père. Lorsque les charges de son mari à la cour lui permettaient de quitter la capitale, c'était au château de Gonnord, en Anjou, qu'elle résidait le plus habituellement.

Elle s'y fit vénérer par sa piété et son inépuisable charité; on l'a vue, à cette époque, envoyer à de pauvres malades les mets qui lui avaient été préparés. Elle faisait ainsi, pour le temps de l'épreuve, provision de mérites et de vertus chrétiennes, qui l'élevèrent alors qu'elle parut le plus abaissée, soutenant le courage de son mari, attaqué encore jeune d'une maladie nerveuse que les lugubres scènes de la Révolution augmentèrent, et jetant dans l'âme de ses trois enfants des germes de force et de vertu, qui produisirent les fruits les plus abondants.

La seconde année de son mariage (1783), la comtesse de Cossé mit au monde son premier enfant. C'était une fille, à laquelle on donna le nom de sa mère, Camille, et qui, dans la suite, retraça toutes ses vertus. Cette enfant reçut du ciel une âme tendrement inclinée au bien; douée d'une grande douceur de caractère, d'un esprit réfléchi, d'une sensibilité délicate, elle fut, dès son jeune âge, la consolation de sa pieuse mère. Le second enfant de la comtesse fut la vénérée fondatrice du monastère bénédictin de Craon. Celle-ci naquit à Paris, le 11 avril 1787, et fut baptisée, le lendemain de sa naissance, à la paroisse de Sainte-Madeleine, sous les noms d'Adélaïde-Hyacinthe-Délie; c'est sous ce dernier nom qu'elle fut toujours désignée dans sa famille.

Les deux sœurs étaient encore bien jeunes quand éclatèrent les premiers troubles de la Révolution ; mais malgré leur âge tendre, l'une et l'autre avaient pu déjà donner quelques indices de leur caractère naturel. Nous avons vu que les traits principaux de celui de la sœur aînée étaient la douceur et la tranquillité, unies à une exquise sensibilité. Bien autres sont ceux que révèle la nature de mademoiselle Délie : elle avait le caractère difficile, mutin, volontaire. Quelque chose du grand-père, le marquis d'Armaillé, semblait devoir renaître dans sa petite-fille. Mais il y avait aussi la franchise, la générosité, et ses défauts n'étaient, pour ainsi dire, que l'exagération de ses qualités. C'était une ample matière au travail de la grâce, et, une fois tournée vers le bien, cette âme devait y pousser loin et profondément son sillon. Elle aimait à rapporter

quelques traits qui montraient ses premières dispositions, et elle se plaisait à les raconter dans sa vieillesse, alors qu'elle trouvait utile de rassurer ses filles parfois trop inquiètes d'avoir à diriger des enfants d'une nature difficile et désagréable. « Dès l'âge de trois ans, disait-elle, j'étais insupportable, il fallait recourir aux punitions pour me faire céder. J'étais aussi très-vaniteuse, et maman m'ayant fait présent d'un joli bonnet de dentelle doublé de satin rose, je me crus un personnage lorsque j'avais ma nouvelle coiffure ; on me surprit un jour devant la grande glace du salon, caressant de mes petites mains le satin et les dentelles de mon joli bonnet, et faisant avec ma tête les mines les plus coquettes ; je répétais à ma bonne : *Belle, belle, belle, Délie!* »

Une autre fois, bien qu'on l'en eût déjà reprise, elle s'empara furtivement de morceaux de sucre, et, entendant venir quelqu'un, elle ne trouva rien de mieux que de les cacher dans sa bouche. C'était le maître d'hôtel, qui lui dit : « Eh bien ! mademoiselle Délie, vous avez encore pris du sucre ? » L'enfant, la bouche pleine, les joues rebondies, répond comme elle peut et dit : « Pas vrai ! » Mais à ce peu de mots, du coin des lèvres de la petite gourmande sort le témoignage qu'elle est aussi une effrontée menteuse. Et ces petits défauts, ébauchés sur la terre de la patrie, ne disparurent pas aussitôt dans la terre de l'exil. Madame de Cossé n'était pas de caractère à fermer les yeux sur ces échappées ; et il paraît qu'en une fête de saint Clément la jeune délinquante subit une correction exemplaire, dont chaque année la Saint-Clément vint ensuite gaiement rappeler le souvenir dans la famille.

Cependant la pieuse mère, dès cette époque, pour mieux corriger ces défauts, cultivait avec grand soin sa petite Délie, en lui apprenant ses premières prières. Elle lui rappelait aussi chaque jour ce qu'elle avait fait de répréhensible, pour lui apprendre à éviter le mal et à réformer ses mauvaises tendances : « Tu as fait cela, lui disait-elle, et puis encore cela, et puis cela. » C'était déjà l'examen avec les résolutions de ne plus retomber dans les fautes ; mais il devait se

passer de nombreuses années, dit la vénérée prieure, avant que sa mère aperçût le fruit de ses leçons. Il y fallait ajouter celles de l'adversité et la direction d'un grand maître dans la conduite des âmes pour que ce jour pût enfin luire.

L'enfant n'avait encore que deux ans quand la Révolution éclata. Le 14 juillet, la prise de la Bastille, la nuit folle du 10 août, où la noblesse se précipita en masse dans le gouffre sans le fermer, faisaient ressentir leurs contre-coups dans la province. Le château de Craon ne pouvait plus abriter sûrement les ébats de la jeune fille des Cossé et des d'Armaillé. A Paris, ses devoirs comme ses sentiments retenaient le comte de Cossé auprès des princes, c'est-à-dire au plus fort du danger. La Révolution allait avoir ses premières grandes journées de terreur aux 5 et 6 octobre 1789. La comtesse, alors enceinte de son dernier enfant, qui devait être le futur héritier de la famille, se trouvait avec son mari près du Roi, au château de Versailles, dont ils habitaient un des pavillons, lorsque l'émeute sanglante vint envahir le palais du grand Roi. Dans la soirée du 4 octobre, Monsieur, frère du Roi, s'entretenait intimement avec son ami, le comte de Cossé; lui serrant alors affectueusement la main, il le remercia de toutes les preuves de dévouement qu'il lui avait données : « Mon pauvre comte, lui dit-il, désormais je n'aurai plus besoin de vos services; vous avez une petite famille, vous êtes père, vous vous devez à vos enfants. Vous êtes tous trop exposés ici; hâtez-vous de fuir pendant qu'il en est temps encore ! » Malgré ce conseil, le comte ne put se résoudre à partir. Il fut ainsi surpris, le lendemain, par cette invasion de révoltés. Dans la consternation où l'on était plongé, ne songeant qu'aux périls de la famille royale, ces fidèles serviteurs s'oubliaient, eux et leurs propres enfants. On ne songeait pas à prendre de nourriture ni à en donner aux innocents qui ne pouvaient se pourvoir eux-mêmes. Les enfants de M. de Cossé, oubliés sans doute par leurs domestiques, pendant que leurs parents étaient auprès de la famille royale, souffraient cruellement du besoin. La petite Délie, poussée par la faim, pénétra

jusque dans la grande salle des assemblées, où se trouvaient les gardes-du-corps, et, sans s'inquiéter du tumulte, elle balbutia en pleurant : « J'ai faim ! j'ai faim ! » Un des gardes, ému de compassion, en entendant ce cri de détresse accompagné des larmes de l'enfance, et ne pouvant quitter son poste, tira de sa poche un morceau de pain, qui fut accepté sans la moindre répugnance, et bientôt expédié par l'enfant consolée, qui s'était assise sur une banquette. Ce pain mêlé de larmes ne devait pas être le dernier, et longtemps encore après, même dans son nouveau monastère de Craon, la Mère Saint-Louis de Gonzague put l'envier pour elle et pour ses filles manquant de pain.

Cependant l'émeute poursuivait son cours et, s'enivrant de ses faciles succès, pénétrait jusque dans l'enceinte du palais. La comtesse de Cossé, retirée dans un pavillon du château avec ses deux enfants, était en proie à de mortelles angoisses : les imprécations, les menaces parvenaient à ses oreilles et jetaient l'effroi dans son cœur inquiet, plus encore pour ses enfants que pour elle-même. Mademoiselle Délie était trop jeune pour comprendre la grandeur du péril, et elle reposait sur son petit lit ; mais sa sœur, alors dans sa septième année, saisie de frayeur, pleurait et demandait à s'enfuir. Elle a souvent raconté plus tard que le spectacle qu'elle avait eu sous les yeux dans cette nuit du 6 octobre était de ceux dont on ne peut décrire toute l'horreur : c'était, disait-elle, une scène de l'enfer ; et la voix de ces créatures hideuses, leurs cris discordants animés par la haine, restèrent toujours gravés dans sa mémoire. Très-sensible et très-attachée à son père, elle partageait alors les angoisses de madame de Cossé, et demandait s'il n'était pas massacré.

Ce ne fut que vers neuf heures du soir, à la faveur du désordre et des ténèbres, que la comtesse de Cossé put effectuer par une pluie battante sa fuite avec ses deux enfants. Elle alla du château se réfugier à l'intérieur de la ville dans une maison amie où le comte vint la rejoindre, remerciant Dieu d'avoir épargné la vie des augustes personnes qui étaient le plus me-

nacées. Le roi et la reine étaient sauvés, mais conduits le lendemain à Paris. Les princes et leurs serviteurs les y suivirent, et là ils purent encore quelque temps voir croître ce torrent qui allait tout submerger, grossi par les flots de sang qu'on allait répandre.

C'est dans une situation aussi alarmante que la comtesse de Cossé-Brissac devint mère pour la troisième fois. Le 13 janvier 1790 elle donna le jour à son fils, Arthus de Cossé, qui, formé lui-même aux dures leçons de l'adversité et de l'exil, devait se montrer le digne émule de sa sainte sœur par sa bienfaisance inépuisable et par son héroïque patience dans la douleur. Ce frère bien-aimé fut toujours l'objet d'une tendre prédilection pour sa sœur Délie; les années ne firent que développer cette sympathie de caractères, de goûts et de sentiments, qui forma entre eux une intimité où la nature fut si heureusement perfectionnée par la grâce. L'affection de la vénérée Mère prit plaisir à se reporter sur les enfants et petits-enfants de son frère, et assura ainsi pour l'avenir les bénédictions d'un amour qui triomphe de la mort même.

CHAPITRE II

L'EXIL. — SÉJOUR A MUNSTER.

1797-1798.

La Révolution, suivant son cours, devenait de plus en plus menaçante pour les personnes qui voulaient rester fidèles à leur Dieu et à leur Roi. Leur liberté, leur vie étaient menacées, et non-seulement le sentiment du devoir pour un grand nombre, mais, pour presque tous, la nécessité de pourvoir à la sécurité de ceux qui leur étaient le plus chers, les obligeait à quitter une terre qui dévorait ses habitants. Le comte de Cossé-Brissac avait résolu de suivre Monsieur, frère du Roi. Vers la fin de l'année 1791, la comtesse reçut de son mari l'ordre de partir avec ses enfants vers la frontière allemande, où le comte espérait pouvoir bientôt les rejoindre. Il n'osait les accompagner, de peur d'éveiller les soupçons, comptant bien les revoir sur la route et leur tracer leur itinéraire en pays étranger, pour ensuite retourner prendre son service aux côtés du prince. Ce n'était là qu'une faible espérance : la pauvre mère ne voyait devant elle que l'inconnu, et, dans la situation la plus périlleuse, elle se trouvait privée du protectèur naturel de ses jeunes enfants et d'elle-même. Il lui fallait, avec le secours de la Providence, ne plus compter que sur elle seule; elle envisagea sa position, jeta ses regards sur sa jeune famille déjà à demi orpheline et inconsciente du danger; elle calcula toutes les chances et se mit à l'œuvre du sauvetage, alors que le naufrage était imminent, avec autant de prudence que de résolution.

A ce spectacle d'une situation où, comme tant d'autres à cette époque, une famille composée d'une mère et de trois jeunes enfants se voyait contrainte de fuir sans ressources sur une terre étrangère, on serait tenté de demander compte à la Providence de cette persécution imméritée d'une part et de ces indignes triomphes de l'autre. Laissant de côté les tristes triomphateurs, nous reconnaîtrons par la suite de cette histoire que cette épreuve entrait dans les desseins de la divine miséricorde. Dieu allait, en multipliant les actes de vertu, augmenter la somme des mérites et introduire chez cette famille, persécutée même dans ses membres qui semblaient le moins disposés, des éléments de haute sainteté, qui, sans rien leur ravir ici-bas de leur gloire, leur prépareraient des triomphes éternels.

Pour exécuter les ordres de son mari, la comtesse de Cossé devait se mettre en garde contre quelques-uns de ses domestiques, qui, imbus des opinions nouvelles, lui semblaient épier ses démarches. Il en était tout autrement de la nourrice de ses enfants, de leur *bonne*, à laquelle il aurait été difficile de cacher les préparatifs d'un si long voyage, quelque réserve qu'on y eût apportée. Madame de Cossé s'ouvrit donc de son dessein à cette personne, ne réclamant d'elle que sa discrétion et quelque peu d'aide pour les dispositions à prendre; mais à cette ouverture cette femme généreuse éclata en sanglots, pensant aux dangers qu'allait courir cette famille qu'elle aimait comme la sienne, ces enfants surtout auxquels elle avait prodigué tous ses soins. Aussi, bien qu'elle aimât fortement son pays, elle supplia sa maîtresse de l'emmener avec elle, de l'associer à ses dangers, et rien ne put ébranler son dévouement. Touchée de cette affection, la comtesse embrassa tendrement la *bonne*, et se concerta aussitôt avec elle pour l'accomplissement de son dessein périlleux.

Comme elle croyait avoir à se défier de la femme de chambre, et du maître d'hôtel qui avait la garde de l'argenterie, elle feignit un voyage de quelques jours à la campagne. Elle demanda à la femme de chambre pour elle et ses enfants seule-

ment deux chemises et une robe, et au maître d'hôtel un couvert d'argent pour chacun. Ce fut tout leur bagage, auquel elle put joindre six petites cuillers d'argent qu'elle gardait dans sa chambre, et l'écrin de ses bijoux, qui devaient être l'unique ressource de la famille exilée pendant les premières années.

La noble comtesse passa cette dernière nuit à visiter ses papiers de famille, brûla ceux qui pouvaient la compromettre et prit avec elle ceux qui lui étaient indispensables. Des amis dévoués lui avaient indiqué un homme sûr auquel elle pouvait se confier. Il fut convenu qu'au jour fixé elle se rendrait chez lui avec ses enfants, et que de là ils iraient, en costume de paysans, prendre hors de Paris la voiture préparée pour le voyage. De grand matin donc, aidée de la femme fidèle qui devait la suivre, elle habilla ses enfants, puis avec un grand calme extérieur elle leur fit ces recommandations : « Mes petits enfants, dit-elle à ses filles, nous allons partir ; mais ce ne sera pas pour longtemps. Ne dites jamais pendant le voyage *ma bonne*, mais ma tante, à votre nourrice. » S'agenouillant alors devant son crucifix avec ses enfants, elle lui fit une dernière prière, se recommandant elle et les siens à la protection divine.

La petite troupe s'achemine aussitôt sans bruit et se rend chez le conducteur qui les attendait. C'était un brave homme, d'un extérieur grotesque et d'un esprit plaisant, qui lui servaient merveilleusement à se tirer des pas difficiles. La comtesse et la nourrice revêtent aussitôt un costume de paysanne, exactement semblable, et pour dissimuler leur visage elles se rabattent sur la tête le capuchon d'une ample et grossière limousine ; les enfants reçoivent des vêtements analogues, et l'on se met en marche dans les rues les plus désertes de Paris, à la suite du conducteur, qui semblait être le chef de la famille, et jouait parfaitement son rôle, répondant au *qui-vive* des factionnaires républicains, et leur en imposant par sa large cocarde tricolore. La nourrice et lui avaient chacun un enfant sur les bras, tandis que la mère tenait sa petite Camille par

la main; chacun portait en outre sa part du mince bagage. La petite caravane, dont le costume avait dû être improvisé à la hâte, avait, au dire de mademoiselle Camille de Cossé, une tournure assez comique avec ce singulier conducteur, ces vêtements qui n'allaient pas absolument à la taille de ceux qui les portaient et ne les aidaient pas trop à marcher.

Tout le monde, même les enfants, avait le sentiment de la situation tant qu'on fut dans l'enceinte de Paris. A une petite distance des murs on trouva la voiture, modeste équipage en parfaite harmonie avec le costume de nos voyageuses. Jusque-là les enfants avaient été sages et silencieux; mais une fois dans la campagne, excités sans doute par le mouvement assez lourd de la voiture, la jeune Délie, qui n'aimait guère la contrainte, et son petit frère Arthus, qui d'ordinaire était très-calme, se prirent d'une gaieté intempestive et commencèrent à jaser, à regarder les passants, à se montrer avec affectation. Comme pour braver le danger dont on avait voulu leur faire peur et qu'ils croyaient passé, ils s'amusaient à provoquer les passants par leurs cris joyeux, et comme on leur avait défendu de dire *ma bonne* à leur nourrice, c'était le mot qu'ils aimaient malicieusement à répéter, surtout aux stations qu'on était obligé de faire. Ils donnèrent ainsi fort à faire à la pauvre fugitive, qui ne pouvait publiquement user de tous ses moyens contre ces petits insurgés, et au brave conducteur, qui eut à déployer tout son esprit d'à-propos pour faire passer ces incartades.

On touchait à la frontière; mais là un nouveau péril les attendait. Le comte de Cossé, parti quelques jours après, avait fixé un lieu pour une entrevue avec sa famille avant de s'en séparer pour aller à Turin, et de lui laisser poursuivre son voyage en Allemagne. Le nom de la ville, resté inconnu aux enfants, n'a pas été retrouvé; mais il n'en est pas de même des circonstances de cette dernière entrevue. La comtesse prévint auparavant ses deux filles qu'elles allaient dîner avec leur père, mais qu'elles devraient faire semblant de ne pas le

connaître, et surtout de ne pas l'appeler du nom de *papa*, qui, en le faisant connaître aux révolutionnaires, pourrait causer sa mort. Les enfants le virent donc arriver sans pouvoir lui faire leurs caresses, ni même lui parler; à table, placé à côté de la comtesse, ils se dirent quelques mots comme s'ils étaient étrangers l'un à l'autre. Les deux petites filles ne quittaient pas du regard leur père, et leurs yeux lui disaient ce que leurs lèvres ne pouvaient proférer. C'était déjà beaucoup; quand le petit Arthus, placé à dessein plus loin sur les genoux de sa nourrice, apercevant tout d'un coup son père, se mit à crier *papa! papa!* et à lui tendre les bras. Cet incident attira l'attention des autres personnes, mais néanmoins sans fâcheuse conséquence. Seulement une réserve plus grande fut imposée aux deux époux; sans affectation ils durent abréger l'entrevue et sans pouvoir lui donner un caractère plus intime, qui eût été si nécessaire pour que la comtesse pût recevoir les dernières instructions de son mari. Au moment de payer l'hôtesse, celui-ci laissa tomber comme par maladresse une pièce de monnaie, et du même coup fit tomber devant sa femme un morceau de papier, qu'avec une politesse affectée elle ramassa et lui rendit, mais après avoir lu à la dérobée son itinéraire qui y était inscrit. Cela fait, pour ne prolonger ni la contrainte ni le danger, on se sépara sans pouvoir se promettre quand ni comment on se reverrait. La pauvre mère restait seule chargée de toutes les sollicitudes, pleine d'anxiété tant qu'elle fut sur le sol français; mais une fois sur le sol d'Allemagne elle sentit renaître son espérance, et, suivant son expression, elle oublia toutes ses souffrances, car ses enfants étaient sauvés!

A peine eut-elle posé le pied sur cette terre étrangère, que la comtesse de Cossé se jeta à genoux pour remercier Dieu de la protection qu'il lui avait accordée jusqu'à ce moment, et le prier de ne pas l'abandonner dans l'avenir. Comme elle ignorait la langue du pays, elle avait dû, pour faire face aux premiers besoins, se munir en France de quelques simples provisions. Elles allaient, elle et sa compagne, à pied sur la

grande route, portant le plus jeune enfant, leur petit bagage, et chacune un pain sous le bras. Après avoir loué une petite voiture, elles arrivèrent, après une suite de journées fatigantes, à Telgté, petite ville de Westphalie, située à deux lieues à l'est de la ville épiscopale de Munster. Ce ne fut pas sans une disposition particulière de la Providence que madame de Cossé et ses enfants se virent obligés de séjourner à Telgté avant de se fixer à Munster, lieu désigné par les instructions du comte. La ville de Telgté doit son développement et une certaine célébrité au culte qu'on y rend à la sainte Vierge. Depuis un temps immémorial on y vénère une statue miraculeuse de cette divine Mère, sous le titre de Notre-Dame-de-Douleur, Consolatrice des affligés. De nombreuses grâces obtenues par son intercession sont signalées aux xv° et xvi° siècles, et les habitants aiment à remarquer avec foi et reconnaissance que dans les guerres sanglantes qui désolèrent Munster et la contrée environnante, au temps des anabaptistes et du protestantisme, la ville de Telgté fut toujours préservée par sa toute-puissante patronne. La cinquante-quatrième année de chaque siècle est l'année jubilaire de ce sanctuaire. Au temps où la comtesse de Cossé arriva à Telgté, on n'y avait pas encore perdu le souvenir du premier jubilé qu'y avait célébré le noble et pieux évêque de Munster, Clément-Auguste, de la maison souveraine de Bavière. A cette occasion, il avait décoré ce sanctuaire de monuments, témoignages de sa piété, et sur lesquels les révolutionnaires de France ou d'Allemagne n'avaient pas encore porté les mains. Or, c'était bien aussi une mère affligée qui trouvait sur ses pas la Mère de douleurs. L'une tenait sur ses genoux le corps inanimé et percé de coups de son fils unique ; l'autre tenait dans ses bras et à ses côtés ses trois enfants, dont le père était éloigné, et la mère, une pauvre exilée, qui ne savait où reposer sa tête, ni les membres délicats de sa jeune famille. Mais la Mère de douleurs, à Telgté, était aussi la Consolatrice des affligés, et tous les jours dans ses angoisses, l'exilée vint avec ses enfants la prier pour en recevoir aide et protection.

Après quelques mois de séjour à Telgté, la comtesse de Cossé vint habiter Munster; elle avait acquis déjà une connaissance suffisante de la langue et des ressources du pays, et elle s'était assuré la protection de Marie, assez pour supporter les difficultés qui allaient surgir devant elle et dont personne ne pouvait mesurer l'étendue ni prévoir la fin. La capitale de la Westphalie était alors devenue l'asile d'un grand nombre de malheureuses victimes de la Révolution, de nobles, de prêtres et de religieux émigrés. Mais la comtesse de Cossé, tout entière aux soins que réclamait sa petite famille, n'eut pour ainsi dire aucune relation avec ses compatriotes. Il n'y eut d'exception que pour une communauté de Trappistines françaises également réfugiées à Munster. Ces saintes filles, réparties dans divers logements, suivaient, autant qu'il leur était possible, les pratiques de leur observance, vivaient du travail de leurs mains et s'adonnaient aux œuvres de charité. Aussitôt qu'elles eurent fait connaissance avec la noble émigrée, elles lui témoignèrent une grande sympathie et de son côté celle-ci, qui avait un attrait pour la vie pénitente, et une profonde estime pour les personnes consacrées à Dieu, fut heureuse de trouver sur la terre d'exil une si édifiante société. Elle aimait à conduire ses enfants à leurs offices, et le spectacle de cette vie de prière et de travail, dans l'union d'une commune fraternité, impressionna vivement la jeune Délie, bien que la fougue de son caractère et la vivacité de son tempérament ne fissent guère pressentir qu'elle serait un jour un modèle de ces austères vertus.

La foi, la piété de madame de Cossé l'avaient élevée à la hauteur de ces terribles épreuves. Sa fille Camille a souvent exprimé l'admiration qu'elle éprouvait pour les vertus qu'elle vit alors pratiquer à sa pieuse mère. « Jamais, dit-elle, je n'entendis une seule plainte sortir de la bouche de ma mère ; jamais une parole de regret pour les jouissances de l'opulence qu'elle avait perdue. Elle se soumettait à toutes les épreuves avec une tranquillité d'âme qui dénotait son grand esprit de foi, adorant Dieu dans les événements qui la plongeaient en

une vie toute de sacrifices. Pour moi, ajoute mademoiselle Camille, je dus aussi appesantir sa croix par la tristesse que je manifestais dans les premiers temps de notre exil. Je n'avais que huit ans ; mais déjà réfléchie et très-attachée à tout ce que j'avais possédé, je regrettais ma jolie chambre de Paris, mon secrétaire si bien garni, mon beau paroissien doré, en quatre parties, tous mes livres que j'aimais tant ; et la pauvreté où nous étions réduites me semblait dure et difficile à supporter. Maman cherchait à me distraire en me faisant espérer que je retrouverais bientôt tout ce que j'avais perdu. Puis, élevant mon cœur vers Dieu, elle me montrait que Notre-Seigneur, auquel tout appartient, avait voulu naître et mourir pauvre, et m'inclinait ainsi à aimer la sainte volonté de Dieu et à lui faire gaiement et librement l'abandon de tous mes biens. »

La petite Délie, âgée seulement de quatre ans, ne connut pas ces épreuves : transplantée dès ses premières années sur la terre étrangère et dans une humble position, elle s'y acclimata aisément sans rien regretter. Ces vicissitudes et ces changements allaient à son tempérament robuste, mais ils contribuèrent aussi à augmenter son indépendance de caractère et son insubordination naturelle, qui donnaient à sa pieuse mère une autre croix que les regrets de mademoiselle Camille; toutefois la conscience de ses devoirs maternels, loin d'être ébranlée, en ressentait un aiguillon plus pressant pour travailler à l'éducation de cette enfant indomptable et pour la rendre aussi agréable à Dieu et aux hommes qu'utile à elle-même et au prochain. Écoutons ce que disait plus tard de cette éducation celle qui en fut l'objet : « Maman ne nous élevait pas, dit la vénérée fondatrice de Craon, comme on élève les enfants d'aujourd'hui, auxquels on laisse tout dire et tout faire, et dont on développe l'amour-propre en les écoutant trop et en les admirant. Elle surveillait toutes nos actions et exigeait une grande soumission. Elle tenait surtout à nous faire éviter le péché, et dans ce but elle exigeait dès notre enfance que nous fissions une tâche à quelque travail utile et fixait un temps pour nos récréations, afin de nous habituer à ne point rester oisives. »

Stricte observatrice des lois de l'Église, la comtesse de Cossé formait ses enfants à la pratique de ses commandements. Ainsi les jours de jeûne ses enfants n'avaient que du pain sec au déjeuner. Elle n'avait pas sur l'article des austérités les idées relâchées adoptées aujourd'hui ; dans les jours de son opulence, elle avait toujours donné l'exemple de l'observation la plus exacte aux lois de l'Église ; elle portait un cilice sous ses habits de cour. Les jours de détresse ne la surprirent pas au dépourvu ; elle en pouvait accepter les privations. Alors elle se fit l'éducatrice religieuse de ses enfants, leur faisant apprendre et leur expliquant le catéchisme, et ces longues séances, au dire de la vénérée Mère, n'étaient pas toujours de son goût : « J'y assistais, dit-elle, comme l'oiseau renfermé en cage, ne pensant qu'au moment où j'allais reprendre ma liberté ; et maman, parfois tout attristée, disait de sa petite Délie : « Oh ! pour celle-là, nous n'en pourrons jamais rien faire. Je ne sais, ajoutait-elle, à l'avenir ce qu'on en fera. » S'il faut s'en rapporter aux récits que dictaient à la vénérée Mère son humilité et sa charité, elle était alors jalouse de sa sœur et ne supportait ni les douces avances de son aînée, ni les corrections salutaires de sa mère. Son frère Arthus seul avait le privilége de la dompter ; de lui elle pouvait tout souffrir.

Aussitôt que son fils fut en âge de pouvoir étudier, la comtesse fit venir chez elle un ecclésiastique pour lui donner des leçons ainsi qu'aux deux jeunes filles ; mais le professeur eut fort à faire avec l'indocile Délie, qui inventait mille espiègleries pour distraire son frère et changer les heures de leçons en bruyantes récréations. Un jour que ses méchancetés avaient poussé à bout le maître, celui-ci, qui avait reçu tous les pouvoirs nécessaires au maintien de son autorité, résolut d'intimider la petite rebelle et de la séquestrer dans un tonneau placé au grenier. Il l'emporta donc pour mettre sa menace à exécution ; mais l'enfant se mit à se débattre, à donner des coups de poing et à promener ses ongles acérés sur le visage du prêtre, jusqu'à en faire couler le sang. Cela fut plus tard

pour elle le sujet d'une grande terreur, lorsqu'elle connut la peine portée contre ceux qui frappent les clercs jusqu'à l'effusion du sang. Elle se crut excommuniée, et il fallut que son directeur rassurât la jeune fille timorée sur l'escapade de l'enfant terrible. Ainsi toute sa préoccupation était de faire de bonnes parties avec son frère Arthus qui ne demandait pas mieux, et qui souvent aussi abusait des prévenances de sa sœur, lui donnant le rôle de cheval et s'attribuant consciencieusement celui de maître cocher : le fouet allait son train et, n'osant regimber, l'équipage ainsi malmené se retirait en un coin à pleurer ; sur quoi le frère, ramené à son rôle naturel, accourait consoler par ses excuses et ses caresses sa sœur affligée, lui disant : « Vois-tu, quand on s'est donné comme cela une bonne rossée, on ne s'en aime que mieux après. »

« J'étais, dit toujours la vénérée Mère, gourmande et menteuse ; on me surprenait toujours ou les poches ou la bouche pleines. On m'avait surnommée *le tonneau*, et s'il arrivait qu'on eût à débarrasser une assiette de provisions qui ne devaient plus être servies, on disait : passons cela à Délie, c'est pour *le tonneau*. On faisait ainsi allusion à l'usage où l'on est en Allemagne de placer un tonneau à la porte des offices pour y jeter tous les restes.

On se rappelle l'histoire du morceau de sucre ; en voici une semblable à Munster. Un jour, comme l'enfant mordait, en fille d'Ève, dans une grosse pomme à une heure indue, sa mère la surprit en flagrant délit et lui dit : « Voilà encore que tu manges, Délie !—Non, » répondit-elle carrément, en dissimulant comme elle put le corps du délit, qui, malheureusement mal assuré, vint tomber avec bruit sur le plancher, laissant voir l'empreinte des dents de la petite gourmande, qui dut encore être punie comme effrontée menteuse. Et ce ne fut pas l'unique fois. Quoique le tonneau jouît d'une bonne capacité, tout n'était pas toujours de son goût, et un jour que mademoiselle ne trouvait rien de bien apprêté, sa mère voulant lui donner une bonne leçon fit venir la cuisinière et lui dit : « Apportez un fourneau ici ; » puis se tournant vers l'enfant : « Vous ferez vous-

même votre cuisine; voici des œufs, faites-les cuire à votre goût, puisque vous êtes si difficile. »

Ce n'est pas sans dessein que nous relevons dans l'enfant ces défauts qui pouvaient devenir des vices s'ils n'avaient été corrigés. Tel ou tel de nos lecteurs ou lectrices pourront s'y reconnaître et rougir de voir qu'ils n'en ont pas fait une aussi parfaite satisfaction que notre héroïne, puis espérer qu'un jour ils pourront aussi les rappeler, en bénissant la grâce divine de les en avoir corrigés et préservés de leurs suites funestes.

La digne conduite de madame de Cossé dans son séjour à Munster attira sur elle l'attention de l'illustre princesse Amélie Galitzin. Cette grande âme, déjà depuis plusieurs années revenue aux croyances et aux sentiments catholiques, qu'une mauvaise éducation et les leçons d'une fausse philosophie avaient laissés s'éteindre en elle, consacrait dès lors tous ses moyens aux œuvres de charité. Elle fut d'une grande ressource pour les émigrés français à Munster et dans toute cette contrée. La vue d'une jeune mère de famille supportant avec tant de foi et de constance les épreuves de l'adversité la toucha profondément. Non contente de subvenir à ses besoins avec une grande délicatesse, elle invita la comtesse à venir chez elle, à prendre part à ces réunions, où, de concert avec les Furstemberg, les Owerberg, les Droste de Wischering, on prépara ce mouvement qui aida si puissamment l'Allemagne catholique à sortir de sa léthargie. Les enfants eux-mêmes étaient invités chez la princesse Amélie, et les prévenances de cette noble femme, ainsi que le ton et la distinction de la société qui se donnait rendez-vous dans ses salons, vinrent fortifier les leçons de la mère exilée, et apprendre aux enfants à quel monde supérieur ils appartenaient. Nul doute que ces relations n'aient fait déjà une forte impression sur l'âme de la jeune Délie, qu'elles n'aient réprimé ses saillies d'enfant, et révélé à son cœur généreux la beauté de la foi vivante dans les œuvres, l'excellence d'une charité qui fait descendre les grands du monde jusqu'aux plus petits, pour élever les uns et les autres jusqu'au même Dieu et Père de tous, régnant dans

les cieux. La princesse Amélie, qui possédait une riche bibliothèque, en permettait volontiers l'usage aux enfants de madame de Cossé; ce qui fut pour la jeune Délie une source de jouissances intellectuelles, où elle montra non moins de bon appétit qu'elle n'en avait pour une nourriture plus matérielle. C'est sans doute, dans les longues séances passées dans la bibliothèque de la princesse que prit naissance en elle cet attrait particulier, qu'elle conserva toujours pour la lecture, et qu'il lui coûtait si fort de combattre, surtout lorsque son intérêt était excité par quelque ouvrage bien écrit. C'était là déjà un progrès, mais ce n'était pas encore ce que Dieu voulait trouver dans cette âme qui lui était si chère.

CHAPITRE III

DÉPART POUR MITTAU. — RETOUR A MUNSTER. — LE COMTE DE STOLBERG. PREMIÈRE COMMUNION.

1802-1807.

Six années s'étaient déjà écoulées depuis que la comtesse, séparée de son mari, était venue résider avec ses enfants dans la ville de Munster. Au commencement de 1798, M. de Cossé lui manda de venir le retrouver en Russie, à Mittau. C'était dans cette dernière ville que s'était réfugié alors Louis XVIII, obligé qu'il avait été de quitter les États de Venise, puis l'Allemagne, devant les victoires des Français. Madame de Cossé se mit en route, et vint habiter, non pas Mittau, mais une campagne dans les environs, où il lui était plus possible de vivre selon sa modique fortune, et de se consacrer plus entièrement à l'éducation de ses enfants. Louis XVIII était traité en roi ; ses nobles serviteurs lui faisaient une garde d'honneur, et il tenait sa cour deux fois par semaine. Aux jours de grandes réceptions, il envoyait une de ses voitures chercher la comtesse de Cossé-Brissac, et se plaisait à lui donner des preuves de la grande estime qu'il avait pour sa vertu.

Lorsque l'illustre orpheline du Temple, Madame Royale, la fille de Louis XVI, après avoir passé trois ans à la cour d'Autriche, vint en 1799 rejoindre le roi à Mittau, où son mariage avec M. le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, devait être célébré, Louis XVIII voulut que la comtesse de Cossé, avec ses

deux filles, assistât à la cérémonie, qui eut lieu le 10 juin dans l'intérieur du palais. Tout s'y passa dans une grande simplicité; personne n'y portait de bijoux ni de diamants, pas même l'auguste fiancée, qui n'avait qu'une robe de gaze et une parure de jasmin dans les cheveux. « C'était, dit mademoiselle Camille de Cossé, une simplicité qu'on ne trouverait pas aujourd'hui au mariage d'une petite bourgeoise. » Les deux sœurs elles-mêmes n'avaient aucun vêtement convenable pour la circonstance; plusieurs dames de la petite cour leur improvisèrent un costume comme elles purent, et on les enveloppa chacune dans un cachemire noué par derrière qui dissimula ce qui pouvait manquer à la toilette de noces de ces filles de l'aristocratie française. L'abbé Edgeworth de Firmont, le même qui avait accompagné Louis XVI à l'échafaud, donna la bénédiction nuptiale.

Pour honorer les deux époux, Paul Ier et l'impératrice voulurent signer au contrat, et ils le firent déposer aux archives du sénat. Louis XVIII, touché de cette délicatesse, en témoigna sa reconnaissance par l'envoi à l'empereur de la croix de l'un de ses Ordres. Ce fut le comte de Cossé-Brissac qu'il chargea de cette mission honorable. Le noble exilé par sa physionomie et ses manières pleines de distinction charma Paul, qui voulut savoir quel était ce comte de Cossé que lui envoyait le roi de France. En apprenant ses malheurs et l'état de détresse où il était réduit, il lui fit assigner une pension de 700 roubles, dont le comte ne jouit pas longtemps. Paul, dont le caractère était aussi changeant qu'extrême en tout, soit par irritation des défaites de son général Souvaroff, qui avait été battu par les Français, soit pour plaire au premier consul Bonaparte, bannit tous les émigrés français de ses États, ne leur donnant que vingt-quatre heures pour en sortir, et, comme pour rendre l'épreuve plus amère, le jour du départ fut fixé au 21 janvier. Ainsi le roi de France et les autres membres de la famille royale durent partir dans une saison glaciale, sans pouvoir prendre les mesures propres à en combattre les rigueurs, à travers les neiges et les glaces, où plu-

sieurs fois ils furent en danger de périr. Mais personne n'en souffrit plus que le comte de Cossé. Louis XVIII, contraint de se réfugier en Angleterre, ne put emmener avec lui que deux seigneurs de sa cour, et il choisit ceux qui parlaient le mieux la langue anglaise; il releva donc M. de Cossé de son fidèle service et le rendit à sa famille, mais le cœur brisé, l'âme découragée et accablée par la tristesse, il ne traîna depuis qu'une vie languissante, malgré les soins de sa femme et les caresses de ses enfants, qui lui étaient rendus.

L'hiver, la précipitation forcée du départ, le peu de ressources dont on pouvait disposer, l'abattement du comte, tout se réunissait pour aggraver la situation. Madame de Cossé ne se laissa pas aller au découragement; elle reçut le coup avec son esprit de foi ordinaire; soutenant son mari par son énergie, elle disposa toutes choses pour le départ. La Providence lui vint en aide : un brave homme, Français de naissance, établi en Russie, leur offrit sa voiture, qui, bien que découverte, conduisit la famille jusqu'à la frontière, au milieu des témoignages d'une foule sympathique, qui s'empressait d'apporter des fourrures et des provisions pour secourir ces nobles fugitifs.

En quittant la Russie, la famille de Cossé rentrait en Allemagne. Incertaine du lieu où elle se fixerait, elle se dirigea vers Magdebourg, ville grande et populeuse qui appartient à la Prusse. Pour faire le voyage à moins de frais, ils confièrent leurs personnes et leurs bagages à un roulier allemand avec lequel ils firent marché, et la famille s'installa sur les ballots qui faisaient toute sa fortune; mais le comte, qui était très-nerveux, ne tarda pas à sentir que la position était insupportable; il descendit, fit quelques lieues à pied, puis essaya encore du lourd véhicule sans plus de succès, et il se vit obligé de le suivre à pied avec ses deux filles, qui fatiguées elles-mêmes de ces secousses désiraient tenir compagnie à leur père. Par nous ne savons quelle distraction, tout en se laissant distancer par le roulier, nos piétons ne remarquèrent pas qu'il avait changé de direction, et seulement après un assez

long trajet ils s'aperçurent qu'ils s'étaient égarés. Ils eurent beau regarder, prêter l'oreille dans toutes les directions, pousser des cris d'appel, l'isolement était complet, et, la nuit survenant, ils allaient être obligés de la passer en plein hiver dans la rase campagne. Découvrant enfin une pauvre chaumière, les deux jeunes filles, la tête recouverte de leurs mouchoirs et leurs jupes d'indienne relevées sur leurs épaules en guise de manteau, allèrent toutes glacées de froid demander l'hospitalité aux habitants de la chaumière; mais ceux-ci ne comprenant pas leur langage, et défiants en face de tous étrangers, les congédièrent au plus vite, en leur indiquant toutefois une auberge à peu de distance. Comme elles s'y rendaient, un homme accourut à elles avec un papier à la main sur lequel M. de Cossé lut ces mots : « J'ai perdu mon mari et mes deux filles; je suis à tel endroit où je les attends. » La confiance revient, on redouble le pas, et l'on arrive à l'auberge désignée, où toute la famille fut bientôt réunie. Le souper se fit en compagnie des rouliers descendus au même lieu, et l'un d'eux, très-expansif, voyant des dames françaises qui devaient être de bonnes catholiques, leur parla d'un de ses parents, religieux Augustin, et il se trouva que ce religieux était connu de madame de Cossé; ce qui mit si bien le bonhomme en verve, qu'il laissa à peine ces dames reposer, leur parlant toujours de son cousin le religieux.

On arriva enfin à Magdebourg où la famille se trouva pour les grandes fêtes du temps pascal, et se sentit fort édifiée de la piété des catholiques encore assez nombreux dans la ville de saint Norbert. Après quelques semaines, on repartit pour Munster, où tant de souvenirs, tant de grâces se rattachaient déjà dans l'âme des exilés. A leur arrivée dans cette ville, il ne leur restait plus que trois francs; mais ils y retrouvaient leur ancienne amie et bienfaitrice, la princesse Amélie, qui leur fit faire la connaissance du comte de Stolberg. C'était aussi un illustre converti : par ses talents, ses vertus, il exerçait une grande influence, comparable à celle de la princesse, avec laquelle il avait tant de points de ressemblance. Né dans le pro-

testantisme, imbu des idées philosophiques, la détresse des victimes de la Révolution française développa en lui une généreuse charité, qui fut récompensée par le don de la foi. Monseigneur Asseline, évêque de Boulogne, fut un des principaux instruments de la Providence pour amener le comte de Stolberg à la vérité. La renommée de la princesse Galitzin, la ressemblance de leurs destinées amenèrent entre eux un rapprochement, et bientôt ils rivalisèrent dans la pratique des œuvres de foi et de charité.

Le comte de Stolberg vint donc le premier faire visite à la famille réfugiée. Touché de tant de détresse unie à tant d'illustration et de vertus, lui, père d'une nombreuse famille et ne jouissant pas d'une opulence extraordinaire, il prit pour lui seul l'assistance des anciens amis de la princesse Amélie, et remit aussitôt au comte de Cossé une somme de 6,000 francs. Ce don fut fait avec toute la délicatesse et les grâces du grand seigneur et du fervent chrétien, qui se croit l'obligé lorsqu'il donne, selon la parole du Seigneur citée par saint Paul : Il vaut mieux donner que recevoir. Les deux familles s'unirent de l'amitié la plus étroite; les enfants s'aimaient comme des frères, et l'on admirait surtout l'affection tendre qu'une même piété, une même douceur de caractère avaient formée entre mademoiselle Julie de Stolberg et mademoiselle Camille de Cossé. Lorsque de nouveaux malheurs forcèrent la famille de Cossé à quitter une seconde fois Munster, ces liens ne furent pas rompus. On trouve dans les souvenirs de cette famille que jusqu'à la fin on y priait le matin et le soir pour le comte de Stolberg, et pendant sa vie et après sa mort, comme on eût fait pour un père. Ce fut par les journaux que mademoiselle Camille apprit la mort du comte de Stolberg ; aussitôt la feuille lui échappe des mains, ses yeux se remplissent de larmes, et elle jette ce cri de douleur : « La mort du comte de Stolberg ! M. le comte de Stolberg est mort ! Quel grand deuil pour l'Allemagne ! C'était un saint que tout le monde aimait et vénérait. Dieu seul sait tout ce que nous lui devons de reconnaissance. A la prière du matin et du soir que nous faisions

en commun, maman ajoutait chaque fois à haute voix : *Oraison pour le comte de Stolberg, notre bienfaiteur, et pour sa famille.* »

Après son retour à Munster, la comtesse de Cossé ne pouvait oublier Notre-Dame de Telgté, la première consolation de son exil. A peine installée, elle voulut y conduire sa famille en pèlerinage d'action de grâces pour la protection sensible qu'elle avait reçue de l'auguste Marie sur la terre étrangère. Mais elle avait aussi des demandes à déposer dans ce béni sanctuaire. Son mari était de plus en plus absorbé dans une profonde tristesse ; la vie ne lui était plus tolérable depuis qu'il était séparé du roi. Pour ses enfants, si Camille était douce et pieuse, si le petit Arthus annonçait lui-même d'excellentes dispositions, Délie donnait encore des inquiétudes à sa mère. Ce n'était pourtant plus l'enfant terrible d'autrefois ; sans qu'elle s'en doutât, elle avait profité de la grande leçon de l'adversité ; mais il lui restait encore une certaine insouciance, et un oubli de sa propre dignité qui ne procédait que de cette pensée de vanité : si je voulais m'en donner la peine, je surpasserais tous les autres. Il semblait aussi à son humeur indépendante que ce serait s'engager de montrer au dehors la conversion, qui cependant commençait à s'opérer au dedans. Sa grande dissipation extérieure faisait le chagrin de sa mère ; mais cette extrême mobilité, cette légèreté apparente furent pour Dieu un moyen de conserver à cette âme son innocence, et de fermer à toute pensée de péché l'occasion de pénétrer dans son cœur. Elle était bonne, simple, ouverte ; mais ces qualités purement naturelles n'étaient pas de celles où Dieu se révèle à une âme et lui font sentir ce qu'il demande de son activité. Déjà dans la quatorzième année de son âge, elle n'avait pas encore fait sa première communion ; c'était là une des suites de ce rigorisme outré introduit par le jansénisme, qui, en exigeant pour la réception de l'adorable Eucharistie des dispositions impossibles, surtout à des enfants, ajournait, contre la loi et l'esprit de l'Église, l'accomplissement de l'acte le plus essentiellement chrétien. D'autre part, les voyages continuels

et les changements fréquents de séjour en des contrées dont on ignorait la langue, et où l'on ne pouvait trouver aisément des ministres du Seigneur qui inspirassent la confiance, expliquent suffisamment le retard apporté à cette première communion.

Madame de Cossé n'oublia rien pour préparer sa fille à cette action; elle se fit elle-même son cathéchiste, et surtout elle s'attacha à lui apprendre à prier, et de leur côté Camille et le jeune Aithus priaient pour leur sœur. Lorsque le grand jour arriva, ce fut une fête pour la famille; on y était joyeux de voir l'enfant si bien disposée. Si elle avait attendu longtemps, du moins elle eut l'avantage de mieux comprendre l'importance de l'action qu'elle allait faire. Ce fut le 13 septembre 1801 que la future bénédictine du Saint-Sacrement, mademoiselle Délie de Cossé, fit sa première communion. La sainte Vierge avait de grands desseins sur cette jeune fille, qui venait de se donner à son divin Fils au pied de son autel; elle avait voulu elle-même la recevoir au banquet sacré : le 13 septembre était cette année le dimanche dans l'octave de la Nativité de Marie, jour où l'Église célèbre son saint Nom, en mémoire de la victoire accordée par elle aux chrétiens sur les infidèles. L'anniversaire de ce grand jour fut toujours pieusement honoré par celle qui avait été l'objet de tant de grâces. Après sa communion, mademoiselle Délie vint demander de nouveau pardon à sa mère des chagrins qu'elle lui avait causés, puis elle ajouta : « Notre-Seigneur veut quelque chose de moi; je voudrais prier la sainte Vierge de me donner le courage de faire sa sainte volonté. »

Madame de Cossé, heureuse de cette ouverture plus que nous ne saurions le dire, propose une neuvaine au Cœur immaculé de Marie, que l'on terminerait par un pèlerinage à Telgté. Ensemble elles prièrent donc avec ferveur pendant huit jours, et le neuvième elles accomplissaient leur pèlerinage. La vénérée Mère conserva jusque dans sa vieillesse le souvenir de cette visite à Notre-Dame de Telgté, après sa première communion, et souvent elle disait à ses filles : « Oui, c'est là au pied de Notre-Dame de Telgté que j'ai reçu cette grâce de

conversion qui réjouit si fort le cœur de ma mère; c'est là aussi que j'ai reçu alors la grâce de ma *vocation.* » Elle voulait dire sans doute que la sainte Vierge l'arrachât alors aux puérilités du jeune âge, aux pensées de vanité et d'amour-propre qui occupaient dans son cœur la place qu'y devait tenir l'Esprit-Saint, pour y substituer le goût et l'amour des joies célestes. Il faut entendre aussi qu'à ce moment, où ce cœur s'ouvrait avec tant de générosité à la rosée de la grâce céleste, le Seigneur, peut-être par une invitation secrète de Marie, lui fit entendre le premier appel qu'entendent seules, celles-là qui veulent suivre l'époux partout où il va. C'est pourquoi ce fut une attention bien délicate et qui révèle ce qu'il y a de vraiment affectueux dans les âmes qui se sont séparées du monde pour suivre Dieu, que celle des bénédictines du Saint-Sacrement d'Osnabruck, lorsqu'au jour du cinquantième anniversaire de la profession religieuse de la mère Saint-Louis de Gonzague (12 juillet 1867), elles firent célébrer une messe d'action de grâces à son intention à l'autel de Notre-Dame de Telgté.

La vénérée Mère aimait à parler de ce sanctuaire; elle disait la dévotion naïve et fervente des bons catholiques allemands pour Notre-Dame de Telgté. Quelquefois elle s'animait à décrire le pèlerinage des paroisses, qui venaient d'une distance souvent considérable prier et vénérer Marie dans son sanctuaire. Elles marchaient sur deux rangs en procession, au chant des litanies et des cantiques, suivies de leurs pasteurs; au milieu, sur un brancard, on portait un cierge gigantesque, qui était déposé ensuite au pied de la statue miraculeuse, comme un témoignage de filial amour et d'ardente reconnaissance.

C'est au pied de cet autel, disait-elle encore, qu'elle avait reconnu le rien de la vie et pris la résolution d'en consacrer toutes les pensées et toutes les œuvres à la gloire du Seigneur et à la charité pour le prochain. La conversion fut complète : tous les dons de cette riche nature perfectionnée par la grâce se tournèrent vers le bien, à la grande joie de toute la famille.

La comtesse de Cossé fut la première à en recueillir et à en goûter les fruits. L'état du comte en reçut un sensible changement. Mademoiselle Camille, d'un caractère timide et réservé, ne pouvait avoir sur son père beaucoup d'influence; mademoiselle Délie, au contraire, par son enjouement et ses gracieuses prévenances, avait le talent de lui faire oublier ses chagrins et de le réconcilier avec la vie. Il résolut alors de s'occuper lui-même de l'éducation de ses filles. Il aimait la musique et dessinait avec goût; il ajouta donc à leurs études littéraires des leçons de musique et de dessin, qui devaient plus tard leur être d'un grand secours. Ainsi la conversion de la jeune Délie apporta dans la famille un charme, qui fit oublier les misères de la situation.

La future prieure de Craon faisait alors un rude aprentissage de la pauvreté : « Nous n'avions, disait-elle pour animer ses filles à la pratique et à l'esprit de cette vertu, pendant notre exil à Munster et à Riga, ma sœur et moi, que cinq chemises pour nous deux. Maman nous conduisait le soir dans la campagne où nous cueillions des plantes aromatiques, de la menthe, de la petite sauge, etc. On faisait infuser cela dans du lait, dans lequel on mettait un peu de pain grillé : c'était là le déjeûner et le souper de la famille; jamais rien de plus. Un jour de la semaine nous nous rendions dans une ferme, située à quelque distance, pour y faire nos provisions, et chacun de nous en revenait chargé comme du marché, même mon frère, qui, portant le panier d'œufs, par ses soubresauts nous faisait quelquefois des omelettes sur la route. » On voulait par cette sévère économie ménager les bienfaiteurs, et sans doute dans la pensée de madame de Cossé apprendre aux enfants à se contenter de peu, et ce peu, à le gagner à la sueur de son front.

Malgré cette détresse, la famille de Cossé restait toujours digne d'elle-même, ou plutôt elle grandissait encore dans l'épreuve. C'est ce que comprenaient leurs nobles et religieux amis, le comte de Stolberg et la princesse Galitzin. On se réunissait chez l'un ou chez l'autre, plus souvent chez la prin-

cesse, où le comte venait lui-même avec quelques-uns de ses nombreux enfants. La princesse aimait l'enfance, et même lorsqu'elle recevait chez elles les beaux génies de l'Allemagne, elle choisissait ou dirigeait l'entretien de manière à en faire profiter son jeune auditoire. Elle y apportait les ressources de son esprit ingénieux et fécond. Owerberg, le fondateur célèbre des écoles catholiques en Westphalie, égayait la conversation par son esprit à la fois naïf et pratique; le comte de Stolberg faisait des excursions dans le champ de l'histoire et de la philosophie. De semblables soirées, conclut un témoin qui nous en a laissé le récit, étaient plus utiles à cette jeunesse avide de savoir et intelligente que ne l'auraient été les leçons les plus savantes de l'Académie.

Mademoiselle Délie de Cossé, dans sa vigoureuse nature, avait déjà parcouru le stage de l'enfance, où tout semblait chez elle subordonné à ses appétits matériels, à la recherche de ce qui pouvait flatter les convoitises du jeune âge. En grandissant, d'autres besoins plus relevés avaient succédé et pris le dessus. Son intelligence montrait à son tour une avidité insatiable de savoir et de comprendre. Elle faisait ainsi provision de force intellectuelle, ainsi qu'elle en avait fait inconsciemment pour soutenir sa robuste santé. C'était là de solides assises pour la vie de travail, de renoncement et de direction à laquelle le Seigneur l'appelait. La phase spirituelle a commencé le lendemain de la première communion; elle va bientôt se développer rapidement, car le fonds était riche, la séve abondante, et l'ouvrier habile qui devait le cultiver avec tant de fruit n'est pas loin.

CHAPITRE IV

LE R. P. COINCE. — MORT DU COMTE DE COSSÉ ET DE LA PRINCESSE AMÉLIE GALITZIN.

1802-1807.

Madame de Cossé, à son second séjour à Munster, avait pris à son service une jeune Allemande extrêmement pieuse. La dévotion de cette jeune fille pour la sainte Vierge était fort touchante ; c'est pourquoi sa maîtresse lui donna pour orner, dans sa paroisse, la statue de Marie une belle robe de satin bleu, qu'elle avait portée autrefois à la cour. Le prêtre qui desservait l'église voulut remercier la donatrice, et il fit inviter toute la famille à aller le voir. Comme il vivait en son presbytère dans une grande pauvreté, il reçut son monde chez le sacristain de la paroisse. C'était un Français, aussi émigré ; réunis par le malheur et par un même sentiment de foi, la liaison entre eux fut bientôt faite, et dès la première entrevue, la famille de Cossé connut l'histoire de son nouvel ami.

L'abbé Coince était né à Metz le 11 septembre 1764. La Révolution l'avait forcé à quitter la France, et ce ne fut que par miracle qu'il put échapper aux poursuites dirigées contre lui. Il était venu lui aussi chercher un refuge en Westphalie, chez un bon curé qui avait plusieurs paroisses à desservir, et se trouva heureux de confier à ses soins une petite succursale. L'abbé Coince, tout entier à son ministère, eut bientôt transformé sa paroisse. Sous sa direction les jeunes filles, formées à la piété, vivaient dans la crainte de Dieu, évitant les réunions et les jeux qui auparavant étaient un danger pour leur vertu. Par contre, les jeunes gens du village furent

tellement irrités de ce changement qu'ils résolurent de s'en venger sur le saint prêtre. Informé de leurs projets, l'abbé Coince renonça au bâton qu'il portait habituellement : il craignait, disait-il, la tentation de s'en servir pour repousser leurs attaques. Un jour, rencontrant un de ces jeunes gens dans un endroit écarté, l'abbé va droit à lui, et lui parle avec tant de charité que non-seulement il le fit rougir de son dessein, mais le force à se jeter à ses genoux et à se réconcilier avec Dieu par une bonne confession. « Pendant le repas, continue la vénérée Mère, nous admirâmes plus d'une fois sa mortification, et les inventions aimables par lesquelles il savait la dissimuler, usant de petites malices pour faire croire à son bon sacristain qu'il avait fait grand honneur à son dîner. »

Tel se montra d'abord à mademoiselle de Cossé le prêtre que Dieu avait choisi pour être un jour son directeur. Il semble qu'il eut, dès cette première visite, une connaissance surnaturelle de la mission qui lui était réservée. A table, il eut pour elle des attentions toutes paternelles qui réjouirent beaucoup la comtesse, et à la fin du repas, s'approchant de cette enfant de seize ans, il lui dit : « Assurément, mademoiselle, vous devez avoir besoin de moi. » Il accompagna cette parole d'un regard pénétrant, qui semblait lire jusqu'au fond de l'âme ; la jeune fille rougit, mais ne se rendit pas, ne voulant pas avouer que depuis longtemps elle cherchait un directeur, à qui elle pût ouvrir son âme et demander conseil.

La famille de Cossé rentra joyeuse à Munster ; elle avait trouvé un nouvel ami tout dévoué à ses besoins spirituels. Les récits sur l'abbé Coince furent écoutés avec un grand intérêt dans les salons de la princesse Galitzin, d'où ils parvinrent à la connaissance de l'autorité ecclésiastique, et l'abbé fut appelé à Munster. Il ne tarda pas à y gagner la confiance de tout le monde ; tout son temps fut pris par le confessionnal ; les pécheurs, aussi bien que les chrétiens les plus fervents, accouraient à lui : « Cependant, dit la vénérée Mère, je résistais à l'entraînement général. Malgré les rapports plus fréquents qu'il avait avec nous depuis son séjour à Munster, l'abbé

m'inspirait un respect mêlé de crainte qui m'arrêtait. Sa vue seule d'ailleurs m'excitait à la vertu, et je croyais volontiers que sa direction ne me ferait pas plus de bien. Ce ne fut que quatre ans après, pendant notre séjour à Riga, que j'éprouvai le besoin de me livrer à sa conduite pour trouver la volonté de Dieu. Mais ma mère l'avait pris pour son directeur, et c'est lui qui l'a élevée à cette haute vertu, qu'il aimait souvent dans la suite à me faire admirer. En même temps, il était la consolation de la famille par les soins qu'il donnait à notre père. Avec son caractère enjoué, vif et fécond en saillies imprévues, il avait un don merveilleux pour le distraire, en même temps que par l'autorité de ses vertus et de sa parole il calmait ses scrupules et le ramenait aux sentiments de la résignation chrétienne et de la confiance. »

Les chagrins avaient ramené le comte de Cossé à une pratique très-sévère de la religion ; c'était là surtout qu'il cherchait ses consolations. Il ne parlait jamais de ses douleurs aux hommes, même en famille ; il avait recours à Dieu. Souvent il allait seul à l'église de Munster, et là, adossé à une colonne du sanctuaire, les yeux élevés vers le ciel, il pleurait et priait. Il serait resté ainsi des heures entières, le visage baigné de larmes, si sa femme ou ses filles n'eussent veillé sur lui et ne l'eussent arraché à l'explosion de sa douleur pour le ramener à demi consolé au sein de sa famille. Enfin au commencement de 1803, son état s'aggrava tout à coup, et le 27 mars, après dix ans d'exil, il s'éteignit dans les sentiments d'une foi vive et d'une espérance meilleure entre les bras de l'ami de la maison, l'abbé Coince, qui l'avait préparé à ce redoutable passage. Ce fut pour la famille un nouveau rapprochement et le motif toujours vivant d'une éternelle reconnaissance.

La même année, presque à la même époque, la princesse Amélie, elle aussi, perdait son mari, le prince Dimitri Galitzin, mais dans des circonstances moins consolantes. Né dans le schisme grec, il avait embrassé avec ardeur tous les systèmes antireligieux des philosophes du XVIIIe siècle, et il était mort subitement loin de la princesse, à Brunswick, sans avoir

eu le temps de reconnaître et de désavouer ses erreurs. Cette mort laissa une grande douleur à la princesse, avec les longs ennuis d'une succession que les Russes menaçaient de lui enlever. La comtesse de Cossé dès lors la vit encore plus souvent : elles aimaient à confondre ensemble leurs douleurs. Owerberg et le comte de Stolberg, de leur côté, lui apportaient les consolations de la foi et de la charité chrétienne. Mais comme la princesse était souvent dominée par la tristesse, les soirées étaient devenues plus sérieuses et plus austères. Les enfants y étaient admis moins souvent ; dans les beaux jours on leur ouvrait les jardins ; par le froid ou par la pluie ils se réunissaient à la bibliothèque. C'est là au milieu des livres que se développa chez mademoiselle Délie le goût si vif qu'elle conserva toute sa vie pour la lecture, et dont nous avons déjà parlé. Cette avidité de science qui l'entraînait aurait pu éteindre en elle les premières ferveurs de la dévotion, si sa mère vigilante n'y eût apporté un prompt remède.

Ni ces relations ni ces études ne dispensaient les filles de la comtesse des travaux manuels, qui leur permettaient de subvenir à leurs besoins, sans avoir recours à la générosité de leurs nobles amis ; elles pensaient que leurs bienfaits pouvaient trouver un meilleur emploi. Les deux jeunes filles étaient renommées pour leur adresse ; elles brodaient et reprisaient les robes des plus grandes dames de la ville. Montrer dans sa toilette le travail de mademoiselle Camille ou de sa sœur était un témoignage de goût dont on se faisait honneur. L'humiliation, toutefois, ne manquait pas aux habiles ouvrières lorsqu'elles recevaient le prix de leurs travaux ; surtout lorsqu'au peu qu'elles demandaient on ajoutait, avec délicatesse pourtant, un appoint considérable, qui n'était plus dans les limites d'une dette. L'esprit de foi apprenait à profiter de cette humble condition, qui persévéra tout le temps de l'exil en Allemagne comme en Russie, bien que la forme y fût parfois changée.

A Munster, madame de Cossé recevait quelquefois la visite de ses cousins, messieurs Ambroise et René d'Armaillé, qui

se dérobaient au service des camps pour accepter une invitation, modeste mais cordiale, chez la nièce de leur père. C'étaient les fils du noble combattant de Savenay et de cette mère désolée qui avec deux de ses filles fut précipitée à Nantes dans la Loire. Monsieur Ambroise d'Armaillé, au château de la Douve au Bourg-d'Iré, a souvent raconté à son fils, monsieur Henri d'Armaillé, combien il était touché de l'affabilité et de la gaieté des deux sœurs. Un jour qu'au salon, transformé en ouvroir, il était à considérer sans rien faire, l'activité de mademoiselle Délie, celle-ci lui offrit gracieusement un dé à coudre, et lui préparant un ourlet elle l'obligea à travailler, afin, disait-elle, de gagner au moins son dîner. Le brave militaire ne s'y refusa pas; il s'acquitta de sa tâche et, selon son sentiment, de la manière la plus remarquable; mais il voulut conserver le dé qu'il porta dans son havre-sac et qu'il a légué à son fils, comme un souvenir de la famille au temps de l'épreuve.

Avant que les événements politiques eussent forcé la famille de Cossé à quitter sa paisible retraite de Munster, elle perdit deux de ses meilleurs amis : l'abbé Coince et la princesse Galitzin. Le premier se rendit chez les Jésuites en Russie, en 1805; la seconde quitta ce monde pour un meilleur l'année suivante, 1806.

Le bref de Clément XIV qui supprimait les Jésuites portait, pour être mise à exécution, la clause qu'il serait promulgué et signifié aux membres de la Compagnie de Jésus par les évêques dans leurs diocèses respectifs. L'impératrice de Russie, Catherine II, défendit au représentant du Saint-Siége en Pologne de publier le bref, et obtint du Pape qu'il ne fût pas signifié aux Jésuites de ses États. Ils purent donc continuer leur œuvre en Russie et ouvrir même un noviciat, au grand scandale des cours catholiques et des philosophes ; car Dieu se servait, pour se jouer des vains projets des hommes, d'un gouvernement schismatique et d'une souveraine connue pour la sympathie qu'elle témoignait aux incrédules de son temps. Dans cet état de choses, des hommes généreux, en grand nom-

bre, quittèrent leur pays et vinrent en Russie demander une place au noviciat des Jésuites. La princesse Amélie, toujours aux premiers rangs quand il s'agissait des œuvres catholiques, s'associait pour sa part à ce zèle, les aidant à faire le voyage, ou leur donnant des lettres de recommandation auprès des personnages qui pouvaient leur être utiles.

L'abbé Coince ne pouvait pas rester longtemps étranger à ce mouvement. Ses relations intimes avec la famille de Cossé l'initiaient naturellement aux bonnes œuvres de la princesse; le ministère d'une paroisse ne lui suffisait pas, il avait toujours aspiré à la vie religieuse. Il pensa donc à la Compagnie de Jésus, et la princesse, qui avait déjà aidé à son établissement à Munster, seconda de même son entrée chez les Pères Jésuites. Le noviciat établi d'abord à Riga en 1804 avait été transporté peu après à Dunabourg. C'est dans cette ville, probablement en l'année 1805, que l'abbé Coince se rendit en quittant Munster.

Son départ y laissa un grand vide, surtout parmi les nombreux exilés qui s'y trouvaient encore; mais, pour la famille de Cossé, ce fut une des plus dures épreuves. Alors seulement mademoiselle Délie, qui trouvait une grande force à le voir et à l'entendre, sans vouloir pourtant en venir à lui ouvrir son âme, comprit combien le saint homme lui était nécessaire, et elle se prit à regretter vivement de n'avoir pas profité de la grâce qui lui avait été offerte. Ni elle ni sa mère ne se doutaient des mystérieux desseins de Dieu qui allait bientôt les réunir, après leur avoir fait sentir par l'absence combien ce sage directeur leur manquait.

Pour les encourager dans toutes ces épreuves, elles avaient le spectacle de ces saintes religieuses, filles de saint Benoît, qui s'étaient aussi réfugiées à Munster, et que soutenaient également les charités du comte de Stolberg et de la princesse Galitzin. C'était l'exemple vivant de la régularité religieuse, du travail, de la mortification et de l'obéissance. Madame de Cossé et ses filles aimaient à visiter ces saintes filles qui, de leur part, les avaient admises dans leur intimité, leur permet-

tant de prendre part à leurs travaux, à leurs lectures et au chant de l'office divin. Les deux sœurs étaient particulièrement heureuses de faire remarquer aux religieuses que leur vie dans la famille était l'image fidèle de la règle du cloître, « puisque, pauvres comme vous, disaient-elles, nous vivons comme vous d'obéissance et d'amour pour notre mère, et que nous sanctifions comme vous nos journées par la prière commune. Pour achever la ressemblance, ce que vous appelez faire la coulpe, nous le pratiquons depuis notre enfance, tous les soirs, en découvrant par un aveu volontaire fait à notre mère les fautes de la journée ! » Mademoiselle Délie ne se doutait pas, en tenant ce langage, que dans ce tableau d'une famille chrétienne elle traçait un des principaux caractères de la Règle de saint Benoît, qu'elle enseignerait et pratiquerait plus de cinquante ans d'une manière si éminente.

Revenant plus tard sur ces longues années d'épreuves, elle put comprendre comment le Seigneur avait tout ménagé pour l'instruire et la préparer à la mission qu'il devait lui confier. Ce fut d'abord la grande leçon de l'adversité, où l'esprit apprend à connaître le néant des choses, où l'âme se trempe et devient capable des plus grands travaux, où le cœur dépouille toute fierté et apprend à compatir aux misères qu'il a partagées lui-même. Ce fut ensuite la rencontre, dans le chemin de sa vie errante, de ces âmes d'élite qui étaient les plus capables de l'initier à ce qu'il y a de plus grand, de plus généreux, de plus conforme à la volonté de Dieu sur les hommes, la confession de la vérité chrétienne et la profession de la foi par les œuvres de la charité. Elle put se ressouvenir du grand mouvement catholique dont la princesse Amélie avait donné le signal, et qui fut le réveil du catholicisme en une contrée où il était appelé à soutenir de si glorieux combats. Oui, c'était là un spectacle digne de former des générations chrétiennes, d'y implanter le plus pur esprit de l'Évangile et d'y consacrer toute l'activité, toutes les puissances de l'homme à son observance la plus parfaite. Cette grande influence, la princesse la devait non-seulement à l'élévation de son génie,

mais surtout au charme des vertus chrétiennes, que l'on voyait briller chez elle tous les jours d'un plus vif éclat. Quand, en 1806, la mort signala ses premières approches, la victime était prête ; on ne la vit jamais repousser la souffrance; elle l'appelait au contraire de tous ses désirs, répétant avec sainte Thérèse : « Mon Dieu, ou souffrir, ou mourir. » Et comme son pieux directeur, Owerberg, en l'assistant, ne pouvait retenir ses larmes : « O mon père, lui dit-elle, encouragez-moi, encouragez-moi à souffrir. Que l'amour vous réjouisse; dans les souffrances et dans l'amour se découvre la gloire de Dieu. » Elle disait encore : « Je ne veux pas être délivrée de mes souffrances un moment plus tôt que Dieu ne le veut. Jésus est amour; il ne peut vouloir que ce qui me rapprochera de lui davantage. » La veille de sa mort, ses amis étaient réunis autour d'elle : après avoir reposé sur eux un regard plein de tendresse, elle recueillit ses forces et leur dit en essayant un sourire : « Je vous vois, je vous bénis tous, mes chers enfants; » et on l'entendit murmurer d'une voix éteinte les noms de chacun d'eux. Ces paroles sont restées, pour tous les amis de la princesse, le plus touchant souvenir. Madame de Cossé, ni ses filles, ne l'oublièrent jamais. En Russie où elles se retirèrent bientôt, en France où elles revinrent quelques années après pour ne plus en sortir, il leur semblait que cette bénédiction les accompagnât partout, avec une vertu secrète pour les consoler et les fortifier. Le lendemain de cette scène ineffaçable, la princesse Amélie Galitzin, née de Schmettau, rendait son âme à Dieu le 27 avril 1806.

Cette mort, qui fut un deuil pour la ville de Munster, aurait ému dans un autre temps l'Allemagne tout entière; mais alors elle était agitée par les orages de la politique que soulevaient les desseins ambitieux de Napoléon. Ce fut vers cette époque que la comtesse de Cossé reçut des informations plus précises sur sa famille et sur les biens qu'elle avait possédés. Le château de Craon, d'abord sauvé des flammes qu'y avait allumées la fureur populaire, par l'intervention énergique de Doussault, alors commandant des forces à Craon, avait été

pillé, puis mis en vente, et enfin racheté par le fermier Simon, homme de confiance du marquis d'Armaillé, alors retiré à Grigny, près de Versailles. Le prix fut réglé à 100 000 francs en papier, ou 10 000 en espèces; mais, après plusieurs ajournements, Simon n'ayant pu payer, fut saisi dans son mobilier personnel et finalement évincé de son acquisition. Le district en reprit possession ; le marquis d'Armaillé n'était plus quand M. d'Armaillé de Saint-Amadour, son cousin sous-germain, se porta comme représentant les droits de la famille, et se fit remettre les titres de propriété, en payant pour cela les droits fiscaux. Nous ignorons la date précise et les conditions de cette transaction ; mais ce fut certainement vers l'époque où nous sommes arrivés (1807) qu'il en informa sa cousine, la comtesse de Cossé, l'invitant à venir reprendre possession du château. Il mettait en avant l'exemple d'un grand nombre de familles qui étaient déjà rentrées. La joie fut grande à cette nouvelle. Toutes les dispositions pour le retour étaient prises, les malles et les paquets fermés, quand on vint annoncer à madame de Cossé, que pour avoir le passage libre elle devrait déclarer à la frontière, qu'*elle n'était pas femme d'émigré*. Depuis la mort de son mari, il semble qu'une pareille déclaration n'avait rien qui pût troubler sa conscience; mais cette généreuse chrétienne avait peur de fonder sa fortune et celle de ses enfants sur une équivoque; elle fit aussitôt défaire malles et paquets, et sans montrer ni regret ni émotion : « Mes enfants, dit-elle, nous attendrons les moments de la Providence, et nous resterons en exil aussi longtemps que Dieu le voudra. Mieux valent mille fois l'exil et la mort que de commettre un péché. »

Non-seulement il fallut renoncer à rentrer en France pour y prendre possession des biens de sa famille, mais la comtesse de Cossé et ses enfants durent encore quitter la ville de Munster, si pleine de souvenirs, et même sortir de l'Allemagne, s'éloigner encore davantage de la patrie. Napoléon avait fondé un royaume de Westphalie où, avec un roi de sa famille, le prince Jérôme, et des gouvernants de son choix, il

introduisit les mœurs et les hostilités de la Révolution. Les maisons religieuses furent supprimées , leurs membres dispersés, les réfugiés français obligés de chercher d'autres asiles. Les regards de madame de Cossé se reportèrent vers la Russie, où les Français inquiétés par les tracasseries du gouvernement napoléonien étaient bien reçus. Ce fut vers la ville de Riga, capitale de la Livonie, sur la Baltique, qu'elle pensa à diriger ses pas. On pouvait s'y rendre par mer, et éviter ainsi la rencontre des troupes françaises qui couvraient le continent. C'était là que leur saint ami, l'abbé Coince, devenu membre de la Société de Jésus, venait d'être envoyé ; tout concourait à remplir ce dessein arrêté dans les vues de la Providence qui avait à poursuivre, dans l'âme de mademoiselle Délie, l'œuvre qu'elle y avait heureusement commencée.

CHAPITRE V

SÉJOUR A RIGA. — LE R. P. COINCE ASSOCIE A SES ŒUVRES MESDAMES DE COSSÉ.

1807-1815.

Le départ de Munster pour Riga eut lieu vers le mois d'août 1807; il ne se fit pas sans un grand déchirement. On laissait en cette ville étrangère la dépouille de M. de Cossé; les souvenirs des amis qu'on y avait perdus, les regrets de ceux qui étaient encore vivants, du comte de Stolberg, qu'on aimait comme un père, de ses enfants qui étaient devenus des frères et des sœurs pour les enfants de la famille exilée; on se dirigeait vers une terre inconnue, où l'hospitalité dépendait souvent d'un caprice, où l'on n'avait, pour braver les rigueurs du climat et les mille difficultés de la situation, que peu ou point de ressources; on comptait un peu sur le travail quel qu'il fût, et beaucoup sur la Providence.

La vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague fait ainsi le récit de ce voyage : « Nous gagnâmes la mer avec assez de peine; cependant ce n'était rien en comparaison des dangers que nous eûmes à courir une fois embarquées. La mer était très-mauvaise, et nous nous étions confiées à un capitaine imprudent et peu expérimenté. Pendant dix-huit jours nous fûmes ballottées par les flots, nous voyant à chaque instant sur le point d'être submergées. Ma sœur et moi, dans l'effroi où nous étions, nous nous attachions au manteau d'un bon prêtre qui était avec nous dans le vaisseau, et qui renouvela nombre de fois pour tous l'absolution générale, tant le danger était immi-

nent. En arrivant à Dwinamunde nous apprîmes avec grande consolation que le R. P. Coince faisait partie de la petite mission de Riga, où nous nous rendions. Aussitôt, ma mère se hâta de lui écrire pour le prévenir de notre arrivée, et en débarquant à Riga nous vîmes avec attendrissement ce bon Père sur les marches du port, les deux bras tendus comme pour nous recevoir.

« Dès ce moment se resserra notre liaison déjà si étroite avec ce vénéré Père, qui voulut bien nous faire partager ses œuvres de zèle. Impossible de décrire tout le bien qu'il fit à Riga. Pas une fille en danger qui ne fût l'objet de sa sollicitude ; et lorsqu'il était assez heureux pour les découvrir, il les poursuivait partout où elles se réfugiaient. Souvent, hélas ! on les lui rendait dans un tel état de misère qu'un jour il fut contraint, pour en faire voyager une, de lui céder son manteau. Il avait bien voulu faire de moi sa *petite sœur de charité;* il m'envoyait quêter afin de placer ces pauvres filles chez des mères de famille sages et prudentes, et chaque mois je devais lui apporter la pension de ses protégées.

» Par son conseil nous nous décidâmes à établir à Riga un pensionnat, auquel le bon Père adjoignit bientôt un orphelinat et une classe gratuite. Il sut dominer chez nous deux, ma sœur et moi, la répugnance que nous avions pour l'éducation, et par ses instructions et ses conseils il nous facilita cette tâche, en nous rendant capables de la remplir. Il allait jusqu'à nous donner lui-même des leçons et les rendait agréables en y ajoutant toujours le petit mot pour rire. A ma leçon de calcul, il ajoutait en souriant un zéro très-gros à la somme posée , et me disait en riant : et le Père Coince au bout, c'est encore zéro, c'est et ce sera toujours zéro. »

Les catholiques, quoique assez nombreux à Riga, n'y avaient pas d'écoles. Le R. P. Coince résolut de soustraire les enfants aux écoles luthériennes, où ils étaient en danger de perdre leurs mœurs et leur foi. Avec la permission de ses supérieurs, il dressa un plan d'écoles pour les deux sexes, le fit approuver par le gouverneur et par l'université de Dorpat.

Le 1er mai 1810 on ouvrit les écoles, qui furent partagées en haute et basse classe et en quatre divisions. Les enfants devaient y apprendre à lire et à écrire les langues polonaise, russe, allemande et lettoise; puis l'arithmétique et surtout la religion. Madame de Cossé, dans les premiers temps de son séjour à Riga, sans doute de concert avec le P. Coince, avait fait suivre à ses deux filles un cours de religion, qui était à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui un catéchisme de persévérance: un ecclésiastique instruit venait à cet effet chaque jour chez elle. Des classes supérieures furent également établies, où l'on devait recevoir une éducation complète.

Pour conduire l'école des filles dont le nombre devait s'élever à cinq cents, le P. Coince choisit comme directrice madame la comtesse de Cossé ; il nomma mademoiselle Délie première institutrice et maîtresse de dessin, et mademoiselle Camille également institutrice et maîtresse de musique. A la tête de chaque division de l'enseignement se trouvaient également des maîtresses distinguées: ainsi pour la langue allemande madame la baronne de Kolk, secondée par mademoiselle Bergiram, qui était aussi l'auxiliaire de mademoiselle Camille pour la musique; mademoiselle Kastov était maîtresse de langue russe, et madame Sancewicz maîtresse des ouvrages. Il y avait encore plusieurs autres maîtresses pour les divisions inférieures et pour l'école des pauvres, dans laquelle cinquante orphelins recevaient journellement leur nourriture, et les jeunes filles pauvres de la noblesse une éducation complète.

Le succès de cette école dépassa bientôt toutes les espérances; on y forma un grand nombre d'excellents sujets ; de toutes parts on écrivait à la directrice pour avoir des gouvernantes de cet institut. L'impératrice, dès le commencement, fit une pension de cinq cents roubles à l'école des filles pauvres. Lors de son passage à Riga, en 1814, elle complimenta madame la directrice sur la manière dont elle élevait la jeunesse, et se félicita de pouvoir lui dire que son institut était un des premiers de l'empire. Le principal promoteur de ces écoles,

le P. Coince, était devenu en 1813 supérieur de la résidence de Riga. Nous ne pouvons le suivre dans toutes les autres œuvres qu'il entreprit avec un succès prodigieux pour le bien spirituel et la défense des catholiques de Riga, jusqu'alors victimes de l'intolérance luthérienne et de l'indifférence des magistrats, quand ces derniers n'étaient pas hostiles. Le P. Coince revendiqua leurs droits et leur fit rendre justice: c'étaient les droits de cité, de commerce et d'accession aux emplois dont les lois suédoises les tenaient privés. En 1814, il entreprit une œuvre encore plus belle et plus grandiose, nous voulons dire la fondation d'un hôpital et d'un bureau de bienfaisance; et il y réussit contre toute attente, avec les seules ressources de la Providence. Pour desservir cet hospice, il choisit quelques jeunes filles auxquelles il donna un petit costume religieux, et composa pour elles un règlement. Il les appela les *Dames de la miséricorde*. Il chargea mademoiselle Délie de Cossé d'aller chaque matin leur faire la méditation, puis de les initier aux autres pratiques de la vie de communauté, jusqu'à tenir pour elles le chapitre des coulpes et remplir ainsi presque les fonctions d'une supérieure.

Nous allons continuer à faire connaître les actes et les vertus du zélé missionnaire, surtout d'après les souvenirs de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, dont, alors plus que jamais, il poursuivit avec vigueur le progrès spirituel. On verra ainsi quel esprit l'animait et dans quelle direction il poussait les âmes, quand il en trouvait de capables de le suivre. Le zèle de ce bon Père se manifesta de la manière la plus expressive à la mort d'une pauvre femme qu'il avait convertie et entourée de tous les secours religieux à ses derniers moments. Cette femme ayant expiré, les gens de la secte à laquelle elle avait appartenu emportèrent le corps au lieu de leurs réunions; aussitôt le P. Coince y courut, se fit rendre le corps de la défunte, le fit placer dans un chariot et conduire au cimetière catholique, avec un geste, un accent tout de feu, qui imposa à tout le monde. Il en était de même de ses prédications: lorsqu'il était en chaire, sa parole pénétrait jus-

qu'au fond de l'âme et arrachait des larmes et des sanglots de contrition à tout son auditoire. Les Russes et les Polonais qui, sans une grâce spéciale, n'eussent pu le comprendre, sanglotaient aussi; il y avait là comme un renouvellement du miracle de la Pentecôte; ce qui parut encore après le désastre de la Bérésina, où le P. Coince prodigua les secours de son ministère à tous les étrangers, confessant des Polonais, des Italiens, des Allemands, etc., et se faisant entendre de tous.

Son zèle s'étendait aussi aux juifs assez nombreux de Riga. Il baptisa solennellement une jeune fille juive qu'il avait convertie; la cérémonie attira un grand nombre de curieux à l'église catholique; il en était monté jusque dans la chaire; plusieurs autres juifs convertis furent encore baptisés par lui, mais dans le secret et l'église fermée. Il fit longtemps le catéchisme à une pauvre famille de vidangeurs : père, fils, domestique, dont aucun ne savait lire. Ces pauvres gens laissaient dans le parloir, par où l'on était obligé de passer pour se rendre à l'église, une odeur si fétide qu'elle y persévérait plusieurs heures après les séances. Mais cette grande charité prenait le caractère de la sévérité lorsqu'il croyait trouver une volonté mauvaise ou molle; et un jour que les deux sœurs semblaient déçues des reproches qu'il venait d'adresser à certains pécheurs, il leur dit : « Soyez tranquilles, ces gens-là ont besoin d'être menés de la sorte; au reste, Dieu me fait voir aussi clair dans l'âme de mes pénitents que je vois dans le creux de ma main. » La confidence d'une jeune fille de la pension à mademoiselle Délie lui confirma la vérité de cette assertion. Elle lui avoua, en effet, qu'un jour après qu'elle se fut confessée, il lui demanda si elle n'avait pas autre chose à lui dire; sur sa réponse négative, il reprit aussitôt : « Mais vous ne parlez pas de ce qui s'est passé tel jour, à telle heure; » et il lui dévoila l'état de son âme, dont elle n'avait osé sonder ou révéler la misère.

Dans la direction, le P. Coince était d'une grande bonté, mais il exigeait, comme tous les sages directeurs, une obéissance complète. Quand il se chargeait d'une âme, il lui faisait

faire tout d'abord une confession générale de toute la vie; mais ensuite il n'était plus possible de revenir sur le passé. Un jour que sa pénitente, dont nous retraçons les souvenirs, ne pouvait se déterminer à communier, et n'osait cependant sortir de l'église sans le lui avouer, le Père l'entendant ne fit qu'un saut du confessionnal à l'autel, et aussitôt administra la sainte Eucharistie à sa fille spirituelle. Un autre jour que dans un moment de grandes peines intérieures elle ne pouvait, malgré l'ordre de son confesseur, se résoudre à communier dans cet état: « Allez, lui dit-il, vous n'avez plus besoin de directeur ni de confesseur. » La pénitente se retira le cœur bien gros; et le lendemain, ses yeux rouges et gonflés portaient encore les traces de larmes versées pendant toute la nuit, quand le bon Père l'apercevant lui dit: « Ah! c'est vous, *Mater dolorosa!* » Sur la promesse de faire tout ce qu'il voudrait, il reprit: « C'est bien, n'en parlons plus. »

Parfois lorsque les deux sœurs venaient lui rendre compte des œuvres de la journée, et qu'elles en avaient fait le dénombrement, il ajoutait avec malice: « Oui, à Riga on ne parle plus que de mesdames de Cossé; c'est toujours mesdames de Cossé par-ci, mesdames de Cossé par-là; elles sont si bonnes! elles sont si aimables! si dévouées, disait-il en accentuant sa phrase avec une conviction emphatique, et moi je dis: ce ne sont que des orgueilleuses. »

Une circonstance particulière leur donna connaissance de l'esprit de mortification du P. Coince et de ses grandes pénitences. Il avait été gravement blessé à la jambe en tombant de son droski, petite voiture russe, dont il se servait pour aller remplir son ministère à la campagne; cet accident l'obligea à garder la chambre assez longtemps. Le supérieur, qui connaissait les relations de ces dames avec le Père, leur permit de venir chaque jour le visiter, autant pour leur direction particulière que pour lui rendre compte de ses œuvres. Il était alors assis dans un grand fauteuil, la jambe posée sur une petite chaise renversée. Les meubles étaient rares et pauvres dans la cellule du P. Coince. Si parfois il survenait une visite inat-

tendue, mademoiselle Délie cédait sa chaise et partageait avec la jambe malade les honneurs du tabouret. « Je me figurais, disait-elle à ses filles, être comme Madeleine aux pieds de N.S.» Cependant les deux sœurs, fort curieuses, cherchaient du regard où le bon Père pouvait prendre le repos de la nuit, et pendant que leur mère s'entretenait avec lui, elles poursuivaient leurs perquisitions. Il y avait bien dans la chambre une alcôve et aussi un lit, mais tout rempli de livres et de papiers; point de matelas, pas même de paillasse. Enfin elles découvrirent ce qui les intriguait si fort : le Père couchait sur le plancher avec une grosse bûche sous la tête pour oreiller. Elles connurent aussi que bien qu'affligé par sa blessure il ne laissait pas de faire usage de tous les instruments de pénitence : chaînes de fer, cilices, etc. Il avait aussi l'attention de temps à autre, et quand besoin était, de faire goûter de ce régime à ses pénitentes. Ainsi quand il se fut bien assuré de la vertu de mademoiselle Délie, il lui accorda de satisfaire son attrait pour la pénitence : A dix-huit ans, elle faisait usage de disciplines, portait chaque matinée et toute la journée du vendredi une large ceinture de crin très-douloureuse; plus tard elle remplaça cette ceinture par une chaîne de fer, que le Père lui confectionna lui-même; après avoir fait couper aux dames de Cossé un grand nombre de brins de fer, il les tourna en mailles, et en fabriqua trois ceintures qu'il leur offrit gracieusement. La chaîne est conservée au monastère de Craon.

Il apprit à sa pénitente par son exemple à conserver dans la pratique de la mortification la gaieté, l'aménité, l'amabilité la plus cordiale; tous moyens par lesquels il ravissait les élèves du pensionnat, de l'orphelinat et de la classe gratuite, qui l'aimaient comme un père. Chaque semaine il examinait les listes, décernait les éloges ou les pénitences, et quelquefois à la suite d'un nom on lisait écrit ce mot de la main du Père : le fouet. C'est qu'il connaissait bien la rudesse et la nonchalance à la fois, qui faisaient le caractère des enfants de ce pays. Chaque fois que de riches familles venaient à la maison des missionnaires, il les amenait au pensionnat, et après

leur avoir fait l'énumération des œuvres de zèle qui réclamaient les secours de leur charité, un petit signe de l'œil avertissait mademoiselle Délie de présenter la bourse de quêteuse, et dans ces rencontres les bons seigneurs polonais ne donnaient jamais moins de dix ou douze roubles, et quelquefois davantage.

Mademoiselle Délie de Cossé était donc devenue un auxiliaire actif du P. Coince. Heureuse de le retrouver à Riga, elle avait tenu à se dédommager de sa réserve à Munster en se mettant enfin sous sa direction ; et c'est alors, pouvons-nous dire, qu'elle entra dans cette voie de perfection où se sont si abondamment multipliés les mérites et les bonnes œuvres de la vénérée Mère. La comtesse de Cossé aimait à dire que, du premier jour de cette direction, une transformation complète et comme miraculeuse s'était opérée dans sa fille. Les germes déposés dans son cœur, au pied de Notre-Dame de Telgté, commençaient à apparaître au dehors et promettaient une riche moisson. L'amour de Dieu, le zèle de sa gloire, l'esprit de sacrifice devinrent un besoin de son âme ardente. Pour l'élever à cette perfection, le Père n'eut pas recours à l'artifice des méthodes, il s'étudia surtout à satisfaire en elle les aspirations de l'Esprit-Saint, dont il ne voulut que suivre les mouvements.

Ce changement total dans les sentiments de mademoiselle Délie, cette conversion, comme elle se plaisait à la nommer elle-même, n'opéra pas chez elle une transformation si complète sans qu'il en coûtât beaucoup à sa nature. Dieu, qui selon l'expression de son directeur, avait de grands desseins sur elle et faisait la recherche de son âme qu'il voulait pour épouse, permit que l'extrême franchise, je dirais presque la dureté avec laquelle le Révérend Père Coince la reprenait de ses moindres manquements, l'attachât toujours davantage à celui qu'elle nommait si bien son Ananie, et dans lequel elle reconnaissait des dons éminents et l'affection d'un véritable père.

Celui-ci, profitant de l'ascendant qu'il avait sur elle, ne craignait pas de reporter sans cesse ses pensées sur l'abîme de sa misère, lui répétant : « Vous avez en vous tout ce qu'il faut pour devenir une grande pécheresse ! » Mais, tout en s'attachant à la

fixer dans les sentiments d'une profonde humilité, il donnait un aliment à son cœur en l'engageant à se plonger dans l'amour de Dieu, lui découvrant les délices d'une âme qui ne vit que pour lui seul.

Ce qui prouve bien l'estime que mademoiselle Délie faisait de ses conseils, et combien alors elle avait à cœur le travail de sa perfection, c'est le soin religieux avec lequel elle prenait note chaque fois des conseils que ce vénéré Père lui donnait en direction. Ces écrits, qui existent encore, peignent l'âme de la jeune fille, ses combats, ses tendances à l'orgueil, à l'inégalité de caractère, à l'indépendance, ainsi que le dégoût naturel qu'elle éprouvait pour la position d'institutrice où la divine Providence l'avait placée.

Le langage que lui tenait alors le Révérend Père sur l'humilité, la mortification, l'obéissance, le dépouillement d'elle-même, l'union avec Notre-Seigneur, la mort à tout le créé, ces paroles enfin qu'il lui adressait : « Dites un éternel adieu au monde dans votre esprit, » prouvent combien il était initié aux desseins de Dieu sur elle ! Si alors, malgré ses aspirations, il refusa toujours de lui permettre d'embrasser la vie religieuse, du moins il voulut donner un libre essor à son amour pour Notre-Seigneur, en lui permettant de s'unir à l'époux divin par le vœu de chasteté. Que se passa-t-il en elle alors qu'elle contracta cette alliance avec son Dieu? lui seul pourrait le redire; mais la date du 15 juillet 1813, annotée par elle, et le soin religieux avec lequel, chaque mois, en ce jour, elle renouvelait ce vœu, nous disent assez le prix qu'elle attachait à cette première consécration de son cœur à Notre-Seigneur.

Dès lors son amour pour lui n'eut plus de bornes; mettant un soin jaloux à lui préparer au dedans d'elle-même une demeure digne de lui, attirée particulièrement à l'adoration de sa divine présence au Très-Saint-Sacrement, à une confiance toute filiale envers la Très-Sainte Vierge, elle s'attacha à progresser dans la vie intérieure sous la direction de son zélé directeur, qui, dans les années 1813 et 1814, entretint encore sa ferveur en lui faisant faire, sous sa direction, des retraites

sérieuses, qui furent pour elle une école sérieuse de cette perfection élevée où il voulait la conduire. Après l'une d'elles, lui montrant combien avaient été grandes les faveurs qu'elle avait reçues du ciel : « Surtout, lui disait-il, ne négligez rien pour entretenir cette communication d'amour qu'il y a entre Dieu et vous ; » et l'engageant à s'élever jusqu'au cœur de son Dieu, il lui disait : « Demandez, mon enfant, à Notre-Seigneur de correspondre, sans réserve, à ses desseins ; priez l'ange Gabriel de vous annoncer, comme à Marie, la mesure de grâces qu'il vous destine. »

En effet Dieu la traitait alors avec une ineffable tendresse ; elle y répondait par une affectueuse effusion envers le divin maître, l'appelait *son Jésus*, *son amour*, *ses délices*, et, dans sa ferveur, elle inventait toujours de nouvelles expressions pour lui exprimer son amour. Or un jour le démon, jaloux de cette félicité, s'insinuant en conseiller auprès d'elle, lui suggéra qu'en se laissant aller à ces sentiments, et en employant de telles expresssions, elle péchait par excès de familiarité envers Dieu. Cette pensée l'inquiéta ; elle voulut donner une autre direction à sa prière, et n'en recueillit que du trouble et de la tristesse. Elle confia heureusement sans retard sa peine à son sage directeur, qui en l'entendant reconnut aussitôt d'où venait le coup, et lui enjoignit de laisser sans crainte son cœur se dilater dans l'amour de son Jésus. « Gardez-vous bien de changer votre méthode, lui dit-il ; elle est très-bonne, jouissez-en tant qu'il plaira à Dieu : jamais vous ne lui direz assez combien vous l'aimez, et vous ne l'aimerez jamais assez. » Depuis ce moment, elle ne fut plus tentée de ce scrupule, et, jusque dans sa vieillesse, elle aimait à citer cet exemple de la prudente direction du P. Coince, pour prouver quelle sainte liberté il faut laisser aux âmes dans leurs relations avec Dieu.

Nous avons déjà vu en combien de manières cet amour pour Dieu se répandait sur le prochain en œuvres de charité, instruction des jeunes filles, soins donnés aux malades, intervention dans les œuvres de rachat des pauvres âmes esclaves du démon ; chacun se multipliait pour le bien sous la conduite

du charitable missionnaire. Aucune souffrance n'échappait aux recherches des dames de Cossé, et elles savaient prodiguer à tous des soins et des consolations. On raconte que longtemps elles donnèrent leurs soins à un vieil évêque tombé dans la misère et devenu très-infirme. Pour lui elles se privaient chaque jour de ce qu'elles avaient de meilleur dans leurs repas, et c'était une joie pour les jeunes filles de lui servir son dîner. Elles s'étudiaient à distraire et à égayer le pauvre vieillard, et s'en retournaient chez elles le cœur plein de joie d'avoir pu servir Notre-Seigneur dans la personne de son pontife, doublement digne de leur charité par son caractère sacré et son extrême dénûment.

La nature ardente de mademoiselle Délie se dilatait dans toutes ces œuvres de charité; rien ne pouvait lasser son zèle, il lui en fallait toujours faire davantage. C'étaient surtout les âmes en danger qu'elle aimait à secourir. Elle trouva un jour une petite fille italienne que ses parents avaient abandonnée et qu'un pauvre horloger russe avait recueillie chez lui. Inquiète du salut de cette jeune fille, que sa beauté et son abandon exposaient à de grands dangers, elle alla souvent la voir et l'encourager au bien. La pauvre orpheline s'affectionna bientôt à sa jeune bienfaitrice, et, un jour, l'embrassant avec plus de tendresse, elle lui dit : « Soyez ma petite maman; emmenez-moi avec vous. » Mademoiselle Délie, touchée jusqu'au fond de l'âme de cette prière, de retour à la maison, supplia sa mère de lui donner pour son bouquet de fête la permission d'adopter la petite Italienne. Madame de Cossé y consentit, et le 11 avril, jour anniversaire de sa naissance, mademoiselle Délie alla avec sa mère chez l'horloger demander l'enfant, qui fut aisément cédée par le pauvre artisan. La jeune fille, qui s'appelait Barbe Boggia, sautait de joie, baisait les mains de sa bienfaitrice, s'attachait à ses vêtements et ne voulait plus la quitter. Dès lors elle fit partie de la famille, et nous aurons occasion d'en reparler, surtout pour admirer en elle les desseins mystérieux de la Providence; car Jésus s'était réservé cette âme abandonnée, pour la recevoir un

jour comme son épouse dans la congrégation du Sacré-Cœur.

La rude école de l'adversité dans laquelle fut élevée la Mère Saint-Louis de Gonzague avait non-seulement fortifié son âme, mais aussi développé ses forces physiques; douée d'un tempérament robuste, elle était propre à tous les genres de dévouement, et il est facile de comprendre quelle aide elle pouvait offrir au P. Coince, qui ne laissa pas enfouis ces divers talents, mais leur fit rapporter un fruit multiple. Mademoiselle Camille, d'une santé plus délicate, douce et timide, vivait davantage à l'écart, concentrée dans les soins de sa famille et de sa classe. Sa mère l'avait chargée de surveiller en secret une servante dont on se méfiait; tandis que la famille était absente, la domestique infidèle, aidée d'une complice, s'était mise en devoir d'accomplir un vol; elle portait déjà la main sur la bourse, lorsque la pauvre surveillante, de sa cachette, cria d'une voix étouffée par la peur : *je suis là!* C'en fut assez pour mettre en fuite les coupables; mais si fort qu'on rit ensuite de la vaillance de la gardienne, on se proposa bien de ne la plus soumettre à pareille épreuve.

Les événements de la campagne des Français en Russie en 1812 fournirent encore au P. Coince et à ses filles spirituelles une grande occasion de déployer leur charité. Les troupes françaises s'approchèrent tellement de Riga, qu'on y entendait le canon gronder de tous côtés; le gouverneur avait donné l'ordre que si les Français passaient la Dwina, on mit le feu au faubourg pour sauver la ville. Sur une fausse alarme, le faubourg fut impitoyablement incendié, sans que les habitants pussent se réfugier dans la ville dont on avait fermé toutes les entrées. Aussitôt qu'il fut possible de pénétrer sur le lieu du désastre, le P. Coince y accourut avec un autre Père, afin de porter aide et secours aux plus abandonnés. Il fit dresser une tente pour eux derrière la maison des Jésuites, et ce fut là surtout que ses auxiliatrices dévouées portèrent des secours sous sa direction aux victimes de cette mesure intempestive. Cet incendie, inutile pour la défense du pays, rendit le gouverneur tellement odieux, qu'il fut obligé de partir, le peu-

ple le poursuivant de ses huées et criant à ses côtés : « Ça sent le brûlé ! ça sent le gril. » Le P. Coince intervint encore en pacificateur, pour calmer ces natures ardentes et les empêcher de se porter à des extrémités.

On était si persuadé à Riga de la sainteté de ce bon Père, qu'on n'hésita pas à attribuer à une intervention surnaturelle sa conservation dans plusieurs circonstances ; une fois entre autres, comme il traversait une rivière glacée, la glace s'ouvrit sous son traîneau, et le Père fut comme porté par une main invisible au rivage. Ses prières rendirent la santé à une paralytique, qui s'était sentie pressée de lui demander à ce dessein sa bénédiction. Toute la ville, ainsi que la malade, attribua aux mérites du P. Coince cette extraordinaire guérison. Il est juste de rappeler qu'après son retour en France, et encore après sa mort à la maison de Laval, en 1833, la réputation de haute sainteté de ce vénérable Père a persévéré et même grandi. Il a été souvent parlé de grâces spéciales obtenues par son intercession ; ce que nous disons, sans vouloir préjuger les décisions de l'Église à cet égard.

Nous n'avons parlé que des dames de Cossé pendant leur séjour à Riga. Maintenant que nous touchons à la fin de cet exil, il convient que nous disions un mot du comte Arthus, qui toute sa vie sera le frère bien-aimé de sa sœur Délie. Le désir de perfectionner son éducation et de se faire une position digne de son nom sépara M. Arthus de Cossé de sa famille, et il ne put la rejoindre qu'en 1816.

Cependant à Riga on n'avait pas été sans inquiétude sur son sort. Tout semblait bouleversé dans la province par les marches et contre-marches des armées. Les Français venaient de commencer leur désastreuse retraite. A la vue de ses compatriotes qui retournaient vers la patrie, la fidèle domestique de la famille qui, jusqu'alors l'avait suivie dans toutes ses pérégrinations, ne put résister au mal du pays dont elle fut saisie. Elle se sépara donc de ses maîtresses, fondant en larmes, et reprit le chemin de la France. Longtemps on n'entendit plus parler d'elle, quand un jour mesdames de Cossé,

priant dans une église de Paris, eurent la surprise de voir l'ancienne bonne venir avec joie se jeter dans leurs bras.

Dès lors, les événements se précipitent : après la campagne de Russie 1812, la campagne de Saxe 1813, puis celle de France 1814; toujours des grands faits militaires suivis de désastres plus grands encore, jusqu'au jour où la ruine de Napoléon est consommée par son abdication, et la maison de Bourbon rappelée sur le trône de ses pères. Cette grande nouvelle, promptement répandue, fut pour la famille de Cossé le signal du retour. Mais il importait à la charité et à l'esprit de foi des bienfaitrices de Riga d'assurer les bonnes œuvres si heureusement commencées. Leur désir fut compris et généreusement secondé par les dames de la ville, qui dès le principe s'étaient associées à leurs travaux. Ce ne fut pas néanmoins sans un grand déchirement de cœur que se fit la séparation : les bienfaitrices des établissements d'instruction et de charité, les maîtresses ou religieuses associées aux œuvres de mesdames de Cossé, regrettaient de perdre en elles les modèles du dévouement et du sacrifice pour le salut des âmes; mais les enfants, les jeunes filles, qui avaient été l'objet de soins aussi intelligents, et qui en comprenaient déjà l'avantage, déploraient plus encore que toutes le départ de leurs mères spirituelles. Le temps ne devait pas tellement amortir ces regrets que de longues années après ils ne s'exprimassent en vifs témoignages de filiale et respectueuse reconnaissance. Rien de touchant comme la lettre adressée à la vénérée Mère, alors qu'elle était Prieure à Craon, par une de ses anciennes élèves, madame Élise Estignard, depuis institutrice en Russie, puis établie en France à Cantemerle, dans la Dordogne, avec son mari et ses enfants, dont elle raconte toute l'histoire à son ancienne bienfaitrice, sûre d'être comprise par son cœur maternel.

Madame la comtesse de Cossé emmenait avec ses deux filles la petite Barbe Boggia, la fille adoptive de mademoiselle Délie, et regardée comme une enfant de la famille, une femme de chambre, Amélie B***, Polonaise, née à Pétersbourg, qui avait remplacé la bonne d'Arthus, de plus deux jeunes filles russes,

mesdemoiselles Charlotte Flibuss et Augusta Meuninger, qui par attachement à mesdames de Cossé, et de crainte de perdre la foi, renoncèrent à leur patrie et à leur famille pour les suivre. Pour emmener cette petite caravane, la comtesse de Cossé acheta une voiture russe en osier, montée sur de simples essieux de bois, avec son attelage, et se mit ainsi en route pour la France. Le voyage n'était pas sans difficultés et même sans périls. Sept femmes seules allaient traverser à petites journées une partie de la Russie, la Prusse entière, la Westphalie, les provinces Rhénanes et la plus grande partie de la France, en un temps de bouleversement et d'encombrement matériel, sans compter l'excitation des esprits. Chacune des voyageuses conduisait à son tour, et autant que possible elles se suffisaient à elles-mêmes. Enfin, après avoir roulé tout l'hiver, elles arrivèrent à Paris dans le mois de mars 1815, à la veille des *Cent jours*. Le curieux chariot devint plus tard comme une relique de famille, que garda précieusement le général René d'Armaillé.

Le P. Coince, au départ de ses filles, leur avait remis avec sa bénédiction une lettre pour le P. de Clorivière, alors provincial des Jésuites à Paris; il désirait que toute la famille s'adressât à lui pour les fêtes de Pâques de 1815. Il croyait sa mission terminée auprès de mademoiselle Délie; mais les événements allaient aussi le rendre à sa patrie. Les bons sentiments de l'empereur Alexandre envers les Jésuites se modifièrent; un ukase les bannit de la Grande-Russie en 1815, puis trois ans après de tout l'empire. Le P. Coince toutefois ne quitta ce pays qu'en 1820, accompagné des témoignages d'estime et de reconnaissance de ceux mêmes qui avaient à lui appliquer les lois de bannissement. Il revint en France et plus tard nous le retrouverons chez ses confrères à la résidence de Laval.

CHAPITRE VI

MESDAMES DE COSSÉ A PONTOISE, PUIS A ROUEN. — LES BÉNÉDICTINES DU SAINT-SACREMENT.

1815.

Au moment où nos exilées rentraient dans Paris, déjà des bruits du retour de Napoléon circulaient sourdement et répandaient l'inquiétude. Quelques jours après, le 20 mars, le *Moniteur*, en tête de ses colonnes, annonçait le départ du roi Louis XVIII et l'arrivée de l'empereur Napoléon dans son palais des Tuileries. A cette nouvelle, mesdames de Cossé se hâtèrent de quitter la capitale, se demandant si elles ne seraient pas encore obligées de reprendre le chemin de l'exil.

Cependant Dieu, qui fait servir les bouleversements des États à l'accomplissement de ses desseins sur les âmes, préparait dans cette fuite inopinée l'avenir de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague. Le P. Coince, sans révéler à sa fille ses désirs secrets, lui avait donné, ainsi que nous l'avons dit, une lettre pour le P. de Clorivière. Sur la terre étrangère, et dans une position mal assurée, il avait toujours ajourné de satisfaire à certains désirs qu'avait mademoiselle de Cossé d'entrer dans une vie plus parfaite; en l'adressant au P. de Clorivière à Paris, il pouvait croire qu'une âme disposée comme l'était celle de sa pénitente, avec ses talents et son expérience dans l'éducation de la jeunesse, conviendrait parfaitement à l'institution des Dames du Sacré-Cœur, qui, à l'aide des circonstances nouvelles, allaient pouvoir se développer sous la direction des Pères de la Foi, nom sous lequel les Jésuites avaient commencé à se rétablir. Dans les quelques jours que la famille de Cossé passa à

Paris, il fut impossible de remettre le message au P. de Clorivière, « et certainement, disait depuis la vénérée Mère, si nous fussions restées à Paris et que j'eusse pu voir le Père, ma place eût été au Sacré-Cœur. Mais Notre-Seigneur n'a pas accoutumé de suivre les pensées des hommes; il me dirigeait vers un autre but que j'étais loin encore d'entrevoir ».

Les fugitives, se retirant vers l'ouest, arrivèrent à Pontoise. La fête de Pâques étant proche, la première préoccupation de madame de Cossé fut de trouver un confesseur; c'est pourquoi elle s'informa secrètement auprès de saintes religieuses Carmélites d'un prêtre non suspect, à qui elle et ses filles pussent s'adresser en toute sûreté. Ces Carmélites étaient les débris vivants de ce monastère de Pontoise, jadis si florissant, le premier fondé en France par les filles de sainte Thérèse. Elles avaient traversé les mauvais jours de la Révolution sans vouloir à aucun prix s'éloigner des précieux restes de leur sainte fondatrice, madame Accarie, qui après la mort de son mari avait revêtu l'humble manteau des sœurs converses, dans la réforme de sainte Thérèse, sous le nom de Marie de l'Incarnation. Après avoir embaumé le Carmel de Pontoise de la bonne odeur de ses vertus, son âme s'était envolée au ciel le 18 avril 1618. Quelques années seulement avant la Révolution, Pie VI l'avait inscrite solennellement au rang des Bienheureux, et depuis cette époque ses reliques étaient le trésor le plus précieux du monastère. Lorsque mesdames de Cossé s'y présentèrent, elles furent accueillies avec le plus charitable empressement; non-seulement on satisfit à leurs demandes, mais on leur accorda encore la grâce de voir et de vénérer les reliques de la Bienheureuse.

Parmi ces reliques si chères, on gardait surtout avec un soin religieux le manteau de sœur converse, conservé depuis à Amiens, que la Bienheureuse avait porté. Filles du Carmel, enfants du prophète Élie qui avait légué son manteau à son disciple Élisée, les Carmélites de Pontoise avaient pour ce manteau une vénération singulière. Quelquefois elles sollicitaient la faveur de le revêtir pour la prière, et celles qui

avaient ce bonheur lui attribuaient une vertu extraordinaire pour éclairer et consoler les âmes. Elles étaient également heureuses d'offrir la même grâce à des personnes de haute piété, capables d'apprécier un tel honneur. C'est pourquoi elles en firent la proposition aux dames de Cossé, dont elles avaient promptement deviné le mérite et la piété. Mais à la pensée de revêtir le manteau d'une sainte, l'humilité de madame de Cossé se troubla, mademoiselle Camille de même eut peur; mais sa sœur, toujours poussée par un secret instinct vers ce qui la rapprochait de la vie religieuse, accepta avec confiance et grand désir la faveur qui lui était offerte. Son humilité n'a pas laissé connaître les grâces qu'elle reçut pendant cette heure fortunée; tout ce qu'elle en a dit est que dans sa prière, pressée par un mouvement de la grâce d'en haut, elle promit à Dieu en cet instant que s'il redonnait la paix à la France par le retour des Bourbons, *elle s'offrirait à lui en victime et embrasserait aussitôt la vie religieuse.* Rien ne pouvait faire pressentir alors qu'un pareil vœu fût sur le point d'être exaucé; tout au plus était-il permis de s'en nourrir comme d'une espérance lointaine; mais Dieu fait la volonté de ceux qui l'aiment, et mademoiselle Délie sentait que le sacrifice et la prière des saints sont deux puissants instruments de sa Providence sur les peuples. D'autre part, il semble qu'elle reçut alors une participation abondante à l'esprit de la Bienheureuse; plus que jamais nous la verrons chercher à se faire oublier, à se faire petite avec tous : dans le cloître elle enviera l'humble condition des sœurs converses, et non contente de prendre part à leurs grossiers travaux elle leur témoignera une affection qui cherchera à l'abaisser avec sa naissance, sa dignité, ses rares qualités, jusqu'à ce qu'elle ne fasse qu'un avec elles. Ses lettres, les meilleures expressions de son esprit si vif seront pour les pauvres, les faibles et les enfants.

Mademoiselle Délie put croire que c'était dans cette maison que la Providence lui permettrait de réaliser ses désirs de vie religieuse. Lorsqu'elle en sollicitait la grâce auprès du R. P. Coince, c'était toujours le Carmel qu'elle avait en vue, et il

semblait en effet à ce moment, où elle revêtait le manteau de sœur Marie de l'Incarnation, que sainte Thérèse la choisissait pour sa fille. Néanmoins Dieu l'appelait ailleurs. Les événements, qui avaient préparé sa vocation, se chargeaient aussi d'en poursuivre l'accomplissement jusqu'au bout.

Madame de Cossé avait eu d'abord la pensée de s'arrêter à Pontoise au moins jusqu'à la fête de Pâques; mais cette ville était trop près de Paris pour être tranquille, agitée qu'elle était par le passage de ceux qui s'enfuyaient de la capitale et des troupes qui affluaient sur Paris. C'est pourquoi, sur le conseil de madame de Pimodan, sa cousine, la comtesse quitta Pontoise et résolut de pousser jusqu'à Rouen, où elle pourrait attendre les événements dans une plus grande sécurité. La petite caravane, toujours sur les chemins, arriva enfin dans cette dernière ville le soir du jeudi saint. Regrettant d'avoir été obligées de voyager en un jour aussi solennel, pour se refaire spirituellement, ces dames allèrent aussitôt entendre prêcher la Passion à la cathédrale.

Le lendemain, à l'hôtel, madame de Cossé, qui désirait connaître un peu l'esprit du pays, et surtout les ecclésiatiques les plus recommandables par leur foi et leur attachement à l'Église, fit nombre de questions au domestique qui les servait. C'était un brave Normand, bon chrétien, qui mit d'abord un peu de réserve dans ses réponses, mais peu à peu s'enhardit devant la noble simplicité des voyageuses, et finit par se mettre entièrement à leur disposition. Il leur parla surtout des dames Bénédictines du Saint-Sacrement et de leur aumônier. Elles étaient grandement estimées dans la ville, et leur chapelle, rendue depuis peu au culte, attirait la foule des fidèles avides d'assister à leurs offices et à leurs cérémonies. Mesdames de Cossé, charmées de ce récit, firent beaucoup parler l'excellent homme qui s'offrit à les conduire chez les religieuses Bénédictines, où elles résolurent de faire leur communion pascale, jugeant que l'aumônier d'une telle communauté devait avoir toutes les qualités requises. La famille s'achemina donc avec espoir vers le sanctuaire privilégié, rue Bourg-l'Abbé, où la

divine Providence conduisait, comme par la main, mademoiselle Délie de Cossé-Brissac. La comtesse, qui ne voulait rien faire connaître de ses titres, fut accueillie d'abord avec une extrême réserve, et obtint difficilement de communiquer avec la prieure et de communier dans la chapelle. Pour la fête de Pâques chacun doit communier dans sa paroisse, et dans ces temps de bouleversement on se défiait des personnes inconnues; mais bientôt cette défiance tomba devant les témoignages de sincère piété des dames de Cossé, et elles purent enfin, dans cette chapelle bénédictine, faire, après les jours d'exil, leur première communion sur le sol de la patrie.

Lorsque mademoiselle Délie entra pour la première fois dans ce sanctuaire si vénéré, elle se sentit profondément émue; car déjà, en entendant parler le domestique de l'hôtel, elle avait le pressentiment que c'était là que Dieu l'appelait à consommer son sacrifice. Comme terrassée par cet appel divin, en entrant elle tomba à genoux et baisa le pavé au seuil de l'église. Depuis lors, cédant à son attrait, elle y revint souvent, et chaque fois qu'elle entrait ou sortait, elle baisait le pavé avec humilité et ferveur. Une pieuse demoiselle, alors organiste de la communauté, mademoiselle Cailly, remarqua non sans émotion la dévotion de ces nobles voyageuses, et surtout la ferveur de mademoiselle Délie, selon le témoignage qu'elle en rendit encore à l'auteur de ce récit, en 1875.

Pour satisfaire cette piété que tous partageaient, en attendant que les événements lui permissent de rentrer dans ses biens, madame de Cossé loua, rue Coignebert, une maison qui avait vue sur la communauté. Dès lors les rapports devinrent plus fréquents avec les religieuses et la révérende Mère prieure, Marie de Saint-Benoît. Celle-ci, avec la plupart de ses compagnes, avait traversé les jours de la Révolution et savait en retracer à nos voyageuses les souvenirs encore palpitants. L'aumônier de la communauté, l'abbé Cousin, y avait joué un trop beau rôle pour que ces dames ne conçussent pas pour lui une vénération profonde qui détermina leur confiance. Elles le choisirent donc pour leur confesseur, et elles eurent bientôt à se louer

de lui sous tous les rapports. Il multiplia, en effet, pour elles les soins de la délicatesse la plus exquise, et s'occupa d'alléger les charges de madame de Cossé, en pourvoyant lui-même aux nécessités des quatre personnes qu'elle avait amenées avec elle de Russie pour sauver leur foi. Il fit même entrer à la communauté comme postulante mademoiselle Amélie B***, qui avait suivi la comtesse en qualité de femme de chambre. Elle entra au monastère le 19 juillet 1815 et y fit profession le 10 décembre 1817.

L'abbé Cousin devenait ainsi, par ces importants services, comme un nouveau père spirituel pour la famille de Cossé. Mademoiselle Délie allait trouver en lui un continuateur de l'œuvre du P. Coince; c'est pourquoi nous donnerons aussi quelques détails sur ce prêtre vénérable. Il n'était âgé que de vingt-sept ans lorsqu'il fut donné pour confesseur à la communauté des Dames Bénédictines du Saint-Sacrement à Rouen, et c'est à la Mère Saint-Benoît, prieure en 1815, que, dès avant la Révolution, il donna sa première absolution. Jusqu'à la fin de sa longue carrière il resta leur bienfaisant aumônier et ne les abandonna pas, même aux jours de la Terreur; en sorte qu'on peut dire que l'Institut des Bénédictines du Saint-Sacrement avait été la vraie mission de son sacerdoce. Au début de sa carrière sacerdotale, il avait éprouvé une grave maladie qui fit craindre aux religieuses de perdre un si bon directeur; elles prièrent pour sa guérison, et lui-même fit à Dieu la promesse, s'il guérissait, de consacrer sa vie et ses travaux au Saint-Sacrement. Au moment de la Révolution, d'abord réfugié en Angleterre, il avait trouvé l'asile le plus honorable et le plus convenable à sa piété; néanmoins, préoccupé des âmes dont il avait reçu la charge, et craignant de manquer à son vœu, il revint, après trois mois, à Rouen, accomplir son devoir et braver le danger.

Les hommes de la Révolution étaient venus d'abord au monastère annoncer aux religieuses qu'ils leur apportaient la liberté et l'égalité; elles étaient libres de violer les promesses

faites à Dieu et de rentrer dans le monde ; toutes restèrent. Pour établir l'égalité on fit procéder à l'élection de la prieure, en appelant au scrutin même les sœurs converses ; la révérende Mère Saint-Benoît fut réélue. Bientôt après, toujours au nom de la liberté, on leur prit leur maison, on les en chassa ; mais ces courageuses filles, dispersées dans des maisons particulières, restèrent unies à leur prieure, vivant sous son obéissance et continuant l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. On a conservé au monastère un enfant Jésus en cire reposant dans une boîte vitrée : cette boîte était le tabernacle, et sous les robes de la modeste image était caché celui qu'elle représentait, recevant toujours les adorations de ses victimes et les témoignages d'un amour plus fort que la mort. Lorsqu'elles étaient ainsi réfugiées dans une maison, rue de la Seille, l'abbé Cousin, déguisé en maçon, entrait portant les outils et les vêtements de son prétendu métier, et là dans un modeste réduit il célébrait le divin sacrifice. Un jour, surpris par une visite domiciliaire, il fut obligé de se cacher dans une armoire sur laquelle les agents posèrent les scellés ; il y resta jusqu'à la nuit, et il put alors s'évader en enlevant une planche du fond de son étroite prison. Il conserva de cet événement une infirmité qui lui dura toute sa vie, ne pouvant jamais se réchauffer les pieds. La liberté révolutionnaire n'était pas satisfaite ; elle fit écrouer dans les prisons les saintes filles qu'elle avait déjà volées, pillées et jetées sur le pavé. Là encore l'abbé Cousin sut porter les consolations de son ministère ; les adoratrices restèrent fidèles à leur sainte consigne, au pied du Saint-Sacrement, se relayant la nuit comme le jour pour élever leurs prières et leurs intercessions, entre la terre qui semblait maudite et le ciel qu'on eût cru fermé.

Dans la prison, les Bénédictines avaient pour geôlier une femme, qui avait fait son service à l'armée dont elle avait pris et gardé les manières ; ses paroles, ses allures étaient celles d'un gendarme, et d'un gendarme de 93 ; mais sous cette apparence digne de ses maîtres, l'éternel féminin avait conservé ses droits dans son cœur. Témoin de l'union qui régnait

entre ses prisonnières, et surtout du respect, de l'affection qu'elles avaient pour leur Prieure, elle en fut vivement touchée et s'affectionna à elles, disant : « Oui, je les aime ces braves filles, parce qu'elles sont comme des petits poussins avec leur mère. » Françoise, ainsi s'appelait-elle, rendit alors mille services à ces bonnes Mères, les prévenant lorsque se devait faire la visite des prisons. Dans ces rencontres elle prenait le ton et le fraternel langage du temps : « Tas de gueuses, tas de brigandes, criait-elle du bout des couloirs, c'est aujourd'hui que vous allez la danser, etc. » Et passant devant les religieuses elle leur envoyait un regard significatif, et disait en matière de parenthèse : « Cache, cache tes patenôtres ! » C'est ainsi que, grâce au dévouement de la bonne geôlière, les Mères Bénédictines purent continuer à remplir leurs devoirs de fidèles religieuses.

Cependant elles priaient avec ferveur pour leur délivrance, invoquant la sainte Trinité, réclamant l'intercession de la très-sainte Vierge, de saint Joseph, de sainte Anne et de saint Joachim, auxquels elles ajoutaient saint Benoît, sainte Scholastique, saint François de Paule, saint Léonard et les saintes âmes du Purgatoire. Il reste encore un monument touchant de la reconnaissance des pieuses prisonnières pour ces saints, qu'elles invoquaient ainsi chaque jour, afin de voir s'ouvrir les portes de leur prison. C'est une image peinte par l'une d'elles, représentant l'adorable Trinité et l'immaculée Marie entourée des Saints dont nous venons de donner les noms. Au bas de l'image on lit des vers qui, dans leur forme naïve, révèlent le pieux sentiment qui les a inspirés.

Lorsqu'à la chute de Robespierre les prisons furent ouvertes, les Bénédictines eurent la douleur de ne pouvoir rentrer dans leur ancienne maison, qu'avait consacrée la mémoire de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement, et pendant plusieurs années elles vécurent dans une grande gêne. Mais le pieux abbé Cousin, qui ne cessait de leur consacrer tous ses soins, leur préparait en silence une heureuse surprise, lorsqu'avec l'aide de deux bienfaitrices il acheta le couvent des Minimes,

qui servait alors de magasin. Tout ayant été disposé à les recevoir, il les y installa en 1802, présidant à leur entrée et les renfermant dans la clôture, cette prison volontaire, où les âmes sont conservées pour une place de choix au ciel. Voilà les récits qu'entendaient d'une oreille avide et d'un cœur ému mesdames de Cossé, et surtout mademoiselle Délie, qui jusqu'alors n'avait pu fixer sur aucun institut religieux les mouvements qui l'agitaient intérieurement.

Pour les âmes généreuses, le sacrifice est contagieux, autant que le serait le vice pour les âmes faibles. Après tant d'épreuves supportées si courageusement, tant de bonnes œuvres accomplies avec le plus complet dévouement sous l'obéissance, mademoiselle Délie, en face de ces âmes de confesseurs de la foi, trouvait qu'elle n'avait encore rien fait. Elle aspirait à devenir leur émule et à parcourir la même carrière. Bientôt elle résolut d'initier l'aumônier des Bénédictines au travail intérieur qui se faisait dans son âme. Elle fut écoutée avec grande attention; mais la prudente circonspection du sage directeur dut soumettre à l'épreuve cette vocation naissante, qui demandait quelque temps pour être examinée, et surtout pour se former avec connaissance, réflexion et persévérance dans le cœur où elle venait de naître. C'était toutefois déjà une grande consolation pour le digne pasteur du petit troupeau, que d'espérer une recrue de ce mérite; les Bénédictines de Rouen, quelques mois auparavant, avaient laissé sortir un essaim de leur ruche. Dix à douze religieuses, novices, postulantes, étaient parties et avaient fait une fondation à la ville d'Arras, sous la conduite de la Mère Saint-François de Sales, et l'on se demandait qui viendrait les remplacer.

Avant de se livrer à l'espérance que pouvait inspirer la première ouverture de mademoiselle Délie de Cossé, c'était un devoir pour le directeur de cette âme, et des âmes qui devaient se lier à elle, de l'étudier davantage, de l'instruire sur le but, l'esprit de l'Institut qui sollicitait ses désirs. Sa vie, à Riga surtout, avait presque été celle d'une religieuse; la direction du P. Coince, la discipline de la maison maternelle, la régu-

larité imposée par les besoins de l'enseignement, les méditations faites aux Dames de la Miséricorde qui desservaient l'hôpital, les mortifications et pénitences pratiquées depuis longtemps, quelle en serait la différence avec ce qu'elle trouverait au monastère? Ensuite dans les souvenirs de la postulante se représentaient les Trappistines de Munster, elles aussi filles de saint Benoît, de la réforme de l'abbé de Rancé, dévouées au silence absolu, à l'abstinence primitive de Citeaux, au travail des mains; était-ce là ce qui l'attendait chez les Bénédictines noires de la rue des Minimes? Mais si son ardeur d'aller immédiatement à Dieu, de renoncer au ministère de Marthe, pour rester avec Marie aux pieds du Seigneur, voulait avoir pleine satisfaction, elle avait entrevu ces filles de sainte Thérèse, qui l'avaient accueillie à Pontoise, et lui avaient presque déjà donné l'habit de Carmélite. Et cette visite manquée au supérieur des Dames du Sacré-Cœur, et la lettre de son bien-aimé directeur le P. Coince au P. de Clorivière? Tout cela était comme un carrefour de routes aboutissant, il est vrai, au même point, mais à la condition que les voyageurs fussent dans la disposition qui convenait à chacune pour les suivre. Disons tout de suite que chez les Bénédictines du Saint-Sacrement, en outre de l'observance indispensable des conseils évangéliques par les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, qui sont les fondements de la vie religieuse, elle allait trouver la vie de famille, caractéristique des maisons Bénédictines, la vie contemplative dans l'office public et la prière solennelle, de plus, l'adoration perpétuelle de Jésus dans le Saint-Sacrement, et au besoin l'accomplissement des œuvres de zèle et de charité par l'éducation chrétienne de la jeunesse. Quant au travail, les besoins journaliers de la maison y devaient pourvoir.

Pour mieux suivre la postulante et son sage directeur dans leurs réflexions, il nous importe de bien connaître ce qu'était l'Institut des Bénédictines du Saint-Sacrement. Ce sujet important demande à être traité à part, et il fera la matière du chapitre suivant.

CHAPITRE VII

DE L'INSTITUT DES RELIGIEUSES BÉNÉDICTINES DU SAINT-SACREMENT. LA MÈRE MECHTILDE DU SAINT SACREMENT.

La prière incessante, publique et solennelle, dont le précepte a été renouvelé par l'Évangile, après s'être épanouie sous l'ancienne loi dans les psaumes du roi-prophète, s'est perpétuée dans l'Église de Jésus-Christ par l'Ordre monastique. L'Égypte et l'Orient la virent fleurir sous les Pacôme et les Basile; l'Occident eut pour législateur de la vie religieuse saint Benoît. Tout le monde sait l'extension de sa règle dans le monde chrétien. C'est une immense histoire que celle des Bénédictins; ils ont civilisé l'Europe ou dégénérée ou barbare; ils ont rendu les déserts habitables, couvert la terre défrichée par leurs soins de monuments, dont les ruines attestent la grandeur; conservé à la postérité les lettres et les arts de l'antiquité. Mais leur but, leur raison d'être était plus élevée : ils ont voulu consacrer au service de Dieu les générations chrétiennes par la prière; ils ont mis avant tout l'œuvre de Dieu, *opus Dei*, l'Office divin, la prière commune, solennelle, et ils ont ainsi envoyé au ciel des milliers de saints; ils ont non-seulement converti, mais surtout pendant des siècles, conservé les peuples dans la pratique de la prière, du culte, de l'adoration, ce premier commandement du Décalogue. Le monde romain et barbare était devenu chrétien, et durant dix siècles le monde chrétien fut bénédictin. Des premiers degrés de la société jusqu'aux plus infimes, la règle du patriarche de l'Occident avait tout soumis à son joug pacifique, et ce qu'elle ne tenait point par l'autorité elle l'atteignait par l'influence.

Ainsi le sol était partout couvert de ces familles, qu'il ne faut pas appeler des communautés, car malgré la diversité des races, des nations, des castes, là tous retrouvaient des frères, tous vénéraient un père. Ce n'étaient pas les moines qui possédaient la terre, c'était la terre qui jouissait de leurs travaux pour donner à tous ses fruits et ses moissons; ce n'étaient pas les moines qui dominaient sur les peuples, mais les peuples qui venaient à ces maisons y remettre leurs enfants, recevoir pour eux le pain de l'âme et du corps, et goûter quelque chose de la paix, de la sérénité qui réjouissaient et rafraîchissaient toutes les âmes.

Le secret de ce succès repose dans la loi de charité bien ordonnée et appliquée sans réserve. La charité est bien ordonnée quand elle met l'amour de Dieu et son adoration très-effective au premier plan de la vie et de l'action, sans s'efforcer d'y parvenir par de longues et méthodiques réflexions. C'est encore une pratique bien ordonnée que de concevoir l'amour du prochain pratiqué tel que la loi naturelle le présente dans la famille, cette société, type de toutes les autres sociétés. Il y a un chef, un maître, mais c'est un père; il y a des membres multiples à ce corps, avec des aptitudes, des intelligences bien différentes; mais sous le même père, ils se reconnaissent et ils s'aiment comme frères. Cette affection, comment l'établir, comment la conserver? Le père donne l'exemple : il doit faire prévaloir la miséricorde sur la justice; il haïra les vices, il aimera ses enfants; il ménagera ses commandements de telle sorte que les forts désirent faire davantage, et que les faibles ne soient pas rebutés; il s'accommodera aux caractères, aux humeurs de tous, évitant le soupçon, l'inquiétude, gardant toujours pour lui et pour les autres ce don du ciel, la paix. A ce modèle les frères ont à se conformer : l'obéissance absolue au père, la vénération pour les anciens, l'affection pour les jeunes, les ménagements pour les faibles; voilà ce qui constituait un monastère bénédictin; voilà ce qu'on savait devoir trouver dans les milliers de familles bénédictines qui couvraient la terre, élevant au ciel ces temples d'une majesté

calme, symbole de leur douce et forte action sur le monde.

Ce bonheur devait exciter la rage de celui qui voulut se faire adorer et ne connaît que la haine; cette prospérité devait provoquer la convoitise des hommes du siècle. Par force ou par astuce, le monde pénétra à des titres divers dans ces retraites de paix, et alors, après des luttes plus ou moins perfides, il fallait laisser aux mains de l'ennemi ces dépouilles, fruits de mille labeurs et gages de reconnaissance, pour recommencer ailleurs, loin du ravisseur, l'œuvre qu'il avait interrompue. Les hommes de la paix cèdent toujours; mais non, leur charité ne cède jamais devant la haine : ils aimeront quand même; ils proclameront toujours ce premier commandement : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, etc., et ils pratiqueront toujours le second : Et tu aimeras ton prochain comme toi-même. Puis renonçant à ce qui est du monde, richesses, plaisirs, orgueil de la vie, ils suivront Jésus portant sa croix, et continueront à répandre autour d'eux la bonne odeur du maître qu'ils ont choisi.

Il y eut des luttes plus terribles que les autres. L'hérésie, en se répandant sur des contrées et y fixant sa puissance par une violence continue, en a chassé la paix, et avec elle les hommes qui la pratiquaient et l'inspiraient de leur exemple. Nous nous embarrassons peu de savoir quelle prospérité matérielle s'en est suivie; mais les ruines spirituelles ont été lamentables : la foi, la vie chrétienne ont disparu, le paganisme, l'idolâtrie de l'or et des vices ont pris leur place, et de par la loi, les droits naturels les plus sacrés sont abolis, et les premiers devoirs de l'homme envers sa conscience sont devenus des crimes.

Dans les contrées où l'hérésie n'a pu prévaloir, l'esprit ennemi a pris un autre biais : l'autorité séculière s'est introduite comme protectrice dans les monastères, et les a remis à la garde de ces représentants qu'on appelait commendataires. La famille fut dès lors orpheline, sa constitution ruinée; elle ne pouvait plus avoir de père, il n'y eut plus de fils, ni de frères. En vain sa vitalité acquise la défendit longtemps contre la mort; dès lors que l'affection chrétienne n'avait plus d'objet,

il n'y eut plus qu'un gouvernement de purs intérêts; les peuples qui se pressaient avec vénération, amour et reconnaissance aux portes, à l'ombre des monastères, se retirèrent désappointés, et bientôt n'y virent plus que des centres de richesses dépensées au loin et à des fins rien moins que religieuses. Les monastères n'avaient plus que le corps, l'âme en avait disparu.

Les maisons de Moniales, doublement dignes de respect, suivirent le sort des monastères d'hommes. Elles aussi avaient été des foyers de charité, de pureté, de lumière. S'il y avait dans un pays, si sur le sol de l'Europe il se rencontrait parmi les femmes de tout rang des âmes profondément chrétiennes, elles devaient à leurs relations avec les monastères des religieuses cette foi vivante. Chaque famille avait ses représentants volontaires dans le cloître, et c'était pour chacune la source la plus pure des bénédictions les plus abondantes. Celles qui étaient restées dans le monde venaient auprès des recluses chercher des consolations aux amertumes lentes et secrètes, que distille souvent le monde; là elles apprenaient à attendre, à se résigner, à pardonner et à toujours aimer. Alors la vie chrétienne avait ce calme, cette fermeté, cette permanence, qui semblait être une seconde nature, et qui n'était que l'écoulement de l'esprit de vie des monastères dans les classes diverses de la société. Les cloîtres des religieuses ne furent donc pas plus ménagés que les monastères d'hommes; l'hérésie les supprima, et dans les pays restés catholiques le pouvoir séculier les profana honnêtement, mais y détruisit non moins radicalement l'esprit de famille, y rendit de plus en plus difficile la pratique véritable de la charité chrétienne. Il y eut bien encore des abbesses ; mais elles étaient imposées par le pouvoir séculier, souvent étrangères à la maison qu'elles devaient régir, même à l'Ordre dont elles étaient appelées à faire observer les règles, et quelquefois absolument étrangères à la vocation religieuse; et cependant tout pouvoir leur était donné, pouvoir alors de ruiner et non d'édifier. Il arrivait que ces Mères tirées d'ailleurs que de la famille, per-

sonnellement désireuses de remplir leur devoir, voulaient rétablir la discipline ; ignorantes de toute tradition, souvent l'instrument de directeurs non moins ignorants, remplis de présomption, et quelquefois sectateurs de nouveautés dangereuses ; ces supérieures zélées reprenaient donc l'œuvre mutilée des siècles, la soumettaient à un traitement nouveau, et formaient tout d'une pièce des constitutions écloses dans le cerveau inventif du directeur ; et, chez ces directeurs, c'était trop souvent une vertu d'imposer aux autres des fardeaux importables, qu'eux-mêmes n'eussent pas voulu toucher du bout du doigt.

Avec les guerres du dehors, cette désorganisation du dedans dut amener les plus déplorables résultats. La vie chrétienne, dont les modèles étaient ainsi soustraits aux regards, s'évanouit du milieu des peuples : les erreurs se propagèrent, les passions d'envie, de convoitise, de violence se déchaînèrent. Dans les guerres atroces suscitées d'abord par l'hérésie, et entretenues ensuite par la politique, les maisons de prière, où tant de trésors s'étaient amassés, furent une proie offerte à tout venant. Mais ce qu'il y eut de plus lamentable, ce furent ces profanations, ces outrages, qui remplacèrent les chants des psaumes, l'adoration perpétuelle pratiquée dans les monastères. Après les biens terrestres, on s'attaqua aux personnes, à leur vie, à leur honneur ; et abomination de la désolation, le sacrifice de la loi nouvelle fut interrompu, la victime sacrée, Jésus, sous les espèces adorables de l'Eucharistie, outragé, profané. C'était la logique des choses, ce qu'ailleurs on appelle la loi de l'histoire, comme si la violation de tous les droits divins et humains, sacrés et terrestres, pouvait jamais être une loi.

Voilà en quelques mots quelle avait été la chrétienté durant des siècles, quel était l'Ordre monastique, et ce qu'ils étaient devenus au XVIIe siècle. Dans cet amas de ruines, des ouvriers de la dernière heure vinrent jeter leurs regards attristés, puis levant les mains et les yeux au ciel, ils demandèrent force et assistance à celui qui est Dieu et Père, et ils

se mirent en devoir de rappeler la charité, la vie chrétienne sur la terre, en y reformant les familles qui en étaient le foyer et l'exemple. Œuvre restée difficile, restée incomplète, car les causes de ruine n'avaient pas désarmé; mais au moins la foi, la charité ne se retireraient pas du champ de bataille sans protester et sans jeter un éclat de gloire. Un des instruments de cette régénération du culte divin et de la vie chrétienne fut alors une simple femme, dont nous allons esquisser l'histoire.

La Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, née Catherine de Bar, fut témoin et victime, autant et plus que toute autre, des maux auxquels elle devait apporter remède. Elle naquit à Saint-Dié, le 31 décembre 1614, d'une famille considérable par ses alliances, et respectable pour sa piété. A l'âge de huit ans, privée de sa mère, elle courut aussitôt se jeter aux pieds de la sainte Vierge, la conjurant d'avoir pitié de la petite orpheline et de lui tenir lieu de mère. A quatre lieues de Saint-Dié, à Bruyères, il existait un couvent d'Annonciades; la jeune fille s'y rendit, et, comme elle y trouvait la dévotion à la sainte Vierge, l'amour de Jésus au Saint-Sacrement, et la compassion à ses douleurs, elle y fit, après quelque résistance de son père, profession en 1633. Bientôt appelée à remplacer la supérieure qui venait de mourir, elle prit le gouvernement de la maison avec le titre de Mère *Ancelle*, ou servante du Seigneur, qu'elle avait tant admiré dans les constitutions de la royale fondatrice, la bienheureuse Jeanne de Valois. La guerre de Trente Ans exerçait alors ses ravages, et les bandes suédoises mettaient tout à feu et à sang dans l'Alsace et la Lorraine. Au mois de mai 1635, la petite ville de Bruyères fut envahie, et la Mère Ancelle Saint-Jean, c'était le nom de la nouvelle supérieure, n'eut que le temps de fuir avec ses religieuses, sous la sauvegarde de son beau-frère, le brave colonel L'Huillier, qui les conduisit jusqu'à Saint-Dié chez M. de Bar. Dès lors commence pour la sainte religieuse une longue suite de périls et d'aventures, qui la rendirent bien souvent témoin d'horribles profanations, et où néanmoins la pro-

tection de Dieu ne cessa de s'étendre sur elle et sur ses filles. Elle menait ainsi une vie errante, lorsqu'en 1638 elle vint avec ses filles demander asile au monastère des bénédictines de Rambervillers, placées sous la direction des Pères de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe.

Son arrivée à ce monastère a quelque chose de si touchant et de si naïf que nous en transcrirons le récit tel qu'il est conservé dans les Annales de l'Institut. « La Mère Saint-Jean, étant arrivée à Rambervillers, alla droit au monastère et demanda à parler à la Mère Prieure, qui, étant pour lors au réfectoire avec la communauté, donna ordre à une religieuse de l'aller entretenir, en attendant qu'elle pût y aller elle-même. Cette bonne religieuse n'eut pas plus tôt envisagé la Mère Saint-Jean qu'elle fut frappée d'admiration. La Mère était habillée avec une propreté achevée; son scapulaire rouge avec une petite guirlande de même couleur sur la tête, joint à la blancheur de son visage, lui donnaient un si grand éclat que l'on ne savait ce que l'on voyait. La bonté, la bonne grâce et la majesté, qui composaient son extérieur, ravirent tellement la religieuse qu'elle demeura toute interdite, s'imaginant voir un ange. Elle ne cessait de la regarder, et plus elle la considérait, plus augmentait son admiration. Son étonnement fut encore plus grand dans l'entretien qui suivit ce premier moment de surprise : cette douceur, cette affabilité, cette manière aisée de s'énoncer, qui a toujours fait l'admiration de toutes les personnes qui ont connu la Mère Saint-Jean, tant de belles qualités jointes ensemble charmèrent tellement la bonne religieuse qu'elle n'eut pas la patience d'attendre que la Mère Prieure fût venue : elle courut au-devant d'elle, criant à toutes celles qu'elle rencontrait : « Oh ! qu'est-ce que j'ai » vu ? O la belle nonne ! nous ne sommes que des béguines en » comparaison. Je crois que c'est un ange du paradis. » Et elle ne cessa de faire de pareilles exclamations jusqu'à ce qu'étant arrivée auprès de la Mère Prieure, elle lui dit dans ce transport : « Ah ! ma mère, que m'avez-vous envoyée voir ? un ange » du ciel ! O la belle nonne ! Venez vous-même la voir, vous en

» serez ravie. Je ne puis croire que ce soit une créature de la » terre. » La Mère Prieure se rendit au parloir avec une partie de la communauté, et toutes trouvèrent que l'admiration de leur sœur n'avait pas été exagérée. »

La Prieure, Mère Bernardine de la Conception, offrit aux fugitives une retraite dans sa maison, avec toutes les ressources qui s'y pouvaient trouver. La Mère Saint-Jean, qui chez les Annonciades avait acquis une grande dévotion au Verbe incarné dans le sein de la Vierge Marie, apprit en un monastère bénédictin, où l'on s'acquittait avec ferveur des observances régulières, à connaître la règle et l'esprit du saint Patriarche des moines d'Occident. Elle reconnut bientôt les rapports intimes de cet esprit avec la sainte Eucharistie, au point qu'elle a pu écrire cette pensée qui deviendra l'explication de sa vie entière : « L'état que ce grand homme a porté sur la terre, et qu'il a inspiré à ses disciples, a tant de relation à la divine Eucharistie, que je suis persuadée que c'est la portion et l'héritage des religieuses de saint Benoît. » Par là elle ne voulait pas dire seulement que la fille de saint Benoît, selon l'expression de sainte Hildegarde, a revêtu avec l'habit monastique l'Incarnation et tous les mystères de la passion du Sauveur, mais elle considérait surtout l'œuvre principale du moine, l'Office divin, continuel hommage rendu par le Verbe dans l'Esprit-Saint au Père, Dieu tout-puissant. Et cette mission de vénérer la sainte Eucharistie, elle en trouvait le symbole et comme le fidèle testament dans la mort du saint Patriarche. « Six jours avant sa mort, dit saint Grégoire le Grand, il se fit ouvrir son tombeau. Bientôt après il fut saisi d'une fièvre brûlante qu'épuisait ses forces ; et comme la faiblesse allait en augmentant le sixième jour, il se fit porter par ses disciples dans l'Oratoire. Là il prépara son départ de ce monde par la réception du corps et du sang du Seigneur ; ensuite appuyant ses membres débiles sur les bras de ses frères, il resta debout, les mains élevées vers le ciel, et rendit ainsi le dernier soupir au milieu des paroles de la prière.»

La connaissance de ces faits pleins de mystères, le spectacle

de la vie bénédictine qu'elle voyait se passer dans la prière et la charité, les difficultés de vivre en sûreté dans son monastère de Bruyères, tout enfin décida la Mère Saint-Jean à passer dans l'Ordre de saint Benoît. Après avoir pris l'avis des plus sages docteurs et avoir reçu des vicaires capitulaires de Toul l'autorisation nécessaire, elle entra au noviciat de Rambervillers, après avoir conduit les cinq filles qui lui restaient dans diverses maisons de leur Ordre. En revêtant l'habit des filles de saint Benoît, elle prit le nom qu'elle allait illustrer de nouveau, de Mechtilde, qui fut porté au XIII[e] siècle avec quelque gloire de sainteté par sainte Mechtilde d'Helfta, compagne de sainte Gertrude, et douée comme elle du don de révélation. Cependant le monastère de Rambervillers, réduit à la dernière extrémité par les guerres qui désolaient le pays, se vit obligé d'envoyer dans d'autres maisons une partie de ses religieuses. Le sort en ayant décidé, la sœur Mechtilde se retira d'abord à Saint-Mihiel d'où elle vint avec quelques-unes de ses compagnes, en 1641, à l'abbaye de Montmartre à Paris. L'année suivante elle est appelée à Caen, où elle fait connaissance avec de pieux personnages, qui travaillaient de toutes leurs forces à rétablir partout la vie chrétienne parmi les peuples et l'ancienne régularité dans les monastères. Leur instruction n'égalait pas toujours leur zèle, qui, dans ses tendances de réaction, dépassait quelquefois le but et aboutissait à des échecs; mais ils ne se rebutaient pas, et quand ils trouvaient des sujets capables d'exécuter et de mener à bonne fin leurs desseins, ils avaient soin de les munir de conseils, de directions et de protections qui pouvaient enfin assurer le succès. La Mère Mechtilde était un de ces instruments, que les âmes désireuses du bien voulaient mettre à l'œuvre. C'est ainsi qu'on lui fit essayer la réforme de l'Abbaye Cistercienne du Barbery près de Caen, avec l'aide de ses autres sœurs de Rambervillers qui l'avaient suivie à Montmartre, où l'on n'avait pu rien essayer de semblable. La chose semblait réussir, quand la Mère Mechtilde fut rappelée à Paris en 1643 et établie à Saint-Maur-les-Fossés.

Dans ce second séjour à la capitale, la sainte religieuse tomba sous la direction d'un homme de Dieu, le Père Jean Chrysostôme de Saint-Lô, provincial des Tiercelins, ou religieux pénitents du Tiers-Ordre de Saint-François. Ce saint personnage, qui était l'oracle des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche, et que Louis XIII et Richelieu avaient souvent chargé de missions importantes, trouva dans la Mère Mechtilde un sujet capable de suivre sa direction sévère, qui pour elle fut d'une austérité effrayante. Un jour il fit appeler sa supérieure et lui dit : Ma mère, Dieu demande de la Mère Mechtilde une vie très-pénitente :

1° Qu'elle retranche de son sommeil, ne dormant plus que cinq heures, passant une partie de la nuit en oraison ;

2° Que ses disciplines soient journalières ;

3° Qu'elle porte la ceinture de fer, nuit et jour sans la quitter ;

4° Que son jeûne soit très-rigoureux.

La Mère Mechtilde accepta généreusement ces quatre articles, et elle qui auparavant avait été sujette à de fréquentes maladies, et était tombée dans une sorte de langueur, reprit une parfaite santé, et poursuivit sa carrière si active et si pénitente jusqu'à un âge très-avancé. Les vicissitudes perpétuelles où elle s'était trouvée jusqu'alors ne devaient pas cesser de sitôt. A peine avait-elle contribué à l'établissement ou à la réforme d'une maison religieuse qu'on l'appelait ailleurs à une autre sainte entreprise. C'est ainsi que de Saint-Maur elle fut rappelée en Normandie, puis à Paris, puis à Rambervillers dont elle était toujours restée la fille reconnaissante ; enfin, elle dut en partir pour revenir à Paris qu'elle ne quitta plus. C'était en l'année 1651, au plus fort de la guerre civile de la Fronde. Elle ne pouvait entrer à sa maison de Saint-Maur ; elle se réfugia avec quatre religieuses dans la capitale, sans savoir où reposer sa tête, quand une dame pieuse, touchée de la ferveur de ces pauvres religieuses, comme elles priaient dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, leur offrit un asile chez elle. Quelques jours après, elles retrouvèrent leurs sœurs de Saint-Maur dans une

petite maison du faubourg Saint-Germain dite du *Bon ami*, en une rue qui conduit au Pré-aux-Clercs proche les Jacobins. C'est ce modeste refuge que Notre-Seigneur avait choisi pour être le berceau de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement.

CHAPITRE VIII

ÉTABLISSEMENT DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU SAINT-SACREMENT CHEZ LES RELIGIEUSES BÉNÉDICTINES.

Le mouvement religieux du XVII[e] siècle porta surtout les âmes généreuses qui y prirent part à honorer Jésus présent dans le sacrement de l'Eucharistie. Les blasphèmes de l'hérésie, les profanations des guerres religieuses et civiles demandaient cet acte de foi et de réparation. Déjà M. de Condren, second supérieur de l'Oratoire, poursuivant le culte du Verbe incarné, recommandé dans sa Congrégation, avait cherché, par M. Olier, à faire du séminaire de Saint-Sulpice, établi en 1642, une société d'adorateurs du Très-Saint-Sacrement ; une confrérie d'ecclésiastiques et laïques de toutes les conditions avait été formée par les soins du même sous le nom de *Compagnie du Saint-Sacrement*. Cette société s'étendit ensuite dans les provinces ; mais les discordes politiques survenues en France la firent supprimer par le cardinal Mazarin.

Pour consacrer cette dévotion d'une manière plus soutenue et plus solennelle, il fallait des victimes volontaires, s'immolant librement pour réparer les outrages faits à la sainte Eucharistie, il fallait un Ordre religieux. En 1624, une princesse de grande piété, admirant la dévotion qu'on avait à l'abbaye Cistercienne de Port-Royal, sollicitait du Pape l'approbation d'une nouvelle institution de religieuses, désirant se consacrer par un vœu solennel à la vénération perpétuelle de cet auguste mystère. Urbain VIII ayant donné cette approbation, on inaugura à Port-Royal même le nouvel institut ; mais l'ennemi de tout bien, jaloux de traverser un mou-

vement devenu irrésistible, faussa l'esprit du nouvel institut par le Jansénisme. Le fameux abbé de Saint-Cyran composa pour la communauté, et publia sous le nom de l'abbesse Agnès Arnaud, un écrit intitulé : *Catéchisme ou chapelet secret du Très-Saint-Sacrement*, dont la conséquence pratique fut d'inspirer pour le Dieu de l'Eucharistie plus de crainte que d'amour, plus d'éloignement que de confiance, à ce point que, sous le prétexte d'honorer davantage le Saint-Sacrement, les religieuses passaient quelquefois des années sans recevoir la communion, et finalement se jetèrent dans la désobéissance la plus formelle envers les évêques et le Souverain Pontife. Mais Dieu préparait sa revanche avec des âmes plus humbles et plus dociles, et qui entendaient mieux le grand mystère de l'amour divin dans la sainte Eucharistie.

Depuis longtemps l'œuvre était annoncée et l'instrument qui devait y servir désigné par des voix prophétiques. La Mère Agnès de Saint-Pierre, qui fonda le couvent des Annonciades de Vaucouleurs, aimait à raconter à ses religieuses qu'un moine bénédictin, mort en odeur de sainteté, avait prédit qu'un jour viendrait, où une religieuse dudit Ordre des Annonciades établirait l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. Les dix règles fondamentales des Annonciades étaient une exhortation à venir honorer, sous la conduite de la sainte Vierge, le Verbe incarné, versant pour nous son sang sur la croix et perpétuant son sacrifice dans le sacrement de l'Eucharistie. Aussi, dès son séjour chez les Annonciades, celle qui fut la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement s'écriait : « On me parle toujours d'oraison et jamais je n'entends parler du Saint-Sacrement. Est-il donc, ou peut-il y avoir un autre moyen, un moyen plus efficace de s'unir à Dieu, que la sainte Eucharistie? La sainte Eucharistie, n'est-ce pas Dieu même?» Un jour, au témoignage du célèbre Boudon, archidiacre d'Évreux, la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, nommée alors Mère Saint-Jean des Annonciades, eut la douleur de voir des hérétiques renverser les saintes hosties d'un ciboire dans une auge de pourceaux. Cet affreux sacrilége qu'elle ne pou-

vait empêcher, fit à son âme une blessure profonde. Au moment même, elle s'offrit à Dieu comme une victime de réparation et lui promit que, si elle le pouvait, elle établirait une maison pour le faire honorer jour et nuit dans le Très-Saint-Sacrement. Le P. Jean-Chrysostome, son directeur, lorsqu'elle entra d'une manière résolue dans une vie plus parfaite de pénitence et de réparation, lui écrivait : « Dieu, par une providence toute spéciale, vous oblige à honorer le Très-Saint-Sacrement avec une dévotion particulière..... Oh! qu'heureuse est l'âme destinée à honorer les états de la vie de Jésus, non-seulement par adoration, mais par imitation et par ressemblance! Il semble qu'il vous appelle à honorer sa vie cachée. Suivez tant que vous le pourrez cet attrait. » Le baron de Renty, célèbre pour sa rare piété et pour les lumières surnaturelles dont il fut favorisé de Dieu, dit un jour qu'il allait s'établir dans l'Église un institut de religieuses qui seraient des âmes d'élite, entièrement consacré à cet auguste mystère. Marie Rousseau, cette marchande de vin que consultaient tous les saints personnages de l'époque, et dont M. Olier a dit : « Il faut que tout le bien qui s'opère aujourd'hui passe, en quelque sorte, par ses mains ; » Marie Rousseau assurait la mère Mechtilde, contre toute espérance, qu'elle aurait le Saint-Sacrement et qu'elle le conserverait toujours. Une autre personne, également d'humble condition, connue sous le nom de la bonne Barbe de Compiègne, dit à M. de Condren, en lui parlant du Très-Saint-Sacrement : « Le temps viendra qu'il y aura des religieuses tout appliquées à l'adorer ; ce seront de véritables réparatrices, mais la chose n'est pas encore prête. »

Un religieux qui vint un jour dire la messe dans la pauvre retraite, où nous avons laissé la Mère Mechtilde à son retour à Paris, lui dit après la messe : «Ma Mère, Dieu veut faire de vous quelque chose de grand pour faire honorer le Très-Saint-Sacrement de l'autel ; réjouissez-vous et vous y préparez ; il me l'a fait connaître à la sainte messe. »

Quelques essais d'Adoration eurent lieu en divers endroits ; on résolut de pousser l'œuvre à Paris en en chargeant la Mère

Mechtilde. Les jansénistes cherchèrent tout d'abord à s'emparer d'elle en assistant sa communauté; mais elle évita le piége et en retira même une insigne bienfaitrice, la comtesse de Châteauvieux, qui fut comme la fondatrice matérielle de l'Institut. Enfin, le 14 août 1652, la révérende Mère Catherine Mechtilde, se séparant de ses sœurs de Rambervillers, acceptait pour elle-même et pour ses compagnes réfugiées au faubourg Saint-Germain à Paris, l'œuvre nouvelle, et bientôt parvenait, en dépit des obstacles, à la constituer définitivement. Dans le même temps la reine, étant rentrée à Paris remis sous l'obéissance du roi, dut, pour s'acquitter d'un vœu, qu'un saint prêtre attaché à Saint-Sulpice avait fait pour elle sur sa demande, employer les premiers actes de son autorité à faire accorder, par l'abbé de Saint-Germain et les magistrats, toutes les permissions nécessaires. Le 25 mars 1653, le prieur de Saint-Germain-des-Prés, de qui les nouvelles religieuses dépendaient, donna la permission d'exposer le Saint-Sacrement, et de ce jour de l'Annonciation, vraiment prédestiné pour la Mère Mechtilde, on fait dater l'établissement de l'Adoration perpétuelle.

La petite demeure où fut inauguré le nouvel Institut n'était qu'une maison de refuge, et ne pouvait pas plus contenir les nouveaux sujets qui commençaient à se présenter, que répondre d'une manière solennelle et convenable au but qu'on s'était proposé. C'est pourquoi on la quitta au mois de janvier 1654 pour entrer dans une habitation mieux accommodée, située rue Férou, toujours au quartier Saint-Germain. Le 12 mars suivant, le prieur de Saint-Germain vint faire la bénédiction solennelle de l'église et de la maison, en présence de la Reine, qui, en sa qualité de principale fondatrice, fit poser la croix au haut de la muraille. La cérémonie se termina par un acte signalé de piété de cette auguste princesse, qui, la torche à la main et la corde au cou, fit, pendant le salut, réparation des outrages commis envers le Très-Saint-Sacrement de l'autel. Dès ce même jour, 12 mars, la Mère Mechtilde et les cinq religieuses qui l'avaient suivie de Rambervillers,

et une de Saint-Nicolas de Verneuil, commencèrent l'adoration perpétuelle, jour et nuit, devant le Saint-Sacrement, se succédant avec ardeur et exactitude. Elles furent nommées les *Filles du Saint-Sacrement*, et ce nom s'étendit à leur quartier; la mère Mechtilde ajouta alors à son nom de Mechtilde la désignation du Saint-Sacrement.

C'est ainsi que l'Institut de l'Adoration perpétuelle fut enté sur l'Ordre de saint Benoît. Quoique la règle bénédictine ne se prête pas d'elle-même à une mission spéciale, elle n'exclut cependant aucune des œuvres conciliables avec l'œuvre première du moine : l'Office divin. Cette règle, précisément à cause de la célébration quotidienne de l'Office divin, s'harmonise mieux qu'une autre avec le culte du Saint-Sacrement. Le prieur de Saint-Germain, Dom Roussel, homme de grande vertu, avait voulu donner à l'Institut naissant une règle particulière; singulier dessein chez un enfant de saint Benoît, et qui révèle cet esprit d'innovation en fait de règles religieuses, dont les plus saints personnages n'étaient pas préservés à cette époque. Mais les Filles du Saint-Sacrement voulurent rester filles de saint Benoît, et gardèrent sa sainte Règle, en y ajoutant, seulement comme développement, des constitutions conformes à leur vie nouvelle de victimes et d'adoratrices du Saint-Sacrement. Elles conservèrent le costume simple et sévère de l'Ordre, et ne crurent pas devoir honorer le mystère du Dieu caché, où il s'est le plus humilié, en adoptant, pour les heures où elles paraîtraient en sa présence, des vêtements somptueux, inexplicables dans leurs formes et leurs couleurs, où l'on cherche en vain un symbole ou une tradition sacrée. La vie de silence, l'abstinence perpétuelle, les disciplines fréquentes, l'obéissance aux supérieurs et la charité, voilà quels furent les ornements que les Filles du Saint-Sacrement portèrent devant le Dieu de l'Eucharistie. A la coule bénédictine elles se contentèrent d'ajouter, pour la porter sur leur cœur, l'image simple de celui qu'elles adoraient dans la simplicité du cœur. Au lieu d'un prie-Dieu, s'élève au milieu du chœur un poteau qui n'a

pour tout ornement que la forme assez fruste convenable à l'objet. C'est là que, recouverte de son voile noir, la corde au cou, chaque religieuse vient à son tour se prosterner et faire la réparation; souvent d'autres l'y accompagnent, attendu que d'une part il y a toujours à ce poteau une suppliante, et que de l'autre toutes les religieuses ont chaque jour une heure d'adoration à remplir.

La tradition bénédictine perdait ici de sa grandeur et de sa simplicité : la Mère Mechtilde y dérogea davantage en changeant dans son Institut la forme du gouvernement de la famille. En cela elle cédait aux malheurs des temps et aux influences de sa première éducation religieuse. Par un souvenir de ce qu'elle avait pratiqué chez les Annonciades, la nouvelle supérieure refusa, pour elle-même et pour toutes les supérieures de ses maisons, le titre de supérieure et d'abbesse, qu'elle déféra solennellement à la sainte Vierge. Il y avait là une intention bien calculée d'honorer la divine Mère du Verbe, et de tenir celles qui gouverneraient dans l'esprit d'humilité; ensuite comme le titre modeste de prieure, emprunté à l'Ordre bénédictin, pouvait plus naturellement cesser d'être perpétuel, et qu'en fait la prieure n'était élue chaque fois que pour trois ans, on prévenait ainsi le danger de recevoir des abbesses du dehors, ce qui était devenu le fléau de la vie monastique. Pour indiquer ces intentions, voici ce qu'en écrivait la Mère Mechtilde à son cher monastère de Rambervillers: « J'ai fait faire une Notre-Dame plus haute, sans comparaison, que moi, tenant son enfant sur le bras droit et de la main gauche une crosse, comme étant la généralissime de l'Ordre de Saint-Benoît, et très-digne abbesse et supérieure de cette petite maison du Saint-Sacrement. Je vous avoue que son abord me fait frémir de joie et de consolation, voyant ma sainte maîtresse prendre possession de son domaine et de tout ce petit couvent. » Elle fit dorer et peindre cette statue, et le 22 août 1654 on la bénit solennellement sous le titre d'Abbesse et de Supérieure perpétuelle. Après quoi la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement lut un acte déclarant que la très-pure et très-immaculée Vierge

Mère de Dieu est élue, choisie pour la très-digne et très-éminente Abbesse et Supérieure perpétuelle de ce monastère ; à quoi on ajouta une déclaration écrite portant qu'aucune religieuse ne pourrait s'approprier la maison, ni y être abbesse ou supérieure perpétuelle ; que les prieures y seront électives, le tout avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques. D'après les constitutions, cette cérémonie de l'élection de la sainte Vierge comme abbesse se renouvelle tous les ans, le dimanche dans l'Octave de l'Assomption, et l'on y chante l'hymne *Te Matrem laudamus.*

La maison de la rue Férou ne se prêtant pas plus que la précédente aux exigences de la vie régulière, les anciens bienfaiteurs, le comte et la comtesse de Châteauvieux, achetèrent non loin de là, rue Cassette, un terrain plus spacieux, et y firent bâtir une église et un monastère régulier. Le 21 mars 1658, fête de saint Benoît, les Filles du Saint-Sacrement s'y transportèrent sans éclat, et le 25, jour prédestiné, eut lieu la bénédiction du nouveau monastère. C'est alors que pour affermir le nouvel Institut on résolut de le constituer en Congrégation, et de le faire ainsi approuver par le Saint-Siége ; mais il fallait pour cela qu'il comptât plusieurs maisons ; on songea donc à faire une fondation à Rouen ; les circonstances d'abord favorables ayant changé, ce fut à Toul qu'eut lieu la première fondation, qui depuis la Révolution est devenu le florissant monastère de Saint-Nicolas-de-Port ; Rambervillers, la maison-mère, devint la seconde fille de l'Institut, en 1666. Le monastère de Notre-Dame-de-Consolation, à Nancy, fut la troisième ; enfin on quitta la Lorraine pour la Normandie, et le cinquième monastère fut établi à Rouen, le jour de la Toussaint, 1677.

C'est peut-être l'occasion de donner un précis historique sur la fondation de ce dernier monastère qui va jouer un rôle principal dans notre histoire. La Mère Mechtilde traita d'abord avec madame de Colbert pour le prieuré de Saint-Louis, et vint à Rouen avec plusieurs de ses filles. Après le contrat signé, la maison fut trouvée inhabitable ; il fallut retourner à Paris et y attendre une occasion plus favorable. Le 10 août 1677, la Révé-

rende Mère fit de nouveau partir pour Rouen quatre religieuses sous la conduite de la mère Anne du Saint-Sacrement, la sous-prieure, pour essayer un nouvel établissement. Après des difficultés enfin surmontées, le jour de la Toussaint, la vénérable Mère vint avec quatre nouvelles religieuses inaugurer les exercices réguliers de l'Institut; l'archevêque accorda les prières des quarante heures pendant trois semaines; le concours du peuple fut immense et la joie universelle. Le jour de l'Immaculée-Conception, la Sainte Vierge fut reconnue pour Abbesse perpétuelle, et quelques jours après, saisie de l'esprit de prophétie, la Mère Mechtilde au milieu du chapitre prédit à ses filles que ce monastère de Rouen serait un jour très-florissant devant Dieu et devant les hommes : « Le bien que vous y ferez, dit-elle, durera jusqu'à la fin des siècles. » Le jour de l'Épiphanie, dans les élans d'amour qu'elle ne pouvait comprimer, elle disait à toutes celles qu'elle rencontrait : « Nous avons vu son étoile, et nous sommes venus pour l'adorer. » Une de ses religieuses l'ayant priée d'expliquer ses paroles, elle lui répondit : « L'inspiration que j'ai eue de venir adorer, et de faire adorer Notre-Seigneur en cette ville, a été mon étoile, et je l'ai suivie. »

Le monastère de Rouen eut néanmoins à subir des épreuves très-pénibles et très-longues que nous mentionnons seulement, parce qu'elles furent un moyen puissant pour rattacher la vénérable Mère à cette maison. Elle l'aima comme l'enfant de sa douleur, et la visita souvent. Après un dernier séjour assez long, comme elle retournait à Paris, ses filles voulurent qu'avant son départ elle acceptât de rester prieure du monastère. qui fut dès lors plusieurs années gouverné immédiatement par une sous-prieure. Logées d'une manière incommode, ce ne fut qu'en 1684 qu'elles se fixèrent définitivement au château de Mathan, où elles restèrent jusqu'à la révolution de 1789. C'est là que se trouve la tour où fut enfermée Jeanne d'Arc, et que la ville vient de racheter des Ursulines, qui y ont été établies aussi par M. l'abbé Cousin.

D'autres fondations ayant suivi non-seulement en France,

mais aussi à l'étranger, comme celle de Varsovie en 1687, les Constitutions furent approuvées, et à la requête de la reine Anne d'Autriche, le pape Innocent XI avait érigé l'Institut en Congrégation ne relevant que du Saint-Siége. Mais en 1694 la vénérable institutrice crut devoir renoncer à son exemption ; le nom de Congrégation fut aboli, et le pape Innocent XII remit chaque monastère sous la juridiction de l'Ordinaire. C'est la forme que l'Institut a gardée jusqu'à nos jours. Néanmoins les liens de charité qui unissent les diverses maisons, le zèle qu'on y témoigne pour connaître l'esprit et les règles données par la vénérable institutrice, ainsi que les observances suivies traditionnellement, conservent entre chacune la charité la plus effective ; on les voit se porter secours, se prêter leurs sujets selon les circonstances, de sorte que se maintient dans l'Institut une véritable uniformité, que les singularités, la déviation ne s'y peuvent établir, et qu'on y sert le Seigneur d'un seul cœur et d'une seule âme.

L'orage de la révolution s'abattit sur cet Institut, qui sans jamais avoir été nombreux jouit d'une grande considération et d'une grande influence dans l'Église. Comme à Rouen, les religieuses dispersées, emprisonnées, persévérèrent non-seulement dans la fidélité à leurs vœux, mais souvent aussi dans l'observance de leurs règles, malgré les difficultés qui les arrêtaient. Le monastère de Toul en fournit aussi de beaux exemples. Rétabli de bonne heure à Saint-Nicolas-de-Port il y est devenu bientôt florissant, et a fait plusieurs fondations. Du monastère de Rouen, outre la fondation de Craon qui occupera la plus grande partie de ce livre, sortit la maison d'Arras, qui sous sa première prieure, la Mère Saint-François-de-Sales, a pris aussi une place d'honneur parmi les monastères de l'Institut, et a envoyé de ses essaims jusque dans l'Allemagne, pour y recevoir aujourd'hui le baptême du feu de la persécution. Nous retrouverons la vénérée Mère St-Louis-de-Gonzague en relation soutenue avec ces grandes prieures d'un esprit si simple, si large, si actif, qu'avec elles la vertu même la plus parfaite semble la chose la plus facile du monde, et que rien

ne s'y oppose plus à l'action de l'Esprit-Saint au dedans comme au dehors. Là on savait donner gaîment, et ainsi plaire à Dieu. *Hilarem datorem diligit Deus.*

La vénérable Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, chargée d'années et de mérites, laissait donc une œuvre nouvelle fondée dans l'Église. Elle avait évincé l'hérésie de ses prétentions à honorer le Dieu de l'Eucharistie, elle substituait à l'esprit d'orgueil, de rébellion, de singularité et de fausse pénitence la vraie adoration de l'esprit et du cœur, dans l'obéissance, l'humilité, la discrétion et l'abnégation. Quatre ans avant sa mort elle fut frappée d'apoplexie, et dès lors sa vie ne fut plus qu'un état de langueur et de souffrance. Aux maladies du corps se joignirent les contradictions du dehors, et au dedans les tentations de dégoût, de sécheresse et même de désespoir ; mais en ce temps même elle fut le plus favorisée des faveurs du ciel. Six semaines avant sa mort elle en annonça la venue prochaine à ses filles, dont la douleur seule, disait-elle, lui faisait peine. Car, ajoutait-elle, je m'en vais à mon Dieu, je m'en vais à mon Père. A ses derniers moments son confesseur lui ayant demandé quelles étaient ses pensées : « J'adore et je me soumets, » répondit-elle, résumant en ces deux mots sa vie entière. Ensuite comme on la priait de bénir ses filles, elle dit en les bénissant : « Toutes me sont et me seront toujours présentes. » C'étaient presque les paroles de saint Benoît dans les adieux touchants qu'il fit à saint Maur ; puis elle dit à son confesseur : « Dites-leur, mon père, qu'elles se jettent avec confiance dans les bras de la sainte Vierge. » Presque aussitôt elle tomba dans une douce agonie, et rendit son âme à Dieu, le dimanche de *Quasimodo*, 1638, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, en la maison de la rue Cassette, et elle fut inhumée dans la chapelle de Saint-Joseph, en l'église du monastère.

Malgré la grande vénération qu'elle a laissée de ses éminentes vertus, non-seulement, depuis deux siècles qu'elle a reçu au ciel sa récompense, elle ne fut pas proposée aux honneurs de la Béatification accordée par la sainte Église ; mais, la révolution ayant détruit la maison où elle avait été inhumée, on

ignore aujourd'hui où reposent ses précieux restes. Elle avait prévu et prédit cette destinée singulière. C'est ce qui faisait dire agréablement à la vénérée prieure de Craon : « C'est une ruse de notre vénérable Mère institutrice, si perdue dans l'amour de l'anéantissement. Je crois bien qu'elle aura demandé à N.-S. d'être ainsi dérobée à la vénération même de ses filles. » Au moins celles-ci ont-elles conservé d'elle nombre d'écrits, dont voici les plus importants qui aient été publiés : 1° *La Journée religieuse*, qui est un développement des *Constitutions*, que Dom Ignace Philibert, abbé de Saint-Vincent du Mans, ensuite prieur de Saint-Germain-des-Prés, rédigea de concert avec la Mère Mechtilde pour le nouvel Institut. 2° *Le véritable esprit des Bénédictines du Saint-Sacrement*, le seul publié du vivant de l'auteur, mais à son insu. Ce petit livre est regardé comme l'œuvre principale de la sainte institutrice. 3° Règlement des offices, et le *Cérémonial*, qui avec la *Journée religieuse* n'ont été imprimés qu'en ce siècle par les soins de la révérende Mère Saint-François-de-Sales, prieure de la maison d'Arras. Il reste d'ailleurs en manuscrit d'autres opuscules, beaucoup de lettres, des entretiens ou conférences spirituelles avec les religieuses, que l'on s'occupe de recueillir dans toute leur authenticité, purgés des éléments étrangers qui peuvent s'y être mêlés.

Plusieurs vies de la vénérable Mechtilde ont été aussi écrites, dont deux sont imprimées : 1° *Vie de la vénérable Mère Catherine de Bar, dite en religion Mechtilde du Saint-Sacrement*, par l'abbé Duquesne. 1775, in-12. 2° Vie de la même (vers 1700), à laquelle est jointe une notice sur la Mère Benotte de la Passion, en allemand. En manuscrit, il y a une vie de la vénérable Mechtilde, par la Mère Marie Bénédicte du Saint-Sacrement, troisième prieure de la maison de la rue Cassette : in-folio de 545 pages. Deux mémoires sur la même, in-4° de 492 pages. Une vie abrégée par l'abbé Bertaut, contemporain et ami de la vénérable Mère, et qui est restée manuscrite, aujourd'hui à la maison de la rue Tournefort ; et beaucoup d'autres. Les deux manuscrits ci-dessus sont conservés à Saint-

Nicolas-de-Port. Il se prépare en ce moment, par les soins des Mères Bénédictines d'Arras, une nouvelle vie de la sainte Institutrice, plus complète, et que ses filles et les personnes pieuses attendent avec une juste impatience.

CHAPITRE IX

ENTRÉE DE MADEMOISELLE DE COSSÉ AU MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINES DE ROUEN.
VISITE DE MADAME DE COSSÉ AU CHATEAU DE CRAON.

1815-1816.

D'après ce que nous venons de dire sur l'Ordre de Saint-Benoît, et l'Institut de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, la nouvelle postulante, mademoiselle Délie de Cossé, avait pu faire ses réflexions, et connaître parfaitement le but où elle tendrait en devenant bénédictine du Saint-Sacrement. L'adoration de Notre-Seigneur, l'affection de la famille transformée et passée dans l'ordre surnaturel, l'immolation et l'expiation pour l'Église, pour la patrie, pour ceux qu'on laissait dans le monde ; telle était la perspective qui s'ouvrait devant elle avec le ciel au bout pour horizon, si elle y poursuivait généreusement sa carrière. Ne connaissant, pour ainsi dire, jusqu'alors comme modèle le plus parfait de la vie contemplative et réparatrice que l'Institut de sainte Thérèse, elle énumérait à son directeur les différents avantages que son âme recherchait ; mais à chaque exemple nouveau qu'elle lui proposait, le bon abbé Cousin lui répondait : « Chez les Bénédictines c'est *pareil* ; » les objections se succédant, il se contentait de répondre : « *pareil*, *pareil*, mon enfant, c'est tout *pareil.* »

Le vœu particulier à l'Institut des bénédictines du Saint-Sacrement, d'adorer perpétuellement, en qualité de victime, Jésus-Hostie en réparation des impiétés et des profanations commises contre la Très-Sainte Eucharistie, fut surtout l'ai-

mant qui attira le cœur de mademoiselle de Cossé, et le captiva aussitôt qu'elle en eut connaissance, par la lecture des constitutions et de la *Journée religieuse* de la vénérable Mechtilde, en sorte qu'elle se sentit fixée au tabernacle de Rouen, sans pouvoir s'en détacher.

La décision était prise, et son directeur, après avoir reconnu lui-même que la postulante cherchait Dieu sans arrière-pensée, et donnait l'espérance d'être un des bons sujets de l'Institut, accorda aussi son consentement. Le vœu que mademoiselle Délie avait fait à Pontoise, lorsqu'elle priait sous le manteau de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, était accompli. Les Bourbons étaient rentrés en France, y apportant la paix et la justice. Elle n'avait donc plus qu'à s'offrir comme victime de propitiation et de réparation en entrant dans un Ordre religieux. Et pourtant, après vingt-quatre ans d'exil et de misère, cette jeune fille des Cossé, en sa vingt-huitième année, dans la plénitude de sa vigoureuse jeunesse, voyait s'ouvrir, par le retour en la patrie, une autre perspective de fortune, d'honneurs, de joies, compensation bien légitime et presque tardive à tant de souffrances. Elle ne considéra tous ces biens que pour les mépriser et les joindre au sacrifice qu'elle allait faire d'elle-même. Au commencement de juillet (1815), elle pria son directeur de disposer le cœur de sa mère, qu'elle n'avait osé affronter elle-même pour lui annoncer une séparation si douloureuse. La comtesse de Cossé, chez qui l'esprit de foi planait toujours au-dessus des sentiments de la nature, assura l'abbé Cousin de son consentement au désir de sa fille; seulement elle regretta que dans une telle circonstance celle-ci n'eût osé épancher son cœur dans le sien, et qu'elle eût laissé à une voix étrangère la mission de lui faire une première initiation. En exprimant ensuite à mademoiselle Délie le bonheur qu'elle ressentait de donner un de ses enfants au Seigneur, elle ne lui tut pas cette réserve, et la vénérée Mère Saint-Louis-de-Gonzague le retint comme une leçon, dont elle usa envers les jeunes aspirantes à la vie religieuse, qui venaient réclamer ses avis. « Ah! disait-elle, je

sais cela par expérience, ne froissez jamais le cœur d'une mère. On ne saurait agir avec trop de délicatesse, afin de ne pas blesser le cœur d'un père et d'une mère, dont on doit même s'efforcer d'adoucir le sacrifice. »

Cela doit s'entendre de la manifestation de la résolution prise touchant la vocation. En général, l'idée de la vocation, l'examen qu'on doit en faire, ne sont pas de la mission des parents, qui n'ont pas grâce d'état sur ce sujet. La vocation vient de Dieu, la discussion s'en fait par le directeur d'accord avec l'aspirant qui, ainsi appelé, approuvé, prend sa résolution. C'est alors que commence le rôle de la famille, qui ressemble à celui qu'elle doit prendre pour l'établissement d'un de ses enfants, si ce n'est qu'il s'agit ici de donner à Dieu ce que dans le cas ordinaire on livre au monde.

Un des plus grands ennuis que dut ressentir la comtesse de Cossé-Brissac de l'entrée subite de sa fille en religion, dut être l'impossibilité où elle se trouvait de lui fournir une dot. Elle n'était pas encore rentrée dans ses biens de famille, et elle ne savait dans quelle mesure elle y rentrerait jamais. Mais pour mademoiselle Délie, c'était la meilleure partie de son bonheur de pouvoir se regarder, dans la maison où elle allait entrer, comme la plus pauvre et la plus inutile de toutes ses sœurs.

Le mois de juillet s'écoula dans les petits préparatifs que nécessitait son entrée en religion. Le 31 de ce mois, conduite par sa mère et par sa sœur, mademoiselle Délie de Cossé-Brissac fit son entrée chez les Mères bénédictines du Saint-Sacrement, en leur monastère de Rouen, rue Bourg-l'Abbé. Cette maison, la sainte fondatrice, la mère Mechtilde du Saint-Sacrement l'avait le plus désirée pour ses filles, et les événements les plus inouïs avaient fini par la mettre en leur possession. Le matin de ce grand jour, la comtesse de Cossé communia une dernière fois au milieu de ses filles, afin que le sacrifice de toutes trois, étant uni à l'offrande qu'allait faire la victime la plus tendre, fût plus parfait et plus agréable à Dieu. Aussitôt après, elles se présentèrent à la porte du mo-

nastère; la séparation fut touchante, mais très-sainte, comme il convenait à une famille depuis longtemps aguerrie pour le sacrifice. La postulante embrassa sa sœur, la compagne de ses longs travaux durant l'exil, regrettant l'absence de son frère Arthus, puis se jetant aux genoux de sa mère, et lui rappelant les peines qu'elle lui avait données en son enfance, elle lui demanda son pardon et sa bénédiction. Et cette digne mère en pleurant bénit sa fille, demandant à Dieu de recevoir, pour le bien de l'Église et le salut de la France, cette victime qui lui était si chère.

Les religieuses Bénédictines accueillirent avec allégresse la postulante, qui fut aussitôt confiée aux bons soins de la révérende Mère Sainte-Cécile, qui avait alors la charge de maîtresse des novices, et un peu plus tard fut nommée prieure du couvent.

Maintenant si nous voulons connaître les sentiments de la postulante, nous pouvons nous en rapporter à ce qu'elle en a écrit elle-même dans des notes précieuses, qui sont heureusement et fidèlement conservées. Dans un épanchement d'amour et de compassion pour Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, elle se parlait ainsi : « *J'ai ardemment désiré de manger cette pâque avec vous avant de souffrir.* O amour éternel de mon adorable Sauveur, vous avez désiré de toute éternité de vous unir à nous ! Dès le premier instant de votre incarnation, vous avez désiré ardemment de manger cette pâque avec nous. Vous avez dit vous-même, ô mon divin Sauveur, que vos désirs étaient d'être avec les enfants des hommes; et la veille du jour où vous devez vous immoler pour notre salut, vous instituez le Très-Saint-Sacrement de votre amour, pour nous unir toujours avec vous. Permettez, céleste époux de mon âme, que je vous sois toujours unie. J'ai eu le bonheur de vous recevoir dans votre adorable sacrement avant de m'arracher des bras de mes chers parents, surtout de ma bonne maman. J'unis ce sacrifice, mon divin Sauveur, à celui que vous avez fait après la Cène, de vous séparer de votre sainte mère et de vos chers disciples où, après avoir chanté un

cantique, vous avez été vous retirer dans le jardin des Olives, pour vous offrir en sacrifice à Dieu, votre Père, pour sa plus grande gloire et notre salut. Je vous offre, ô mon Sauveur, l'entrée que j'ai faite en cette maison, où je désire m'immoler en union avec vous pour réparer les outrages que les hommes, et moi en particulier, nous avons faits à Dieu par nos péchés, et particulièrement ceux que vous recevez dans le Très-Saint-Sacrement. »

Le sacrifice était donc consommé, et il semble que ce ne fut que pour donner sa plus jeune fille en épouse au Seigneur que la comtesse de Cossé eût été obligée de se réfugier à Rouen. A peine les portes du cloître se furent-elles refermées sur la nouvelle venue, que la comtesse fut rappelée à Paris pour y prendre, à la cour de Louis XVIII, la place qu'y méritait la veuve du comte de Cossé, et aussi pour revendiquer les droits de sa famille, compromis par le second mariage de son père, le marquis d'Armaillé, avec mademoiselle de Moncriff, grâce à laquelle il avait été sauvé pendant la terreur. Il s'était marié avec sa libératrice, lui avait déféré tous ses droits sans presque rien réserver pour sa fille, la comtesse de Cossé, en exil avec ses trois jeunes enfants. Après quelques discussions la veuve du marquis, mort en 1805, transigea avec la comtesse, et celle-ci rentra dans la possession de ses droits moyennant quelques concessions assez considérables.

Mademoiselle Délie, introduite au noviciat, trouva le monastère tel que le lui avaient fait connaître ses entretiens avec le pieux aumônier, et les relations qu'elle avait eues avec les religieuses depuis plus d'un mois. Il n'y avait rien là qui pût flatter la nature ou même adoucir le sacrifice. La maison était pauvre, mal distribuée pour l'observance, au point qu'on n'y avait pas encore rétabli la clôture régulière. Bien plus, les religieuses elles-mêmes n'avaient encore pu reprendre l'habit de l'Ordre. Et parmi elles il ne fallait chercher aucun de ces beaux noms qui faisaient autrefois, aux yeux du monde, l'ornement des cloîtres. Nous avons déjà dit que des religieuses de cette maison venaient de la quitter et avaient

fait une fondation à Arras. La postulante, dont la délicatesse native pouvait remarquer ce qui manquait à cette maison, n'y considérait que la charité avec laquelle on l'avait reçue gratuitement, disait-elle, uniquement pour l'aider à sa conversion. Ce qui lui inspirait surtout plus de vénération, était de se voir appelée à prendre sa place avec ces saintes filles, qui avaient confessé la foi dans les cachots et bravé l'échafaud.

Ces âmes généreuses et fidèles, à l'exemple de leur vénérable institutrice, la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, avaient horreur de tout ce qui sentait la nouveauté ou l'hérésie; leur règle était sévère, mais elles l'observaient sans rigorisme, et à l'égard de la réception des sacrements et des dévotions chères à l'Église, elles se tenaient en garde contre les pratiques restreintes patronnées par les jansénistes et les directeurs spirituels de leur école. Saint Benoît, dont la règle est empreinte d'une si grande liberté d'esprit dans les rapports de l'âme avec Dieu, y était l'objet d'un culte filial; mais les livres des réformateurs modernes de son Ordre, pour avoir paru dépasser la mesure de discrétion, étaient regardés comme suspects et interdits parmi elles. C'est là aussi l'esprit de la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement.

Elle eut en Normandie à réformer un monastère, où la Prieure avait interdit à ses religieuses toute lecture, toute occupation intellectuelle, les condamnant à des travaux manuels sans relâche. On comprend à quel état d'esprit et de cœur en étaient venues ces pauvres filles. Ce ne fut pas sans peine que la prudente Mère put rendre l'action à leurs esprits atrophiés à ce régime, que le huis-clos substitué à la clôture peut seul permettre d'exécuter.

Notre chère postulante, qui n'avait d'autre ambition que de se consacrer à l'adoration de Notre-Seigneur et aux services de ses sœurs, vit bientôt que ses désirs seraient facilement comblés dans le monastère. Mais pour arriver au but proposé il lui fallut soutenir l'épreuve intérieure qui ne lui fut pas refusée. « J'adore, ô mon Sauveur, s'écriait-elle dans le fort de la tribulation, j'adore la tristesse intérieure que la vue de nos péchés

et des peines que vous deviez souffrir vous causa, lorsque le visage prosterné contre terre vous vous écriâtes : mon âme est triste jusqu'à la mort; mon Père, faites que ce calice passe sans que je le boive; néanmoins que votre volonté, et non la mienne, soit faite. Je vous offre, en union avec votre sacré Cœur affligé, toutes les peines intérieures, tristesses, ennuis, dégoûts et la peine que je ressens de toutes les tentations qui semblent m'accabler depuis le jour où je suis entrée dans cette sainte maison, que je regarde comme le jardin des Olives, où je désire souffrir avec vous, mon Sauveur.

« Permettez-moi de lever les yeux, et de m'écrier dans le temps de la tentation : mon Dieu, mon Père, faites que ce calice passe loin de moi ; mais que votre sainte volonté soit faite, et non pas la mienne. Si vous voulez que je le boive, ne permettez pas que je vous y offense. Faites-moi la grâce de me ressouvenir en tout temps et en tout lieu que je suis unie avec vous dans le Jardin des Olives, comme une victime destinée à être immolée avec vous et pour vous. Et comme votre sacré Cœur a été abîmé de douleurs pour mes péchés, pénétrez-moi, divin Sauveur, d'une vive et amère douleur, à la vue de mes péchés et de ceux de tous les hommes, et que ma consolation soit dans les larmes et la pénitence.

« Céleste époux de mon âme, abandonné de Dieu votre Père, suant sang et eau dans votre pénible agonie, privé de consolation de la part de vos disciples qui étaient endormis, ah! que je vous adore et vous aime! Je me soumets pour l'amour de vous à tous les abandons, ennuis, tentations, peines intérieures, quels qu'ils puissent être. Je vous dirais presque : je les désire et les crains en même temps. Il me semble vous entendre dire : N'avez-vous pas pu veiller une heure avec moi? Que ne puis-je être toujours avec vous dans le jardin des Olives, qui est le tabernacle où vous vous immolez sans cesse! »

Aux épreuves intérieures vinrent se joindre celles du dehors. La nouvelle victime, dans ces rencontres pénibles, s'était tournée vers son divin fiancé, et lui avait dit avec reconnaissance et amour : « Vous me permettez, divin Jésus, par votre

exemple, de chercher quelques consolations dans les personnes que vous avez établies pour me conduire. Vous avez gardé pour vous toute la peine, mon Sauveur; je vous adore, baigné dans votre sueur de sang, vous qui n'avez pas refusé d'être soutenu et encouragé par un ange, et qui avez accepté le calice d'amertume qui vous était présenté, pour réparer la gloire de Dieu votre Père, et pour satisfaire pour nous, pauvres pécheurs.»

Fortifiée par la prière, et encouragée par l'exemple du Seigneur, elle allait trouver la maîtresse des novices, et lui ouvrait son cœur, avec la simplicité d'un enfant. Dieu ne tarda pas à récompenser cette confiance, en lui inspirant pour sa maîtresse une affection qui lui rendit facile de triompher des épreuves. La révérende Mère Sainte-Cécile était d'ailleurs bien digne de cette confiance. Née à Rouen sur la paroisse de Saint-Maclou, ses parents lui firent dès sa plus tendre jeunesse apprendre la musique religieuse sous la conduite du fameux Broche, organiste distingué. Ses succès la firent nommer organiste à la paroisse de Saint-Godard, où elle prit un engagement, jusqu'à l'âge de vingt ans. Néanmoins dès sa seizième année, la voix du divin époux avait parlé à son cœur plus fort que les sons de l'harmonie, et elle avait été admise au monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement. Elle y fut l'organiste de la maison, et sans doute pour cette raison, reçut en religion le nom de la douce patronne de la musique, sainte Cécile. La révolution la trouva préparée à tous les sacrifices par la pratique déjà longue des austérités du cloître; aussi lorsque vinrent les jours mauvais, où il fallait se cacher ou vivre dans les prisons, elle fut pour la communauté une précieuse ressource par la prudence et la sagesse de ses conseils, en même temps que sa gaieté et sa bonne humeur inaltérables soutenaient les courages et faisaient oublier toutes les peines; sa foi lui fournissait toujours le trait qui réjouit l'âme et la dispose au sacrifice. Aussi Dieu lui avait accordé un don spécial pour gagner les âmes, et les attirer à l'amour de Notre-Seigneur.

Telle était cette sainte maîtresse que Dieu avait donnée à la nouvelle postulante pour la diriger et la consoler. Si celle-ci s'ouvrait à elle avec une confiance toute filiale, la mère de son côté aimait tendrement une enfant si éprouvée. Souvent elle la prévenait, devinant à l'air de son visage ses angoisses intérieures. Cette tendresse mutuelle devint cependant plus tard une tentation délicate pour la novice, et quand elle fut devenue aussi mère d'une famille spirituelle, voici ce qu'elle en disait pour prévenir ses filles contre un entraînement trop naturel : « Croyez-en mon expérience ; j'aimais beaucoup ma Mère maîtresse, et il me semblait que j'avais toujours besoin d'elle. La règle ne s'y prêtait pas toujours ; mais la charité est au-dessus de toutes les règles, et je connaissais la charité de ma mère. Alors du plus loin qu'on pouvait être aperçu, on composait son visage, on affectait un petit air languissant et abattu ; la bonne Mère s'y laissait prendre infailliblement, et croyant sa novice en proie à quelque tentation de découragement, elle l'emmenait aussitôt dans sa cellule, où la novice savait à merveille prolonger les séances. Notre Seigneur ne tarda pas à punir ces petits stratagèmes. Il est jaloux de la perfection des âmes, et il ne souffre pas que le cœur soit partagé par une affection qui ne sait pas se régler sur l'obéissance. Il me fit sentir ma faute par des reproches très-vifs, et il fallut promptement renoncer à des pratiques si peu religieuses, sous peine de ne plus trouver la paix du cœur et l'amour de l'époux. »

Au reste, ce n'était pas trop de la vigilance et de l'affection de la maîtresse des novices pour aider ses filles à se tirer à leur honneur des épreuves du noviciat. A Rouen, les épreuves du noviciat étaient très-sérieuses, et si l'on savait user envers les postulantes des égards et des délicatesses nécessaires, on n'en abusait pas. On comprenait, avec la vénérable Mère Mechtilde, que chez les bénédictines du Saint-Sacrement la vertu doit avoir quelque chose de plus fort et de plus viril. On y prenait à la lettre l'injonction de saint Benoît ; bien mieux, on prolongeait le temps du postulat et du noviciat au delà

du temps prescrit par la sainte Règle et par les constitutions mêmes de l'Institut. Donc on éprouvait, on reprenait, on s'appliquait à rompre la volonté, et à détruire tout retour ou attachement au sens propre ; les postulantes étaient employées aux ouvrages les plus bas et les plus pénibles, comme balayer, aider à la cuisine, opérer le nettoyage de la maison, en un mot se faire joyeusement les servantes des religieuses. Le premier emploi qui fut donné à mademoiselle Délie de Cossé-Brissac fut de balayer les cabinets, et de nettoyer les chandeliers et mouchettes de la communauté. Longtemps elle s'acquitta de ce soin, heureuse de ce que l'on voulût bien lui donner le dernier office dans la maison du Seigneur, et elle le remplissait avec une attention et une joie inexprimables.

Parmi les bienfaits que lui offrait le cloître, elle y aimait le silence. Après de longues années dépensées dans les œuvres extérieures de la charité, elle sentait le bonheur d'une vie de recueillement où l'âme se trouve seul à seul avec Dieu. Toutefois avec son caractère vif et enjoué le silence n'était pas sans mérite. Dans la belle prière de son postulat, où nous avons déjà fait remarquer les sentiments qui animaient son âme avide de sacrifice, elle disait : « On vous envoie à Hérode, mon céleste époux, je vous y accompagne en esprit, et j'adore le profond silence que vous y avez gardé, quoiqu'il semble qu'une parole aurait été utile selon la prudence humaine. Je vous en prie en grâce, mon Dieu, faites que je ne rompe jamais le silence. Si quelquefois vous permettez que je sois obligée de parler aux heures de silence, faites que ce soit la seule nécessité, l'obéissance, ou la plus pure charité qui m'y oblige, puisque vous avez préféré passer pour folie, ô Sagesse éternelle, plutôt que de dire une parole qui n'aurait pas eu pour but la gloire de Dieu. »

La charité était surtout en grand honneur au monastère. On y conservait un usage extrêmement touchant, fidèle expression de l'esprit de famille que le saint patriarche Benoît avait dès le principe inspiré à ses enfants. Les anciennes Mères

recevaient comme consolation (*solatium*, selon la belle expression de la sainte Règle) une des plus jeunes sœurs, chargée de les servir et de les récréer, et qui, en retour, recevait des notions sur les usages et traditions de la maison. Or il y avait alors à Rouen plusieurs anciennes religieuses, vénérables par les combats qu'elles avaient soutenus pour la foi, mais très-affaiblies par l'âge et les infirmités. Une surtout, qui pour ces raisons réclamait plus de soins, fut celle que notre postulante obtint de servir. Installée près de sa pauvre vieille Mère, elle s'attacha à lui rendre tous les bons offices, balayant sa cellule, pourvoyant à ses besoins et soulageant ses infirmités. Celle-ci, de son côté, persuadée qu'une postulante d'un grand nom et de noble famille avait besoin d'humiliations, se donna la mission de la former à l'humilité et à l'obéissance monastiques, lui donnant ordres et contre-ordres, la réprimandant, lui faisant faire et défaire jusqu'à cinq et six fois les plis d'une serviette. La novice faisait en vain de son mieux, peut-être pour faire plus mal, et l'impitoyable zélatrice ne pouvait voir que la nature quelque peu surmenée laissait échapper des larmes, car sa fidèle servante ne lui présentait jamais qu'un visage gai et content, mais seulement après avoir offert ces mécomptes de sa bonne volonté au divin Maître. Elle y acquérait des mérites et s'y fortifiait dans sa vocation, bien que l'on puisse considérer ces exigences de la vieille religieuse comme une illusion et une fausse intelligence de la charité, unie peut-être à quelque peu de bonne opinion de son propre sens.

L'épreuve lui vint encore d'un autre côté. Dans l'observance rien ne lui était plus cher que l'Office divin. Elle aimait le chant et possédait une voix mâle et sonore qui promettait d'être d'un grand secours pour le chœur. Mais cette fois il fallut la dompter, sous la direction d'une ancienne qui, à raison de son âge, avait dû résigner les fonctions de chantre, mais en avait gardé les susceptibilités. Celle-ci, par zèle pour l'Office divin, et aussi par un besoin de sa nature d'artiste, ne pouvait entendre une note fausse ou une voix tant soit peu discordante, sans bondir aussitôt et venir la corriger. Un bon

coup de poing sur l'épaule faisait l'affaire, et avertissait la délinquante, qui s'en était déjà bien aperçue toute seule, de ne pas recommencer; et dans le chant comme dans la psalmodie, la voix dominante de mademoiselle Délie la signala plus d'une fois aux animadversions sensibles de la chantre émérite, et lui donna l'occasion de s'exercer aux humiliations publiques, peut-être pour vouloir trop bien faire.

Malgré ces épreuves que la situation rendait incessantes, la bonne volonté de la postulante persévérait, ou plutôt y trouvait-elle une raison de dompter ses défauts et de vaincre la nature. « Les sacrifices, disait-elle depuis, se faisaient néanmoins gaiement dans notre noviciat. Il y avait même cette joie enfantine que donne la paix du cœur; les récréations étaient pleines d'enjouement; on y riait, on y plaisantait avec la gaieté de petits enfants. »

Pendant l'année de son postulat, Dieu ménagea à mademoiselle de Cossé une grande consolation. Son frère Arthus venait seulement de rentrer en France. A peine arrivé à Paris, après quelques jours donnés à sa mère et à sa sœur Camille, il s'était empressé d'aller revoir sa chère Délie. Sa foi ne s'effrayait pas de la retrouver dans un monastère ; il était assez chrétien pour comprendre qu'elle était heureuse, et que son bonheur pourrait s'étendre à toute sa famille. Nous devons ajouter qu'il avait une mission de la part de madame de Cossé. Jusque-là mademoiselle Délie n'avait rien donné au monastère, et la famille même n'avait pu prendre d'engagement; or M. Arthus apportait avec lui le premier paiement d'une pension annuelle. Madame de Cossé avait commencé à rentrer dans une partie de ses droits, et c'est sur cette part qu'elle avait prélevé la pension de sa fille.

M. d'Armaillé de Saint-Amadour s'était fait mettre en possession du château de Craon pour le rendre à ses véritables propriétaires, la comtesse de Cossé, fille unique du marquis d'Armaillé, et ses enfants. Dès qu'elle le put, madame de Cossé s'était mis en rapport avec les anciens fermiers, surtout avec le dévoué Denuault, qui lui rendit un compte

exact de l'état des lieux. Ce fut à la suite de ces renseignements que dans les premiers jours qui suivirent l'entrée de mademoiselle Délie au monastère, la comtesse et sa fille aînée firent le voyage de Craon. Les honnêtes familles du pays ne confondaient pas avec son père la fille du marquis d'Armaillé. Elles se rappelaient les récits que leur avaient faits de la charité de la comtesse les bons paysans vendéens de Gonnord, qui après la tourmente révolutionnaire étaient venus à Craon pour y rendre l'hommage de leur reconnaissance à leur bienfaitrice, madame de Cossé. Quand celle-ci enfin put revoir l'antique demeure de sa famille, elle y avait été précédée du souvenir de ses bienfaits et du renom de ses vertus. Aussi son entrée fut presque un triomphe.

Lorsqu'on la vit se diriger vers le château, la population entière la suivit avec un respect mêlé d'une sympathique douleur. C'est qu'en effet de la maison paternelle il ne restait plus que les murailles, tout avait été pillé: tableaux, meubles, riches tentures, tout avait disparu. On avait enlevé jusqu'aux portes et fenêtres. Sous les yeux de la foule nombreuse, la comtesse de Cossé et sa fille visitèrent avec émotion tant de ruines. Après avoir tout parcouru, elles étaient descendues aux cuisines du château. Au-dessus de l'immense cheminée elles aperçurent un grand crucifix d'ivoire : de tant de richesses réunies autrefois dans cette noble demeure, c'était le seul trésor qui restât. Tombant aussitôt à genoux, et adorant la main divine dans cet événement imprévu, elles se sentirent consolées et dédommagées de posséder l'image de celui qui, après comme avant, toujours était resté leur Dieu. Le crucifix fut recueilli pieusement et dès lors conservé comme le palladium de la famille. Plus tard M. Arthus de Cossé s'étant vu obligé de vendre ce château, le crucifix, souvenir précieux de la famille, fut conservé. Lorsque mademoiselle Délie de Cossé, devenue la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, vint fonder un monastère bénédictin à Craon, mademoiselle Camille, alors dépositaire du crucifix, le remit à sa sœur, attendu que dans la famille personne n'avait mieux compris et

suivi les leçons de la croix. Depuis ce jour il est resté l'objet d'un culte touchant dans le monastère de Craon. Lorsqu'une jeune fille est sur le point de revêtir le saint habit de la religion, on lui remet d'abord entre les mains le crucifix du château, comme pour lui montrer dans ce souvenir de la vénérée Mère avec quel amour pour Jésus, et Jésus crucifié, il faut dédaigner toutes les richesses du monde.

Ce crucifix, d'un fort beau travail et d'une seule pièce, a la forme, il est vrai, de ceux dont les bras sont élevés et rapprochés l'un de l'autre, et qui semblent ne pas vouloir embrasser tout le monde. Aussi ce type fut choisi comme un symbole par le jansénisme, qui voulait restreindre si durement la miséricorde du Sauveur. Ici ce fut peut-être la forme de la matière première, l'ivoire de l'éléphant, plutôt qu'une pensée de sectaire, qui détermina l'artiste. La vénérée Mère le regrettait vivement; néanmoins, à raison des souvenirs et de sa conservation presque miraculeuse, il est resté à la place d'honneur dans le cabinet de direction de la Prieure, où la vénérée Mère l'avait placé, afin de l'avoir toujours sous les yeux.

Ce premier séjour de la comtesse de Cossé à Craon ne fut pas long; il ne restait pas à son château un appartement où il fût possible de passer la nuit. Elle dut avoir recours à la généreuse hospitalité d'un ami de la famille, l'abbé Hourbine, curé de Dénazé, qui l'accueillit elle et sa fille, avec les deux demoiselles russes qu'elle avait amenées en France, mademoiselle Augusta Meuninger, nièce d'un ministre protestant, et mademoiselle Charlotte Frubuss, dont nous aurons occasion de reparler plus tard. La comtesse, en repartant pour Paris, laissa ces deux demoiselles confiées au curé de Dénazé. Ordre fut donné aux ouvriers d'activer la restauration du château, mais avant tout de réparer la chapelle; car ces dames avaient hâte de revenir bientôt. Elles emportaient avec elles le désir souvent exprimé de revoir Craon et ses habitants.

CHAPITRE X

VÊTURE. — NOVICIAT.

1816-1817.

Cependant à Rouen, mademoiselle Délie de Cossé poursuivait son postulat avec courage ; les nouvelles qu'elle recevait de sa mère et de sa sœur la remplissaient de joie : elle était heureuse d'apprendre l'accueil que leur avait fait la ville de Craon, le dévouement de leurs anciens fermiers, le respect bienveillant de la population. Mais rien de tout cela n'affaiblit sa résolution, ni ne fit naître un regret ; au contraire, malgré les épreuves de tout genre qu'elle avait eu à supporter depuis son entrée dans le cloître, chaque jour augmentait ses désirs en la rapprochant du but.

Selon les coutumes et règles de l'Institut, après quelque temps passé au monastère sous les habits séculiers, la postulante est admise, si elle en est jugée digne, à recevoir le saint habit de la religion, sous lequel durant une année entière elle devra encore et même plus rigoureusement être exercée comme novice avant sa profession. Or une année de postulat allait finir le 31 juillet 1816 : le 3 juillet, le chapitre se réunit, et après une courte et facile délibération, mademoiselle Délie de Cossé fut admise à recevoir le saint habit religieux qu'elle avait si ardemment désiré. L'archevêque de Rouen ayant été prévenu, ainsi qu'il convenait, de cette décision du chapitre, fit répondre qu'il se réservait, contre son ordinaire, le droit de présider la cérémonie. Ce prélat était alors le cardinal Cambacérès. Il devait toute sa fortune à son frère, qui avait

partagé le consulat avec Bonaparte. A part quelques actes de faiblesse dans des circonstances difficiles, il porta sa dignité d'une manière très-honorable, et ne manqua pas du zèle qui convient à l'évêque d'un grand diocèse. Il eut toujours en particulier une grande estime pour les bénédictines du Saint-Sacrement : souvent il les visitait, se plaisant à les interroger et à les instruire. Mais, depuis l'arrivée de mademoiselle de Cossé, il sembla devenir plus assidu. On a conservé au monastère de Rouen le souvenir de ces visites, qui chaque fois faisaient ressortir davantage l'humilité de la jeune postulante. S'il l'interrogeait sur ses souvenirs du temps où son père était à Versailles ou auprès de Louis XVIII, elle répondait avec modestie et en peu de mots, pour éviter de s'étendre sur ce qui pouvait rappeler les grandeurs du monde.

La cérémonie de la vêture avait été fixée au 11 juillet, jour où l'Église de France, et autrefois presque tout l'Ordre monastique, fêtait la translation du corps de saint Benoît, le patriarche béni des moines de l'Occident, transporté du mont Cassin à l'abbaye de Fleury, depuis Saint-Benoît-sur-Loire. La comtesse de Cossé retenue à Paris voulut néanmoins prendre part en quelque manière à la solennelle fête des fiançailles de sa fille : elle lui envoya une riche parure de noces comme la portaient les jeunes filles de la cour en la solennité du mariage. Cette parure, qui ensuite fut doublement consacrée en devenant un ornement d'église, devait aussi, dans la pensée de la pieuse mère, servir à sa fille d'un dernier avertissement, et lui rappeler les honneurs et les joies qu'elle allait sacrifier à la gloire de devenir la fiancée de Jésus-Christ. Le comte Arthus de Cossé fut dans la circonstance le représentant de la famille. Il offrit à sa sœur chérie un magnifique bréviaire en huit parties, qui est conservé comme un des plus précieux souvenirs de la vénérée Mère ; un chapelet antique, orné de médaillons et de reliques, et qui devait être le plus beau joyau de sa parure religieuse, car la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement avait ajouté à l'ancien costume bénédictin un chapelet, en souvenir de sa première profes-

sion, chez les Annonciades, et en signe de sa vénération singulière pour la sainte Vierge, seule abbesse de chacune des maisons de l'Institut.

Nous venons de voir les attentions de la famille pour cette circonstance; il convient de connaître aussi celles qu'y apportait la bonne Mère maîtresse pour sa fille adoptive : ces petits détails réjouissent le cœur, parce qu'ils viennent du cœur. On vit donc la postulante s'avancer vers l'autel, richement parée d'une robe de moire blanche, portant sur la tête une toque de velours blanc, selon la mode de l'époque, ornée de plumes et de dentelles, que la révérende Mère Sainte-Cécile, qui avait plus de connaissance des lois de l'amour divin que de celles de l'élégance du monde, avait tant et si bien prodiguées que M. Arthus, de sa nature très-indulgent, ne put s'empêcher d'en faire la remarque à sa sœur, lui disant : « Qu'est-ce donc qu'on t'avait mis ce matin sur la tête, je t'ai trouvée arrangée comme un paquet? » La bonne vieille Mère n'avait pas eu que cette seule inspiration un peu extraordinaire. Très-fière d'avoir à présenter au Dieu de l'Eucharistie une victime qui par droit de famille avait rang à la cour, elle s'imagina qu'en cette circonstance elle devait remplacer le cérémonial ordinaire par celui de la cour, et prescrivit à la récipiendaire les trois grands saluts d'ordonnance lorsqu'on approche du trône du Souverain, et qu'elle devait accomplir lorsqu'elle se présenterait à la grille, en face du Saint-Sacrement, et devant Son Eminence le cardinal-archevêque. Mademoiselle Délie trouvait bien la chose un peu étrange, mais en enfant plus que jamais docile et obéissante, elle se préparait à faire ses grands saluts, quand heureusement pour elle, la révérende Mère prieure, Marie-de-Jésus, instruite à temps de la chose, en arrêta l'exécution, prenant affectueusement la main de la nouvelle fiancée à son entrée au chœur, et lui disant bas à l'oreille : « Ce n'est pas pour blâmer votre Mère maîtresse, ses intentions sont bonnes; cependant nous nous contenterons du cérémonial bénédictin. »

Assurément le jour, la circonstance ne réclamaient rien

que ce qui était consacré par les prescriptions monastiques si belles, si touchantes, si remplies de sens et d'instruction. Ce 11 juillet 1816, pour la première fois depuis la Révolution, toutes les religieuses professes du monastère de Rouen reprenaient le saint habit de l'Ordre, qu'elles avaient été contraintes de quitter pendant les mauvais jours, et que le gouvernement impérial ne leur avait pas permis jusque-là de revêtir; mais, à la sollicitation de madame de Cossé auprès de la cour, l'interdit de la Révolution fut levé, et le cardinal pût procéder à la cérémonie selon les rites de l'Église. La joie était universelle; et, pour ces vénérables anciennes, c'était comme une renaissance de se revoir, après une si longue privation, de nouveau sous les livrées de la sainte religion. Elles pourraient s'appliquer à elles-mêmes ce qu'elles allaient entendre dire à la nouvelle postulante.

Quoique le cérémonial rédigé par la vénérable Mechtilde n'eût pas encore été imprimé, l'attachement qu'on avait à Rouen pour l'Institut fit qu'on s'y conforma le plus exactement possible. Aussi suivrons-nous sans crainte de grave erreur ce cérémonial dans le récit de la vêture et de la profession de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague.

La foule attendait, contemplant ce spectacle avec une pieuse curiosité. Tout à coup à un signal donné, le chœur des vierges s'ébranle au chant de l'antienne: « Vierges prudentes, préparez vos lampes; voilà l'époux qui vient, sortez au-devant de lui. » Elles vont au-devant de la future épouse du Christ. Arrivées auprès de la petite cellule où mademoiselle de Cossé prie et attend, toutes ensemble s'arrêtent. Alors la Prieure s'avance seule et dit à la postulante : « Ma fille, voici l'époux qui vient au-devant de vous: voulez-vous le suivre? » A ces mots celle-ci répond : « Ma très-révérende Mère, je le désire de tout mon cœur. » Prenant alors avec une confiance de fille la main de sa mère, elle suit en chantant avec ses sœurs les paroles du Psalmiste, qui lui promettent la Jérusalem céleste dont le cloître est le vestibule : « Je me suis réjouie à la parole qui m'a été dite : nous irons en la maison du Seigneur. »

Placée devant l'autel, elle y entendit la messe dite par le cardinal, et, après qu'elle eût reçu de sa main l'auguste sacrement, le touchante fonction de sa vêture commença.

L'hymne où l'Esprit saint est invoqué pour cette solennelle circonstance étant achevée, la postulante vint se prosterner à genoux devant la révérende Mère prieure, qui lui dit : « Ma fille, que désirez-vous ? » Mademoiselle de Cossé répondit avec fermeté : « Ma très-révérende Mère, pressée d'un désir très-ardent de me consacrer à Dieu en qualité de victime de Jésus-Christ immolé sur l'autel, et de consommer ma vie dans l'adoration du Très-Saint-Sacrement, sous la règle de saint Benoît, je vous demande humblement le saint habit. » La révérende Mère prieure reprit : « Je vous accorderai volontiers votre demande, si vous croyez pouvoir mener la vie d'une vraie victime du Très-Saint-Sacrement. — Je l'espère, dit la postulante, appuyée sur les bontés infinies de mon Sauveur Jésus-Christ. » A quoi la Prieure répondit : « Je le prie de vous en faire la grâce. » Comme le cardinal devait lui-même être l'instrument de cette grâce que la postulante sollicitait, et qu'il tenait à constater avec quelle liberté et quelle volonté elle réclamait l'habit religieux, bien qu'il ne s'agît pas encore d'un vœu, mais seulement d'une épreuve de la vie religieuse, elle vint se prosterner également à ses pieds, et il lui dit : « Ma fille, persistez-vous dans la demande que vous venez de faire à la Mère prieure ? » Et mademoiselle de Cossé, d'une voix plus ferme encore que la première fois, témoigne de nouveau sa résolution de consommer sa vie dans la pénitence, et de se dévouer comme victime et adoratrice de Jésus en son Sacrement.

Après cette réponse, on vit s'avancer deux religieuses tenant sur leurs bras, l'une la croix, l'autre la couronne d'épines. A cette vue, la postulante chante à son chaste époux : « Très-doux Seigneur Jésus-Christ, par la vertu de votre très-sainte passion, recevez-moi au nombre de vos victimes. » Le chœur de son côté répond : « Venez, venez, épouse du Christ, recevez la couronne que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. »

Et en même temps la Prieure lui pose la couronne sur la tête, et lui met sur les bras la croix. Portant ces précieux insignes, elle unit sa voix à celle de ses compagnes, et chante ces paroles : « J'ai choisi d'être méprisée dans la maison de Jésus-Christ mon Dieu, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs. » Alors la postulante se déroba aux regards, emportant avec elle la croix et la couronne d'épines. Cependant le chœur continuait à chanter; il n'avait pas fini que la noble fiancée rentrait au chœur, mais combien changée de ce qu'elle était : la moire, la riche coiffure ont disparu, ses cheveux flottent épars sur ses épaules, et la couronne d'épines est leur seul ornement. Elle est revêtue d'une sorte de robe blanche unie, et par-dessus un long voile de mousseline, formant comme un manteau, l'enveloppe presque entière. Dans cette parure étrange, elle rappelle la robe blanche qu'Hérode fit mettre au Sauveur par dérision, comme à un fou. Pendant son postulat, en méditant sur la passion du divin Maître, mademoiselle de Cossé répétait souvent : « O mon céleste Époux ! on vous renvoie à Hérode, je vous y accompagne en esprit et j'adore le profond silence que vous y avez gardé. Vous avez préféré passer pour folie, ô Sagesse éternelle ! plutôt que de dire une parole. Je vous adore, méprisé de votre propre peuple, qui perd en un instant toute l'estime que vous lui aviez inspirée par votre sainte vie. Je vous demande humblement l'amour du mépris. » Aujourd'hui sous ce vêtement, symbole de la folie, elle est heureuse de se voir assimilée à son divin fiancé; elle embrasse avec amour la folie de la croix, et pour l'exprimer encore d'une manière plus vive, elle en porte l'image dans ses bras.

A son entrée, elle fut accueillie par la joyeuse antienne que saint Benoît donne à ses enfants comme le chant de l'hospitalité : « O Dieu ! nous avons reçu votre miséricorde au milieu de votre temple. » En effet, un nouvel hôte au foyer domestique, une nouvelle sœur dans la famille, une nouvelle victime aux pieds de l'autel, c'est la miséricorde de Dieu assurée à la terre. Cependant la nouvelle sœur à son tour chante le mépris qu'elle a fait du monde, et l'amour de son époux :

« Le royaume du monde, dit-elle, et tout l'ornement du siècle, je les ai méprisés pour l'amour de Jésus-Christ, mon Sauveur, que j'ai vu, que j'ai aimé, qui a reçu ma foi, et ravi mon amour. » Il ne restait plus qu'à donner à cette généreuse sœur la forme extérieure du renoncement complet qu'elle venait de faire, et de prendre celle des victimes dont elle va devenir la compagne.

D'abord la révérende Mère prieure lui coupe les cheveux : en renonçant à toutes les vanités de la terre, elle ne doit plus avoir, selon le mot de l'Apôtre, que le Seigneur Jésus pour ornement de sa tête. Le prélat bénit solennellement les habits de religion, la ceinture, le voile blanc des novices, qui lui sont aussitôt imposés par la Prieure. La robe, par sa couleur sombre, est un vêtement de deuil et de renoncement au monde. Le scapulaire, qui recouvre le corps en avant et en arrière, est comme un bouclier qui protége contre les attaques de l'ennemi; la ceinture est le symbole de la chasteté et de l'obéissance; le voile enfin, signe de modestie et de réserve, rappellera à la novice ce voile d'opprobres que les bourreaux jetèrent sur la face du Sauveur dans sa passion, et sa couleur blanche signifiera avec quelle candeur les novices doivent faire leurs premiers pas dans la vie religieuse.

Pendant que s'accomplissent ces cérémonies, qui font la partie principale de cette auguste fonction, le chœur des religieuses, interprétant à la façon des chœurs dans la tragédie antique les pensées et les sentiments de la nouvelle sœur, chante les belles antiennes que l'Église a recueillies dans les actes de sainte Agnès, et qui conviennent si bien à la fête : « J'aime le Christ dont la mère est une vierge. Déjà mon corps a été uni à son corps, et son sang a décoré mes joues. Quand je l'aime, je suis chaste; quand je le touche, je suis pure; quand je le reçois, je suis vierge. Je suis fiancée à celui que servent les anges, et dont le soleil et la lune admirent la beauté. A lui seul je garde ma foi, à lui je m'abandonne et me dévoue tout entière. »

Cependant, il reste un dernier lien à rompre : dans le monde

au jour des noces, lorsque la jeune fille a engagé sa foi à un époux, elle perd son nom pour n'en plus porter d'autre que le nom de celui qui est devenu son chef; elle ne fait plus qu'un avec lui, son existence demeurera perdue dans la sienne, selon l'énergique parole du texte sacré : « ils seront deux dans une seule chair. » Ici de même : au jour des fiançailles la fiancée du Christ change son nom, et prend le nom de son divin fiancé, ou celui d'un de ses membres déjà couronné dans la gloire et consommé avec lui dans l'unité. Mademoiselle Délie de Cossé vint donc devant le prélat, la couronne d'épines sur la tête et le cierge allumé à la main, en signe de la lampe allumée avec laquelle la vierge doit aller au-devant de l'époux. Elle se mit à genoux, et le prélat lui adressa ces paroles solennelles : « Ma fille, désormais pour que vous ne vous souveniez plus aucunement du monde, nous changeons le nom que vous y avez porté en celui de sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague, au nom de Jésus-Christ. » Saint Louis de Gonzague lui avait toujours été cher à cause de son angélique pureté et de son grand amour pour Notre-Seigneur. D'ailleurs elle ne pouvait oublier ce qu'elle devait à un frère en religion de ce grand saint, le zélé P. Coince, qui avait si heureusement développé l'œuvre de la grâce dans son âme.

Maintenant qu'il ne lui reste plus rien du monde, pas même le nom de sa famille, elle peut être introduite dans la maison de Dieu pour s'y préparer au milieu des vierges à devenir un jour comme elles, l'épouse inséparable du Christ. Elle va aussitôt rendre ses hommages à la Vierge immaculée, la Mère élue à jamais de la famille religieuse; puis elle se rend aux pieds de la prieure, la déléguée de cette grande abbesse; elle lui baise les mains et lui promet obéissance. Ses sœurs lui donnent le baiser fraternel de bienvenue, et le chœur répète avec un pieux enthousiasme : « Combien il est bon, combien il est doux à des frères d'habiter ensemble ! Réjouissons-nous, soyons dans l'allégresse, parce que les noces de l'Agneau vont venir; son épouse se prépare. Oh ! qu'elle est heureuse celle qui est appelée aux noces de l'Agneau ! Venez, accourez,

saints anges de Dieu; je vous montrerai la fiancée, la future épouse de l'Agneau. A lui la gloire à jamais! »

La fête était complète et laissait tout le monde dans un pieux ravissement. Aucun monastère à Rouen, depuis la Révolution, n'avait présenté un semblable spectacle; il rappelait aux anciens les beaux jours de leur enfance. Le cardinal lui-même en eut une grande consolation. Mais le jeune comte Arthus de Cossé surtout, qui avait compris et senti toutes choses comme il convenait à un chrétien et à un frère, fut heureux de porter à sa mère et à sa sœur, avec les affectueuses tendresses de la sœur Saint-Louis de Gonzague, le récit d'une fête aussi touchante.

Nous allons maintenant suivre notre nouvelle sœur dans son noviciat, en exposant d'une manière générale quels sont les exercices suivis durant cette période dans un monastère de Bénédictines du Saint-Sacrement, et en particulier quels y furent les sentiments et les progrès de la sœur Saint-Louis de Gonzague.

Le saint Concile de Trente a fixé à une année complète la durée du noviciat dans tous les Ordres et Congrégations, dont les membres se lient par des vœux perpétuels. Dans les temps postérieurs, la diminution de la foi et la moindre protection accordée par les pouvoirs séculiers à la sanction des vœux religieux décidèrent la plupart des réformateurs à faire précéder cette année rigoureusement canonique d'une autre dite *de Postulat*, pendant laquelle le sujet serait soumis aux mêmes épreuves, et accomplirait les mêmes exercices que les novices ainsi strictement désignés. Il se pouvait faire aussi que cette première période fût abrégée, selon les circonstances, au jugement des supérieurs. Il en est ainsi chez les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle. Durant le temps du postulat, les postulantes gardent un habit séculier et sont traitées avec certains ménagements. L'entrée au noviciat est déterminée par la vêture, telle que nous venons d'en faire le récit. Dès ce moment, les épreuves deviennent plus sérieuses, et la novice est formée, surtout par sa maîtresse, à tout ce qui peut le mieux faire re-

connaître si elle a une vraie vocation, si elle est généreuse avec Dieu et bien déterminée à s'oublier soi-même.

Dans les premiers jours de cette seconde période, la sœur Saint-Louis de Gonzague écrivit les résolutions qui devaient, pour ce temps, inspirer et diriger sa conduite. L'étude de ces quelques pages est importante pour notre histoire ; elle nous permettra de suivre le travail et le progrès de la grâce dans cette âme privilégiée. En entrant au monastère, elle savait une chose, c'est que la vie religieuse est surtout la voie douloureuse, où nous avons à suivre Jésus-Christ portant notre croix. C'est pourquoi, afin de jeter un fondement solide, elle avait résolu de faire de la Passion sa méditation habituelle. Mais elle en dirigera les applications à sa condition nouvelle de fille du cloître et de victime destinée à la réparation des outrages faits au Très-Saint-Sacrement. La sœur Saint-Louis de Gonzague commence par nous initier à cette gradation, que nous venons de remarquer, de sa première probation à son noviciat.

« Après vous avoir accompagné intérieurement au Jardin des Oliviers, et vous avoir suivi dans les différentes stations que vous avez daigné faire pour notre amour, ô mon adorable Sauveur, j'adore et je me soumets à votre sainte volonté. Et comme, en instituant votre Très-Saint-Sacrement, vous avez prévu les outrages auxquels vous vous exposiez, et parce que votre amour a infiniment surpassé mon ingratitude, dans le désir où je suis de vous témoigner ma reconnaissance et de répondre autant qu'il me sera possible à votre amour, mon adorable Sauveur, je vous consacre le reste de mes jours pour être employés en adoration de votre divin Sacrement, en réparation des outrages auxquels il est exposé de la part des pécheurs, désirant que tous les moments de ma vie soient appliqués à cet adorable mystère de votre amour. En vous faisant cette consécration, mon céleste époux, je prévois que tous les jours, qui doivent composer ma vie, ne seront pas des jours de consolation et de ferveur sensibles. Non, il y aura des jours de tristesse, d'ennui, de peines et de dégoûts, où je pourrai à peine me supporter moi-même, où il faudra combattre diffé-

rentes tentations et porter ma croix à votre suite. Que sais-je ce que vous me gardez ? J'adore, je me soumets à tout, ô Jésus, mon époux, en union avec la prévision et l'acceptation que vous avez faite vous-même des opprobres, que vous ne cessez d'endurer dans votre Très-Saint-Sacrement. En me revêtant de votre saint habit, je m'offre et me consacre, par les mains de votre très-sainte Mère, à vous, comme une victime. Comme vous vous êtes chargé de la croix, j'accepte et me charge de la mienne, acceptant tout ce que je pourrai avoir à souffrir pendant mon noviciat, marchant à votre suite, pour être immolée avec vous, adorable victime. Peut-être succomberai-je quelquefois sous la pesanteur de ma croix ; mais je ne me découragerai pas, me souvenant que vous avez succombé vous-même sous le poids pour expier mes chutes. Aidée de votre grâce, je me relèverai. »

Pour entrer dans cette vie de réparation que la sœur Saint-Louis de Gonzague embrasse avec tant de générosité, l'Institut lui offre la vie religieuse, qui par ses trois vœux est l'immolation la plus complète de l'homme à Dieu. C'est pourquoi la novice fera des vertus, objet de ces trois vœux, l'exercice le plus habituel de sa journée ; mais parce qu'elle doit être Bénédictine, ce sera avec saint Benoît surtout qu'elle en apprendra les saintes lois.

Et d'abord, avant tout, l'obéissance ; le saint Patriarche, voulant recommander cette vertu, nous dit qu'elle convient à ceux qui n'ont rien de plus cher que le Christ. Dans la même pensée, la sœur Saint-Louis de Gonzague écrit : « Pour avoir plus de conformité avec vous, mon divin modèle, me souvenant que votre incarnation, votre naissance, votre sainte enfance, votre vie cachée, votre vie publique, vos souffrances et votre mort, votre résurrection, votre admirable ascension, votre existence dans l'adorable Eucharistie, tout est une continuelle pratique de la sainte obéissance, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour agir en vertu de la sainte obéissance ; je serai, autant qu'il me sera possible, à tous les exercices de communauté, à faire mon heure telle qu'elle me sera ordonnée, à m'acquitter exactement de toutes les pratiques particulières

qui me sont imposées. » Saint Benoit, pour compléter la notion de l'obéissance, ajoute : « L'obéissance est un si grand bien que les frères ne doivent pas la rendre seulement à l'abbé ; il faut encore qu'ils s'obéissent les uns aux autres, sachant que c'est par cette voix de l'obéissance qu'ils iront à Dieu. » C'est pourquoi notre fervente novice continue : « J'obéirai non-seulement à mes Mères supérieures, mais à toutes mes compagnes indifféremment, quand ce qu'elles me diront ne sera pas contre l'instruction de nos Mères. »

Pour la pauvreté, elle ne la considère pas seulement comme une désappropriation de toutes choses ; elle a sous les yeux les sixième et septième degrés d'humilité inscrits dans la sainte règle. « Le sixième degré d'humilité est si un moine se trouve content dans tout abaissement et extrémité..., et le septième consiste non pas seulement à se dire de bouche le dernier et le plus vil de tous, mais aussi à le croire dans le plus intime de son cœur. » Fidèle aux leçons du maître elle conclut : « Par hommage à la sainte vertu de pauvreté que vous avez pratiquée, mon Sauveur adorable, depuis votre incarnation jusqu'à votre mort, je me considérerai comme une vile créature, de laquelle on ne doit tenir aucun compte. Et n'importe comment l'on me mette, soit pour me coucher, soit pour me nourrir, soit pour m'habiller, je me trouverai toujours trop bien, comme c'est en effet ; pensant que je ne suis bonne qu'à embarrasser et à être à charge aux autres, n'étant bonne à rien ; et je recevrai indifféremment tout ce qu'on me donnera, comme une charité que l'on fait aux pauvres. »

Enfin saint Benoît donne pour sauvegarde à la chasteté de ses enfants l'habitude de la présence de Dieu : « Quant aux désirs de la chair, croyons que Dieu nous surveille sans cesse ; car le prophète dit au Seigneur : Devant vous sont tous mes désirs » (1[er] degré d'humilité). En même temps il éloigne presque toutes les tentations en réglant par l'humilité et la modestie les sens extérieurs de l'homme, surtout les yeux (12[e] degré). C'est pourquoi la sœur continue : « Et par hommage à la sainte chasteté, à la sainte vertu de pureté que vous

avez tant pratiquée, ô source de toute pureté, et qui faisait les délices de votre cœur, je ferai en sorte de me tenir toujours en votre sainte présence ; je veillerai continuellement sur mes pensées, sur mes paroles et sur mes actions. Je tiendrai le plus que je pourrai les yeux baissés au chœur, à moins que ce ne soit pour vous contempler, beauté ineffable, pureté infinie, ou pour l'utilité. Également au réfectoire, et en marchant dans les cloîtres et les dortoirs, et quand on me fera quelque réprimande, ou que je parlerai à quelqu'un, je ferai en sorte d'avoir toujours la vue baissée. »

Le but de l'Institut est l'honneur à rendre à Jésus-Christ, de sorte qu'on s'y oublie soi-même, et que la réparation due à cet aimable Sauveur absorbe toutes les autres intentions. Voici comment la sœur Saint-Louis de Gonzague entend se diriger vers ce but dans la pratique : « En esprit d'adoration et d'hommage aux adorations continuelles que vous rendez dans le Très-Saint-Sacrement, divin Jésus, je m'unirai toujours à votre sainte Mère et aux bienheureux Esprits pour vous adorer. Je ferai en sorte, au milieu des occupations où je puis être employée, de toujours tenir mon esprit et mon cœur en adoration, et de faire tout en esprit de réparation, m'immolant sans cesse pour votre gloire et le salut des pécheurs. Je demanderai la permission de vous recevoir tous les jours dans la sainte communion, et aussi de faire quelque pratique de pénitence. Comme je ne suis pas digne de l'un, et que la bonté de mes supérieurs m'épargne souvent l'autre, au moins aurai-je le mérite de la sainte obéissance. »

Voici comment ensuite la sœur comprend l'observation du silence : « En esprit d'adoration et d'hommage au profond silence que vous gardez dans le Très-Saint-Sacrement, étant dans une profonde adoration de Dieu, votre Père, et ne parlant qu'au cœur de vos fidèles, je vous promets d'être bien exacte à le garder ; ne me permettant jamais de dire un mot sans permission pendant le grand silence, à moins que cela ne soit par obéissance, ou par charité ou nécessité ; je ne parlerai jamais au chœur, au réfectoire, dans les cellules ou dortoir, et

dans le cloître proche le chœur, sans les mêmes motifs : nécessité, obéissance ou charité. Et dans les heures où il n'est pas si grand silence, je veillerai également sur moi pour n'y pas manquer par ma faute, me tenant retirée dans notre cellule le plus que je pourrai, comme vous l'êtes, mon Sauveur, dans le saint tabernacle. Etant interrogée ou obligée de parler, je tâcherai de ne dire que ce qui sera utile, montrant toujours un air content et agréable, qui satisfasse autant que les paroles. Aux récréations que vous m'ordonnez de prendre dans les saintes règles, je ferai en sorte d'être bien exacte à me rendre des premières, et surtout à m'y tenir en votre sainte présence, évitant cette trop grande légèreté et abondance de paroles où je me suis laissée si souvent aller; me souvenant qu'il n'est point de temps où vous ne soyez offensé, et que la récréation doit être pour moi un exercice de pénitence, soit en me privant de dire une chose pour laquelle j'aurais de l'empressement, soit en souffrant quelque mortification avec plaisir, etc. »

Enfin elle conclut par cette belle prière : « Puisse, ô mon très-cher Sauveur Jésus-Christ, toute ma vie être une immolation avec vous. Je suis maintenant dans le chemin du Calvaire, revêtue de vos saintes livrées ; ne permettez pas que je regarde en arrière, ni à droite ni à gauche. Faites que je suive fidèlement les traces que vous m'avez marquées vous-même. Recevez-moi à votre suite et dans votre adorable Cœur, adorable victime, par les mains et par le cœur de votre sainte Mère, première réparatrice des outrages que vous avez endurés dans votre sainte passion, et dans le Très-Saint-Sacrement, et première victime de votre amour. Qu'à son exemple j'aie le bonheur de poursuivre constamment, et de m'attacher indissolublement à votre croix, comme une véritable victime, par les vœux de ma profession. Ainsi soit-il ! »

Ces lignes de la vénérée Mère nous révèlent l'esprit qui l'animait en son noviciat, et auquel toute la vie elle resta fidèle, comme en témoigneront les résolutions de ses retraites et les actes extérieurs de sa vie religieuse. Voyons encore comment,

éprise de la vie parfaite conseillée par le Sauveur à ceux qui déjà ont observé les commandements, elle développe cette grande parole : *abneget semetipsum et sequatur me*, laquelle a créé la vie religieuse.

« Je prends ma croix à votre suite, divin époux, en m'engageant en qualité de victime dans un état de pénitence, d'adoration et de réparation. Je fais résolution de ne jamais accorder satisfaction à la nature que par obéissance, mais de m'appliquer à la réprimer sous le joug de la croix dont je suis chargée à votre suite, quoique j'en sois indigne. Je fais résolution, aidée de votre sainte grâce, de m'exercer en la pratique de la sainte humilité, recevant les humiliations avec un très-grand respect de quelque part qu'elles me viennent, comme si c'était vous-même que je dusse recevoir à la sainte communion, me mettant à genoux, autant que je pourrai le faire, sans singularité ; faisant en sorte de me regarder comme une pauvre criminelle, une misérable pécheresse, que l'on souffre par charité dans la communauté, et que quand tout le monde m'outragerait et me cracherait au visage, on ne pourrait jamais m'en faire autant que j'en mérite. En conséquence, je porterai un très-profond respect à toutes nos mères et nos sœurs ; tâchant d'imiter leurs vertus, excusant toutes les petites misères qui peuvent se rencontrer entre nous, et interprétant toujours tout en bonne part. »

Ce détachement si complet d'elle-même la rendit agréable à Dieu et chère aux hommes. Dieu trouvait en elle un instrument toujours docile pour les œuvres de sa gloire. D'un autre côté, ses supérieures pouvaient, sans craindre qu'elle ne vînt à s'en prévaloir, lui confier des fonctions auxquelles on n'avait pas coutume d'appeler les novices. C'est ainsi qu'on lui donna la surveillance des enfants dans le pensionnat ; car elle avait le don particulier de se faire aimer des enfants, et une longue expérience dans l'exil lui avait appris à les conduire.

En ce moment (1876) il y a encore à Craon, parmi les Mères anciennes, une élève de ce temps-là, de la maison de Rouen ; elle aime à raconter l'affection qu'on lui portait, et aussi les pieuses industries dont elle usait pour former l'enfance à la

pratique de la vertu. Avec la sollicitude d'une bonne mère, sœur Saint-Louis de Gonzague allait le soir près du lit des plus jeunes, leur faisait croiser modestement leurs petites mains sur la poitrine, et leur apprenait quelque courte prière de leur âge, leur faisant répéter ce quatrain :

Entre vos mains, Seigneur, j'abandonne mon sort;
Disposez de ma vie, ordonnez de ma mort.
Vous m'aimez ! c'est assez pour vivre en assurance
Dans le sein paternel de votre Providence.

Ces enfants s'attachaient à une si bonne maîtresse; on s'affligeait de la voir souffrir, et l'on était sage pour la rendre heureuse.

Un des triomphes les plus éclatants de son zèle discret fut à cette époque la conversion d'une jeune fille protestante. Ses parents l'avaient placée pour son éducation au pensionnat des Bénédictines de Rouen, mais à la condition qu'on n'exercerait auprès d'elle aucun acte de prosélytisme. Les supérieures la recommandèrent particulièrement aux soins de la sœur Saint-Louis de Gonzague, dont la vertu avait un charme puissant sur les âmes, et qui, pendant son exil, avait eu à traiter souvent avec les hérétiques. Elle avait appris que la polémique jette les adversaires dans la défiance, au lieu de les convertir, que la simple exposition de la vérité est au contraire assez lumineuse d'elle-même pour dissiper presque toutes les objections dans un cœur droit. Elle s'appliqua, dans les catéchismes où la jeune protestante assistait avec les autres enfants, à développer avec une grande précision les points controversés. Ainsi peu à peu, le cœur aidant l'intelligence, les préjugés tombèrent : la jeune fille demanda à être instruite en particulier, et la sœur Saint-Louis de Gonzague lui fut encore là d'un grand secours. Enfin elle fit son abjuration solennelle dans l'église du monastère; la ville de Rouen s'émut beaucoup de cette conversion, et l'on en faisait honneur, après Dieu, à la sœur Saint-Louis de Gonzague.

CHAPITRE XI

PROFESSION (12 JUILLET). — RÉFLEXIONS DE LA SŒUR SAINT-LOUIS DE GONZAGUE SUR LA VIE RELIGIEUSE.

1817

Tandis que la sœur Saint-Louis de Gonzague s'occupait non sans fruits à des œuvres de charité, elle continuait, pour le profit de son âme, à cheminer dans la voie ardue de la croix. Si déjà l'année de son postulat avait été laborieuse, en approchant de la profession, les peines intérieures n'avaient fait que grandir et se compliquer. Au milieu de ces épreuves, elle se vit enlever sa bonne maîtresse des novices, la révérende Mère Sainte-Cécile, qui l'avait si bien comprise et si affectueusement soutenue. Les suffrages de la communauté venaient de se porter sur elle pour la charge de Prieure. Dès lors, par la force des choses, les relations de la novice avec sa Mère devenue Prieure allaient être beaucoup plus rares, et la nouvelle maîtresse, la révérende Mère Saint-Bruno, quoiqu'elle fût aussi très-aimée, la connaissait moins et pouvait moins entrer dans ses peines. L'ennemi profita de cet abandon forcé de la place qu'il assiégeait pour y porter le trouble, et pour y accomplir, contre son dessein, les vues de la Providence, qui voulait apprêter une victime convenable pour le sacrifice prochain, en la laissant poursuivre à outrance et forcer par la meute déchaînée des enfers.

Il y avait encore pour la sœur Saint-Louis de Gonzague une autre raison de passer par le creuset de la souffrance spirituelle. Nous nous en souvenons : Sous le manteau de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, en sa fuite à Pontoise,

elle s'était offerte en victime pour obtenir la paix et la foi à sa patrie, et Dieu avait tenu compte de cette oblation; il l'avait acceptée; maintenant, placée sur l'autel, elle doit s'y consumer par la flamme et dans l'encens de la prière. Mais il était de la nature même du sacrifice qu'il s'ignorât lui-même, que la victime, au moment de la souffrance, ne connût plus, dans les ténèbres répandues sur son âme, qu'elle accomplissait alors son rôle expiatoire et qu'elle rendait son vœu au Seigneur. Ce n'eût été autrement qu'un jeu; il fallait la réalité; aussi dans l'abîme de la désolation où elle était tombée, nous voyons la novice éperdue, hors d'elle-même, courir à sa maîtresse et lui dire: « Je voudrais trouver quelqu'un qui me mît le couteau à la gorge; il me semble parfois que je voudrais le faire moi-même, tant je souffre et tant la vie m'est odieuse en cet état. » Souvent elle cherchait un soulagement dans les larmes: on la trouvait au chœur, dans sa cellule, en allant et venant, toujours baignée de pleurs et portant les traces de ceux qu'elle avait versés pendant la nuit, si bien que les curieuses petites pensionnaires, qu'elle avait charge de surveiller, se disaient les unes aux autres: « Madame Saint-Louis de Gonzague a encore pleuré aujourd'hui; regardez donc ses yeux gonflés et tout rouges; qu'a-t-elle donc, qu'elle pleure toujours? » Et par respect pour sa douleur, ce petit monde était plus sage; il aurait craint d'augmenter la peine de sa bonne maîtresse.

Sur la fin de son noviciat, elle perdit un autre appui, qui depuis le commencement lui avait été très-nécessaire dans les difficultés sans nombre qu'elle avait eu à surmonter. Le 29 juin 1817 mourait son père spirituel, l'abbé Cousin. Nous avons dit avec quel dévouement ce saint prêtre avait consacré sa vie aux Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen. Non-seulement il les avait encouragées et soutenues contre la persécution; mais c'était lui surtout qui avait entretenu parmi elles cet esprit de ferveur et de zèle pour l'observance, qui a mérité à cette maison de donner naissance à plusieurs autres monastères. C'était lui qui avait reçu la sœur Saint-Louis de Gonzague, qui l'avait instruite et guidée dans le choix de sa voca-

tion, et qui avait eu seul le secret de comprendre et d'adoucir les peines intérieures dont elle souffrait. Il s'était montré pour elle le plus affectueux des pères, et de son côté elle lui avait voué un amour confiant et tout filial. Sur un petit calendrier, où de sa main elle avait inscrit ses plus intimes souvenirs, nous avons trouvé cette date du 29 juin 1817, avec une note exprimant le sacrifice que Dieu lui avait imposé en ce jour. Il lui était d'autant plus pénible que le prêtre nommé pour remplacer l'abbé Cousin ne semble guère l'avoir comprise. C'est le commencement d'une période assez longue de sa vie, pendant laquelle ses directeurs, ou renonçaient à la conseiller, ou plus souvent encore ajoutaient à ses angoisses.

Or malgré ces grandes peines, ses Sœurs, ni ses Mères, ni ses petites pensionnaires n'en eurent jamais à souffrir. Non-seulement elle prenait part aux joies de toutes, mais elle animait tout par sa franche gaieté. Un petit écrit de sa main, qui date de cette époque, nous révèle mieux encore toute sa pensée. Il y est dit : « Heureuse la religieuse qui met sa joie dans les larmes, et son bonheur dans l'entier accomplissement de la volonté de Dieu. » Aussi les épreuves et les difficultés, loin d'affaiblir son ardent désir de la vie monastique, ne faisaient que l'accroître de jour en jour. La croix ne l'effrayait pas : c'est Jésus, mais Jésus crucifié, qu'elle ambitionnait d'avoir pour époux et pour unique consolation. Elle écrivait : « Mon adorable Sauveur et mon divin modèle, je marche à votre suite dans le chemin du Calvaire ; qu'il me tarde d'arriver à la consommation de mon sacrifice par les vœux de la sainte religion. Accordez-moi l'esprit de sacrifice, le véritable esprit de victime, de croix et de mort. Je suis en chemin, ne permettez pas que je regarde derrière moi. Faites que j'aie le bonheur d'arriver avec vous jusqu'au Calvaire, d'y être crucifiée avec vous. Daignez agréer mon sacrifice, et l'unir au vôtre, adorable victime. Qu'il me tarde d'en voir la consommation et d'être entièrement sacrifiée et consumée avec vous. Mettez-moi dans la disposition où je dois être pour prononcer des vœux si saints, pour faire une consécration qui doit m'unir

avec vous d'une manière si intime qu'est l'auguste qualité d'épouse et de victime. Très-sainte Vierge, ma bonne Mère, faites voir que vous êtes ma Mère; souvenez-vous que vous avez suivi votre très-cher Fils jusque sur le Calvaire. Obtenez-moi, je vous conjure, la même grâce et quelques-unes des dispositions de douleur et d'amour avec lesquelles vous l'avez suivi. Daignez, très-chère Mère, orner mon âme des vertus qui lui sont le plus agréables. Que tout ce que je ferai, dirai ou penserai soit autant de préparations à mon sacrifice qui puissent lui être agréables. Souvenez-vous que vous êtes Mère, ô très-sainte Vierge, et de ce qu'une bonne mère doit à son enfant. »

C'est dans ces belles dispositions qu'elle voyait arriver le jour de sa profession avec un désir toujours croissant, mais aussi dans les sentiments de l'humilité la plus profonde. Elle avait conçu d'elle-même un si grand mépris, qu'elle croyait partagé par la communauté, qu'au moment de faire sa demande au Chapitre pour être reçue à la profession, elle éprouva la plus grande crainte d'être refusée. Mais cette crainte même n'ébranlait pas sa résolution, elle y persistait quand même, et ainsi qu'elle l'a écrit, et qu'on le lui a entendu dire en ces jours d'anxiété: « Pour obtenir d'être reçue à la profession, s'il m'eût fallu lécher tous les carreaux du grand dortoir, certes, je l'eusse fait de grand cœur ! »

On était bien loin de lui imposer cette épreuve. Le 2 juin 1817, dix mois environ après son entrée au noviciat, sa demande fut accueillie par les Mères au chapitre à l'unanimité, et la cérémonie fixée au 12 juillet suivant, où depuis sa vêture un an et un jour se seraient écoulés dans les laborieux exercices de la probation. On se disposa pour cette fête solennelle, où deux autres novices devaient aussi prononcer leurs vœux : la sœur Sainte-Marie, et la sœur Saint-Bernard. Son Eminence le cardinal archevêque se réserva encore de présider la cérémonie. Du côté de la famille, le comte Arthus de Cossé, que nous avons vu assister à la vêture, devait également être le témoin privilégié de l'émission des vœux de sa sœur Délie. Il désira lui offrir son anneau d'épouse, et la

figure de l'ostensoir en vermeil, d'un très-beau travail, qui devait en ce jour être bénite par l'archevêque, et placée sur le cœur de la nouvelle épouse, comme signe de son incorporation aux victimes du Saint-Sacrement.

Dans toute profession religieuse, une chose par-dessus tout est frappante : c'est le respect de Dieu et de l'Église pour la liberté de l'homme. Dieu a manifesté combien il désire qu'on se lie à lui par des vœux irrévocables ; mais, pour que l'élection que ces vœux impliquent lui soit agréable, il faut qu'elle soit faite en connaissance de cause et avec une volonté parfaitement libre dans sa détermination. De son côté, il soumet à des épreuves intérieures l'âme qui a commencé de répondre à son appel ; il lui fait surmonter l'un après l'autre les obstacles que le démon, le monde, la chair et surtout l'esprit d'indépendance opposent à la complète donation de cette âme, que Dieu veut à lui d'un désir éternel. Viennent ensuite les instructions, les avis, les réflexions des directeurs, des maîtres du noviciat, des supérieurs qui suivent l'âme dans sa voie d'épreuves, et qui s'assurent comment elle se dégage de ces difficultés, comment elle écarte tout ce qui peut se trouver entre l'Époux des âmes et sa fiancée. Le jour arrivé, solennellement il est fait appel à cette liberté, et pour les vierges qui se consacrent à Dieu, l'épreuve se répète et devant le Chapitre des religieuses et devant le Prélat.

La veille du grand jour, le 11 juillet, fête de la translation du grand patriarche des moines, saint Benoît, le couvent s'étant réuni en Chapitre, le livre des Évangiles placé tout ouvert sur un pupitre au milieu de la salle, la sœur Saint-Louis de Gonzague, introduite par sa Mère maîtresse Saint-Bruno, vint se mettre à genoux devant la Prieure, la révérende Mère Sainte-Cécile. Cette excellente Mère, qui revoyait à ses pieds la fille dont elle avait guidé les premiers pas, lui dit avec une certaine solennité sévère : « Ma fille, vous êtes encore libre de retourner dans le monde, ou de vous engager dans l'état religieux. » Puis lui montrant les obligations qu'elle allait contracter, elle ajouta : « Avez-vous la force et le courage néces-

saires pour persévérer dans les austérités de l'Institut? Voici l'habit du monde et l'habit religieux : choisissez celui que vous préférez. » A ces mots la novice se lève, s'incline, et avec un air modeste et résolu, mettant la main sur l'habit de la religion, elle dit : Ma très-révérende Mère, je supplie votre bonté d'approuver le choix que je fais de cet habit et de la vie crucifiée qu'il me représente, et à laquelle je veux me vouer pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Nous avons dit que la sœur Saint-Louis de Gonzague avait deux compagnes de profession ; toutes trois ayant fait librement le même choix, la révérende Mère Prieure leur dit : « Mes filles, pour vous obtenir la persévérance et vous fortifier contre les ennemis de votre perfection, renouvelez votre profession de foi en présence de cette assemblée. » Aussitôt se mettant à genoux devant le pupitre, la main droite sur les saints Évangiles, tenant un cierge allumé de la gauche, la sœur Saint-Louis de Gonzague lut sa profession de foi. C'est que le monastère est par excellence la maison de la foi, où les mœurs sont conformes à la croyance, et que dans l'institut des Bénédictines du Saint-Sacrement, l'objet direct des adorations est l'Eucharistie, ce mystère de foi, *mysterium fidei.*

Le jour même de la profession, avant la cérémonie, la sœur Saint-Louis de Gonzague ainsi que ses deux compagnes lurent devant le Chapitre rassemblé un acte par lequel de nouveau elles attestaient que c'était librement et sans contrainte qu'elles se disposaient à faire les vœux de la sainte religion.

Enfin la grande cérémonie commence. Les religieuses vont processionnellement prendre les trois novices, la révérende Mère Prieure portant le crucifix, et la Mère maîtresse la couronne d'épines. Elles s'avançaient au chant de l'hymne des Vierges : *Jesu, corona virginum.* Ce chant fini, la révérende Mère Prieure fait cette invitation : « Mes filles, si vous êtes disposées à suivre votre époux, je viens vous annoncer qu'il vous attend ; tout est prêt. » Et elle remit le crucifix à celle qu'elle invitait. En le recevant la novice répondit : « Ma très-révérende Mère, je suis prête à le suivre jusqu'à la mort et à

m'immoler avec lui. » On leur mit alors la couronne sur la tête, et ainsi elles furent conduites au chœur où elles entendirent la messe solennelle, reçurent la sainte communion, puis après la messe commença la fonction.

Le diacre chanta d'abord l'Évangile: *Qui vult post me venire abneget semetipsum*, etc., qui nous dit le bonheur des serviteurs de Dieu qui ont renoncé à eux-mêmes, pris leur croix et suivi le Seigneur. A cet appel du Maître, la sœur Saint-Louis de Gonzague vint se jeter aux genoux de la révérende Mère Prieure, qui lui dit avec bonté : « Ma fille, que désirez-vous ? » — « Me consacrer à Dieu par les vœux de la sainte religion, et être reçue au nombre des victimes immolées à la gloire de Jésus-Christ au Très-Sacrement de l'autel. » Alors la Prieure la conduisit au prélat, qui sur la présentation à lui faite de la future religieuse dit à la Prieure : « Ma Mère, m'assurez-vous que cette novice est douée des qualités requises pour l'état qu'elle veut embrasser ? » La Mère Prieure répondit : « Autant qu'il nous est donné d'en juger, nous croyons qu'elle pourra, avec la grâce de Dieu, en remplir les obligations. » Aussitôt après cette réponse commença un dialogue touchant entre le cardinal et la novice. Il lui rappela les devoirs de la vie religieuse, comme Bénédictine, et comme victime du Saint-Sacrement, et lui demanda si elle pourrait s'acquitter de toutes ces obligations. Elle de son côté, avouant que d'elle-même elle ne pouvait rien, exprima l'espérance d'en venir à bout avec la grâce de Dieu et le secours des prières de ceux qui l'introduisaient dans le sanctuaire. Enfin le cardinal, résumant sa pensée, entonna le *Veni Creator*, puis la Mère Prieure invita la novice à prononcer ses vœux. L'épreuve était finie, toutes les précautions étaient prises, mademoiselle de Cossé-Brissac lut d'une voix mâle et émue la formule des vœux qui la séparaient du monde et l'unissaient à Dieu, ensuite elle la signa, la présenta à la Mère Prieure ; celle-ci la remit au prélat qui la fit toucher au Saint-Sacrement.

Après s'être offerte ainsi à Dieu par l'émission des vœux, la professe vint au milieu du chœur supplier le Seigneur de

la recevoir, puisqu'elle s'était donnée à lui, ainsi que sa divine parole l'en avait assurée, et qu'elle ne fût point confondue dans son attente. Trois fois, d'abord debout et les mains étendues vers le ciel, comme les *orantes* de la primitive Église, puis à genoux et comme rentrée en terre, elle chanta cette sublime supplication. Le chœur des religieuses chaque fois répétait la supplication en élevant toujours la voix ; et le prélat à son tour pria, afin que cette nouvelle victime, reçue en la société du Seigneur dans son adorable Sacrement, devînt par sa grâce digne d'une telle vocation, et qu'il daignât lui-même achever ce qu'elle avait commencé pour sa gloire.

Le chœur chante ensuite les strophes d'adoration que le Docteur angélique a laissées à l'Église ; Jésus paraît sur l'autel sous les voiles eucharistiques, le prélat bénit en le présentant la foule prosternée et surtout les nouvelles adoratrices, et il entonne l'hymne solennel de la louange et de la reconnaissance le *Te Deum* des Ambroise et des Augustin. Pendant que le chœur poursuit, le prélat bénit le grand habit de chœur, la coule bénédictine, à laquelle a droit désormais la professe, comme pour y renfermer avec elle toute sa joie et tous ses trésors ; c'est ensuite le voile noir, d'une expression plus sévère que le voile blanc de la novice, et indiquant de même la modestie, la garde vigilante que doit observer la nouvelle épouse du Seigneur. Enveloppée de ces sombres linceuls, sous le drap mortuaire, celle qui vient de mourir au monde s'étend, et le chœur invoque pour elle le Dieu trois fois saint, la vierge Mère et tous les Saints, et à la fin constate l'état de la nouvelle élue : « Notre sœur, dit-il, notre sœur est morte, il est vrai ; mais sa vie est cachée dans le Christ Jésus. » Et le prélat à son tour, acceptant l'oracle, s'écrie : « Bienheureux les morts, » « qui meurent dans le Seigneur », répond le chœur.

Mourir dans le Seigneur, c'est vivre, et la vie présente pour ceux qui vivent ainsi n'est qu'un sommeil dont ils s'éveilleront à la voix qui annoncera l'époux. Le prélat en fait comme l'essai : « Levez-vous, dit-il, vous qui dormez, et le Seigneur vous illuminera. » Le chœur des vierges fait alors entendre

la douce invitation de l'époux : « Lève-toi, hâte-toi, mon amie, ma colombe; viens du Liban, viens; tu seras couronnée. » C'est alors que la Mère Prieure fiance sa fille au céleste époux en lui passant l'anneau bénit par le prélat, puis elle lui met la couronne promise ; c'est la couronne de l'époux, la couronne d'épines. Il est résolu que la victime n'y échappera pas.

Il est temps de l'admettre dans la famille. D'abord elle va se présenter à la Mère, à l'Abbesse perpétuelle, à l'auguste Vierge Marie, dont elle baise filialement les pieds, sur lesquels elle dépose sa cédule de profession qui doit reposer à jamais dans les archives du monastère. Néanmoins, en 1874, les filles de la vénérée Prieure de Craon, ayant timidement demandé cette charte précieuse aux bénédictines de Rouen, elle leur fut aussitôt envoyée. Elle est déposée respectueusement dans la salle de communauté, où sont conservés les objets pieux qui ont été à l'usage de la sainte fondatrice de Craon.

Allant ensuite à la prieure, la nouvelle professe reçoit d'elle le baiser de paix, puis de toutes ses aînées dans la famille ; désormais elle est l'une d'elles, et souffrances, joies, espérances, travaux, récompense, tout entre elles sera commun. Tel fut, au 12 juillet 1817, l'événement qui distingua la vie de mademoiselle Délie de Cossé-Brissac, autrement sœur Saint-Louis de Gonzague.

Si nous n'avons rien trouvé dans ses écrits qui nous rappelle les joies de cette journée, le monastère de Craon en conserve des souvenirs plus éloquents que ne seraient les plus belles pages. La nouvelle professe avait eu la touchante inspiration de marquer d'un petit signe chacun des objets qu'elle avait portés sur elle pendant la cérémonie, même ceux qui sont d'usage commun, afin que lorsque la bonne Providence lui en redonnerait l'usage, ils fussent reconnus par elle, et lui rapportassent encore les parfums du grand jour. La sœur Saint-Louis de Gonzague s'accusa plus tard de cette précaution pieuse, que l'obéissance n'avait pas sanctionnée ; sa Mère maîtresse, qui n'en fut instruite par elle que plus tard, lui en fit reproche, et aussitôt la chère marque disparut. C'est dans

la même pensée de conserver toujours vivant le souvenir de sa profession, qu'elle garda pendant quarante ans le grand habit de chœur, la coule qu'elle avait reçue ce jour-là. Ce n'était plus à la fin qu'un tissu à mailles très-lâches et couvert de reprises; n'importe, elle voulut toujours s'en servir jusqu'au moment où déchiré par son propre poids il tomba en lambeaux. De même, le voile bénit qu'elle avait reçu en ce même jour lui servait encore à l'âge de quatre-vingts ans pour l'adoration nocturne. Par dévotion, elle avait réclamé la faveur de le conserver. Après sa mort, il servit à satisfaire la dévotion d'une foule pieux fidèles, qui ambitionnaient comme un trésor quelqu partie de ses vêtements.

D'après les constitutions de l'Institut, les nouvelles professes restent au noviciat les quatre années qui suivent leur profession, sous la conduite de la Mère maîtresse, pour se fortifier dans la pratique des solides vertus, et bien prendre les habitudes de l'observance régulière, afin qu'elles puissent ensuite soutenir, sans préjudice de leur perfection, les emplois que la religion leur voudra donner. La sœur Saint-Louis de Gonzague profita de ce temps pour avancer dans la vie intérieure, tout en se livrant sans réserve aux œuvres extérieures que la règle ou l'obéissance lui imposaient. Afin de marcher plus sûrement dans cette voie, elle recueillit à cette époque, sous forme de catéchisme, une série de principes où, après avoir exprimé le bonheur d'une âme qui a trouvé Dieu au dedans d'elle-même, elle apprend la manière de l'écouter, de lui parler et de jouir par la contemplation de sa divine présence.

Pour trouver Dieu en nous-mêmes, il faut se détacher des choses extérieures, résister aux inclinations de la nature, et alors on pourra employer avec plus de liberté les moyens qui nous mèneront à Dieu. Mais ces moyens, tels que la mortification, le recueillement, l'oraison, etc., ne sont que le chemin qui conduit à Dieu, et non pas Dieu lui-même; c'est pourquoi il ne faut pas s'occuper des choses saintes plus que de Dieu lui-même ; lui seul doit-être le but de nos désirs, le vrai centre de notre cœur ; il ne faut s'arrêter qu'à Dieu seul. Ainsi, qu'on

ne cherche point à pénétrer ses secrets et ses mystères; qu'on le contemple seulement des yeux de la foi sans y mêler la curiosité des sens ; quand on est arrivé en sa présence, qu'on ne désire point de voir, de sentir ou de toucher ; mais seulement de s'humilier, de souffrir et de bien croire. Arrive-t-il que pour vous éprouver Dieu se retire de vous ? Suivant le conseil de sainte Thérèse, recourez alors à Jésus-Christ, contemplez-le sur la croix, formez une union étroite et un commerce secret avec lui, représentez-lui vos désirs et vos peines, et Dieu reviendra en vous, apportant le repos et le calme.

Lorsque Dieu réside ainsi dans une âme, il lui parle par des illuminations qui lui font tout voir comme Dieu voit lui-même. Soit qu'il porte la vue de cette âme sur ses infinies perfections, sur les opérations de sa grâce, sur l'âme elle-même, il la conduit, il l'élève jusque tout près d'une compréhension complète, puis tout à coup il la laisse à elle-même, à son ignorance, à sa faiblesse, afin qu'alors, dans cette obscurité, elle fasse acte de foi et de soumission; c'est là encore une manière de Dieu de parler à l'âme.

Comment l'âme doit-elle ensuite écouter ce langage ? Qu'elle se persuade bien d'abord que c'est Dieu qui lui parle, et qu'elle n'écoute que lui seul, faisant taire tout le reste au dehors comme au dedans. Prédicateurs, lectures, souvenirs, doivent céder devant ce Maître qui parle plus doucement, plus efficacement, plus intelligiblement, et que l'on peut consulter à tous les instants. A son tour l'âme répond à ce langage, et comme il est intérieur, sa réponse est intérieure ; mais comme elle ne peut suivre Dieu sur les hauteurs et dans la lumière où il réside, elle lui répondra surtout avec son cœur, avec ses affections, avec ses désirs et ses soupirs. Que si vous trouvez une affection où Dieu semble davantage se plaire, arrêtez-vous, attendez qu'il vous donne le signal du départ, en faisant marcher devant vous la colonne de nuée ou de lumière.

Le repos en Dieu doit être le but de cet exercice intérieur. Voici ce qui peut le troubler : une attache *particulière* même aux bonnes choses, aux prières, aux consolations spirituelles,

etc., car il faut préférer Dieu à ses bienfaits. N'avoir pas assez d'horreur des plus petits péchés ; si légers qu'ils soient, ils empêchent Dieu de reposer dans l'âme et de s'y complaire : s'inqûiéter et se troubler de ses chutes et de ses infidélités; quand on tombe, au lieu de se lamenter, il faut se relever et marcher : le défaut de règle et d'ordre dans ses actions : n'être pas fidèle à retenir son esprit sur tout ce qui regarde les autres, se laissant facilement aller à juger de leurs pensées ou de leurs actions : s'inquiéter et se chagriner de ses distractions, soutenir avec opiniâtreté son sentiment, enfin vouloir toujours connaître ce qu'on fait dans le temps de l'oraison et ce qui se passe dans notre intérieur. Il faut au contraire ne pas faire de ces retours sur soi-même, mais s'abandonner à Dieu, ne chercher que lui, se perdre en lui, sans s'inquiéter de soi-même.

Voilà, il nous semble, la vraie spiritualité; elle conduit l'âme directement au but, en écartant, dès l'entrée dans la voie, tout ce qui peut non-seulement l'écarter, mais l'y amuser, l'y décevoir, lui faire prendre pour la fin ce qui n'est que le moyen. La fin est une, suprême, c'est Dieu seul; les moyens multiples, variés, bons à leur heure qui passe ; ils ne peuvent donner le repos, ni ne doivent inspirer de complaisance; quant à l'âme, c'est un voyageur qui n'a qu'à marcher sans se rebuter, sans se lasser, sans s'arrêter, que le but ne soit atteint.

D'autres pages où elle laisse aller sa plume aux sentiments qui débordent de son cœur, nous révèlent la manière dont elle pratiquait elle-même ces saintes leçons. Elle repasse en sa mémoire le bonheur qu'elle a eu de se donner à Dieu, et se plaît à renouveler souvent les vœux de cette grande journée. Elle considère tout ce que la Providence a fait pour l'arracher à sa nature indomptable, aux hésitations de sa première conversion, enfin au charme du monde, de la famille, de la patrie qui lui était rendue, pour l'introduire dans son sanctuaire. Elle s'épanche en longues actions de grâces et en résolutions de se mortifier, de se faire la guerre à elle-même. La tendresse s'y mêle à la force, la raison y éclaire le sentiment ; c'est doux

et fort comme l'Esprit qui l'anime. « Agréez, je vous prie, dit-elle, mon adorable époux et sauveur Jésus-Christ, que par le sacré Cœur de votre sainte Mère, qui est aussi la mienne, dans le désir où je suis de mener une vie plus crucifiée, afin d'avoir une plus grande conformité avec vous, et pour votre pur amour et plus grande gloire, je vienne en qualité de victime vous renouveler le sacrifice entier de tout moi-même. Je me voue, consacre et immole entièrement à la conduite de votre Esprit, vous sacrifiant tellement tout mon être, que je regarde comme un sacrilége de m'occuper de moi-même volontairement. Je vous abandonne entièrement le soin de tout ce qui me regarde, pour m'occuper du seul bonheur de vous aimer, et de faire votre très-sainte volonté. Toutes mes actions, je ne les ferai plus qu'en union avec les vôtres, les unissant à tout ce que vous avez fait depuis le bienheureux moment de votre Incarnation jusqu'à votre glorieuse Ascension, et à toutes les messes qui ont été, sont et seront célébrées jusqu'à la fin du monde.

» Pour m'unir toujours plus à votre sacré Cœur et vous marquer mon amour, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour m'approcher le plus souvent, le plus saintement et amoureusement de la sainte Communion, afin de répondre à vos ardents désirs, ô mon unique amour, et réparer l'ingratitude des hommes envers votre divin Cœur. Daignez avec votre sainte Mère vous préparer vous-même votre demeure en moi; et pour me rendre plus pure et plus agréable à vos yeux, je ferai en sorte de faire chaque confession comme si elle devait être la dernière de ma vie, tâchant d'entrer dans votre intérieur sacré, et dans les sentiments de confusion, d'amertume et de douleur, dont votre sainte âme fut pénétrée et votre sacré Cœur navré, quand vous parûtes au jardin des Olives devant Dieu votre Père, chargé de nos iniquités. Je regarderai le prêtre comme tenant la place de Dieu, mon juge et en même temps mon sauveur. En accusant mes fautes, je m'unirai aux sentiments de réparation, d'amende honorable avec lesquels vous les avez confessées dans le jardin des Olives. Je recevrai

les avis du prêtre comme vous avez reçu l'arrêt de mort de la part de votre divin Père, croyant fermement que c'est Dieu qui me parle par sa bouche. Pendant l'absolution, je renouvellerai l'entier sacrifice de moi-même, en union de celui de votre Cœur adorable, vous priant de m'appliquer les mérites de votre précieux sang, et de me pardonner tous mes péchés que je déteste de tout mon cœur. J'accepterai la pénitence qui me sera imposée, en union de l'acceptation que vous avez faite de la mort de la croix ; et en la faisant je l'unirai à mes souffrances. »

Ces obligations imposées à tous les chrétiens étant ainsi remplies d'une manière plus parfaite, la sœur Saint-Louis de Gonzague aborde les pratiques observées dans l'Institut de l'Adoration perpétuelle. Il y aurait ici de nombreuses pages à transcrire tout entières : nous en donnerons une traduction fidèle, en montrant à l'œuvre celle qui n'a pas mis à les pratiquer moins de zèle que de prévoyance à les écrire.

CHAPITRE XII

VISITE DE MADAME DE COSSÉ A ROUEN ET SON INSTALLATION A CRAON OU ELLE REÇOIT LE R. P. COINCE.
LA SŒUR SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, MAITRESSE DES NOVICES, PUIS MAITRESSE DU PENSIONNAT.

1818-1821.

Peu de temps après sa profession, la sœur Saint-Louis de Gonzague reçut la visite de sa mère, madame la comtesse de Cossé, et de sa sœur, mademoiselle Camille. Il avait été pénible à la comtesse de ne pas assister à la vêture d'abord, puis à la profession de sa fille; mais celle-ci était entrée dans le cloître sans dot, et sa mère qui en souffrait beaucoup ne voulait pas revenir à Rouen avant d'avoir fait cesser cet état de choses. Enfin, en 1817, les affaires s'étant arrangées, la comtesse écrit à son fidèle intendant Denuault de ne plus rien envoyer à sa belle-mère, la marquise d'Armaillé, qui par suite des dispositions prises, cessait de percevoir les revenus de la terre de Craon. Le jour de la profession, le frère de la professe, M. Arthus de Cossé, avait pu donner l'assurance qu'il y aurait une dot convenable payée au monastère. Rien ne pouvait donc plus arrêter madame de Cossé, qui résolue à se fixer à Craon, où les réparations nécessaires avaient été faites, voulut tout d'abord se rendre à Rouen, pour y voir sa fille. On se mit en route dans les premiers jours du mois d'avril 1818. La sœur Saint-Louis de Gonzague reçut sa mère avec les sentiments de la plus sincère affection. Elle comprenait alors toutes les peines que s'était données cette mère chrétienne pour élever sa fille dans l'observation la plus exacte de ses devoirs religieux et la pratique de la charité et des vertus

chrétiennes; elle se rappelait tous les sacrifices, accrus par la pauvreté de l'exil, que cette digne mère n'avait pas hésité à supporter, pour la faire instruire des dogmes de la religion catholique, et lui faire aimer les plus humbles travaux. C'était là une bonne préparation à la pauvreté, au travail, à l'intelligence de la vie religieuse, qui, d'impossible qu'elle eût été à sa nature pleine de fougue et d'emportement, lui devenait aussi facile que la continuation d'une ancienne habitude. Sa sœur, la douce et timide mademoiselle Camille, était pour une bonne part dans la joie que ressentait notre religieuse. Par une singulière disposition de la Providence, ce n'était pas la jeune fille pieuse, timorée, mais celle qui longtemps avait été comme l'enfant terrible de la famille, qui avait embrassé la vie parfaite : ce contraste devait frapper les deux sœurs et leur mère d'un profond étonnement et d'un respect intime pour les voies de Dieu, si différentes des voies des hommes. Ce séjour à Rouen fut prolongé par un accident arrivé au cocher de la comtesse de Cossé, qui tomba malade et dont il fallut attendre la guérison pour reprendre le chemin de Paris. Les entretiens qui se continuèrent ainsi permirent à mesdames de Cossé de s'édifier toujours de plus en plus de ce qu'elles voyaient et de ce qu'elles entendaient, et elles ne quittèrent Rouen qu'avec le cœur plein des souvenirs les plus consolants.

Avant de revenir à la sœur Saint-Louis de Gonzague, nous allons suivre les voyageuses jusqu'à Craon, cette ville où les exigences de notre histoire ne tarderont pas à nous reporter pour ne la plus quitter. La comtesse de Cossé avait pris la résolution de s'installer définitivement à Craon; plusieurs motifs la portaient à préférer cette petite ville à la capitale. Le premier acte de la comtesse de Cossé en arrivant dans le Craonnais avait été de mettre en vente sa terre de la Rincerie pour acquitter la dette qu'elle avait contractée en établissant sa maison d'éducation de Riga. Elle se défit de même de sa terre de Gonnor en Vendée, de celle de Laigné, de Bigot en Ballots. Ce fut à ce prix qu'elle put s'acquitter de toutes ses obliga-

tions, tant à l'étranger qu'en France. Sa fortune ainsi réduite ne lui permettait plus le séjour à Paris, qui entraînait de trop grandes dépenses pour y vivre conformément à son rang et à ses intentions charitables. Son fils, le comte Arthus, était souffrant, et les médecins conseillaient la campagne; enfin et surtout, elle et sa fille aspiraient à se voir délivrées des exigences du monde pour s'adonner librement à la prière dans la retraite, et à l'assistance des pauvres qui vivaient à l'ombre de leur château. Elles partirent donc de Paris le 17 avril et arrivèrent à Craon six jours après, le 23. La ville de Craon les accueillit avec encore plus d'enthousiasme que la première fois. Bonnes, prévenantes, unissant à la distinction de race le charme d'une simplicité qui toujours gagne les cœurs, mesdames de Cossé se firent aimer de tous.

Les pauvres surtout connurent bien vite leur tendre charité, car aussitôt qu'elles furent installées au château, les dames de Cossé devinrent la providence du pays. Les souffrances de la pauvreté, qu'elles avaient subies dans l'exil, leur avaient appris encore plus à compatir à de semblables douleurs. Chaque jour elles préparaient des aliments et des remèdes pour les pauvres malades; le château était devenu le dispensaire universel. Il était beau de voir les nobles châtelaines, à la façon des saints dont l'Église a le plus honoré les aumônes, aller elles-mêmes au-devant des pauvres, s'informer de leurs besoins, de leurs chagrins comme de leurs joies, prendre intérêt à tous les événements heureux ou malheureux qui survenaient dans la maison. Au renouvellement de chaque saison, chaque famille besoigneuse venait chercher le paquet de vêtements qui lui était préparé. Une grande salle du château transformée en vestiaire pour la circonstance offrait alors l'aspect d'un bazar. Sur des étagères étaient disposés des vêtements assortis pour toutes les tailles. Il faut dire qu'à cette époque les bienfaiteurs ne trouvaient pas, à l'exécution de leurs charitables desseins, l'embarras que leur offrent trop souvent aujourd'hui les modes fantaisistes, dont les pauvres, surtout pour les jeunes filles, ne veulent point se priver : ces vêtements étaient ap-

propriés à la condition de ceux qu'ils devaient revêtir, et partant d'une grande simplicité. La comtesse et mademoiselle Camille faisaient elles-mêmes la distribution, essayant, ajustant, donnant des leçons d'économie et de bon goût, non sans gaieté, aux braves gens qu'elles secouraient.

Par cette charité du cœur plus encore que de la main droite ou de la gauche, la comtesse acquit promptement une grande influence sur le peuple de Craon, qui paya le bienfait du cœur par la reconnaissance du cœur. Cette influence servit à la chrétienne à travailler avec efficacité à faire connaître et aimer Dieu. Avec un vrai zèle d'apôtre et des délicatesses infinies, elle s'occupa à guérir les plaies que la Révolution avait laissées à la société. En ces mauvais jours beaucoup d'unions n'avaient eu que la sanction de l'autorité civile, radicalement impuissante à les élever à la dignité du mariage chrétien, qui peut seul les rendre légitimes. Par les soins de madame de Cossé, un grand nombre de ces prétendus mariages furent réhabilités. Elle avait encore une dévotion particulière à sauver de la contagion les âmes des petits enfants; dans cette pensée elle procurait dans chaque famille pauvre les lits nécessaires pour les enfants. Aussitôt qu'elle était instruite qu'un cas de ce genre se présentait, elle courait elle-même, quelque temps qu'il fît, pluie ou neige, pour commander de petits lits, et les faire aussitôt porter où il en était besoin.

Comment, avec une fortune devenue modeste et de très-lourdes charges, la comtesse pouvait-elle suffire à tant de bonnes œuvres? C'est que pour pratiquer envers les autres la charité, elle et sa fille s'imposaient une vie de grande tempérance et simplicité. Elles ne craignaient même pas sur ce point le ridicule auquel on est activement et passivement si exposé dans notre pays. Elles portaient des vêtements, des coiffures passées de mode, ces nobles châtelaines, et les bourgeoises de la petite ville n'en pouvaient revenir de surprise. Mais les chers malades étaient soulagés, Dieu mieux connu et mieux aimé, et la folle vanité du siècle foulée aux pieds.

Ainsi on rivalisait, dans le château de Craon, de bonnes œu-

vres avec le monastère de Rouen, avec les différences qu'y devaient apporter les positions. Mais il était une œuvre où madame de Cossé regrettait surtout le concours de sa seconde fille. On se souvient qu'en quittant la Russie la comtesse avait emmené avec elle trois jeunes filles; l'une d'elles, la jeune Italienne Barbe Boggia, était même devenue la fille d'adoption de mademoiselle Délie, et ce ne fut pas un léger sacrifice pour la mère adoptive de se séparer de l'enfant qui, en grandissant près d'elle, profitait si bien de ses leçons. Ces trois personnes vivaient donc au château comme les enfants de la famille; elles avaient tout quitté, leurs parents, leur patrie, leurs amis, pour conserver leur vertu et leur foi; Dieu les en récompensa: il leur donna à toutes trois cette généreuse piété, qui est le vrai bonheur de la vie présente et le plus sûr gage du salut éternel. Elles étaient d'une grande édification pour la ville de Craon, qui connaissait leur histoire et admirait leur vertu. Mais plus elles se montraient dignes d'intérêt et d'affection, plus la comtesse était préoccupée de leur avenir. Elle n'osait prendre d'elle-même une décision, et demandait à Dieu de lui envoyer quelque homme expérimenté, qui pût et voulût bien partager le poids de la responsabilité. Or, tandis qu'elle était dans ces anxiétés, elle apprit que le R. P. Coince était à Laval, à la maison des Pères Jésuites de cette ville. Ce saint missionnaire, le père, le directeur de la famille dans l'exil, venait de rentrer en France, où il continuait à exercer fructueusement son saint ministère. C'était un coup de providence, et nous n'essayerons pas de peindre la joie qu'on ressentit au château à cette nouvelle. Madame de Cossé obtint sans peine du Père recteur que le R. P. Coince vînt passer quelque temps au château, vu que d'ailleurs le bon Père, souffrant d'une inflammation aux jambes, pourrait y trouver le repos et un soulagement donné par des mains dévouées et expérimentées.

Il vint donc, et bien qu'il n'eût plus mademoiselle Délie pour remplir à ses pieds le rôle de Madeleine qu'elle avait tant aimé, lorsqu'après une chute de voiture il s'était blessé à la jambe,

il trouva encore dans cette famille si dévouée les soins, la reconnaissance des anciens services, et, ce qu'il préférait, une occasion d'en rendre encore. Ce fut alors seulement qu'il apprit l'entrée en religion de celle qui avait été son enfant de prédilection, son bras droit dans ses œuvres les plus délicates; il en fut heureux, et bénit Dieu d'avoir ainsi réalisé des desseins que les hommes avaient préparés dans une direction différente. Celle qui avait reçu du P. Coince une lettre de recommandation pour le supérieur du Sacré-Cœur, à Paris, emportée dans les ruines d'un trône, avait été poussée au port de la religion, et était entrée chez les Bénédictines du Saint-Sacrement, à Rouen.

Au château de Craon, le saint homme ne profita guère du repos qu'on avait prétendu lui donner; malgré ses infirmités, c'était toujours le pénitent austère et mortifié qui avait fait l'étonnement et l'édification de la ville de Riga. Il ne coucha jamais dans le lit qui lui avait été préparé; il s'étendait sur le plancher, ayant sous la tête en guise d'oreiller une grosse pierre qu'il était allé choisir autour du château, et qu'il avait trouvé moyen de porter dans sa chambre. S'oubliant lui-même, il s'occupa avec le plus grand soin de la mission que lui confiait madame de Cossé. Les trois jeunes filles avaient connu le Père en Russie, elles avaient avec lui plus d'ouverture qu'avec aucun autre. La jeune Barbe Boggia, la fille adoptive de mademoiselle Délie, lui inspirait pour cette raison un intérêt tout particulier. Il fit pour elle ce qui avait échoué pour mademoiselle Délie, il la fit entrer au *Sacré-Cœur*, où son attrait la portait. Son origine italienne, et aussi ses dons remarquables d'intelligence et de cœur, décidèrent ses supérieurs à l'envoyer à la maison du *Sacré-Cœur* de Rome, où elle fit son noviciat. Plus tard on l'envoya à Gratz en Autriche, où elle s'est consumée pour les âmes, en se dévouant avec le plus grand zèle à l'éducation de la jeunesse, jusqu'au 10 mars 1865 qu'elle s'est éteinte dans la paix du Seigneur. Ses dernières paroles furent un acte de reconnaissance envers Dieu, pour la grâce si merveilleuse de sa vocation, qui l'avait prise d'abord si loin, et

l'avait par degrés amenée à une vie de bonnes œuvres et de sainteté.

Les deux autres protégées de madame de Cossé furent aussi l'objet des prédilections de Notre-Seigneur. Après la visite du P. Coince, mademoiselle Augusta Meuninger, n'écoutant que son ardeur pour la pénitence, entra chez les Trappistines de Laval, où elle est morte très-saintement au bout de quelques années passées dans la pratique très-exacte des austérités de sa règle. Pour la troisième, mademoiselle Charlotte Frubuss, inséparable de mademoiselle Camille qu'elle aimait tendrement, elle resta toujours auprès d'elle, associée à toutes ses bonnes œuvres, et accomplissant en commun les devoirs de la piété. Nous les retrouverons quand nous serons venus avec notre héroïne nous installer à Craon.

La joie de la sœur Saint-Louis de Gonzague fut grande quand elle apprit le retour en France de son zélé directeur le P. Coince et sa résidence non loin de Craon. Elle prit part au bonheur qu'on avait eu au château de le posséder quelques jours, et elle se réjouit particulièrement du bien dont il avait été l'instrument auprès des jeunes réfugiées, surtout de Barbe Boggia. Peut-être eut-elle alors un pressentiment qu'elle aussi serait rapprochée de ce vénéré Père, et qu'il pourrait encore l'aider dans ses efforts vers la sainteté.

Cependant elle continuait dans le silence et la retraite les exercices de son noviciat, avec le zèle et l'intelligence que nous avons déjà admirés. Ces années de noviciat, avant et après la profession, avaient laissé un souvenir profond au cœur de la vénérée Mère. Elle aima jusqu'à son dernier jour à citer la régularité, la ferveur et l'amour de la pénitence dont toutes ses compagnes étaient animées. Elle ne se doutait pas qu'elle-même en était l'âme, et que déjà ses supérieurs avaient jeté les vues sur elle pour diriger bientôt les novices.

Les constitutions de l'Institut ont réglé qu'au bout de quatre ans la nouvelle professe, avant de quitter le noviciat, doit entrer pour dix jours en une retraite plus profonde, qu'on appelle pour cette raison la *solitude*. Le but est d'y préparer la

religieuse à supporter sans danger sa sortie du noviciat, où les exercices sont plus nombreux, et dirigés plus exclusivement à la formation personnelle de celle qui, entrant ensuite dans le giron de la famille, sera laissée beaucoup plus à ses propres forces pour accomplir ses multiples devoirs. C'est comme l'époque souvent critique, toujours douloureuse, où l'enfant est sevré des douceurs du lait maternel. Pendant toute sa longue carrière, suivant l'esprit de la vénérable Mechtilde, la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague a mis une grande importance à ses retraites, et s'est appliquée à en conserver les fruits dans des résolutions que nous sommes heureux de pouvoir lire encore. Mais il semble qu'aucune autre ne lui ait laissé d'impressions plus profondes que celle qui marqua sa sortie du noviciat. Ce fut au mois de mai 1821, deux mois environ avant l'expiration des quatre années ; car on avait besoin d'elle.

Les notes qu'elle a laissées sur cette retraite nous la montrent toujours ce que nous l'avons connue dès le commencement de sa conversion, humble, petite sous la main de Dieu, et profondément touchée du regret de ses fautes. « Ne suis-je pas, Seigneur, ce figuier infructueux dont parle l'Evangile, et le temps ne serait-il pas venu de le couper et de le jeter au feu? Il n'est que trop vrai, Seigneur, qu'il le mérite ; et ne pouvez-vous pas vous plaindre comme le père de famille, que depuis six ans que vous l'avez transplanté du monde dans la sainte religion, que vous l'avez cultivé avec un soin tout particulier, arrosé si souvent de votre propre sang, il n'a produit que des fruits amers et sauvages, des fruits d'orgueil, de propre volonté, des fruits d'ingratitude ? Je l'avoue, Seigneur ; mais un peu de patience. Non, non, vous ne voulez point me perdre ; le trouble même de mon âme m'est une preuve que vous ne m'avez pas abandonnée ; je me jette entre les bras de votre miséricorde. »

Elle continue en méditant sur la fin de l'homme, qui est Dieu seul : « Anges du Seigneur, zélateurs de sa gloire, descendez de la montagne sainte, renversez les idoles qui partagent les affections d'un cœur où Dieu seul doit régner ; faites-y

retentir et gravez-y profondément ces paroles, qui autrefois précipitèrent du ciel l'ange rebelle : *quis ut Deus?* Je suis sortie de vous, je me suis éloignée de vous, mon Dieu, mon tout, et comme un membre disloqué, je souffrirai de continuelles douleurs, jusqu'à ce que je sois rentrée en ma place. »

A ce caractère d'âme vraiment chrétienne sous le poids de son humiliation, se joint ensuite un trait spécial qui est le fruit de sa profession. Elle sent qu'elle est désormais l'épouse du divin roi, et son humilité qui en est confondue accroît d'autant sa reconnaissance. Ainsi fait l'Église : au jour où elle célèbre ses noces, elle chante le bonheur qu'elle éprouve d'être sorti du triste état qui a précédé : « Aujourd'hui l'Église a été unie à son époux céleste, car il a lavé ses crimes dans le Jourdain. » La sœur Saint-Louis de Gonzague s'écrie dans un sentiment pareil : « Seigneur, vous avez dit autrefois à Moïse : Mon peuple, ce peuple que j'ai tiré de l'Égypte, pour qui j'ai fait tant de prodiges, s'est élevé une vaine idole, à laquelle il rend ses hommages. O Dieu de mon cœur ! Dieu que j'ai outragé, combien plus avez-vous sujet de reprocher à votre indigne servante, que jusqu'ici elle n'a vécu que pour elle-même, qu'elle a élevé dans son cœur un autel, sur lequel elle a sacrifié à l'orgueil, à la vanité, à l'amour-propre... au démon !

« Tandis que tant d'âmes innocentes gémissent au milieu du monde, moi pécheresse, moi si longtemps rebelle à vos grâces, je me vois au nombre de vos épouses ! Qu'ai-je fait ? Ah ! Seigneur ; moi, votre épouse, après tant de crimes ! Oui, Dieu des miséricordes, vous l'avez dit à mon cœur : *Ma patience a fait l'étonnement des anges ; mais je voyais dans celle qui me faisait la victime de ses passions, une âme qui devait être un jour le triomphe de ma miséricorde, et la victime de mon amour.* »

Ces dernières paroles que la vénérée Mère a soulignées elle-même laissent entrevoir quels ont été les mystères de la grâce dans la conversion de cette âme. La suite continue la même pensée, et nous porte aux mêmes conclusions : « Devenue votre épouse, comblée de vos faveurs, j'ai méconnu mon

bonheur, j'ai été de nouveau ingrate, et par ma tiédeur, mon insouciance, ma lâcheté, mon orgueil, mes chutes réitérées, j'ai fait de nouvelles plaies à votre cœur, plaies d'autant plus sensibles, qu'elles venaient d'une épouse dont vous aviez droit d'attendre une inviolable fidélité... Mais ô Dieu de bonté, Dieu de clémence, dont les miséricordes sont infinies, j'ai mérité d'entendre ces paroles foudroyantes : Allez au feu éternel, et je n'entends que des paroles de paix ; c'est du feu de votre amour que vous voulez que je sois consumée, c'est dans le brasier de la charité que vous me commandez de jeter mes iniquités, afin qu'il n'en reste aucun vestige ; c'est de votre sang que vous me préparez un bain salutaire, pour rendre à mon âme sa première innocence ; ah ! du moins, permettez-moi, Seigneur, d'y mêler les larmes du repentir, et de vous venger par l'immolation continuelle de ma nature corrompue.

» Pécheurs, qui que vous soyez, venez et voyez ; et ne désespérez jamais à la vue des miséricordes du Seigneur. Avez-vous été dans de grands égarements ? vous voyez en moi le prodige de la grâce ; avez-vous méconnu votre bienfaiteur au point de l'oublier après avoir été retirés de l'abîme, et n'avez-vous pas payé son amour que d'indifférence ? Ah ! espérez encore, je vous ai surpassés en ingratitude, et le Seigneur ne m'a pas abandonnée : il me permet encore de l'aimer, il ne veut qu'être aimé, pour faire entendre à mon cœur ces consolantes paroles : beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Non, Seigneur, ce n'est pas parce que je vous ai beaucoup aimé, puisque je suis une ingrate ; mais beaucoup de péchés me sont remis, parce que vous m'avez beaucoup aimée. »

Continuons à voir comment chez elle le sens pratique s'unit aux effusions de la plus vive piété : « J'ai fait comme celui qui, ayant à défricher un champ plein de ronces et d'épines, se contenterait de le considérer, pleurerait d'avoir un terrain si ingrat, renverrait sans cesse la résolution de commencer l'ouvrage, sans y mettre la main. En fait de conversion, ce ne

sont ni les larmes, ni la connaissance de son état, ni les résolutions qui avancent l'ouvrage ; il faut mettre la main à l'œuvre. Donnez-moi votre grâce, Seigneur, je sens que je ne puis différer d'un moment... Je dois me tenir en garde contre cet orgueil secret qui s'humilie pour se faire élever ; m'appliquer à Dieu, à sa divine présence, sans affectation ni singularité. O Dieu plein de bonté, qui voyez ma faiblesse, soyez ma force, et je serai victorieuse ; j'attends tout de vous. »

La même humilité, pleine d'amour et de confiance, se montre encore, lorsqu'elle considère sa mission de réparatrice et de victime ; elle se confond d'être admise tous les jours à la sainte table, de voir son pauvre cœur destiné à servir de tabernacle au Saint des saints. « Qu'est devenue votre sagesse, qu'est devenue votre justice ? l'amour seul, la seule miséricorde se sont fait entendre, et d'une âme infidèle vous en avez fait votre adoratrice, votre épouse. Ah ! que le reste de ma vie soit employé à verser des larmes sur mon ingratitude, à réparer tant de réparations apparentes, qui étaient autant de véritables outrages. Donnez-moi, Seigneur, l'esprit d'une véritable victime. »

Enfin elle conclut ainsi cette remarquable retraite, après laquelle elle entrait dans une vie de responsabilité pour elle-même, et ce qu'elle ignorait encore, pour beaucoup d'autres, qui devraient avoir une large part aux trésors spirituels qu'elle venait d'amasser. « Mais quoi ! Seigneur, s'écrie-t-elle, ai-je besoin de tant de réflexions ? votre amour n'est-il pas un motif assez puissant ? Non, quand il n'y aurait ni enfer à craindre, ni ciel à espérer, je vous servirais, je vous aimerais, parce que vous m'avez aimé, et que vos miséricordes ont éclaté sur moi. Oui, c'est maintenant que, transportée de reconnaissance et m'appuyant sur votre grâce, je dirai avec votre Apôtre : Qui me séparera de l'amour de mon Jésus ? Sera-ce les humiliations, les contrariétés, les répugnances, les dégoûts, les sécheresses ? Non, mon Jésus ; non, je m'appuie sur vous, j'attends tout de vous, et je ne serai point confondue. Ainsi soit-il. »

Les supérieurs attendaient la fin de cette retraite, qui avait été avancée de deux mois, pour l'instituer maîtresse des novices. Ce fut sa bonne mère Sainte-Cécile, alors prieure, qui confia à la sœur Saint-Louis de Gonzague la charge de confiance, qu'elle avait en son temps remplie envers cette nouvelle maîtresse. Il en devait résulter une grande union et une parfaite entente dans le gouvernement toujours si délicat des esprits. Tout le monde d'ailleurs comprenait qu'elle réunissait toutes les qualités, que les maîtres de la vie religieuse exigent pour ces importantes fonctions. On admirait comment avec un zèle ardent pour la gloire du Seigneur, adoré spécialement dans l'Institut, elle avait su concilier cette sage discrétion, que le bienheureux Père saint Benoît appelle la mère des vertus. Elle devait cette sagesse et cette maturité à une grande perspicacité naturelle, à une droiture de jugement fortifiée par l'expérience et par la direction si pratique du Père Coince. On savait qu'elle était toujours la première au poste le plus difficile, et que dans les épreuves les plus pénibles elle ne présentait à ses sœurs et à ses filles spirituelles qu'un visage toujours content, et n'avait en toute rencontre que des paroles encourageantes.

A la mort de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, en 1869, il ne restait plus au monastère de Rouen qu'une seule religieuse converse qui eut vécu avec elle, au temps où elle était maîtresse des novices. Des épidémies meurtrières avaient successivement moissonné toutes les autres ; c'est ce qui explique pourquoi en ces années de Rouen nous possédons si peu de renseignements sur ce qu'y fit la vénérée Mère. C'était la sœur Sainte-Marthe, converse. Lorsqu'à cette dernière époque on l'interrogea sur la Mère Saint-Louis de Gonzague, elle répondit : « Ah ! si je l'ai connue ! et si je me la rappelle ! Oui, oui : c'était un séraphin, tout amour pour le Saint-Sacrement. Quelle ferveur ! comme elle nous préparait à la sainte profession ! elle aurait voulu faire passer dans nos cœurs tout son amour pour Notre Seigneur. J'aurais bien passé les jours et les nuits à l'entendre parler sur ce sujet. »

Cependant la Mère Saint-Louis de Gonzague n'exerça ces fonctions de maîtresse des novices que pendant deux ans. La maîtresse générale du pensionnat, qu'on dirigeait alors à la maison de Rouen, âgée de soixante-dix ans, venait d'être attaquée d'une maladie grave qui, avec l'âge, ne lui permettait plus de remplir sa charge. Les supérieurs eurent alors recours à celle qui avait été première maîtresse du pensionnat français de Riga, à sœur Saint-Louis de Gonzague, qu'on avait déjà employée avec succès auprès des jeunes filles lorsqu'elle n'était que postulante. Elle reprit donc avec obéissance des fonctions où elle avait à vaincre ses goûts naturels, qui l'inclinaient à d'autres occupations ; ce qui peut sembler assez surprenant, quand on sait combien elle était habile à manier les cœurs et les volontés de ce petit monde, et que toute sa vie elle aima à faire du bien aux jeunes enfants, qui se sentaient portés vers elle par un charme irrésistible.

CHAPITRE XIII

LA SŒUR SAINT-LOUIS DE GONZAGUE EST ÉLUE PRIEURE DU MONASTÈRE DE ROUEN.
MORT DE MADAME LA COMTESSE DE COSSÉ.

1826-1827.

Le succès avec lequel la sœur Saint-Louis de Gonzague avait géré les différents emplois qui lui avaient été confiés, les vertus qu'elle y avait révélées, et spécialement cette attraction qui entraînait tous les cœurs vers elle pour les porter ensuite à Dieu, allaient la placer au premier rang dans son monastère. Son élection à la dignité de Prieure présente des circonstances dignes d'être racontées. Les saints ont des manières de procéder qui sont tout le contraire des manières d'agir du monde : ils fuient les honneurs avec le zèle et la passion que les hommes du siècle mettent à les poursuivre, et une fois qu'ils y ont été élevés ils en supportent à peine les distinctions pour consacrer toute leur énergie, toutes leurs forces à en remplir les charges : principe qui est surtout d'une constante application dans la famille bénédictine, où le supérieur travaille, s'inquiète, s'épuise souvent pour que ses enfants soient dans le calme et servent le Seigneur en paix. Si donc, lorsqu'il s'agit de briguer de telles charges, l'homme disparaît, Dieu fait alors son œuvre sans obstacle, et sa main s'y révèle avec évidence.

La révérende Mère Prieure Sainte-Cécile avait sollicité de ses filles la grâce de n'être plus continuée dans ses fonctions. Infirme et presque aveugle, elle se sentait incapable de porter

plus longtemps le fardeau de la supériorité. La communauté presque entière s'était rendue à ses instances; mais alors les voix allaient se porter naturellement sur la sœur Saint-Louis de Gonzague, malgré sa qualité d'étrangère à la province, et quoiqu'il y eut encore dans la maison plusieurs professes plus anciennes, et non sans mérite. C'était surtout le désir de la vénérée Mère Sainte-Cécile ; elle avait toujours aimé la sœur Saint-Louis de Gonzague d'un amour très-tendre, depuis le jour où elle l'avait reçue au monastère des mains de madame la comtesse de Cossé. Comme maîtresse des novices, elle l'avait présentée à la vêture, et en qualité de Prieure avait ensuite reçu sa profession. Depuis ce temps elle s'était reposée constamment sur elle pour les fonctions les plus délicates et les plus importantes. Enfin elle l'avait désignée et recommandée aux sœurs, comme celle qui pourrait avec le plus de fruit poursuivre l'œuvre de restauration religieuse que, malgré ses désirs, la difficulté des temps et son grand âge ne lui avaient pas permis d'exécuter. Mais aussitôt que la sœur Saint-Louis de Gonzague eût pressenti le danger qui la menaçait, elle s'empressa d'en parler à M. Beaufils, vicaire-général et confesseur de la communauté, le conjurant avec larmes de détourner d'elle un pareil fardeau. M. Beaufils entra pleinement dans les désirs de la sœur Saint-Louis de Gonzague : il n'avait pas approuvé que la révérende Mère Sainte-Cécile se fût complétement désintéressée de l'élection prochaine; il eût voulu la voir continuer jusqu'à la fin le gouvernement du monastère où elle était aimée et vénérée : aussi, pour couper court à tout événement qui contrarierait ses vues, il ordonna à la sœur Saint-Louis de Gonzague de refuser, s'il arrivait que le scrutin lui fût favorable. Du reste, il se chargea d'éclairer la conscience des Mères ; mais Dieu avait d'autres desseins. Son Éminence le prince de Croy, archevêque de Rouen, deuxième successeur du cardinal Cambacérès, ne put venir lui-même présider l'élection. Pour se faire remplacer, au lieu de l'abbé Beaufils, qui, en sa qualité de confesseur du monastère, avait un certain droit d'usage à être

appelé à présider cette cérémonie, Son Éminence délégua un autre vicaire-général, l'abbé Quillebœuf. L'élection se fit donc en dehors de toute influence étrangère présente.

D'après les règles de l'Institut, cette fonction est très-solennelle : les prières des Quarante Heures précèdent l'élection, et pour y procéder les religieuses sont réunies au chœur. La révérende Mère Sainte-Cécile, retenue à l'infirmerie, n'avait pu descendre pour faire la démission de sa charge; mais le terme en étant expiré, cette démission fut prononcée d'office, et le 2 juillet 1826, sous la présidence de M. le vicaire-général Quillebœuf, on procéda à l'élection. Toutes les sœurs avaient été appelées successivement, d'après leur ordre de profession, à déposer leur billet d'élection dans l'urne : un certain nombre d'entre elles avaient tenu compte de la recommandation de la révérende Mère Sainte-Cécile. Après le dépouillement du scrutin, on s'aperçut que les démarches de M. l'abbé Beaufils avaient réussi auprès d'une partie de la communauté, en sorte qu'il n'y eut pas d'abord de résultat; ce fut donc à un scrutin de ballottage que fut élue Prieure la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague. Tout bien supputé et bien constaté, M. l'abbé Quillebœuf se lève et proclame le résultat de l'élection; aussitôt la nouvelle élue, qui avait espéré jusqu'à la fin que M. l'abbé Beaufils avait fait connaître ses volontés à M. Quillebœuf, sort de sa place : pâle et tremblante, elle vient se jeter aux genoux du vicaire-général président, et lui dit d'une voix entrecoupée de sanglots et que tous purent entendre : « Je vous demande pardon, monsieur l'abbé, ainsi qu'à toutes mes sœurs; je ne puis accepter ma nomination : mon confesseur m'a ordonné de la refuser pour le bien de mon âme et celui de toute la communauté. » L'abbé Quillebœuf se retourne vers elle, et pour toute réponse entonne le *Te Deum*, puis il lui remet entre les mains les clefs et les sceaux, et commande à la sous-prieure de conduire l'élue au siége prioral. Aussitôt quelques religieuses courent à l'infirmerie, et, du plus loin qu'elles voient la Mère Sainte-Cécile, lui crient : « C'est elle! c'est elle! » D'autres se précipitent aux cloches, aux sonnettes de la mai-

son, et témoignent comme des enfants heureux leur joie et leur bonheur d'avoir retrouvé une mère.

Pendant ce chant de l'hymne de louange et d'action de grâces, les religieuses vinrent successivement se mettre à genoux devant la nouvelle Prieure et recevoir le premier baiser de leur mère. A peine la cérémonie était-elle terminée, que la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague se rendit à l'infirmerie auprès de sa chère Mère Sainte-Cécile, et lui dit en empruntant les reproches du bienheureux Père saint Benoît à sainte Scholastique : « Que le Dieu tout-puissant vous pardonne, ma mère ! Qu'avez-vous fait ? » Mais déjà la Mère Sainte-Cécile, malgré ses infirmités, était aux genoux de la nouvelle Prieure, sa chère fille du noviciat, le soutien de ses dernières années de supériorité, lui promettant obéissance et fidélité. Puis se relevant pour consoler et encourager sa Prieure, elle lui prit maternellement la tête entre ses mains, et l'embrassant avec tendresse : « Ah ! ma bien chère petite sœur, lui dit-elle, vous voilà donc nommée Prieure ; c'était mon seul désir depuis longtemps, et c'est ce que j'avais prévu dès votre entrée au noviciat : tous mes vœux sont accomplis, je n'ai plus qu'à chanter mon *Nunc dimittis* en action de grâces d'un tel bienfait. »

Si ces paroles furent une grande consolation pour la vénérée Mère, elles laissaient cependant peser sur elle une lourde charge, la conduite d'un monastère animé d'un excellent esprit sans doute, mais où la Révolution avait fait à l'observance de larges brèches. Il fallait aussi ramener les personnes qui avaient porté leurs voix sur une autre, et les gagner. La révérende Mère Saint-Louis de Gonzague entrevit tout de suite la difficulté de sa position ; c'est pourquoi, après s'être recueillie devant Notre-Seigneur, son premier acte fut d'écrire au R. P. Coince, le premier père de son âme, lui confiant avec la simplicité d'un enfant la situation dans laquelle la Providence l'avait placée, et réclamant ses conseils pour la réforme des abus et la direction de sa communauté. Nous donnons en entier la réponse du Révérend Père. C'est un

hommage que nous devons à la mémoire d'un saint religieux auquel le nom de la vénérée Mère se rattache par des liens trop étroits, et nous ne pouvons oublier qu'il fut et resta toujours son directeur le plus sensé, et aussi celui qui la fit le plus avancer dans la vie spirituelle. La teneur de cette lettre montre assez que d'autres l'avaient précédée depuis la rentrée du P. Coince en France. C'est une bonne fortune que celle-ci du moins ait été conservée de tant d'autres souvenirs du séjour de Rouen qui ont péri. Nous savons d'ailleurs que la vénérée Mère la gardait comme une précieuse relique, et qu'elle en faisait souvent le sujet de ses méditations les plus sérieuses. On retrouvera dans ces pages, empreintes de force et de paternité, le caractère distinctif du P. Coince : sa franchise qui ne sait rien dissimuler, et la précision de sa pensée dans les conseils qu'il donne. On y verra que la Mère Saint-Louis de Gonzague ne se faisait pas illusion sur les difficultés de sa charge de Prieure. Voici donc la réponse du sage directeur à la lettre que lui adressait la vénérée Mère, en ajoutant pour la première fois sa qualité de *Prieure indigne*.

Laval, 2 août 1826.

« Ma très-révérende Mère et très-digne Supérieure,

» Je ne vous féliciterai pas, mais je vous plaindrai de votre nouvelle dignité. Hélas! quelle responsabilité, que de désagréments! que de persécutions secrètes vous attendent! D'un autre côté, pour occuper une si grande place, que d'humilité, de prudence, de simplicité, de force et de condescendance, de douceur et de ménagements ne vous faut-il pas! Une haute piété, une régularité exemplaire dans votre conduite à tous les points de la règle : voilà votre tâche de tous les jours. La multitude des affaires du dedans et du dehors vous accablera? il ne faudra pas pour cela abandonner l'essentiel de votre règle, tel que la méditation de tous les jours, vos examens de conscience, vos adorations, la majeure partie de l'office, la

sainte messe, vos communions, et surtout la fidélité à demander tout à Dieu, et à faire exactement sa sainte volonté en tout. Bien réfléchir avant de parler, ne rien précipiter avant d'agir, ne pas vous exalter en entendant les rapports ou les plaintes qu'on viendra vous faire : attendez, allez au pied de votre crucifix demander ce que vous devez faire.

» Quant aux avis que vous me demandez pour la conduite de tant de personnes de différents caractères, lesquelles n'aiment pas vraiment beaucoup la régularité, je vous dirai que votre premier devoir est de publier en chapitre qu'ayant à répondre devant Dieu sur votre âme de toutes vos religieuses, surtout de celles qui ont fait les vœux solennels d'observer la règle, vous ordonnez que la règle de votre maison soit observée exactement selon sa forme et teneur, que les anciennes et autres qui par rapport à leur âge, à leurs infirmités, ou pour d'autres raisons légitimes devront être dispensées de ce qu'elles ne pourront observer, viendront en demander la dispense ; du reste, que tout le monde observera rigoureusement ses vœux et ses constitutions. Par là vous satisfaites à toutes. Vous serez assez facile d'abord à dispenser les indépendantes, afin de les ramener petit à petit. Il faudra faire des instructions *tous les* dimanches sur les vertus religieuses, bien lire et expliquer les règles en communauté, une fois la semaine imposer de petites pénitences, (et à vous-même) pour les plus légères infractions de la règle. Encouragez tout le monde, et souvent, à bien observer sa règle; montrez-leur les peines horribles qu'elles auront à souffrir en purgatoire pour tous les manquements à la règle, et petit à petit persuadez-les à ne pas se dispenser de l'observer.

» Quant à votre directeur, vous devez lui dévoiler tout votre intérieur, et lui laisser la conduite de votre conscience, en suivant votre règle, et ne vous en dispensant que dans une vraie nécessité. Quant à la conduite de votre communauté, c'est votre Institut qui doit être votre guide. Vous ne pouvez que lui demander des conseils (au directeur), et le prier de ne faire qu'un avec vous pour faire observer la règle avec ferveur. Soyez bien

obéissante à Monseigneur l'archevêque, lui mettant toujours votre règle en avant, s'il se laissait gagner par certains individus pour s'opposer à vos bons desseins, et lui parlant toujours avec la plus grande retenue et la plus grande humilité. Priez, ayez une grande confiance à la sainte Vierge dans toutes vos entreprises, elle vous aidera.

» Ne buvez ni eau ni cidre, et votre enflure diminuera; mettez de la cannelle dans votre manger, et vous et votre communauté serez bien portantes; il faut du ton à votre nourriture.

» Je réponds à votre dernière question, qu'une supérieure peut se coucher plus tard que sa communauté, si elle se réserve sept heures de sommeil, quelquefois six heures; mais si ses infirmités ne le lui permettent pas, elle ne doit pas veiller.

» Je prierai Dieu pour vous et pour votre communauté; de votre côté priez pour votre ancien père,

» J. Coince. »

Cette lettre nous révèle une partie des difficultés que devait rencontrer la nouvelle Prieure dans l'exercice de ses fonctions. Mais après les judicieux conseils de son sage directeur, il importe de voir comment, devant Dieu, elle comprenait ses devoirs. Au mois de novembre suivant, la vénérée Mère commençait une retraite, après avoir fait déjà l'épreuve des difficultés de sa tâche. Il est intéressant de voir par quelles résolutions elle s'est appropriée les conseils de son père spirituel.

L'humilité est toujours pour elle le point de départ : « L'humilité sera le fondement de la nouvelle vie que je vais embrasser; je ne perdrai jamais de vue mon ingratitude, et l'abîme d'où le Seigneur m'a tirée. J'implorerai tous les jours sa miséricorde; il se plaît à agir sur le néant; je le prierai d'agir en moi et par moi, et lui rapporterai la gloire de tout, me regardant comme la dernière de la maison, un instrument dont Dieu se sert pour remplir ses desseins, et qui gâterait tout s'il agissait de lui-même. »

Elle ne peut ensuite oublier cette régularité que le P. Coince

lui a si bien recommandée, qui n'est pas de soi une vertu, mais la gardienne des vertus dans une communauté, et y maintient l'ordre, c'est-à-dire Dieu lui-même. La supérieure en doit la première l'exemple, pour la faire accepter ensuite plus facilement à celles qui seraient tentées de s'en affranchir, et c'est parce qu'elle y aurait plus d'excuses que les simples religieuses, qu'elle doit plus se persuader d'être fidèle. Elle fera donc sa principale étude de la plus exacte régularité, se trouvant la première à tous les exercices, observant le silence, qui est une condition des communications avec Dieu, et évitant dans les rapports avec ses sœurs une profusion de paroles qui produit peu de fruit. A l'égard de ces mêmes sœurs elle se propose d'être d'un facile accès pour toutes : « Je n'en rebuterai jamais aucune, dit-elle, j'éviterai de témoigner un air d'ennui ou de contrariété, quelque importunité que j'éprouve. Je ne laisserai apercevoir aucune préférence, et leur témoignerai à toutes un intérêt égal, quelque sujet de peine que je puisse avoir. Je serai douce et affable dans mes paroles; s'il faut de la fermeté, j'éviterai toujours la rigueur et ce qui pourrait ressentir l'humeur: j'aurai un soin particulier des infirmes et des malades, et ne passerai pas de jour sans les visiter autant que possible. »

Puis en finissant elle met ainsi ses résolutions sous la protection de la sainte Vierge, l'abbesse, la supérieure, la mère de sa communauté : « O Marie, ma bonne, ma tendre Mère, c'est à vous que je dois ma conversion; c'est à vous que je dois le bonheur d'être l'épouse de votre divin Fils, bonheur auquel je n'aurais jamais osé prétendre sans votre protection. C'est à vous que je dois de n'avoir pas été rejetée après tant d'infidélités; c'est encore à vous que je dois en ce moment la grâce de mon retour après tant d'années d'égarements. O ma bonne Mère, ne m'accordez pas la grâce à demi : montrez en ce moment que vous êtes ma Mère; obtenez de votre divin Fils qu'il oublie tous mes torts, qu'il me fasse rentrer dans cette voie de perfection que j'ai quittée, qu'il reprenne sur mon cœur ses anciens droits, cette

direction spéciale qui a fait mon bonheur tant que j'ai été fidèle. »

Lorsqu'on eut appris au château de Craon l'élection de la révérende Mère de Saint-Louis de Gonzague à la charge de Prieure, la comtesse de Cossé-Brissac de concert avec ses enfants, M. Arthus et mademoiselle Camille, voulut augmenter la pension jusque-là très-modique qu'on payait au monastère. C'était, dans sa pensée, aider au bien et s'associer aux bonnes œuvres de sa fille dans cette maison. Ce fut la dernière occasion que cette pieuse mère eut de correspondre avec sa Délie; bientôt Dieu allait la rappeler à lui, et la récompenser d'une longue vie ornée des vertus chrétiennes et purifiée par de grandes épreuves.

Nous avons déjà dit comment elle vivait avec sa fille, mademoiselle Camille. Le détail de ses bonnes œuvres serait long pour cette histoire : qu'il nous suffise d'ajouter en peu de mots comment son zèle comprenait les besoins de la société, et cherchait à lui venir en aide. Dans la ville de Craon, comme partout, l'esprit de foi et de religion semblait s'éteindre; les lois de l'Église étaient violées, et l'ignorance autant que les mauvaises passions étaient la cause de cette infidélité. Le remède était difficile à trouver : les rangs du sacerdoce, décimés par la Révolution, étaient de plus en plus insuffisants aux besoins des fidèles; l'instruction religieuse était distribuée avec parcimonie à un peuple ignorant des vérités de la foi, et rempli de préjugés anti-chrétiens; les églises mêmes faisaient défaut pour faciliter aux fidèles les moyens de s'instruire, et de remplir leurs devoirs religieux. En 1821, le nouveau curé de Craon, l'abbé Langlois, fit donner une mission dans sa paroisse; à cette occasion, madame de Cossé, tant par ses propres libéralités qu'en se faisant quêteuse auprès des habitants de la ville, parvint à faire rendre au culte, sous le titre du Sacré-Cœur, l'ancienne église des Dominicains, qui était devenue une écurie et un magasin de fourrages. Elle posait ainsi, sans le savoir, comme la première pierre d'une œuvre qui devait être un jour la gloire de sa fille, laquelle viendrait bientôt

élever sur ce fondement le monastère bénédictin des filles du Saint-Sacrement de Craon.

Elle établit pour l'instruction des enfants du peuple une école gratuite, qu'elle confia aux frères Joséphistes de Ruillé, leur donnant, avec la maison, une rente qui plus tard fut doublée par ses enfants. Pour aider les rangs du sacerdoce à se réformer, elle encourageait de toutes ses forces les vocations ecclésiastiques, payant au séminaire diocésain la pension d'un certain nombre de jeunes gens qui annonçaient des dispositions à cet état. Comment dire le zèle qu'elle mettait à faire observer autour d'elle les lois de l'Église ? Sa fidèle femme de chambre, qui survivait encore au temps où l'on rédigeait ces souvenirs, en rapportait les traits suivants : « Maintes fois, disait-elle, la veille des jours de jeûne elle venait me trouver : Ma bonne Manette, observait-elle, c'est demain un jour de jeûne ; tu comprends qu'il m'en coûte d'annoncer cela moi-même aux domestiques, ces pauvres gens qui se fatiguent à travailler pour nous ! Oblige-moi, ajoutait-elle, de dire cela toi-même au souper. Tu veilleras à ce qu'il soit meilleur et plus copieux qu'à l'ordinaire, puis tu les préviendras tout en plaisantant que tu as voulu leur faire un bon souper pour qu'ils puissent facilement soutenir le jeûne du lendemain. » Ainsi la pieuse comtesse gouvernait sa maison avec discrétion comme sans faiblesse, ne transigeant jamais avec le devoir, mais en atténuant les aspérités par la condescendance des formes et la leçon de l'exemple. Aussi était-elle estimée et respectée chez elle comme au dehors.

Nous devons surtout remarquer dans cette sainte femme une délicatesse de conscience qui, devant la moindre équivoque, n'hésitait pas à sacrifier les plus grands intérêts temporels, pour se maintenir pure de tout artifice, ou de ce qui aurait pu faire le moindre tort au prochain. Dans les premières années de son installation à Craon elle eut à soutenir un procès, où la plus grande partie de sa fortune, déjà si restreinte, était engagée. M. Letort Beauchêne, notaire, maire de la ville, en qui elle avait grande confiance, trouvait que la comtesse était dans

son droit, et lui disait : « Madame, vous n'avez qu'une parole à dire, et quatre cent mille francs sont à vous. » Cette parole qu'il s'agissait de prononcer n'était pas un mensonge, c'était la déposition d'un fait; mais il pouvait ruiner la réputation des personnes engagées contre elle dans cette affaire, elle préféra garder le silence, estimant que la somme réclamée ne pouvait entrer en balance avec la réputation du prochain, même son adversaire. Dieu récompensa cette droiture et ce désintéressement héroïques : elle gagna son procès.

Cependant la noble femme avançait rapidement vers sa fin; sans compter les fatigues qu'elle avait eu à supporter dans sa laborieuse carrière, un cancer très-dangereux, progressant toujours, détruisait sa solide organisation. Pendant de longues années elle avait caché son mal et ses souffrances à ses enfants; sa fidèle femme de chambre était seule dans le secret. Elle lui a rendu le témoignage, que jamais elle n'eût pensé qu'on pût souffrir avec un oubli si complet de ses propres douleurs. La malade ne songeait qu'aux autres, à les soulager, à les rendre heureux. « Je l'ai vue, dit sa fidèle suivante, au moment des hémorrhagies que lui causait sa plaie, recevoir des visites, et malgré des douleurs aiguës, trouver la force d'être gaie et aimable envers ceux qui la venaient visiter. » Bien plus, la maladie ne put lui faire suspendre les exercices très-rigoureux de pénitence auxquels le R. P. Coince l'avait formée pendant l'exil. L'abbé Langlois, curé de Craon, qui fut son confesseur jusqu'à la fin, ne parlait qu'avec admiration des mortifications de madame la comtesse de Cossé. Il racontait qu'elle ne quitta que trois jours avant sa mort, et seulement par obéissance, le très-dur cilice qu'elle portait depuis trente ans. Le bon curé voulut en hériter, et le conserva comme une précieuse relique; souvent il le montrait à de pieux visiteurs, avouant qu'il avait essayé vainement de le porter sur lui une seule journée : « Cela confond, disait-il, et remplit d'admiration de voir un tel exemple. »

Enfin, le 1er septembre 1827, madame la comtesse de Cossé-Brissac, minée par la maladie qu'elle portait avec un si grand

courage depuis de longues années, s'éteignait fortifiée par la réception des sacrements de l'Église. Elle était âgée de soixante-quatorze ans, dix mois et dix jours. En voyant s'approcher la mort, elle avait auparavant tremblé à la pensée des jugements de Dieu : « O mon Dieu, s'écriait-elle, soutenez ma confiance, ne m'abandonnez pas. » A l'heure suprême ses frayeurs cessèrent, elle conversait familièrement avec son Dieu qu'elle venait de recevoir. Ses yeux presque éteints se fixèrent avec amour sur l'image de son Sauveur, elle prononça les noms de Jésus et de Marie, et rendit doucement son âme à Dieu ; sa pieuse fille, mademoiselle Camille, accompagnée de l'abbé Langlois, lui ferma les yeux. Cette mort fut un deuil universel pour la contrée, témoin de ses vertus, et enrichie de ses bienfaits. Le digne curé, son confesseur, se fit l'interprète des regrets de tous dans une oraison funèbre, où il sut comprendre et faire sentir avec énergie la grandeur de cette vie éprouvée par tant de malheurs, et sanctifiée par tant de vertus. Il terminait en disant que le souvenir de ses œuvres vivrait d'âge en âge, que longtemps encore les familles indigentes lui devront une éducation chrétienne, mais surtout qu'elle laissait après elle des héritiers de son nom et de ses vertus. La suite de cette histoire montrera la vérité de cette prophétie ; son fils, le comte Arthus de Cossé, et ses deux filles, marcheront sur les traces de leur mère, et la ville de Craon ni la contrée ne perdront pas de sitôt les souvenirs et les fruits de ces bienfaits.

La nouvelle de cette mort, parvenue à Rouen, apporta une grande douleur à la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague. Les longues épreuves supportées ensemble avaient rendu plus intense encore, s'il était possible, l'affection qu'elle portait à sa mère ; et le cloître, loin d'éteindre ce sentiment, l'avait perfectionné à mesure que l'âme s'était plus étroitement unie à Dieu. Une petite note écrite par elle en 1817, au temps de sa profession religieuse, nous en a laissé un témoignage touchant. Sur le point de dire adieu au monde et de renoncer aux douceurs de la famille, alors qu'elles semblaient lui être le mieux assurées, elle recueillait ses souvenirs, et en dressait

un petit mémorial, afin de célébrer encore dans le cloître par l'action de grâces et la prière les événements qui intéressaient chacun des siens. Dans ce calendrier où personne n'est oublié, c'est sa bonne et pieuse mère qui tient la première place; c'est autour d'elle que la famille vient se ranger. De plus, elle a pour elle seule trois jours de fête: « Le 15 août, la fête de maman; le 8 septembre, première communion de ma mère; le 21 octobre (1752), naissance de ma mère. » Hélas! aujourd'hui, 1er septembre 1827, elle doit ajouter un jour de deuil à ces dates joyeuses; toujours jusqu'à sa mort elle en célébrera la mémoire, comme la mémoire d'une pieuse mère ravie à sa tendresse, mais qui du ciel continue à veiller sur ses enfants.

CHAPITRE XIV

LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE SE DISPOSE A FAIRE UNE FONDATION A CRAON.

La mort de la comtesse de Cossé allait apporter de grands changements dans la famille. Les deux sœurs avaient déjà renoncé à tout droit d'héritage sur le château et la terre de Craon, non-seulement pour aider leur frère à faire un mariage digne de leur nom, mais encore pour assurer la conservation de ce patrimoine de famille. Mademoiselle Camille n'avait gardé pour sa part qu'une rente de 10 000 francs et sa sœur seulement 1 500 francs. Avant de quitter le Craonnais, leur frère leur remit le capital; soit 200 000 francs à mademoiselle Camille et 30 000 à la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague. En effet, les grands noms et les grandes fortunes s'identifiaient autrefois avec les populations par des rapports également chers aux seigneurs et aux peuples. L'alliance contractée avant la Révolution par les deux familles de Cossé et d'Armaillé avec le Craonnais, la comtesse l'avait renouée et rendue plus étroite par les bienfaits qu'elle avait répandus autour d'elle pendant dix ans.

Il semblait que M. Arthus de Cossé continuerait ces traditions de bienfaisance, mais ces espérances furent trompées. Peu de temps après la mort de sa mère, le comte Arthus vint à Rouen visiter sa sœur, et sans préambule, il lui annonça qu'il allait vendre le château de Craon; à quoi la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, qui ne croyait pas d'abord que la chose fut sérieuse, lui dit par manière de plaisanterie :

« Puisque tu veux te défaire du château, donne-le moi, j'y établirai un monastère de notre Ordre. » Mais son frère avait parlé sérieusement; ses affaires s'étaient gravement embarrassées dans ces derniers temps, et le train qu'il était obligé de suivre à la cour, où il tenait l'office presque héréditaire de maître de l'hôtel du roi, ne lui permettait pas de tenir dignement son rang et de conserver le château, monument d'un entretien dispendieux, où l'on ne pouvait vivre décemment qu'avec de grands revenus. Le bruit s'en répandit dans le pays : les amis du jeune comte s'en émurent et essayèrent de le détourner de son projet; mais devant la dure nécessité, il avait pris son parti. Seulement il avait eu la délicatesse de prévenir sa sœur, pour lui adoucir le coup que lui porterait l'exécution d'un tel dessein.

Cette révélation inattendue affligea profondément la Mère Saint-Louis de Gonzague; mais quand elle chercha à donner à son frère une parole de consolation, dont elle-même avait besoin, elle sentit tout à coup d'une manière très-vive l'instinct, vague encore, de la mission que Dieu lui réservait. Les héritiers que sa famille avait dans le monde se retiraient, et n'osaient plus continuer la tradition de bienfaits à peine reprise, parce que les biens de sa fortune leur faisaient défaut; la place devenait vacante; mais, si à l'aide des moyens temporels une famille presque étrangère allait se substituer à ceux, dont le nom était comme inféodé à ces œuvres de foi et de charité dans le pays, une part belle encore, la plus belle peut-être pouvait être faite, créée dans cette succession. L'héritière la plus pauvre de la famille pourrait reprendre l'œuvre et la bienfaisante influence qui en résultait; elle y reviendrait non plus seule, mais avec une famille spirituelle de vierges consacrées à Dieu. Celles-ci, par leurs prières et leurs sacrifices, ranimeraient, soutiendraient la religion, les vertus chrétiennes, sources du vrai bonheur, attireraient les bénédictions du ciel sur la contrée, et même dans la pauvreté, à cause même de cette pauvreté, distribueraient aux pauvres le pain du corps et celui de l'âme, instruiraient même les riches, assiste-

raient les indigents et feraient bénir encore pour de longues générations le nom de Cossé. La révérende Mère cacha à son frère cette pensée qui alors traversait son âme; elle voulait que ce germe mûrît sous l'œil de Dieu et sous l'influence de la grâce, afin qu'il n'y eût rien d'humain, de naturel dans un dessein qui devait être tout de Dieu, dans son inspiration comme dans son exécution dernière.

Cependant M. Arthus de Cossé poursuivait sa résolution; il vendit la terre de Craon en plusieurs lots. Dans cette dure extrémité, ce fut du moins une consolation de voir le château et le parc tomber entre les mains de M. le marquis de Champagné, d'une des anciennes familles nobles de cette province, véritable émule en bonnes œuvres des anciens possesseurs du manoir de Craon. Le château resta ainsi une citadelle de foi et de bienfaisance, en attendant qu'il s'en élevât une autre à ses pieds, plus modeste, mais non moins solide et active pour faire la guerre au mal en propageant le bien.

Mademoiselle Camille de Cossé allait, plus que personne, souffrir de ces changements. Il lui fallut quitter le château où les années de son enfance avaient éprouvé les premières joies de la famille, et où elle venait de montrer tant de désintéressement et de vertu. Elle recommençait à la porte du manoir paternel, dans une habitation modeste, comme un nouvel exil, presque aussi dur et peut-être plus sensible que le premier; car ce qu'elle perdait allait chaque jour se présenter à ses regards. Elle les éleva plus haut, et comme elle en avait une longue expérience, elle sut se résigner et même espérer. Son frère lui avait rapporté la parole échappée en riant à la Prieure de Rouen : « Si tu me donnais le château, j'y établirais un monastère. » Cette parole éveilla chez mademoiselle Camille une espérance dont elle ne put s'empêcher de faire part à son frère. Puisque le château ne leur appartenait plus, elle jeta les yeux sur l'ancien couvent des Dominicains, et le désigna à M. Arthus comme pouvant devenir une maison de l'Institut dont faisait partie leur sœur bien-aimée, et servir à réaliser ainsi sérieusement une promesse dont l'exécution

comblerait tous les vœux. Celui-ci frappé de cette ouverture, après quelques réflexions, trouva que la chose n'était pas impossible, et promit de fournir vingt-cinq mille francs pour faire l'acquisition de la maison, si mademoiselle Camille pouvait décider la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague à cette grande entreprise. Les négociations commencèrent aussitôt; elles ne furent pas longues; nous avons dit comment la vénérée Mère avait réfléchi aux moyens de se subtituer par une fondation à sa famille obligée d'abandonner la terre paternelle. Elle avait prié et elle attendait que, par une indication de sa Providence, Dieu lui fît connaître sa volonté. Cette indication lui venait par les intermédiaires qui, dans les circonstances, avaient pour elle le plus d'autorité. C'était le legs de la famille à la patrie craonnaise; il lui restait à l'accepter.

Il ne fallait pas toutefois se dissimuler que l'on rencontrerait de grandes difficultés. D'abord à Rouen, comment sortir de ce monastère qui l'a élue pour sa prieure, où elle est aimée, car elle a su ramener à elle tous les cœurs; où l'observance religieuse renaît, sous son régime, avec une nouvelle ferveur? A Craon, ce couvent des Dominicains, où l'on pense à établir des religieuses, est la propriété de la ville, et le conseil municipal, à l'époque où nous sommes arrivés, en 1829, consentira-t-il à le rendre à une telle destination? Au milieu des événements qui se pressaient depuis la mort de madame de Cossé, la Mère Saint-Louis de Gonzague cherchait simplement à continuer au monastère de Rouen le bien qu'elle y avait commencé. Elle laissait à sa famille et au curé de Craon le soin de faire au Mans, auprès des autorités ecclésiastiques, les démarches nécessaires à la future fondation. Elle ne voulait prendre sous ce rapport aucune responsabilité : si l'évêque du Mans l'appelait et qu'à Rouen l'archevêque lui en donnât l'obédience, elle partirait pour Craon avec les compagnes qu'on lui permettrait d'emmener. En attendant, en sa qualité de prieure du monastère de Rouen, elle voulait procurer à cette maison tous les avantages qui pouvaient dépendre d'elle. Par l'influence de sa famille auprès du gouvernement, elle obtint que la maison

fut reconnue légalement, et le 2 août 1828, elle eut le bonheur de pouvoir lire à ses filles une autorisation en bonne forme signée par le roi Charles X, établissant le monastère de Rouen sur une base stable. Cette ordonnance servit puissamment aux améliorations que la vénérée prieure cherchait à introduire ou à fortifier dans l'observance religieuse. Elle ramena d'abord à la vie commune tous les sujets de la maison triomphant des obstacles par son esprit de douceur et de maternelle condescendance ; ses paroles et ses exemples entraînaient les volontés, et sous son gouvernement furent reprises les observances religieuses, telles que de tout mettre en commun, d'abolir les entrées des séculiers dans la clôture, etc. En même temps elle ne négligeait point le bien temporel du monastère. Leur ancien aumônier, le saint abbé Cousin, avait avant sa mort, arrivée en 1817, acheté de concert avec deux bienfaitrices, madame de Radepont et sa nièce, madame de Roncherolles, les bâtiments et les jardins qui en dépendaient, pour en faire don à la communauté, qui auparavant ne les tenait qu'en loyer. Mais après douze années d'attente, les difficultés pour l'acceptation du legs n'étaient pas encore levées. Le nom de Cossé-Brissac triompha encore cette fois, et le 20 juin 1829, la révérende Mère prieure dans une réunion capitulaire lut aux religieuses l'acte de donation définitive. Ainsi en moins de trois années, par les soins de leur digne prieure, les religieuses du Saint-Sacrement de Rouen étaient reconnues légalement ; elles étaient chez elles ; et ce qui était mieux encore, le monastère avait repris sa vie régulière comme aux plus beaux jours.

Mais cette prospérité en rendant plus facile la séparation, la rendait aussi plus pénible. Le bien déjà fait dans le monastère par les soins de la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague étaient un engagement et une garantie pour celui qu'elle pourrait lui faire dans l'avenir, et les sœurs ne s'attachaient qu'avec plus de tendresse à une mère si bonne à ses filles et si utile à la maison de Dieu. La révérende Mère, qui remarquait ces dispositions, ne voyait pas, sans de grandes angoisses, s'ap-

procher le moment où ce qui était si étroitement uni allait être séparé; mais toujours fidèle à sa voie d'abandon entier entre les mains de Dieu, elle priait et attendait le dénouement comme il plairait à la divine Providence de le lui ménager.

Malgré toute la discrétion qu'elle apportait dans le traitement de cette affaire, son secret fut deviné par une bonne sœur converse, la sœur Sainte-Thècle. Née à Martigné, au diocèse du Mans, cette pieuse fille, nommée dans le monde Rosalie Marchais, avait été domestique chez M. Langlois, le curé de Craon. Celui-ci, reconnaissant en elle une véritable vocation, l'avait envoyée, d'après les conseils de madame de Cossé, à la communauté de Rouen, ou la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, devenue prieure, avait reçu sa profession en 1827. Depuis que la fondation avait été résolue en principe, la révérende Mère prieure parlait fréquemment à la sœur Sainte-Thècle de la ville de Craon et des pays environnants; elle l'interrogeait sur les mœurs et les habitudes de la contrée; elle y mit tant d'insistance que la bonne sœur, avec la perspicacité du paysan manceau, vint à soupçonner quelque chose. Enfin, lorsque la révérende Mère eut connaissance que l'autorisation du gouvernement était arrivée, elle dévoila son secret à la bonne sœur en lui demandant si elle n'avait pas de répugnance à la suivre à Craon, pour une fondation nouvelle, lui faisant bien pressentir qu'elle devait s'attendre à des privations de toute sorte dans ce commencement d'établissement. Sœur Sainte-Thècle était une âme séraphique : ses yeux ne pouvaient se détacher de Jésus au Saint-Sacrement; elle semblait toujours ravie en Lui, quand elle était à ses pieds, à ce point que sa physionomie en avait pris une vive expression de foi et d'amour. Cette bonne sœur, au comble de la joie, s'offrit de grand cœur à la pieuse fondatrice. Ce fut la première pierre du monastère de Craon, Dieu la choisissant, fille du pays et sœur converse, pour l'associer au grand nom de mademoiselle de Cossé-Brissac, parce qu'il voulait une œuvre qui fût l'œuvre du Craonnais, pays de foi et de vertus chrétiennes, où toutes les classes, tous les noms, se réuniraient

dans un même dessein de prière et de réparation solennelles.

Cependant l'œuvre de Craon avançait à grands pas. M. le comte Arthus de Cossé écrivit à M. Letort-Beauchesne, maire de la ville de Craon, pour se proposer comme acquéreur de l'ancien couvent des Dominicains, dont il offrait la somme de 25 000 francs. Le maire se montra personnellement très-favorable; mais il fallait soumettre ce projet au conseil municipal, et l'on était alors aux plus mauvais jours de la Restauration, presque à la veille de 1830, à cette époque où la bourgeoisie, dans les petites villes de province surtout, avait pris un caractère d'hostilité irréligieuse vraiment intraitable. La proposition de vendre le couvent des Dominicains ne répugnait pas à la majorité, et le prix de 25 000 francs paraissait fort acceptable ; mais le maire ayant été obligé de déclarer que le dessein des acheteurs était d'y installer des religieuses, les esprits s'échauffèrent, et l'opposition prit un caractère violent. Après une séance orageuse, le conseil au moment du vote, se partagea par moitié ; et grâce uniquement à la voix prépondérante du maire, le projet fut accepté en principe. Cependant pour une affaire de cette nature, il importait de tenir compte d'une opposition aussi formidable, qui aurait pu créer à l'œuvre dans la suite de très-grandes difficultés. C'est pourquoi M. de la Lézardière, qui venait d'être nommé préfet de Laval, ayant été instruit par M. Beauchesne de la division qui s'était faite sur la proposition, se rendit à Craon, avec M. de Bonchamps, sous-préfet de Château-Gontier. Après avoir pris connaissance de l'affaire, ils employèrent tous les moyens de persuasion, et réussirent à amener les deux partis à s'entendre. Tous, à l'exception de deux membres, qui préférèrent se retirer du conseil, s'accordèrent à donner leur adhésion à la vente du couvent des Dominicains, et à l'installation de la nouvelle communauté. On y posa toutefois comme condition la charge d'ouvrir une école gratuite, où les enfants pauvres de Craon auraient le droit d'être admis. Après cette délibération favorable, il ne restait plus, pour se conformer aux exigences de la loi, qu'à ouvrir une enquête *de commodo et incommodo*.

Nous parlons ici de ces formalités pour constater officiellement l'état des lieux, et faire connaître les dispositions des habitants, qu'on aurait tort de juger d'après le premier vote du conseil municipal. Dans le procès-verbal de l'enquête nous avons l'avis de quatorze personnes des plus compétentes de la ville, par leur position de fortune, leurs fonctions ou leur état. Toutes, consultées séparément, sont unanimes à déclarer que l'affaire est très-avantageuse pour la commune : « Le couvent des Dominicains menace ruine, les murs ne valent plus rien, il faudrait de grandes dépenses de réparation ; d'ailleurs sa position n'offre aucune ressource, si ce n'est pour une communauté ; 25 000 francs font un prix très-raisonnable, avec lequel on pourra avoir une mairie, et fonder un petit collége pour les garçons. La communauté de son côté donnera l'éducation aux filles ; la ville se trouvera ainsi dotée des établissements les plus utiles qui lui manquaient. »

C'était là d'excellentes raisons ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que personne ne semble avoir songé au vrai bien qu'avant tout la communauté des Bénédictines du Saint-Sacrement allait apporter à la ville de Craon. Autrefois, lorsque la société était imprégnée de l'esprit du christianisme, l'établissement d'un monastère était regardé comme un centre toujours actif de prière et d'adoration, comme une œuvre d'expiation, de réparation à Dieu et aux hommes, comme un refuge béni pour les âmes qui cherchaient à remplir ce vide que le monde, ses richesses, ses honneurs laissent toujours en elles, lorsqu'elles ne veulent ni s'étourdir, ni désespérer de la paix, du bonheur que seule prépare et assure la religion. Aujourd'hui ce sont les mêmes besoins, plus grands encore ; mais on les dissimule, on en prétexte d'autres plus ou moins spécieux, on craint de rendre gloire à Dieu.

Quoi qu'il en soit, toutes les formalités étaient remplies, la ville de Craon obtint du gouvernement l'autorisation de vendre, et l'acte fut conclu.

Les difficultés furent bien moins graves du côté des autorités ecclésiastiques, avec lesquelles on avait surtout à traiter.

Les démarches de la famille de Cossé avaient facilement réussi auprès de Mgr de la Myre, évêque du Mans. Ce prélat s'était montré heureux de recevoir dans son diocèse des religieuses, qui par leur nom et leur observance, rappelaient les grands souvenirs d'autrefois. Il donna l'ordre à son grand vicaire, M. l'abbé Bouvier, de négocier l'affaire auprès de l'archevêque de Rouen. Le cardinal, prince de Croy, tint à se montrer bienveillant et généreux envers la famille de Cossé-Brissac, et il fit prévenir madame la prieure de Rouen, que malgré la peine qu'il aurait de son départ, il ne pouvait rien refuser à M. le comte de Cossé, son frère.

C'était pour la seconde fois qu'en peu d'années un sujet plein d'espérance, et qui avait déjà fait ses preuves, allait se séparer du monastère de Rouen. D'accord avec l'autorité et les supérieurs majeurs, la révérende Mère Saint-François de Sales avait pu emmener à Arras toute une jeune colonie formée à son esprit, et pleine d'avenir. Aujourd'hui c'est la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague qui s'éloigne; mais on ne lui permet de prendre avec elle qu'un seul sujet du monastère, avec deux novices, et rien de plus. Le 19 juin 1829, elle reçut de Son Eminence l'obédience qui l'envoyait établir le monastère de Craon, avec toutes les permissions nécessaires. Après la sœur Sainte-Thècle dont nous avons parlé, elle ne s'adressa qu'à une seule religieuse de chœur, la sœur Saint-André, jeune professe dont elle connaissait le dévouement, et qu'elle prévoyait devoir lui être facilement accordée par la communauté. Parmi les novices elle n'en prit que deux : la sœur Saint-Étienne, novice de chœur, qui la suivit en effet jusqu'à Craon, mais ne put persévérer à cause de sa mauvaise santé ; puis la sœur Saint-Bernard, qui depuis huit mois avait quitté la maison des Ursulines de Rouen, pour entrer au monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement. Cette digne Mère survécut à la vénérée prieure, et ne mourut qu'en 1873 après cinquante-sept ans depuis sa première profession religieuse chez les Ursulines. Son éducation, son intelligence supérieure la rendaient très-propre à diriger un pensionnat; et c'était à cette

œuvre que la vénérée Mère la destinait ; nous lui verrons remplir cette importante fonction pendant de longues années.

Plus le moment fatal approchait, plus la vénérée Mère ressentait de luttes violentes dans son âme à la pensée de quitter le monastère de Rouen. C'était un nouveau sacrifice que cette maison allait faire : quand elle avait du céder la révérende Mère Saint-François de Sales pour la fondation d'Arras, il avait semblé qu'elle avait été dédommagée par l'entrée en religion de mademoiselle de Cossé, à laquelle toutes avaient eu hâte de donner leur confiance, et voilà qu'aujourd'hui appelée à un semblable ministère, elle se dispose à abandonner cette maison qui fondait tout son espoir sur elle. La vénérée Mère sentait cruellement les douleurs de la séparation et le déchirement que son départ occasionnerait à certains cœurs, qui dans cette communauté s'étaient abandonnés avec joie à sa conduite, et auraient beaucoup de peine à se consoler de sa perte. L'une de ces filles dévouées, sœur Sainte-Félicité, nous en a laissé le touchant témoignage. Chargée en qualité de secrétaire du chapitre d'envoyer à Craon une copie de l'acte de profession de la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, voici les paroles qu'elle ajoute à sa signature apposée à cette pièce :

« Sœur Sainte-Félicité, secrétaire du chapitre, indigne fille de notre très-honorée Mère Saint-Louis de Gonzague, mais pourtant fille toute dévouée à cette digne mère, et si sincèrement attachée (par et pour l'amour de Jésus seul), qu'elle ne cessera de soupirer après le moment où elle se verra à ses genoux, les embrassant et recevant sa bénédiction. Cette pauvre orpheline a un désir très-ardent de pouvoir réparer, plus par les œuvres que par les paroles, les chagrins qu'elle a pu lui causer par son indocilité. Aussi en attendant ce bonheur vais-je m'exercer vigoureusement et consulter toujours les avis de cette bonne mère, qui sont et seront invariablement gravés dans mon esprit et mon cœur, et feront la règle de ma conduite. Quand j'aurai le désir de me satisfaire en quelque chose je me demanderai : notre mère eût-elle approuvé cela ? Ne m'eût-elle pas dit : est-ce bien conforme au vœu de pauvreté,

à l'esprit d'abnégation, de renoncement, enfin à l'esprit d'une victime du Saint-Sacrement, et puis-je avec de pareilles dispositions permettre la communion fréquente? Ainsi se propose cette dite orpheline d'avoir toujours présents à l'esprit des avis si précieux. Je termine en assurant la vénérable Mère Saint-Louis de Gonzague du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être sa très-humble et très-obéissante servante, et soumise fille pour la vie, sœur Sainte-Félicité. »

Dieu seul connaît les angoises que la vénérée Mère eut à souffrir dans cette circonstance: les regrets de tout le monde, les plaintes de quelques-unes, les sollicitations d'un grand nombre qui demandaient à la suivre. Plusieurs parmi les jeunes religieuses, aussitôt qu'elles eurent connaissance de son dessein, s'attachaient à ses pas, se jetaient dans ses bras en sanglotant, et la suppliaient de leur permettre de l'accompagner. Je ne le puis, répondait-elle, et elle les exhortait au sacrifice. Refoulant au fond de son âme toute sa tendresse, elle s'immola toute la première en rompant avec cette nouvelle famille dont elle était la mère et le soutien; elle refusa d'emmener les personnes dont elle était le plus chérie, qui eussent pu lui rendre d'immenses services, et qu'un seul mot de sa part eût pu obtenir et rendre si heureuses, en prenant ces Ruth qui voulaient la suivre dans sa patrie servir le même Dieu avec elle. Lorsque son cœur se désintéressait avec tant de générosité à l'égard des personnes, il est superflu d'ajouter qu'elle ne voulut accepter aucun secours pécunier de la maison qu'elle quittait, et qu'elle en sortit plus pauvre qu'elle n'y était entrée.

CHAPITRE XV

DÉPART POUR CRAON. — INSTALLATION PROVISOIRE CHEZ MADEMOISELLE CAMILLE DE COSSÉ

1829.

Le dimanche après l'octave de la Fête-Dieu, le 28 juin 1829 M. l'abbé Langlois, curé de Craon, arrivait à Rouen pour y prendre les religieuses qui devaient établir dans sa paroisse le culte solennel quotidien du Très-Haut, et l'adoration perpétuelle de Jésus, fils de Dieu, au Très-Saint-Sacrement. Comme il sentait ce que sa présence avait de douloureux pour le monastère de Rouen, il disposa tout pour que le départ eut lieu sans retard dès le lendemain. L'heure de l'adieu suprême était donc arrivée. Dès le matin toutes les religieuses professes furent convoquées en assemblée capitulaire ; cette fois encore, et ce fut la dernière, la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague occupait le siége de la Prieure. M. l'abbé David, vicaire général de Monseigneur de Croy et supérieur de la communauté, était venu présider la réunion ; en quelques mots il expliqua le but de cette convocation extraordinaire, et pour couper court à toute réclamation ou opposition, il donna lecture de l'obédience de S. E. le cardinal archevêque de Rouen, adressée par son entremise à la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague :

« Gustave Maximilien Juste, prince de Croy, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége Apostolique, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Rouen, primat de Normandie, grand aumônier et pair de France,

commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, primicier du chapitre royal de Saint-Denis, etc.

» Monseigneur l'évêque du Mans nous ayant fait exposer qu'il désire ardemment de voir s'établir dans son diocèse un momonastère de Bénédictines consacrées à l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, et qu'il nous prie de lui procurer des sujets de cet Institut pris dans le monastère de notre ville archiépiscopale, nous avons cru devoir seconder son zèle à procurer de nouvelles adorations à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le Sacrement de son amour pour les hommes, et nous avons désigné pour former le noyau du nouvel établissement : Adélaïde Hyacinthe Délie de Cossé-Brissac, dite en religion, sœur Saint-Louis de Gonzague ; Marie Rosalie Fromager, dite sœur Saint-André ; Rose Victoire Ebran, dite sœur Saint-Bernard ; Rosalie Marchais, dite sœur Sainte-Thècle, converse ; et Rose Bouillon, dite sœur Saint-Étienne, novice de chœur.

» Auxquelles nous avons donné et donnons par ces présentes obédience et pleine autorisation de se rendre à Craon, diocèse du Mans, lieu désigné par Monseigneur l'évêque pour ce monastère. Et nous enjoignons aux religieuses du monastère de Rouen de n'apporter aucun obstacle au départ des religieuses ci-dessus nommées.

» Donné à Rouen sous le seing de notre vicaire général, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de l'archevêché, l'an de Notre-Seigneur mil huit cent vingt-neuvième, le dix-neuvième jour de juin. »

David, *vicaire général*,
Par son Altesse Eminentissime,
Lebel.

Aussitôt après cette lecture, la révérende Mère Prieure quittant son siége, vint se mettre à genoux au milieu du chapitre. A cette vue l'émotion fut très-vive dans l'assemblée ; mais elle le devint encore davantage, quand on entendit la vénérée Mère s'accuser des fautes qu'elle avait commises dans ses fonctions, des scandales qu'elle avait donnés, de sa négligence dans

l'observance. Elle demandait pardon à ses sœurs, les conjurait de prier pour elle et de lui permettre de se considérer toujours, elle et ses filles, comme des enfants du monastère de Rouen. En achevant cette prière, elle allait reprendre dans les rangs de ses sœurs sa place de profession ; mais elle fut ramenée à son siége de Prieure et forcée de le garder jusqu'à la fin.

Alors la révérende Mère Saint-Charles, sous-prieure, se faisant l'interprète de la communauté, témoigne les regrets que causait à toutes une séparation si prompte et si inattendue. Obligée qu'elle était d'accepter par un acte authentique les ordres de S. E. le cardinal-archevêque, elle en profita pour rendre hommage aux vertus de la vénérée Mère, et pour cimenter l'union qui devait exister entre les deux monastères de Rouen et de Craon.

« Cejourd'hui, 28 juin 1829, a été passé le traité qui suit, entre notre révérende et très-honorée Mère Prieure, nommée au monde Adélaïde-Hyacinthe-Délie de Cossé-Brissac, dite en religion sœur Marie-Saint-Louis de Gonzague, et notre communauté de Rouen :

» En vertu de l'obédience de son Altesse Eminentissime Monseigneur le cardinal prince de Croy, archevêque de Rouen, etc., qui autorise notre dite révérende Mère, ci-dessus nommée, à se rendre à Craon, accompagnée de notre très-chère sœur Marie-Rosalie Fromager, etc..... à l'effet de fonder, dans la ville de Craon, un monastère de notre Institut de religieuses Bénédictines de l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de l'autel ;

» La communauté assemblée capitulairement, consent, quoique avec les plus vifs sentiments de douleur inspirés par l'affection et la reconnaissance pour tous les soins que nous a prodigués cette digne Mère, et l'édification qu'elle nous a constamment donnée par ses rares vertus et surtout par son profond anéantissement, qui est le propre esprit de notre Mère institutrice, à ce que ladite obédience reçoive sa pleine et entière exécution ; mais elle croit devoir y apporter la condition qu'elle conservera toujours le droit de réclamer ladite

mère Prieure ainsi que nos chères Sœurs professes et même les Novices, dans le cas où la communauté le jugerait à propos. La communauté réclame de plus le droit d'être reçue dans ladite communauté, s'il survenait quelque événement qui l'obligeât à quitter Rouen, comme aussi notre révérende mère Prieure et nos chères Sœurs professes entendent bien ne pas renoncer au droit de rentrer dans notre communauté, si la Providence permettait quelque événement qui les y obligeât.

» Ainsi arrêté en notre assemblée capitulaire et en présence de M. David, vicaire général et supérieur de notre communauté qui a signé avec nous les jour et an que dessus.

» Sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague, prieure ;

» Sœur Saint-Charles, sous-prieure ; sœur Saint-Xavier, discrète ; sœur Sainte-Angèle, id. ; sœur Sainte-Gertrude, id., puis les deux professes qui suivaient la révérende Mère fonfondatrice à Craon ; sœur Saint-André, et la sœur Sainte-Thècle. »

Cet acte est daté du 28 juin. Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer cette date ; c'était le deuxième dimanche après la fête de la Sainte-Trinité, au moment où s'achevaient dans l'Église de France les processions solennelles de l'octave de la Fête-Dieu, instituées pour rendre un hommage solennel à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, que se tenait cette réunion, qui donnait à l'Église une nouvelle maison d'adoration de la Sainte Eucharistie. Immédiatement après, commençait par les premières Vêpres l'office des saints Apôtres Pierre et Paul ; en sorte qu'il était encore donné à la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague d'unir sa voix aux voix de ses Sœurs, pour célébrer avec elles, dans une même profession de foi, celui qui a été établi le fondement de l'Église, et par conséquent le lien visible et permanent des âmes.

Le lendemain 29 juin, lorsque la cloche du monastère eut annoncé neuf heures, l'heure fixée pour le départ, la communauté se rendit processionnellement au chœur, pour réciter les

prières pour les voyageurs, selon que l'a établi le glorieux patriarche saint Benoît. Mais alors des sanglots qu'on avait cherché vainement à comprimer éclatèrent de toutes parts; les larmes s'échappant avec abondance témoignèrent de la grandeur du sacrifice. Plus que tout autre, celle qui pouvait être regardée comme le premier auteur de cette séparation, en était affectée de douleur ; tout alors se présentait à son esprit pour lui rendre plus chers les lieux qu'elle allait quitter ; ce monastère où elle était entrée dans le port de la religion, ces tombes des Mères qui l'y avaient reçue, le souvenir du bon prêtre qui l'avait comprise, formée à la vie d'une fille de saint Benoît et d'une victime du Saint-Sacrement, le spectacle de cette communauté où les unes semblaient lui demander d'attendre encore un peu, jusqu'à ce que leur pénible pèlerinage fût achevé; les autres, lui promettant le secours de leur obéissance, si elle restait à leur tête; les plus jeunes qui, elles surtout, avaient compté sur son appui maternel; tout était là devant ses yeux pour la dernière fois. Elle pressa sur son cœur et bénit ces filles si affectionnées, et une force divine seule put lui donner le courage de franchir le seuil ; car, entendant s'ouvrir la porte de clôture, elle avait senti la nature défaillante réclamer des droits qui ne lui appartenaient plus. Elle sortit donc comme avec violence et se précipita vers la voiture qui l'attendait, elle et les Sœurs, à quelques pas. Mais, là encore, se renouvela la scène de l'intérieur : les dames de la ville, qui avaient connu l'heure du départ, s'étaient réunies en grand nombre devant la porte, afin de lui témoigner leurs regrets, de l'assurer de leur persistante gratitude, et de recevoir d'elle une dernière parole d'édification affectueuse et sa maternelle bénédiction pour elles et leurs familles.

C'est ainsi qu'après douze ans de séjour au monastère de Rouen, qu'elle gouvernait depuis trois années en qualité de prieure, la vénérée Mère, alors dans la quarante-deuxième année de son âge, quittait cette maison pour aller faire une fondation aux lieux que les souvenirs de famille devaient lui rendre si chers. Elle laissait des regrets dont nous avons déjà

cité la touchante expression, et elle fit toujours ses efforts pour que la maison-fille, dont nous allons dire tout à l'heure les commencements, restât toujours étroitement unie à sa maison-mère. D'abord les relations entre les deux maisons furent fréquentes; lorsqu'arrivaient des lettres de la fondatrice de Craon, la Mère Saint-Charles, devenue la prieure de Rouen, les lisait à sa communauté, pour qui c'était un grand bonheur de les entendre: « Quand on nous lisait ses lettres, écrivait une religieuse qui ne l'avait pas connue, nos bonnes Mères s'écriaient : Oh! c'est bien elle! c'est comme cela qu'elle parlait du bon Dieu, c'est ainsi qu'elle nous aimait; c'était un cœur tout brûlant de charité, tout amour et dévouement pour Dieu et le prochain. » La bonne prieure dut bientôt cacher qu'elle recevait des lettres de la vénérée Mère, lorsqu'il s'y trouvait des détails d'administration qui réclamaient le secret, et aussi pour ne pas renouveler des pensées et des souvenirs qu'il fallait ensuite modérer; car quelques-unes, nous l'avons vu, auraient voulu pouvoir encore se jeter à ses genoux et la suivre partout. Ces lettres ne faisaient donc qu'exciter de plus vifs regrets : « Pourquoi faut-il, disait-on, qu'elle nous ait ainsi quittées? » Ces émotions furent cause qu'à la fin la révérende Mère Saint-Charles dut lui écrire : « Nous parlons souvent de vous; mais je me suis mise sur le pied de ne point lire vos lettres à la communauté. Cela est trop gênant et nullement nécessaire. »

Plus tard, ce monastère fut soumis à de grandes épreuves. La mort le visita souvent, et les vides qu'elle faisait n'étaient pas alors comblés par l'arrivée de nouveaux sujets: « Nous sommes toujours ici sur et avec la croix, » écrivait encore la bonne mère Prieure. Alors on commença à parler moins souvent de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, et « quand on en parlait, disait une des Mères du monastère de Rouen, c'était comme quand il y a une personne défunte dans une famille, et qu'on n'ose plus en prononcer le nom ni en parler, de peur d'éveiller la sensibilité et d'exciter les larmes.» Ceci nous explique pourquoi nous avons si peu de détails intimes sur le

séjour de la vénérée Mère à Rouen : la mort, d'une part, frappant rapidement presque toutes les religieuses qui avaient vécu avec elle, et de l'autre, ce silence observé, après quelques temps à son sujet, envers celles qui sont entrées au monastère après son départ.

Quant à la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, elle garda toujours de son monastère de Rouen le plus cher souvenir, et elle apprenait à ses filles à l'aimer comme elle. Elle s'efforça d'établir à Craon jusqu'aux moindres usages et pratiques de cette sainte maison. C'était le modèle qu'elle proposait constamment à ses filles, quand elle leur recommandait le silence, le recueillement, la pauvreté. Et quand la tâche était un peu rude, surtout dans les commencements, elle animait les courages ébranlés par le récit du dévouement avec lequel les vénérables Mères du monastère de Rouen, au milieu des épreuves les plus effrayantes, s'étaient toujours acquittées du devoir de l'adoration perpétuelle et de la sainte obéissance. Enfin (et ce dernier trait, nous tenons à le remarquer, parce que Rouen a été une des fondations les plus chères à la vénérable Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, fondatrice de l'Institut), pour faire aimer le saint Patriarche des moines de l'Occident, et donner à ses filles, religieuses du Saint-Sacrement, leur caractère spécial d'enfants de saint Benoît, la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague leur rappelait l'exemple du monastère de Rouen, où le nom de Benoît était sans cesse invoqué, et sa sainte Règle proposée comme la vraie forme des filles du Saint-Sacrement.

Comme madame Saint-Louis de Gonzague sortait du monastère, elle trouva une jeune fille qui venait aussi s'associer au départ pour Craon, ainsi qu'elle en était convenue avec la bonne fondatrice. A sa vue, la petite troupe, jusque-là triste et silencieuse, se laissa aller à une douce joie. On embrassa la nouvelle postulante en lui souhaitant la bienvenue. Enfin, sur les instances de l'abbé Langlois, on monta en voiture et l'on quitta Rouen.

L'histoire de cette jeune fille fut le premier épisode de la

route. Mademoiselle Fortunée Grenier était fille d'un capitaine de navire de Saint-Valéry-en-Caux. Elle avait connu la révérende Mère dans les derniers temps de son séjour à Rouen, et avait appris d'elle son projet de fondation. Mademoiselle Grenier, qui l'aimait comme sa mère et brûlait du désir de se consacrer à Dieu dans l'Institut du Saint-Sacrement, s'était offerte à la suivre et avait été admise; elle arriva ainsi au moment du départ, sans doute pour en consoler les tristesses.

Leur conducteur, M. l'abbé Langlois, nous a laissé un récit du voyage auquel il a joint celui de l'installation de la petite colonie, cinq mois après, au couvent des Dominicains de Craon. Nous ferons de nombreux emprunts à ce travail par où débutent les annales du monastère; on y sent la foi d'un saint prêtre, qui comprenait combien l'établissement d'un monastère importait à la gloire de Dieu et à la bénédiction d'une contrée.

Le voyage se fit aussi rapidement qu'il était possible à cette époque. Partie de Rouen le 29 juin, vers neuf heures du matin, après avoir voyagé tout le jour et toute la nuit, la petite caravane arriva à Alençon dans la matinée du 30. Deux voitures attendaient les religieuses qui en partirent à 8 heures, et arrivèrent à l'heure de midi à Pré-en-pail, où le curé, M. Montouchet, les accueillit avec une grande bonté, et leur fit servir un dîner qui les remit un peu des fatigues du voyage. Vers le soir elles arrivèrent à Mayenne, où M. Langlois, qui les y avait précédées, leur avait fait préparé des lits à l'hôpital. Les bonnes sœurs hospitalières de la congrégation d'Evron les reçurent avec la plus cordiale charité; leurs bons soins et le repos de la nuit, un peu troublé par les frayeurs d'une jeune novice, qui s'était trouvée séparée de sa chère mère Prieure, leur firent oublier leurs fatigues. Le lendemain, 1er juillet, M. Langlois leur dit la Messe, et on se mit en route pour Laval. En approchant de cette ville, la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague se sentit très-émue; à Laval elle allait revoir son père spirituel, le vénérable P. Coince, dont elle était séparée depuis quatorze ans. Elle allait recevoir sa bénédiction et ses conseils,

puiser dans ses avis les forces nécessaires pour se remettre des émotions des derniers jours, et pour exécuter avec force et prudence sa grande entreprise.

Ce fut aussi une grande joie pour le saint vieillard de revoir sa fille, qu'il avait connue d'abord à Munster, puis dirigée à Riga, et qu'il retrouvait dans le Maine sous l'habit religieux, mère spirituelle d'une jeune famille qui ne tarderait pas, sans doute, à s'accroître. Malheureusement ces joies furent de courte durée. La révérende Mère avait l'ambition de faire participer toutes ses Sœurs aux grands biens qu'elle avait reçus de la direction du P. Coince, et lui-même se prêtait volontiers à ce désir. Il leur semblait qu'elles seraient plus unies et plus fortes, si elles pouvaient dans une retraite recevoir les conseil d'un directeur d'une si grande expérience; mais l'abbé Langlois, de qui déjà elles dépendaient, n'y voulut point souscrire, et fit dès lors connaître l'esprit de sacrifice qu'il exigerait des âmes qui allaient, au moins pour quelque temps, se trouver sous sa conduite. Il avait pris ses mesures pour arriver à Craon le 2 juillet : c'était chez lui une résolution bien arrêtée. Il fallut que la vénérée Mère se séparât brusquement de son bon père, qu'elle ne devait plus revoir; mais heureusement la mission de cet excellent guide auprès de sa fille spirituelle ne fut pas finie par cette séparation des corps. Dieu avait rapproché ces deux âmes, pour que l'une aidât à l'autre, lorsque les tribulations intérieures, plus terribles que celles du dehors, viendraient fondre sur elle; alors le P. Coince sera l'ange de Gethsémani, consolant et fortifiant par ses exhortations, et ne cessant sa mission qu'après l'épreuve finie, pour aller recevoir au ciel la récompense de tant de bonnes œuvres.

Donc, le lendemain de l'arrivée à Laval, dès le grand matin, on repartit pour Craon, le terme du voyage, et le soir du même jour on arrivait chez la sœur de la vénérée Mère, mademoiselle Camille de Cossé. Il y avait onze ans que les deux sœurs ne s'étaient vues; quelque temps avant cette réunion, elles avaient perdu leur mère, perdu pour la famille le château

paternel, qui, maintenant occupé par des étrangers, du haut de la colline où il est assis, sollicite en vain leur regard. Mais les sentiments de la foi transforment ceux de la nature; le passé, le monde est oublié, les deux sœurs confondent leur affection dans une même charité, et mademoiselle Camille veut être aussi la mère de ces filles qui ont tout quitté pour suivre sa chère Délie; elle leur ouvre ses bras, les embrasse comme si elles lui appartenaient, et les loge dans la modeste demeure, qui doit les abriter, jusqu'à ce que le vieux monastère dégradé soit mis en état de les recevoir. Le jour même de l'installation chez mademoiselle Camille, c'est-à-dire le lendemain de son arrivée, la vénérée Mère reçut sa première postulante du Maine, en la personne de mademoiselle Poirier, institutrice à Congrier. Pendant plus de trente ans maîtresse des novices, celle-ci nous a encore elle-même pu rendre témoignage des vertus de la vénérée fondatrice.

Sans tarder, la vénérée Mère voulut aller visiter cette maison, saluer cet asile, qui lui avait été destiné par la Providence. Prenant avec elle deux de ses filles, elle s'y rendit accompagnée de M. le curé et de mademoiselle Camille. L'édifice était encore occupé par la mairie et la gendarmerie; à part quelques salles, il était dans un état de ruine effrayant, et qui exigeait des réparations très-coûteuses. Cependant la disposition monastique, qui était encore assez bien conservée, le rendait propre pour une communauté de femmes, et elle revint d'un air joyeux annoncer à ses Sœurs ce qu'elle avait trouvé, et leur donner bonne espérance. Le fait est, qu'à la vue de cet état de délabrement, la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague éprouva une amère déception, et qu'elle se sentit tentée de chercher un autre asile à sa jeune famille, presque de faire rentrer l'essaim dans sa ruche; mais rien de tout cela n'était possible; il fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur, et cacher à ses novices l'état de détresse de leur monastère. Alors, elle s'arma de ce grand courage dont elle s'était munie pendant l'exil, et pleine de confiance en Dieu, elle résolut de mettre vigoureusement la main à l'œuvre.

Les ouvriers ne tardèrent pas à commencer le travail, qui fut poussé avec ardeur. Cependant ce ne fut qu'au bout de cinq mois qu'il fut possible de se loger, et encore restait-il beaucoup à faire. Souvent, pendant ces longs jours d'attente, on entendait la vénérée Mère s'écrier : « Ah ! si le bon Dieu m'avait laissé voir tout ce qui manquait à cette maison, jamais je n'aurais osé commencer. » Mais c'est là l'illusion que la miséricorde divine envoie à tous ceux qu'elle veut charger d'un lourd fardeau ; elle y montre à la fois sa bonté, en accroît les mérites de ceux qu'elle éprouve, et fortifie l'œuvre à proportion des travaux qu'elle exige. Il ne se passait pas de jour que la vénérée Mère ne vînt visiter le chantier, accompagnée de M. le curé et de quelques-unes de ses religieuses, et souvent de mademoiselle Camille. Les enfants de la ville, avec un empressement qui était à la fois de la curiosité et un attrait religieux, leur faisaient un gai et quelquefois bruyant cortége, sans que le bon curé, qui trouvait indiscrètes ces expansions du jeune âge, put parvenir à les éloigner.

Arrivées au monastère, elles jugeaient de l'état des travaux; mais quand les ouvriers allaient prendre leurs repas, elles se mettaient aussitôt elles-mêmes à la besogne, déblayant les terres, chargeant les vieux matériaux. Les Sœurs étaient stimulées par l'exemple de la vénérée Mère, qu'on voyait toujours, la pelle à la main, aux endroits les plus pénibles, comme le dernier des manœuvres. C'est dans une pareille rencontre que fit connaissance avec elle M. le chanoine Ducoudray, qui resta pendant plus de quarante ans son ami dévoué et un bienfaiteur de la maison. Au mois de novembre, il vint à Craon : Ayant visité Notre-Seigneur dans l'humble chapelle provisoire, érigée dans la maison de mademoiselle Camille, il se rendit au futur monastère, porter ses hommages à la révérende mère Prieure ; et la trouva armée d'une pelle, accompagnée de la Mère Saint-André, dans la cour du cloître, chargeant un tombereau de décombres. Les ouvriers ne pouvaient revenir de leur étonnement, et plus d'une fois ils furent forcés d'avouer qu'elle les avait surpassés au travail. Le bon

Dieu lui avait donné une sagacité étonnante pour ces sortes d'ouvrages; et un bon vieillard, maître-maçon, qui avait blanchi dans la pratique de son métier, disait sans respect humain à tous ceux qui voulaient l'entendre : « Oh! madame la Prieure! elle nous en remontre. On dirait qu'elle aurait appris le métier, et que ses mains n'auraient fait toute leur vie que manier la pioche et la truelle! »

On raconte qu'elle sauva un jour la vie à un pauvre ouvrier. Il s'agissait de boucher un grand trou dans le réfectoire; l'ouvrier s'y prit si mal qu'il tomba dans cette ouverture, restant cramponné par les mains aux pierres de la voûte au-dessus de la cave. Aux cris qui furent poussés, tous accoururent, et la vénérée Mère, plus vite que les autres, aida à le tirer du danger. Puis quand il fut un peu revenu à lui-même et réconforté, elle lui montra comment il devait s'y prendre et lui fit dresser ses planches de manière à éviter un nouvel accident. Enfin pour qu'il ne manquât rien à l'efficacité de ses conseils, elle l'anima au travail par des paroles de bonté et d'intérêt, qui allèrent droit à son cœur, et le touchèrent jusqu'aux larmes. C'était ainsi qu'au pied du fier château, élevé par son aïeul, la fille des Cossé travaillait, la pioche à la main, au milieu des ouvriers, et recevait les hommages de ses visiteurs.

La vénérée Mère ne venait pas au vieux monastère seulement pour quelques heures. L'attrait qu'elle avait pour ces lieux destinés à devenir la maison de Dieu, le désir de ne pas interrompre les travaux, et d'éviter une promenade inutile à travers la ville, lui faisait apporter son dîner dans un petit panier, et elle prenait ainsi, dans un coin du chantier, son modeste repas comme un simple manœuvre.

Ces longs travaux ne se firent pas sans dépenses considérables, et mademoiselle Camille presque seule en supporta la charge. On s'étonne comment, avec des revenus relativement si modiques, elle pouvait suffire à tout. Car avec les frais de réparation, il fallait encore nourrir et entretenir la petite communauté, sans négliger les pauvres. Mais la confiance en Dieu ne sait pas douter, et la charité fait des merveilles. Dans

ces circonstances, on ne peut assez admirer l'humilité, la discrétion de la vénérée Mère. En tout temps, avec sa famille, avec sa mère d'abord, avec sa sœur aujourd'hui, plus tard avec son frère et les enfants de son frère, elle garda l'humble réserve d'un enfant qui n'a rien à recevoir que ce qu'on veut bien lui donner. Elle ne voulut jamais user du droit que lui donnaient les liens du sang, et surtout une affection extrême, pour demander avec plus de confiance. C'est ainsi qu'elle a pratiqué dans la pauvreté cette dépendance, qui coûte plus encore à l'orgueil naturel qu'à la cupidité; c'est ainsi qu'elle se tient aujourd'hui auprès de cette douce et bonne sœur, mademoiselle Camille, acceptant avec simplicité et reconnaissance ce que celle-ci veut bien faire pour elle et pour ses filles.

Mademoiselle Camille lui avait livré sa maison pour en faire le monastère provisoire, en attendant que l'autre fut prêt. La vénérée Mère, avec la même humilité qu'au milieu des ouvriers, mais avec la même habile activité, avait aussitôt organisé toutes choses dans l'ordre le plus parfait, si bien que dès le lendemain de leur arrivée, la règle s'observait dans ses points les plus essentiels, comme on eut pu le faire dans la maison la plus régulière. Dans une petite chambre, au premier étage, était la chapelle; à côté, deux chambres plus vastes servaient de dortoir; le salon était devenu le chapître et au besoin le parloir ; même dans les jours de grande cérémonie, il se transformera en chapelle, afin de pouvoir admettre quelques personnes du dehors. Une petite salle voisine tenait lieu de réfectoire. Pour prendre l'air et se reposer dans les récréations, il ne restait que le vestibule et un petit préau de quelques mètres carrés.

Cependant cette petite communauté n'avait pas encore d'existence régulière ; on y obéissait par la force des choses à la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague; mais il était besoin que l'évêque du diocèse reconnut et approuvât la Prieure, établit des lieux réguliers, etc. C'est pourquoi le 6 août 1829, M. Bouvier, vicaire général de monseigneur de la Myre, vint visiter la petite colonie bénédictine. Il examina toutes choses

avec une sollicitude paternelle, confirma les dispositions prises par madame Saint-Louis de Gonzague, et détermina les lieux réguliers. Ensuite, parce que l'espace réservé pour les récréations était trop étroit, et que les santés pouvaient en souffrir, il permit d'aller prendre l'air au jardin de mademoiselle Camille, en traversant une petite rue étroite et peu fréquentée qui le séparait de la maison. Le même jour il nomma lui-même, vu l'insuffisance du nombre de religieuses ayant qualité pour voter, madame Saint-Louis de Gonzague Prieure du monastère. Par ce choix il confirmait l'état de choses existant par le fait, et selon les vœux intimes de tous les membres de la petite communauté. La cérémonie se fit dans le salon, et à partir de ce moment le monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement de Craon put être regardé comme constitué. Cette date du 6 août 1829 est d'autant plus remarquable, qu'en ce même jour fut enregistrée l'ordonnance royale qui autorise la communauté, et en vertu de laquelle la vente du couvent des Dominicains aux dames Bénédictines par le conseil municipal était implicitement confirmée.

La nouvelle Prieure, tout en s'occupant de l'établissement matériel, légal et canonique de son monastère, désirait de plus le former intimement et spirituellement à la vie religieuse. Non contente d'y introduire les meilleures pratiques de la maison de Rouen, à peine elle-même renaissante, elle voulut prendre les avis et les règlements des autres maisons de l'Institut les plus autorisées. On a bon droit d'admirer l'esprit de déférence, l'amour de son état, qui lui fait entretenir dès les premiers jours une active correspondance avec les principaux monastères de l'Institut. Le monastère Sainte-Geneviève de Paris lui donna des renseignements sur le Bréviaire, les fêtes, les cérémonies, etc. La révérende Mère Saint-Victor, d'abord secrétaire, puis longtemps prieure de Saint-Nicolas-de-Port, en Lorraine, et que nous verrons rendre à cette vénérée Mère, après sa mort, un précieux témoignage, lui envoie des livres, des documents sur la vénérable Mechtilde, et sur les usages concernant le régime intérieur de la maison.

Une même origine religieuse, un même zèle pour la gloire de Notre-Seigneur au Très-Sacrement, une même intelligence de l'esprit bénédictin et du gouvernement des personnes en religion, unit bientôt la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague à la très-digne Mère Saint-François de Sales, Prieure d'Arras, par les liens d'une étroite et très-sainte amitié. La révérende Mère Saint-Louis de Gonzague interroge donc la Prieure d'Arras sur la direction à donner à ses filles, sur les récréations, sur l'habit religieux, etc. Celle-ci répond à tout avec une sagesse, une discrétion vraiment admirable et digne du grand Patriarche saint Benoît. Elle sait ce qu'est une fondation, de combien de choses on a besoin; elle lui envoie des ornements pour son église, des livres, surtout ceux de la vénérable Mère Mechtilde, imprimés par ses soins; elle lui a même trouvé une postulante, fille d'intelligence et de dévouement, qui emportera avec elle ses habits religieux, faits par elle-même, et pourra un jour servir d'excellente robière.

Ces correspondances, ces envois faits par des Sœurs, réjouissaient la petite colonie de Craon, donnaient aux religieuses un grand courage dans l'observance ; car elles comprenaient qu'elles n'étaient pas seules, mais qu'elles étaient les membres épars d'une grande famille, qui vivait de leur vie et respirait le même esprit. Elles ont décrit elles-mêmes les travaux et les joies de ces premiers jours :

« Nous n'étions pas encore en nombre suffisant pour faire l'adoration perpétuelle ; il nous en eût beaucoup coûté cependant de laisser seul notre bon maître, et nous étions prêtes à faire tous les sacrifices plutôt que de nous imposer celui-là. Mais des âmes ferventes sollicitèrent avec instance de venir passer tous les jours quelques instants aux pieds de notre bon Sauveur. Il semblait à leur amour qu'il se trouvait dans cette petite chapelle plus disposé qu'ailleurs à écouter leurs prières et à recevoir leurs hommages ; du moins elles seraient plus près de lui ! Ces bonnes âmes se partageaient avidement les moments remplis par les observances régulières, et se rele-

vaient afin que l'adoration ne fût pas interrompue. Nous ne fûmes pas longtemps sans avoir le bonheur de pouvoir, non-seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit, veiller auprès de notre divine Hostie, et remplir notre sublime et si précieuse fonction.

» Notre chapelle était si petite qu'à peine pouvaient s'y entasser toutes les personnes de la maison. Un seul trait donnera l'idée de la richesse des ornements ; le bénitier consistait en une soucoupe, et pour goupillon on se servait d'une modeste branche de laurier. C'est ainsi que tous les soirs après Complies se faisait l'aspersion, jusqu'à ce que M. le Curé eut prêté un bénitier, que la vétusté et la malpropreté avaient mis hors d'usage. Ce ne fut qu'à force de travail et d'oseille que nos bonnes sœurs le firent briller comme de l'or. On aurait bien voulu ralentir l'ardeur des bougies qui se consumaient le jeudi, lorsque le Saint-Sacrement était exposé. Quand la sacristine venait annoncer le mercredi soir qu'elle n'en avait point pour le lendemain, notre bonne Mère s'écriait, dans son anxieux embarras en regardant sa sœur: Il n'y a plus de bougies! et mademoiselle Camille de répéter: Oh! plus de bougies! On comprend ce que voulaient dire ces exclamations, chacune avec son accent différent. Tant pour le respect dû à Notre-Seigneur que pour la salubrité, on était très-souvent obligé d'avoir la fenêtre de la chapelle ouverte pour purifier l'air. Cette fenêtre donnait sur la rue et en face d'une maison voisine. C'était à qui obtiendrait des pieuses demoiselles qui l'habitaient, la faveur de venir y assister à nos offices, aux saluts du Saint-Sacrement surtout. Elles l'accordaient facilement, mais elles ne le faisaient qu'à peu de personnes à la fois, dans la crainte de troubler les religieuses, et de s'exposer elles-mêmes à une privation qui leur aurait été pénible.

» Dès notre arrivée à Craon, plusieurs sujets se présentèrent pour être admis au nombre des postulantes; malgré l'extrême petitesse du local, elles furent reçues. C'était des âmes généreuses que la pauvreté et les privations n'effrayaient point. — Nous n'avions que deux chambres pour dortoir, il

fallut recourir au grenier. Quand le temps nous permettait d'aller prendre nos récréations dans le jardin, alors mademoiselle Camille se mettait en embuscade à la porte du vestibule, pour avertir du moment où la rue à traverser serait libre; elle faisait de même au retour, et avec cette vigilante sentinelle, nous étions à l'abri des surprises. C'était chose curieuse, comme les voisins mettaient de l'empressement à se procurer le plaisir de jouir de nos petites promenades et de nos innocentes récréations; les haies et les murs de leurs jardins étaient couverts de spectateurs avides, qui paraissaient tout ébahis de voir les religieuses, et surtout les jeunes novices, rire et s'amuser de si bon cœur. Jusqu'alors ils nous avaient crues des êtres extraordinaires, des sauvages, ennemis des hommes, peut-être toujours enfermés dans des antres, et à qui la joie et le plaisir étaient inconnus. Ils se convainquaient par eux-mêmes du contraire, et commençaient à moins redouter, à aimer même ces religieuses, de qui on leur avait fait un portrait si hideux et si faux. »

Pendant les cinq mois que la petite communauté demeura chez mademoiselle Camille, cinq postulantes reçurent le saint habit. Les cérémonies se firent dans le salon converti pour la circonstance en chapelle extraordinaire, afin de donner moyen d'y admettre quelques personnes qui désiraient ardemment y assister. Les deux premières vêtures eurent lieu le 25 août, jour de Saint-Louis, et on invita les dames les plus distinguées de la ville. Aux secondes, qui eurent lieu le 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, comme l'une des futures novices était de Craon même, ce fut le tour des demoiselles, qui seules furent admises. On était forcé de prendre ces précautions pour contenter plus de monde, donnant espoir aux personnes qui demandaient la même faveur de réitérer ces pieuses cérémonies, aussitôt après la translation dans le nouveau monastère, dont la chapelle plus grande permettrait de satisfaire alors tous les désirs.

CHAPITRE XVI

MONSEIGNEUR CARRON, ÉVÊQUE DU MANS
INSTALLE LES BÉNEDICTINES DU SAINT-SACREMENT DANS LEUR MONASTÈRE.
DESCRIPTION DE LA MAISON.

1829.

L'ancien monastère des Dominicains était presque remis en état de recevoir ses nouveaux hôtes, qui aspiraient à y reprendre d'une manière plus complète les exercices de la religion. La révérende Mère Saint-Louis de Gonzague et M. le curé de Craon écrivirent à Mgr Carron, qui alors arrivait au Mans succéder à Mgr de la Myre sur le siége de saint Julien, pour lui demander de vouloir bien présider à l'installation de la communauté dans le nouveau monastère. Les lettres arrivèrent le 21 novembre, le jour même où le prélat prenait possession de son siége. Il fut frappé de cette coïncidence, et il lui sembla que Dieu lui donnait ce nouveau chœur de vierges, comme un auxiliaire puissant dans la tâche difficile qui lui était imposée. Ce fut là un premier motif de cette tendresse paternelle que Mgr Carron ne cessa de témoigner aux Bénédictines de Craon. Il répondit le jour même, au milieu de tous les embarras de la réception, qu'il se réservait à lui-même le bonheur de présider à cette installation ; ce serait sa première visite pastorale dans son diocèse. Le jour fut fixé au 1er décembre. Cette époque dans les desseins de Dieu n'était pas indifférente, comme le fit remarquer, avec un grand esprit de foi, M. le curé de Craon. Alors finissait une retraite de quinze

jours donnée à la paroisse par le R. P. Chaignon : « Lorsque Dieu, dit-il, voulait signaler sa puissance et répandre ses bienfaits, il ordonnait au peuple d'Israël de s'y préparer par le jeûne et la prière. C'est encore la conduite que tient l'Église envers ses enfants. L'établissement de la nouvelle communauté, qui devait produire un si grand bien et répandre dans la ville d'abondantes bénédictions, exigeait des habitants qu'ils se préparassent à un si grand bienfait par un retour sur eux-mêmes et par la prière. Dieu avait amené cette retraite par des voies inconnues, par des circonstances qu'on ne pouvait prévoir. Il voulait purifier son peuple avant de lui donner une communauté si précieuse. » La retraite en effet eut des résultats très-heureux. Le prélat à son arrivée, le samedi soir 28 novembre, fut reçu avec de grands honneurs et beaucoup d'enthousiasme par la population entière, ayant à sa tête le clergé et les autorités civiles, et le lendemain Sa Grandeur dit la première messe, et distribua la sainte communion à plus de mille personnes.

Dans la soirée du 29 novembre 1829, après les vêpres, Monseigneur alla en procession solennelle à l'ancienne église des Dominicains, que la ville avait gardée, lorsqu'elle céda le couvent aux dames Bénédictines. Celles-ci devaient en avoir simplement la jouissance, mais elle n'était pas comprise dans leur acquisition. On se souvient que madame la comtesse de Cossé avait retiré avec de grands sacrifices cette église aux profanations, et que par ses soins on l'avait rendue au culte et dédiée au Sacré-Cœur, la mère préparant ainsi sans le savoir l'œuvre que sa fille devait achever un jour. Par cette visite pieuse et solennelle, le prélat consacrait l'entreprise de restauration de cette église, réservée jusqu'alors à des œuvres particulières de piété. Il apprenait au peuple à venir à ce sanctuaire y prier, et y chercher l'intercession des saintes âmes auxquelles il allait le confier. Au retour de la procession, un *Te Deum* fut chanté dans l'église paroissiale, afin de remercier Dieu du succès de la retraite, et de toutes les grâces qu'apportait à ville cette première visite du premier pasteur.

Le 30 novembre, la maison de mademoiselle Camille, après avoir servi pendant cinq mois d'asile aux servantes de Dieu, recevait comme une nouvelle et dernière consécration de sainteté : la révérende Mère Saint-Bernard, autrefois Ursuline, était admise au bonheur de faire sa profession dans l'Ordre de saint Benoît, entre les mains de Mgr Carron, avec tous ces rites que nous avons décrits plus hauts. Pour quitter les Ursulines et passer dans l'Institut cependant plus sévère des Bénédictines du Saint-Sacrement, la mère Saint-Bernard eut besoin d'une dispense de Rome ; ce qui fut l'occasion d'une correspondance entre la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague et le vicaire général de Rouen, le P. Coudrin, grand serviteur de Dieu. Il lui écrivit donc à l'occasion du bref la lettre suivante :

« Ma bonne Mère, ce n'est qu'un mot que je vais vous écrire, mais pour vous dire d'avoir grande patience dans la position où vous vous trouvez. J'ai bien reçu dans son temps la réponse que vous me fîtes à l'occasion du bref de la sœur Saint-Bernard. Dites-lui donc aussi de ma part qu'elle soit bien fervente, et que je désire bien qu'il n'y ait jamais d'obstacle à son avancement dans la vie spirituelle. Enfin je demande au bon Dieu qu'elle soit votre consolation, et vous sa joie et son bon ange.

» Ni l'une ni l'autre ne pouvez m'oublier. Vivez bien selon l'esprit de la règle et la mortification de vos sens. Ne reprenez jamais le sacrifice offert ; immolez jusqu'au cœur de la victime ! Et croyez bien que personne au monde ne prendra jamais plus de part à votre sanctification que votre pauvre vieux père Coudrin, vicaire général. »

Cette lettre par sa forme et sa paternelle familiarité nous montre que la vénérée Mère avait eu à Rouen des relations intimes avec le P. Coudrin, que le cardinal prince de Croy avait appelé dans le diocèse de Rouen pour en faire son vicaire général. Il n'est pas sans intérêt de remarquer les relations naturels qui existent entre l'Adoration du Saint-Sacrement chez les Bénédictines et l'œuvre du P. Coudrin, le saint fondateur de la Congrégation des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Il a

été au commencement de notre siècle un des plus puissants promoteurs de la dévotion au Saint-Sacrement, et quoiqu'il n'ait pas donné la forme ni l'esprit monastique à sa Congrégation, il a choisi cependant la règle de saint Benoît pour servir de base à ses constitutions; cherchant à l'adapter à l'adoration perpétuelle de Jésus dans l'Eucharistie, qu'il établit comme l'œuvre principale de sa Congrégation. C'est ainsi que la règle immortelle du grand Patriarche, qui a laissé une si profonde empreinte dans l'Institut de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement, allait encore couvrir de sa protection et de son nom les œuvres nouvelles, commencées de nos jours par une sainte émulation, avec le désir de glorifier la permanence de Jésus incarné dans ce monde, qu'il doit juger à la fin des temps.

Enfin le grand jour fixé pour l'installation des dames Bénédictines dans leur monastère définitif, le mardi, 1er décembre 1829, était arrivé. Quoique les esprits fussent alors en France malheureusement troublés par les passions révolutionnaires, qui se ranimaient et préparaient les épreuves de 1830, la ville de Craon néanmoins prit part à la fête avec des sentiments de foi dignes des plus beaux jours. Nous en donnerons le récit tel qu'il nous a été laissé par l'abbé Langlois, et qu'il a été complété par les religieuses dans leurs annales.

« Dès la pointe du jour la ville se mit en devoir d'orner les rues. Le peuple accourut de tous les environs. Le clergé se réunit à l'église paroissiale, d'où il partit pour se rendre à la demeure provisoire des religieuses. Là une foule immense entourait la maison. Bientôt on vit sortir du presbytère Mgr Carron vêtu de ses ornements pontificaux : il entra dans la chapelle et en retira les vases sacrés. On déposa le Saint-Sacrement sur un brancard, et il fut porté avec pompe par deux curés en dalmatiques. Aux deux côtés marchaient MM. les curés de Craon et de Saint-Clément, portant chacun un ciboire avec les saintes hosties. Monseigneur suivait le Saint-Sacrement ; venaient ensuite les religieuses, qui comptaient quatre professes, et une sœur converse, six novices et quatre postu-

lantes, dont deux converses ; toutes avec un cierge à la main. Les autorités suivaient accompagnées d'une foule immense. Un nombreux clergé précédait le Saint-Sacrement. La marche était ouverte par la congrégation des femmes précédées de la bannière. Ce fut dans cet ordre qu'on se rendit à l'église des Dominicains, après avoir traversé la rue des Juifs, la grande rue et le faubourg. Monseigneur célébra pontificalement la sainte messe à laquelle communièrent toutes les religieuses. Le frère de M. le curé de Craon, Ambroise Langlois, curé d'Avenières, avait été chargé du sermon : il parla d'une manière à la fois noble et touchante des avantages de la vie religieuse, et des bienfaits que les monastères avaient procurés à la France.

Mais l'émotion fut profonde, quand après le dernier évangile on vit les religieuses faire pour la première fois, dans cette église, l'acte d'adoration et d'amende honorable, qui est l'œuvre fondamentale de l'Institut. La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague était venue, la corde au cou, devant l'autel avec ses filles ; puis, au nom de toute cette petite famille humblement prosternée à ses côtés, elle renouvela d'une voix émue et énergique l'offrande qu'elles avaient faite d'elles-mêmes, au jour de leur profession, comme victimes réparatrices de la gloire du Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel. Alors le prélat introduisit les religieuses dans leur maison, une nouvelle Bethléem offrant, sous plus d'un rapport, l'image de celle où le divin Époux vint chercher l'âme de l'homme, sa pauvre fiancée perdue sur les chemins du monde.

Quelques personnes pieuses, les dames Hospitalières surtout, se disputèrent le bonheur de préparer ce jour-là le repas de nos religieuses, qui furent vivement touchées de cette délicate attention. La charité leur fut faite avec tant d'abondance, que pendant plusieurs jours ensuite la communauté put se nourrir des restes de cette générosité.

Après cette installation solennelle, Mgr Carron consacra plusieurs heures au nouveau monastère, qui avait été l'objet principal de sa première visite à Craon. Tout d'abord il nomma

comme supérieur, avec plein pouvoir de l'administrer et de le gouverner, son vicaire général, M. l'abbé Bouvier, qui déjà sous Mgr de la Myre avait été délégué pour organiser la petite communauté naissante, et avait commencé à connaître la révérende mère Saint-Louis de Gonzague. M. Langlois fut établi confesseur ordinaire, et l'on choisit pour confesseur extraordinaire M. Lemesle, curé d'Athée. C'était un prêtre recommandable pour sa vertu et ses talents : la vénérée mère Prieure ne tarda pas à lui témoigner toute sa confiance, et à lui donner la direction de son âme.

L'évêque voulut ensuite visiter en détail le monastère. Il fut effrayé de voir tout ce qu'il y manquait encore pour en faire un séjour commode et même habitable. Le défaut de ressources n'avait permis de faire que les réparations les plus indispensables ; il n'y avait pas partout des portes et des fenêtres, et çà et là quelques pavés disjoints suintaient d'humidité. Profondément affligé de laisser ces filles généreuses dans un pareil réduit, avant de prendre congé d'elles, il remit à la vénérée Mère une somme de mille francs pour avancer les travaux, et lui promit de l'aider de tout son pouvoir. Sensible à tant de bontés, la digne Prieure ouvrit son cœur au bon pasteur avec une confiance toute filiale, et lui dévoila ses peines, ses craintes, comme ses espérances, mais aussi le sentiment très-intime de son impuissance, cet anéantissement d'elle-même qu'elle appelait sa faiblesse. Dès ce moment s'établirent entre le nouvel évêque et la vénérée Mère des relations très-suivies. Elle lui écrivait comme à un père, et toujours elle reçut de lui les témoignages d'une affection vraiment paternelle et d'un dévouement sans bornes. Il appelait le monastère de Craon sa communauté, et les religieuses qui la composaient ses bénédictines, et cela avec un accent qui exprimait bien la place qu'elles occupaient dans son affection. Nous aurons occasion d'en parler encore dans ce récit.

Cette journée du 1er décembre allait finir. Mademoiselle Camille était rentrée chez elle triste et rêveuse : elle était de nouveau seule ; elle n'avait plus sa sœur, ni les filles de sa sœur

qui l'appelaient aussi leur mère. Elle n'avait plus sa chapelle, et le Dieu qui la consolait du présent et lui faisait oublier le passé, le Dieu vivant dans la sainte Eucharistie, n'habitait plus sous son toit. Sa compagne, mademoiselle Frubuss, était encore plus désolée. En se revoyant avec les deux sœurs pendant ces cinq mois, tous les souvenirs de sa jeunesse lui étaient revenus. C'était à la parole de mademoiselle Délie surtout qu'elle avait tout sacrifié : parents, amis et fortune, pour conserver sa foi et sa vertu. Combien elle aussi serait-elle heureuse de vivre auprès d'elle à l'ombre du cloître! Avec les deux sœurs il lui semble qu'elle a tout retrouvé.

C'était là une affaire délicate, mademoiselle Camille se chargea de la négocier pour le plus grand avantage de tous. Surmontant sa timidité naturelle, elle vint se jeter aux pieds de Mgr Carron, lui ouvrit son cœur avec simplicité, et le conjura de lui permettre de suivre sa sœur au monastère. Mademoiselle Frubuss entrerait avec elle pour lui rendre tous les soins nécessaires, sans qu'elle fût obligée d'enlever quelqu'une des religieuses à leurs exercices réguliers. Elles se retrouveraient ainsi rendues à la famille qu'elles avaient adoptée, et dont elles avaient appris à goûter les douceurs, sans porter atteinte à ses devoirs. Mgr Carron n'hésita pas : il reconnut à mademoiselle Camille le titre et les droits de fondatrice du monastère, et lui accorda volontiers la permission de s'y retirer. Le curé de Craon termine par là son récit de l'installation des religieuses : « Comme il n'était pas possible, dit-il, que les deux sœurs se séparassent, dès le jour même on vit mademoiselle Camille de Cossé suivre madame la Prieure sa sœur, pour continuer d'habiter ensemble dans la paix et l'union, et pour s'aider par leurs vertus mutuelles à mériter le ciel, qu'elles préféraient à tous les avantages de la terre et aux grandeurs terrestres, auxquelles elles avaient dit un adieu éternel. »

A partir de ce jour le couvent des Dominicains avait perdu son nom. Devenu le séjour des filles de saint Benoît, il s'appellera désormais le monastère des Dames Bénédictines du

Saint-Sacrement. Pour cela les bâtiments n'avaient pas eu à subir de transformation essentielle. Saint Dominique avait adopté pour ses couvents la forme traditionnelle établie par saint Benoît pour ses monastères, et saint Benoît lui-même n'avait pas matériellement innové. Comme il voulait avant tout que chaque monastère fût une famille fortement organisée en dehors de la vie publique, il prit son modèle dans les anciennes maisons romaines telles que Vitruve les a décrites, et telles que le saint avait dû les connaître dans la maison paternelle. La famille en effet, chez les Romains, était comme un petit État se suffisant à lui-même, et vivant de sa vie propre; c'est pourquoi la maison avait peu d'ouvertures sur la voie publique. Elle présentait d'ordinaire une cour carrée autour de laquelle régnait un péristyle ou galerie couverte, qui donnait entrée dans tous les appartements principaux, en particulier dans le *triclinium* ou salle à manger, et dans l'*exedra* ou lieu pour les réunions communes.

Rien ne pouvait mieux convenir que cette disposition aux enfants de saint Benoît, destinés à vivre en famille, loin du monde, dans la contemplation et la prière. Le péristyle s'appellera le *cloître*, autour duquel rayonnent les lieux dits *réguliers*, c'est-à-dire consacrés par la règle aux exercices communs des frères. Tel était donc dans l'origine le petit couvent des Dominicains de Craon. Facilement on l'eût adapté aux usages des Bénédictines du Saint-Sacrement; mais la Révolution non-seulement avait détruit sur plusieurs points l'harmonieuse unité de ses lignes, elle l'avait de plus odieusement profané. Par une amère dérision, le tribunal révolutionnaire y avait tenu ses assises à côté du théâtre, le sang et la débauche s'unissant dans un commun sacrilége, pour souiller ces lieux sanctifiés par la prière et par les austérités de la pénitence; tandis qu'au premier étage les francs-maçons avaient leur loge, où se tramaient dans des parodies impies les attaques contre l'Église et la société. Enfin, pour compléter cet amalgame bizarre, des gendarmes occupaient les cellules des anciens religieux, et le cloître avait été transformé en haras. L'Empire ni la Res-

tauration n'avaient apporté de grand changement; le tribunal était devenu la mairie; tout le reste demeurait ce que la Révolution l'avait fait, si ce n'est que tout allait en se dégradant chaque jour davantage. Les bâtiments étaient à l'abandon, chacun en usait à sa manière, et personne ne songeait à réparer ou à entretenir, si bien que la maison ne semblait plus être qu'une ruine, lorsque la révérende mère Saint-Louis de Gonzague se présenta avec ses filles pour l'occuper.

Dans les quelques mois qui précédèrent l'installation, on fit, il est vrai, les réparations les plus urgentes; mais nous verrons bientôt qu'elles étaient loin de suffire aux besoins les plus impérieux. Quant à la disposition intérieure des différentes salles, voici celle qui fut adoptée tout d'abord. Le tour de la communauté, placé près de la porte de clôture, remplaça la prison et la demeure du concierge de la mairie de Craon. Les chambres des gendarmes redevinrent des cellules monastiques ; le réfectoire fut établi dans cette salle qui servait de théâtre et de lieu de vente à l'encan. La mairie devint le chapitre. Enfin la loge des francs-maçons fut choisie pour servir d'infirmerie : on y voyait encore l'appareil fantasmagorique, odieux et ridicule, des cérémonies imbéciles qui s'étaient accomplies en ce lieu. Il s'y trouvait un certain cabinet peint en noir avec de sales chiffons encore suspendus à la voûte ; à côté, un autre appartement plus vaste, peint bleu de ciel, étoilé d'argent, où se tenaient les séances solennelles. Chose remarquable, chacun de ces lieux où la majesté de Dieu avait été le plus offensée et les pauvres âmes s'étaient souillées de péchés, allait être d'une manière toute spéciale purifié et sanctifié par Jésus présent dans la sainte hostie, et apporter l'adoration à Dieu, l'expiation et le pardon. En effet, les circonstances obligèrent à convertir successivement en chapelle provisoire l'ancien théâtre, l'ancien tribunal révolutionnaire; quant à la loge maçonnique, devenue l'infirmerie, qui pourrait dire combien de fois, depuis 1829 jusqu'à nos jours, l'adorable Sauveur vint y assister ses épouses, pendant la maladie et à la mort, pour consoler leurs souffrances et les préparer au dernier passage?

CHAPITRE XVII

CONSÉCRATION DU MONASTÈRE A LA SAINTE VIERGE
SOUS LE TITRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — HIVER RIGOUREUX.
— DÉTRESSE EXTRÊME.

1829-1830.

Avec l'année ecclésiastique reprenant au premier dimanche de l'Avent le cycle de ses mystères, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague et ses filles commençaient, dans cette maison encore si délabrée, leur sainte vie d'adoratrices et de victimes. En dignes filles de saint Benoît, elles s'associaient avec joie à la pensée de l'Église qui, dans sa lithurgie, renouvelle la vie du Sauveur sur la terre; elles y trouvaient un encouragement à souffrir comme il avait souffert, pour espérer d'être ensuite avec lui dans la gloire.

Huit jours après leur installation, le 8 décembre 1829, la fête de l'Immaculée Conception de Marie fut pour le petit monastère non-seulement une grande et joyeuse solennité, mais encore une époque à jamais mémorable dans son histoire. Jusque-là il n'avait pas de nom, de titre sous lequel on le désignerait, parcequ'on ne lui avait pas encore choisi de patron. Il est vrai que, dans les règles de l'Institut, la sainte Vierge reconnue pour abbesse perpétuelle commande et gouverne la maison; mais cela n'empêche pas que chaque monastère ne puisse avoir son patron. La révérende mère Prieure, en ayant délibéré avec ses filles, choisit Marie pour la patronne spéciale du monastère de Craon; mais parce que la sainte Vierge se présente à nos hommages sous une multitude de

titres, variés à l'infini par la dévotion de l'Église et par la piété des Saints, la vénérée Mère voulut que son monastère s'appelât de l'Immaculée Conception, obéissant dans ce choix au mouvement de l'Esprit-Saint qui sollicitait depuis longtemps l'exaltation de ce mystère. La vénérée Mère dressa elle-même l'acte d'élection qu'elle prononça à haute voix, aux pieds de la statue de la très-sainte Vierge, placée dans le chœur des religieuses.

Ont signé cet acte : Sr Marie de Saint-Louis de Gonzague, prieure, Sr M. de Saint-André, Sr M. de Saint-Bernard, Sr M. de Sainte-Thècle, converse; puis six novices de chœur, savoir les sœurs Saint-Étienne, Saint-Joseph, Saint-Benoît, Sainte-Scholastique, Sainte-Marie, Saint-Augustin, et quatre postulantes : sœur Mouquet, sœur Ferré, sœur René et sœur Victoire, ces deux dernières converses.

Mademoiselle Camille et mademoiselle Frubuss ajoutèrent leur signature aux précédentes.

Ainsi constitué sous ce puissant patronage, le petit monastère était prêt à subir les dures épreuves par lesquelles il allait faire son apprentissage. On entrait dans cet hiver terrible de 1829, de fameuse mémoire, et contre les rigueurs qu'il préparait, on avait des pièces sans portes ni fenêtres, où les murs vieillis, et longtemps privés d'entretien, exsudaient une froide humidité; point de moyens organisés pour se chauffer, presque point de provisions de bois ni de vivres. Pendant les cinq mois que mademoiselle Camille avait donné l'hospitalité à la petite famille, elle avait fourni à ses besoins, et, lorsque le nombre s'en était augmenté, elle avait aussi augmenté ses libéralités. En entrant dans le monastère, elle y avait apporté les provisions de sa maison : non sans avoir, à la veille d'entrer dans le temps de l'Avent, où l'Institut suit un régime plus austère, prodigué à ses hôtes, comme pour leur faire une fête d'adieu, les secours de son attentive charité. Presque l'unique appui de la petite fondation, en ces premiers jours, était là, mais il ne pouvait suffire. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague ne tarda pas à s'apercevoir, dès le deuxième mois,

que le reste de ses provisions disparaissait avec une effrayante rapidité; le pain même allait manquer. On avisa : au déjeuner on mit au milieu du réfectoire une marmite pleine de pommes de terre cuites à l'eau; un peu de sel en faisait tout l'assaisonnement, et tel était le régal journalier. Il paraissait bien encore quelques morceaux de pain sur les tables; mais, averti qu'on était que cette friandise était réservée aux santés délicates, chacune se croyait trop vaillante pour oser y toucher.

Ce n'était pas seulement pour la nourriture qu'on souffrait une si grande disette : les habits, le logement, tout était marqué au coin de l'extrême pauvreté. Couchées par quatre dans une même chambre dont la porte fermait à peine, et se levant à des heures différentes pour l'adoration, nos Bénédictines avaient leur sommeil fréquemment interrompu; le lit souvent tenait lieu de la chaise absente, et les vêtements pendaient à quelques clous. Au réfectoire, le froid gelait aussitôt le liquide dans les verres, et pour le prendre, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, loin de le faire fondre d'abord, élevait gaîment son verre, faisait tomber la glace dans sa bouche, et on entendait claquer sous ses dents ces glaçons qu'elle dégustait d'un air souriant, semblant dire qu'en Russie elle en avait bien vu d'autres.

Arriva la belle nuit de Noël, la plus rigoureuse, avec la suivante, de toutes les nuits de ce terrible hiver. Les bonnes dames Hospitalières, pleines de prévoyance, envoyèrent de ces boules d'étain qui, remplies d'eau bouillante, conservent longtemps une douce chaleur, et servent surtout à réchauffer les pieds. L'Office avait été célébré avec un grand zèle, mais avec des souffrances inouïes; quelques-unes d'entre les religieuses crurent leur dernière heure arrivée, et après la communion, se laissant tomber sur leurs talons, elles firent sérieusement et de bon cœur le sacrifice de leur vie. La vénérée Mère en était bien affligée, mais elle avait son remède tout prêt, et attendait avec confiance. Enfin à la sortie du chœur elle arrête tout son monde, et d'un air joyeusement discret : « Mes enfants, leur dit-elle, bien vite au lit. » Les bonnes sœurs ne savaient que

penser de ces paroles et de l'air joyeux de leur mère; elles avaient espéré avoir un peu de feu, et faire le réveillon traditionnel avant de se coucher. Cependant toutes prirent le chemin de leur cellule, et l'on peut penser quelle agréable surprise les y attendait. La bonne sœur chargée de préparer les boules d'étain, ignorant cette recherche, n'y avait mis qu'un verre d'eau chaude, et avait placé le tout au pied des lits de si bonne heure, que pour se réchauffer chacune trouva un glaçon sur sa couche déjà bien froide; et, comme on le pense bien, disent les Annales, on tint fidèle compagnie à Jésus, à Marie, à Joseph, sans pouvoir fermer l'œil, sur une paillasse plus dure et plus froide que celle même de Bethléem. Après une telle nuit et une matinée passée sans feu, quelque temps avant la grand'messe, une pauvre novice vint dire à la mère Prieure qu'elle mourait de froid. La mère, qui tenait à former des âmes énergiques et qui ignorait le triste sort de ses boules, regarde un peu sévèrement la pauvre plaignante et lui dit : « Ma petite, vous vous écoutez un peu ! » A ces mots, la postulante remonta bien vite dans sa cellule, où elle se mit à fondre en larmes en se reprochant sa lâcheté. Mais ce n'était qu'une épreuve; elle le comprit bientôt, lorsqu'elle vit la vénérée Mère lui apporter elle-même une chaufferette et lui prodiguer les soins les plus maternels, qui la rendirent, dit-elle, encore plus honteuse de sa faiblesse, en sorte qu'elle n'osait en profiter. Plus tard, se rappelant cette terrible nuit de Noël comme une des plus fortes épreuves de sa vocation, elle disait : « Aujourd'hui je suis aguerrie; puisque j'ai passé cette nuit-là, j'en pourrai passer bien d'autres. »

La révérende mère Saint-André reçut en ce temps une lettre qui lui annonçait la mort de son père; elle laissa tomber sur ce papier une larme qui y gela instantanément.

Une autre postulante, d'une famille aisée de Craon, mademoiselle Désirée Guêtron, qui fut ensuite la révérende mère Saint-Augustin, a souvent raconté que, malgré son désir de la vie religieuse, elle se crut parfois, dans le cours de cet hiver rigoureux, incapable de persévérer, et, dit-elle, « lorsque

j'apercevais notre révérende Mère traversant les longs corridors du monastère, j'allais me jeter à ses pieds, lui demandant la permission de retourner dans ma famille. Elle me jetait alors un de ces regards pleins de tendresse et de sévérité tout ensemble, et pour toute réponse elle me disait, comme autrefois le bon père saint Benoît à l'enfant qui voulait fuir le monastère : « Ma fille, c'est une tentation ; vous ne serez pas » partie que vous regretterez d'y avoir cédé. » Cette parole et l'histoire du saint Patriarche qu'elle rappelait faisaient sur moi l'effet de la foudre. Mais quand revenaient les heures de la nuit je me disais : Ah ! si ma pauvre mère, qui est là à vingt pas du monastère, savait ce que je souffre, certainement elle accourrait me chercher. Et vraiment l'épreuve paraissait au-dessus des forces humaines. Un matin, cette même novice se réveille les jambes gelées ; la vénérée Mère essaya tous les moyens. Enfin lorsqu'après de longues frictions la circulation du sang eut commencé à se rétablir, elle fit marcher d'abord, puis sauter et danser avec elle la novice autour de la grande salle pour la ranimer ; mais les douleurs étaient si fortes que les larmes coulaient des yeux de la patiente, quoiqu'elle sourît en même temps de voir sauter et danser la vénérée Mère. Devenue bientôt après professe, elle conserva toute sa vie un grand sentiment de reconnaissance à sa mère Prieure, dont le courage et les soins l'avaient soutenue contre les faiblesses de la nature. Elle fut jusqu'à la fin une des plus saintes religieuses de monastère qu'elle dut par obéissance régir de 1835 à 1838, et pendant trente-deux ans la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague n'eut pas de plus courageux auxiliaire.

Au dehors les personnes qui connaissaient l'état de la maison ne comprenaient pas qu'on pût y demeurer dans une saison pareille ; on en parlait dans la ville, et quelques-uns même, par un esprit d'exagération ou de malveillance, firent courir le bruit que des religieuses y étaient mortes de froid. Après une nuit plus rigoureuse : « Oh ! pour cette fois, dit-on, elles doivent être toutes gelées ! » Ces bruits fâcheux eurent du moins le bon effet d'exciter la charité : de pieux fidèles apportèrent

en aumône des couvertures et des lainages, et le bon curé de Craon obligea la révérende mère Saint-Louis de Gonzague à accepter un vêtement de laine qu'il venait d'acheter.

Le dénûment était extrême, mais les courages ne faiblissaient pas. La vénérée Prieure donnait la première, en toutes circonstances, l'exemple du sacrifice et de l'entier oubli de soi-même. Elle voulait avoir à supporter sa grande part des nécessités communes, que dans l'ardeur de sa charité, elle aurait volontiers toutes acceptées pour elle seule. Insensible à ce qui la regardait personnellement, elle sentait son cœur maternel torturé des plus cruelles angoisses, à la vue des souffrances qu'elle se trouvait obligée d'imposer à ses filles.

A tous ces maux la Mère du monastère opposait un visage serein et même riant, qui prévenait toute plainte et inspirait confiance et courage à son petit troupeau si éprouvé.

Elle y réussissait parfaitement : le bon maître détrempait toutes ces souffrances et ces privations par des consolations intérieures et des joies que le monde ne connaît point, et qu'il ne pourrait pas même comprendre. Jamais il n'y eut autant de gaîté que dans ces premiers jours d'épreuves : les récréations l'étaient dans toute la force du terme ; un mot, une histoire, suffisait pour exciter des rires, des explosions de joie non pareilles. Les religieuses rassemblées de pays éloignés renouvelaient souvent les merveilles de la tour de Babel : l'une d'elles venait-elle à se servir d'une expression inconnue des autres, une bévue échappée à quelque nouvelle arrivée, un accident amené par les circonstances mêmes, si rigoureuses, mais d'autant plus étranges, où l'on se trouvait : c'en était assez pour réjouir les cœurs et leur faire oublier toutes leurs misères. Il est vrai que, tout en les subissant dans leurs effets les plus sensibles, elles n'en connaissaient pas toute la profondeur, c'était là le secret de la chère mère Prieure. Sous cette apparente gaieté, qui était si fidèlement reproduite dans le cœur et les agissements de ses filles, elle cachait les plus sérieuses inquiétudes.

L'œuvre qu'elle était venue fonder à Craon pourrait-elle

vivre? Était-il sage, était-il juste, dans une telle détresse, dont personnellement elle était heureuse, parce qu'elle la rendait plus conforme à Notre-Seigneur dans son tabernacle, était-il charitable de tenter Dieu, de ruiner les santés, et de soumettre de jeunes filles, parce qu'elles étaient courageuses, à des épreuves au-dessus des forces de la nature? Dans son humilité, elle s'était toujours persuadée qu'elle était par ses fautes un obstacle à la protection de Dieu sur cette fondation. Mais que faire? Abandonner, c'était trahir dans une circonstance critique toutes les avances dont elle avait jusqu'alors profité. Fermer le monastère, lui paraissait plus impossible encore. Cependant, avant d'en venir aux dernières extrémités, il y avait une ressource à tenter : les novices et les postulantes s'étaient accrues, aucun lien ne les attachait encore au monastère; puisqu'il était impossible même de les nourrir, n'était-il pas sage et expédient de les renvoyer pour un temps dans leurs familles? Mais aussi quelle responsabilité! Comment s'exposer à perdre quelques-uns de ces sujets d'élite que la Providence lui avait envoyés pour former les premières colonnes de sa fondation? Comment déclarer, par cet acte, qu'au monastère établi pour attirer les bénédictions divines sur la contrée, on désespérait de les recevoir pour lui-même?

Après avoir longtemps pleuré dans le secret de son cœur, prié aux pieds du tabernacle, à bout enfin de ressources, elle vint s'ouvrir de son dessein à la Mère Saint-Bernard. Elle lui annonça en sanglotant qu'elle se voyait forcée de renvoyer les novices : la Mère Saint-Bernard, surprise et affligée d'une pareille communication, chercha aussitôt à relever le courage de la Mère Saint-Louis de Gonzague : « Oh! notre mère, lui dit-elle, attendez encore un peu; nous allons redoubler de prières, et le bon Dieu viendra à notre secours. » Au milieu de ce colloque si douloureux, celles qui en étaient l'objet, les novices, vinrent à passer, et pour la première fois remarquèrent des larmes sur le visage de leur bien-aimée mère; elles comprirent qu'elle était sous le coup d'une terrible épreuve; elles ne voulurent point par respect chercher à sonder ce mystère, mais

toutes ensemble d'un même élan s'unirent dans un pacte de prière, pour demander à Dieu qu'il délivrât leur Mère de toutes ses peines. Elles ignoraient encore que c'était leur cause à elles-mêmes qu'elles allaient plaider; l'effet de leur prière ne se fit pas trop attendre. Dans la perplexité où elle se trouvait, Dieu inspira à la vénérée Mère d'écrire à madame de Lancraux de Bréon, son amie, pour lui faire part de sa triste situation. Cette dame charitable, bien éloignée de penser qu'on en fût réduit à ce point, s'empressa d'envoyer du grain en quantité suffisante pour la nourriture des religieuses jusqu'à la moisson suivante. Mademoiselle Camille qui demeurait dans le monastère, mais dans un appartement et avec un régime particulier, ne connut que plus tard, grâce à la discrétion de la révérende mère et à l'observation de la loi générale, recommandée à ses filles, de ne point parler de leurs privations, qu'on avait manqué de pain; et comme elle reprochait doucement à sa sœur de le lui avoir laissé ignorer : « Vois-tu, Camille, répondit-elle, je désire avant tout que tes épargnes nous donnent un mur de clôture. »

De son côté, Mgr Carron, instruit par la rumeur publique des souffrances de son monastère de Craon, écrivit à la révérende mère Prieure : « Faites du feu dans toutes vos cheminées; je le veux, ma bonne mère, et c'est moi qui en paierai la dépense. »

Dans cette grande détresse, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague veilla non-seulement à ce qu'il ne manquât rien aux fortes religieuses de sa maison, mais, fidèle aux prescriptions et à l'esprit du saint patriarche Benoît, elle avait les attentions les plus maternelles pour les faibles santés, et veillait à ce qu'il fût pourvu à tous leurs besoins. La Mère Saint-Bernard, auparavant Ursuline, n'avait jamais connu ni soupçonné une extrémité pareille; c'est pourquoi la vénérée Mère disait à ses filles : « Je recommande que la Mère Saint-Bernard qui est délicate, et qui a toujours été si bien dans sa communauté des Ursulines, ne manque de rien. » Pour elle-même elle ne permettait pas qu'on fît rien de particulier et

arrêtait sévèrement l'industrieuse prévenance de ses filles. S'il arrivait qu'on lui dît : « Mais vous, notre mère, qui avez tant de fatigues ? Moi, disait-elle, je suis forte ; puis j'en ai vu d'autres. Je suis faite à la dure, c'est un excellent régime. » Puis elle prenait à chacun de ses repas sa pomme de terre avec un air de bonheur et de sainte joie qui ravissait tout le monde. Un jour la mère Saint-André, alors cellérière, lui acheta pour un sou de lait ; mais elle en fut pour sa peine, et même elle expia sa charitable attention par une sévère réprimande : il lui fut enjoint de ne pas recommencer, sous peine de manquer à l'obéissance.

Quelques mois après cette épreuve, au moment de recevoir la profession de deux de ces novices qu'elle avait été sur le point de rendre à leurs familles, elle leur révéla le péril qu'elles avaient couru, pour leur faire admirer la conduite de la Providence à leur égard : « Mes enfants, leur dit-elle, vous souvient-il de ce jour où vous me vîtes tout en larmes ? C'était votre renvoi que je me voyais contrainte de prononcer ; notre misère était si grande que je ne pouvais plus vous nourrir ; mais vous avez prié, et le Seigneur, qui vous voulait pour ses épouses, est venu à votre secours. Que cette fête d'aujourd'hui soit donc pour vous doublement joyeuse. » Les deux novices répondirent avec l'accent d'une profonde reconnaissance : « Oh ! notre mère, n'ayez plus peur de nous rebuter ; la pauvreté ne nous effraye pas. Notre désir en nous faisant Bénédictines du Saint-Sacrement était de trouver une maison pauvre et conforme à l'étable de Bethléem. » La vénérée Mère, attendrie à ces paroles, les embrassa en pleurant.

De tels sentiments n'étaient pas une exception. La plus grande consolation de la vénérée Mère en ces commencements difficiles, ce fut sans contredit le choix que le Seigneur fit des premiers sujets qu'il lui envoya. C'étaient des âmes déjà exercées dans la pratique de vertus solides, préparées exprès pour ces moments difficiles et capables d'effrayer les plus grands courages. L'Esprit-Saint avait été leur seul maître, et elles étaient entrées au monastère pour porter leur croix et suivre

le divin Maître, l'Époux. On devine facilement les progrès que devaient faire des âmes ainsi disposées, sous la discipline monastique, et avec les leçons d'une maîtresse comme la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, qui faisait d'abord elle-même ce que ses disciples ferventes devaient ensuite exécuter.

CHAPITRE XVIII

ADMINISTRATION DU MONASTÈRE; DIRECTION DES NOVICES.

1830

En ces premiers temps la vénérée mère Prieure gérait tous les emplois, même les plus assujettissants, jusqu'à ce qu'elle eût formé ses filles à les remplir. Ainsi, malgré la multiplicité des affaires, des travaux et de la correspondance, elle accompagnait les sœurs au parloir, selon les constitutions de l'Institut, et remplissait les fonctions de maîtresse des novices, qu'elle garda les quatre premières années depuis la fondation, à cause de leur importance. De ses deux premières religieuses de chœur, la Mère Saint-André fut nommée sous-supérieure dès la première année et sous-cellérière; la seconde, la Mère Saint-Bernard, première professe de Craon, était destinée à la direction du pensionnat, qu'elle avait l'intention d'ouvrir le plus tôt possible.

Nous avons déjà dit qu'au moment de l'installation du monastère il y avait six novices et quatre postulantes, toutes animées d'un grand amour de leur sainte vocation. La vénérée Mère, pénétrée de la pensée que ces premiers sujets seraient comme les colonnes de l'édifice religieux qu'elle cherchait à élever, et que de leur perfection dépendrait celle des religieuses qui viendraient dans la suite, les exerçait vigoureusement, les formant aux pratiques de la vie religieuse, comme elle l'avait été elle-même par le P. Coince, et au monastère de Rouen. Une de ses premières novices vit encore, la révérende mère Sainte-Scholastique. Autrefois institutrice à Congrier, près de

Craon, elle était entrée au monastère le 3 juillet 1829, et après sept semaines de postulat, avait pris le saint habit en même temps que la Mère Saint-Benoît, sujet de grande espérance, que la mort devait bientôt moissonner, et dont nous reparlerons bientôt.

Aucune des religieuses n'avait, mieux que la révérende mère Sainte-Scholastique, étudié et compris la vénérée fondatrice, qui trouvant en elle les éléments les plus solides de vertu, s'appliqua à les fortifier. Dès l'abord elle lui dit : « Je ne vous ménagerai pas, parce que je veux faire de vous un pilier de régularité. » Et toutes deux se tinrent parole. La Mère Saint-Louis de Gonzague forma si bien sa novice qu'à peine quatre ans révolus après sa profession elle la nomma maîtresse des novices, et la maintint plus de trente ans dans cette fonction importante. Son témoignage a donc une grande autorité, et nous sommes heureux qu'elle nous ait instruit avec détail de la manière dont la vénérée Mère dirigeait le noviciat. Celle-ci, avant tout, cherchait à déraciner l'amour-propre, et quoique bonne et maternelle dans ses rapports, elle ne laissait point passer l'occasion d'une épreuve humiliante pour terrasser l'orgueil. Dans ce but, elle employait les novices aux occupations les plus abjectes et les plus dures ; mais parce que l'exemple est la plus persuasive des leçons, on la voyait toujours à la tête, comme une autre abbesse Gertrude, lorsqu'il s'agissait d'exécuter quelque travail pénible. Ainsi dans ce premier hiver de 1830. le froid ayant obligé à garder six semaines sur les tréteaux du linge que la gelée ne permettait pas de faire sécher, aussitôt que paraissait un rayon de soleil, on voyait la révérende Mère entourée de ses novices occupée à étendre le linge, et passer avec elles de longues heures à ce pénible travail.

C'est ainsi qu'en ces premiers jours la vénérée Mère, plus par des actes que par des paroles, s'appliquait à former ses novices à la vie de travail et d'obéissance religieuse. Elle devinait au moindre signe les besoins de chacune, et un mot dit à propos, une seule parole de sa bouche relevait et

fortifiait les âmes. L'impulsion qu'elle donnait était fidèlement suivie, et l'on vit alors au monastère de Craon se renouveler les exemples de pauvreté, d'abnégation et d'obéissance que l'on admirera toujours dans les récits naïfs qui nous restent des actes des Pères du désert.

On raconte que, dans cette première année d'installation, une novice rentrant le soir dans sa cellule, à l'heure du grand silence, n'y trouva plus son lit. On avait oublié de la prévenir de son changement de domicile ; par respect pour le silence de la nuit, elle ne voulut pas dire une parole, et s'assit paisiblement sur une chaise laissée dans un coin. Là, elle priait et offrait sa nuit à Notre-Seigneur, lorsque fort heureusement arriva le moment de la visite du soir : la bonne Mère Saint-André ne la trouvant pas au lit, à sa nouvelle cellule, la cherche tout inquiète dans la maison, et s'avise à la fin d'aller ouvrir la cellule démeublée. Grande est sa surprise d'y trouver sa novice, qu'elle prend aussitôt par la main et conduit à la cellule qui lui était destinée. La Mère Scholastique, à son arrivée au monastère, dut se passer de bois de lit ; on plaça sur quelques fagots la paillasse qui devait remplacer le lit de la maison maternelle ; malheureusement on ne fit pas attention à la taille, et la paillasse se trouva de beaucoup trop courte. La pauvre novice en souffrit singulièrement, mais sans proférer une parole de plainte, qûand une des Mères, entrant la nuit dans sa cellule pour appeler cette novice à faire son acte d'adoration, s'aperçut de cet accroissement de supplice aux souffrances communes, et se hâta d'y remédier en lui faisant donner un lit convenable.

Cette novice était spécialement chère à la vénérée Mère à cause de la simplicité d'enfant, qui la tenait toujours contente des attentions qu'on avait pour elle. Si, pour se conformer à la règle, elle disait à qui de droit ce qui lui manquait, elle n'en avait plus ensuite nul souci, et trouvait si simple qu'on ne s'occupât point d'elle, qu'elle ne semblait pas s'en apercevoir. On avait oublié de lui renouveler le verre dont elle devait se servir au réfectoire, et ses voisines ne s'en apercevant point, elle

resta plusieurs jours à supporter la soif ; survint un malaise qui révéla cette excessive mortification qu'elle porta plus loin peut-être dans une autre circonstance. Elle avait fait connaître à la vénérée mère Prieure qu'elle avait besoin d'un peigne, et puis elle attendit ; elle attendit six semaines, la révérende Mère l'ayant complétement oubliée. Très-propre, très-soignée par inclination, chaque jour était pour elle un nouveau supplice. Ce ne fut qu'à l'occasion de sa vêture que la vénérée mère Prieure s'apercevant du désordre affreux de sa chevelure, se ressouvint tout à coup de la demande qu'elle lui avait faite : « Ah ! pauvre enfant ! s'écria-t-elle, c'est ma faute ; c'est moi qui l'ai oublié ; combien elle a dû souffrir ! »

Le changement de régime, les privations de toute sorte, et les besoins d'un tempérament énergique développèrent chez la sœur Sainte-Scholastique un appétit, qui durant deux ans prit le caractère d'une véritable tentation. Elle n'était pas plus tôt levée qu'elle calculait les heures qui la séparaient du dîner, le premier repas de la journée ; à chaque nouvel exercice de la matinée, c'était le même calcul : l'examen de dix minutes avant le repas lui semblait intolérable, venait enfin le *Benedicite*, qui lui-même lui semblait d'une longueur interminable. Au bout de deux ans la tentation se retira tout à coup, et cette révérende Mère y puisa une expérience qui put lui servir dans la direction des novices.

A l'âge de quatre-vingts ans, après de longues années passées généreusement dans la vie de la règle, si pénible par ses exigences quotidiennes, qui n'offrent jamais le piquant des actes extraordinaires, la révérende mère Sainte-Scholastique retournait le mérite de cette constance à la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, et quant à elle, disait-elle, ce n'était qu'un sépulcre blanchi, une hypocrite de régularité !

Plus d'une fois la vénérée Mère fut obligée d'arrêter l'élan de ses religieuses, qui eût passé toutes bornes et ruiné leur santé. Elle fit une remontrance sévère à la bonne sœur Sainte-Thècle, alors chargée de la cuisine, qui voyant sa Prieure, une comtesse de Cossé, se passer de pain au réfectoire, pensa qu'elle,

pauvre fille des champs, simple servante, pouvait bien se contenter d'épluchures, et s'en était confectionné une patisserie dont on pouvait manger sans craindre la sensualité. Comme elle en fit part à ses bonnes amies, l'innovation fut découverte, la supercherie reconnue, et pareille délicatesse interdite à la sœur, qui bien humiliée, n'eut pas la tentation d'y revenir.

La révérende mère Saint-Louis de Gonzague avait surtout soin d'entretenir parmi ses novices l'esprit d'abnégation, de renoncement, pour en faire de vraies victimes unies à la divine Hostie. Se servant en outre de son autorité de Supérieure avec discrétion et fermeté, elle s'appliquait à augmenter, ou plutôt à assurer le mérite et le fruit des œuvres de mortification, par le bien de l'obéissance. Elle prescrivait donc, selon les besoins, des pénitences ou des humiliations; à l'une elle disait : « Vous irez baiser les pieds de toutes nos mères » ; à l'autre : « allez demander à telle ou telle des anciennes de vous faire connaître vos défauts ; » à une troisième, pour les manquements les plus pénibles à accuser : « vous ferez publiquement votre coulpe au réfectoire; » variant toujours les punitions et les épreuves suivant la mesure des grâces de chacune et ses progrès.

Un jour qu'elle avait repris avec sévérité, et dans les termes les plus humiliants, une novice pour une trop grande recherche d'elle-même, celle-ci conformément aux prescriptions de la sainte règle, humblement à genoux, gardait le silence. La vénérée Mère voulut s'assurer de ce qu'il pouvait y avoir de caché sous ce silence; elle ajouta donc durement : « Voyez: quelle novice ! quel caractère ! — Notre mère, lui dit alors modestement la jeune novice, je me tais, parce que mon amour-propre me livre un rude combat; car si je vous parlais en ce moment, je craindrais de vous manquer de respect. — Bien, bien ! dit alors la digne mère, en lui secouant amicalement la tête, et l'embrassant affectueusement, c'est toujours comme cela qu'il faut faire. » Et elle se retira heureuse de l'acte de vertu qu'elle avait fait pratiquer.

Elle aimait que ses filles vinssent simplement lui confier les petits combats qui se livraient en elles à l'égard de leur mère

Prieure. Pour obéir à ce désir un jour une novice, qui éprouvait une tentation violente contre l'obéissance, vint malgré le silence de la nuit frapper à la porte de la révérende Mère, et entra timidement dans sa cellule : « Quelle figure vous avez aujourd'hui ! lui dit la vénérée Mère en jetant sur elle un regard scrutateur. — Je n'en puis plus, répondit la novice ; j'éprouve un violent combat contre vous : votre manière d'agir m'a bouleversée et m'a donné de l'éloignement pour vous. J'ai peut-être eu tort de venir ainsi à cette heure vous déranger, et vous causer de la peine ? — De la peine ! reprit la vénérée Mère, tout au contraire : c'est une preuve de confiance que vous venez de me donner, et j'en suis reconnaissante ; rien ne pourrait me faire plus de plaisir. » C'est ainsi qu'elle gagnait tous les cœurs, donnant à ses filles toute facilité de recourir à elle à toute heure, n'en témoignant jamais d'ennui, mais au contraire une grande joie.

Pendant les quatre années que la vénérée fondatrice remplit la charge de Maîtresse des novices, chaque matin elle leur faisait elle-même la lecture spirituelle, se servant le plus souvent de l'ouvrage composé à ce dessein par la vénérable mère Mechtilde, la *Journée religieuse*. Elle en lisait un article, qu'elle commentait ensuite, expliquant chacun des points qui sont le développement des constitutions de l'Institut ; mais elle s'appliquait surtout à faire pénétrer dans ses jeunes religieuses l'esprit de leur vénérable institutrice, et alors elle épanchait son cœur en expressions profondes et ardentes sur ce qu'elle devaient être pour Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie : anéanties devant cet anéantissement infini, victimes en face de la victime permanente de nos péchés et de la justice de son Père. On a gardé ces paroles à ce sujet : « Vous vous plaignez mes pauvres enfants, de vos sécheresses, de vos impuissances, des aridités dans l'oraison : au lieu de vous occuper de vous-mêmes, pensez à votre vœu de victime, et dites au bon Maître : Seigneur, je suis votre victime, immolée à votre sainteté, pour le salut des pauvres pécheurs ; mon Dieu, faites de moi une victime selon votre cœur. Tout est là ! savoir s'immoler. » Cet

esprit d'immolation, elle l'avait si bien inculqué à ses filles, que dans les grandes épreuves des premiers temps, elles trouvaient leur détresse toute naturelle, et ne pensaient nullement à s'en plaindre. Cette disposition même servait à la révérende Mère à dissimuler l'excès de cette détresse, où pour acheter un peu de cirage, ou un peu de bleu, elle n'avait plus même quelques sous dont elle pût disposer.

Au milieu d'un tel état de choses, qui empêchait la vénérée Mère de travailler, autant qu'elle l'aurait voulu, à la bonne organisation de sa maison, et faisait qu'elle ne pouvait même avoir de chapelain, faute de ressources, sa grande consolation était de voir la bonne harmonie, l'esprit de dévouement, la gaîté et surtout l'affection filiale pour la mère, et l'amour fraternel des unes envers les autres, régner dans sa petite famille. Le contentement, la joie du cœur adoucissait tous les sacrifices. Jamais on ne vit tant de ferveur unie à une gaîté qu'on pouvait appeler enfantine, comme il convient aux filles chéries d'une mère bien-aimée, et à des sœurs qui n'ont toutes qu'un cœur et qu'une âme. Les milles incidents d'ailleurs résultant de l'état de cette maison, occupée si singulièrement depuis la spoliation dont elle avait été l'objet, servaient merveilleusement à mettre en relief l'esprit qui animait la mère et les filles, et l'aisance avec laquelle elles supportaient ensemble toutes leurs misères.

Les portes manquaient dans beaucoup d'appartements, les fenêtres des dortoirs, dépourvues de vitrages, laissaient libre le passage à l'air glacial, et aussi aux oiseaux de nuits qui s'étaient habitués à y venir faire leurs promenades : chauves-souris, chats-huans se précipitaient souvent sur les religieuses lorsque, avec leur petite lampe allumée, elles se relayaient la nuit pour aller faire leur heure d'adoration, ou pour se rendre à l'office de matines, comme s'ils eussent été d'autres démons essayant de souffler la lampe de ces nouvelles Gudules. Ces scènes se renouvelaient si souvent, que la vénérée Mère avait recommandé à ses filles de tenir leurs lampes éloignées de leur figure, de crainte que ces affreux volatiles ne vinssent à s'ac-

crocher à leurs yeux. Le sommeil était souvent interrompu par des chasses et des batailles extraordinaires qui se passaient au-dessus de la tête des religieuses : c'était avec les bêtes dont on vient de parler, des légions de rats, de martres qui ne pouvaient se résigner à quitter un domicile où ils s'étaient habitués, et dont ils se disputaient entre eux la possession. Il arriva souvent que leur vacarme, uni au souvenir de la chambre noire des francs-maçons, où Satan avait rendu ses oracles, venait glacer d'effroi les jeunes novices, que la révérende Mère était alors obligée de rassurer, chacune dans ses frayeurs courant se réfugier chez elle. Jusque pendant l'Office de la nuit, ces hôtes importuns venaient troubler la prière et décrire autour des religieuses leurs évolutions fantastiques.

Les méprises de la révérende mère Saint-André ne contribuaient pas peu à la joie des récréations. Cette excellente mère, venue de Rouen, ignorait plusieurs des usages du Bas-Maine, et chargée de la dépense, c'est-à-dire de la distribution des provisions, elle était souvent à servir aux sœurs les mets dans des conditions très-différentes de celles qui leur appartenaient. Un jour, une dame de Craon voulant régaler la communauté d'un mets du pays, fit faire des galettes de blé, et les envoya toutes fraîches avec d'excellent beurre, leur accompagnement obligé, recommandant de servir le tout sans retard. Mais la mère Saint-André avait ses provisions faites pour deux jours; elle crut d'ailleurs que de manger ces galettes fraîches était pure délicatesse, et que le beurre trouverait ailleurs un meilleur emploi, le régal fut donc réservé pour le troisième jour et sans beurre. Alors elle le sert après la soupe, en seconde portion, bien découpé, bien durci, sans assaisonnement quelconque. La révérende mère Prieure, prend la première du nouveau mets, et toute souriante engage du regard ses filles à lui faire honneur; mais les novices, qui étaient toutes du pays, s'aperçoivent au premier coup d'œil de la méprise, et retiennent une envie de rire général en avalant avec effort le morceau bien sec qui leur est échu. Ce qu'il y eut de plus fort, c'est qu'à peine fut-on arrivé à la récréation, la mère Saint-André s'en vint grave-

ment dire à la révérende mère Prieure : « Que pensez-vous, notre mère, du goût des dames de Craon ? J'ai eu toutes les peines à achever mon morceau, en pensant qu'elles pourraient bien vous avoir préparé, et à nous toutes, une excellente mortification. » A ces mots les rires éclatent, la révérende mère Prieure en donnant le signal de bon cœur ; car elle constatait une fois de plus avec quel excellent esprit ses filles acceptaient les petits mécomptes, dont quelquefois on s'affecte plus que de graves injures. C'était là de belles et joyeuses histoires qui entretenaient en même temps la cordialité et l'esprit religieux dans la famille.

Tout était donc, grâce à l'entrain de la vénérée Prieure, matière à réjouissance ; on défiait ainsi la misère, la gêne de mille privations ; on l'oubliait, on l'ignorait même, en laissant à Dieu, par le moyen de sa fidèle servante, le soin d'en accommoder ses enfants. La sœur Sainte-Dosithée, de l'ordre des converses, entrée au monastère le 1er février 1830, aimait surtout à parler de la sainte joie sous laquelle la vénérée Mère cachait ses angoisses. « Jamais, dit-elle, en voyant l'entrain, la bonne humeur et la vie que notre chère Mère donnait aux récréations, on n'eût pu se douter des graves soucis et des inquiétudes qu'elle gardait au fond de son cœur. Par raison de prudence sans doute, mais surtout pour former les sœurs à la simplicité de l'obéissance, jamais elle ne nous fit connaître l'extrême détresse où elle était réduite. Un jour que quelques-unes lui demandaient à cirer leurs chaussures : « Des religieuses dit-elle, cirer leurs chaussures ! avoir des recherches de vanités ! mes filles, cela ne convient pas. » Une autre fois on lui demanda de faire acheter du bleu pour azurer le linge : « Du bleu ! reprit-elle, vous n'y pensez pas ; n'avez-vous pas fait vœu de pauvreté ? Non, non ; on se passera de bleu ; pas tant de recherche. » C'est que tout simplement la révérende Mère ne voulait pas avouer qu'elle n'avait pas le premier sou pour acheter ces objets. »

« Quant aux sœurs, vraies filles de l'obéissance, elles restaient convaincues que leur désir n'était qu'une vanité qu'elles

devaient réformer; et de fait elles y renonçaient sans plus y revenir. C'est ainsi qu'aucune de nous, pas même la sœur Sainte-Thècle, alors cuisinière, ne connut la grande pauvreté de la vénérée Mère. Nous mettions pour le repas ce qu'elle disait d'apprêter, car elle veillait à tout; et il nous semblait qu'en religion, on dût se rapprocher le plus possible de la pauvreté du bon Maître. Lorsque j'entrai, ajoute la sœur, on me donna pour tout meuble un bois de lit, une chaise et un panier. Plus tard, on y ajouta une petite malle pour serrer mes effets, et une planche fixée dans l'embrasure de la fenêtre pour me servir de table : avec cela je me trouvais plus heureuse qu'une reine. Le bonheur d'être dans la maison du Saint-Sacrement, d'entendre les instructions de notre chère Mère, me faisait oublier tout le reste. Elle faisait passer dans nos cœurs l'amour dont elle brûlait pour la sainte Eucharistie. Le nombre insuffisant des religieuses professes, pour remplir le devoir de l'adoration perpétuelle, nous procurait le bonheur de participer aux saintes pratiques de l'Institut dès les premiers temps de notre postulat. On comptait alors des semaines à l'avance le jour où chacune devait avoir la faveur de faire son jour de *réparation*. Mais la chère Mère avait toujours soin de nous y préparer à sa manière. Une novice un peu maligne, à qui rien n'échappait, disait dans cette première année à ses compagnes : « Remarquez bien, mes sœurs, et vous verrez que la veille du jour où vous devez faire la *réparation*, il vous tombera toujours une grosse humiliation. » Jamais notre Mère en effet ne manquait de nous offrir à l'avance l'occasion d'un sacrifice préparatoire; et si quelque acte de recherche ou de vanité venait en ce moment à se produire, elle retardait la grâce si désirée, voulant imprimer à ses premières filles une haute idée de la pureté du cœur qu'il faut avoir, pour remplir cette sublime fonction de *réparatrice*. La veille de son jour de réparation, une postulante, admise à remplir ce devoir dès le troisième mois de son postulat, en un jour où le Saint-Sacrement était exposé, alla dire sa coulpe d'avoir respiré un flacon d'eau de Cologne. Aussitôt notre chère fondatrice, la regardant

d'un air sévère, prononça cette sentence : « Puisque vous êtes si peu généreuse, lui dit-elle, une autre prendra votre place; et vous apprendrez pour une autre fois comment Notre-Seigneur aime ses victimes. »

Mademoiselle Camille de Cossé, à cette époque, quittait l'appartement qu'on lui avait ménagé, ainsi qu'à sa fidèle Charlotte Frübuss, pour venir passer les heures de récréation avec les religieuses. Malgré un état habituel de souffrances, elle était extrêmement affable et gracieuse dans la conversation, répondait à toutes les questions et se prêtait avec bienveillance aux désirs plus ou moins discrets de quiconque voulait l'interroger. On se réjouissait à l'avance du plaisir d'entendre les deux sœurs raconter les longues histoires de l'exil. Elles étaient intarissables lorsqu'on amenait l'entretien sur leurs voyages, leur séjour à Riga, sur les mœurs de l'Allemagne et de la Russie, lorsque surtout on avait nommé le P. Coince, dont l'originalité donnait un tour joyeux aux mille traits de sacrifice héroïque dont sa vie était pleine.

Rien ne pouvait apporter plus de consolation à la vénérée Mère que ce bon esprit de ses filles et leur joyeux élan dans la pratique de la vie religieuse. Elle pouvait ainsi déjà jouir de son œuvre ; sa maison était fondée. Dieu lui avait envoyé de vraies filles, chez lesquelles l'amour de la famille s'était fortifié à mesure que les épreuves s'étaient multipliées. L'amour de la mère était le lien commun des âmes; sous sa conduite, rien ne paraissait difficile. La souffrance elle-même était embrassée avec bonheur : d'autant plus que c'était pour apprendre à porter la croix du divin Jésus que ces âmes généreuses avaient tout quitté et s'étaient attachées à leur nouvelle mère. Impossible de ne pas sentir qu'il y avait dans ce petit monastère un foyer très-puissant de vie religieuse, que rien désormais ne saurait éteindre, parce qu'il s'était formé au souffle des épreuves et sur le cœur d'une sainte.

CHAPITRE XIX

LES ÉCOLES DU MONASTÈRE DE CRAON.
SECOURS APPORTÉS A LA COMMUNAUTÉ. — LE BON SERVITEUR.

La vie qui coulait à pleine séve dans les veines de la nouvelle congrégation devait par l'action se trahir au dehors; bientôt les bénédictines du Saint-Sacrement allaient, par des œuvres, révéler leur charité. Nous avons déjà vu, lorsqu'elles étaient chez mademoiselle Camille de Cossé, le zèle de la vénérée Mère pour l'Office divin, qui est l'œuvre principale dans la règle de saint Benoît, et le vrai sacrifice de louanges qu'une fille du Saint-Sacrement doit, avant tous les autres, offrir chaque jour à notre Seigneur. Sa correspondance avec l'Évêché et les diverses maisons de l'Institut nous la montrent, dès les premiers jours de l'installation, préoccupée de donner plus de solennité au chant et aux cérémonies. En même temps l'œuvre spéciale de la réparation prit un développement qui ne devait plus faiblir.

Une création toute nouvelle, et qui devait ajouter des sacrifices extrêmes à tant d'autres que nous avons déjà indiqués, fut l'établissement des écoles. Le contrat de la vénérée Mère avec la ville de Craon l'obligeait à ouvrir une classe gratuite pour les enfants pauvres. Pour répondre à tous les besoins, elle tint à avoir aussi un pensionnat, auquel s'adjoignit bientôt un externat. Ainsi, sa charité devait embrasser les enfants de tous les rangs de la société. La difficulté serait de suffire à tant d'obligations à la fois. Dans les autres maisons de

l'Institut, on conçut de sérieuses craintes à la nouvelle de ces entreprises ; plusieurs prieures en écrivirent avec sollicitude à la vénérée Mère, surtout la révérende mère Saint-François de Sales. Monseigneur Carron lui-même craignit un surcroît de fatigue, et proposa de supprimer ou de réduire l'adoration de la nuit : « Ma fille, écrivait-il, je crains qu'à raison de votre petit nombre, l'adoration du Saint-Sacrement, la nuit, ne soit pour vous et pour vos filles une fatigue trop grande. Dites-moi avec simplicité et franchise ce que vous en pensez ; car il me semble qu'il conviendrait d'apporter sur ce point quelque modification à votre règle, jusqu'à ce que vous fussiez devenues plus nombreuses. » La vénérée Mère ne pouvait condescendre à la sollicitude toute paternelle de l'évêque : elle n'avait rien de plus cher, dans ses observances religieuses, que ces heures d'adoration nocturne, et elle eût accepté tous les autres sacrifices plutôt que celui-là. Elle avait d'ailleurs, pour la seconder, des femmes d'un courage viril, avec lesquelles elle pouvait tout entreprendre. C'est pourquoi elle n'hésita pas, et Dieu récompensa sa confiance en lui choisissant, au milieu des élèves de ses écoles, d'excellents sujets d'autant plus propres à continuer l'esprit du monastère qu'ils l'avaient reçu eux-mêmes avec les premiers éléments de l'instruction. Ainsi, le 29 mars 1830, elle se détermina à ouvrir un pensionnat. La première élève fut mademoiselle Élisa Brionne, dont le père, juge de paix à Craon, jouissait à juste titre d'une haute réputation de science et de vertu. Elle suivit, pendant quelque temps avec sa sœur, les leçons de la vénérée Mère, et bientôt touchée de la grâce, elle sollicita et obtint la faveur de se réunir à ses maîtresses, pour devenir avec elles l'adoratrice de Jésus au Saint-Sacrement de l'autel.

L'œuvre du pensionnat marcha d'abord très-lentement : dans les premières semaines on ne reçut que sept élèves. C'était, pour cette œuvre aussi, le moment de l'épreuve. Ce petit noyau, cependant, se développa insensiblement, et à la fin de l'année, on comptait une vingtaine de pensionnaires, appartenant toutes aux meilleures familles de sa contrée. La direction

générale en fut confiée à la Mère Saint-Bernard, cette ancienne Ursuline de Rouen, dont nous avons signalé la profession aux derniers jours de la communauté chez mademoiselle Camille. Elle avait une grande aptitude pour les sciences, un goût prononcé pour l'enseignement et un ensemble de qualités naturelles qui la rendaient très-propre à réussir. Elle s'y dépensa avec une ardeur infatigable : veilles, travaux, dévouement de tout genre, rien ne lui coûtait pour répondre à la confiance des familles et à celle de la vénérée Mère. Celle-ci ne pouvait trouver une auxiliaire plus dévouée et plus intelligente. Le pensionnat des dames du Saint-Sacrement acquit bientôt une grande réputation dans tout le Craonnais : on admira l'instruction cultivée et surtout l'esprit excellent des pensionnaires, et on les vit plus tard répandre dans la société la bonne odeur des vertus chrétiennes, s'y faire remarquer par leur dévouement au sein de leurs familles et la solidité de leurs principes, à la grande joie de la vénérée Mère, leur première maîtresse, comme nous le verrons en son lieu.

Au commencement d'octobre de la même année, 1830, la vénérée Mère ouvrait la *classe gratuite*. Elle apporta les plus grands soins à la bonne organisation de cette classe qui fut pour elle, jusqu'à son dernier soupir, l'objet d'une grande prédilection. « C'est notre première obligation, disait-elle ; après les vœux et les pratiques de l'Institut, rien ne doit nous être plus cher ; les pauvres sont nos premiers enfants. » Ce n'était pas la portion de son petit troupeau la plus facile à conduire, et la révérende Mère, qui le savait bien, s'attacha de toute son âme à faire prospérer des travaux dépensés souvent sur un terrain bien ingrat, faute d'une première culture. Elle choisissait pour cela les maîtresses les plus dévouées et les plus courageuses, leur donnant ses instructions ; mais, pour satisfaire son propre zèle, elle se rendait souvent en personne au milieu de ses enfants pour essayer d'en tirer parti et de les former quand même. C'était toujours en conciliatrice suprême qu'elle intervenait ; auprès de ces natures difficiles, quelquefois maussades, mal apprises, elle prodiguait les ressources de son es-

prit si fécond et de son cœur si attachant, et de plus, y joignait celles de sa dépense et de son vestiaire.

L'*externat* n'ouvrit ses cours que l'année suivante : Il était destiné à venir en aide aux classes moyennes, qui trouveraient là, à peu de frais, une instruction solide et une bonne éducation pour les jeunes filles. Il devint bientôt très-nombreux; les parents y envoyaient leurs enfants dès qu'il pouvaient marcher, et, encore aujourd'hui, on les y amène en sortant de l'asile, dès l'âge de cinq ou six ans. Ce petit peuple était la joie et les délices de la vénérée Mère; nous raconterons aussi dans le détail les soins vraiment maternels qu'elle prodiguait à tous ces enfants. Qu'il nous suffise, pour le moment, de constater l'influence salutaire exercée par ces trois œuvres sur toutes les classes de la société, influence qui faisait de mademoiselle de Cossé, devenue religieuse bénédictine, la protectrice, la mère de tous les enfants de Craon, en leur procurant l'immense bienfait d'une éducation religieuse. Elle vit ainsi s'élever autour d'elle, pendant sa longue carrière, plusieurs générations formées par ses soins, ses élèves se faisant un bonheur jusqu'à la fin de lui amener leurs enfants, et même les enfants de leurs enfants.

La seule chose qui, dans ces créations si intéressantes, fit quelque chagrin à la vénérée Mère, fut la dérogation imposée forcément aux lois de la clôture. Monseigneur Carron, dans la visite régulière qu'il fit le 1er octobre 1831, après avoir pris connaissance de la situation, jugea qu'à raison du bien qui en résulterait pour tous, il fut dérogé aux lois de la clôture pour les élèves de l'externat, comme cela avait été déjà réglé pour celles de la classe gratuite. Cette dérogation se renfermait strictement aux enfants, et l'acte épiscopal qui l'autorisait, interdisait formellement l'entrée du monastère à toute autre personne. La vénérée Mère subissait cette nécessité, mais à regret, car elle aimait le soin jaloux avec lequel l'Église veille sur les épouses du Seigneur, pour éloigner d'elle les ennemis du dehors, et laisser libre le saint épanchement de leurs âmes dans la louange et la prière. A Rouen, elle avait beaucoup contribué

à rétablir la clôture, que la Révolution avait interrompue pendant de longues années; et, s'il restait encore après son départ quelque chose à faire sur ce point, on avait soin de lui écrire le zèle qu'on mettait à achever cette œuvre, dans la persuasion qu'aucune nouvelle de sa chère maison de profession ne pouvait lui être plus agréable. A Craon de même, peu après l'installation au couvent des Dominicains, et pendant les jours de la plus grande disette, elle venait de donner un exemple presque inoui de son amour pour la clôture monastique. Mademoiselle Camille qui dépensait tous ses revenus pour la communauté, lui demanda un jour : « Que faire? Vous voulez votre mur de clôture ; mais voulez-vous vivre ? Je ne puis faire les deux choses à la fois : il faut choisir. » La vénérée Mère répondit aussitôt : « Camille, je vous prie, la clôture avant toutes choses; la Providence pourvoira au reste. » Et, en effet, sa fidélité aux saintes règles et sa confiance furent récompensées. La grâce fut donnée avec surabondance pour aider à supporter les dures nécessités de la pauvreté, et le strict nécessaire ne manqua jamais.

Lors de l'établissement de l'externat, le petit nombre d'appartements alors habitables et leur exiguïté étaient tels, qu'on était condamné à s'en servir pour les usages les moins compatibles entre eux; ainsi, la classe des externes servait aussi de réfectoire, on y lavait la vaisselle; parfois, on était contraint d'y faire la cuisine, et, longtemps encore, elle servit de parloir. Un paravent placé devant la cheminée formait le mur de séparation, et l'on comprend que les personnes qui venaient visiter la vénérée Mère étaient bien tentées de regarder furtivement ce qui se passait au-delà de cette frêle séparation; c'est ainsi qu'elles furent plus d'une fois initiés à la carte d'un dîner bénédictin. On raconte qu'en ces premiers temps M. Letort-Beauchesne, maire de Craon, ne put résister à cette tentation; comme il se chauffait, en attendant la fondatrice et sa sœur mademoiselle Camille, il s'amusait à contempler la bonne sœur Sainte-Thècle, cuisinière en chef, qui se hâtait, car elle était en retard, de préparer son dîner. Il la vit d'abord tremper une

soupe aux pommes de terre; pour premier plat, tirer de sa marmite des pommes de terre, dont elle composa une pyramide; bientôt un second plat, plus petit, apparut : c'était des pommes de terre au lait, destinées sans doute aux infirmes, ou du moins aux personnes d'une santé délicate; peut-être y avait-il sur une écuelle à part le même mets destiné à la très-révérende mère Prieure. M. le maire, qu'une pareille chère mettait en bonne humeur, voulut complimenter la sœur Sainte-Thècle de la variété qu'elle avait su donner à ses apprêts : « Je crois, ma bonne sœur, lui dit-il, que le fond de votre dîner roule sur les pommes de terre. — Oui, monsieur, » dit avec modestie la chère sœur, charmée de pouvoir raconter ce compliment à la récréation, et d'en égayer sa mère Prieure, pour laquelle elle avait tant d'affection.

M. Letort-Beauchesne avait favorisé avec succès la fondation des bénédictines à Craon, et il ne leur manqua pas non plus dans leurs épreuves. Il donna le bois de construction nécessaire pour les réparations de la vieille église, ainsi que pour les stalles du chœur. Plus tard, son neveu, M. de Bodard de la Jacopière, auteur des *Chroniques craonnaises*, dans ses rapports avec la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, usa de la même délicatesse, l'aida de ses conseils pour les différentes constructions qu'elle entreprit dans la suite, telles que pensionnat, chapelle des enfants de Marie, etc.

Parmi les consolations que le ciel départit à la vénérée fondatrice, celle que déjà nous avons signalée comme une des plus chères, fut la bonté paternelle, l'admirable sollicitude de Monseigneur Carron, alors évêque du Mans. Monseigneur de la Myre, qui figure dans l'obédience délivrée à l'archevêché de Rouen, comme ayant sollicité cette fondation, s'étant éteint peu après, on peut dire qu'il légua à son successeur son amour pour cette œuvre naissante. On raconte que M. l'abbé Bouvier qui devait plus tard gouverner ce diocèse, alors vicaire général du nouvel évêque, comme il l'avait été de l'ancien, étant nommé supérieur du monastère, dit à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague : « Allons, ma bonne mère, vous voilà in-

stallée en même temps que notre nouvel évêque, tâchez de vous mettre bien avant dans sa manche. » Ce qu'il ne dit pas, c'est que lui-même, pénétré d'admiration pour les grandes vertus qu'il voyait briller en elle, sut en faire au prélat un récit capable de le charmer, et lui inspira le plus vif intérêt pour cette œuvre, qui, disait-il, devait avoir une si grande influence pour le salut des âmes !

Aussi, à la première entrevue de Monseigneur Carron avec la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, le 1er décembre 1829, l'évêque promit à la prieure sa protection, et lui laissa, comme nous l'avons dit, une somme de mille francs pour subvenir aux premières nécessités. De retour dans la ville épiscopale, il continua à s'intéresser à ses *Bénédictines*, et témoigna souvent sa peine de les savoir dans un si grand état de gêne : « Non-seulement j'y pense, écrivait-il, mais j'en suis souvent occupé devant Dieu. » Il s'empressa de faire connaître à d'anciennes communautés de son diocèse la pauvreté excessive où était réduit le nouveau monastère de Craon ; et son vicaire général, M. l'abbé Bouvier en parla aussi aux religieuses Hospitalières de Saint-Julien, ainsi qu'à la supérieure des Ursulines de Château-Gontier. Des secours délicatement offerts arrivèrent de ces deux maisons : la révérende mère Sainte-Marie, supérieure des Ursulines, dont la mémoire est en vénération en cette ville, ne se contenta pas d'envoyer des charrettes de légumes à Craon ; pendant plusieurs années elle y fit passer régulièrement la pension d'une religieuse Augustine qui avait vu son couvent détruit en 1793, et, lors de la réintégration des Ursulines, avait obtenu de se retirer chez elles et d'y finir ses jours. Ces services excitèrent de grands sentiments de reconnaissance, et des prières publiques furent faites au monastère pour les généreux bienfaiteurs.

A toutes ces marques d'un intérêt effectif, Monseigneur Carron en joignit d'un ordre plus relevé, et qui témoignaient également de sa paternelle sollicitude. Le Mans avait été pendant des siècles dépositaire du corps de sainte Scholastique ; quoiqu'il n'en eût plus que quelques restes alors trop oubliés,

Monseigneur Carron, le 11 août 1830, annonça à la révérende Mère l'envoi d'un reliquaire contenant des ossements de la sainte qu'on peut appeler la mère des moniales de l'Occident. Celles qui habitaient le cloître de Craon accueillirent avec joie ce précieux trésor, qui, en leur rappelant de si chers souvenirs de famille, leur assurait une puissante protectrice. Peu après, le frère de la vénérée Mère, M. le comte Arthus de Cossé, leur premier fondateur, avait la dévotion de visiter le souverain Pontife dans un temps où les pèlerinages à Rome, comme en d'autres lieux consacrés, étaient loin d'avoir pris le développement qu'on leur voit aujourd'hui. Parmi les grâces personnelles qu'il était jaloux d'obtenir, il n'oublia pas sa fondation de Craon, et reçut pour les bénédictines, des mains de Grégoire XVI, des chapelets bénits, deux petits tableaux, et de plus une relique du bienheureux Père saint Benoît, venant encore se réunir ainsi dans les mêmes hommages à cette sœur, qui n'avait eu dans le principe qu'un même glorieux tombeau avec lui.

La révérende mère Prieure d'Arras joignit ses offrandes à celles que faisaient au monastère de Craon des mains pieuses, mais étrangères. Elle envoya donc des étoffes pour renouveler le vestiaire : ce qui ne pouvait arriver plus à propos ; « et, disent les annales, c'étaient vraiment les saints anges qui avaient soufflé au cœur de nos bonnes mères cette charitable inspiration. Trop pauvres pour faire jusqu'alors aucune emplette de vêtements, nos premières novices avaient été, au jour de leur vêture, enrichies des dépouilles des mères fondatrices. Leurs robes d'hiver, celles de nuit même, furent mises à contribution, rognées ou rallongées selon la taille de celles dont elles devenaient l'héritage. Il va sans dire que les pièces n'y manquaient pas. Il y avait encore un autre inconvénient : les religieuses qui, en cette occasion, faisaient l'office de robières, n'étaient pas très-expertes dans l'emploi, les robes n'avaient donc pas toute la grâce désirable ; mais peu importait à ces ferventes novices ; elles s'en paraient avec plus de bonheur et de fierté que les élégantes du monde n'en éprouvent à revêtir leurs brillants atours. »

Chacune de ces aumônes, même les plus légères, apportait au monastère une grande joie; elle était attribuée à la protection de saint Joseph, et l'on s'empressa de témoigner de joyeuses actions de grâces au diligent pourvoyeur de la maison du Seigneur. La vénérée Mère, fidèle aux traditions de l'Institut, avait dès le commencement choisi saint Joseph pour patron particulier de sa fondation naissante, et à peine entrée dans la clôture, elle s'était hâtée de lui ériger une chapelle. Dès lors, la dévotion à ce grand saint prit de rapides accroissements, et devint un des caractères particuliers de la maison de Craon. La première novice en porte le nom, et toutes les religieuses, selon l'esprit de leurs saintes Constitutions, le regardent comme leur directeur et leur père. Pressée par son amour et sa confiance envers l'économe de sa pauvre maison, et pour mériter de plus en plus son assistance, la vénérée Mère était ingénieuse à trouver des moyens de le faire honorer. Alors que de nombreux et impérieux besoins réclamaient ses faibles ressources, elle avait toujours ouverte une bourse destinée à orner le sanctuaire de saint Joseph, et y ramassait avidement les petites offrandes mises dans ce but à sa disposition. Elle n'aurait pas manqué, tous les soirs, d'aller faire une visite à son bon père, en qui, après Jésus et Marie, elle fondait son espoir, lui confiant l'heureux avenir de sa maison. Saint Joseph, en retour, ne lui manqua jamais; cependant, par une délicatesse touchante que la vénérée Mère aimait à faire remarquer, il voulut traiter son monastère comme autrefois l'avait été la maison de Nazareth, en fidèle amant de la pauvreté, du travail et de la dépendance de la divine Providence. Le monastère de Craon ne devait jamais connaître l'abondance; il aura ce point glorieux de ressemblance avec la sainte famille, de vivre avec joie dans la pauvreté.

Parmi les faveurs les plus signalées de saint Joseph à cette époque, il faut noter le don fait par mademoiselle Camille d'un terrain contigu au jardin du monastère, dont il n'était séparé que par une petite haie; il augmentait presque d'un tiers l'étendue du jardin. La vénérée Mère y fit planter un verger qui

fut d'une grande ressource pour la communauté. Peu après, une pieuse demoiselle de Craon, mademoiselle Le Secq, lui remit partie à titre gratuit, partie à titre onéreux, une somme de 3400 francs, destinée spécialement à l'acquisition d'un pré assez étendu attenant au mur du jardin. La révérende mère Prieure y fit plus tard construire une buanderie spacieuse et commode, ayant, sur le devant, cour et hangar nécessaires pour le service. La prairie bordée d'un côté par la rivière, avec une belle allée de tilleuls, est devenue, pour le pensionnat surtout, un lieu de récréation plein de charmes. La vénérée Mère voulait élever aux deux extrémités de l'allée deux oratoires : l'un consacré au glorieux Père saint Benoît, l'autre à sa sœur sainte Scholastique, pour rappeler en quelque sorte le souvenir des petits sanctuaires qui ornaient le jardin du monastère de Rouen, et qu'elle avait eu autrefois tant de bonheur à visiter. Mais la mort la surprit avant qu'elle eût pu exécuter ce projet, dont elle aima jusqu'à la fin à entretenir ses filles.

Par suite de cette double acquisition, il devenait nécessaire d'avoir un domestique capable de cultiver le jardin et de soigner la prairie ; si, de plus, on pouvait en faire un aide sacristain, tous les désirs seraient comblés. La Providence les servit à souhait, en leur envoyant un bon jeune homme qui remplissait admirablement toutes les conditions désirées. Ce bon serviteur fut, par son dévouement, le principal soutien du monastère dans les jours de détresse : preuve nouvelle que la charité toute seule est plus efficace que la richesse pour procurer du secours. Les annales du monastère ont consigné ses services avec un sincère sentiment de reconnaissance.

« François, c'était le nom de ce jeune homme, n'avait pas de famille ; il était sorti de la maison des enfants-trouvés de Château-Gontier. Forcé de porter les armes, il oublia ses devoirs religieux ; après son congé, il fit pour son bonheur la connaissance d'une pieuse domestique de M. le marquis de Champagné. Elle le ramena par ses sages conseils aux pratiques de la religion, et obtint pour lui une place au château. Dès lors, il se dégoûta entièrement du monde, et aussitôt qu'il apprit le besoin

de nos mères, il crut que le bon Dieu lui ménageait les moyens d'exécuter un dessein qu'il nourrissait depuis longtemps dans son cœur, celui de se faire ermite. Il mit tout en œuvre pour obtenir la faveur qu'il désirait. Le prix qu'il demandait paraissant trop élevé, et la révérende Mère faisant des difficultés : « Donnez-moi donc ce que je vous demande, disait-il dans son extrême simplicité, et vous ne vous repentirez point de m'avoir; aussi bien, mon intention est de vous faire mes héritières. » Comme il l'avait si ingénument annoncé, on ne se repentit pas, et, pendant tout le temps qu'il resta attaché à la maison, il fut d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Pour lui, tout était trop bon, rien ne le rebutait; mais, pour ses bonnes religieuses, c'était autre chose : il aurait remué ciel et terre pour améliorer leur position. Sans respect humain il se faisait frère-quêteur, et il se passait peu de jours qu'il n'apportât quelques provisions à la communauté. Un jour, entre autres, il fit un voyage à Château-Gontier, où il avait été élevé, alla de communauté en communauté, et fit si éloquemment ressortir notre pauvreté, que les Hospitalières et les Ursulines lui donnèrent, avec beaucoup d'autres choses, les légumes mêmes qui étaient épluchés pour leur souper. Il revint le soir, triomphant de bonheur, avec une voiture chargée de provisions, et le cœur plein d'espérance de renouveler encore une si bonne aventure. Notre Mère le grondait quelquefois, et était obligée de modérer son zèle; mais il ne tenait aucun compte de ces réprimandes, et recommençait à la prochaine occasion. »

« Il connaissait nos règles, et, voyant au commencement nos sœurs baisser leur voile, quand elles avaient besoin de lui parler, lui, lorsqu'il devait s'approcher de quelque religieuse, le faisait à reculons, en lui disant dans sa naïve simplicité: « Ma sœur, je ne vous regarde pas, vous n'avez point besoin de voile, » puis il levait la main, et prenait par-dessus son épaule ce qu'on avait à lui donner. C'est à lui que nous devons l'immense avantage d'avoir des vaches. Depuis longtemps il tourmentait notre Mère pour avoir la permission d'en acheter

une : voyant que ses sollicitations n'avaient pas tout l'effet qu'il désirait, il prit son parti, et au moyen de trente francs de sa propre bourse il nous mit en possession d'une belle petite bretonne dont nous appréciâmes bientôt l'utilité. »

« Sa piété en répondant la messe en inspirait à ceux qui le voyaient. Il venait exactement tous les jours, pendant l'amende honorable, se blottir derrière l'autel, et rester dans l'attitude du plus profond anéantissement jusqu'à la fin. Un jour, la mère sacristine l'aperçut dans la sacristie extérieure, lorsqu'il venait de finir son action de grâces, après la sainte communion : il avait une figure rayonnante de bonheur, et, posant avec enthousiasme ses bras sur sa poitrine, il s'écriait comme en extase : « Oh ! que je suis donc un gars qu'est heureux ! » Il n'a quitté notre monastère que pour entrer au noviciat des Jésuites, où il a vécu de longues années, goûtant le bonheur de ceux qui se donnent à Dieu sans réserve. »

CHAPITRE XX

ÉPREUVES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES.
LE R. P. COINCE ET MONSEIGNEUR CARRON CONSOLENT ET FORTIFIENT
LA RÉVÉRENDE MÈRE.

Dans ces premières années, si rigoureuses d'ailleurs, d'autres épreuves réitérées et plus sensibles vinrent fondre sur la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague. Elle fut frappée d'abord en son cœur si maternel dans des personnes qui lui étaient bien chères. Au mois de septembre 1829, la jeune novice qui de Rouen l'avait suivie à Craon fut atteinte d'une maladie qui, s'aggravant toujours de plus en plus, et ne laissant pas d'espérance de guérison, l'obligea de rentrer dans sa famille, emportant les regrets de toutes ses compagnes, désolées de voir diminuer leur nombre. L'année suivante, le 27 juin, jour de la fête du Sacré-Cœur, une jeune pensionnaire, d'une famille respectable à tous égards et dévouée à la maison, fut enlevée par une maladie de huit jours seulement, qui d'abord n'avait donné aucune inquiétude; et le même soir une converse quitta le noviciat pour rentrer dans le monde.

La révérende Mère obligée de souffrir sans se plaindre ces attaques du dehors, et de rassurer son petit troupeau par des paroles encourageantes et un visage riant, avait, au-dedans, une lutte bien autrement cruelle à soutenir, et ce ne fut qu'après en avoir longtemps pâti qu'elle trouva la consolation et l'appui extérieur qui, d'abord, lui firent absolument défaut.

Les saints, ceux-là surtout que Dieu prépare à conduire les

autres, ont souvent été livrés à ces délaissements terribles, à ces ténèbres intérieures inconnues des âmes vulgaires, qui au premier flot y sont submergées sans avoir eu conscience du péril. Sainte Thérèse, dans sa vie écrite par elle-même, nous raconte très-longuement cette épreuve qui ne lui fut pas épargnée; nous en détacherons quelques traits pour éclairer notre récit, et suppléer aux réflexions qui sans cela eussent été nécessaires : « Il m'arrivait quelquefois, dit-elle, comme il m'arrive encore, mais plus rarement, d'être accablée dans mon âme de grandes angoisses et peines spirituelles. Je me trouvais si méchante et si criminelle, que je m'imaginais être cause par mes péchés de tous les maux et de toutes les hérésies qui désolaient le monde. Ce n'était là qu'une fausse humilité, inventée par l'ennemi du salut pour me troubler et me jeter dans le désespoir. Maintenant qu'une longue expérience me dévoile ses artifices, il ne me tente plus autant de ce côté-là. Dans cette humilité, dont le mauvais ange est l'auteur, l'âme ne se représente son Dieu que comme armé pour mettre tout à feu et à sang, elle n'a sous les yeux que l'image de la justice. La foi à la miséricorde lui reste, il est vrai, parce que tous les efforts du démon ne sauraient la lui ravir; mais ce rayon de la foi, loin de la consoler, ne fait qu'accroître son tourment, en lui montrant dans une plus vive lumière la grandeur de ses obligations envers Dieu. »

La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague avait passé par ces épreuves dès le commencement de son noviciat; on se rappelle quelles furent alors ses souffrances et ses larmes. Mais elle avait eu pour directeurs dans ces épreuves, comme le demandait sainte Thérèse, des hommes habiles, instruits dans les choses spirituelles : l'abbé Cousin d'abord, et plus tard le pieux fondateur de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, le P. Coudrin, dit *le bon père*. Lorsqu'elle quitta Rouen, la même consolation lui semblait promise surabondamment : elle se trouverait, à Craon, très-rapprochée de son premier directeur, le R. P. Coince, fixé à la résidence des PP. Jésuites à Laval. D'autre part, le curé de Craon, l'abbé

Langlois, qui disposait, avec la vénérée Mère et M. Arthus de Cossé, toutes choses pour la fondation de Craon, était un digne prêtre tout dévoué à la famille de Cossé : mademoiselle Camille lui avait donné toute sa confiance, et le zèle qu'il mettait à la nouvelle fondation indiquait un esprit capable de comprendre une direction de religieuse. Il avait donné une nouvelle preuve de son dévouement, en venant lui-même chercher à Rouen la vénérée fondatrice et ses filles, et en faisant toutes les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires. Il avait ainsi un peu le droit de se regarder comme le père et le chef de la petite famille bénédictine, et il voulut au temporel, comme au spirituel, gouverner la maison. Déjà, avant d'arriver à Craon, nous l'avons vu, dans le voyage, imposer à la mère Saint-Louis de Gonzague un des plus grands sacrifices de sa vie, sans consolation aucune pour l'adoucir : il ne voulut pas prolonger de quelques heures son séjour à Laval, pour lui permettre de voir à loisir son directeur le P. Coince, qu'après une si longue séparation, tant de services rendus, dans des circonstances si graves, elle aurait voulu consulter pour elle-même et pour ses filles. Elle se soumit à une exigence que leur conducteur semblait trouver toute naturelle ; mais elle put déjà pressentir que l'entente nécessaire, pour sa conduite spirituelle et pour la direction de ses filles, ne se trouverait pas de ce côté, et qu'elle en aurait beaucoup à souffrir. « Lorsque, dit sainte Thérèse, j'allais trouver ceux qui étaient alors et sont encore aujourd'hui mes confesseurs, voici ce qui m'arrivait fort souvent : quoiqu'ils fussent des hommes fort saints, ils m'adressaient des paroles et des réprimandes d'une telle âpreté que lorsqu'ensuite je les rappelais à leur souvenir ils en étaient eux-mêmes étonnés. Ils m'avouaient que, malgré leur ferme résolution de m'accueillir avec bonté, ils n'avaient pu s'empêcher de me traiter de la sorte. A la vérité leurs paroles n'avaient rien d'offensant pour Dieu ; mais c'étaient bien les plus dures et les plus désagréables que l'on puisse entendre de la bouche d'un confesseur. »

Ces quelques lignes résument assez bien l'histoire intime

de la vénérée Mère pendant les deux premières années de son séjour à Craon. Les reproches continuels du confesseur qui remplaça l'abbé Langlois l'effrayaient sans l'étonner : elle trouvait dans sa mauvaise nature la vérité de tout ce qu'il disait ; et sa confession déconcertait le pauvre prêtre qui n'avait pas l'expérience d'un état pareil dans ses pénitents. Un jour qu'elle avait été congédiée durement, elle ne put s'empêcher d'avouer confidemment que son confesseur en l'entendant venait de lui dire : Est-ce là la confession d'une religieuse? Le confesseur en effet était très-persuadé que sa pénitente était dans une mauvaise voie, puisqu'elle n'entrait pas dans les idées qu'il s'était faites de la perfection religieuse, et ne pouvait pratiquer avec fruit aucune de ses injonctions. Ne concevant cependant rien à cet état d'épreuves qu'il croyait pouvoir faire cesser d'un mot, il était étonné, puis scandalisé de voir le mal résister à ses remèdes, et, loin de s'en prendre au médecin, il n'en maltraitait que plus rudement la malade. Dans cette cure spirituelle, il nous paraît avoir plus compté sur sa direction personnelle que sur l'action de la grâce, à laquelle il fermait tout accès dans cette âme, par l'application de ses conceptions et de ses vues, plus humaines et plus naturelles qu'il ne se l'imaginait. Le vrai directeur, au contraire, se garde bien d'employer ses pensées dans la conduite des âmes, surtout lorsqu'il s'y déclare une crise ; il surveille, il ausculte, il prie, et ne se met pas entre le patient et le souverain guérisseur ; il s'efface et ne porte jamais qu'une main timide et délicate sur la plaie, uniquement pour en reconnaître l'état. Mais ici c'était par des remèdes violents, par des opérations impitoyables, comme on le verra, qu'on procédait.

Il n'en fallait pas davantage pour accroître les craintes de la vénérée Mère, et aggraver le danger que lui signalait le P. Coince dans une lettre du 20 mars 1830. « Ce n'est pas ce que vous avez fait, lui écrivait-il, ni les fautes dans lesquelles vous êtes tombée, qu'il faut examiner : chose inutile et dangereuse, puisqu'elles vous ont été pardonnées. Votre grand défaut est de vous défier de la miséricorde de Dieu et de son amour pour

vous. Tel est le piége que le démon vous tend pour vous perdre, et dans lequel vous tombez journellement. » Au milieu de ces angoisses, la mère Saint-Louis de Gonzague, se rappelant les attentions paternelles de Monseigneur Carron, reportait vers lui sa confiance. Le digne pasteur lui répondait avec empressement et cherchait à la rassurer. « C'est une vraie peine pour moi, ma fille, lui écrivait-il, de vous savoir dans l'état de gêne et d'anxiété où vous êtes. J'en suis souvent occupé et devant Dieu et partout ailleurs, et je voudrais de tout mon cœur pouvoir vous aider à sortir de cet état. Cela viendra, je n'en doute pas ; je ne vous demande qu'un peu de temps et de patience. Supportez d'abord votre confesseur ordinaire : accoutumez-vous à regarder davantage en lui J.-C. qui absout ; cette pensée fera taire bien des répugnances. Souvenez-vous aussi qu'un homme de saine doctrine suffit aux besoins ordinaires, et que pour les extraordinaires vous pouvez consulter de temps en temps un directeur en qui vous avez plus de confiance. »

« Supportez-vous ensuite vous-même, quand il vous semblera que vous ne faites pas dans la vertu les progrès que vous y désireriez faire. Persuadez-vous bien que vous ne devez vous déconcerter de rien, pas même de votre découragement. Quelle merveille que Dieu soit meilleur que nous, et que sa grâce abonde malgré nos péchés ? Nous serions cent fois plus imparfaits, que nous n'aurions pas à craindre que la bonté de Dieu en fût diminuée. C'est l'abandon entier à cette immense bonté qui doit être, dans nos continuelles faiblesses, notre ressource et notre espérance. Ainsi donc, quand vous croirez n'avoir pas agi avec la perfection que Dieu demandait de vous, quand votre conscience vous reprochera de vous être laissée aller à quelque grave négligence dans l'accomplissement de vos devoirs, humiliez-vous profondément, tournez-vous vers Dieu en lui disant : Vous voyez, Seigneur, combien je suis faible, et combien j'ai besoin que vous m'aidiez à me surmonter moi-même dans tant d'occasions où je suis exposée à faillir. Soutenez-moi, ô mon Dieu, autrement je vous donnerai encore de nouveaux

sujets de plainte. Rien de plus convenable que ce langage; mais, ma fille, ne vous affligez jamais de vos fautes jusqu'au point de perdre courage. Le trouble auquel vous vous laisseriez aller ne servirait qu'à vous ôter la présence d'esprit et la paix, dont vous avez besoin pour vous acquitter convenablement de toutes vos obligations. »

« Allons, ma fille, dilatez votre cœur, et confiez-vous avec une entière simplicité dans la bonté de Dieu : jetez-vous en quelque sorte dans les bras de ce tendre père, et tenez votre cœur ouvert aux impressions de son infinie miséricorde. »

Cette lettre nous montre la nature des peines de la vénérée Mère, et aussi la confiance toute filiale qu'elle avait en son évêque, qui le lui rendait bien.

La lettre de Monseigneur Carron renfermait un avis qui devait être la cause de nouveaux chagrins. La distinction établie entre le confesseur et le directeur était un renseignement utile, et dont la vénérée Mère voulut aussitôt profiter. Elle ouvrit donc son âme à un bon prêtre, qui lui semblait digne de toute sa confiance; mais l'effet fut tout le contraire de ce qu'elle avait espéré. Pour expliquer ce fâcheux résultat, nous aurons encore recours à sainte Thérèse, qui a passé elle aussi par les mêmes épreuves, et en a laissé le récit pour l'enseignement des âmes troublées, et surtout de leurs directeurs. « J'insiste, dit la grande sainte, sur le secret à garder aux personnes que l'on dirige, parce que j'ai eu beaucoup à souffrir de ce qu'il n'a pas été fidèlement gardé à mon égard. Quelques-uns de ceux à qui je rendais compte de mon oraison s'en entretenaient avec d'autres : ils le faisaient, je n'en doute pas, avec d'excellentes intentions; mais enfin ils m'ont nui beaucoup. Je ne dis pas qu'ils parlaient de ce que je leur déclarais en confession : je dis seulement que leur ouvrant mon âme, dans mes craintes, pour être éclairée, et n'osant jamais rien leur cacher, tant j'avais de confiance en eux, j'avais droit, ce me semble, à un secret absolu de leur part. »

Il en arriva de même à la vénérée Mère. Celui à qui elle demandait conseil crut avoir besoin d'entendre aussi le direc-

teur contre qui ce conseil était réclamé; il le consulta sans tarder. Celui-ci fut très-blessé de voir s'introduire une direction destinée à corriger la sienne; et comme il avait toujours les pouvoirs ordinaires, et qu'il fallait que la pénitente restât sous sa conduite, il se crut offensé et s'en plaignit avec amertume. Sous le poids de ce nouveau coup, où ce qu'elle avait tenté pour se soulager se retournait contre elle-même, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague tomba dans un plus grand abattement; deux fois trompée dans sa confiance, elle ne savait plus à qui recourir autour d'elle. Mais Dieu lui gardait pour cette terrible épreuve son premier et vrai père spirituel, le révérend père Coince. Le saint vieillard, en voyant sa fille si indignement traitée, ne put contenir son indignation : moins indulgent que sainte Thérèse pour ses directeurs indiscrets, il en écrivit à la révérende Mère en ces termes :

« Je n'approuve pas la conduite de M. le curé d'A***, qui sachant que vous lui parliez au parloir comme si c'eût été une confession, qui sachant que vous n'aviez aucune confiance dans M. votre confesseur ordinaire, devait garder inviolablement votre secret, et tout ce que vous lui aviez confié sous le sceau de la confession. S'il se croyait n'avoir pas assez de lumières pour vous conduire, ce n'était pas celui qui, comme il le savait, avait échoué dans sa direction, à qui il devait en parler, supposé que vous lui ayez donné la permission d'en parler à quelqu'un. Il me paraît avoir fait un grand mal en cela, parce qu'il vous a froissée tellement que la direction de votre confesseur ordinaire est devenue absolument nulle. Ils se sont concertés ensemble pour vous traiter à coups de fouet, et que cela a-t-il produit? C'est que vous vous êtes irritée, révoltée, comme la bête qu'on maltraite, et que vous vous endurcissez encore plus. »

En même temps, le révérend Père remonte à l'origine du mal, en décrit les lamentables suites, puis en indique quelques remèdes : « Je vous plains, mon enfant, écrit-il, dans la position où vous vous trouvez en ce moment; vous y pouvez dire

ce que le paralytique de trente-huit ans, se trouvant sur le bord de la piscine, disait à Jésus : Seigneur, je n'ai personne, pas un homme pour me conduire et me guérir. Tant que votre confesseur ordinaire, dans lequel vous n'avez pas de confiance et dont vous ne goûtez pas les avis, éloignera de vous un confesseur ou un directeur extraordinaire, auquel vous pourriez ouvrir avec confiance et consolation tout votre intérieur, et dont vous goûteriez les avis, jamais vous ne ferez rien. Le curé d'A.*** s'y était bien pris ; il avait captivé votre confiance et, étant près de vous, il pouvait vous aiguillonner et vous faire marcher. Mais on vous conduit dans ce moment comme le paysan conduit son âne ou son cheval ; c'est une bête de somme que l'on bat plus ou moins, selon qu'elle avance ou qu'elle recule, avec laquelle on ne raisonne pas ; cet animal n'agit que par force. Ne croyez pas, mon enfant, que je vous compare à ces animaux ; mais votre confesseur vous conduit de même. Il a pris les moyens de rigueur qui vous révoltent ; aussi ce sont ses dernières ressources. Voyant qu'elles ne réussissent pas, il vous laissera dans votre état ; il serait donc bien plus convenable pour lui et pour vous qu'il donnât la conduite de votre âme à un autre. »

« Vous voyez la nécessité d'avoir un chapelain chez vous, qui vous conduirait dans les voies religieuses, et qui vous ferait tendre à cette perfection que votre état exige de vous impérieusement. Et quel chapelain vous faudrait-il ? Un homme de Dieu, un homme d'une solide piété, d'une solide vertu, qui ne vivrait que pour Dieu ; un homme d'oraison, retiré du monde, même ecclésiastique ; un homme qui serait uniquement à Dieu et à son devoir ; un homme qui connaîtrait les voies de Dieu sur les âmes, et qui serait bien fidèle à ses inspirations ; qui saurait distinguer les différents sentiers que la grâce choisit pour conduire telle âme à la perfection que Dieu lui destine. Priez donc et faites prier, afin que Dieu vous envoie un pareil homme, afin que votre monastère devienne une pépinière de saintes. »

Il fallut encore prier longtemps et faire de nouveaux essais

avant d'obtenir cette grâce. Au moment critique où nous sommes, nous devons croire que même de loin, personne ne fut mieux cet homme que le R. P. Coince lui-même, par les avis paternels donnés à sa fille spirituelle. Quand les grandes crises furent passées, et qu'une brise plus douce rida à peine les flots sur cette âme longtemps tourmentée, un sage et doux pilote put y maintenir facilement le calme qu'il possédait en lui-même. Voici les avis par lesquels le R. P. Coince fortifia sa lettre : Quant aux inconvénients de plusieurs directions pour un même pénitent, le confesseur ordinaire a raison ; mais lui-même, en reconnaissant qu'il était devenu impossible, aurait dû se retirer, et sans retour, laissant la place entièrement libre. Il s'est encore trompé en voulant forcer la confiance par les voies de rigueur ; il y fallait la douceur et la persuasion. Ce que la révérende Mère doit faire, c'est de ne pas réfléchir sur ce qu'elle est ou ce qu'elle n'est pas devant Dieu ; c'est au directeur à faire cet examen. Ne jamais se laisser aller à des pensées décourageantes, encore moins de désespoir, lesquelles ne doivent avoir lieu que quand on est dans l'enfer. S'examiner sur les manquements contre la régularité, s'imposer pour chacun une légère pénitence, et arriver ainsi à donner à sa communauté l'exemple de la régularité. S'il survenait une chute, s'en relever aussitôt, et remercier Dieu de l'humiliation qui en résulte, et cela avec un sentiment de foi et d'espérance dans ses miséricordes infinies. S'habituer à la présence de Dieu, en faisant à plusieurs reprises dans les diverses parties de la journée un élan du cœur vers lui : je vous aime, mon Dieu, je m'humilie devant vous, mon Dieu, mon amour, mon tout. Recourir à la sainte Vierge Marie ; méditer sur l'amour de Dieu, la bonté de J.-C. envers elle-même.

Le R. P. finit par cette exhortation paternelle : « Dès ce moment, ma bonne fille, abandonnez vos inquiétudes, votre tristesse intérieure. Semblable à un malade qu'on croyait désespéré, et auquel on vient annoncer sa guérison, vous allez commencer à respirer de nouveau, à prendre de nouvelles forces, un nouveau courage. Petite enfant prodigue, qui avez dissipé

toutes les grâces et les richesses qu'elle avait reçues, votre Jésus, votre bon père, vous tend les bras sur la croix, et vous crie : Viens, ma fille; non, tout n'est pas perdu pour toi. Je t'aime encore, je te pardonne toutes tes fautes. Viens, je t'attends dans le sacrement de mon amour; tu es une fille de l'adoration perpétuelle, je te comblerai de grâces et de faveurs; sois bien fidèle aux avis de ton père, et ton salut est assuré.— Réjouissez-vous donc, et abandonnez toutes les illusions du démon qui vous a entraînée dans le désespoir. Ne craignez plus rien; Dieu vient à votre secours; Jésus-Christ et Marie sa mère ne vous abandonneront pas. Adieu, mon enfant, priez pour votre père.»

Il y aura certainement des âmes qui, après de grands sacrifices, de généreuses résolutions accomplies, en lisant les lignes qui précèdent, y retrouveront un tableau de leurs épreuves. Qu'elles s'appliquent les leçons du sage directeur à sa pénitente, et comme à elle, la tranquillité, la consolation et la force leur seront rendues.

Ainsi que le R.P. Coince l'avait dit dans sa lettre, le confesseur ordinaire était à bout de moyens, et il fallait aviser à une solution. En effet, le 11 décembre 1831, Monseigneur Carron notifia à la vénérée Mère qu'il donnait à elle et à sa communauté un nouveau confesseur, le premier ayant demandé d'être déchargé de ses fonctions, à cause de sa santé et de ses nombreuses occupations. M. l'abbé Langlois était un homme de grand zèle, qui travailla non sans succès à la résurrection de la foi et des pratiques chrétiennes dans son importante paroisse. Il a laissé de ce zèle une œuvre qui, nous l'espérons, en témoignera encore longtemps : nous voulons parler de l'imposante église de Saint-Nicolas, à laquelle il dépensa toutes ses forces et sa vie. Mort avant l'achèvement de cet édifice, lorsque la toiture seulement venait de le couvrir, en passant devant le portail qui s'élève avec tant de majesté, on voulut déposer un instant sa dépouille mortelle dans ce temple qu'il n'avait pu finir. Son zèle s'était aussi étendu à l'établissement des bénédictines à Craon. La question des écoles le préoccupa forte-

ment, et le mit en conflit avec le monastère, que l'évêque maintint dans tous ses droits. Sans avoir le titre ni les pouvoirs d'un supérieur, sa position et sa bonne volonté lui conférèrent dans les commencements une sorte d'autorité à laquelle par respect et par reconnaissance la vénérée Mère s'en référait habituellement, le consultant et déférant à ses avis. Il y avait de si longues années que les monastères avaient disparu de France, que le curé de Craon se méprit facilement sur la nature et les conditions essentielles de celui des Bénédictines ; il y vit en quelque sorte une œuvre paroissiale, dépendant en tout et pour tout de l'administration du curé. C'est pourquoi il voulut se créer dans la maison un rôle obligé et nécessaire, prétendant présider à toutes les grandes solennités particulières au monastère, choisir lui-même les prédicateurs, imposer son sentiment dans le gouvernement spirituel et même temporel. Et sans doute que ces prétentions ne furent pas sans influence dans les difficultés si grandes survenues dans la direction spirituelle que dut subir la révérende mère Prieure.

Le nouveau confesseur ordinaire était un vicaire de la paroisse Saint-Nicolas, zélé et sympathique à la vénérée Mère. Elle se sentait délivrée, et tant en son nom qu'au nom de ses filles elle s'empressa de remercier l'évêque. Mais ce n'était là encore qu'une solution incomplète ; et ce confesseur nouveau, n'écoutant qu'un zèle peu éclairé, ne fit que continuer l'épreuve et l'étendre à toutes les religieuses du monastère. Cependant le curé de Craon, en cessant d'être le confesseur ordinaire, avait gardé sur la maison une autorité qui renouvela sous une autre forme les anciennes difficultés. La lettre suivante qu'il écrivit à la révérende Mère accuse assez fidèlement une situation à laquelle il avait peine à se résigner. Sous une forme d'excuse, elle témoigne de griefs qui lui tenaient au cœur, et aussi de l'impossibilité qu'il se reconnaissait d'y porter remède.

« Ma révérende Mère,

» Je n'ai trouvé aucun mécontentement ni dans les enfants,

ni dans les maîtresses, au contraire, une grande docilité. J'ai cru devoir agir ainsi cette année afin d'exercer à l'obéissance dont on a besoin ici. Je vois avec plaisir qu'on se soumet plus facilement; c'est une consolation d'un côté, qui m'aide à supporter des peines bien vives que j'éprouve de l'autre. Mais je tâcherai qu'il n'y ait que Dieu à les connaître; lui seul doit juger nos motifs. Une trop grande confiance scandalise et fait quelquefois de la peine; mon désir est de n'en faire à personne. Je vous fais excuse de celle que j'ai pu vous faire par trop de confiance et d'attachement. Je n'en ai jamais fait à votre famille jusqu'à l'établissement de la communauté, et je n'aurais jamais soupçonné qu'en l'établissant je me créerais des peines.

» Mon intention n'est pas de vous faire des reproches; Dieu le permet ainsi, pour m'instruire que rien ici-bas n'est stable, que tout est fragile et sujet au changement. Dieu permet encore que les desseins de ses ministres soient traversés, pour les tenir dans l'humilité, pour leur prouver qu'après avoir fait l'œuvre de Dieu, ils n'étaient que des instruments bien faibles qui n'étaient dignes que d'être brisés. Il viendra un jour, je l'espère, où la religion triomphera de la nature trop sensible. Quelque parti que je prenne, je formerai toujours des vœux pour que Dieu conserve dans la communauté une vraie piété et cet esprit de Dieu qui entretient toujours les liens de la charité et de l'union. Demandez-le pour moi, cet esprit de Dieu que je ne reconnais pas assez en moi et que je n'ai jamais peut-être, pour me servir du langage d'un prêtre, assez reconnu en vous. Passez-moi cette franchise; elle part de l'intérêt bien sincère que je porte à votre âme. En vous parlant ainsi, je me sers du droit que vous m'avez donné de vous parler toujours avec franchise.

» Ainsi prions donc avec instance pour que tout tourne à la gloire de Dieu. Si c'est sa sainte volonté que je souffre et que je sois humilié, qu'elle s'accomplisse pour le bien de mon salut. C'est à Dieu que nous nous adresserons dans le saint Sacrifice; il nous enseignera les moyens de conserver la charité et de

ne jamais rien faire humainement. Dites à mademoiselle Camille, pour la tranquilliser, que les maîtresses d'école ont encore leur bonnet sur la tête, et qu'elles m'ont paru bien raisonnables.

» Vous ferez plaisir à celui qui a l'honneur d'être avec un profond respect,

» Ma révérende Mère,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» LANGLOIS. »

On voit par cette lettre que l'ancien confesseur se trouvait méconnu dans son cœur, et que son affection, reportée de la famille temporelle à la famille spirituelle, n'avait pas été appréciée. Ce sentiment pouvait lui faire illusion sur l'expression et l'insistance qu'il avait mis à se faire accepter. Il se résigna donc, mais lentement, et nous le verrons encore plus tard manifester une sensibilité telle, qu'elle ne lui laissait pas soupçonner les peines que pouvaient ressentir aussi les autres.

Ces épreuves, si dures qu'elles fussent, devaient porter leur fruit. Appelée à diriger et à consoler, pendant une longue suite d'années, des âmes exposées à de semblables tentations, la vénérée Mère y apprenait à compatir aux souffrances de ses filles, et pour que cette expérience serve encore à d'autres après elle, nous en donnons ici les détails. Pour elle-même, ces épreuves trempaient son âme et l'amenaient enfin à la possession de cette paix où la crainte filiale succède à la crainte servile. Un vénérable prêtre des environs de Craon, qui avait connu ses souffrances, la félicita en ces termes lorsqu'en eut cessé la principale cause extérieure :

« Ma très-révérende Mère,

» Admirez la conduite de la divine Providence, toujours si féconde en ressources, et qui sait si bien amener à ses fins les choses qui paraissent les plus difficiles à n'en juger que par les vues étroites de la prudence humaine. Que Dieu a de bontés pour

vous ! Il a voulu vous éprouver ; pendant quelque temps il a voulu vous faire boire à son calice d'amertume ; mais il vous réservait une grande consolation. Le démon de son côté a cherché à vous persécuter, il a fait tout ses efforts *au dedans et au dehors* pour empêcher votre sainte entreprise de réussir. J'en suis, je vous l'assure et je vous l'ai déjà dit, j'en suis fort content : cela me prouve que votre œuvre est l'œuvre de Dieu. Il est de sa destinée d'éprouver la contradiction ; ne me parlez pas d'une œuvre à qui tout réussit dès l'abord. L'épreuve me semble être le cachet de Dieu, elle marque toutes ses œuvres. Il est tout naturel que l'ennemi de Dieu et des hommes fasse tous ses efforts pour empêcher ou au moins déranger ce qui doit tant contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il vous l'a bien fait voir ; tant mieux ! Peut-être tentera-t-il encore de temps à autre de nouveaux efforts : il faut toujours s'y attendre ; mais ne craignez rien : le pius fort est fait. Maintenant un peu de courage, et tout ira bien. Dieu a de grands desseins sur vous : étudiez-les ; mais je vous en conjure, ah ! prenez garde d'y mettre obstacle. Tous ensemble, au renouvellement de l'année, renouvelons nos vœux, nos promesses et nos résolutions. Tout à vous en Notre-Seigneur.

» DAVOST, curé de Cossé. »

CHAPITRE XXI

LE CALME RENAIT — ENCOURAGEMENTS ET AVIS DU R. P. COINCE.

Heureusement, Dieu durant ces années de crise avait conservé à la vénérée Mère ses plus puissants consolateurs, Monseigneur Carron et le R. P. Coince. Le premier entoura jusqu'à la fin la sainte fondatrice des témoignages d'estime et d'affection les plus touchants. On trouve dans les lettres du bon pasteur l'émotion et l'accent d'un cœur tout paternel; c'est que la vénérée Mère, avec une confiance toute filiale et une simplicité d'enfant, aimait à lui confier toutes ses peines. En la dernière année de sa vie, le R.P. Coince semble avoir redoublé de bienveillance et de confiance pour sa fille spirituelle. Le 24 mars 1832 il lui écrivait de Laval, en lui proposant deux postulantes :

« Ma très-révérende Mère,

» Si vous n'êtes pas morte, je me rappelle à votre souvenir et vous demande si vous pourriez recevoir deux postulantes qui sont mes filles, dont les parents sont pauvres, mais pour lesquelles je tâche d'avoir une dot de mille francs pour chacune, ce qui est difficile à trouver. Écrivez-moi, sans vous gêner en rien, ce que vous pensez à ce sujet.

» Je me suis réjoui de ce que vous avez trouvé un chapelain qui vous convenait pour le spirituel et pour l'ordre de votre

église. C'est à présent que vous allez devenir une grande sainte : pour votre communauté elle l'est déjà.

» Ma bonne, je me recommande à vos saintes prières.

» J. Coince. »

Le 17 avril : « Je vous envoie mes deux enfants, Nanette et Osite D. dont je vous ai parlé. Je vous remercie de toutes vos bontés, d'avoir écrit au Mans pour elles et d'avoir obtenu la permission de les recevoir. Elles ont toutes les deux un caractère doux et sociable. Nanette est un peu timide et sensible ; témoignez-lui beaucoup de confiance afin de la mettre à son aise. Elle n'est pas si communicative que l'autre, dont vous serez satisfaite. Elle n'a nulle peine de quitter sa famille, ses amies, parce qu'elle n'aime que Dieu seul, auquel elle se consacre de tout son cœur. Nanette est aussi toute à Dieu, elle n'a jamais aimé le monde; mais son cœur trop sensible regrette ses parents et ses amies qui sont très-pieuses. Ayez-en bien soin, je vous les recommande. Je vous envoie leurs dots de deux mille francs en écus de cinq francs, et deux cents francs en outre pour leurs habillements de religieuses, ce qui fait deux mille quatre cents francs. Les deux âmes bienfaitrices qui leur donnent cette somme demandent de chacune d'elles qu'elles fassent une communion par semaine, quand la chose sera possible, et que tous les jours elles fassent une petite prière au Saint-Sacrement. pour obtenir les grâces de Dieu, son amour et une sainte mort, et une prompte délivrance du purgatoire. Recommandez-les aussi à votre chapelain, afin qu'il les dirige avec bonté et avec douceur, surtout dans les tentations que les démons leur susciteront ; car vous savez que votre monastère fourmille de démons pour vous tenter, pour vous faire tomber et pour vous perdre.

Votre très-ancien père,

J. C.

« Au sujet de l'argent que je vous envoie il est bon que je

vous dise un mot, pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'honneur de la sainte Vierge dont je vous envoie les enfants. Je n'avais pas un liard, ni aucun espoir d'en avoir. Ces demoiselles me témoignaient depuis longtemps le désir de quitter le monde. Osite voyant que malgré son désir et ses prières rien n'avançait, me demanda la permission de chercher des bienfaitrices pour elle ; je le lui permis. Mademoiselle Chataignier s'intéressa auprès de plusieurs personnes en sa faveur ; on lui promit, elle eut l'espérance d'avoir huit cents francs en tout; mais à l'avenir, une patrie, non de suite, mais dans quelques mois; l'autre, après un an, et rien de bien certain. Il me tomba à l'esprit de prier ma mère la sainte Vierge et de la faire prier. Comme il était déjà arrivé dans une pareille circonstance, où une postulante devant aller à Paris pour entrer dans une maison avait retenu sa place à la diligence pour partir le même jour et n'avait pas d'argent je l'envoyai prier la sainte Vierge ma mère avec la plus grande confiance; elle le fit, et au sortir de l'église, toute triste mais pleine d'espérance, une personne lui demanda au bas de l'escalier de l'église pourquoi elle était si triste. Elle ne la connaissait pas; la postulante lui dit le sujet de sa peine et la personne lui dit : « Venez avec moi, je vais vous payer comptant tout ce qu'il vous faut. » Je dis donc à Nanette qui n'avait aucun espoir de trouver quelque secours : « Ma fille, allez de suite prier la sainte Vierge avec une grande ferveur de m'envoyer une personne qui puisse payer votre dot; » et dans le moment j'eus la confiance que cela réussirait. Je ne pensais pas à Osite, vu qu'on avait des promesses pour la sienne. L'après-dîner, une personne me vint sans que je la demandasse, mais que je connaissais peu généreuse. Je lui parlai de cette affaire avec intérêt pour le salut de son âme, et qu'elle aurait même après sa mort une adoratrice devant Dieu, qui prierait pour elle. Quoique peu fortunée, elle me dit que je pouvais compter sur les mille francs que je lui demandais. Au bout de huit jours elle vint et me dit : « Je vous donnerai douze cents francs pour votre protégée, et j'ai un de mes parents qui vous en donnera encore douze cents pour

une autre que vous choisirez et qui désire aussi d'entrer en religion. » Je la remerciai et j'acceptai ses offres. Elle m'apporta aussitôt les deux mille quatre cents francs, et je remerciai ma mère sainte Vierge ; je donnai la seconde dot à Nanette, qui par ses prières obtint ainsi la dot de sa compagne. Voyez, ma révérende, comme la sainte Vierge est bonne ! »

Une autre fois, la vénérée Mère, qui ne pouvait s'accoutumer à *se croire à sa place* dans la charge de supérieure, s'était plainte de son impuissance à conduire les âmes ; le P. Coince lui répondit le 10 mai 1832 :

« Vous savez qu'il y a des grâces d'état pour les supérieures de communauté. Dieu leur inspire la manière de conduire et de former leurs sujets. Ne vous plaignez donc pas ; vous n'êtes qu'un instrument dans la main de Dieu, et je ne doute pas du succès de votre ferveur. »

Quinze jours après, il a trouvé sa fille spirituelle plus calme et plus régulière ; il en profite pour l'encourager, mais il lui fait sentir qu'elle en doit à Dieu tout le bienfait : « Ma révérende fille, je vous remercie de tous les soins que votre charité et votre zèle se donnent pour mes enfants ; je savais que je ne pouvais pas les confier à une meilleure mère. Je prie Dieu qu'ils vous soient bien obéissants et qu'ils se donnent à Dieu sans réserve. Quant à vous, je m'aperçois que vous êtes plus calme et plus régulière. N'est-ce pas que votre Jésus est bon, qu'il est miséricordieux ? et comme il est fidèle dans ses promesses ! Lorsqu'on lui donne tout son cœur, toute son âme, lorsqu'on commence à l'aimer sincèrement et qu'on lui témoigne un vrai regret de l'avoir contristé, alors non-seulement il pardonne, il redonne des grâces abondantes, mais il va même jusqu'à oublier nos fautes, et il promet de ne plus jamais s'en souvenir. Réjouissez-vous donc d'être redevenue son enfant chérie, et soyez-lui bien fidèle, même dans les plus petites choses. »

Au mois de février 1832, respirant à peine après les grandes épreuves que nous avons racontées au chapitre précédent, la révérende Mère fit une sérieuse retraite destinée à réparer les

défaillances du passé et à bien assurer l'édifice spirituel de l'avenir. Elle en a laissé par écrit les réflexions et les sentiments, qui témoignent d'un cœur douloureusement éprouvé, mais renaissant peu à peu à l'espérance sous l'action de la grâce divine.

« *Je conduirai mon épouse dans la solitude, et là je lui parlerai au cœur.* — Lui parleriez-vous encore, Seigneur, à cette épouse ingrate, infidèle et parjure? Peut-elle espérer d'entendre votre voix? Le cours de vos grâces n'est-il pas tari pour elle? Il me semble vous entendre, divin Sauveur, me répondre, non du fond de mon cœur dont je vous ai banni par mes nombreuses infidélités, mais de ce tabernacle où je venais encore vous rendre le tribut de mes lèvres, sans à peine penser que vous y étiez présent : « Oui, fille ingrate, tu es encore l'objet de mes miséricordes et de mon amour. Ton âme m'est encore chère ; tu m'as banni de ton cœur, tu m'as forcé à garder le silence ; j'ai cessé de parler à ton cœur, parce que tu étais sourde à ma voix. Non, je n'ai pas cessé de veiller sur toi, de te poursuivre : c'est moi qui répandais l'amertume sur toute ta vie pour te forcer à recourir à moi ; c'est moi qui encore en ce moment excite en toi ces remords salutaires, ces troubles, ces agitations intérieures. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon ; il est vrai que tu ne peux rien faire sans ma grâce, mais il est vrai aussi que je t'ai donné un cœur libre : combien de temps résisteras-tu à ma grâce, combien de temps comprimeras-tu ma miséricorde? Tes résistances continuelles, ta tiédeur sont une digue que tu lui opposes : romps cette digue, et ma miséricorde, comme un torrent qui coule avec d'autant plus d'impétuosité qu'il a été longtemps comprimé, triomphera de ton cœur rebelle et aplanira toutes les difficultés. »

Ce touchant dialogue avec Notre-Seigneur rappelle les belles paroles écrites par sainte Gertrude, dans les premiers chapitres du livre où elle raconte les grâces spéciales dont elle fut favorisée par l'époux divin. Un travail analogue se prépare dans l'âme de la vénérée Mère ; elle donne aussi la raison de ses amertumes, et son langage pour exprimer ce que ressent son cœur a recours à ces nobles figures

dont l'orateur sacré a laissé l'exemple. Mais poursuivons :

« Sache, fille ingrate, épouse infidèle, que depuis longtemps mon cœur était refroidi pour toi : je ne te donnais plus que de ces grâces ordinaires avec lesquelles tu aurais pu te sauver, mais tu ne te serais pas sauvée, et j'étais près de te vomir de ma bouche; mais ma Mère a prié pour toi, je t'ai envoyé un guide pour te conduire dans la voie de la vertu et de la pénitence. J'ai frappé de nouveau à la porte de ton cœur, je t'ai ébranlée par une de ces grâces fortes que je n'accorde que par un excès de miséricorde. Ton salut est entre tes mains; il dépend de ta fidélité. »

« O mon Dieu! et mon Père! vous voyez à vos pieds un enfant prodigue, et mille fois prodigue, mais contrit et repentant. Oui, mon Père, et le meilleur des Pères, j'ai péché contre le ciel et contre vous; je ne suis plus digne d'être appelée votre enfant. Je suis atterrée à vos pieds par le poids de mes iniquités et de vos miséricordes. Vengez-vous, Seigneur, d'une épouse infidèle, faites-vous justice à vous-même; mais que votre sentence soit dictée par votre miséricorde. Brisez ce cœur ingrat, transpercez-le d'outre en outre d'un glaive de contrition : je ne demande pas les douceurs de vos consolations; c'est le partage de vos fidèles épouses; mais donnez-moi cette contrition vive, ce brisement du cœur qui me fasse pleurer mon infidélité jusqu'à la mort. Je veux dans cette retraite purifier mon âme des moindres souillures, découvrir avec ingénuité toutes ses plaies au guide que vous m'avez donné dans votre miséricorde, et prendre des moyens efficaces de sortir de la déplorable léthargie dans laquelle mon âme est plongée. »

Suivent les résolutions qui embrassent toutes les obligations de la vie religieuse et de l'office d'une supérieure : Aucun ménagement pour soi-même, extrême condescendance pour les autres, tout en faisant observer la règle. Nous y remarquons, dans la résolution qu'elle prend de visiter les enfants de l'école gratuite, une réflexion assez surprenante : « tant pour stimuler les enfants, dit-elle, que pour la consolation des

maîtresses; *je n'écouterai pas mes répugnances sur cela.* » Qui se serait douté que ce fût avec répugnance qu'elle approchât de ces enfants qui, ainsi que nous le verrons, n'étaient jamais si heureuses que quand elles la voyaient, et la soumettaient aux démonstrations quelquefois bien hardies de leur affection reconnaissante? On peut croire que le résultat fut le même pour les autres résolutions de cette retraite, et que la victoire fut complète en ce qui restait le secret de l'intérieur comme en ce qui parut au dehors.

Le directeur de sa retraite ajoute à ces réflexions et à ces bonnes résolutions ses encouragements, lui faisant espérer d'autant plus de grâces qu'elle se soumettrait plus volontiers aux reproches que lui ferait d'abord le divin époux. Il lui rappelle en finissant que la Mère de grâce lui adoucira tout et lui fera faire ce qu'elle n'aurait jamais fait sans elle, « pour vous, dit-il, et pour les âmes qui vous sont confiées. »

Le R. P. Coince, à qui la vénérée Mère avait fait part de sa retraite et de ses résolutions, lui écrivit aussi pour l'encourager :

« Ma très-révérende Mère,

» Je vous remercie des belles et bonnes et saintes résolutions que vous m'avez fait passer. Rien de plus beau, rien de plus parfait. C'est l'esprit de Dieu qui vous les a dictées, une nouvelle grâce que le Seigneur a daigné vous faire, et une preuve bien évidente de ses miséricordes envers vous; mais aussi un nouvel engagement, une nouvelle promesse de fidélité à son égard, et une nouvelle responsabilité pour vous. Aussi le diable attentif à toutes vos pensées, à tous vos pas et à toutes vos démarches, a-t-il mis ces résolutions à la tête de son registre d'accusation qu'il doit produire au jugement contre vous, afin de vous convaincre, afin de vous mettre en contradiction avec vos œuvres et de s'emparer de vous si vous n'avez pas la mise en pratique et une exacte fidélité à lui opposer. Saint Bernard disait : Ce n'est pas assez de promettre;

il faut tenir, il faut pratiquer; car l'enfer est rempli de gens qui ont fait les plus belles promesses, et qui n'ont rien fait. L'inspiration dont vous me parlez, laquelle vous engagerait à regagner le cœur de Dieu par vos larmes, par des pénitences continuelles, pour désarmer sa colère, n'est pas une chimère. Je vous exhorte à y être bien fidèle et à vous imposer une pénitence toutes les fois que vous manquerez à vos résolutions. Relisez-les tous les quinze jours, afin de les avoir toujours présentes à votre esprit; car votre salut éternel dépend de votre fidélité à les remplir : ce n'est pas seulement extérieurement qu'il faut pratiquer, mais aussi du fond de votre cœur, et que ce soit, à l'exemple de la Magdeleine, l'amour de Dieu qui en soit le principe. Versez tous les jours comme elle, jusqu'à votre dernier soupir, des larmes de repentir, des larmes d'amour sur les pieds de Notre-Seigneur, afin que la ferveur et la continuité de cet amour effacent en vous, comme en elle, les dernières peines du purgatoire que vous avez encore à expier. »

Il fallait donc de la fidélité, de la constance pour en venir à un état d'union plus tranquille. Le grand effort était fait, mais il ne devait pas être le dernier. Seulement les actes qui allaient suivre, en achevant la victoire sur la nature, devaient multiplier les mérites et les effusions de la grâce. C'est un spectacle salutaire et fortifiant que d'assister à cette lutte d'une âme surprise en quelque sorte par les défaillances de la nature, déroutée par les illusions de l'ennemi, sans guide pour la remettre dans la voie, puis retrouvant dans l'abîme de sa faiblesse le besoin, le sentiment de la grâce divine, l'implorant avec un humble repentir, se livrant à la justice et à la miséricorde du Seigneur. Elle retrouve peu à peu ses forces, les secours extérieurs nécessaires, le courage intérieur, et reprend son cours vers la perfection avec une vigueur nouvelle, rajeunie dans le creuset de la tribulation.

La dernière lettre que nous avons citée du P. Coince fut remise à la vénérée Mère presque à la veille du jour où elle allait être déposée des fonctions de Prieure. L'Institut du

Saint-Sacrement, en effet, comme nous l'avons fait remarquer, pour échapper au fléau de la commende, avait dû subir la condition des congrégations modernes, chez lesquelles le supérieur voit son autorité remise en question au moment où il pourrait l'exercer avec fruit. Pendant ces trois dernières années rien n'avait manqué à la Mère Saint-Louis de Gonzague pour faire d'elle une vraie mère : non-seulement elle avait initié toutes ses filles à la vie religieuse par ses leçons et ses exemples; elle les avait surtout enfantées dans la douleur, souffrant avec elles et pour elles des tourments inouïs dans son âme et dans son corps. Heureusement le supérieur de la maison, M. le vicaire général Bouvier, l'avait compris ainsi : les constitutions qui voulaient la déposition des charges n'empêchaient pas une réélection. Malgré les protestations de la vénérée Mère, qui depuis plus d'un an sollicitait d'être déchargée, M. l'abbé Bouvier s'obstina d'autant plus à la juger digne de commander. Il s'en tint cette fois aux règles de l'Institut, qui ne permettent pas aux jeunes professes de prendre part à l'élection, et comme les anciennes n'étaient pas nombreuses, le 14 juin 1832 il nomma lui-même Prieure la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, à la grande joie de la petite *famille*, qui n'aurait jamais conçu la pensée d'avoir une autre mère.

Dans cette nouvelle période, il n'y eut rien de changé : l'état du monastère fut à peu de chose près le même qu'auparavant; la pauvreté continua à l'éprouver cruellement. Le jour même de cette seconde nomination de la révérende Mère comme Prieure, le supérieur, l'abbé Bouvier, voulut régler les comptes : la Prieure et ses quatre discrètes étaient présentes. Tout à coup, comme il faisait la balance de l'actif et du passif, l'abbé Bouvier se mit à rire; il venait de trouver qu'il ne restait plus que cinq francs en caisse : « Eh bien, dit-il, mes chères filles, vous voilà comme le Juif errant, cinq sous dans la bourse. J'aime bien les communautés pauvres; mais vous, mes bonnes Mères de Craon, vous l'êtes trop. Il faut prier le bon Dieu de vous envoyer des resssources. » Les ressources se

firent encore attendre; mais après les extrêmes souffrances des premières années, on ne peut plus rencontrer rien qui mérite d'être cité.

Pour se soutenir dans ses bonnes dispositions et y maintenir sa famille, la vénérée Mère eut encore pour quelque temps les encouragements du P. Coince et de Mgr Carron, qui bientôt allaient lui manquer.

Le P. Coince lui parle de Nanette et d'Osite, les deux enfants de sa vieillesse, lui dit la prudence qu'elle doit garder à l'égard des familles pour la réception des sujets, surtout en temps de révolution. Le 23 novembre 1832, il lui écrit ainsi pour sa direction personnelle : « Je sais que vous êtes convaincue que vous êtes mauvaise sans cependant vouloir l'être; mais je crois aussi que vous allez faire tous vos efforts pour être réellement bonne, et que loin de chercher à vous estimer, vous ferez en sorte d'aimer à être méprisée et humiliée, *non pas dans votre monastère;* car cela y produirait un très-mauvais effet, et que c'est surtout dans la place où vous vous trouvez que vous devez suivre l'avis donné par le Saint-Esprit dans le livre de l'Ecclésiaste : *Ayez bien soin de votre réputation* (ch. XLI, v. 15). Votre *réponse de mort* dont vous me parlez vient d'un esprit éternellement mort à la grâce, c'est-à-dire du démon : c'est une illusion; vous vous tourmenterez toute votre vie. Remplissez exactement votre Institut, et cela vous suffit. Quelques privations de votre sainte langue seraient pour vous une grande pénitence; ainsi la seule pénitence, outre celles de votre règle, que je vous donne, est de ne pas dire une parole inutile pendant tout le temps de l'Avent.

» Vous me parlez d'un cœur froid comme le marbre et dur comme une roche, qui n'a aucun goût pour la prière ou pour les exercices spirituels. Il y a un bon moyen de l'échauffer, de l'amollir et de le changer, enfin de lui donner du goût pour les choses de Dieu : c'est de prier avec constance et persévérance; c'est d'intéresser la sainte Vierge Marie en votre faveur; c'est de suivre les avis salutaires de votre saint ange et de ne pas lui résister. Assaisonnez tout cela d'un cilice de quelques

heures, et vous vous sentirez bientôt soulagée, contente, et vous sentirez la ferveur renaître en vous. »

Nous voyons par cette lettre du révérend Père combien la vénérée Mère avait conservé dans son cœur d'humilité et de défiance de soi-même depuis les terribles épreuves de l'année précédente. Ces sentiments sont encore plus explicitement accusés dans ses notes sur la retraite qu'elle suivit au commencement de l'année 1833. Cette retraite avait produit un grand effet sur les sœurs, qui en ont conservé le souvenir; voici l'exposé naïf qu'en donnent les annales du monastère : « Dans la maison des jésuites de Laval se trouvait alors un jeune religieux, le R. P. Vincens, homme éminemment instruit et plus intérieur encore. Dans sa retraite annuelle, il fut inspiré de demander à son supérieur la permission de venir donner une retraite aux religieuses qui venaient de s'établir à Craon. Son but spécial était de leur apprendre à faire l'oraison : ce que probablement, disait-il, elles ignorent; la plupart sortent du monde n'étant point initiées aux pratiques de la vie intérieure. Le supérieur, qui avait d'abord pensé à un Père d'un âge très-avancé pour cette retraite, reconnut manifestement dans cette demande, disent toujours les annales, les desseins de miséricorde que le bon Dieu avait sur la nouvelle communauté, et y acquiesça avec empressement. Cette retraite fit un fruit merveilleux dans nos cœurs; notre Mère nous a avoué bien des fois depuis qu'elle n'avait jamais compris comme dans cette retraite l'esprit propre de notre Institut. Ce fervent religieux regardait l'exercice de l'examen particulier comme une chose si importante pour l'avancement dans la vie spirituelle, qu'il fallut obtenir une permission spéciale de le faire entrer dans la clôture, ne pouvant, disait-il, nous en donner dans l'église des notions assez claires et assez pratiques. On vit donc ce bon Père devant un grand tableau noir, un crayon blanc à la main, nous tracer, de la manière la plus claire et la plus simple, ce qu'on devait observer pour s'acquitter de cet exercice si fécond en fruits précieux pour la perfection. Ce respectable Père parut autant édifié du bon esprit et de la ferveur qui régnaient dans la

communauté, que peiné de voir parmi nous un si grand nombre de santés chancelantes et des ressources si impuissantes pour les rétablir. En nous quittant, il daigna nous assurer qu'il aurait soin de nos santés, et bientôt après il s'acquitta efficacement de sa promesse. »

La vénérée Mère, en cette retraite, décrit ainsi les sentiments de son humilité et de sa foi : « Dieu m'a fait sentir que l'état de ténèbres, d'abandon intérieur et d'incapacité à réfléchir et à me recueillir où j'étais, ne devait pas être regardé comme une épreuve ou comme un de ces états de souffrance et d'immolation où Dieu met quelquefois ses plus fidèles serviteurs et surtout ses victimes, mais bien comme un juste châtiment et une suite naturelle de ma légèreté et de ma tiédeur ; que néanmoins cet état, quoique coupable dans son principe, pouvait maintenant me devenir méritoire, en le portant en esprit de pénitence et d'immolation; que malgré mes coupables délais il ne m'avait pas encore abandonnée, et que par suite de cet amour de prédilection qu'il portait à une âme qui lui avait été donnée pour épouse par sa Mère, au milieu même de mes plus grands égarements il m'avait toujours aimée; qu'il avait haï ma tiédeur sans pouvoir se résoudre à m'abandonner; que de sortir de l'état de tiédeur, après un si grand nombre d'années, était un miracle plus grand dans l'ordre de la grâce que de ressusciter un mort dans l'ordre de la nature. Et je fus encouragée intérieurement par le souvenir des circonstances qui accompagèrent la résurrection de Lazare; il me semblait que sur les objections du nombre d'années que j'étais dans la tiédeur et le relâchement, il me disait intérieurement : Ne savez-vous pas que je suis la résurrection et la vie : si vous croyez, vous verrez des miracles. Je me sentis aussi pénétrée du sentiment que, comme Lazare après sa résurrection avait fait de grandes choses pour Dieu et sauvé bien des âmes, je pouvais aussi espérer de travailler avec fruit au salut de mes sœurs. Il me sembla alors que Dieu me disait intérieurement que je pouvais encore devenir sainte, et qu'il ajouta : Tu le peux; je le veux... Dieu

me montra clairement qu'une Supérieure qui n'a pas l'esprit d'oraison ne peut pas conduire les âmes selon son Esprit; qu'il faudrait qu'une Supérieure pour remplir dignement sa charge fût si unie à Dieu, qu'elle ne dît et ne fît rien que par la direction de sa grâce. C'est à quoi je veux travailler par la voie de l'anéantissement de moi-même et du saint abandon, afin que Dieu par sa miséricorde agisse sur le néant. »

Il importe de remarquer que, dans ces entretiens intérieurs, le Seigneur excitait surtout par son divin Esprit l'âme de la vénérée Mère à concevoir des sentiments de confiance, ou la portait aux vertus requises pour la Mère d'une famille spirituelle. Ces sentiments et ces vertus allaient, en effet, être soumis à de nouvelles épreuves d'un caractère différent de celles que nous avons retracées précédemment.

CHAPITRE XXII

MORT DE LA MÈRE SAINT-BENOIT.
MORT DU R. P. COINCE ET DE MONSEIGNEUR CARRON.
MADEMOISELLE CAMILLE QUITTE LE MONASTÈRE.

1833

Peu de jours après la retraite dont nous venons de parler, le 19 janvier 1833, la mort faisait son apparition dans le nouveau monastère, et y frappait une des religieuses en qui la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague avait fondé ses plus grandes espérances, et dont le sacrifice devait lui coûter davantage.

On se rappelle cette jeune postulante de Saint-Valery-en-Caux, Mlle Fortunée Grenier, qui était venue si joyeusement se joindre à la petite troupe au moment de son départ de Rouen. La première, elle avait reçu le saint habit chez mademoiselle Camille, pendant l'installation provisoire dans sa maison. Il semblait que Dieu eût choisi la mère Saint-Benoît, pour être la première pierre de la nouvelle fondation: les qualités morales qu'elle avait reçues de la nature et un riche trésor de vertus acquises l'avaient rendue particulièrement chère à la vénérée Prieure, qui voyait en elle pour l'avenir un auxiliaire et un ornement de l'Institut. Mais les privations et les souffrances des premières années, jointes aux rigueurs de l'observance, avaient porté atteinte à la santé de plusieurs, et la mère Saint-Benoît devait être la première victime, qui, bientôt, serait suivie par plusieurs autres.

Cette bonne Mère n'avait rien extérieurement qui pût d'abord la faire remarquer; mais, dans les rapports intimes

qu'on avait avec elle, on ne tardait pas à être frappé de sa profonde humilité, qui lui faisait saisir ardemment toutes les occasions d'être rabaissée. Elle savait tout supporter et tout faire avec tant d'amabilité et de simplicité, que sa seule vue réjouissait les Sœurs et leur inspirait l'admiration et le respect. Simple comme un enfant dans ses rapports avec sa Prieure, elle avait le droit de tout dire. On raconte qu'après cette rude épreuve où la vénérée Mère avait été sur le point de congédier ses novices, la sœur Saint-Benoît, voyant le secours miraculeux envoyé par la Providence, se jeta aussitôt au cou de sa Prieure, et dans son ingénuité d'enfant lui dit avec l'accent de la foi : « Oh ! notre Mère, combien notre Seigneur vous aime ! Vous voyez bien maintenant qu'il veut que nous restions ici. Promettez-moi que vous ne manquerez plus jamais de confiance. »

Aussitôt après sa profession elle avait été, par ordre de Monseigneur, portée avec sa compagne, la sœur Sainte-Scholastique, au rang de Mère en religion et à la fonction de discrète. Nommée sous-maîtresse au noviciat dont on lui destinait la direction, elle sut se faire aimer, et veiller avec exactitude sur la formation des novices à la vie religieuse.

Les démons, jaloux de voir enlever à leur empire des lieux où ils avaient été les maîtres absolus, s'en prirent surtout à cette fervente religieuse, qu'ils essayèrent de troubler et d'effrayer, renouvelant avec elle les anciennes embûches qu'ils dirigèrent contre tant de serviteurs de Dieu. C'étaient des bruits étranges entendus la nuit, des apparitions d'oiseaux lugubres qui cherchaient à effrayer les jeunes religieuses. La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, pour rassurer sa jeune famille effrayée, faisait passer sur le compte des chauves-souris et des rats tout ce tapage ; mais elle sut bientôt par la sœur Saint-Benoît à quoi s'en tenir. Un jour que celle-ci faisait la réparation, seule devant Notre-Seigneur, et qu'humblement prosternée, la corde au cou, elle priait avec ferveur, s'offrant comme victime en union avec la victime adorable du tabernacle, il se fit tout à coup autour d'elle un grand bruit, semblable aux souffles et au fracas de l'orage le plus

violent. Il semblait que la vieille église allait être ébranlée jusque dans ses fondements; néanmoins la réparatrice demeura calme, se contentant de redoubler les élans de sa prière. Elle entendit alors une voix méchante crier avec rage: « Serre-la, serre-la dur, » et, aussitôt elle sentit une étreinte violente qui cherchait à l'étouffer, et la ceinture de cuir toute neuve qu'elle portait sur sa tunique fut rompue en deux. Elle vit comme une légion de démons qui fuyaient du monastère avec un bruit épouvantable. La mère Saint-Benoît acheva tranquillement son heure d'adoration, et, quand elle fut terminée, elle alla trouver la révérende mère Prieure, s'accusant d'avoir rompu sa ceinture de cuir, dont elle portait les deux morceaux: « Comment donc vous y êtes-vous prise, lui dit la vénérée Mère, pour rompre ainsi une ceinture de cuir neuve? Il faut que vous soyez bien maladroite! » Tout en humiliant ainsi sa fille, elle se doutait bien que la faute n'en devait pas retomber sur elle; aussi, le soir, elle fit venir la mère Saint-Benoît qui lui dit en riant: « N'ayez plus peur, notre Mère, le démon n'était pas content que vous lui eussiez pris sa maison; mais il est bien parti, ainsi que ses acolytes : je les ai vus fuir: j'ai assisté à leur départ, nous ne les entendrons plus. » En effet, à partir de ce moment, la maison fut délivrée des bruits et des apparitions peu rassurantes qui l'infestaient.

La révérende mère Saint-Louis de Gonzague avait tant d'estime pour sa fille qu'elle disait qu'elle eût baisé avec respect la trace de ses pieds ; témoignage confirmé par le R. P. Vincens, qui, au temps où il donna la retraite dont nous avons parlé, visita la malade, alors au dernier terme de ses combats. Il assura que jamais il n'avait connu d'âme aussi avancée dans la perfection. La mort de cette sainte religieuse fut, pour le cœur si aimant de la vénérée Mère, un coup terrible. La douceur et la fermeté de la mère Saint-Benoît, relevées d'une si haute vertu, l'avaient fait juger propre à diriger le noviciat; cette espérance était perdue. La vénérée Mère en donna la nouvelle à Mgr Carron, qui lui répondit ces consolantes paroles : « Voilà, ma bonne Mère, le premier cadeau que

vous faites au paradis ! » C'était en effet une protectrice qui allait plaider au ciel pour le bien qu'elle n'avait pu faire à la nouvelle maison, étant prévenue par la mort. Les annales du monastère en ont conservé des preuves touchantes : « Nous comptâmes beaucoup, y est-il dit, après sa mort sur la protection de cette chère Sœur auprès de Dieu ; et entre autres grâces obtenues certainement par son intercession, une des Sœurs, malade en même temps qu'elle, en fit bientôt l'heureuse expérience. Attaquée d'une maladie de poitrine, et déjà tout près de sa fin, elle ne pouvait croire ce qu'on lui disait de son état, et par suite, ne se résolvait pas à faire le sacrifice de sa vie. Le jour même de l'enterrement de sa compagne, voyant notre Mère entrer dans l'infirmerie, elle s'écria avec une espèce d'enthousiasme, en lui montrant ses mains enflées : « Voyez, notre Mère, j'ai mon passe-port pour le ciel ! » En effet, elle mourut trois semaines après.

» Ce fut ensuite le tour d'une pensionnaire, dont la mort fut extraordinairement édifiante. C'était la plus jeune de trois sœurs ensemble au pensionnat et appartenant à une famille honorable de Saumur. Cette enfant, à peine âgée de sept ans, en apprenant la mort de la mère Saint-Benoît, fut saisie d'un sentiment profond de vénération pour la défunte. Elle ne l'appelait que la Sainte : souvent elle allait prier seule sur sa tombe, et dans sa naïve simplicité elle lui disait : « Madame Saint-Benoît, vous qui êtes au ciel, attirez-moi donc à vous par les pieds. » Sa prière fut exaucée, elle tomba gravement malade peu de temps après, et on lui fit faire sa première communion sur son lit de mort ; ce qu'elle accomplit avec les sentiments d'une piété si tendre, qu'ils étonnèrent et ravirent tous ceux qui eurent le bonheur d'en être témoins. Le chapelain qui l'avait exhortée avant la communion voulait le faire encore après, pour l'aider dans son action de grâces ; mais l'air recueilli et tout angélique de sa petite malade l'émut de telle sorte qu'il ne put achever, et laissa cette chère enfant jouir des communications qu'elle paraissait avoir avec le Seigneur. Lorsqu'on lui administra l'extrême-onction, elle répondit avec

une ferveur admirable à tout ce qu'elle savait par cœur; témoignant son regret au *mea culpa* du *Confiteor* de ne pouvoir plus remuer le bras pour se frapper la poitrine. Elle consolait sa mère, qui pleurait aux pieds de son lit : « Maman, lui disait-elle, ne pleurez pas. Je serai si heureuse au ciel ! » Et son visage en même temps rayonnait des joies du paradis, selon l'expression de mademoiselle Camille de Cossé qui l'assistait avec notre Mère. »

En la même année mourut encore la sœur qui avait été envoyée par la révérende mère Prieure d'Arras, et qui à ce titre était doublement chère. Mais ces saintes âmes, en retournant à la source des grâces, en firent découler plusieurs sur la famille qu'elles laissaient ainsi privée de leurs travaux et de leurs exemples. Le Seigneur se plut à combler d'une manière merveilleuse les vides que la mort avait faits : dans l'espace de dix mois, huit novices eurent le bonheur de prononcer leurs vœux. La révérende mère Prieure comprenait avec grande foi et grande reconnaissance ces attentions de la Providence ; mais son cœur restait brisé, rien ne pouvait fermer la plaie. Elle était convaincue qu'elle-même était la cause de tous ces malheurs : c'était, pensait-elle, la punition de sa tiédeur et de ses négligences, et elle était inconsolable dans sa douleur.

En même temps, et presque à la fois, Dieu lui retira ses meilleurs appuis extérieurs. Le 10 mai de la même année 1833 mourait à Laval le R. P. Coince, dont la vie avait été depuis si longtemps intimement unie à celle de la mère Saint-Louis de Gonzague. Aussi longtemps qu'il put, il continua à l'aider de ses conseils; et le 1er mai il dictait encore à un de ses confrères, le R. P. Barret, une lettre pour sa chère fille, voulant lui témoigner une dernière fois l'intérêt qu'il prenait à son œuvre, et se recommander à ses prières. La mort de ce saint vieillard, qui avait été l'ange tutélaire de la vénérée Mère depuis son enfance, ne fut pas un deuil pour elle seule : tout le pays s'en émut, et le pleura ; les âmes, en si grand nombre, que dans toutes les classes de la société il avait dirigées dans les voies du salut, gardèrent de lui un souvenir plein de véné-

ration; son humble tombe devint un but de pèlerinage; de nombreux témoignages attestent les faveurs obtenues par l'intercession du saint missionnaire, si bon pour les autres et si joyeusement rigoureux pour lui-même. Par une disposition toute spéciale de la Providence, tous deux, l'un enfant de la Lorraine, l'autre de l'Anjou, furent rapprochés d'abord à Munster, puis à Riga, toujours à des moments décisifs dans la vie spirituelle de la mère Saint-Louis de Gonzague; mais, ce qu'on doit surtout admirer, c'est le dernier rapprochement entre Craon et Laval où, sans avoir pu le prévoir ni le préparer, ces deux âmes, si bien faites pour s'entendre, se trouvèrent réunies au temps des plus grandes et des plus pénibles épreuves.

Deux jours après, le 12 mai, la révérende Mère annonçait à Mgr Carron la mort de son ancien père, cherchant auprès de lui quelque consolation à sa douleur. Elle reçut cette réponse : « J'ai reçu, ma fille, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire sous la date du 12 mai. Les épanchements de votre douleur me sont allés droit au fond du cœur. Vous saviez bien, je pense, qu'il en serait ainsi, et que je partagerais votre sensibilité sur tous les points où il a plu à notre Seigneur de vous affliger. Je ne puis ni ne veux être plus étranger à vos sujets de peine qu'à vos sujets de joie. » Hélas! lui-même approchait prématurément de sa fin. Une fois encore il voulut voir le monastère, malgré les médecins qui l'avertissaient de prendre garde aux fatigues du voyage. Il visita tout dans le plus grand détail, et il y trouva la pauvreté encore plus extrême qu'on ne le lui avait laissé soupçonner. Avec une bonté toute paternelle, il se plaignit à la mère Prieure de sa trop grande réserve à son égard, d'une prudence exagérée, qu'il appelait un défaut de confiance en Dieu. La crainte en effet d'endetter la maison lui avait fait arrêter des travaux de réparation indispensables, et la construction d'un côté du dortoir qui devait agrandir le pensionnat. « Mes enfants, dit-il aux religieuses qui l'entouraient, si Dieu me laisse vivre, je veux vous faire du bien. » Remarquant l'état de délabrement du chœur, il dit à la révé-

rende Mère : « Comme vous devez souffrir ici pendant l'hiver! je veux vous faire planchéier le chœur. » Il ordonna qu'on fît aussitôt le devis des travaux nécessaires ; mais la mort vint empêcher l'effet de ces bienveillants desseins. Mgr Carron mourait le 27 août de cette même année 1833. Cet événement fut un coup des plus douloureux pour la vénérée fondatrice, qui perdait dans la personne de ce prélat non-seulement un directeur éclairé, mais le plus tendre des pères et le plus zélé des protecteurs pour sa fondation naissante. La position de fortune de ce saint évêque, son influence pouvaient tant en sa faveur! La mort décevait toutes ces espérances. Aussi la mère Saint-Louis de Gonzague sentit vivement cette perte pour elle et pour sa communauté; elle pleura dans l'amertume de son cœur celui qui avait été son consolateur et son appui; mais soumise sous la main qui le lui enlevait, on l'entendit souvent alors répéter ce mot de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement : « Mon Dieu, j'adore et je me soumets! » Elle comprit que Dieu lui retirait tout secours humain, où son cœur s'était attaché avec une trop vive reconnaissance, pour lui faire voir clairement que lui seul serait son protecteur, son secours, son guide et son consolateur.

Cependant la mesure des sacrifices pour cette année 1833 n'était pas encore remplie. Nous avons vu que mademoiselle Camille avait été autorisée, le jour même de l'installation au monastère, à y résider dans l'enceinte de la clôture avec sa fidèle compagne, Mlle Charlotte Frübuss. A l'extrémité des dortoirs, séparée par la disposition des constructions, on lui avait ménagé un appartement modeste, où elle était séparée de la communauté autant qu'il convenait à la parfaite régularité de la maison, et assez rapprochée pour y rendre tous les services que lui suggérait son inépuisable charité. Elle vivait ainsi de la vie des Filles du Saint-Sacrement, pourvoyait dans la mesure de ses ressources à leurs besoins, qu'elle pouvait connaître de plus près, bien qu'on les lui eût parfois cachés, et répandait une douce gaieté parmi les Sœurs, qu'elle considérait comme ses filles. Toutefois, naturellement timorée,

elle craignait de porter atteinte à l'exacte régularité de la maison. « Elle se faisait à tous nos usages, disent les annales, avec une simplicité qu'on aurait admirée dans une postulante. Son dévouement était au-dessus de tout éloge. Elle porta la condescendance jusqu'à revêtir, les jours d'office public, le bonnet et le voile des postulantes, afin d'aller au pupitre remplir la fonction de chantre ; ce qu'elle continua de faire jusqu'à ce qu'elle en eût formé de capables. Sa grande joie était de voir se multiplier les victimes du Saint-Sacrement. Notre Mère, convaincue de sa vertu, de son jugement si droit et si solide, et de la connaissance parfaite qu'elle avait de nos obligations, lui procurait quelquefois le plaisir d'aller examiner au parloir les prétendantes. Elle appelait cette fonction sa chasse, et prenant sa chaufferette, elle disait : « Voilà mon fusil, je vais vous rapporter du gibier. » Elle n'aurait pas manqué de se trouver aux récréations communes, dont elle était l'âme et le bonheur. Admirable surtout à l'égard des Sœurs malades, voisines de son appartement, elle allait les voir fréquemment, assistait aux visites des médecins, et s'occupait de faire exécuter ponctuellement leurs ordonnances. Telle fut constamment notre digne fondatrice pendant le temps trop court qu'elle demeura parmi nous. »

Ce fut une épreuve sensible à toute la communauté quand Mlle Camille fit connaître son dessein de quitter la maison et de retourner dans le monde. Le principal motif de cette détermination fut le changement apporté dans sa situation par la mort de mademoiselle Frübuss. Cette demoiselle, aussi pieuse que sa maîtresse, s'accommodait parfaitement au régime de la maison et ne songeait nullement à en troubler le silence ; c'était une contrainte à laquelle ne put se soumettre la bonne fille, si dévouée qu'elle fut, appelée à la remplacer auprès de Mlle Camille, qui avait besoin d'une personne pour lui tenir compagnie et la servir. C'est pourquoi, dans sa crainte de compromettre le bon ordre, et aussi pour ne plus voir des lieux qui lui rappelaient d'une manière trop sensible l'amie qu'elle avait perdue, la sœur de la vénérée Mère prit un mo-

deste appartement en ville. Ce fut en vain que la révérende mère Prieure multiplia ses instances pour la retenir; tout fut inutile, d'autant plus que mademoiselle Camille était soutenue dans sa résolution par le curé de Craon, son directeur, qui espérait dilater son âme en la jetant dans des œuvres extérieures dont profiterait sa paroisse, et l'arracheraient à elle-même et à ses chagrins. Mais ces peines ne diminuèrent pas au dehors, et elle eut le regret de n'avoir pas, à toute heure, comme autrefois, le précieux et affectueux secours des conseils de sa sœur, à qui cette séparation fut très-sensible.

La communauté tout entière partagea ces sentiments; toutefois la séparation ne pouvait être absolue : la vénérée Mère s'empressa de demander à Mgr Bouvier, supérieur du monastère, qui venait d'être nommé à l'évêché du Mans, la permission pour sa chère sœur, en qualité de fondatrice, d'entrer dans la clôture. Le prélat répondit, le 26 janvier 1834 : « J'accorde bien volontiers la permission que vous sollicitez pour mademoiselle votre sœur, en sa qualité de bienfaitrice insigne. Elle pourra donc entrer dans la maison pour visiter les travaux, se promener dans les jardins pendant la récréation, aller à l'infirmerie, etc. Ne vous montrez point difficile pour condescendre à ses désirs et allez même au-devant, en tout ce qui vous paraîtra raisonnable. »

On put donc revoir encore mademoiselle Camille au monastère; et ce fut une grande consolation. Malgré son état de souffrance habituel et ses peines intérieures, elle était extrêmement affable et gracieuse. Tous les mardis elle venait passer l'après-midi chez ses chères filles. Pour ne pas les exposer à rompre le silence, on l'a vue bien des fois, lorsqu'il arrivait que sa montre n'était pas d'accord avec l'horloge du monastère, se promener dans le cloître jusqu'à ce que la cloche annonçât la fin du silence. Dans les récréations, elle se serait fait un scrupule de parler des choses du monde, autres que celles qui pouvaient édifier et augmenter chez ses auditrices l'amour de leur saint état et le désir de leur perfection. Pendant l'oraison et les vêpres, elle allait faire sa visite à l'in-

firmerie, qui depuis le commencement de l'établissement, n'a jamais manqué d'habitants : là elle se plaisait à prodiguer ses soins aux religieuses malades, à les égayer et à les distraire par les mille industries de sa charité.

La prospérité du monastère continua, comme auparavant, à être l'objet des préoccupations de mademoiselle Camille : elle y consacrait chaque année une partie notable de ses petits revenus, et nous aurons encore plusieurs fois à signaler sa générosité. Ainsi, une de ses ambitions, et aussi un des plus vifs désirs de la mère Prieure, avait été de compléter la clôture régulière, en exhaussant les murs déjà construits, et en en construisant de neufs où il n'y en avait pas encore. Pour atteindre ce but, mademoiselle Camille et sa sœur, à l'insu l'une de l'autre, s'imposèrent de longues et dures privations. Enfin, le 21 octobre 1834, elles eurent la consolation de voir Mgr Bouvier, lors de sa première visite épiscopale à Craon, poser et bénir la première pierre du dernier mur de clôture. Pendant que les ouvriers travaillaient à cette construction, quelques pauvres voisins, croyant sans doute, par la facilité qu'ils avaient de les faire, que quelques rapines leur étaient permises, entraient la nuit sans difficulté dans le jardin des moniales, et y prenaient ce qu'ils trouvaient à leur convenance. La bonne vieille Sœur jardinière était désolée de voir tous les jours des choux, des fruits manquer à l'appel, et formulait quelques murmures entre ses dents ; surtout lorsqu'elle voyait que la vénérée Mère n'apportait pas à la punition des maraudeurs toute l'activité que réclamait son zèle. Elle eut alors recours à un expédient qui réussit, sinon à punir les coupables, du moins à les empêcher de faire main basse sur les produits du jardin. Elle attacha à un arbre bordant le chemin une médaille de la sainte Vierge, et il est certain que les déprédateurs ne revinrent plus. La foi des simples obtient souvent ces merveilles.

CHAPITRE XXIII

MONSEIGNEUR BOUVIER, ÉVEQUE DU MANS.

SA VISITE AU MONASTÈRE DE CRAON. — DIFFÉRENTES MESURES QU'IL Y PREND.

MESDAMES DE BEAULIEU ET DE CHALAIS.

1834

M. l'abbé Bouvier fut nommé pour succéder au regretté Mgr Carron : c'était pour les bénédictines de Craon déjà une vieille connaissance. Il avait été le premier supérieur de cette communauté, et s'était en toutes rencontres montré disposé à seconder les intentions bienveillantes de son évêque à l'égard de la fondation nouvelle. Devenu premier pasteur à son tour, il n'oublia pas de s'en occuper, en y portant cet esprit d'organisation et de détails pratiques qui distingue son administration. Il commença tout aussitôt par établir sa situation vis-à-vis de la révérende mère Prieure, lorsqu'il n'était encore que présenté par le gouvernement pour le siége épiscopal du Mans : « Il faut observer, ma bonne Mère, lui écrit-il, que ma nomination n'ajoute rien par elle-même à l'autorité que j'avais. Jusqu'à ce que je sois consacré et installé, vous me permettrez de ne rien changer à mes formules ordinaires. Mais quand j'aurai la juridiction, vous serez dans le sens propre ma fille spirituelle, et je vous qualifierai ainsi. »

Quelque temps après, lorsque l'évêque élu a été consacré, il écrit à la vénérée Mère : « Ma chère fille en Jésus-Christ, si je pouvais vous aider à payer vos dettes, je le ferais d'un grand cœur. Je tâcherai de vous trouver au moins quelque chose; mais, de votre côté, soyez bien prudente dans les charges que vous vous imposez. »

Il y eut vers cette époque une affaire assez désagréable pour

la révérende Mère, et que nous citerons néanmoins, comme un exemple des précautions avec lesquelles on doit recevoir les personnes inconnues dans une communauté. Nous laisserons parler les Annales : « Au mois de juillet 1834, une personne, déjà d'un certain âge, d'un extérieur bien modeste, demande à être reçue au nombre des postulantes. Elle répond d'une manière satisfaisante aux questions qu'on lui adresse, on examine ses papiers, elle possède des lettres de recommandation. C'est la nièce soi-disant d'un chanoine ou d'un vicaire général qu'elle nomme, elle est son unique héritière, et doit devenir par sa mort propriétaire d'une riche succession, entre autres choses bien précieuses, elle aura au moins une douzaine d'ornements : notre sacristie si pauvre maintenant allait bientôt regorger de richesses, et tout le monde de se réjouir, depuis M. le chapelain jusqu'à la dernière religieuse, non par avarice toutefois, mais pour la gloire de Notre-Seigneur.

» Malheureusement, cette joie fut de courte durée. A peine deux jours s'étaient-ils écoulés que notre Mère reçoit une lettre d'une communauté voisine, où cette aventurière avait été comme chez nous, abuser et tromper les religieuses. On nous avertit que telle personne, dont on donne le signalement, est poursuivie par la gendarmerie, et que si déjà elle a été admise, qu'on se hâte de la chasser, sans quoi il était à craindre que la force armée vînt la réclamer et troubler la paix des religieuses. Notre Mère, alarmée d'une pareille nouvelle, ne se le fait pas dire deux fois; elle vole accompagnée de quelques anciennes à la cellule de la prétendante qui avait été prise la matinée d'une révolution de bile et était restée couchée tout le jour. Sans s'arrêter à lui faire les reproches qu'elle méritait si bien, on lui signifie de partir à l'instant même; elle s'y refuse, on la tire hors du lit, et la portant plutôt qu'on ne la conduit, on l'entraîne vers la porte de la clôture, et notre chère Mère compatissant à son état de souffrance la fait mener par une tourière dans une auberge voisine. Quelque temps après, elle fut arrêtée par la justice et condamnée pour ses crimes à *deux heures de carcan* et à plusieurs années *de prison.* »

La révérende mère Prieure avait aussitôt prévenu Mgr Bouvier de cette affaire, et le prélat lui répondit ainsi, lorsque les tribunaux étaient déjà saisis de l'affaire :

« Je suis effectivement, ma bonne Mère, dans un grand chaos d'affaires : je les suspends néanmoins pour répondre de suite à votre lettre et vous dire :

» 1° Que vous avez eu grandement raison de congédier sur-le-champ votre mauvais sujet et d'avertir le juge de paix ; 2° qu'il me paraîtrait trop dur et odieux de faire connaître vous-même le lieu où se trouve maintenant cette fille ; 3° que d'un autre côté vous ne devez pas lui envoyer ses effets ; il faut lui répondre que vous avez ordre par la justice de les garder jusqu'à ce qu'elle se soit purgée des accusations dont elle est l'objet ; 4° il faut écrire en même temps à la supérieure de la communauté où elle se trouve et lui faire connaître l'état des choses ; 5° si le juge de paix est un homme sur la prudence et la sagesse duquel on puisse compter, il serait plus sûr encore de le mettre au courant de tout ce que vous savez ; car, malgré l'odieux qu'il peut y avoir aux yeux de quelques personnes dans cette sorte de dénonciation, j'aimerais mieux que vous l'encourussiez plutôt que de passer pour avoir cherché à soustraire à la justice un mauvais sujet, qui ne peut et ne doit inspirer aucun intérêt. Je laisse donc cette partie à votre discrétion, tout en vous laissant voir à quoi j'incline. »

Quoique les supérieures d'autres maisons où cette personne avait passé eussent été obligées de comparaître au tribunal, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague en fut exemptée, et l'on se contenta pour ce qui la concernait du témoignage d'une de ses tourières.

Le 21 octobre 1834, Mgr Bouvier fit sa première visite, en qualité d'évêque, au monastère, et y prit plusieurs mesures importantes. Ainsi d'abord il déchargea la vénérée mère Prieure des soins du noviciat, et choisit pour maîtresse des novices la révérende mère Sainte-Scholastique. Bientôt après pour compléter l'organisation du noviciat on songea à séparer les novices des religieuses professes. Jusque-là le défaut de

cellules en avait empêché; on résolut d'en construire quelques-unes dans un grenier touchant le dortoir des pensionnaires. M. le comte de Cossé envoya pour cela une somme de mille francs, la Providence fit le reste, et l'on eut bientôt dans ce dortoir huit jolies petites cellules qui furent occupées par les novices.

D'autre part la maison prenait chaque jour des développements; mais dans cet accroissement rapide les ressources n'étaient pas toujours en proportion avec les nouveaux besoins qu'imposait le nombre croissant des sujets. Dans cette première visite, Mgr Bouvier défendit donc d'en recevoir aucun sans une dot convenable; il ne fallait rien moins que la loi de l'obéissance pour arrêter la vénérée Mère devant des vocations qui lui paraissaient venir de Dieu. Afin de lui adoucir le sacrifice que lui imposait un ordre aussi positif, Dieu inspira cette même année à plusieurs personnes charitables la bonne pensée d'assurer quelques dots, pour être appliquées aux sujets en qui la communauté reconnaîtrait les qualités propres à la vie religieuse, telle qu'on la pratiquait dans l'Institut. Le comte de Cossé offrit à sa sœur une dot pour la personne qu'elle voudrait choisir; mademoiselle Houssin de Laval, postulante du monastère, ayant été forcée de rentrer dans le monde, voulut procurer à sa place une adoratrice à Notre-Seigneur dans son sacrement. Monsieur et madame de Latesserie, chez qui elle avait été longtemps, lui ayant laissé une somme considérable, elle en consacra 3000 francs à doter un sujet, qui prierait et s'immolerait pour le repos de l'âme de ses bienfaiteurs, pour leurs besoins spirituels et ceux de leurs familles.

Dieu subvenait encore d'une autre manière aux besoins de sa famille. Le R. P. Vincens, effrayé de voir, pendant la retraite qu'il avait donnée au commencement de l'année, dans une maison si jeune, tant de santés altérées, avait compris qu'une des principales causes du mal était la pauvreté, qui empêchait de donner aux Sœurs une nourriture assez substantielle. C'est pourquoi il fit connaître à mademoiselle de

Beaulieu le dessein charitable qu'il avait d'y remédier; cette pieuse demoiselle, touchée de ce qu'on lui rapportait, voulut faire la connaissance des nouvelles religieuses, et elle obtint de l'évêque la permission d'entrer dans la clôture. Elle y vint avec sa mère et une amie intime, mademoiselle Cécile de Chalais : ce fut pour ces dames un grand spectacle de voir le contraste de la joie avec la souffrance, du beau nom de Cossé-Brissac avec la vie pauvre et ignorée de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague. Madame de Beaulieu assura une rente viagère assez considérable, spécialement destinée à améliorer un peu le régime qui restait toujours restreint aux aliments maigres; mais les religieuses se firent un scrupule d'en user dans toute l'étendue des intentions de la bienfaitrice; elles se contentèrent de remplacer pendant l'Avent et le Carême les œufs par du poisson, et employèrent ce qui restait du don de mademoiselle de Beaulieu à doter une adoratrice du Saint-Sacrement.

On put croire même que les fruits de cette visite ne se borneraient pas à un secours d'argent. Le grand attrait de mademoiselle de Beaulieu pour la vocation de victime lui faisait désirer avec ardeur d'embrasser la vie religieuse dans l'Institut. Elle revint l'année suivante, toujours avec mademoiselle de Chalais, qui partageait ses sentiments, prendre part à une retraite donnée à la communauté. Toutes les deux furent pendant ces exercices un sujet de grande édification pour les religieuses; elles voulurent faire la lecture et servir au réfectoire, et y réclamèrent à genoux les prières de la communauté. Ces saintes pratiques ne firent que les affermir dans leur désir de devenir filles de saint Benoît et adoratrices du Saint-Sacrement. Mais la joie eût été trop grande pour la vénérée Mère, dont la vie devait être jusqu'au bout une suite de sacrifices et d'immolations. Les supérieurs ecclésiastiques que ces dames consultèrent jugèrent que le Seigneur avait d'autres desseins sur elles; elles se soumirent humblement à cette décision, et entrèrent peu après dans cette congrégation du Sacré-Cœur, qui avait autrefois failli retenir mademoiselle Délie de Cossé.

Madame de Beaulieu crut devoir peu de mois après faire part à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague de la vêture de sa fille. Elle lui écrivit donc en ces termes : « Madame, le bon Dieu a eu pitié de moi, et s'il a exigé le plus grand des sacrifices qu'il me restait à lui faire, il m'aide à les supporter. Marie a toujours eu dès son bas âge une si tendre piété, tant de réflexion, que la mort de son père n'avait fait que fortifier, que je savais qu'elle se destinait à se consacrer entièrement à Dieu. Il ne lui fallait qu'une direction sage et éclairée. Elle m'a donné dans cette occasion une grande marque de confiance, renonçant très-volontiers à toute relation avec le Père dont j'avais jugé que la direction ne lui convenait pas. Elle m'a laissé à Paris le choix de son directeur, et je l'ai confiée au soin et jugement du P. Loriquet, qui a toute l'expérience et les lumières nécessaires pour conduire les âmes à Dieu. C'est d'après son avis qu'elle est entrée au Sacré-Cœur, comme la règle la plus convenable à sa faible santé. Vous savez peut-être, madame, que Marie prend l'habit religieux le jour de l'Assomption, jour de sa fête, ce qu'elle avait beaucoup désiré. Veuillez, madame, ne pas l'oublier en ce grand jour, ainsi que votre communauté; la recommander à la sainte Vierge, sa mère et sa patronne, pour qu'elle la présente à son divin Fils, et qu'il ait pour agréables son sacrifice et le mien. Priez bien pour moi aussi, madame, car quelque résignation que je puisse avoir, vous savez aussi que cette pauvre nature se retrouve partout. J'ai bien besoin du secours de la grâce pour la combattre, et j'ai une grande confiance dans vos prières et celles de votre maison. »

Mademoiselle de Beaulieu fonda une maison de sa Congrégation à Laval, où dans la suite son emploi fut de diriger les personnes qui venaient y faire des retraites. Madame de Chalais en fut supérieure. Toutes deux, en quittant le monastère bénédictin, y laissèrent une partie d'elles-mêmes, et ne cessèrent en toute occasion de témoigner à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague des sentiments d'affection et de reconnaissance. Longtemps après, madame de Chalais appe-

lée à Nancy comme supérieure écrivait ainsi à la vénérée Mère : « Ma révérende et si bonne Mère, la sainte obéissance, la douce volonté de notre bon Jésus, vient de m'implanter sur un autre terrain. Ce n'est plus la chère maison de la Croix que j'ai à diriger, c'est celle de Nancy, qui ne m'est pas moins chère que la première, dès lors que j'y trouve notre victime par excellence, et la vigne que son cœur veut que je cultive. Nous aurons toujours le même rendez-vous commun, n'est-pas? le saint tabernacle, et dans ce doux lieu, l'hostie adorable, et le cœur bien-aimé qui s'y offre et s'y immole sans cesse. Vous me promettez encore, n'est-ce pas? le même concours de vos prières, la même union. C'est pour moi une véritable et bien douce consolation. » Madame de Beaulieu, de son côté, ne cessa point de témoigner à la vénérée Mère une affection toute spéciale. Fixée au Mans après son noviciat, elle fit venir près d'elle et élever à ses frais la jeune personne à laquelle on avait l'intention d'appliquer la dot de 6000 francs qu'elle avait donnée à la communauté. Comme on n'avait pas de maîtresse de dessin, elle le lui fit apprendre, et la faiblesse de ses yeux l'empêchant de continuer cette étude, elle s'attacha à en faire une maîtresse de classe, secours dont on avait le plus grand besoin. Plus tard un excellent sujet se présentant sans apporter de dot, madame de Beaulieu en ayant eu connaissance envoya aussitôt à cet effet une somme de 2000 francs. En toute rencontre la vénérée Mère put compter sur son amitié et son appui, et ne fut jamais éconduite. On devait cet hommage à l'une des principales bienfaitrices du monastère et des plus fidèles amies de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague.

A cette époque qui suivit la révolution de 1830, et que les menées révolutionnaires cherchaient sans cesse à agiter, les maisons religieuses étaient souvent inquiétées, sur les soupçons les plus absurdes, par les calomnies et les vexations les plus odieuses. Plus d'une fois la Prieure de Craon eut à craindre de ce côté ; le nom de Cossé, loin d'être une garantie, était suspect à la nouvelle dynastie. Heureusement, contre la malveillance irresponsable des partis, elle trouva dans les per-

sonnes qui la connaissaient des amis dévoués et influents. Nous signalerons en particulier M. Allard, qui fut maire de Craon après M. Letort-Beauchêne. A la suite de fréquentes relations avec la révérende Mère, il conçut pour elle une grande vénération et se fit le défenseur des œuvres qu'elle avait entreprises, spécialement de la classe gratuite qu'il regardait comme une des œuvres de charité les plus nécessaires à la ville de Craon, et qu'une nouvelle disposition des écoles menaçait d'enlever aux Dames Bénédictines. On sait que sur ce point la révérende Mère avait dû s'engager envers la ville, et cet engagement lui était devenu, par le bien qui en résultait, trop cher pour qu'elle renonçât à s'en acquitter directement. Faisant taire toutes les prétentions contraires, Monseigneur Bouvier, tout en approuvant les nouvelles fondations, maintint les Bénédictines dans leurs droits et obligations, tels qu'ils avaient été compris dès l'origine.

M. Aubert, docteur-médecin, les soutint également avec une grande connaissance de la cause, louant le dévouement avec lequel la communauté remplissait cette charge, et attestant que pour instruire les enfants pauvres les religieuses n'avaient pas craint de compromettre leur santé.

La vénérée Mère dérobait avec soin à ses filles les tracas de cette affaire, pour ne pas troubler la charité ni la paix du monastère par des inquiétudes inutiles; elle en gardait pour elle tout le poids et les ennuis. Un jour cependant, après une de ces luttes, plus violente et plus décisive, elle rentrait à la salle de communauté pendant la récréation; toutes les religieuses furent frappées de l'expression de joie répandue sur ses traits, et une des anciennes ne put s'empêcher de lui dire, en traduisant la pensée générale: « Notre révérende Mère, vous avez reçu certainement quelque bonne nouvelle aujourd'hui? » — « Oui, mes enfants, dit-elle, c'est seulement aujourd'hui que j'ai pu avoir l'assurance complète de voir se maintenir ici notre communauté. Vous ne savez pas, mes pauvres enfants, par quelles inquiétudes Dieu m'a fait passer. Oui, notre fondation est bien son œuvre. Remercions-le, mes enfants, et confions-nous à la Providence

qui a si grand soin de nous. » C'était en 1834 que la vénérée Mère prononçait cette parole, qui fixa une date importante dans l'histoire du monastère de Craon. Les plus grandes difficultés matérielles et morales étaient surmontées. Aux propriétés d'abord très-restreintes et non encloses, s'en étaient ajoutées de nouvelles qu'on avait pu enfermer dans la clôture et qui, en augmentant les produits pour l'entretien de la maison, donnaient à ses habitants, religieuses et pensionnaires, plus d'espace pour respirer; selon les prescriptions du grand Patriarche des moines, on avait dans l'intérieur du monastère les officines de première nécessité : une boulangerie avec son four, une buanderie, des cellules séparées pour le noviciat; et, comme pour consacrer ces agrandissements si nécessaires, il fut érigé au fond du jardin à l'auguste Abbesse du monastère, à la Vierge Mère de Dieu, une élégante chapelle destinée aux réunions des Enfants de Marie; but sacré de petits pèlerinages des sœurs en deçà de leur clôture, la principale station des processions qui se faisaient à certains jours du mois ou de l'année pour diverses raisons de piété, et un lieu où les filles de la vénérée Prieure aimaient à venir encore épancher leurs cœurs dans celui de leur bien-aimée mère. Cette chapelle devait recevoir plus tard encore une nouvelle consécration : là repose aujourd'hui le corps de cette mère aux pieds de la sainte Vierge, réuni aux corps de madame la comtesse et de mademoiselle Camille de Cossé, sa mère et sa sœur si chéries.

D'un autre côté, les œuvres extérieures étaient affermies, et le bien qui en résultait pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse, assuré. Le nombre des religieuses s'était accru et permettait ainsi de faire face aux obligations multiples et par là même pénibles qui incombaient à l'Institut, telles que l'office du jour et de la nuit, l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, la tenue des écoles et du pensionnat; puis les diverses obédiences qui occupent le temps et les forces d'un si grand nombre dans une maison religieuse.

L'esprit qui régnait dans la maison était excellent, fondé sur une vénération filiale pour la mère visible de la famille,

et sur une affection fraternelle entre les sœurs. Les épreuves intérieures, qui avaient été si violentes, s'étaient enfin calmées, et tout semblait promettre des jours de prospérité telle qu'on peut encore l'espérer dans cette terre de déception et de changement.

CHAPITRE XXIV

PREMIÈRES ÉLECTIONS.—LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE EST DÉPOSÉE, ET LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-AUGUSTIN ÉLUE PRIEURE. CONFÉRENCES AUX SŒURS CONVERSES

1835.

A la vue de la prospérité comme assurée de ses œuvres et du calme qui s'était fait en dedans et autour d'elle, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague crut le moment venu d'exécuter le projet que son humilité nourrissait depuis longtemps. Dès 1831, au milieu des épreuves sans nombre qu'elle avait à subir, quand tout manquait pour les premières nécessités de sa maison, et que dans ses peines de conscience elle avait à lutter contre un directeur qui ne comprenait ni son œuvre ni les voies de Dieu sur sa pénitente, elle avait écrit humblement à M. l'abbé Bouvier, alors vicaire-général et supérieur du monastère, pour lui remontrer humblement qu'elle était un obstacle au bien de la fondation, et pour le supplier de la décharger de ses fonctions de Prieure. M. l'abbé Bouvier lui avait répondu : « Quant à ce qui vous regarde personnellement, nous en pourrons parler quand j'aurai l'honneur de vous voir, si vous le désirez ; mais en attendant, et sans plus ample détail, je vous recommande de faire de tout votre mieux, sans vous inquiéter ni vous tourmenter de ce que vous ne seriez pas à votre place. Il est visible que le bon Dieu a voulu que vous eussiez jusqu'à nouvel ordre le gouvernement de la maison. Ne songez qu'à vous en bien acquitter, tout en ne négligeant rien de ce qui tient à votre sanctification personnelle. »

Ce refus n'était pas si absolu qu'il enlevât toute espérance

à la vénérée Mère; elle la conservait précieusement au fond du cœur, et chaque nouvelle épreuve augmentait son désir. Sous la vive impression de ses fautes, elle se croyait la cause des difficultés qui embarrassaient son œuvre, ou des malheurs qui arrivaient autour d'elle. C'était en punition de ses négligences comme prieure que les religieuses mouraient, que la maison était persécutée, que tout, à ce qu'il lui semblait, y était en souffrance. Si elle voyait moins de ferveur chez certaines, elle s'imputait leurs irrégularités; enfin la mesure était comble, et de plus, elle se trouvait incapable de ses fonctions, qui l'arrachaient au soin de son salut personnel sans aucun profit pour les autres. Alors dans l'excès de son humilité, elle ne voyait que la grande responsabilité que la sainte Règle du bienheureux Patriarche fait remonter des sujets au supérieur pour les fautes qui se commettent dans le monastère, et oubliait que c'est, d'après la même Règle, en travaillant au progrès des siens que le supérieur opère son salut et s'acquiert des mérites pour le ciel.

La vénérable mère Mechtilde, fondatrice de l'Institut de l'adoration perpétuelle dans l'Ordre bénédictin, avait éprouvé les mêmes craintes et conçu les mêmes désirs. Deux fois elle avait demandé d'être déchargée de ses fonctions de supérieure, et une de ses raisons principales était que Dieu lui avait manifesté l'idéal de la vie de victime dans une telle sublimité, qu'elle désespérait de rencontrer des âmes qui entrassent pleinement dans sa pensée. Il fallut, pour la rassurer et l'encourager à continuer elle-même son œuvre, toute l'autorité des plus grands serviteurs de Dieu, de saint Vincent de Paul, de M. Boudon, de M. Olier, qu'elle avait consultés. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague avait à traverser une épreuve semblable; mais elle n'avait plus ses conseillers, comme les avait eus la vénérable Mechtilde. Elle avait alors sous sa direction des filles très-dévouées à toutes les pratiques de l'obéissance; mais avec cette généreuse susceptibilité qui s'oublie pour le bien des âmes, elle crut remarquer qu'elle était aimée de ses filles par des motifs trop humains, que la nature avait

peut-être trop de part dans l'affection dont elle était entourée, au lieu de ce *très-pur esprit* de Dieu que réclamait si instamment la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement. Sous l'impression de ces craintes, elle se rappelait aussi la maxime de sainte Thérèse : « Mes filles, vous ne connaîtrez que vous êtes de véritables religieuses, que lorsque vous aurez appris à obéir à plusieurs supérieures. » Il lui paraissait donc évident que le véritable esprit religieux, surtout celui d'immolation, ne pourrait exister dans son monastère tant qu'elle en serait Prieure. Elle eut l'habileté de faire goûter ses raisons au jeune aumônier que lui avait donné Mgr Carron peu de temps avant sa mort; l'aumônier à son tour consentit à appuyer la demande qu'elle avait adressée à Mgr Bouvier, alors qu'elle se trouvait arrivée à la fin de son second triennat de Craon. Le prélat, qui en avait déjà plusieurs fois reçu l'expression, réfléchit et donna son consentement : « Eh bien! oui, dit-il, en cédant aux instances de l'aumônier, elle ne sera plus supérieure; je ne suis point fâché de trouver l'occasion d'éprouver cette petite fondatrice-là. »

La difficulté était maintenant de faire réussir l'affaire.

Mgr Bouvier ne voulait plus, comme aux deux fois précédentes où il n'y avait qu'un très-petit nombre de professes, nommer d'autorité la Prieure. Cependant il se présentait encore un autre embarras : les religieuses ayant quatre ans au moins de profession, les seules qui, d'après les Constitutions, fussent appelées à donner leur voix, étaient trop peu nombreuses, surtout si l'on allait rayer des listes la révérende mère Saint-Louis de Gonzague. L'évêque sur ce point se décida à une première résolution en dehors des Constitutions. Le 12 juin 1835, il écrivit à la révérende mère Prieure : « Nous ne pouvons, ma révérende Mère, organiser une maison naissante qu'en usant de dispenses, comme déjà nous l'avons fait; mon avis est donc que celles d'entre vous qui ont le titre de Mère aient voix active et passive pour la prochaine élection. Arrangez tout de manière qu'il n'y ait aucune confusion, ni embarras quelconque. » Cette lettre qui formulait

une si grave dérogation aux Constitutions n'était que le commencement des opérations qui allaient suivre. Le 24 juin, Monseigneur l'Évêque arrivait au monastère pour présider lui-même à l'élection. La révérende Mère aussitôt lui renouvela sa demande, et le Prélat, qui avait déjà pris sa résolution, n'eut plus qu'à s'entendre avec elle sur le moyen de la faire réussir.

Aux termes des Constitutions, l'évêque reçoit de la Prieure, pour être distribuées à toutes les sœurs vocales, les listes de toutes les religieuses qui sont éligibles. Le moyen qui fut pris fut de n'y porter point, contre tout droit, le nom de la vénérée Mère, et le prélat eut soin de prévenir les réclamations en signifiant aux Mères anciennes que c'était par sa volonté. Tout étant préparé de la sorte, on commença les opérations : la cérémonie eut lieu au chœur. Le *Veni Creator* chanté, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague vint se mettre à genoux devant le prélat ; elle dit sa coulpe des fautes commises en sa charge, renonça à son office de Prieure, et remit entre les mains de l'Évêque président les clés et les sceaux du monastère. Elle fit cette démission avec une joie qui attestait le bonheur qu'elle ressentait d'être déchargée d'un si lourd fardeau. A ce moment, l'Évêque fit distribuer aux sœurs les listes préparées la veille ; mais comment dire l'étonnement et la stupeur des religieuses en y cherchant le nom de leur mère, et ne l'y trouvant pas ? Malgré la sainteté du lieu leur émotion se trahit par des récriminations, elles ont recours aux supplications et aux larmes. Ce fut inutile, Monseigneur maintint sa décision sans appel. Comme pour se rassurer la conscience, il fit part le soir même de ses confidences à M. l'abbé Doreau, aujourd'hui curé de Saint-Nicolas de Craon, dans un entretien intime : « Quelle perfection, dit-il, que cette bonne Mère de Cossé ! croiriez-vous que depuis dix-huit mois elle me harcèle pour que j'obtienne de ses pieuses filles qu'on la dépose et que l'on nomme une autre Prieure, afin que si elle venait à mourir il y eût au moins une de ses chères enfants qui eût essayé du commandement ? La pensée en soi est bonne, mais si bonne

aussi que soient ses dignes religieuses, elle doit savoir, comme moi, que la place n'est pas si bonne à prendre après elle... Enfin, continue le prélat, j'ai cru devoir céder à une prière si ardente et si honorable, et je viens de faire le scrutin. Quand la bonne Mère s'est présentée, elle a baigné de ses larmes tout le petit parloir ; c'était l'expression de sa joie et de sa reconnaissance. »

Tous ces incidents retardèrent si bien le vote, qu'on dut aller à la collation avant d'y procéder ; aussi cette collation est-elle restée fameuse dans les souvenirs du monastère. On n'entendait au réfectoire que soupirs et sanglots comprimés ; les portions restèrent presque entières sur les tables, et les bonnes sœurs converses, qui ignoraient l'histoire des listes, soupçonnaient, en voyant la tristesse peinte sur les visages, que quelque grande affliction était venue fondre sur la communauté. Après la collation, les religieuses rentrèrent au chœur, et malgré toutes les répugnances il fallut voter. Chacune vint tristement déposer dans l'urne le nom qu'elle avait détaché de sa liste ; mais ici encore le prélat avait fait son choix et pris ses mesures pour réussir. Aussi la majorité des suffrages se réunit sur la révérende mère Marie de Saint-Augustin, nommée au monde Désirée Guestron, dont nous avons déjà parlé à propos des rigueurs de l'hiver de 1829. Elle n'avait que quatre ans de profession, et était la plus jeune des religieuses qui, de par les Constitutions, eussent eu le droit de prendre part à l'élection. Seule dans la communauté, pour ménager sa modestie, on lui avait laissé ignorer le choix qu'on faisait d'elle. Aussi ce fut pour la pauvre élue comme un coup de foudre, quand, après la vérification des suffrages, l'Évêque déclara l'élection légitimement faite : « Ce jourd'hui, 25 juin de l'an de Notre-Seigneur 1835, sœur Marie de Saint-Augustin a été canoniquement élue Prieure de ce monastère du Saint-Sacrement, et moi Jean-Baptiste Bouvier, Évêque du Mans, je confirme cette présente élection. »

A ces mots on entendit un cri perçant, expression d'une douleur si profonde, que l'Évêque et ses assistants en furent

un instant interdits. C'était la pauvre petite Mère Saint-Augustin qui sous le coup d'une pareille surprise se trouvait mal à la pensée de remplacer sa vénérée Mère, la fondatrice de la maison. On fut obligé de la soutenir et de la porter pour ainsi dire à la grille, aux genoux de l'Évêque, pour recevoir avec les clés et les sceaux du monastère l'investiture de ses nouvelles fonctions.

Les religieuses de Craon donnèrent en cette rencontre un grand exemple de cette vie de famille qui fait le fondement de la règle du grand patriarche des moines d'Occident. Quoique l'élection pût être contestée pour plus d'une raison, cependant comme elles ne pouvaient, sans causer du trouble et peut-être du scandale, faire changer la décision qui leur était imposée, elles courbèrent la tête sans murmurer, sans aucun esprit de résistance, et adoptèrent comme leur Prieure légitime la révérende mère Saint-Augustin. Celle-ci de son côté sut se faire si humble et si petite, que personne n'eût osé lui faire de la peine. Ce qui n'empêcha pas qu'il n'y eût, pendant les trois années que la révérende mère Saint-Augustin retint ses fonctions, une grande gêne dans le gouvernement de la maison. Aussi Mgr Bouvier ne tarda pas à se repentir de cette triste affaire, dont la communauté devait encore longtemps subir les conséquences. Il en exprima plus d'une fois ses regrets, et il dit un jour : « Qu'est-ce que j'ai fait? Non, jamais pareille chose ne m'arrivera. Enfin, la bonne Mère m'avait tant tourmenté, que j'ai cédé ; c'est notre faute à tous deux. »

On en jugea de même ailleurs, et bientôt il vint à celle-ci de plusieurs côtés à la fois de bienveillants, mais cependant sévères reproches. La nouvelle de cette élection, communiquée aux principales maisons de l'Institut, y produisit une impression fâcheuse. La Prieure d'Arras surtout, la révérende mère Saint-François de Sales, qui avait exprimé à la vénérée mère quelque temps auparavant ses sentiments sur les changements continuels de supérieure dans leur maison-mère de Rouen, ne put s'empêcher cette fois de reprendre sa meilleure amie. Elle

lui écrivit donc après l'élection du 25 juin 1835 : « Ma bien aimée et très-révérende Mère, vous vous attendez à des félicitations, et c'est peut-être parce que je ne puis vous en faire et que j'étais affligée, que j'ai d'abord différé de vous écrire. Sans doute vous êtes heureuse d'être débarrassée du terrible fardeau de la supériorité, de cette charge qui expose à un jugement plus sévère. Mais, ma bonne Mère, les Constitutions, qu'en a-t-on fait? Mgr votre évêque a un système, et ce système a renversé la loi; il est devenu lui-même une loi. Qu'un autre de nos seigneurs les évêques ait un système sur un autre point des Constitutions, il en arrivera de même; et alors, à quoi tiendrons-nous? Quelle sera notre règle? etc., etc. Je vous l'avoue, j'ai été et je suis affligée. Veux-je dire que vous n'auriez pas dû vous soumettre? Non; mais je vous l'avoue, je crains que, séduite par le bonheur que vous offre l'obéissance, vous n'ayez pas représenté à votre évêque tout le respect et la soumission que vous deviez à des lois approuvées par le Siége de Rome, et tout le danger qui se trouve dans les innovations. Au reste, je pense, comme Mgr l'Évêque du Mans, que rien n'est plus avantageux à une communauté que de voir celle qui a longtemps commandé donner l'exemple de l'obéissance, et trouver elle-même une compensation aux soucis de la supériorité dans une humble et parfaite soumission. Je viens de vous dire tout simplement mes pensées; j'espère qu'elles ne vous feront aucune peine, et que vous n'y verrez que l'expression simple et sincère de mon véritable attachement. »

Nul doute que la vénérée Mère ne comprît la justesse de ce blâme infligé à l'indiscrétion de son zèle pour l'humiliation et l'obéissance. Seuls les saints ont à redouter ce genre de faute et commettent de tels excès. Elle en porta d'ailleurs cruellement la peine, obligée qu'elle fut, pendant de longues années, d'être témoin des souffrances de ses filles, sans en excepter surtout celle qui avait été subrogée à sa place. Mais, dans les premiers moments, tout entière à la joie de n'être plus supérieure, elle se précipita dans tous

les travaux où sa charité et surtout son humilité pouvaient se donner carrière.

Aussitôt après la cérémonie de l'élection, elle se rendit avec ses Sœurs à la salle de communauté, où la nouvelle Prieure avait été conduite, et là, se jetant dans ses bras, elle lui dit avec une grande effusion : « Que je suis heureuse maintenant ! j'ai une mère et je n'ai plus qu'à obéir. » Au sortir de la salle, elle s'empara du tablier de cuisine de la mère Saint-Augustin, qui avant l'élection remplissait la charge de cellérière, prit au bras un grand panier et courut au jardin cueillir des légumes pour le lendemain. Ce lendemain, il y avait grand dîner chez M. l'aumônier, car Monseigneur devait présider la cérémonie de deux professions religieuses au monastère. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague prépara elle-même le repas, entourée de ses bonnes Sœurs converses qui fondaient en larmes en voyant leur Mère se multiplier et prendre sa part des ouvrages les plus pénibles. Comme il n'y avait pas dans le moment d'officière nommée à la dépense, elle s'empara aussi d'un des plus humbles devoirs de cet emploi, celui de servir le repas à la communauté. La première fois, au moment de servir le dessert, on la vit, avec son grand tablier de toile blanche, traverser le réfectoire d'un pas léger, et déposer avec un air gracieux et souriant une belle assiette de dragées devant la bonne mère Saint-Augustin, qui occupait immobile et sérieuse la place de Prieure. Pour elle, la vénérable fondatrice ramassait adroitement les restes et les petits morceaux de pain restés sur les assiettes, et en composait son dîner.

La nouvelle Prieure était née à Craon. L'un des derniers et nombreux enfants de sa famille, elle reçut néanmoins le nom de Désirée, et le rôle qu'elle tint dans la maison paternelle ne le fit pas regretter. Douce, obligeante, elle n'avait d'autre désir que de rendre service à ceux qui l'entouraient, et d'autre récréation que les exercices d'une innocente piété, surtout envers la sainte Vierge, qu'elle voulait, disait-elle, imiter aussi dans la manière simple d'arranger ses cheveux. En grandissant, elle donna à ses pieux sentiments un caractère

plus agissant, dont profitèrent les pauvres, que sa charité ingénieuse trouvait toujours moyen d'assister et de consoler. Il faut nécessairement porter à son compte un acte de vivacité qu'elle ne désavoua jamais : « Son plus jeune frère ayant, par étourderie, blessé gravement la charité et le respect dû aux ministres de Dieu, elle se leva aussitôt, et courant droit au détracteur, elle lui appliqua un beau soufflet en ajoutant : « Lors même que tu aurais vu un fait répréhensible, ne devais-tu pas le cacher, plutôt que de venir ici causer du scandale? » Elle se disait toujours : « je serai religieuse, » et attendait que la volonté de Dieu se manifestât pour réaliser ce pieux désir. L'arrivée des Bénédictines à Craon vint lui donner satisfaction ; elle prit le saint habit chez elles, dès le 21 novembre 1829, quittant ainsi les douceurs de la maison paternelle pour venir prendre une large part aux épreuves que préparaient le rude hiver de 1829 et le dénûment de la maison. Elle en eut d'autant plus à souffrir qu'elle manqua de couvertures suffisantes pour se réchauffer pendant la nuit, et qu'elle laissa ignorer ce besoin par esprit d'obéissance et de mortification. Considérée comme une règle vivante dans la maison, malgré son innocence et son ardent amour pour Notre-Seigneur, elle fut longtemps privée de toute consolation spirituelle, n'éprouvant que sécheresse et dégoûts dans ses relations avec Dieu. Elle était dans l'emploi de cellérière quand Mgr Bouvier jeta les yeux sur elle pour la substituer à la vénérée fondatrice dans la charge de Prieure, que nous allons lui voir exercer pendant son triennat avec autant de charité que d'humble fermeté.

La nomination des emplois suivit de quelques jours, selon l'usage, l'élection de la Prieure. Celle-ci choisit aussitôt pour sous-prieure la révérende mère Saint-Louis de Gonzague et la chargea en même temps de remplir les fonctions de cellérière. De plus, la nouvelle Prieure n'ayant aucune connaissance administrative, réclama encore pour ce but le secours de la révérende Mère, qui fit tout son possible pour lui alléger le fardeau, en sorte que tout le temporel fut dirigé par elle

comme auparavant. Ainsi, elles offrirent toutes deux un touchant exemple d'humilité ; l'une en remplissant les fonctions de Prieure recourait chaque jour au talent et à l'expérience de celle qui l'avait précédée dans sa charge, et prenait son avis avec les égards de la plus respectueuse déférence ; l'autre, par l'humble soumission et l'obéissance qu'elle rendait en tous lieux et en toute occasion à sa fille devenue sa supérieure. Toutes les Sœurs comprenaient un pareil exemple, plus éloquent que toutes les paroles. Une sœur converse, peu de jours après l'élection, racontait combien elle avait été touchée d'entendre la vénérée Mère demander humblement à sa Prieure de vouloir bien lui fixer un jour pour aller en direction lui rendre compte de sa conscience.

Si quelque Sœur voulait encore l'appeler *notre Mère*, ou persistait à vouloir s'adresser à elle pour la direction, elle était inflexible : « Je n'ai plus grâce d'état, répondait-elle ; allez à *notre Mère*, c'est là que Dieu a déposé la grâce de direction et de conseil. » Et elle employait toute sa persuasion pour incliner les cœurs vers celle qui avait reçu l'autorité.

Cette vie d'obéissance paraît avoir opéré en elle une véritable transformation. Il n'est plus question pour elle de ses peines intérieures : « Je me présentai, dit-elle, devant Notre Seigneur comme une criminelle ; je voulus me mettre sous les yeux l'énormité de mes fautes ; mais ce bon maître ne me permit pas de continuer : il sembla avoir tout oublié et me suscita d'autres pensées. Au lieu du bouc émissaire, que je me représentais être chargé de mes péchés et de ceux des âmes que j'avais conduites, cet aimable Sauveur, prenant sur lui toutes mes misères, me rétablit au nombre des victimes sans tache destinées à être offertes en holocauste. Il me fit voir que ce serait le feu de son amour qui brûlerait la victime sans la consumer, puisque l'amour est éternel ; qu'elle devait être continuellement sur le bûcher, brûler dans le temps, et avec plus de véhémence dans l'éternité : que l'amour était aussi le glaive qui immolerait la victime, et que, quelques coups qu'il portât, quelque rudes qu'ils fussent, ce serait toujours l'amour qui le

conduirait. Ces pensées, accompagnées de larmes amères, mais d'une douceur indicible, me firent sentir que les larmes étaient la vraie jouissance de l'âme pénitente, la seule qu'elle pût attendre. Je pensai ensuite que si Dieu était assez bon pour oublier mes iniquités, je ne les perdrais jamais de vue, qu'elles s'élevaient comme des montagnes, et aussitôt il me fut dit : Mais non pour t'écraser ; ces montagnes d'iniquités seront autour de toi comme des trophées élevés à la gloire de mes miséricordes. Et je me vis des yeux de l'âme, comme revêtue d'une robe blanche, et anéantie devant Dieu jusque dans la poussière, ayant autour de moi comme de grandes montagnes qui formaient un cintre. Ainsi prosternée devant Dieu, je sentis mon cœur partagé entre la contrition et la reconnaissance, et je lui protestai que je ne sortirais jamais de mon néant. »

Plus loin, elle dit le bonheur de sa nouvelle vie : « Mes supérieurs me tenant la place de Dieu, je l'honorerai en leur personne. Je m'appliquerai à agir à leur égard avec la simplicité d'un enfant, à n'avoir point d'autre volonté que la leur; c'est, je le sens, et j'en fais la douce expérience, le moyen de goûter tout le bonheur de la vie religieuse. »

Et elle finit ainsi : « A qui dois-je ce changement, mon Dieu ? A votre miséricorde, à votre amour, à Marie ! Oui, mon Jésus, mon divin époux, plus d'une fois vous l'avez dit à mon cœur : Tu serais déjà répudiée, si tu ne m'avais été donnée par ma Mère. »

Cependant Notre-Seigneur ne voulait pas que sa servante profitât seule des abondantes lumières qu'elle recevait dans son nouvel état. Nommée cellérière, elle était, à ce titre, chargée de l'instruction et de la direction des Sœurs converses. Elle avait inscrit ces résolutions parmi celles de sa retraite : « Je m'appliquerai à bien remplir les emplois qui me sont confiés et à y bien former les autres ; c'est de là que dépend le bon ordre de la Religion. » Par là, elle n'entendait pas seulement la formation des converses à leurs emplois extérieurs; c'était surtout l'esprit religieux qu'elle tenait à leur inculquer

profondément, pour les arracher à cet esprit routinier et terre à terre auquel elles sont particulièrement exposées.

Dans le principe, la vénérée Mère tenait ses réunions dans la cuisine, où elle prêchait son petit troupeau avec un zèle et une tendresse non pareille. Quelques religieuses de chœur se glissèrent bientôt dans l'auditoire, et ne gardèrent pas le silence sur les saintes émotions qu'elles y avaient éprouvées. Chacune envia bientôt la faveur d'assister à ces exhortations si ferventes, où la chère Mère expliquait le plus souvent l'Évangile, ou quelquefois l'Épître du jour, surtout quand c'était une épître de saint Paul; car elle avait une grande dévotion à commenter le grand Apôtre. La révérende mère Prieure, loin de porter envie à ce pieux mouvement, fut heureuse de pouvoir, par ce moyen, procurer à ses filles un aliment spirituel, qu'elle avait peine à leur donner elle-même, parce qu'elle n'avait pas le don de la parole. Elle accorda donc très-volontiers la permission, que toutes lui demandèrent, d'assister à ces réunions, lorsqu'elles en auraient le loisir. On dut alors prier la révérende mère Cellérière de faire ses réunions à la salle de communauté, et elles furent fixées le dimanche à deux heures.

D'après le témoignage de celles qui eurent la consolation de l'entendre ainsi fréquemment épancher son âme en des flots abondants de doctrine et de piété, elle ravissait tous les cœurs, et cette heure d'entretien pieux semblait toujours trop courte. Fidèle aux enseignements qu'elle a reçus autrefois du P. Coince, elle apprend avant tout à se pénétrer de l'esprit de l'Église dans la célébration des fêtes. Ainsi, pour le saint temps de Carême : « Voici le temps de grâce, les jours de salut, dit-elle; à l'Office divin, à la sainte messe, l'Église nous met sans cesse ces paroles sur les lèvres. La plupart des chrétiens ne songent pas à pénétrer dans l'esprit de l'Église et se bornent par habitude à suivre les prescriptions en usage, telles que le jeûne et l'abstinence. Pour nous, efforçons-nous d'entrer dans les sentiments de l'Église. » Après ce début elle parle de la prière, parce qu'il faut, dit-elle, *frapper jusqu'au cœur de Dieu*, pour obtenir de passer saintement ce temps précieux, et de le

passer selon l'esprit de notre sainte Règle. Ensuite, elle insiste sur l'esprit de réparation et d'expiation que Dieu demande en carême de tous les chrétiens, mais plus particulièrement de ceux qui sont par vocation ses victimes.

Une autre fois elle explique les causes de la tiédeur et du peu de progrès des âmes dans les voies spirituelles. « La vraie cause, dit-elle, c'est qu'on n'a pas donné à la vertu son vrai et unique fondement. Saint Benoît nous le fait connaître dans son beau chapitre de l'humilité. » De là elle expose les douze degrés d'humilité dans une suite d'instructions qu'elle termine par une exhortation presque tout entière tirée de la Règle du saint Patriarche : « Vous avez compris de quelle importance est l'humilité : considérez maintenant les récompenses qui y sont attachées, récompenses qui nous sont révélées par les paroles mêmes de notre glorieux Père : Montez par ces douze degrés, dit-il, et vous parviendrez au parfait amour. Quel grâce ! aimer Dieu parfaitement sur cette terre ! N'est-ce pas là notre seule ambition ? La vertu deviendra facile, tous les obstacles alors seront levés, le cœur s'élargira; il se dilatera dans la pratique de la vertu. »

Mais, pour persévérer dans cette ascension pénible des douze degrés, il faudra éviter avec soin deux défauts : 1° Se tenir en garde contre la routine, qui enlève à nos actions l'esprit et la vie; 2° Ne pas s'irriter contre soi-même dans les rechutes, mais recourir aussitôt à la très-sainte Vierge, avec la confiance du petit enfant qui attend le secours de sa mère, et ne la point quitter que l'âme ne soit remise dans son assiette.

Elle montre, un autre jour, à ses filles, comment la perfection d'une religieuse consiste à ne pas mettre d'obstacle à l'action de l'Esprit-Saint en nous. De là elle est appelée à comparer l'esprit de Dieu et l'esprit propre : « Animons-nous, dit-elle, à ce travail de notre perfection, en méditant et en mettant en parallèle ce que l'Esprit-Saint opère dans une âme et ce qu'y opère l'esprit propre. L'Esprit-Saint produit dans les âmes la charité, l'abnégation, le dévouement, l'humilité, la douceur. Ah ! qu'elle est attrayante et aimable dans ses rapports avec

tous, l'âme possédée par l'Esprit-Saint! L'esprit propre, au contraire, produit l'égoïsme, la recherche de ses satisfactions, l'immortification; de là ce malaise, cette tristesse qui se répand dans l'âme : plus de joie, plus de paix. La pauvre âme, hors de son centre, ne goûte plus les choses de Dieu; son service devient écrasant, c'est la tiédeur! C'est pourquoi, quand nous sentons en nous l'action de l'Esprit-Saint qui nous presse, concevons une haute idée de cette grâce, qui est le prix du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Soyons tout oreille pour recevoir ces impressions divines, par lesquelles l'Esprit-Saint nous enseigne, nous éclaire et nous fortifie. C'est ainsi qu'il manifeste à chacun de nous ses volontés. Mettons tout notre zèle à les pratiquer, afin que le bon maître puisse nous dire à notre départ de l'exil : Venez, bonne et fidèle servante; parce que vous avez été fidèle dans de petites choses, je vais vous établir pour jamais dans le royaume de mon Père. Entrez dans la joie de votre Seigneur. »

Ce qu'elle aimait surtout à développer c'était l'esprit de sacrifice et d'immolation, qui est comme la devise de l'Institut. Elle s'en excuse : « Vous serez peut-être étonnées de m'entendre revenir sur le sujet du *renoncement* et de l'*humilité*, vertus fondamentales de notre sainte Règle. C'est en rentrant dans mon propre cœur que j'en ai senti l'obligation. Nous n'aimons pas la contrainte, point tout ce qui nous gêne. Combien encore de chrétiens dans le monde? Combien aussi de religieuses? Le nombre en est grand, à la vérité; mais on serait peut-être tenté de dire : qu'il est petit le nombre de ceux ou de celles qui répondent à la sainteté de leur vocation, sans restrictions, avec plénitude, selon les desseins de Dieu! Nous avons voué solennellement la *conversion de nos mœurs*, nous devons donc bénir Dieu de nous mettre en main les moyens d'y travailler. Quel est l'artisan qui ne serait pas insensé, s'il refusait la fatigue qui va lui procurer le salaire dont il a besoin, ou l'instrument qu'on lui offrirait pour le travail? Ne nous le dissimulons pas : nous manquons par le fondement; nous n'avons pas conçu une assez grande idée de Dieu, de ce que nous lui de-

vons, à titre de ses créatures. Nous n'avons pas assez pénétré le but que Dieu s'est proposé en nous donnant l'existence et *notre fin*. Et surtout nous n'avons pas la connaissance de notre misérable fond ; il faut courageusement se remettre à l'*a b c*.

» Expliquons donc ce que signifie ce mot : *je m'anéantis*, mot que nous répétons si souvent. Eh bien ! c'est comme si nous disions : j'offre à la majesté de Dieu mon corps, mon âme, mon esprit, mon cœur, tout mon être; afin que selon ses desseins, l'ordre de sa sainte volonté, il me traite comme le néant mérite d'être traité ; qu'il se serve pour cette fin de tels moyens, de telles dispositions, de telles créatures : *indifférence !* Je ne veux être que comme le rien ; ce que je désire, c'est d'être anéantie à la gloire de Dieu au Très-Saint-Sacrement.

» Pouvons-nous en venir là sans un puissant secours? Non, non, mes Sœurs ; cela est trop contraire à la nature. Demandons la grâce d'en haut pour y arriver : soupirons après cet heureux moment qui nous transformera en Notre-Seigneur. Donc, mes Sœurs, prière persévérante, confiance : attendre tout de Dieu ; confiance tendre et filiale. Notre Père saint Benoît, notre Mère Institutrice considéraient comme très-grandes les moindres prescriptions de la Règle. Pour en venir là, il faut affectionner son cœur à l'esprit de sacrifice; car la pratique fidèle de la sainte Règle nous immole, nous détruit. Serait-ce donc en vain que nous serions associées au sacerdoce de Jésus-Christ, que nous aurions reçu, comme épouse, sa marque, sa ressemblance, et qu'avec lui nous serions prêtres et victimes, pour lui offrir l'oblation de tout notre être, que nous avons placée sur l'autel ? Que ces pensées nous animent, qu'elles nous aident à terrasser l'orgueil, cet ennemi que nous avons au dedans de nous-mêmes, et qu'elles nous aident à vivre de la vie de Jésus-Christ au saint autel ; vie d'anéantissement, et d'immolation à la gloire de son divin Père. »

Puis, s'inspirant d'une belle épître de la vénérable Mechtilde, la révérende Mère continuait ainsi : « Saint Michel a reçu une grâce spéciale pour faire entrer les âmes dans le saint

anéantissement : Adressons-nous à lui tous les jours pour obtenir cette grâce, pour croître dans l'humilité, dans la connaissance de ce que nous devons à Dieu. *Quis ut Deus!* Telle était sa devise ; c'est le grand cri qu'il fit entendre dans le ciel en ralliant autour de lui les Anges fidèles. Prions-les tous de nous communiquer cet esprit qui fera notre bonheur dès ici-bas, et notre gloire dans l'éternité. »

C'est ainsi que la vénérée Mère adoucissait pour ses sœurs le sacrifice de ne l'avoir plus pour Supérieure et maintenait, par son zèle l'esprit qui devait les animer dans l'accomplissement de leurs devoirs et de leurs emplois, si humbles qu'ils fussent. En même temps elle restait chargée de toutes les affaires extérieures : c'était avec elle que les diverses maisons de l'Institut, d'Arras, de Saint-Nicolas-de-Port, de Bayeux, continuaient à correspondre. La bonne Mère Sainte-Félicité, de Rouen, que nous avons appris à connaître, compatissait aux douleurs des Sœurs, et surtout à la peine qu'avait dû ressentir mademoiselle Camille de Cossé. « Mon souvenir et mes amitiés à toutes nos chères Sœurs, écrit-elle ; je leur souhaite une bonne santé et une parfaite résignation à tout ce que Dieu permet qui les crucifie. Ma bien bonne Mère, soyez persuadée que je ne vous éloignerai jamais de mon esprit ni de mon cœur. Je demande tous les jours à notre divin Époux la réussite de son œuvre; plus elle sera traversée, plus je croirai qu'elle vient de lui. Ainsi, ma très-chère Mère, prenez courage; plus les croix et les difficultés redoublent, plus aussi devons-nous avoir une confiance tendre et vive pour Dieu, qui nous prouve ainsi son amour. »

CHAPITRE XXV

LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE EST RÉTABLIE DANS LES FONCTIONS DE PRIEURE.
L'ABBAYE DE SAINT-LAURENT DE BOURGES EST RÉUNIE A L'INSTITUT.
1838-1840.

Dieu suivait pour le monastère de Craon la loi qui paraît règler d'une manière invariable sa Providence sur les saints et leurs œuvres dans l'Église. Après de longues épreuves il leur donne le calme et la fécondité. Les trois ans de répit qui furent ménagés à la vénérée Mère n'arrêtèrent pas sa marche vers la perfection, et nous venons de voir qu'ils ne furent perdus pour personne. La fondatrice du monastère de Craon avait montré qu'elle savait obéir, comme la dernière des religieuses. Ses filles avaient pu recueillir la leçon, et toutes, à commencer par la Prieure, la révérende mère Saint-Augustin, n'aspiraient qu'au moment de la voir de nouveau à leur tête.

Le 24 mai 1838, le triennat de la révérende mère Saint-Augustin était expiré, Mgr Bouvier vint encore lui-même à Craon présider à l'élection. Cette fois la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague n'osa pas redemander d'être rayée des listes; elle avait sur le cœur les reproches de son excellente amie, la révérende mère Saint-François de Sales, ainsi que les souffrances de la communauté durant tout le temps qu'elle avait dû se tenir à l'écart. De son côté, le prélat se repentait de ce qu'il avait fait, et il laissa cette fois les membres de la communauté procéder, selon les Constitutions, à l'élection de la Prieure de Craon. Les votes furent unanimes pour rappeler la vénérée Mère à la tête de sa fondation. Malgré la certitude où l'on était du résultat du scrutin, lorsqu'il fut proclamé, la joie

éclata dans la famille comme une explosion parmi de jeunes pensionnaires, les mères les plus anciennes donnant l'exemple. Mais la plus heureuse, sans contredit, fut la Prieure déposée, la révérende mère Saint-Augustin, qui avait porté pendant trois ans avec tant de peine son titre de Prieure, et l'obligation de commander, même à sa bien-aimée mère Saint-Louis de Gonzague. Aujourd'hui elle reprenait son rôle d'enfant auprès d'elle, tantôt s'empressant pour la servir, tantôt à genoux à ses pieds, ne pouvant se rassasier de la contempler et de l'entendre.

Au dehors, la joie fut partagée par tous les amis de la maison, mais surtout par les monastères de l'Institut. L'impression générale que produisit cette élection réparatrice se trouve exprimée dans une lettre de la vénérée Prieure d'Arras. « Ma très-bonne et très-révérende Mère, lui écrit-elle, que de choses j'ai à vous dire! Enfin vous voilà réélue; je ne vous en félicite pas! Oh! non; mais je félicite votre communauté d'avoir fait l'élection avec la liberté que lui donnent les Constitutions. Je félicite votre bonne et chère petite mère Saint-Augustin d'être rentrée sous le doux joug de l'obéissance. Elle est heureuse de n'avoir porté celui de la supériorité que pendant trois longues années; ses vœux ardents ont probablement touché le ciel, et abrégé son purgatoire. Pour vous, ma très-bonne Mère, je prie pour vous; j'ai dévotion à le faire pour toutes les Prieures de l'Institut. Je demande au bon Dieu qu'il vous conserve la santé, qu'il vous fasse la grâce insigne d'être toujours un modèle d'observance; c'est la faveur des faveurs. Puis, ma très-bonne Mère, je viens vous faire une prière : ne dites plus en grâce que vous êtes vieille; on ne l'est qu'à quatre-vingts ans; c'est à cet âge que notre vénérable Mère l'a senti. J'ai été si souvent affligée d'entendre les personnes que j'aimais se faire vieilles avant le temps, que j'ai pris la résolution de ne pas causer ce chagrin aux autres. En cela seul imitez-moi, vos filles vous en seront reconnaissantes. »

Mgr Bouvier de son côté sembla prendre à tâche, à partir de ce jour, de réparer la peine qu'il avait faite à la communauté,

et de témoigner à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague d'autant plus d'estime et de confiance, que jusqu'alors sa conduite envers elle avait pu paraître aux yeux du monde plus arbitraire. Cette même année 1838, il voulut lui donner une preuve éclatante de sa bienveillance en lui choisissant pour aumônier un des plus recommandables prêtres de son diocèse.

La communauté et la Révérende Mère personnellement avaient eu beaucoup à souffrir de n'avoir pas pour la maison un aumônier, par défaut de ressources pécuniaires pour l'entretenir. Le curé de la paroisse en fit d'abord les fonctions, et même celles de supérieur, au prix de mille difficultés. Elles diminuèrent lorsqu'un vicaire en fut chargé; mais les heures dont pouvaient disposer ces messieurs pour la communauté ne pouvaient être réglées. Les religieuses étaient souvent prises à l'improviste; quelquefois elles attendaient indéfiniment et en vain; souvent les séances étaient interrompues par les besoins de la paroisse, avant que chacune eût trouvé son tour. La régularité devait étrangement en souffrir; mais ce n'était là encore que le moindre mal. Plus les âmes s'élèvent et se rapprochent de Dieu, plus il est difficile de les diriger. Il faut, pour y réussir, avec une grande prudence naturelle, un tact délicat et beaucoup de vertu, une science toute spéciale de la spiritualité et des voies par lesquelles Dieu se plaît à conduire les âmes. Longtemps la vénérée Mère avait été la victime d'essais toujours infructeux. Elle était réduite à prier dans le secret de son cœur, demandant avec instance le prêtre dont le P. Coince lui avait autrefois dans une lettre, déjà citée, résumé ainsi les vertus.

« Vous voyez, lui écrivait cet excellent conseiller, la nécessité où vous vous trouvez d'avoir un chapelain chez vous, qui vous conduirait dans les voies religieuses, et qui vous ferait tendre à cette perfection que votre état exige impérieusement de vous, Et quel chapelain vous faudrait-il? Un homme de Dieu, un homme d'une solide piété, d'une solide vertu, qui ne vivrait que pour Dieu ; un homme d'oraison, retiré du monde, même ecclésiastique ; un homme qui serait uniquement à Dieu et à

son devoir; un homme qui connaîtrait les voies de Dieu sur les âmes, et qui serait bien fidèle à ses inspirations, qui saurait distinguer différents sentiers que la grâce choisit pour conduire telle âme à la perfection que Dieu lui destine. Priez donc et faites prier afin que Dieu vous envoie un pareil homme, afin que votre monastère devienne une pépinière de saintes. »

Un premier essai d'aumônier avait été fait en 1832; mais il n'avait que médiocrement réussi. Cet homme si nécessaire à la vénérée Mère et à ses filles, elle l'avait souvent demandé à Mgr Bouvier; mais il avait toujours répondu : « Prenez patience, ma chère, je n'ai pas ce qu'il vous faut. Quand je l'aurai trouvé, je vous le donnerai. Prions ensemble à cette intention, et croyez que je ne perds pas de vue vos besoins. » Enfin peu après sa réélection du 24 mai 1838, la Révérende Mère reçut comme un témoignage de gratulation une lettre du prélat lui annonçant qu'il avait enfin rencontré le prêtre qu'il cherchait depuis si longtemps. « Vous trouverez en lui la lumière et la sainteté, le zèle et une prudence consommée. Je me suis assuré de son consentement. C'est monsieur l'abbé Jannot. Il est d'une santé très-faible et délicate; aussi ma bonne Mère, soignez-le bien; car je n'ai pas son pareil à vous donner. C'est le seul dans mon diocèse qui réunisse les qualités nécessaires pour votre communauté. »

Le 8 octobre, la vénérée Mère recevait enfin l'aumônier que Dieu lui avait formé, et qui devait rester attaché à la conduite spirituelle de sa maison jusqu'à la mort de la digne Prieure, et encore au delà. On peut noter ce jour comme le premier d'une ère de calme et de bonheur qui apporta aux âmes mille fruits de bénédiction.

En même temps les relations avec l'évêque du diocèse devinrent plus fréquentes et prirent même, dans les dernières années du prélat, un caractère singulièrement touchant. Il lui confiait ses soins, ses inquiétudes, ses affaires personnelles et celles de son diocèse, heureux de penser qu'une âme aussi sainte le protégeait de ses prières dans toutes les démarches de sa

[redacted] [redacted]

vie. A la mort de Mgr de Montblanc, il avait refusé l'archevêché de Tours qu'on lui avait fait offrir, et la vénérée Mère s'était empressée de lui témoigner la joie qu'elle avait de conserver son évêque et son père; le prélat lui répondit : « Ma bonne Mère, oui, j'ai refusé l'archevêché de Tours, et c'est pour mes communautés que je l'ai fait, pour vous, ma chère Mère, afin de continuer le bien commencé chez vous, et dans toutes les communautés ou congrégations de mon diocèse. C'est, je crois, ce que Dieu demande de moi. »

Constant jusqu'à la fin dans son dévouement et son zèle pour son monastère des Bénédictines de Craon, le vénérable évêque voulut en demeurer toujours le supérieur immédiat. Malgré la multitude d'affaires dont le surchargeait l'administration d'un vaste diocèse, divisé en deux après sa mort, il s'acquitta très-exactement de ses fonctions de supérieur, faisant lui-même toutes les visites régulières, présidant les élections, arrêtant les comptes, résolvant les difficultés qui surgissaient à l'extérieur, et s'occupant avec soin de prévenir celles de l'intérieur, en s'intéressant à toutes et à chacune des religieuses ou des novices du monastère. Cette intervention, toujours concertée avec la digne Prieure, fortifiait s'il était possible l'autorité, donnait un puissant mobile à l'obéissance régulière, et dissipait les nuages avant qu'ils pussent se former. On se sentait aimé au dedans par une mère, et protégé, au besoin défendu, au dehors par un père. Jamais Mgr Bouvier ne songeait à éluder les difficultés ni à garder sur les questions qui lui étaient posées un silence peu encourageant. Il répondait à tout, et c'était avec confiance que les cœurs s'ouvraient, sachant que rien d'embarrassant ne resterait sans solution. On conserva un souvenir reconnaissant de cette bienveillante attention du premier pasteur.

La dernière élection qu'il présida eut lieu le 15 juin 1853, un an avant sa mort. Après la cérémonie, la vénérée Mère, qui n'avait jamais pu s'accoutumer à commander, dit en soupirant au prélat : « Monseigneur vous m'avez encore remis sur les épaules un fardeau dont j'aurais bien souhaité d'être

délivrée. » — « Ma chère Mère, lui répondit le bon évêque avec l'intime familiarité d'un vieillard et d'un ami, en suis-je la cause? Ce sont vos filles qui ont fait cela, et je les en félicite. Pourquoi êtes-vous si bonne? et pourquoi le bon Dieu vous a-t-il fait comme ça? »

La vénérée Mère trouva donc dans cette confiance entière, dont l'honora jusqu'à la fin son évêque, la force de supporter les épreuves qu'amènent toujours le gouvernement d'un grand monastère.

Dès le commencement de ce nouveau triennat, en 1838, elle eut besoin des conseils et de l'autorité de son évêque pour une affaire importante. La Providence avait réservé aussi au monastère de Craon d'infuser une nouvelle vie à d'antiques institutions épuisées par le temps et par les révolutions, en y faisant couler de la séve spirituelle dont il débordait.

La ville de Bourges possédait depuis le IXe siècle une célèbre abbaye de religieuses, fondée par Charlemagne, pour donner, dit la tradition locale, l'éducation aux jeunes filles saxonnes. L'empereur y avait établi pour première abbesse sa fille, sainte Eufraise ou Alfraise. Son fils, Louis le Pieux, augmenta leurs constructions, et cette maison aurait pu passer pour une des plus considérables, si deux incendies, en 1252 puis en 1487, et les dévastations des huguenots, en la funeste année 1562, qui vit périr tant de monuments d'art et de science dans la malheureuse France, ne l'avaient dépouillée des riches présents de ses augustes bienfaiteurs. Une insigne bienfaitrice de ce monastère fut la bienheureuse Jeanne de Valois qui, retirée à Bourges, avait fondé en cette ville l'Ordre des Annonciades, auxquelles appartint d'abord la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement. Par ses soins l'abbaye de Saint-Laurent entra dans la petite Congrégation réformée de Chezal-Benoît. C'est cette maison, ainsi rendue à la régularité par la fondatrice des Annonciades au XVe siècle, qui allait au XIXe être rendue à la vie par des filles de la même Mechtilde, elle-même Annonciade avant de devenir Bénédictine, et mère d'une nombreuse famille d'adoratrices du Très-Saint-Sacrement.

Cependant les guerres de religion n'avaient pas manqué de miner la réforme introduite à Saint-Laurent par la bienheureuse Jeanne. Le XVII[e] siècle y apporta à son tour la réforme telle qu'on la concevait généralement à cette époque. Loin de se reporter à l'institution des monastères et aux traditions qu'on y avait suivies au jour de leur prospérité spirituelle, on y substituait des règlements, inventions de personnages absolument étrangers à la vie et à l'esprit du monachisme. On y voulait régner par la domination, par des austérités et des rigueurs de commandement qui écrasaient, nous ne disons pas toute résistance, mais toute spontanéité dans le service de Dieu. Le sacrifice volontaire, qu'on était venu lui faire de sa personne en entrant au monastère, n'était plus qu'un acte de crainte servile. C'est ainsi qu'avec plus ou moins de conscience on ruinait dans leur principe et leur essence les familles religieuses, pour les livrer ensuite discréditées à ceux qui convoitaient leurs richesses et leur autorité sur les peuples.

L'abbaye de Saint-Laurent eut à subir cette épreuve : elle eut des abbesses d'une sévérité si outrée et d'un gouvernement tellement despotique, qu'elle en vint à deux doigts de sa ruine. Il fallut revenir à une conduite plus discrète. Au moment où la révolution de 1789 éclata, la maison, redevenue florissante, comptait vingt-neuf religieuses de chœur et onze converses, avec d'abondants revenus, dont le superflu était largement distribué en bonnes œuvres, et profitait surtout aux indigents du pays.

La révolution vint offrir à ces pauvres recluses la liberté de se déshonorer par l'oubli de leur vœux et de leur foi, ce qu'elles ne voulurent pas, ou de mourir de faim ou sur l'échafaud, ce à quoi toutes se montrèrent disposées. La chute de Robespierre fit sortir de prison celles qu'on y avait renfermées. La Mère du monastère, madame Barthon de Montbas, déjà frappée par une maladie cruelle, avait succombé quelques mois après qu'on l'avait dépossédée de sa maison ; celles qui restaient du troupeau dispersé se réunirent à Bourges, sous la conduite des révérendes mères de Lasaigne-Saint-Georges et de Maussabré,

et y pratiquèrent, comme elles purent, la vie qu'elles avaient vouée, dirigée par un saint prêtre, l'abbé Merceret. C'était à peu près la même histoire que celle des Bénédictines de Rouen. Mais, comme après vingt-cinq ans depuis l'époque où elles s'étaient ainsi réunies, elles n'avaient encore reçu que deux professes et une postulante, et qu'en 1836 et en 1837 elles avaient perdu successivement leurs supérieures, les révérendes mères Sainte Scholastique (madame de Lasaigne) et Sainte-Marie (mademoiselle Cécile Dodart), elles craignirent de voir leur persévérance aboutir à une ruine complète. Pour sauver leur œuvre ces généreuses filles se montrèrent disposées à tous les sacrifices. Mgr de Villèle, archevêque de Bourges, étant venu, quelques jours après la mort de leur dernière supérieure, les visiter et les consoler, toutes ensemble, avec un généreux sentiment d'abnégation personnelle, conjurèrent le prélat de leur choisir, en dehors de la communauté, une supérieure qui pût les sauver de la ruine dont elles étaient menacées.

Mgr de Villèle entra dans leur vue et dès lors s'occupa de trouver une supérieure. En obtenir une d'une maison étrangère n'était pas chose facile, surtout qu'il s'agissait de reconstituer un monastère qui avait à peine conservé, après tant d'épreuves, la force de subsister. On s'adressa à la révérende mère Saint-François de Sales d'Arras, mais faute de sujets, malgré son désir de propager l'Institut, elle ne put donner personne. Elle indiqua Saint-Nicolas-de-Port, sans trop savoir si on y serait plus heureux. En ce même temps le R. P. Chaignon, prédicateur distingué de la résidence des Jésuites à Bourges, né dans le diocèse du Mans, proposa à l'archevêque de faire une tentative auprès de madame de Cossé-Brissac, fondatrice et supérieure des Bénédictines du Très-Saint-Sacrement à Craon, qu'il avait connue autrefois, et qui joignait à la noblesse de la naissance la réputation justement méritée d'une grande sainteté. Les premières démarches furent bien accueillies; cependant la Prieure de Craon opposait une difficulté qui lui paraissait sérieuse : les religieuses de Craon font vœu de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Cette

pratique n'était pas suivie à Bourges; comment concilier la situation de la Religieuse, envoyée pour être supérieure, avec le vœu spécial qu'elle a fait? Mgr de Villèle répondit à cette objection en promettant d'établir l'Adoration perpétuelle dans la maison de Bourges, qui, de la sorte, serait comme une fondation nouvelle, où la supérieure trouverait aussitôt un nombre suffisant de religieuses pour accomplir cette première obligation de l'Institut. Sur quoi Mgr Bouvier écrivit à la vénérée Mère : « Mgr l'archevêque de Bourges assure que son intention est d'établir au plus tôt l'Adoration perpétuelle. Le raisonnement qu'il fait pour prouver que je puis autoriser la Mère Saint-Bernard à se rendre à la maison de Bourges est juste; je n'ai rien à y opposer. Je pense donc qu'il faudra accéder à sa demande. » Puis le prélat ajoute : « L'œuvre dont il s'agit est bien plus difficile que la construction d'une maison matérielle : les fondements en doivent être posés dans les profondeurs de l'humilité. »

Mgr l'évêque du Mans, de concert avec la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, choisit donc pour cette mission délicate la révérende mère Saint-Bernard. C'était un grand sacrifice; mais rien ne pouvait arrêter le zèle de la vénérée Mère pour étendre l'Institut et multiplier les adoratrices du Très-Saint-Sacrement.

La révérende mère Saint-Bernard répondit pleinement à ces espérances. Dès le 2 juillet, sans l'avoir vue, sans la connaître, avec une confiance surnaturelle, les religieuses de Bourges l'avaient élue pour leur supérieure. M. l'abbé de Verneuil, chanoine de la métropole, vint prendre la révérende mère Saint-Bernard à la Visitation du Mans, où elle s'était rendue et la conduisit au monastère qu'elle devait régir. Arrivée à Bourges le 2 novembre 1838, elle fut reçue par ses nouvelles sœurs avec tous les témoignages possibles de joie et de reconnaissance; car elles n'avaient qu'un seul désir : marcher en toute simplicité dans la voie qui allait leur être enseignée. La révérende Mère profita de cette bonne volonté avec sagesse et discrétion, et procéda à la formation désirée avec persévérance et fermeté. L'œuvre de Dieu étant l'œuvre prin-

cipale des enfants de saint Benoît, elle commença par faire reprendre le Bréviaire monastique, auquel on avait substitué après la révolution celui du diocèse; ce qui eut lieu pour la fête de Noël 1838. Le chant fut aussi une de ses premières sollicitudes; elle y exerça les jeunes religieuses et les postulantes; elle en avait trouvé trois à son arrivée, et dès 1839, une partie de l'Office put être chanté à la grande consolation des religieuses. Il fallut un peu plus de temps pour établir la clôture, la maison ne s'y prêtant pas. La révérende mère Saint-Bernard fit avec beaucoup de peines les acquisitions nécessaires, et le 9 septembre 1840, elle eut le bonheur de la voir définitivement sanctionnée par l'autorité de l'archevêque. Mais son zèle ne fut satisfait que lorsqu'elle eut établi l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. Elle commença donc à faire goûter cette pratique à ses filles, les accoutumant à rester chacune à leur tour devant le Saint-Sacrement, de manière à ce que dans la journée Notre-Seigneur n'y fût jamais sans adoratrice. Le vendredi-saint de l'année 1839 commença l'adoration perpétuelle de la nuit. Jusqu'en 1840 les Matines continuèrent de se dire à huit heures du soir, pour ne pas priver la Mère Sainte-Victoire, qui était très-âgée, de les dire avec la communauté; mais cette bonne Mère ayant été empêchée par un accident de dire l'office à la clarté d'une lampe, la communauté put embrasser la pratique de l'Institut et dire les Matines à une heure et demie du matin.

On adopta de même successivement les autres pratiques, telles que le maigre perpétuel, le jeûne, le coucher sur la dure, et les autres austérités de la règle. Il ne restait plus, après l'épreuve faite, qu'à confirmer la nouvelle observance par des vœux solennels, d'après l'Institut et les Constitutions adoptées. Le 28 septembre 1840, les religieuses prononcèrent ces vœux entre les mains de Mgr de Villèle, qui leur donna, en signe de leur nouvelle alliance, l'anneau qu'elles n'avaient pas auparavant, et la figure du Saint-Sacrement sur la poitrine que portent les religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle.

C'est ainsi que fut scellée pour jamais l'union du monastère

de Bourges avec celui de Craon, et la vénérée Mère en considéra toujours les religieuses comme ses filles. Elle voulut que leurs noms fussent réunis à celles des religieuses de Craon dans un cœur d'or, qu'elle offrit à cette époque à la sainte Vierge, leur auguste Abbesse. Privée de les voir, elle leur écrivait souvent des lettres qui faisaient la plus délicieuse récréation des Sœurs. Elles y sentaient l'âme d'une mère s'épanchant avec amour dans l'âme de ses enfants. De leur côté, les Bénédictines de Saint-Laurent ne savaient comment exprimer leur bonheur et leur reconnaissance. Voici ce qu'on lit dans une lettre écrite de la maison à la vénérée Mère : « Je ne doute pas que vous n'ayez appris tous les détails qui peuvent vous intéresser touchant l'œuvre si chère à votre cœur. J'entrerai seulement dans ceux que l'humilité de notre révérende mère Saint-Bernard n'aura pu vous apprendre : c'est qu'aimée, chérie, respectée, portant la joie partout où sa parole se fait entendre, l'empire qu'elle s'est acquis sur les cœurs lui assure le succès de tout ce que son zèle lui fera entreprendre, toutes les fois qu'il dépendra de la volonté de ses filles, qui n'ont d'autre désir que de la satisfaire. »

La maison de Bourges, sous la conduite d'une supérieure si capable, prit dès lors des accroissements rapides. Les nouvelles filles du Saint-Sacrement s'attachèrent de plus en plus à l'esprit et aux pratiques de la vocation qu'elles venaient d'embrasser, de telle sorte qu'après sept années de gouvernement chez elles, la révérende mère Saint-Bernard, n'y jugeant plus sa présence nécessaire, et désireuse de se remettre sous l'obéissance de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, demanda et obtint de rentrer dans le monastère de Craon, où elle devait encore passer de longues années. Son retour eut lieu le 2 octobre 1845.

A la place de la mère Saint-Bernard, les Bénédictines de Bourges élurent pour leur Prieure la révérende mère Sainte-Flavie. Entrée dans leur maison à l'âge de quinze ans, elle avait retenu une innocence d'enfant, jointe aux plus belles qualités du cœur et de l'esprit. Elle s'était montrée la plus

empressée à suivre et à mettre en pratique les leçons de la réformatrice : sa douce piété et sa science lui permirent de les faire fleurir dans son monastère, qu'elle gouverna avec bénédiction jusqu'au 10 février 1876, en la fête même de sainte Scholastique, où son âme s'envola au ciel pour y recevoir sa récompense.

En l'année 1841, l'Office divin chez nos Bénédictines de Craon reçut un précieux complément par l'établissement d'un orgue. Ce fut un nouveau don de M. le comte Arthus de Cossé, à l'occasion du mariage de sa fille aînée avec M. le duc de Rivière. La vénérée Mère, qui savait de quel secours est cet instrument pour la solennité des offices et le soutien des voix, avait depuis longtemps pris soin qu'une de ses filles, douée de dispositions naturelles pour la musique, fût bien formée à la pratique de l'orgue. Les grandes fêtes, les solennités de profession étaient une occasion de joindre ces harmonieux accords aux chœurs purs des vierges. Souvent un Offertoire solennel, en un jour de profession, laissait à celle qui avait prononcé ses vœux, un souvenir, dont après de longues années le retour du même morceau renouvelait dans l'âme les profondes et ineffaçables impressions.

CHAPITRE XXVI

MORT DE MADEMOISELLE CAMILLE DE COSSÉ.
CONSTRUCTION DU PENSIONNAT.
PÈLERINAGE DE M. L'AUMONIER A ROME.

1842-1854.

Pendant que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague se privait généreusement d'une de ses filles les plus capables de l'aider, Dieu de son côté faisait sa moisson dans le champ qui restait, et en prenait pour lui plus d'un épi parvenu à sa pleine maturité. Rien ne frappait davantage au cœur la Mère du monastère comme la mort de ses premières professes, religieuses ferventes, généreuses dans le sacrifice de leur volonté, sans souci de leurs fatigues, modèles parfaits de la vie du cloître, et telles que le Seigneur en donne aux communautés qu'il veut bénir. En 1841, huit de ces chères Sœurs avaient déjà été enlevées, et la santé chancelante d'un trop grand nombre donnait encore à craindre pour l'avenir. Jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, la révérende Mère avait trouvé, pour soutenir ces coups, une grande consolation dans sa sœur, mademoiselle Camille. Cet appui allait aussi lui être retiré.

Comme nous l'avons vu, mademoiselle Camille de Cossé avait quitté le monastère. Au lieu d'aller dans la famille de son frère, M. Arthus de Cossé, y tenir le rang qui convenait à sa naissance, au milieu de personnes qui l'aimaient, elle habitait à Craon une très-humble demeure, où elle se livrait aux œu- ·: de piété et de charité, qui étaient devenues toute sa vie et unique préoccupation. Si le goût qu'elle avait pour la re-

traite et si le respect de son nom lui interdisaient de fréquenter la société où elle n'avait plus son rang, elle s'était choisi dans la classe ouvrière quelques personnes pieuses qui, toutes, recevaient sa visite. « Là, du moins, disait-elle, je puis me délasser à l'aise, je suis certaine d'être comprise et pieusement édifiée. » Elle y trouvait d'ailleurs des aides intelligents et sûrs pour ses œuvres de charité ; car après Dieu, le soulagement des pauvres était toute sa passion. De sa modeste fortune, mademoiselle Camille faisait quatre parts : une pour l'église de la paroisse, qui était en construction, une pour le monastère de sa sœur, la troisième pour ses pauvres et la quatrième pour elle-même. Cette dernière part était très-faible ; car extrêmement modeste dans ses goûts et très-mortifiée, elle s'imposait une vie de sacrifice pour donner plus abondamment. Une pieuse demoiselle de Craon, qui avait vécu longtemps dans son intimité, aimait à raconter que plus d'une fois elle avait vu mademoiselle de Cossé pleurer lorsqu'elle n'avait plus rien à donner à ses pauvres. Alors elle s'ingéniait à trouver mille industries pour retrancher sur ses dépenses, afin de pouvoir donner encore. Sa cuisinière, Michon, connaissait bien sa maîtresse, quand, un jour, elle vint lui dire : « Mademoiselle, quoique ce soit aujourd'hui jeudi, il reste trop peu de chose pour le dîner ; mais, si vous le vouliez, cela pourrait s'arranger : ce qui reste de viande pourrait suffire pour le cocher et la femme de chambre. Pour vous et pour moi je mettrai des œufs, et ça passerait comme cela. » Mademoiselle Camille sourit à cette naïve économie de sa cuisinière : « Ma bonne Michon, lui dit-elle, tu as raison : c'est parfait comme cela. Au moins toi tu penses à ma bourse et à mes pauvres. »

Mademoiselle de Cossé s'éteignit d'une maladie de poitrine dont elle souffrait depuis de longues années. Sur son lit de mort elle éprouva l'effet d'une prédiction, qui ne doit pas être omise ici. Elle avait eu à souffrir habituellement d'angoisses intérieures extrêmement pénibles. Sous le poids de ces inquiétudes, elle ne pouvait même envisager la pensée de la mort, tant était grande la crainte qu'elle avait des jugements de

Dieu. Un jour sa sœur lui dit pour la consoler : « Rassure-toi, Camille, le bon Dieu te purifie par ces peines intérieures ; mais quand viendra la mort qui te fait trembler aujourd'hui, elles cesseront complétement. Tu redeviendras calme, paisible et résignée comme autrefois. » Ce qui eut lieu en effet ; une pieuse ouvrière de Craon, que mademoiselle Camille honorait de sa particulière affection, et qui l'a assistée dans ses derniers moments, mademoiselle Duchesne, a raconté qu'on ne pouvait être témoin d'une mort plus douce. « Ah ! j'éprouve bien la vérité des paroles de ma sœur, disait-elle. Je me sens heureuse de remettre mon âme entre les mains de Notre-Seigneur. J'ai fait avec une grande paix le sacrifice de ma vie. » Comme elle disait ces paroles, son visage avait une expression toute céleste. « Je souffre beaucoup ici, disait-elle en plaçant la main sur sa poitrine, on ne peut dire ce qui se passe dans ce corps-là ; mais au milieu de mes souffrances, je suis heureuse : tout est accepté. »

Aux prises avec la mort, elle se ranima pour recevoir les derniers sacrements et eut assez de force pour commander à l'étouffement qui menaçait sa vie, afin de recevoir son Dieu avec respect et recueillement ; puis, lorsque le temps qu'elle avait marqué pour son action de grâces fut écoulé, elle laissa le mal reprendre son cours. Ensuite elle prit le crucifix, et le portant à ses lèvres, lui baisa les pieds et les mains, élevant les yeux au ciel avec un air angélique et s'efforçant de consoler les personnes qui l'assistaient, pleines de tristesse. Enfin elle eut un temps de calme, et sembla doucement s'endormir ; mais le silence de la mort succéda sans secousse à cette apparence de sommeil, le 12 avril 1842.

Pendant la dernière maladie de sa sœur, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, privée de la voir, de l'entourer de ses soins, et de recueillir ses dernières paroles, avait éprouvé de grandes tristesses et des déchirements de cœur qui avaient arraché bien des larmes à ses filles. Elle eut au moins la consolation de devenir gardienne de la dépouille mortelle de cette sœur qui lui avait été si chère. Bien plus, à la même occasion,

elle put obtenir que le corps de sa mère, madame de Cossé, morte depuis quinze ans, fût exhumé et déposé à côté de celui de mademoiselle Camille, où elle-même, vingt-sept ans plus tard, devait leur être réunie. Le lieu choisi pour la sépulture, dans l'enceinte de la clôture, fut cette chapelle des Enfants de Marie, que la vénérée Mère avait fait élever dans le jardin. Les religieuses elles-mêmes y transportèrent ces précieux dépôts, ces corps qui, sanctifiés par l'Esprit-Saint, doivent au jour du Seigneur être ressuscités dans la gloire. Les deux cercueils furent déposés aux pieds de l'autel qui s'élève en cet oratoire en l'honneur de Marie, l'auguste Abbesse du monastère. Le tombeau fut recouvert d'une table de marbre, où après l'énoncé brief des noms de celles dont il contient les dépouilles, on a ajouté cette inscription : *Elles ont passé en faisant le bien, leur mémoire est en bénédiction.*

« Pendant la cérémonie, racontent les *Annales*, notre digne Mère avait été obligée, à son grand regret, de rester au parloir avec M. Langlois, curé de Craon. Depuis de longues années, ce respectable ecclésiastique dirigeait mademoiselle Camille; il l'avait souvent fortifiée et consolée dans les voies intérieures si pénibles, par lesquelles le Seigneur la faisait marcher habituellement. Plus qu'aucun autre il sentait vivement le sacrifice qui lui était imposé. Cette perte lui paraissait irréparable. Notre Mère éprouvait bien le besoin d'aller pendant cette triste cérémonie épancher son cœur aux pieds du divin Maître, et prier pour sa sœur bien-aimée ; cependant elle immola par charité ce désir si légitime ; et lorsque, humainement parlant, elle avait tant besoin de consolation, elle se fit elle-même la consolatrice du bon curé, et modéra sa douleur excessive par l'exemple de sa résignation et ses paroles encourageantes. » Nul doute qu'en se faisant ainsi, dans une telle situation, la consolatrice de celui auquel appartenait le rôle de consolateur, elle ne reçût avec plus d'abondance et de fruit le bienfait qu'elle distribuait à un autre, dans un parfait oubli d'elle-même.

Les bienfaits de mademoiselle Camille, et sa bonne volonté

à l'égard du monastère, ne devaient pas s'éteindre à sa mort, et elle voulut prouver son dévouement à ses chères Bénédictines, même au delà du tombeau. Nous avons vu qu'elle s'était réservée de toute sa fortune patrimoniale un capital de 200,000 francs ; mais elle en avait déjà employé une partie en bonnes œuvres avant sa mort. En mourant, elle laissa encore à l'église alors en construction une somme de 20,000 fr., et pour le reste institua sa sœur, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, sa légataire universelle, à la charge d'acquitter quelques legs pieux et quelques rentes laissées à ses serviteurs. Le legs fait à l'église fut destiné, selon la volonté de la bienfaitrice, à la construction de la chapelle, à gauche du transsept de l'église de Saint-Nicolas, chapelle qui fut dédiée au Sacré-Cœur. Les Frères Joséphistes, chargés des écoles, différentes confréries et les pauvres eurent une large part dans ces bienfaits.

La majeure partie de la succession trouva promptement son emploi dans la construction d'un pensionnat qui, bien qu'enfermé dans la clôture, fut séparé des bâtiments affectés aux religieuses. Jusqu'alors les élèves pensionnaires et externes, quoique déjà en assez grand nombre, habitaient l'intérieur de la communauté. Sous plus d'un rapport, cet état de choses nuisait à la régularité ; aussi la révérende Mère fondatrice, aussitôt que la liquidation de la succession fut terminée, s'empressa-t-elle, le 15 août 1843, de proposer au chapitre la construction d'un pensionnat spacieux et commode. La communauté applaudit à ce projet dont l'exécution fut placée sous la direction de M. de Bodard de la Jacopière qui, par affection pour la révérende Mère, mit à sa disposition ses connaissances en architecture, dessinant lui-même le plan de cette construction, d'un joli style, qui réunit à la grâce extérieure une distribution régulière des plus commodes. Elle a, au rez-de-chaussée, un vaste vestibule et quatre grandes pièces servant de salle d'études, de salle de musique et de classe, et de réfectoire. Au premier étage, un cabinet de toilette spacieux s'étend au-dessus du vestibule, et donne accès à deux grands dortoirs placés

de chaque côté ; au second étage, une grande salle d'infirmerie et quelques chambres servant de bibliothèque, de décharge, complètent cet ensemble de construction si heureusement approprié à sa destination. Le pensionnat touche aux bâtiments claustraux par une de ses extrémités, ce qui rend les communications faciles pour les maîtresses. Du reste, placé en face du jardin, flanqué d'une serre qui le sépare de la communauté, il apparaît à travers les orangers, citronniers, comme un séjour consacré à une retraite aussi favorable à la santé qu'au travail. La prairie enfermée dans la clôture et qui est aussi un verger, est enrichie de belles allées de tilleuls et d'un gymnase, qui offrent aux élèves de larges moyens de varier et d'animer leurs récréations.

Cependant, malgré ces améliorations, quel serait l'avenir de ce monastère qui n'avait pas encore d'église lui appartenant, et qui venait de perdre sa principale bienfaitrice ? La vénérée Mère reçut à cette époque des conseils contre lesquels son cœur protestait, mais qui ne laissaient pas de jeter son esprit dans l'inquiétude. A la vue de tant de vertus héroïques, et de hautes qualités qui semblaient s'épuiser avec des résultats bien faibles et bien peu assurés, la révérende mère Saint-François de Sales, dont les travaux obtenaient plus de succès, écrivait à son amie, avec sa franchise habituelle : « J'ai une pensée, mon excellente Mère, qui probablement n'est pas la vôtre, et qui ne vous sourit pas autant qu'à moi. Je voudrais vous voir sortie de ce misérable Craon, et si en vous rendant l'argent que vous avez dépensé, vous pouviez vous établir au Mans ou à Laval, il me semble que j'en éprouverais une grande joie. Depuis que je sais que votre église n'est pas à vous, j'en éprouve une véritable peine. Puis il me semble que dans une grande ville il est bien plus facile de donner de l'éclat au culte du Saint-Sacrement. »

On comprend que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague fut loin d'entrer dans ces sentiments, d'ailleurs bien fondés. Dieu avait créé entre la petite ville de Craon et sa double famille, naturelle et spirituelle, des liens que l'épreuve, la lutte,

la mort même n'avaient fait que resserrer. Le monastère de Craon était l'enfant de sa douleur, elle ne pouvait le renier, alors qu'il lui manquait encore des organes nécessaires à sa vie spirituelle; elle ne pouvait l'abandonner parce qu'il ne semblait pas avoir un brillant avenir. Tel qu'il était, c'était un berceau qui reposait sur une tombe dont on ne pouvait le séparer. Ce sentiment fut compris, et Craon, ce Bethléem parmi les villes de Juda, paya ce sacrifice par de généreuses vocations qui assurèrent la continuation de l'œuvre bénie de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague.

De son côté, le comte Arthus de Cossé, prit à tâche de dédommager la vénérée Mère et sa maison de la perte de leur excellente bienfaitrice. « Après la mort de sa sœur, disent les *Annales*, il se montra, en toute occasion, plus encore ce semble que par le passé, notre insigne bienfaiteur, ou plutôt notre véritable père. En mille rencontres il devina nos besoins, et vint à notre secours avec une délicatesse exquise. A l'entendre, c'était lui qui était redevable à la communauté, il attribuait tout ce qui lui arrivait de bien aux prières que nous faisions pour lui. Dans toutes ses lettres il glissait quelques mots aimables et pleins d'à-propos; jamais il ne manquait de s'y recommander aux prières de la bonne communauté, comme il disait; son épouse et ses enfants partageaient ses sentiments à cet égard. Cette illustre famille était-elle menacée de quelque malheur, vite on s'empressait d'écrire pour avoir des prières et obtenir des secours spirituels; et toujours, c'était largement que ces cœurs généreux payaient les grâces que, dans leur humilité, ils étaient persuadés devoir à nos prières. »

Nous aurons plus d'une fois occasion de constater ces rapports de la vénérée Mère avec sa famille, où l'on trouve un échange de bons offices inspirés par la foi et la charité chrétiennes, qui donne la raison de l'influence bienfaisante et fortifiante des monastères sur la société extérieure, exposée à tant de périls. Monseigneur Bouvier, heureux de voir les Bénédictines de Craon sous un si puissant patronage, reconnut à M. le comte de Cossé les privilèges que l'Église accorde aux bienfai-

teurs insignes d'un monastère. Le 17 mai 1842, il écrivait à la révérende Mère : « Par égard pour M. le comte de Cossé, que je considère comme votre bienfaiteur insigne, je vous autorise à le faire entrer dans l'intérieur de la communauté à son prochain voyage. »

Les trois années qui suivirent la mort de mademoiselle Camille furent relativement assez tranquilles. En 1843, nous voyons la révérende Mère promouvoir parmi ses filles la belle dévotion au Saint-Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Rien ne pouvait être plus en harmonie avec leur vocation de réparatrices et d'adoratrices du Saint-Sacrement. Le saint curé de Notre-Dame-des-Victoires lui écrivit lui-même en ces termes : « Ma révérende Mère, je ressens une joie bien douce en vous envoyant l'acte d'agrégation de votre pieuse communauté à l'archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Nous allons devenir plus forts par le secours de vos vœux et de vos prières; et je ne doute pas que votre bonne Mère, déjà si bénigne, si libérale envers nous, ne nous accorde encore plus promptement, plus abondamment la conversion de nos pauvres frères égarés. D. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires. » Contentons-nous de noter, pour l'année 1844, deux mots recueillis dans la retraite de la vénérée Mère et qui la peignent tout entière : « Je dois, dit-elle, surtout m'attacher à trois vertus auxquelles il me semble que Notre-Seigneur m'affectionne singulièrement : humilité profonde ; conformité à la volonté de Dieu, qui produira en moi une paix inaltérable; charité parfaite, aimer tout le monde en Dieu. Si quelqu'un me fait de la peine, ne voir que la cause première, le bon plaisir de Dieu, dont le prochain a été l'instrument. »

En 1846, les embarras recommencèrent du côté qu'avait prévu la révérende mère Saint-François de Sales. L'église dont se servaient les Bénédictines de Craon n'était pas leur propriété. La ville se l'était réservée lors de la vente du couvent des Dominicains, et si elle en avait laissé l'usage aux Bénédictines, cette concession était subordonnée à ses convenances ; c'est

pourquoi, lorsqu'en cette année on commença la construction de l'église paroissiale de Saint-Nicolas, l'édifice prêté fut réclamé pour la célébration des offices de la paroisse. Il fallut céder à la nécessité ; la vénérée Mère se consolait en pensant que la gêne ne serait pas longue, car personne alors ne pouvait prévoir qu'elles allaient rester dix ans exclues de leur première église, et qu'ensuite elles ne l'acquerraient comme leur propriété que pour la démolir et en reconstruire une nouvelle, le tout avec d'énormes dépenses.

Par la force des choses, Notre-Seigneur allait daigner habiter sous le toit même de ses épouses. Il serait difficile de dire quelle consolation cette pensée, de le posséder au milieu d'elles, apporta aux regrets que toutes avaient d'abandonner leur vieux sanctuaire. Leur foi d'ailleurs ne tarda pas à reconnaître, d'une manière évidente, que le divin Maître, en cherchant un abri dans la clôture de ces saintes filles, voulait par sa présence, et par le sacrifice qui est fait de lui-même, purifier et sanctifier les lieux de ce petit monastère où la majesté divine avait été le plus offensée pendant la Révolution. Ainsi on dut d'abord dresser provisoirement, quinze jours durant, l'autel dans la salle de communauté, qui, aux mauvais jours de 93, avait servi aux assemblées révolutionnaires. De là Notre-Seigneur fut conduit au réfectoire, autrefois salle de théâtre, où la ville de Craon avait applaudi l'immoralité et le blasphème. Restait encore, il est vrai, l'infirmerie qui avait été la demeure des francs-maçons ; mais comment pourrait-on énumérer les incessantes visites que notre adorable Sauveur voulut y faire pour assister et consoler ses épouses dans leurs maladies et à la mort ?

Souvent la conduite de Dieu en cette circonstance fut le sujet des réflexions de la vénérée Mère. Elle faisait admirer à ses filles l'incomparable bonté de Notre-Seigneur, et les divines leçons qu'il venait donner en ces lieux pour l'accomplissement de leur tâche de réparatrices. Il fut touchant surtout, dans sa dernière maladie, de l'entendre évoquer ces souvenirs, alors qu'elle-même voyait souvent l'Époux divin venir dans sa cel-

lule, où s'élevait aussi un petit autel pour recevoir le divin Hôte qui la visitait.

L'installation dans le réfectoire converti en chapelle se fit très-solennellement. Le pieux chapelain termina la cérémonie par quelques mots pleins d'à-propos et de sentiment sur le bonheur, pour des religieuses, de posséder si près d'elles le divin Sauveur. Il finit en disant : « Voilà, mes Sœurs, votre bon Jésus tout à vous ; il est là pour vous seules, vous pouvez en faire ce que vous voudrez. » Tous les cœurs répondirent par des promesses et des protestations d'amour et de dévouement ; toutes renouvelèrent avec bonheur les vœux sacrés qui les attachaient à l'Époux céleste.

La joie de ce jour leur cachait les nombreux sacrifices qu'elles allaient être obligées de faire, sacrifices d'autant plus pénibles que plusieurs altéraient la régularité et la clôture : entrée du chapelain et des servants pour la sainte Messe et les offices de chaque jour ; des ecclésiastiques étrangers et des parents aux cérémonies de vêture et de profession ; et plusieurs autres qui se renouvelèrent et plus fréquemment et plus facilement. La petitesse du local força de retrancher plusieurs des usages les plus saints et les plus touchants, comme la grande prostration pendant l'amende honorable ; enfin dans l'impossibilité de placer toutes les religieuses, plusieurs Sœurs converses durent rester à la porte.

Il y avait déjà six ans que durait cet état de choses et il ne promettait pas de finir de sitôt, quand le bon Maître consola ses filles par plusieurs précieuses faveurs. Un saint ecclésiastique, ami de la révérende Mère, M. l'abbé Ducoudray, que nous avons vu faire connaissance avec elle dès son arrivée à Craon, étant allé en pèlerinage à Rome, en apporta, en 1850, un reliquaire contenant un petit ossement de chacun des Saints, inscrits au martyrologe romain, dont les religieuses faisaient l'office dans le cours de l'année. Son intention était de placer ce reliquaire dans la chapelle de Saint-Joseph, comme *ex-voto*, en témoignage des grâces qu'il avait reçues durant son heureux voyage. Il eut encore l'heureuse idée de demander à la

vénérée Mère qu'avant de le placer à l'endroit destiné, chaque religieuse, à son tour, eût la consolation de le posséder dans sa cellule, et d'y faire en liberté ses petites dévotions. La permission fut accordée avec plaisir, et chacune d'en profiter avec reconnaissance. Quelque temps après le bon abbé envoya à la révérende mère Prieure un bref par lequel Sa Sainteté Pie IX accordait à sa sollicitation cent jours d'indulgences aux personnes qui réciteraient en cette chapelle de Saint-Joseph, sept *Pater*, sept *Ave Maria* et sept *Gloria Patri*. Ces grâces spirituelles qui arrivaient par saint Joseph, apportaient un peu d'espérance ; car la vénérée Mère avait appris à ses filles à remettre tous leurs intérêts entre les mains du saint Patriarche, qui, par son titre de chef de la Sainte-Famille, est si justement appelé le Père de toutes les familles religieuses.

Au mois d'août 1851, M. l'abbé Coubart, depuis de la congrégation des Eudistes, partant pour Rome, la révérende Mère le conjura de lui rapporter un corps saint. Il s'adressa pour cela à Mgr de Falloux, prélat domestique de Sa Sainteté, et obtint les ossements précieux d'une vierge martyre, tirés du cimetière de Saint-Cyriaque, *in agro Verano*. Cette sainte ne paraît pas avoir été âgée de plus de huit ou dix ans, lorsqu'elle eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ ; les signes de son triomphe étaient certains, et on lui a donné le beau nom de *Victoire*. La révérende Mère, après la vérification faite de l'authenticité de la relique par M. l'abbé Vincent, vicaire général, pria les religieuses de la Visitation du Mans de vouloir bien placer ce précieux dépôt dans un reliquaire digne de le recevoir. Ce qu'elles accomplirent avec beaucoup de goût, et M. le chapelain des Bénédictines reçut d'elles la relique, déposée sur un coussin de velours rouge et enfermée dans une belle châsse de bois doré. La translation s'en fit avec une grande solennité le 15 juillet 1852, qui devint ainsi un jour de fête perpétuel consacré à honorer l'enfant martyre, qui avait été trouvée sitôt mûre pour la couronne. Bel exemple et puissant encouragement pour toutes celles qui habitaient le monastère.

L'abbé Coubart acquit encore d'autres droits à la reconnaissance des Bénédictines de Craon. Dans l'audience qu'il eut auprès du Saint-Père, il entretint Sa Sainteté du monastère de Craon et nominativement de la vénérée Prieure, à laquelle le bien-aimé Pontife envoya une belle médaille en argent, à l'effigie de Notre-Dame de Rimini, en daignant y joindre une ample bénédiction pour la Mère et pour les Filles. En recevant cette médaille la vénérée Mère versa des larmes de bonheur et la baisa avec ferveur à plusieurs reprises ; puis se laissant aller aux sentiments que lui suggérait sa profonde humilité : « Quoi! disait-elle, une pauvre petite et chétive créature comme moi, être ainsi honorée par le vicaire de Jésus-Christ! » Cette médaille faisait en toute rencontre sa consolation dans les épreuves et les peines. Se rappelant alors les immenses angoisses de celui qui la lui avait envoyée, elle y collait ses lèvres, et y trouvait une force et une douceur qui la soutenaient et la remplissaient de consolation.

La révérende Mère eut voulu pouvoir déposer aux pieds du Saint-Père sa vénération et sa reconnaissance. Elle fut suppléée dans ce devoir de la manière la plus heureuse. Un besoin de repos et surtout l'ardeur de sa foi engagèrent à cette époque le digne chapelain de la communauté, M. l'abbé Jannot, à faire lui-même le pèlerinage de Rome. Toute la famille qu'il dirigeait s'associa à sa dévotion, mais principalement la vénérée Mère qui lui remit pour Sa Sainteté la lettre suivante :

« Très-Saint-Père,

» Il y a peut-être de la témérité dans la liberté que je prends. Je cède au besoin de mon cœur en profitant du voyage de notre pieux aumônier, dont nous envions le bonheur, pour déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de notre dévouement et filial attachement. Encouragée par la paternelle bienveillance avec laquelle Votre Sainteté a bien voulu m'accorder le pieux souvenir sollicité l'année dernière, en m'envoyant la précieuse médaille qui fait ma consolation ; je viens

aujourd'hui, Très-Saint-Père, solliciter une faveur pour toute la communauté. Dévouées par nos saints engagements à l'adoration perpétuelle, et à la réparation des outrages faits à Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour, outre l'adoration du jour et de la nuit, chaque religieuse a son jour de réparation : elle fait la sainte communion et passe le reste du jour en retraite aux pieds du Saint-Sacrement, la corde au cou. La faveur que je sollicite, Très-Saint-Père, est celle d'une indulgence plénière pour le jour où chaque religieuse fait la réparation.

» Toutes prosternées à vos pieds, Très-Saint-Père, nous demandons en toute humilité votre paternelle bénédiction.

» De Votre Sainteté, la très-humble servante et toute dévouée fille,

DÉLIE DE COSSÉ,

dite en religion Sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague,
Prieure indigne. »

Le Souverain Pontife décacheta lui-même cette lettre, accorda la grâce qu'on y demandait, daigna y apposer lui-même sa signature, puis la remit à M. l'aumônier, auquel il adressa plusieurs questions sur la communauté. Il accorda de plus, sur la demande que lui fit M. l'abbé Jannot, encouragé par une si grande bienveillance, la permission pour lui-même de donner, tant qu'il serait chapelain des dames Bénédictines de Craon, la bénédiction apostolique, avec indulgence plénière, une fois par année. Pie IX, en y consentant, voulut que le jour en fût fixé. L'heureux aumônier détermina pour cette faveur insigne la fête par excellence du monastère, c'est-à-dire celle du Très-Saint-Sacrement.

Ainsi comblé de faveurs pour lui et pour ses filles, M. l'abbé Jannot revint en France après trois mois d'absence. Son arrivée combla de joie toute sa famille spirituelle ; il ne faisait

plus que parler de Rome et de Pie IX : « J'ai vu le Pape, disait-il, je n'ai plus rien à désirer. » Et il reprit avec ardeur son travail de sanctification avec les forces nouvelles qu'il avait puisées à la source que Dieu a établie en ce monde de toutes ses faveurs spirituelles.

CHAPITRE XXVII

MORT DE LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-FRANÇOIS DE SALES
PRIEURE DES BÉNÉDICTINES D'ARRAS.
ACQUISITION DE L'ÉGLISE DES DOMINICAINS.—VISITE DE M. LE COMTE DE COSSÉ.
LA SAINTE-FACE.

1850-1852.

La succession des pèlerinages à Rome, qui furent si profitables à la communauté de Craon, nous conduit jusqu'en 1854. Il convient de revenir sur nos pas et de reprendre à l'année 1850 le récit d'événements intéressants laissés de côté. Le premier est la mort de la révérende mère Saint-François de Sales, Prieure d'Arras. Cette sainte religieuse était née à Rouen en 1784; elle entra chez les Bénédictines du Saint-Sacrement de cette ville, au moment où le bon abbé Cousin venait de les rassembler. Devenue fondatrice du monastère d'Arras, elle y reçut ses deux sœurs, les révérendes Mères de Sainte-Espérance et de Sainte-Marie, qui lui succédèrent l'une après l'autre dans les fonctions de Prieure. Il y avait donc déjà dix ans que la Mère Saint-François de Sales s'était vouée à Dieu, quand, avec quelques religieuses et novices dont elle était la Mère Maîtresse, elle quitta le monastère de Rouen. Elle se rendit d'abord à Paris chez les Bénédictines du Temple, ou plutôt chez celles de la rue Neuve-Sainte-Geneviève. Mais seulement trois mois après, sur les instances des évêques d'Arras et d'Amiens, elle alla fonder dans la première de ces deux villes une maison de Bénédictines du Très-Saint-Sacrement, qui devint bientôt une des plus florissantes de l'Institut. Le Seigneur y bénissait par ces succès les dons qu'il avait départis en si

grande abondance à l'une de ses épouses les plus privilégiées.

Ce sera un ouvrage de grande édification, que le livre qui retracera les vertus et les actes de la révérende mère Saint-François de Sales. En qualité de sœur aînée de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague dans la religion et dans les fonctions de supérieure, elle put, avec une charité qui cherchait à s'effacer sous l'humilité, venir au secours de la fondatrice du monastère de Craon en mille manières différentes. L'observance dans l'Institut, après les longues années de la dispersion, était pour ainsi dire à retrouver. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague s'adressait pour ce sujet à toutes les Supérieures de l'Institut, à Paris, à Saint-Nicolas, et aussi à la digne Prieure d'Arras. Celle-ci joignit à ses réponses l'envoi des livres d'office ou d'observance, qui manquaient à Craon. Faisant une revue de sa bibliothèque, elle en retire les doubles, les fait réparer et les envoie à Craon, accompagnés d'étoffes, de linges d'ornements pour l'autel. Elle procure des envois de chasubles, d'étoles et de riches étoffes destinées au même objet. Elle prévoit les rigueurs de la saison, et cherche à les prévenir; elle craint qu'on ne se ménage pas assez par esprit de pénitence, et peut-être par nécessité; elle conseille la discrétion sur le premier point et, pour le second cas, supplie qu'on la mette à contribution comme étant de la même famille.

La révérende mère Saint-François de Sales poussa encore plus loin le dévouement. Elle prit soin de former à la vie religieuse, pour la maison de Craon, des sujets que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague lui confiait pour apprendre d'elle l'observance de l'Ordre, ou certains travaux difficiles, mais absolument nécessaires dans une famille, surtout à son berceau. On ne saurait dire la prudence qu'elle met à examiner les dispositions et les capacités des sujets, la patience et l'esprit pratique avec lequel cette maîtresse expérimentée cherche à tirer parti de chacun selon ses moyens, avant de les remettre à cette amie, qu'elle se plaît si souvent à appeler sa

sœur. Ce ne fut pas seulement dans les commencements si pénibles de la maison de Craon, que la digne Prieure d'Arras vint à son secours. Quinze ans après, nous la voyons encore déclarer à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague qu'au monastère d'Arras les cœurs et les bras sont ouverts aux prétendantes qu'on voudra bien lui envoyer, qu'elles seront reçues comme les enfants de la maison, puisque saint Benoît est leur père. Qu'on les envoie donc, et on fera tout pour qu'elles acquièrent les petites connaissances dont elles peuvent avoir besoin. Elle voudrait que les deux maisons fussent plus rapprochées; mais, dit-elle, l'usage des chemins de fer va rendre faciles les communications.

La charité diffusive de la révérende mère Saint-François de Sales s'étendait à toutes les maisons de l'Institut, et elle était heureuse de se sentir comprise. Ses rapports avec Saint-Nicolas de Port furent très-suivis, et c'est en se concertant ainsi avec les Prieures qui partagèrent son zèle, qu'elle entreprit l'impression des écrits de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement, tels que la *Journée religieuse*, auquel la révérende Mère donnait la première place ; les *Explications* sur la sainte Règle, le *Mois de Marie* pour les religieuses, divers *Manuels* de piété pour les pensionnaires, le *Cérémonial* des Bénédictines du Saint-Sacrement, où l'on a malheureusement adopté les chants dans la manière si peu grégorienne du fameux Nivers; puis la reproduction de gravures représentant saint Benoît et sa séraphique sœur, sainte Scholastique, etc.

La révérende mère Saint-François de Sales fut secondée dans sa charitable activité par des aumôniers qui la comprirent et se distinguèrent, ainsi qu'elle l'écrit, par leurs lumières, leur sagesse, leur respect pour les saintes observances du monastère, et pour l'autorité de la Prieure. Bien qu'avec des charges nombreuses il y eut un nombre à peine suffisant de religieuses, en 1842, elle envoya la révérende mère Sainte-Mechtilde faire une fondation à Saint-Omer, dont sont sorties les maisons d'Osnabrück, de Bonn et d'Eisleben en Allemagne, qui à l'heure présente ajoutent à la gloire ancienne de l'In-

stitut la gloire d'être persécutées pour Jésus-Christ, et d'être exilées à cause de son nom.

Malgré tant d'œuvres accomplies au dedans et au dehors, et toujours avec une sérénité parfaite, la révérende Mère avait eu à subir de longues et accablantes maladies. Elle y succomba enfin en 1850, âgée de soixante-six ans, en un âge où l'on pouvait se promettre encore de grands avantages de son séjour ici-bas, si le Seigneur n'eût pas voulu hâter sa récompense dans le ciel. Sa sœur, la révérende mère de Sainte-Espérance, lui succéda, et s'efforça avec fruit de continuer les traditions d'un si bon gouvernement. Un de ses premiers soins fut de consoler la révérende mère Saint-Louis de Gonzague de la perte de sa pieuse amie, et de lui demander le secours de sa charité et de ses prières. Les liens ainsi ne furent pas rompus et restèrent étroitement serrés jusqu'à la mort de la vénérée Mère. Tout au reste fait présager que grâce à l'esprit de zèle et de charité qui animait les pieuses fondatrices de ces nouvelles maisons, les divers monastères de l'Institut des Bénédictines du Saint-Sacrement, tout en conservant leur caractère de famille indépendante, seront toujours unis dans ces liens d'affection et d'opération, qui les feront vouloir et faire, tous et chacun, dans un même cœur et un même esprit, tel que le voulait leur vénérable Institutrice, et tel que l'a inspiré à ses enfants le grand patriarche saint Benoît.

Il y avait déjà six ans que les Bénédictines de Craon avaient été obligées de céder à la paroisse l'église de leur monastère, et rien n'annonçait qu'un état de choses si gênant dût bientôt cesser. Les travaux de l'église paroissiale n'avançaient qu'avec une lenteur désespérante, causée surtout par le manque de fonds. Dans ces circonstances, le maire de la ville, d'accord avec le curé, pensa que l'on devait céder à la communauté des Bénédictines l'église dont elles allaient retrouver la jouissance quand celle de la paroisse serait achevée. Ce projet ne pouvait manquer de sourire à la révérende Mère ; mais les représentants de la nouvelle église, profitant sans pitié de la convenance qu'il y avait pour les Bénédictines à posséder enfin

cette ruine, en demandèrent 20,000 francs, somme exagérée au delà de tout ce qu'on peut dire. En effet, cette vieille église des Dominicains avait tellement souffert du long abandon où elle était restée, qu'elle était à peine convenable lorsqu'en 1829 elle fut occupée par les Dames Bénédictines. Comme ce n'était pas leur propriété, que d'ailleurs elles avaient si peu de ressources qu'elles manquaient souvent du nécessaire, elles n'y firent que peu de réparations. La ville, s'en emparant ensuite à titre provisoire, se sentait trop lourdement obérée par la construction de l'église définitive, pour songer à lui apporter le moindre entretien. C'était en fait une masure, un simple emplacement de peu d'étendue, dont on demandait une somme aussi considérable; on ne l'aurait pas plus tôt acquise, qu'il faudrait songer à la démolir et à reconstruire une église à nouveaux frais.

La révérende Mère assembla le chapitre pour faire connaître aux religieuses les propositions du maire et du curé. Toutes se récrièrent sur l'élévation du prix demandé; mais la révérende Mère exposa la nécessité de l'acquisition, le rapprochement qui en résulterait entre la communauté et les autorités, jusque là hostiles, l'emploi sacré destiné à l'argent qui doit servir à la construction de la maison de Dieu, et par là même accélérer pour elles la rentrée en leur église, qui, sans cela, pourrait être ajournée pour longtemps. Le chapitre prit ces raisons en considération et consentit à faire cet immense, mais impérieux sacrifice. Pour prendre de tels engagements on avait compté sans doute sur la divine Providence, et elle vint, dans cette rencontre, au secours de ses enfants d'une manière toute miraculeuse.

Pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre la proposition faite par le maire et les délibérations du conseil municipal, la révérende Mère eut l'occasion d'écrire à M. le comte de Cossé, son frère ; elle lui parla de ses inquiétudes touchant l'affaire en question, mais sans aucune arrière-pensée. M. de Cossé se trouvait depuis plusieurs années dans un état alarmant de santé; déjà, la communauté avait beaucoup prié

pour son rétablissement, et la piété du malade aimait à attribuer à ces prières les moments de mieux qu'il éprouvait. Le 14 juillet, trop souffrant pour répondre par lui-même, il chargea madame la comtesse, sa femme, de le faire en son nom, ce qui eut lieu en ces termes : « Chère bonne sœur, je viens d'apprendre à l'instant que l'église dont vous aviez la jouissance ne vous appartient pas. Comme je tiens beaucoup à compléter la fondation, et que je puis dans ce moment prélever sur ma fortune une somme de 10 000 francs, je la mets à votre disposition pour vous aider à acquérir votre église. Je compte beaucoup sur les prières de votre communauté. Pour vous prouver que Tonie (c'est ainsi que dans la famille on appelait la comtesse) est parfaitement d'accord avec moi, c'est moi qui dicte et elle qui écrit. Continuez-moi, comme par le passé, le secours de vos saintes prières, et agréez, ainsi que toutes vos chères sœurs, l'expression de mon bien sincère attachement. »

A la lecture de cette touchante lettre, la vénérée Mère ne put s'empêcher de verser des larmes en admirant les soins de la Providence à son égard. Toutes les religieuses s'associèrent à ces sentiments; on redoubla de prières pour le bienfaiteur malade, et comme jusqu'alors elles n'avaient été qu'imparfaitement exaucées, on voulut s'assurer la protection de saint Joseph, protecteur des familles chrétiennes, et malgré la pauvreté du monastère, on fit une offrande en son honneur. On envoya à M. l'abbé Ducoudray un bel ostensoir en argent, dont sa paroisse avait le plus grand besoin. Saint Joseph fut gagné, et protégea le malade dans l'opération si inquiétante qu'il dut subir ; le succès dépassa toutes les espérances, et M. de Cossé, qui n'avait pu d'abord écrire à sa sœur qu'en recourant à la main de la comtesse, annonça lui-même qu'il viendrait bientôt rendre visite au monastère de Craon.

Le 15 juin suivant, on reçut avec joie cet insigne bienfaiteur, ou plutôt fondateur, du monastère. A son entrée dans la clôture, il fut conduit au chœur, où l'on chanta le *Laudate* en action de grâces, et il l'entendit à deux genoux, profondément

ému, et laissant couler doucement et sans respect humain des larmes de reconnaissance. Ensuite il reçut les félicitations des religieuses, visita le pensionnat, distribuant aux élèves des images et donnant des récréations extraordinaires.

Ce n'était pas pour exercer ses droits de fondateur que le comte de Cossé avait désiré d'entrer dans la clôture. Un devoir pieux, un dernier hommage à rendre à sa mère et à sa sœur l'y avait introduit. Le frère et la sœur allèrent donc ensemble prier sur les deux tombes si chères, dans la petite chapelle des Enfants de Marie, et ils s'agenouillèrent pieusement sur ce marbre, où, après tant de courses, ces nobles femmes avaient trouvé, avec le repos, le secours quotidien de la prière pour leur âme, si la justice de Dieu avait pu retarder envers elles l'effet de sa miséricorde.

Ce ne fut pas seulement le monastère qui se réjouit de la visite du comte de Cossé : la ville de Craon elle-même lui fit l'accueil le plus joyeux et le plus sympathique. Non-seulement les anciens fermiers de madame de Cossé étaient accourus des campagnes environnantes pour lui être présentés, mais la population entière se pressait pour le voir. Les pauvres surtout s'étaient attroupés à la porte de M. l'aumônier, s'échelonnant même dans l'escalier pour jouir des largesses du comte, auquel ils faisaient dans les rues un cortége empressé et respectueux. C'étaient, disent les témoins oculaires, comme une belle procession. Rencontrant dans la rue une mère de famille, qui avait jadis travaillé chez madame de Cossé et était depuis tombée dans la gêne, il l'aborda gracieusement et, lui donnant un petit coup sur l'épaule, il lui reprocha de lui avoir caché sa position. « Vous ne me connaissez donc plus, lui dit-il, vous n'avez donc plus de confiance en moi ! » Elle s'excusait de son mieux, et, en la congédiant, M. de Cossé lui dit : » Allez, M. Toysonnier vous dira ce que j'ai l'intention de faire pour vous. »

Cette visite de M. le comte Arthus de Cossé à Craon devait être la dernière. Il semble que c'eût été pour accomplir un dernier devoir envers sa famille qu'il avait obtenu quelque répit

aux souffrances qui devaient bientôt ressaisir leur proie, et purifier de plus en plus l'âme, en livrant le corps à une véritable torture. Cependant une autre raison se présente encore pour expliquer cette visite dans les vues de la Providence. M. le comte de Cossé s'éloignait de sa sœur pour ne plus la revoir ; mais ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu à cette rencontre suprême, avait fait une profonde impression sur son âme. Sans qu'il s'en doutât, il était venu puiser à cette école de soumission à la volonté divine des leçons de patience et de résignation qui n'allaient pas tarder à lui être nécessaires. Il était venu apprendre la loi du sacrifice pour le jour où le sacrifice allait lui être demandé. Cette visite et ce resserrement des liens fraternels, que la mort allait rompre, ne furent pas sans résultat pour la famille elle-même, par l'exemple que lui donna M. de Cossé : on vit de quel côté se tournaient ses regards lorsque la souffrance le retenait sur son lit de douleurs ; on apprit où il cherchait, où il trouvait les meilleures consolations. La leçon ne fut pas perdue, et elle ne devait que trop servir à plus d'une génération.

La révérende mère Saint-Louis de Gonzague trouvait qu'il était à la fois de la pauvreté religieuse et de la discrétion envers sa famille de ne jamais rien demander ; mais en venant à Craon, en pénétrant dans les cloîtres, si les bouches avaient gardé le silence, les pierres avaient parlé : M. de Cossé avait reconnu que le monastère avait besoin de fréquents secours, et que lui-même aurait à recourir à ses suffrages. Il devait donc venir souvent en aide à la maison de sa sœur bien-aimée, et souvent aussi lui demander l'assistance de ses prières.

C'est pourquoi, à la suite d'une nouvelle opération toujours dangereuse, comme il éprouvait quelque adoucissement, il écrivit à la vénérée Mère : « Chère bonne Sœur, les premières lignes que j'écris sont pour vous, c'est bien juste. Merci de vos bonnes prières et de celles de la communauté ; Dieu m'a encore accordé quelques jours de grâce. » M. de Cossé contribua généreusement à la construction de l'église de la paroisse, où l'on eût voulu publier sa libéralité, mais sa modestie chrétienne n'y voulut pas consentir : « Je m'oppose absolument,

écrit-il, à ce qu'il y ait rien dans l'église qui rappelle mon nom ou mes armes. » Mais pour la communauté dont sa sœur est la mère, et dont il est regardé comme le père par ses bienfaits, il se laisse fléchir et consent à leur envoyer son portrait, qui déjà figurait dans le grand tableau du sacre de Charles X. On le conserve dans la salle de communauté : ici le noble comte, représenté avec le grand air et la distinction de nos vieilles races, semble sourire à ses filles et les assurer de sa protection. Souvent il restreignit ses dépenses pour leur venir en aide ; et comme d'autre part il lui venait des demandes indiscrètes, quoique spécieuses, il écrivait à sa sœur : « Vous concevez que c'est parce que je voudrais vous envoyer de temps en temps quelques petits secours, que je me révolte contre les demandes qui me tiennent moins à cœur. »

Il convient de ne pas oublier d'autres bienfaiteurs de la maison, que leur foi et aussi la vénération que leur inspirait la sainte fondatrice portaient à lui venir en aide dans ses besoins, secours dont tous à Craon profitaient.

Le R. P. Lelasseux, de la compagnie de Jésus, avait eu l'occasion de connaître la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague dans deux retraites successives qu'il avait données aux Bénédictines de Craon, et il avait pu ainsi apprécier les dons supérieurs d'intelligence et de vertu qui la distinguaient. Il fit partager ses sentiments à sa pieuse mère ; elle s'intéressa vivement à l'œuvre, surtout à la construction de l'église devenue nécessaire, l'ancienne, qu'avait vendue la ville, étant hors de service. Par les largesses de cette dame, le cloître, si malsain à cause de l'excessive humidité du sol, fut pavé et voûté. Admise comme bienfaitrice insigne à visiter la maison, madame Lelasseux, au moment où la porte de clôture s'ouvrit devant elle, à la vue de la vénérée Prieure accompagnée de plusieurs religieuses, restait tout interdite ; mais la Mère Saint-Louis de Gonzague, l'embrassant tendrement, lui rendit l'assurance et l'introduisit avec joie dans cet intérieur si privilégié.

Une autre bienfaitrice, de Craon, partageait son zèle pour la maison de Dieu. Laissant à madame Lelasseux le soin de con-

courir aux lourdes dépenses de la construction, elle s'attacha spécialement à l'ornementation intérieure, pour laquelle il semble qu'elle fut alors suscitée, devant plus tard ajouter à ces premiers dons d'autres notables bienfaits qui se poursuivent encore.

Si la Providence préparait ainsi des ressources à la vénérée Mère, elle ne lui permettait pas de les prévoir, afin qu'elle n'eût pas la tentation de s'appuyer sur l'homme. Dieu devait rester son unique espérance; c'est pourquoi la prière fut son recours habituel. Elle et ses filles y ajoutaient, dans les circonstances difficiles, la pénitence et les jeûnes pour toucher plus sûrement le cœur du divin Maître. C'est à cette époque que s'introduisit dans le monastère la dévotion à la sainte Face de Notre-Seigneur. Si un jour, comme nous l'espérons, lorsque cette dévotion célébrée jadis à Rome avec tant de ferveur, si chère aux Gertrude et aux Mechtilde dans leurs cloîtres, se sera épanouie de nouveau dans l'Église, quelqu'un veut en écrire l'histoire, signaler les saints personnages qui l'ont pratiquée, les miracles qui l'ont recommandée, il pourra consulter avec fruit les archives et les souvenirs du monastère de Craon.

Nous retrouvons encore ici le monastère d'Arras, comme le premier foyer en France de cette dévotion, qui se rattache si étroitement à l'adoration de Notre-Seigneur présent en son Saint-Sacrement.

Le 25 octobre 1852, la révérende mère Prieure des Bénédictines d'Arras écrivait à la vénérée Mère : « Nous avons envoyé une sainte Face à la révérende mère Prieure des Carmélites de Tours. Elle nous en a demandé une autre pour un pieux laïque; dès qu'il l'eût recue, il lui voua un culte tout particulier et alluma une lampe devant elle. Voici, ma bonne mère, que plusieurs guérisons ont été opérées. » Une religieuse, du Carmel de Tours, demandait à son tour des gravures de la sainte Face à la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague qui, semble-t-il, était connue pour une propagatrice zélée de cette dévotion : « Je viens vous importuner, écrit-elle, pour vous demander des gravures de la sainte Face de Rome. Ici cette

précieuse image fait tant de merveilles que le récit en paraît presque fabuleux. Je vous ai déjà parlé, ma digne Mère, de ce qui se passait dans la maison d'un fervent chrétien, nommé M. Dupont, en présence d'une image de la sainte Face que nous avions demandée pour lui. Aujourd'hui sa chambre est devenue comme un sanctuaire, où les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, et, ce qui est plus encore, les pécheurs se convertissent. Il y a eu jusqu'à trois cents pèlerins par jour, et chaque jour il s'opère des choses surprenantes. On écrit, on arrive de tous les points de la France, des villes environnantes surtout, peu s'en retournent sans avoir éprouvé quelque salutaire influence ou pour l'âme ou pour le corps. »

CHAPITRE XXVIII

MORT DE MONSEIGNEUR BOUVIER.
BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉGLISE DES DAMES BÉNÉDICTINES.
MORT DE M. LE COMTE ARTHUS DE COSSÉ.
BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE
PAR MONSEIGNEUR WICART, PREMIER ÉVÊQUE DE LAVAL.
MADAME LA COMTESSE DE COSSÉ A CRAON.

1854-1857.

Le 29 décembre 1854, fête de S. Thomas de Cantorbéry, quelques jours après la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception par le Souverain Pontife Pie IX, mourait à Rome Mgr Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans, qui avec un grand nombre d'évêques de la chrétienté s'était rendu auprès du Saint-Père pour cette importante cérémonie. Cette mort fut une épreuve très-sensible pour la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague. Depuis la fondation du monastère jusqu'à ce jour, Mgr Bouvier avait été auprès de cette maison le représentant de la sainte hiérarchie de l'Église. Nommé Supérieur au premier jour par Mgr Carron, en succédant à ce bon et paternel prélat, il se montra toujours lui-même un père affectionné et vigilant de cette famille religieuse. Dans les dernières années de sa vie, il confia les fonctions de Supérieur, mais non le titre qu'il se réserva, à M. l'abbé Vincent, vicaire général. Celui-ci s'acquitta de sa mission avec un dévouement sans réserve. Aux yeux de la vénérée Mère il était un oracle, soit pour juger des vocations, soit pour d'autres cas difficiles ; ses décisions étaient une règle pour elle. Ce qu'elle aimait en lui était

cette rectitude, cette science théologique, ces décisions si claires qui reposaient sa conscience délicate.

Malgré ses nombreux travaux et la multiplicité d'affaires résultant de l'étendue d'un vaste diocèse, dont il devait être le dernier évêque, Mgr Bouvier s'occupa toujours avec autant de soin que de discrétion de ses Bénédictines de Craon ; s'intéressant aux personnes de la maison, aux bienfaiteurs ; la défendant contre diverses prétentions, sans oublier la direction intérieure lorsqu'il surgissait de ce côté quelques difficultés. A sa mort, le diocèse du Mans fut partagé, et le monastère bénédictin de Craon, compris dans le département de la Mayenne, fit partie du nouveau diocèse de Laval.

Ce fut pendant la vacance du siége du Mans, et avant l'arrivée du premier évêque de Laval, que fut bénite solennellement le 5 octobre 1855, en la fête de saint Placide, la première pierre de l'église nouvelle des Bénédictines de Craon. Cette reconstruction était le dénouement attendu depuis plusieurs années. Le premier dimanche de mai de l'année 1855, l'église paroissiale de Saint-Nicolas avait paru suffisamment avancée pour qu'on pût y célébrer désormais le culte divin. En en prenant possession, on livra l'ancienne église des Dominicains aux dames Bénédictines, suivant le contrat, bien onéreux, passé quelques années auparavant entre elles et la municipalité de Craon. En effet cette église était dans un tel état de délabrement, que dans une assemblée capitulaire il fut résolu à l'unanimité que, sous tous les rapports, il était urgent de la démolir entièrement, et d'en construire une autre dans une position et sur des plans convenables. Mais pour une entreprise aussi importante il fallait plus que jamais s'en rapporter à la Providence ; car outre les vingt mille francs destinés à racheter la vieille église, il fallait encore acheter deux maisons voisines, qui commandaient la position, et y consacrer encore près de vingt autres mille francs, le tout pour le simple emplacement, et avant d'avoir posé une pierre du nouvel édifice.

La révérende mère Prieure, pour attirer les bénédictions de

Dieu sur une entreprise à sa gloire si fort au-dessus des ressources de la maison, eut l'heureuse pensée d'établir une fondation de douze messes par an, à perpétuité, pour les bienfaiteurs; chacune de ces messes fut fixée au troisième jeudi de chaque mois, et il fut décidé que la communauté y ferait la sainte Communion à la même intention. On s'en remit d'autre part à la protection de saint Joseph pour le succès de la construction, et l'on entreprit avec ardeur les travaux. Le 23 juin, les ouvriers montèrent sur l'ancienne église pour la découvrir; le 3 juillet on commença la démolition, et le 24 du même mois on put commencer les fondations. Dans les fouilles qui furent faites, on découvrit des cercueils et quantité d'ossements, probablement restes vénérables des anciens Frères Prêcheurs et de leurs bienfaiteurs. Ils furent déposés avec respect dans l'endroit où devait être plus tard la grille claustrale. On aurait pu, au 1er d'août, bénir la première pierre; mais pour des raisons particulières cette cérémonie fut retardée jusqu'au 5 octobre, fête du premier martyr de l'Ordre bénédictin, saint Placide, le glorieux nourrisson de saint Benoît.

La cérémonie se fit avec solennité. Ce fut un jour de joie, non-seulement pour la communauté, mais pour tous les habitants de la ville qui, privés depuis huit ans du bonheur d'unir leurs prières à celles des Épouses de Dieu, espéraient pouvoir le faire prochainement. Les murs se trouvaient déjà à une certaine élévation; on put établir une sorte de clôture et donner aux religieuses la facilité d'assister à la cérémonie. M. l'abbé Poulet, curé de Craon, délégué par M. l'abbé Vincent, vicaire capitulaire, accompagné de plusieurs ecclésiastiques, procéda à la bénédiction de cette première pierre, qui fut placée dans l'intérieur de la colonne la plus proche de la grille claustrale, à droite de l'autel. Dans la pierre on déposa une boîte de plomb contenant cinq médailles, savoir : du Saint-Sacrement, de l'Immaculée Conception, de saint Michel, de saint Joseph, des Apôtres saint Pierre et saint Paul (sur le revers de cette dernière se trouve l'effigie de Pie IX), ainsi que quelques pièces



de monnaie. Il y avait en outre une plaque de cuivre sur laquelle on avait gravé une inscription (1) rapportant sous quel souverain pontife, sous quel souverain temporel, sous quel évêque, avait été bénite cette première pierre ; de plus la mention de madame Adélaïde-Hyacinthe-Délie de Cossé-Brissac, en religion Sœur Marie Saint-Louis de Gonzague, Prieure des religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ; le nom de M. J. Poulet, curé-doyen de Craon, etc. L'église, dont on bénissait ainsi la première pierre, était dédiée à Dieu sous le titre de la Très-Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

Tout le temps que dura la construction de l'église fut pour la vénérée Mère un temps de grande sollicitude et de grands travaux. Une partie de ses nuits se passait en écritures. Une de ses plus grandes joies était de conduire les dimanches sa communauté visiter les travaux. On fermait alors les portes, et après avoir examiné l'œuvre dans ses diverses parties, la bonne Mère faisait entonner le *Magnificat*, le psaume *Ecce quam bonum*. Elle paraissait alors tout émue, toute pénétrée de la pensée qu'elle travaillait pour loger son Dieu ! Ses yeux s'arrêtaient toujours à la petite place destinée au tabernacle ; elle souriait aux embellissements et aux éloges qu'on lui faisait de la construction. Alors toutes ses pensées étaient pour son église, et chaque jour à la récréation c'était quelque nouvelle

(1) ANNO DOMINI MDCCCLV
DIE V OCTOBRIS
PIO IX PONTIFICE MAXIMO FELICITER REGNANTE
IMPERANTE NAPOLEONE
RR. DD. CASIMIRO ALEXIO WICART
PRIMO EPISCOPO LAVALLENSI PRÆCONISATO
D. ADELAIDA-HYACINTHA-DELIA DE COSSÉ-BRISSAC
IN RELIGIONE DICTA SORORE S. ALOYSII GONZAGÆ
MONASTERII SANCTIMONIALIUM ORD. S. BENEDICTI ADORAT. PERPET. SS. SACRAMENTI
PRIORISSA.
D. L. JANNOT P. CAPPELLANO :
D. J. POULET. DECANUS CREDONIEN.
A D. M. P. VINCENT, VIC. GEN. CAPIT. CENOMANEN. DELEGATUS,
BENEDIXIT HUNC PRIMUM LAPIDEM HUJUS CAPELLÆ
QUAM DICTÆ SANCTIMONIALES O. S. B. ADORAT. PERPET. SS. SACRAMENTI
SUB TITULO SS. CONCEPTIONIS IMMACULATÆ B. M. V.
CHRISTO DOMINO EREXERUNT.

surprise à offrir à la communauté : tantôt une lettre qui avait produit tant, tantôt une prière à saint Joseph qui avait fait arriver un petit don, etc. Puis tel ou tel projet pour l'embellissement : « Jamais, disait-elle, nous n'en ferons assez. »

La confiance de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague en la providence et en la protection de saint Joseph ne fut pas trompée pour l'acquittement des frais occasionnés par la construction de la chapelle avec les acquisitions qui l'avaient précédée. De divers côtés d'anciens et de nouveaux bienfaiteurs vinrent à son aide, et l'on put mener à bonne fin ces grands travaux. Cependant, avant leur accomplissement, la révérende Mère perdit son principal soutien, le père et le fondateur de l'œuvre, son frère, le comte Arthus de Cossé ! Le terrible mal, qui lui avait laissé un répit pour ses adieux aux personnes et aux souvenirs de Craon, s'était de nouveau abattu sur sa victime et n'allait plus s'en dessaisir qu'il ne l'eût conduite au tombeau. C'est alors qu'on vit tout le profit que M. de Cossé avait su retirer des consolations et des avis de sa sœur. A la double école de la souffrance et de la charité fraternelle la plus intense, il avait appris le mérite de l'expiation, et si, aux jours où ses fonctions l'avaient retenu à la cour, il avait sacrifié aux usages du monde et cédé à quelques entraînements, il n'allait pas quitter cette vie sans avoir racheté les jours passés, et sans laisser à ses enfants, à ses amis, des exemples de vertu et de courage dignes de son nom, et dignes du frère d'une sainte.

Aux moments de repos, de plus en plus rares, que la douleur lui laissait, il s'épanchait avec sa sœur dans une correspondance qui témoigne de ses pensées les plus intimes. Le 13 février 1856 il écrivait à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague : « Je ne sais comment, chère sœur, se passe cette misérable vie, surtout pour moi qui ne devrais plus penser qu'à l'autre. Tous les jours je perds des forces. Enfin, Dieu dans sa miséricorde m'avertit de me tenir prêt ; que sa volonté soit faite. Priez-le d'avoir pitié de moi au grand moment. » C'est donc avec une douce résignation qu'il voit venir la mort, et la

pensée de la volonté de Dieu lui fait tout accepter, même la souffrance, en action de grâces. Le 30 mai : « Oui, chère bonne sœur, dans toutes les circonstances heureuses ou malheureuses suivant le monde, remercions la divine bonté, dont nous sommes heureux de suivre les volontés. Espérons qu'au dernier moment elle aura pitié de nous. Priez pour votre pauvre frère, qui est mieux traité qu'il ne le mérite. » Or, veut-on savoir comment était ce malade qui se trouve encore trop bien traité? « Il faut bien vous dire, écrit-il encore, quelque chose de ma pauvre santé. Toujours à peu près dans le même état : des béquilles pour me tenir debout, et une jambe qui ne peut faire aucun mouvement. Pas de douleurs vives quand je suis en place, mais un mauvais sommeil, et souvent une petite fièvre lente. La maladie principale (la pierre) recommence à menacer, et vu toutes les misères accessoires, je doute qu'une nouvelle opération soit possible. » Dans ces misères accessoires, il faut compter la perte à peu près complète de la vue, de l'ouïe, etc. « Je vous écris avec deux paires de lunettes, je n'y vois plus sans cela, je suis à peu près sourd : vous voyez que le pauvre frère est pris par tous les côtés, excepté celui du cœur qui vous est tendrement attaché. Ma bonne Tonie, ajoute-t-il, sans être tout à fait malade, n'est pas en très-bon état; elle se ressent des soins de garde-malade qu'elle me prodigue depuis plus de quatre ans, et de beaucoup de petites épreuves que le ciel nous envoie. » Comptons parmi ces épreuves des procès qu'il fallait poursuivre, la perte d'un tiers du revenu qu'on avait subie l'année précédente, et diverses maladies de ses filles ou de ses gendres. Sur quoi le généreux malade dit: « Que la Providence ne nous châtie pas plus durement, et nous la bénirons. Ce monde est bien triste, et plus on approche de l'autre, plus on s'en aperçoit. »

Mais ni la souffrance, ni les revers ne l'empêchent d'exercer sa charité envers le monastère et d'autres personnes que sa sœur lui recommande. Il remet des dettes à des personnes qui craignaient d'avoir autrefois lésé ses intérêts, en réservant sur la somme qui peut lui être redue quelque argent pour la

chapelle de saint Joseph de la communauté; il envoie des cadeaux pour les pensionnaires, même pour les bonnes gens de la campagne, qui viennent souvent se recommander à la charitable Prieure de Craon. Il soigne les intérêts d'une tontine dont cette sœur bien-aimée devait être le dernier représentant; mais par-dessus tout il s'intéresse à la construction de l'église du monastère, dont il s'informe presque à chaque lettre : « Si vous étiez par trop pressée pour une dépense urgente à votre église, ou pour les besoins de la communanté, mandez-le-moi; je règle dans ce moment nos dépenses de l'année dernière, et je trouverai peut-être quelque petit reliquat à vous envoyer. »

Une fois en adressant à sa sœur le revenu de sa tontine, auquel il joignait habituellement quelque chose pour faire la somme ronde, comme il dit, il lui écrit : « Vous vous attendiez peut-être à un gros lot, et vous allez être bien attrapée : ci-joint le reçu de la petite somme que je fais adresser à M. Journault. Je vous prie, n'en parlez à personne; c'est entre nous deux seuls. Mandez-le-moi, quand vous l'aurez reçu. » Encore une citation pour donner une idée de la sérénité d'esprit et de la cordialité que M. le comte de Cossé conservait au milieu de ses souffrances : « Je crois que nous avons dans notre voisinage, *rue de Monsieur*, une communauté de votre Ordre, dans une très-petite sortie. Je vais quelquefois faire ma prière dans la chapelle, qui est charmante et décorée avec tout le goût possible. Hier Tonie et Mathilde y ont assisté au salut et au sermon. Cette maison a l'air très-cossue; je vous en souhaiterais autant.

« Toute la famille, grandes et petites vous embrassent. »

Le malade avait pu, au mois de juillet 1856, être transporté à son château de Colembert, près de Boulogne-sur-Mer, et ramené à Paris au mois d'octobre suivant. La dernière lettre qu'il écrivit à sa sœur est du 26 janvier 1857. A partir de ce moment il déclina sensiblement vers la fin. La vénérée Mère, informée du danger, voulut avec ses filles tenter un dernier effort, que leur suggérait leur affection et leur reconnaissance.

Elles commencèrent donc une neuvaine à saint Joseph, et pour donner plus d'efficacité à ses prières, la vénérée Mère y joignit une aumône faite chaque jour à un pauvre vieillard malade. Mais cette fois saint Joseph se montra le patron de la bonne mort, terme fatal pour tous, dont il importe que l'issue soit favorable. Le 6 mars, quatrième jour de la neuvaine, un vendredi à trois heures du soir, au jour et à l'heure sanctifiés par la mort de l'Homme-Dieu, le comte Arthus de Cossé rendait sans crise et sans agonie son âme à son Créateur. Comme rien ne faisait présager pour sitôt le moment final, et qu'à cette heure le malade prenait quelque repos, madame la comtesse de Cossé, qu'il tourmentait toujours pour lui faire prendre l'air, sortit pour aller rejoindre sa fille Mathilde, madame la comtesse des Cars, qui priait dans une église voisine. Après une absence d'une heure, elle revient, trouve la maison toute bouleversée, le R. P. de Ravignan qui vient au-devant d'elle lui annoncer la cruelle vérité! Que s'était-il passé en un si court laps de temps? Le valet de chambre resté seul auprès du malade, apercevant sur son visage des symptômes alarmants, avait sonné pour appeler du secours. La divine Providence avait préparé le seul secours qui pût alors être utile : au moment même, le R. P. de Ravignan entrait pour avoir des nouvelles, il entend la sonnette d'appel, il monte précipitamment, administre l'extrême-onction au pieux agonisant, qui peut encore lui serrer la main en signe de reconnaissance et de remercîment. La fille aînée de M. de Cossé, madame Stéphanie, duchesse de Rivière, arrive en ce moment et, seule de la famille, eut la consolation du moins de recevoir son dernier soupir. « Je l'ai vu, écrit-elle à sa tante, remettre son âme à Dieu sans effort, sans souffrance, comme un saint qui retourne dans sa patrie. Alors j'ai osé invoquer mes deux petits anges, et demander que par eux ma profonde douleur fût offerte à Dieu. »

Ainsi s'éteignait, à l'âge de soixante-sept ans, le comte Arthus de Cossé-Brissac, après une vie d'épreuves couronnée par huit années de souffrances, qu'il supporta avec une résignation toute

chrétienne et une soumission héroïque à la volonté de Dieu. « Héritier d'un nom illustre dans notre histoire de France, disait une voix amie au jour de ses obsèques, héritier d'un des plus beaux noms, sans contredit, du livre d'or de la noblesse française, devenu par son mariage le chef d'une famille (de Sainte-Aldegonde) dont l'origine se perd dans la nuit des temps, d'une famille qui a écrit ses propres mémoires avec des monuments et des fondations pieuses, dont l'Artois s'enorgueillit encore, il portait le poids de ces deux illustrations avec une simplicité et une aisance qui en rehaussait l'éclat. »

Les obsèques eurent lieu à Colembert, et la veuve du défunt en écrivait ainsi le 11 mars à la révérende Mère : « Si les regrets partagés peuvent être une consolation, il est impossible, tant ici qu'à Boulogne, d'avoir reçu pour lui plus de marques de douleur, d'empressement à la témoigner, ou de respect, qu'il n'en a reçu et que nous n'en recevons chaque jour. Hier matin, à l'arrivée du convoi à Boulogne, toutes les cloches de toutes les églises ont sonné ; à chaque pas, il se réunissait du monde ; tous les villages par lesquels il a passé ont fait de même. »

Par un sentiment de foi et de charité chrétiennes, que les nombreuses épreuves de sa vie n'avaient fait qu'éclairer, le comte Arthus de Cossé était par excellence l'homme de bon conseil et de conciliation. Aussi avait-il à un degré éminent la confiance des personnes de sa famille, qui trouvaient toutes, chacune selon ses besoins, la paix, la consolation, la force auprès de ce malade, vivant exemple de résignation et de conformité à la volonté de Dieu. Il en était résulté pour lui, dans ceux qui l'approchaient le plus, une estime qui allait jusqu'à la vénération. En voici quelques frappants témoignages : « Mon oncle de Cossé, écrit à la vénérée Mère mademoiselle Louise de Brissac, laisse un grand vide. Ceux qui restent sont à plaindre ; mais qu'il est heureux ! Sa pensée laisse dans l'âme un calme, une paix indicible.... Je ne puis m'empêcher de témoigner l'impression douce et consolante qu'il m'avait fait éprouver. Il fut grand selon le monde ; mais qu'est-ce que tout cela, puisque cela doit finir si tôt ? Heureusement, il a

préféré la noblesse bien autrement désirable de la sainteté : il a su amasser un trésor qui ne saurait lui être enlevé, et, comme le disait très-justement ma mère : notre famille compte un saint de plus au ciel. Grâces à Dieu, nous en comptons un grand nombre : puissions-nous partager leurs mérites et leur bonheur. »

Une autre parente écrivait de même et sous la même impression : « Bien chère cousine, tout est donc consommé ; le ciel nous l'a redemandé après ce long martyre si saintement supporté. Il est en possession de la gloire et du bonheur parfait. Si vous saviez le bien qu'a fait l'exemple de cette vertu *surhumaine*, et les fruits que produira plus tard cette semence tombée dans plus d'un cœur ! Ah ! oui, la mort des saints du Seigneur est précieuse à ses yeux, et bienheureuse est la famille qui a une telle certitude de se retrouver un jour réunie pour ne se plus séparer. Nous pouvons bien dire que nous sommes les enfants des saints ; que Dieu nous fasse la grâce de ne pas dégénérer, qu'il comble de bénédictions jusqu'aux derniers de nos descendants ! »

Au monastère de Craon, cette mort fut aussi un grand deuil de famille. Madame la comtesse eut la délicate attention d'envoyer à la vénérée Mère une *Imitation de Jésus-Christ* dont le défunt se servait chaque jour, et qu'il avait continuellement sur sa table, puis un *Ecce Homo* dessiné par sa petite-fille, mademoiselle Délie de Rivière. Cette belle image placée au pied du lit du malade avait longtemps soutenu son courage ; il y portait souvent ses regards, et ce fut le dernier objet qui les attira au moment suprême. C'était ainsi pour la révérende Mère un souvenir de famille et de piété doublement cher à son cœur.

Les liens avaient été trop *resserrés* entre la famille du monde et celle du cloître pour que la mort pût les relâcher. Les jeunes membres de la famille n'en reportèrent qu'avec plus de force leur affection et leur confiance sur la dernière grande parente qui leur restait, et la comtesse de Cossé elle-même ne voulut pas que sa belle-sœur et le monastère souffrissent, en quoi que ce fût, de la perte commune qu'elles déploraient. Bien que par

principe de pauvreté et de discrétion la vénérée Mère se fût fait une loi de ne jamais rien demander à sa famille, elle y dérogea cette fois, pour savoir si elle pouvait compter, comme par le passé, sur une pension notablement plus élevée, que son frère ajoutait à un viager modeste auquel elle avait droit. Elle en écrivit donc à madame la comtesse de Cossé qui s'empressa de lui répondre : « Chère sœur, j'ai reçu hier votre lettre ; je vous en remercie mille fois. Je serais tentée de vous gronder de ne m'avoir pas écrit plus tôt, et parlé en confiance de votre position ; c'eût été une bonté de votre part ; car chaque fois que je puis remplacer votre frère, n'importe en quoi, j'en suis trop heureuse ! Eh bien, donc ! je viens de mettre à la poste aujourd'hui vendredi une lettre chargée contenant 2000 francs, plus les 400 francs que je vous avais promis pour votre cloche, et que je gardais en attendant vos ordres. Je vous supplie de ne jamais rester ainsi dans l'embarras. Je ne sais pas faire de phrases, et si dans un autre moment je ne pouvais faire ce que je *désire*, je vous le dirais. Mais le grand ordre qui régnait dans nos affaires, et que je compte maintenir, me permet de ne jamais vous laisser vingt-quatre heures dans la gêne. Je ne dormirais pas tranquille, si je vous y savais. Je vous quitte, chère sœur, en vous embrassant de tout mon cœur.

TONIE. »

La mort de M. le comte Arthus de Cossé-Brissac était survenue au moment où les travaux de l'église du monastère touchaient à leur fin. Dès le mois de janvier de la même année 1857, la vénérée Mère, en présentant ses vœux de bonne année à la révérende mère prieure du monastère de Caen, pouvait déjà lui dire : « Pour répondre, mon excellente mère, à votre touchant intérêt, je vous dirai que notre béni petit sanctuaire touche à sa fin ; nous espérons en être en possession pour Pâques, et y chanter de grand cœur le joyeux *alleluia*. Tous les connaisseurs trouvent cette petite chapelle ravissante par la pureté du style et la délicatesse de l'ouvrage. Elle forme la

croix, l'autel principal est au centre entre quatre colonnes qui soutiennent une charmante coupole. Les deux bras forment les deux chapelles, l'une de la sainte Vierge, l'autre de saint Joseph. Tout cela est en perspective, car nous sommes dans l'impuissance de faire faire les autels. Celui qui nous sert dans notre chapelle intérieure sera placé provisoirement, avec la douce confiance que la bonne Providence, qui, tant de fois, nous est venue en aide, ne laissera pas l'œuvre imparfaite. Il faut souvent ranimer sa confiance : depuis vingt-cinq ans que la maison existe, nous avons souffert bien des privations; mais nous ne nous sommes jamais endettées. En ce moment, nous nous voyons forcées de faire un emprunt d'au moins 20 000 francs pour faire face à ce qui est terminé. Et que ne reste-t-il pas à faire! Mais c'est l'œuvre de Dieu, c'est pour sa gloire : confiance et abandon. »

Religieuse observatrice des traditions monastiques, la vénérée Mère avait pris à tâche, dans la distribution des différentes parties de son église, de suivre autant qu'il était possible les règles et les usages de son Institut. Le chœur des religieuses, long de seize mètres sur huit de largeur, forme la partie principale, l'arbre de la croix latine qui est le plan de l'église; le sanctuaire formé par la rencontre de la nef et du transsept est séparé du chœur par une grille, qui, recouverte d'un voile, permet néanmoins aux religieuses de suivre les phases diverses de l'action sainte à l'autel, et de fixer leurs regards sur le tabernacle, ou sur la monstrance lorsque le Saint-Sacrement est exposé. Au fond du chœur, la statue de la sainte Vierge, l'auguste et seule abbesse du monastère, tenant en main la crosse abbatiale, préside à la divine psalmodie, et aux hommages que, prosternées au milieu du chœur, aux pieds d'un poteau, ses filles offrent à Notre-Seigneur dans son divin Sacrement. Au-dessus de la statue de Marie, s'élève la tribune de l'orgue, qui s'harmonise très-bien avec l'ornementation sévère du chœur. Elle a de plus l'avantage de communiquer avec les salles de l'infirmerie, ce qui permet aux malades, qui en sont capables, de suivre l'Office divin, et aussi de venir ac-

compli, en tout ou en partie, leur adoration du Très-Saint-Sacrement. Dans la chapelle de la sainte Vierge, qui forme la partie du transsept du côté de l'Évangile, donne une tribune destinée à l'adoration et à l'Office de la nuit, qui se fait ainsi à côté, mais près du tabernacle. Dans les bras du transsept sont établis les autels de la sainte Vierge et de saint Joseph; ce qui faisait dire à la vénérée Mère : Notre église c'est tout Nazareth : Jésus, Marie et Joseph.

Cette église a été bâtie dans le style gothique du XIIIe siècle; et quoique l'ornementation en soit assez sobre, c'est un monument d'un caractère élégant et en même temps religieux. L'architecte, M. Le Tessier du Mans, eut à résoudre une difficulté pour laquelle il trouvait peu de précédents. Sur cette église gothique, il dut élever un dôme au point de jonction de la nef et du transsept. M. l'abbé Jannot, l'aumônier du monastère, était revenu de Rome plein d'enthousiasme de ce qu'il y avait vu; ce qui l'avait frappé dans certaines églises de la capitale du monde chrétien, était l'effet mystérieux de ces dômes d'où la lumière semble venir du ciel pour éclairer tout l'édifice. Il n'eut pas de peine à persuader la vénérée Mère des avantages de cette construction; elle-même dans son séjour en Russie avait grandi et prié sous des voûtes édifiées dans un système analogue. Rien ne lui paraissait plus beau que de voir la lumière descendre mystérieusement du ciel pour illuminer le tabernacle, et cette petite coupole signaler à la contrée le lieu précis où résidait le Dieu de l'Eucharistie. M. Le Tessier résolut donc de concilier dans un même style deux systèmes d'architecture bien différents. Sur quatre colonnes isolées, s'élevant aux quatre coins du sanctuaire, et reliées par des arcs doubleaux en ogive, il plaça les bases d'un dôme octogonal, percé de huit petites rosaces; cette division des lignes du périmètre le rapproche assez de la forme semi-sphérique affectée aux coupoles, tout en lui maintenant le caractère propre au gothique, qui cherche les lignes verticales; la calotte de cette petite coupole est formée de pierres mises en retrait. Ce dôme, au-dessus de l'autel, fait de l'église



des Bénédictines un monument vraiment original; c'est une beauté ajoutée à l'édifice sans aucunement en altérer le style. Un clocher très-modeste, comme s'il eût craint de faire ombrage à la coupole, s'élève au-dessus de la tribune de l'orgue; il contient trois cloches, en attendant sans doute d'être remplacé en des temps meilleurs.

Cependant un évêque venait d'être établi à Laval. Mgr Wicart apportait au nouveau diocèse l'expérience qu'il avait acquise sur le siége de Fréjus, d'où il était transféré. Dès l'automne de 1856, il avait pris connaissance de l'état des affaires et des désirs des Bénédictines de Craon. Il avait approuvé, encouragé la terminaison des travaux commencés. « Dieu veut, ma fille, écrivait-il à la vénérée Mère, que nous comptions sur sa providence, et que nous allions hardiment en avant, mais quand il y a, sinon nécessité, au moins utilité grande et convenance spirituelle à le faire; non pour les choses superflues, quand on n'est pas assuré d'en pouvoir couvrir la dépense. Ne vous troublez donc pas; mais marchez prudemment, et ne vous laissez pas entraîner par les entrepreneurs, ou par l'illusion de faire du grand et du beau. »

On suivit ces conseils dictés par la prudence et par l'autorité, la Providence intervint pour permettre de demander au prélat, dès le printemps de l'année 1857, de venir lui-même consacrer ou du moins bénir l'église des Dames bénédictines, à la tête desquelles Monseigneur était fier et heureux de voir une Prieure du nom de Cossé-Brissac. D'autre part, l'église paroissiale de Saint-Nicolas, enfin terminée, réclamait aussi sa consécration; le mois d'octobre fut fixé pour l'une et l'autre cérémonie. Ce fut le quatre, premier dimanche du mois, en la fête de Notre-Dame du Rosaire, de Notre-Dame de la Victoire, que fut bénite l'église des Bénédictines, sous le vocable de l'Immaculée Conception de Marie. Le prélat procéda à cette bénédiction selon les formes du cérémonial. Les religieuses placées à l'avant-chœur ne perdaient rien de tout ce qui se passait dans cette enceinte qui allait leur être si chère, et bientôt, à un moment donné, la foule d'elle-même put y pénétrer,

et contempler à son tour, avec bonheur et édification, le nouveau sanctuaire et les cérémonies saintes dont il était l'objet.

Dans l'après-midi, Mgr Wicart, suivi de l'abbé Wicart, son frère et vicaire général, entra dans la clôture, et comme on lui faisait remarquer les décorations des cloîtres, par où l'on pensait que le Saint-Sacrement serait porté de la chapelle provisoire à l'église que Sa Grandeur venait de bénir, Mgr permit de faire celle procession le soir, avant les Complies. M. le grand vicaire la présida, et porta le Saint-Sacrement sous un dais, dont la révérende mère Prieure et trois mères des plus anciennes soutenaient les bâtons. Le lendemain, après la consécration de l'église paroissiale, Monseigneur revint achever la visite qu'avait commencée M. l'abbé Wicart, nommé supérieur du monastère; mais le défaut de temps ne lui permettant pas davantage, Sa Grandeur fit aux religieuses une petite instruction, témoigna sa satisfaction sur le bon esprit qui régnait dans la maison et les bonnes dispositions de chacune, et finit en recommandant la pratique des vertus religieuses, la ferveur, la régularité, le silence et la séparation du monde.

C'est alors que les deux frères, si étroitement unis pour le bon gouvernement pastoral, commencèrent l'un et l'autre à concevoir pour la vénérée Mère cette estime profonde, dont M. l'abbé Wicart s'est fait l'interprète, en résumant ainsi le caractère de la vertu de la Prieure et fondatrice de Craon : « Dans toute la suite de mes rapports avec cette digne Mère, ce que j'ai le plus constamment observé et admiré, c'est une abnégation complète d'elle-même, fruit exquis et parfait d'une humilité éminente, et d'une charité, qui se fait toute à tous pour l'amour de Jésus-Christ. »

Mgr Wicart aurait voulu dans cette même visite, après avoir bénit l'église, bénir aussi la cloche qui en est la voix. Mais elle avait été donnée par la comtesse de Cossé, et l'on désirait que la pieuse donatrice fût présente à la bénédiction. Cette condition ne put être remplie que l'année suivante. Le 28 avril 1858, la comtesse de Cossé arriva à Craon, accompagnée de ses filles, mesdames de Rivière et des Cars, de mesdemoi-

selles Délie et Louise, filles de madame la duchesse de Rivière, de M. Auguste, fils de madame la comtesse des Cars, et de mesdemoiselles Émilie et Hélène, ses filles.

La bénédiction de la moyenne cloche avait donc été fixée pour ce voyage. Elle devait avoir pour parrain M. Auguste des Cars, et pour marraine mademoiselle Délie de Rivière, l'un petit-neveu, l'autre petite-nièce de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, qui semblait rajeunir entourée des caresses si expressives de cette intéressante famille. M. l'abbé Vincent, vicaire général, présida la cérémonie, et fit couler les larmes en rappelant naturellement dans son allocution les bienfaits et la mémoire de M. Arthus de Cossé. La cloche était revêtue pendant la bénédiction d'une belle écharpe en moire blanche, cadeau du parrain; madame la comtesse des Cars, sa mère, donna une statue de saint Joseph pour la chapelle de l'église qui lui est dédiée; de son côté la marraine offrit pour la chapelle de la sainte Vierge une autre statue représentant l'auguste Marie. Madame la comtesse de Cossé y ajouta un don en argent, qui passa promptement de ses mains dans celles de l'architecte.

Pendant ces trois jours, les enfants et leurs mères acceptèrent une modeste collation, et demandèrent comme une faveur de la prendre au réfectoire : c'était tout simplement une tasse de lait nouvellement trait et encore chaud. Ils refusèrent de se servir des chaises qu'on y avait portées, et se glissèrent très-adroitement dans les bancs des Sœurs converses. Là ils furent servis des mains de leur vénérée tante, et prirent ce soulagement avec autant de joie innocente et de respect que si c'eût été une agape des premiers temps de l'Église.

En parcourant la maison dans le détail, la comtesse et ses filles avaient été effrayées de rencontrer partout une pauvreté qu'elles n'auraient jamais soupçonnée. Les murs du vieux monastère dominicain étaient restés noirs et encrassés, et le ciment en beaucoup d'endroits tombait des murs salpêtrés. Ce monastère leur avait semblé une prison, et elles ne pouvaient comprendre la joie de toutes ces religieuses qui aimaient

comme un paradis sur la terre un cloître qui faisait peur. La comtesse de Cossé s'en alla de Craon avec la pensée de remédier, au moins en partie, à cet état de choses, et envoya une somme de 5000 francs, destinée à faire recrépir et reblanchir ces murailles noircies et malsaines; et cette intention expressément signifiée dut être remplie, bien que d'autres besoins, qui pouvaient paraître plus urgents, en eussent pu réclamer l'effet ailleurs.

CHAPITRE XXIX

MALADIE EXTRAORDINAIRE D'UNE RELIGIEUSE. — TENDRE CHARITÉ DE LA VÉNÉRÉE MÈRE.

1858.

Nous sommes arrivés à l'année 1858 : la vénérée Mère vient avec des peines inouïes d'achever son église, et par là de compléter enfin son monastère. Nous n'avons rien dit d'une épreuve pénible, qui durait depuis dix ans, et dont l'histoire forme un récit intéressant qui ne pouvait se partager. Le moment est venu de le donner en entier : la trame en est fort simple : le point de départ est la maladie d'une religieuse, et le dénouement, une grande entreprise qui échoue ; bien qu'une large place dans ce livre doive être spécialement consacrée à retracer les actes de vertus de la vénérée Mère, ce qui va en être dit, en la présente occasion, montrera déjà combien elle était une digne mère, et quelle force de résignation et de soumission à la volonté de Dieu elle avait acquise. La malade, qui à la fin fut guérie, et apprit à ses dépens les fonctions d'infirmière, qu'elle exerce depuis ce temps dans le monastère, a écrit pour la consolation de ses Sœurs quelques simples pages sur les soins et les attentions que prit d'elle la vénérée Mère pendant sa maladie.

« En 1848, dit cette religieuse, j'avais eu successivement plusieurs maladies graves qui avaient obligé à me traiter énergiquement. A la suite de remèdes trop forts et pendant la convalescence, je fus prise d'un hoquet qui revenait fréquemment; je n'y prenais pas garde et assurais notre vénérée Mère que c'était le besoin. Mais au bout de huit ou dix mois il prit une

telle force qu'il ne me quittait presque plus; et ce n'était plus un hoquet, mais un aboiement, avec des secousses qui me soulevaient et rejetaient du lit. Cela durait quelquefois sept et huit heures sans relâche, jusqu'à ce que je fusse toute broyée. J'étais pour l'ordinaire en danger de me briser les os; ma mâchoire se disloquait, ma bouche restait ouverte, etc., etc.

» J'étais entendue de partout; nos sœurs étaient impressionnées, surtout nos pauvres malades à qui je ne laissais aucun repos. C'est alors que la charité de mes bonnes Mères se déploya, toutes encouragées et soutenues par l'exemple de notre vénérée Mère, qui dans ce temps s'occupait beaucoup des malades. Aucune chose pénible ou humiliante ne passait par d'autres mains que par les siennes. Notre Mère avait le tact pour faire accepter le sacrifice; c'est à peine si l'on osait lui montrer des répugnances: « Allons donc, disait-elle, chère enfant, ne suis-je pas votre mère? Et avec sa vieille mère pourrait-on être gênée? » Puis elle se mettait à l'œuvre. C'est dans cette maladie surtout que notre vénérée Mère fut admirable: car si la maladie était extraordinaire, les remèdes ne l'étaient pas moins, tous plus bizarres les uns que les autres, toujours de nouvelles inventions. Notre vénérée Mère les faisait toutes par elle-même ou était présente au plus petit changement. Comme je ne pouvais prendre aucun aliment solide, l'estomac étant trop fatigué par le hoquet, on imagina de me donner des douches sur l'estomac, et par ce moyen je pus prendre un peu de nourriture. Il me semble encore voir cette bonne Mère, après m'avoir fait coucher à terre, se faire une sorte d'échafaudage avec une table et des chaises placées les unes sur les autres, puis se faire donner des pots et des arrosoirs pleins d'eau froide qu'elle me jetait sur l'estomac; et tant que ce remède a réussi, elle venait deux et trois fois chaque jour me rendre ce service, malgré mes réclamations, craignant de la fatiguer. « Je suis si heureuse de vous soulager, me répondait-elle, et quand je vous vois manger ma cuisse de poulet, ou ma côtelette, je suis payée de ma peine et prête à recommencer. » Aussitôt que je commençais à hoqueter, laissant ses nombreuses occupations, elle



accourait, disait-elle, pour adoucir ma croix. Elle le faisait même souvent pendant la nuit ; et s'il lui était impossible de me soulager, elle voulait du moins rester auprès de moi, et il m'était impossible de l'envoyer se coucher.

» Un peu plus tard, notre vénérée Mère me fit mettre dans une chambre près d'elle, assurant qu'elle dormirait malgré ma *musique*. Il est vrai que notre vénérée Mère eût dormi à toute autre musique, car ordinairement elle dormait si bien ! Mais son cœur ne le lui permettait pas ; elle m'arrivait aussitôt que je commençais, puis elle me défendait de le dire à l'infirmière, m'assurant que c'était le moyen pour elle de dormir tranquillement, quand elle s'était assurée que je ne manquais de rien. »

A la fin, cependant, la malade inquiète pour la santé de la révérende Mère, qui ne dormait plus, confia sa peine à M. l'aumônier, puis à toutes ses Sœurs qu'elle put en entretenir. L'une d'elles, la Mère Saint-André, sous le prétexte qu'il ne lui fallait que peu de sommeil, mais par esprit de pénitence autant que de charité, obtint, à force d'importunités, de coucher auprès de la malade. « Mais, continue la malade, mon éloignement ne donnait que plus d'inquiétude à notre Mère ; elle m'entendait de loin, et elle n'osait pas venir auprès de moi parce qu'elle était surveillée. » Le matin, elle me disait : « Pauvre enfant ! quelle nuit ! comme j'ai souffert ! on croit me faire du bien, on ne comprend pas ce que c'est que d'être mère et supérieure ; enfin *fiat*. » Cependant cette bonne Mère ne pouvait s'empêcher de venir écouter, pour s'assurer où j'en étais ; mais on la surprenait souvent. Je n'avais donc plus que deux visites d'elle chaque nuit, avant et après matines. On voyait à l'expression de son visage combien il lui en coûtait de me laisser dans mes crises. Je l'engageais à me laisser, l'assurant qu'il ne m'arriverait rien ; mais cette bonne Mère savait bien que sa présence adoucissait les douleurs ; puis ses bons mots soutenaient le courage. Aussi, lorsque j'étais en danger, elle venait s'établir près de moi, pour y dire ses Offices et faire sa correspondance ; ce qu'elle faisait tou-

jours quand il y avait une sœur en danger de mort. Je me souviens qu'une de nos sœurs étant à l'extrémité, comme l'agonie se prolongeait, on engagea notre vénérée Mère à sortir pour prendre l'air, l'assurant que la malade ne mourrait pas sitôt; mais elle reprit fortement et dit : « Comment, j'irais prendre l'air et me distraire pendant que ma fille va peut-être paraître devant Dieu; ma place est ici, je réponds de son âme, et je dois l'aider à ce passage décisif. »

Cependant les médecins, après avoir tout essayé pendant près de trois ans, déclarèrent qu'il ne restait plus d'autre ressource que les bains de mer, qui, disait-on, apporteraient quelque amélioration, ou la mort devait mettre un terme aux souffrances de la malade. Pour celle-ci la mort semblait préférable à sa sortie du cloître; mais il fallait un essai. Cette décision des médecins jeta la révérende Mère dans un grand embarras. Sans rien dire à la malade, après avoir pris l'avis des Mères anciennes, elle en référa à Mgr Bouvier, s'en rapportant à sa décision pour savoir si on était bien dans le cas où les Constitutions permettent de sortir de la clôture pour raison grave de santé. Monseigneur qui, dans ses visites, avait vu et entendu la malade, n'hésita pas à appliquer cet article des Constitutions qui permet la sortie pour des maladies invétérées, que les médecins ne peuvent guérir sur les lieux. « Notre vénérée Mère, continue la malade, se hâta de prévenir ma famille avec une grande délicatesse; mais pour m'annoncer cette décision, elle n'osa pas le faire elle-même, sachant ce que me coûterait un tel sacrifice; elle en chargea M. l'aumônier. Pendant qu'il me parlait, notre Mère se tenait à la porte; tout à coup elle entra, et me dit qu'elle n'avait pas eu le courage de me donner cette pilule, mais qu'elle venait du moins mêler ses larmes aux miennes, et me dire que je serais toujours l'enfant de la maison, que je reviendrais, etc., enfin tout ce que le cœur d'une mère aussi affectueuse peut dire pour faire accepter un pareil sacrifice. »

La malade quitta donc le monastère le 22 juillet 1851 pour se rendre à Saint-Servan, à l'hospice du Rosais. Elle y fut

[redacted] [redacted]

reçue et traitée, pendant près de dix ans, avec une grande affection par les charitables *Filles de la Sagesse*. Deux fois, pendant ces dix années, elle essaya de rentrer dans son monastère; mais après quelques mois, comme son mal la reprenait, Monseigneur, d'après le sentiment des médecins, décida qu'elle ne rentrerait plus, attendu que la suspension des bains de mer, même en hiver, retardait sa guérison, qu'on ne fût certain de son parfait retour à la santé. A ce dernier départ pour une absence dont on ne prévoyait pas le terme, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague et la malade furent plus affectées que jamais. La vénérée Prieure fit venir la mère et le frère de la malade qu'elle bénit, et leur dit en pleurant : « A ses autres sorties, c'était pour quelques mois; mais Monseigneur s'est prononcé; vu les impressions que cela fait dans notre pays, il a décidé que ma pauvre fille restera au Rosais, tant que les bains lui seront nécessaires. Je sais qu'elle est bien soignée et avec de saintes religieuses; j'en ressens néanmoins beaucoup de peine, car j'ai soixante et onze ans, il est bien probable que ce ne sera plus moi qui la recevrai. »

Au bout de quelques années de ce nouvel exil, un changement se fit dans la santé de la malade : elle ne pouvait plus supporter les bains de mer pendant les grands froids; il fut donc décidé, puisqu'elle ne pouvait rentrer au monastère de Craon, et qu'elle n'était pas guérie, qu'elle passerait les mois d'hiver chez les religieuses de Notre-Dame du Refuge, dites de Saint-Cyr, à la porte de Rennes. Elle y fut reçue comme au Rosais, et traitée comme une enfant de la maison.

Ce n'était pas un fait ordinaire, pour une religieuse soumise à la clôture régulière, de se trouver ainsi rejetée au milieu du monde pour de longues années, et obligée par des raisons toutes-puissantes, de prendre des exercices qui semblent appartenir plus aux mœurs séculières qu'aux besoins d'une personne vouée à la retraite et à la pénitence. La pauvre malade était très-affectée de cette nécessité, et la vénérée Mère, qui la connaissait bien, s'appliqua aussitôt à établir sa fille spirituelle dans sa nouvelle position, et à lui donner tous les conseils que récla-

maient les circonstances. D'abord, à Saint-Servan comme à Rennes, elle eut le bonheur de trouver pour asile une maison de religieuses remplies de ferveur et de charité. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague avertit aussitôt sa malade de regarder la supérieure de la communauté, où elle se trouvait, comme une autre elle-même. En suivant, autant que sa santé le lui permettait, l'ordre établi, elle devait pour ce qui lui était personnel, pour sa conscience, pour ses communions, etc., demander ses permissions à la Mère supérieure. Elle doit donc s'ouvrir à elle avec confiance, dilater son cœur, et alors agir sans crainte, sachant bien qu'elle est dans l'ordre où Dieu veut qu'elle soit.

Comme dans une foule de circonstances, la malade avait à s'affranchir des observances de la règle; pour la mettre en assurance sur ce point, la révérende mère Prieure de Craon lui communiqua les avis et les prescriptions de l'autorité supérieure, les recommandations du bon chapelain, qui est consulté sur tout ce qui regarde la pauvre exilée. Ainsi la révérende Mère, dans le commencement de la séparation, écrit à la malade: « Que le bon Dieu est bon de vous avoir conduit chez ces bonnes Sœurs, je voudrais pouvoir leur témoigner toute ma reconnaissance. J'espère au moins que vous ne leur aurez pas fait de la musique à votre façon. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la nuit et de l'arrivée au cher petit couvent du Calvaire, où ma petite victime va continuer sa vie d'abandon, de résignation et de sacrifice. O la belle tâche! Que de gloire pour Dieu! que d'âmes on peut sauver!

» Je vous envoie, chère enfant, l'analyse de la réponse de M. Vincent. Après avoir dit qu'il espérait que, par votre résignation, votre patience et votre foi, vous retireriez un grand fruit du sacrifice que Dieu vous impose, et que c'est ce que Dieu attend de vous, il ajoute : Si votre bonne Sœur s'en va en voiture particulière avec sa mère, elle pourra très-bien conserver son habit, elle le pourra conserver aussi dans sa maison et à plus forte raison dans une communauté, si elle y va. Il convient qu'elle ne fasse aucune visite, à moins de cause

toute particulière, comme serait la nécessité d'aller voir un proche parent trop malade pour venir (quoiqu'elle puisse en faire sans péché); sans chercher à s'attirer des visites, elle pourra bien recevoir celles de ses parents et d'anciennes connaissances qui seraient pieuses. Quand elle sera mieux, qu'elle fasse ce qu'elle pourra de ses exercices et de ses prières, de manière cependant à ne nuire en rien à son rétablissement, à ne point enfreindre les prescriptions du médecin; cela est essentiel, puisqu'elle sort pour se rétablir. Elle doit regarder comme *permis*, comme *louable même*, de faire tout ce qui la conduira à ce but, promenade, nourriture, etc., et d'éviter ce qui l'en éloignerait.

» Voilà de quoi vous mettre la conscience bien au large. Vous allez montrer cela à la petite maman Prieure, que j'ai revêtue de mon autorité, comme elle partage mon affection pour ma bien-aimée fille. Mille choses affectueuses à cette tendre Mère, à la petite sœur Octavie et au cher frère. Toutes les fois qu'il verra des larmes, un petit sermon en trois points sur la conformité, l'esprit de sacrifice et la confiance sans restriction. Oh! que Dieu est un bon père! c'est blesser son cœur que de le craindre. La chère sœur embrasse de cœur sa bien-aimée petite sœur; toute la communauté forme des vœux pour la sœur bien-aimée. »

Après avoir ainsi bien établi sa fille exilée dans une voie d'obéissance et de soumission à la volonté de Dieu, la révérende Mère cherche à lui adoucir les peines de la séparation, en la tenant au courant des nouvelles de la famille monastique; elle lui parle de la construction de l'église, de l'argent qui court aussi vite que le temps, des nouvelles de la maladie de son frère, M. Arthus de Cossé. Elle lui dit quelles sont les nouvelles postulantes, les nouvelles professes, les nouvelles bienfaitrices. La pauvre malade, préoccupée des frais que son traitement va occasionner à la communauté, cherche à exécuter divers petits travaux, dont le produit apporte un appoint pour ses trimestres. Elle y a déployé beaucoup d'habileté, et la révérende Mère l'exhorte à profiter de ses nouvelles relations

pour apprendre à confectionner d'autres ouvrages, et surtout à devenir, à une si bonne école, une excellente pharmacienne, qui pourra ensuite rendre de grands services à ses mères et à ses sœurs, vœu qui s'est réalisé. Mais le plus souvent la vénérée Mère est obligée de modérer l'ardeur au travail de son habile fleuriste, qui, par son extrême application, compromettrait son rétablissement. Elle lui écrit quelquefois uniquement pour la provoquer à lui écrire, quand ses lettres se sont trop fait attendre ; elle lui écrit surtout pour la consoler. Voici quelques échantillons de cette correspondance, qui fait si profondément entrer dans l'intimité de cette direction toute maternelle que la révérende Mère donne à sa fille :

Elle console la pauvre exilée : « Ma lettre, interrompue comme de coutume et écrite à plusieurs reprises, va vous annoncer la réception de la vôtre, où j'ai vu avec peine ce que votre pauvre cœur a souffert. O chère et bonne enfant ! je le comprends, je le sens, je le partage. Tout ce que l'exil a de pénible pour vous est bien compris par nos Mères et Sœurs. Qu'heureux sera le jour qui nous rendra notre Sœur bien-aimée ! mais patience et courage, portons notre état de *victime.* »

La malade entourée de soins par les bonnes religieuses de la Sagesse du Rosais, craignant un jour de leur être un fardeau trop pénible : « Ne craignez pas, chère enfant, de me faire de la peine en m'ouvrant votre cœur ; bien au contraire. Et où donc un enfant trouvera-t-il de la consolation, si ce n'est dans le cœur de sa mère ? Le *vilain cornu* (on sait qui elle voulait désigner par ce nom), qui depuis huit mois n'a su rien gagner, espérait attraper quelque chose en vous suggérant la pensée que les anges de charité, qui vous entourent, vous soutiennent et vous édifient par leurs exemples, se lasseraient de vous. Oh ! que vous avez bien fait de confier à votre bonne Mère cette vilaine pensée ! Si vous l'eussiez fait plus tôt, vous eussiez été plus tôt délivrée. Dilatez votre cœur, chère enfant, c'est indispensable, ne fût-ce que pour donner de l'efficacité aux remèdes. Consolez-vous par la pensée qu'étant *victime*

par état, tout en vous est méritoire, comme je le lisais ces jours derniers. On peut être privé de tous ses exercices religieux, bréviaire, adoration, réparation, etc., on n'en est pas moins *victime*; quelle consolation! »

La révérende Mère est ici dans le vrai d'une doctrine méconnue par les réformateurs religieux du XVIIe siècle : le vœu, l'état revêt de son mérite tous les actes du religieux, même lorsqu'il ne peut suivre les exercices réguliers.

« J'ai eu le plaisir de voir les bonnes demoiselles Monnier, lui écrit-elle une autre fois, nous avons beaucoup parlé de vous, nous avons ri à vos dépens et aux leurs, en vous voyant toutes trois bousculées par une vague, puis traversant majestueusement Paramé dans votre char de triomphe; mais arrêtons-nous, parlons plus sérieux. Vos petites excursions vous ont fait du bien, vous en êtes revenue plus forte; donc le grand air, l'exercice vous font du bien, vous sont même nécessaires; donc point de scrupule, point de crainte d'aller trop loin, d'être trop aperçue. Dans ce béni pays de Bretagne, en conservant, comme vous le faites, la modestie, la douce gravité religieuse, on ne pourra qu'être édifié. »

La maladie continuant toujours, une pieuse dame eut la pensée de conduire la malade à la Salette, où les miracles se multipliaient chaque jour; mais il fallait la permission de la révérende mère Prieure : « Ma chère enfant, écrivit-elle, j'ai voulu avant de vous répondre, exposer la chose à Monseigneur. Monseigneur, dans sa haute sagesse et avec son autorité de supérieur, s'oppose formellement à ce voyage; ainsi Dieu ne le veut pas. Notre bonne Mère est aussi puissante ici qu'à la Salette; mais ma conviction personnelle est que le bon Maître ne fait pas de miracle pour ses victimes, si ce n'est de soutenir de pauvres petites créatures, et de les faire assez s'élever au-dessus d'elles-mêmes, pour se dévouer par amour à tous les genres de souffrance et d'immolation. »

La malade était capable d'entendre ce langage de la bouche de sa Mère et elle en était grandement consolée : « J'admire votre courage, chère enfant, et je vous en félicite. Je com-

prends bien, moi, d'où vous vient cette force. Il en coûte sans doute d'être éloigné de sa chère solitude, comme vous me le dites fort bien ; mais cette séparation vient de l'obéissance. Si votre corps est séparé, votre cœur, votre âme, votre volonté sont ici ; donc vous êtes religieuse, fille du Saint-Sacrement, victime à Saint-Servan comme à Craon. Victime ! Oh ! que ce vœu de victime donne de force, procure de consolation ! s'immoler aux pieds du tabernacle, s'immoler sur le lit de douleur, s'immoler en se laissant conduire en mer devant cinquante spectateurs, n'est-ce pas toujours être dans l'esprit de la vocation ? car c'est l'immolation qui fait la victime. »

La vénérée Mère donne cette petite chronique destinée à égayer et à édifier en même temps la malade : « Efforçons-nous, chère enfant, de nous affermir dans le saint abandon qui tient l'âme dans le calme, quelque chose qu'il arrive, parce qu'on voit tout en Dieu, venant de la main et du cœur de ce bon père. Cette petite réflexion m'achemine à parler de la grande nouvelle ! — Quoi donc ? — La suite à demain, je vais me coucher.

» La grande nouvelle ! devinez... Vous savez combien notre bon père Jannot était souffrant. Depuis quelques mois surtout, il sentait ses forces diminuer, il lui fallait quelques mois d'un repos total ; où le prendre ? Un bon missionnaire arrive d'Amérique, le R. P. Sorin ; il vient chez M. l'abbé, il est médecin : Mon cher, lui dit-il, si vous ne prenez pas de repos, de la distraction, vous êtes un homme de moins, vous devenez grabataire ; il faut voyager. — Et où ? va-t-il l'emmener en Amérique ? — Pas tout à fait. — Où donc ? — Devinez... Où les vœux de notre bon Père l'avaient toujours porté, à la Ville Éternelle, à Rome ! Il y a aujourd'hui trois semaines qu'il nous a quittées ; j'ai déjà reçu trois lettres de lui : une de Paris, une de Lyon, une de Marseille. A Paris il se trouvait dans Babylone, il avait hâte d'en sortir ; à Lyon il a eu la consolation de célébrer la sainte messe à Notre-Dame de Fourvières, à l'autel de Marie. Il nous dit ingénument qu'il y a été inondé de consolations, et qu'il y a pleuré de tout son cœur en entendant les soldats

chanter dans la chapelle le cantique *Ave Maria.* A Marseille, il a eu de même la consolation de célébrer la sainte messe à Notre-Dame de la Garde ; là, comme à Fourvières, il a été inondé de consolations. Il nous assure qu'il n'oublie personne, et il nous semble vraiment en ressentir quelque chose. »

A Saint-Cyr de Rennes, la malade avait été admise à suivre avec les Sœurs les exercices de la communauté : La vénérée Mère lui écrit : « Chère enfant, je jouis de votre bonheur, et je vous avoue que je vous trouve bien à l'aise, vous sachant en clôture, entre les mains d'une mère expérimentée, entourée de bons exemples. Donc, ouverture de cœur envers la bonne mère, et obéissance aveugle : *avec cela on va au ciel*, comme me disait ma bonne mère qui, cependant, n'était pas une religieuse, *en carrosse à six chevaux.* A Saint-Cyr comme au Rosais, regardez la bonne Mère comme vous tenant la place de Dieu, de Marie, notre sainte Abbesse, et de son indigne représentante. »

La malade, de plus en plus consumée par les ennuis de l'exil, est pourtant condamnée à ne pas revenir : « Vous vous attendez à être grondée, chère enfant ? Non, je n'en ai pas le courage ; car mon cœur sent vos peines et les partage. La séparation est pénible et bien pénible, et pour vous et pour moi, et je ne m'étonne pas qu'il y ait des moments où la pauvre nature est portée au découragement. Mais, chère enfant, ce que je voudrais, ce dont je vous conjure, c'est que dans ces moments d'épreuves, loin de négliger vos exercices, loin de vous éloigner de Notre-Seigneur, vous recouriez à lui comme au véritable, à l'unique consolateur. N'a-t-il pas été, lui aussi, triste, et triste jusqu'à la mort ? Lui, le bien-aimé du Père éternel ? Et son épouse, sa victime, celle qui a voué de marcher sur ses traces, reculerait-elle devant le sacrifice ? La paix, que le bon Maître vous a fait ressentir comme fruit de votre obéissance, doit vous en faire sentir tout le prix. Soyez donc au Rosais comme à Craon, une enfant d'obéissance. Pour l'âme religieuse, c'est le port assuré qui met à l'abri du naufrage. »

Néanmoins la petite brebis bêlait fort après le bercail : « Je commençais, chère enfant, à trouver le temps bien long. Enfin,

tout va bien; bénissons-en le Seigneur; mais le cœur souffre! Oh! oui, je le comprends : Loin du bercail la brebis doit bêler; mais patience et courage. Il se rouvrira, et la petite brebis s'y élancera avec joie et bonheur pour n'en plus ressortir. En attendant, la consolation de la petite brebis est d'avoir toujours son Pasteur auprès d'elle. Dans l'exil ne trouve-t-on pas le Dieu du tabernacle, l'aimable Jésus, l'époux fidèle, le modèle des victimes, notre Tout? Allons, courage et persévérante patience. »

Ces citations, peut-être déjà trop longues, doivent s'arrêter ici; et on peut le regretter, car cette correspondance témoigne de la foi, de la piété, et du cœur maternel de la vénérée Mère. On y voit avec quelle vigilance, quelle exactitude, elle avait à tâche de faire tourner au profit de l'âme de sa fille la terrible épreuve de la maladie, aggravée par une si longue séparation. Tant de générosité ne resta pas sans fruit : non-seulement la malade fut guérie, devint par expérience assez habile pour bien soigner les autres, et eut l'avantage douloureux mais, inévitable, de récompenser en la vénérée Mère les soins dont elle avait été l'objet, lorsque cette Mère bien-aimée eut à supporter la longue maladie qui mit fin à sa noble carrière. D'autres résultats furent encore acquis par l'épreuve de la pauvre malade : par elle on apprit au loin à connaître les mérites et les vertus de la vénérée Mère, et cela de la part de juges capables d'apprécier la sainteté. Enfin, ce fut l'occasion de cette fondation de Rennes qui, après des vicissitudes diverses, mais toujours pénibles, vint échouer au moment où elle allait surmonter les plus redoutables difficultés; mais par là même fortifia, développa et révéla chez la vénérée Mère les vertus de tendre charité, de zèle, de sacrifice, d'abnégation et de complète soumission à la volonté divine, qui font la vraie religieuse, la fidèle imitatrice de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXX

ESSAI D'UNE FONDATION A RENNES.

1859.

Non-seulement les religieuses de Notre-Dame du Refuge de Saint-Cyr, avec un zèle incomparable, exercèrent toutes les prévenances les plus délicates de la charité envers la malade du monastère de Craon; c'est aussi dans leur sainte maison que prit naissance la fondation d'un monastère du Saint-Sacrement à Rennes. Voici dans quelles circonstances. « Pendant mon séjour dans ce saint asile, raconte l'exilée de Craon, Mgr de Rennes y fit une visite inattendue. Mon habit noir attira l'attention de Sa Grandeur, qui fit beaucoup de questions. Apprenant que j'étais *Bénédictine*, Monseigneur parla beaucoup de l'Ordre, et avec une telle vénération que je fus sur le point de lui demander de nous appeler à Rennes. Plusieurs des bonnes Mères de Saint-Cyr eurent la même pensée, en sorte qu'après le départ de Monseigneur la récréation devint très-animée. On me pressait de connaître le sentiment de notre Mère, si elle désirerait faire une fondation à Rennes; on lui faisait espérer un terrain et des secours.

» J'informai aussitôt de cet événement notre vénérée Mère qui m'écrivit : Votre lettre a fait battre mon cœur; mais pourquoi n'avez-vous pas sondé auparavant le sentiment de Monseigneur ? Suivez le conseil de vos bonnes Mères, consultez M. D. (le chapelain de la communauté), et après cela faites ce qu'ils vous diront, et m'écrivez tout de suite ce que je dois

faire. Il y a tant d'années que je désire fonder une maison à Rennes! Que je serais heureuse! M. l'abbé D. prit cette affaire à cœur, il me fit écrire à Monseigneur qui m'envoya son grand vicaire, M. l'abbé Combes, pour me dire que Sa Grandeur verrait avec plaisir des Bénédictines à Rennes. Sur cette bonne parole toute la communauté se mit en prières. On fit des recherches dans la ville pour trouver une maison convenable, et quand on crut en avoir trouvé une, on écrivit à la vénérée Mère pour lui soumettre le plan de la future fondation, et la conjurer de venir le plus tôt possible. Celle-ci, malgré sa joie, considérait l'affaire avec plus de calme, et remarquait de nombreuses difficultés à l'exécution. »

En effet, le monastère de Craon, toujours maintenu dans la pauvreté depuis sa fondation, y était pour le moment plus que jamais engagé par l'achat et la construction de l'église. A Rennes, tout ce qu'on pouvait attendre, c'était d'être bien reçu, mais pour une maison nouvelle, de fondateur, point. A entendre les ardentes Bretonnes, tout serait aplani dès qu'on aurait vu dans cette ville la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague. Mais cette idée d'une fondation était accueillie chez les religieuses de Craon avec plus de crainte que d'enthousiasme. La maison de Craon pourrait-elle soutenir les dépenses nécessaires pour le nouvel établissement? Cependant la révérende Mère en écrivit à Mgr l'évêque de Laval, et munie des permissions requises, elle partit le 26 avril 1859 pour Rennes. Des personnes amies de Craon mirent à sa disposition leurs voitures pour les différents voyages occasionnés par cette entreprise. Sa réputation l'avait précédée sur la route. Les jeunes Bretonnes couraient à l'envi sur son passage dans les lieux qu'elle devait traverser; et s'il lui était impossible de s'arrêter, elles avaient l'innocente hardiesse de se glisser dans sa voiture, faisant ainsi plus d'une lieue à ses côtés, puis elles reprenaient gaiement le chemin de la maison, tout embaumées des saints conseils et des affectueuses paroles qu'elles avaient reçues, les conservant dans leur cœur comme un des plus doux souvenirs de leur vie.

Un jour, ne pouvant que traverser, sans s'y arrêter, un village qui se trouvait sur sa route, la pieuse institutrice du lieu, chargée de l'éducation des enfants des deux sexes dans la paroisse, se rend avec sa petite troupe sur le chemin, aligne les enfants sur deux rangs, et là chacun avec impatience attend pour voir une *Bénédictine*, *voir une sainte!* C'est à qui l'apercevra le premier : enfin la voiture apparaît, on fait arrêter le cocher, et la bonne institutrice s'élance dans la voiture où, à sa grande consolation, la vénérée Mère la reçoit dans ses bras. A peine remise de son bonheur, elle la prie de bénir ses enfants, qui attendent que cette main vénérable se lève vers le ciel pour eux : « Mais, ma bonne fille, dit la vénérée Mère à l'institutrice, que me faites-vous faire là ? donner des bénédictions sur la route, et par la portière, comme un évêque ! » Puis regardant les enfants agenouillés : « Pauvres petits, ajouta-t-elle, comment les refuser en les voyant si recueillis, si pieux ! Oui, je les bénis, et de tout mon cœur. »

Mais au bourg de Visseiches, elle dut faire une station chez les Sœurs institutrices, comme à toutes les fois qu'elle fit le voyage de Rennes. La digne supérieure, toute joyeuse et pleine de vénération, lui fit toujours une réception de cœur ; tout semblait en fête lorsqu'elle y arrivait. C'était réellement une bonne fortune pour la vénérée Mère, dans cet éloignement de sa famille de Craon, et au milieu des soucis qui l'assiégèrent durant toute cette entreprise, que de trouver de telles âmes sur son chemin. Pour leur témoigner toute sa reconnaissance, elle sollicita de Mgr Wicart, pour ces chères hôtesses, la permission d'entrer dans le monastère ; ce qui fournit à la bonne supérieure de Visseiches l'occasion de témoigner aux Bénédictines de Craon l'admiration qu'on éprouvait pour leur sainte Prieure.

Le grand désir que la vénérée Mère avait d'étendre la vie religieuse et le culte réparateur de Notre-Seigneur en son Sacrement lui fit entreprendre ce premier voyage à Rennes, malgré un érysipèle à la tête, dont elle souffrait cruellement. Elle recommanda à la Mère qui l'accompagnait de n'en point parler. La route lui fut néanmoins très-pénible, et

comme sa compagne semblait s'inquiéter, et lui exprimait ses craintes en lui parlant à l'oreille, la révérende Mère lui disait : « Ce n'est rien; vous allez voir que lorsque je serai arrivée, il n'y aura plus rien. Je sens que la secousse de la voiture va tout faire disparaître ! » Et, en effet, ou la voiture, ou plutôt un secours particulier de Dieu la délivra entièrement.

Arrivée à Rennes, la digne fondatrice ne voulut pas se rendre immédiatement à Saint-Cyr, où elle était attendue, avant d'avoir visité les deux maisons qu'on lui avait proposées. Elle voulut tout voir, de la cave au grenier, malgré sa fatigue et son grand âge ; ce fut l'affaire de plusieurs heures. Cependant elle n'oubliait pas ses filles de Craon; c'est pourquoi elle dit à sa compagne : « Mes pauvres filles sont bien inquiètes; puis vous êtes trop fatiguée pour monter partout. Mettez-vous là sur cette pierre, et écrivez quelques lignes promptement pour ne pas manquer le courrier. De cette manière vous vous reposerez, et l'on saura demain à la maison que nous sommes arrivées à bon port ; car j'ai bien peur qu'on ne se soit aperçue de mon indisposition. »

A Saint-Cyr, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague trouva un accueil si prévenant, si gracieux, qu'en voyant ces visages rayonnants de joie à sa rencontre, elle eût pu se croire au milieu de Sœurs de la même famille.

Par une délicate attention, les religieuses de Saint-Cyr logèrent la révérende mère Saint-Louis de Gonzague dans une jolie chambre près de la tribune de leur chapelle. Elle les suppliait de ne rien déranger pour elle dans les habitudes de la maison, disant qu'elle se conformerait à tout pour les heures du réfectoire, si on voulait lui permettre d'y assister, et qu'elle prendrait la nourriture commune. Elle se disait heureuse d'être au moins pendant quelques jours sous l'obéissance, sur quoi la Supérieure lui dit : « Puisque vous voulez bien nous obéir, ma révérende Mère, vous accepterez tout ce que nous croirons devoir vous offrir pour maintenir vos forces dans les fatigues que vous allez avoir. Nous le ferons avec tant

de plaisir que vous ne voudriez pas nous en priver. » Le soir du premier jour, comme la vénérée Mère allait se retirer, elle se mit à genoux devant la supérieure de Saint-Cyr, la révérende mère Saint-Grégoire, pour lui demander sa bénédiction; mais celle-ci de son côté, tombant également à genoux, avec ses assistantes, il s'engagea une lutte d'humilité où enfin la victoire resta à la vénérée Mère, qui reçut la bénédiction de la bonne supérieure; celle-ci plus tard sut reprendre sa revanche, non sans avantage.

Les fatigues, en effet, ne manquèrent pas. Dès le lendemain, la révérende Mère eut plusieurs visites à faire. Madame Le Chapelier, sœur de M. de Léon, maire de Rennes, avait charitablement offert sa voiture, ce qui rendit beaucoup de services; mais, comme dans les voyages suivants, la vénérée Mère craignait d'abuser de la complaisance de cette dame, elle fit ses courses à pied, et en gros sabots.

La fondation présentait de nombreuses difficultés, là même où l'on aurait le moins songé à en rencontrer. D'abord, les bâtiments dont on parla à la vénérée Mère ne lui parurent nullement convenables; elle savait ce qu'il lui en avait coûté à Craon d'être entrée dans de vieilles habitations négligées et presque abandonnées. A Rennes, celle qu'on lui recommandait aurait coûté d'autant plus de dépenses pour l'appropriation qu'elle était plus étendue; il y avait de quoi s'y perdre; et de plus, on en demandait un prix énorme. Une autre maison, qu'on offrait seulement pour un loyer considérable, était tellement isolée, que l'autorité ecclésiastique paraissait devoir refuser aux séculiers l'accès de la chapelle. Comment alors les religieuses et leur œuvre auraient-elles pu se faire connaître, exciter des sympathies et des vocations? On ne devait pas compter toujours sur le monastère de Craon, et Mgr l'évêque de Laval n'avait consenti à la fondation de Rennes qu'à la condition que Rennes en fît les frais. C'est pourquoi après avoir bien prié et bien réfléchi, la vénérée Mère ne croyant pas voir clairement la volonté de Dieu, résolut d'attendre qu'elle se manifestât davantage, et revint à Craon. Pressée

par de nouvelles instances, elle fit un second voyage également infructueux.

Mais les Bretons s'obstinaient, malgré l'inutilité de ces deux premières tentatives. A force de chercher, on trouva une maison qui, selon toutes les apparences, réunissait tout ce qu'on pouvait désirer pour un commencement d'établissement. Il était facile d'y établir une clôture, et sans la violer, les séculiers pourraient être admis à assister aux Offices divins. Pour la troisième fois, la révérende mère Prieure de Craon reprit la route de Rennes. Dans ses deux premiers voyages, elle n'avait pu voir Mgr l'archevêque de Rennes; mais cette fois elle ne voulut pas aller plus avant sans avoir une audience, qu'elle sollicita de Sa Grandeur. Il lui importait de savoir si la nouvelle fondation, privée de tout appui de la part de l'autorité ecclésiastique de Laval, pouvait compter, à Rennes, sur la protection efficace du pouvoir diocésain. A défaut de celle-ci, il était évident que, même au point de vue temporel, il n'y avait rien à tenter ; quant aux intérêts spirituels, d'une nature si délicate et d'une importance si éminente, l'autorité ecclésiastique non-seulement ne pouvait se contenter de laisser faire, mais il était encore nécessaire qu'elle prît l'œuvre à cœur, qu'elle eût pour la famille naissante toute l'affection et tous les soins d'une mère pour un enfant qui ne peut encore ni marcher ni se suffire. L'audience demandée fut accordée et devait répondre aux préoccupations de la sainte fondatrice. Voici comme elle en rendit compte à la communauté de Craon :

« Vous avez su, chères enfants, le bon accueil qui nous avait été fait dès le jour de votre arrivée : tous les cœurs étaient dans la jubilation ; mais nous apercevant que les obstacles pourraient venir du côté des autorités ecclésiastiques, j'écrivis à Mgr l'archevêque pour lui demander une audience. Rendues à l'archevêché, nous nous mîmes à genoux pour recevoir la bénédiction de Monseigneur, puis au bout d'un petit moment j'entamai la question. Alors Monseigneur nous fit l'énumération des œuvres commencées, disant que si nous pouvions nous suffire, il ne mettrait pas d'obstacle à notre établis-



sement. Nous lui dîmes que nous nous contentions de peu, que notre intention n'était point de demander de souscription. Monseigneur répondit à cela : « On ne demande rien ; mais on reçoit ce qui est donné. Le moment n'est pas opportun, c'est demain le conseil, j'en parlerai. » Le conseil s'est tenu, et il n'a pas été question de nous. Je supprime mille difficultés qui nous firent comprendre que le moment du Seigneur n'était pas encore arrivé, et nous forçèrent, d'ajourner notre pieux projet. Oh! chères enfants, que je serai heureuse de me retrouver près de vous! La gloire de Dieu, le salut des âmes, la propagation de l'Institut, dans un moment où il y a un immense besoin de réparation, peuvent seuls me soutenir ; il me semble que nous aurions à nous reprocher, si la non-réussite venait de nous ; car d'un côté tout paraît préparé pour faire réussir l'œuvre ; de l'autre des entraves, que M. l'aumônier et toutes les bonnes mères de Saint-Cyr regardent comme des efforts de l'enfer en fureur. Nous allons tenter un dernier effort ; si le *non* est affirmatif, nous nous acheminerons vers notre chère maison, pour y attendre les moments du Seigneur, que nous hâterons en travaillant à notre perfection avec plus d'ardeur que jamais ; car Dieu veut des instruments selon son cœur. Mes compagnes remontent continuellement mon courage, ne voyant dans tant d'obstacles réunis que les efforts du *teigneux*, qui enrage à l'idée de voir l'Institut se propager. Elles se joignent à moi pour dire à toutes et à chacune un petit mot affectueux. Je vous porte toutes dans mon cœur, et vous souhaite courage, fidélité, abandon, paix profonde. Je termine en vous bénissant en esprit, et laisse seulement la place de mettre le résultat de notre visite. »

La visite ainsi annoncée n'eut aucun résultat ; elle confirma la vénérée Mère dans la pensée qu'il fallait renoncer à établir de longtemps l'Institut à Rennes. Elle annonça son retour pour le lendemain, et revint à Craon, où la joie de revoir ses filles adoucit le sacrifice réciproque, qui faisait ajourner une œuvre que toutes désiraient voir réussir pour la plus grande gloire de Dieu.

Les bonnes religieuses de Saint-Cyr voyaient avec regret partir la vénérée Mère, qu'elles n'avaient cessé de combler de soins et d'attentions affectueuses. Aussi était-ce pour cette sainte Mère un bonheur, après ses courses, de se retrouver le soir dans la clôture religieuse. Les Mères et Sœurs de la maison de Saint-Cyr étaient autour d'elle comme des enfants autour de leur mère, et elle de son côté se dépensait pour n'oublier personne, et donner à toutes des témoignages d'affection et de reconnaissance. Nous reprenons ici le récit de la religieuse exilée; nous aimons à le suivre parce qu'il a surtout pour objet de faire connaître tout le mérite et la vertu de la sainte héroïne : « Je ne puis exprimer l'impression de notre Mère au sortir des récréations; elle me disait : Quelles saintes religieuses ! Je suis ravie de toutes les vertus que je trouve ici. Combien Notre-Seigneur y est aimé, ma fille ! Il faut marcher sur les traces de ces bonnes Sœurs, nous qui sommes les victimes de l'amour. Et alors notre bonne Mère s'humiliait et se trouvait en arrière dans la vertu. De leur côté les religieuses ne cessaient de dire : Quelle sainte Mère ! Et chacune était heureuse de la rencontrer au passage, de lui demander sa bénédiction.

Elles lui firent visiter toutes les classes des pénitentes. La vénérée Mère adressa à chacune un mot d'édification, leur faisant apprécier le bonheur d'être séparées du monde et des occasions d'offenser le bon Dieu. Ces pauvres filles la contemplaient comme une sainte. Dans la première classe, qui était des *Madeleines*, au moment où elle se retirait elle aperçut une jeune fille qui était en pénitence pour un coup de tête, et à laquelle la maîtresse n'avait pas jugé à propos de faire grâce à notre arrivée, parce que la faute se renouvelait trop souvent. Le cœur de la bonne Mère fut tout ému en la voyant, et s'approchant d'elle elle l'embrassa avec tendresse, lui dit combien elle affligeait Notre-Seigneur et la pressa au plus vite de réparer sa faute en s'humiliant et demandant pardon. Les larmes de la pauvre fille ne se firent pas attendre; son repentir éclata en sanglots, et demandant pardon au milieu des larmes, elle obtint aussitôt sa grâce. Notre vénérée Mère, heureuse de

la joie du bon Pasteur rapportant la brebis égarée, ramène la jeune pénitente au milieu du troupeau ; mais là un petit murmure s'élève, on s'y dit tout bas : Elle est bienheureuse d'avoir été en pénitence, pour embrasser la bonne Mère ! Cette digne Mère comprenant qu'elle allait exciter la jalousie, fit le tour de la classe et embrassa toutes les Madeleines. Ce fut pour elles un grand bonheur ; elles avaient été embrassées par une sainte ! Dans ces cœurs plus faibles que méchants, le contact avec la sainteté paraît toujours la plus sûre réhabilitation. La vénérée Mère se préparait à renouveler le même acte dans les autres classes, lorsqu'on lui apprit que le règlement des religieuses de Saint-Cyr leur interdit de donner aux pénitentes cette marque extérieure d'affection ; elle fut toute contristée, se reprochant d'avoir pu compromettre l'autorité des maîtresses. Mais l'effet au contraire fut excellent ; ces pauvres filles se sentirent à la fois touchées et humiliées de cette faveur et dirent : C'est pour gagner nos âmes que la bonne Mère nous a embrassées.

» A l'époque du second voyage de la vénérée Mère à Rennes, la révérende mère Saint-Grégoire finissait son triennat, et était remplacée par la Mère Saint-Pierre, qui déjà plusieurs fois avait gouverné cette communauté, et les élections avaient lieu le lendemain de notre arrivée. Dans une communauté nombreuse, c'est un jour très-solennel et souvent aussi de grande anxiété ; tous les cœurs battent de crainte et d'espérance. Je pus alors être témoin de la confiance que toute cette sainte maison portait à notre Mère. Chaque Sœur, en venant la saluer, cherchait à la voir à part pour la consulter sur le choix à faire et lui communiquer ses inquiétudes ; et la bonne Mère, avec son expérience des âmes, disait à chacune le mot qu'il fallait pour ranimer la confiance. La révérende mère Saint-Pierre fut élue : c'était une religieuse d'une grande vertu. Son extérieur sévère, sa voix un peu rauque effrayaient tout d'abord, mais il suffisait de lui parler, pour se sentir dilaté par sa charité pleine d'humilité et de condescendance.

» A partir de ce jour la révérende mère Saint-Pierre fut,

avec la mère déposée Saint-Grégoire, la confidente intime de notre Mère qui ne faisait rien sans la consulter ; et lorsque la fondation de Rennes eut échoué définitivement, les relations demeurèrent toujours très-affectueuses entre les trois amies, qui semblaient n'avoir plus qu'un cœur et qu'une âme. En 1866, trois ans avant la mort de notre Mère, il plut à Dieu d'appeler à lui la révérende mère Saint-Pierre. Cette nouvelle lui fut très-sensible, et elle compatit vivement à la douleur de la communauté de Saint-Cyr. Quand elle m'en parlait, elle me regardait avec cet œil pénétrant, qui me faisait comprendre que notre Mère pensait à sa fin prochaine et à l'affliction dans laquelle nous serions nous-mêmes plongées.

» Il en fut de même à la mort de la vénérable mère Thérèse de la Miséricorde, qu'elle avait vue à Laval dans un de ses voyages de Rennes. Je regrette de ne pouvoir rendre ce qui s'est passé entre ces deux grandes âmes, qui toutes deux depuis longtemps désiraient se connaître. »

CHAPITRE XXXI

REPRISE DE LA FONDATION DE RENNES ET SA FIN.

1863.

Malgré les apparences, nous n'en avons pas fini avec la fondation de Rennes. Nous devrons revenir à cette tentative, où à quelques joies se mêlèrent des souffrances et des déceptions, dont après de longues années l'amer ressentiment n'a pas encore entièrement disparu. Profitons du temps de répit accordé à la vénérée Mère, et rentrons avec elle dans son cher monastère de Craon.

Après de dures épreuves, au moins cette maison commençait à consoler la vénérée Mère de toutes ses peines, et lui donnait alors les plus belles espérances. Depuis qu'elle avait pris pour patron spécial le glorieux saint Joseph, elle avait vu son noviciat se peupler de sujets d'un vrai mérite. Le côté temporel persistait à n'être pas brillant ; il avait fallu emprunter pour l'église, et la pension de 2000 francs que fournissait à la révérende Mère sa belle-sœur n'était qu'un viager, qui devait s'éteindre avec elle. Saint Joseph fut donc plus que jamais son refuge : c'était à lui seul qu'elle confiait ses embarras, mais toujours avec la simplicité d'un enfant, qui d'une manière ou de l'autre se tient assuré de réussir auprès de son père.

Au temps où nous sommes arrivés, elle vit ses prières exaucées, et bien au delà même de ce qu'elle aurait pu concevoir. Quelques mois après son retour de Rennes, la révérende Mère apprit le décès de M. le comte Dubois de la Mothe, son cousin

au cinquième degré. En même temps, un monsieur qui se donnait la mission de faire connaître aux héritiers perdus les successions qui leur pouvaient échoir à l'imprévu, en s'en réservant le quart pour sa peine, vint annoncer à la vénérée Mère qu'elle était héritière pour un vingtième dans la succession. A cette nouvelle inattendue, la première pensée de la vénérée Mère fut d'admirer la bonté de Dieu et la puissance d'intercession de saint Joseph. Elle ne lui avait pas demandé tant de richesses, mais seulement de payer les dettes de la communauté, et d'assurer quelque peu son avenir après sa mort. Quel usage allait-elle faire de cette fortune? Son monastère est petit et pauvre; les murs en sont mal construits, les étages trop bas, les corridors étroits, les cellules peu nombreuses. Elle pourrait renouveler sa maison; plusieurs supérieures de l'Institut lui en ont donné l'exemple. Son église même, quoique neuve et d'un beau style, est petite et n'a pas été complétée dans toutes ses parties; elle pourrait l'agrandir et faire qu'elle ne présente rien d'inachevé. D'un autre côté, la vénérée Mère a dû recevoir souvent des sujets sans dot ou avec une dot insuffisante, de sorte que la maison vit à grand'peine. Maintenant elle peut la doter assez richement pour lui permettre de se recruter dans un pays, où les vocations sont souvent arrêtées par la question d'argent. Toutes ces améliorations, elle pourrait, ce semble, les accomplir, sans sortir des conditions de la pauvreté religieuse. En outre, que de bonnes œuvres elle pourrait entreprendre, elle qui fut toujours la mère des pauvres? Ces réflexions naissaient d'elles-mêmes; mais les saints ont une manière de dire et de faire qui leur est propre, et qui s'éloigne absolument des calculs de la prudence humaine.

La vénérée Mère, en embrassant la pauvreté, l'avait fait absolument et sans retour. On a déjà remarqué quelles étaient ses relations avec sa famille : ses droits, elle les lui a abandonnés, ne voulant rien recevoir d'elle qu'à titre de charité. Dans la circonstance présente elle resta fidèle à cette maxime, et ce qui n'est pas moins édifiant, c'est de voir la communauté, à qui elle en référa, la suivre jusqu'au bout dans cette voie de renon-

cement. Quand elle se fut ainsi assurée des dispositions de ses religieuses, elle consulta Mgr l'évêque de Laval. Le frère du prélat, supérieur de la maison, répondit en ces termes à la vénérée Mère : « 18 février 1860. Madame et révérende Mère, quelle surprise la divine Providence vient de vous ménager! Vraiment, c'est à n'en pas revenir. Mais un autre sentiment vient tout d'abord s'ajouter au premier; je parle de ce que j'éprouve moi-même. C'est un sentiment de reconnaissance, ma chère et révérende Mère; et il me semble que j'ai raison de remercier Dieu, puisque dans sa miséricordieuse sagesse, il vous procure l'occasion d'accroître vos mérites en vous dépouillant de cette portion de bien qui va vous échoir en partage.

» Votre désir est de vous en dépouiller tout d'abord; et d'après l'avis de vos Mères du conseil, vous vous proposez d'en disposer en faveur de vos nièces, en faisant quelques réserves au profit de votre bien-aimée communauté. Monseigneur approuve complétement ces intentions, ma révérende Mère; il en approuve également les détails, et vous autorise dès à présent à agir en conséquence. »

Munie de ces permissions, nécessitées par le vœu de pauvreté, la vénérée Mère s'empressa aussitôt de régler cette affaire. Sa part dans la succession se montait à 221 650 fr., sur lesquels l'agent officieux s'attribua 41 000 fr. Elle se contenta de retenir la somme nécessaire pour rembourser les emprunts qu'on avait été obligé de contracter, puis 15 000 fr. pour construire près de l'église une maison pour M. l'aumônier, en tout 60 000 fr. pour assurer à perpétuité après sa mort la rente viagère, que continuait de lui payer par pure bonté et sans obligation madame la comtesse de Cossé, sa belle-sœur. Elle abandonnait le reste, 117 650 fr. à ses nièces, qui, par reconnaissance, s'engagèrent à en payer l'usufruit à leur tante pendant sa vie.

Lorsque ces arrangements furent terminés, la vénérée Mère reçut de M. l'abbé Wicart, au nom de l'évêque de Laval, la lettre suivante, qui révèle dans quels sentiments elle avait

accompli cet acte de dépouillement. « Laval, le 14 avril 1860. Madame et révérende Mère, les détails dans lesquels vous avez bien voulu entrer ont fait grand plaisir à Monseigneur. Il y a la part de tous et de chaque chose ; et chacune de ces parts est on ne peut mieux placée. Votre bonne lettre, ma révérende Mère, respire un contentement qui me touche, sans m'étonner. Vous éprouvez cent fois de plus le bonheur de tout abandonner pour l'amour de Jésus-Christ, qui s'est fait pauvre par amour pour nous. Qu'après cela vous soyez toute prête à entonner le *Nunc dimittis*, je n'en suis nullement surpris non plus ; mais vous voudrez bien permettre, ma révérende Mère, que d'autres soient moins pressés que vous, et que nous adressions à Dieu des vœux qui ne soient pas, sur ce point, conformes à ceux que vous pouvez former vous-même. »

La succession du comte Dubois de la Mothe eut pour la révérende Mère d'autres conséquences. Une partie de l'héritage était située aux environs de Rennes ; on y connut donc bientôt sa bonne fortune. Les difficultés qui avaient, quelques mois auparavant, empêché la fondation projetée, tombaient donc d'elles-mêmes, du moins aux yeux des personnes de Rennes, qui ne voyaient dans toute cette affaire que la révérende Mère Prieure des Bénédictines de Craon. L'autorité ecclésiastique fit savoir à la vénérée Mère qu'on la verrait volontiers revenir et reprendre son projet de fondation. Sur ces avances, elle en écrivit à l'archevêché de Rennes, d'où il lui fut répondu le 4 juin 1860 : « Ma révérende Mère Prieure, Monseigneur me charge de vous dire que, conformément à la décision de son conseil, qui a été unanime, vous pouvez prendre vos mesures pour la fondation projetée, et nous partageons tous sa conviction, que la présence de vos pieuses filles ne pourra qu'attirer les bénédictions du ciel sur ce diocèse. »

De son côté, Mgr l'évêque de Laval lui faisait écrire par son frère le 19 juin suivant : « Ma chère et vénérée Mère, au moins cette fois la *victime* n'aura pas simplement à *adorer et à se soumettre*, elle pourra remercier Dieu. Vous avez déjà com-

pris que Monseigneur acquiesce à vos désirs, et approuve définitivement la fondation projetée à Rennes. Que vous ayez donc ce mérite de plus d'avoir ouvert un nouvel asile de piété et de dévouement, où le Dieu de l'Eucharistie sera aimé, servi, honoré et dignement imité ; et que là, comme à Craon, vos chères filles répandent autour d'elles la bonne odeur des vertus et l'amour de la divine victime de l'autel et du Calvaire. »

Ces lettres furent pour la vénérée Mère un grand encouragement ; elle se résolut donc à reprendre pour la quatrième fois, le 22 juin 1860, le chemin de la Bretagne. « Nous n'avons aucunes ressources, disait-elle, nous ne pouvons mettre au service des bienfaiteurs, que la Providence voudra bien susciter, que notre bonne volonté, notre dévouement pour la gloire de Dieu, le soutien et l'exaltation de notre mère, la sainte Église, le salut de la France et de tous les pauvres pécheurs. Nous sommes soutenues et encouragées par les paroles de notre vénérable Mère institutrice, qui écrivait à ses filles à propos d'une fondation : Passez par toutes conditions possibles qu'on vous imposera pour fonder des maisons de l'Institut. » Cette fois encore la vénérée Mère avec ses compagnes reçut l'hospitalité la plus gracieuse à Saint-Cyr, chez les bonnes Mères de la Providence, ou de Notre-Dame du Refuge, qui ayant appris à connaître depuis longtemps l'Institut des Bénédictines du Saint-Sacrement, avaient, plus que personne, travaillé à en préparer la fondation à Rennes.

Dès son arrivée, la vénérée Mère s'assura des bonnes dispositions à l'égard de sa fondation, et s'occupa ensuite de chercher un terrain. On lui en fit voir un, très-étendu, d'un bon rapport, mais dont on demandait un prix presque le double de sa valeur. Une vraie fatalité voulut que la révérende Mère s'adressa pour traiter au notaire du vendeur, qui fit les affaires de celui-ci et les siennes, mais nullement celles des pauvres religieuses. On demandait pour ce terrain l'énorme somme de 120 000 francs. La révérende Mère, justement effrayée d'un prix si élevé, ne voulut rien conclure sans avoir pris avis des bonnes Mères de Saint-Cyr, parce qu'elle n'avait pas le temps de recourir à

Craon. L'avis fut qu'on devait accepter, et la vénérée Mère signa enfin, quoiqu'en tremblant, le contrat qui devait lui imposer sur les épaules une dette si énorme, et si fort au-dessus de ses ressources. Il fallut d'abord que le monastère de Craon payât les intérêts et les frais d'appropriation de la nouvelle maison, où il y avait à établir à titre provisoire les différents lieux réguliers, puis des salles d'étude pour l'externat, qui était une annexe indispensable. A l'évêché de Laval, après quelque hésitation, on s'était un peu relâché de la défense faite précédemment de consacrer quoi que ce fût des ressources du monastère de Craon à la fondation de Rennes. Comme la portion que la vénérée Mère s'était réservée de la succession de son parent avait racheté toutes les dettes de la maison, et assuré même, en partie, l'avenir, Monseigneur consentit à ce que Craon vînt au secours de Rennes. Sans doute, Sa Grandeur comptait aussi sur les promesses d'appui de tout genre qu'avait reçues la vénérée Mère.

Le 29 août 1860, dans la visite régulière du monastère, M. l'abbé Wicart, vicaire général et supérieur de la maison, de concert avec la révérende Mère Prieure et les discrètes, c'est-à-dire les Mères qui forment le conseil de la Prieure, choisit les sujets qui devaient faire partie de la fondation ; le 26 septembre, elles reçurent leur obédience de Mgr l'évêque de Laval, et partirent le 9 octobre au nombre de cinq religieuses de chœur, avec une sœur converse. C'était la révérende mère Saint-Paul, qui devait remplir la charge de supérieure en qualité de sous-prieure, sous l'autorité de la révérende mère Prieure Saint-Louis de Gonzague, laquelle provisoirement conserverait la charge de Prieure du monastère de Rennes ; les révérendes mères Saint-Ignace, Saint-Charles, les sœurs Saint-Pierre et Saint-Jean l'Évangéliste, religieuses professes de chœur, et la Sœur Saint-Alexis, converse. En attendant que le nouveau monastère fût quelque peu prêt à les recevoir, toutes reçurent l'hospitalité pendant trois semaines à la maison de Saint-Cyr. Le 23 octobre fut choisi pour l'installation définitive. Elle fut présidée par Mgr l'archevêque qui

témoigna à ses nouvelles filles beaucoup de bienveillance, mais en même temps leur exprima le regret de ne pouvoir les aider, étant accablé par des œuvres nombreuses et qui absorbaient toutes ses ressources. Du reste, Sa Grandeur accorda toutes les grâces spirituelles que possédaient les religieuses à Craon, touchant les expositions et bénédictions du Saint-Sacrement.

Les bonnes Mères de Saint-Cyr ne leur firent pas défaut dans cet état de gêne, et s'ingénièrent pour les secourir, comme avaient fait aux débuts du monastère de Craon les communautés voisines. « Combien de fois étant tourière, dit encore la Mère que nous avons citée, n'ai-je pas été surprise, en ouvrant le tour le matin, d'y trouver, les jours de fête, un plat de dessert, un petit panier d'œufs, une motte de beurre, etc. C'était le cœur de ces bonnes Mères que nous reconnaissions dans ces petits présents. »

Cependant à Craon l'inquiétude ne tarda pas à s'emparer des esprits. La Mère dépositaire surtout s'effrayait de la dette énorme qu'il avait fallu contracter, et la vénérée Mère, dans le séjour plus prolongé qu'elle fit à Rennes pour l'installation de ses filles, témoigne de ces inquiétudes dans les lettres envoyées à son monastère de Craon. Ainsi peu après la signature du contrat elle écrivait : « Vous m'avez dit peu de choses, chère enfant, mais j'ai bien deviné ce qui se passe dans votre cœur, ou plutôt dans la pauvre imagination. Si l'on s'arrêtait aux prévisions humaines, l'on n'aurait pas un moment de repos, l'on perdrait la tête. La chose est faite; Dieu sait que c'est pour sa gloire. Jetons-nous à corps perdu entre les bras de sa Providence, et disons-lui comme la bonne Mère Thérèse de la Miséricorde de Laval : Mon Dieu, payez *vos* dettes ! Courage, chère enfant, tenez votre âme dans le calme ; faites force actes d'abandon, et vous verrez le progrès qu'une si terrible épreuve vous fera faire. Amitiés à toutes ; car je les porte toutes dans mon cœur. Il n'y a que huit jours que je vous ai quittées, et le temps me paraît déjà bien long. Priez pour votre pauvre Mère à qui les sacrifices ne manquent jamais. »

Et vraiment la pauvre Mère dépositaire avait bien des rai-

sons de s'inquiéter. Qu'on juge de la pauvreté du monastère de Craon après qu'il venait de se grever d'une si lourde charge : la vénérée Mère lui écrivait encore de Rennes, en lui envoyant quelque argent pour des dettes urgentes : « Courage et confiance, bien chère fille. Voilà de quoi acquitter quelque chose de vos dettes. J'espère que la rentrée des élèves va vous apporter de quoi pouvoir envoyer au marché. Nous voilà vraiment pauvres. Avec quelle complaisance Notre-Seigneur verra la pauvre dépositaire attendant à ses pieds! »

Dans toutes ses lettres on sent l'épanchement d'une mère : « A bientôt, chères enfants. Je sors d'acquitter mon rôle de victime. Il y a longtemps que je n'y étais restée autant. Ici point de parloir, point de dérangements ; au chœur depuis six heures et demie jusqu'à une heure, sauf le dîner. Nos Sœurs sont bien heureuses de faire l'adoration sans interruption ; on se retrempe. Respect à notre bon Père, amitiés à tous, mères, sœurs! Enfants, grands et petits! Ici les cœurs commencent à se serrer : pauvres enfants! que ne puis-je me multiplier! »

« Allons, ma vieille fille, courage! Marchons à grands pas dans la voie de la confiance et du saint abandon. Votre pauvre et bien indigne mère vous bénit toutes grandes et petites, bonnes et mauvaises. » Ce dernier mot n'est qu'indiqué.

La révérende Mère dépositaire avait quelques travaux à diriger pendant l'absence de sa mère Prieure : « Maintenant, chère enfant, un petit mot pour votre âme. Au milieu de vos ouvriers, union constante avec Dieu, paix intérieure, calme, douce gravité dans tous vos rapports avec eux. Je n'ai pas besoin de vous porter à la bonté et charité dans leurs surcroîts de fatigue, pour donner la bouteille de cidre. Vous n'oubliez pas ces petites attentions. »

On avait reçu à Craon une jeune postulante, très-bonne et très-généreuse, mais avec toute l'impétuosité d'une riche nature. Les Mères en étaient quelque peu effrayées : « Annoncez-leur notre retour. Je les bénis toutes, brebis et agneaux, sans oublier le petit agnelet, à qui je permets de bondir un peu, pourvu qu'il ne saute pas par dessus les murs. » L'agnelet est

resté, grâces, dit-il, à la patience sans bornes de la vénérée Mère, dont le souvenir est gravé pour toujours dans son cœur.

Après avoir organisé la nouvelle maison autant qu'il était possible et pourvu aux plus pressants besoins, la vénérée Mère revint à Craon. Elle laissait à Rennes un noyau choisi de saintes religieuses sous la conduite de la révérende mère Saint-Paul. Du côté de Craon, du côté de Saint-Cyr aussi, on faisait tout ce qu'on pouvait pour mener l'entreprise à bonne fin. Cependant on s'agitait au milieu des plus grandes difficultés sans beaucoup avancer. Les secours du dehors qu'on avait fait espérer n'arrivaient point, et il en résultait pour la maison une gêne extrême, qui fut pour les postulantes du nouveau monastère une épreuve au-dessus de leurs forces et dont le contre-coup se fit cruellement ressentir dans toute la petite famille. C'eût été un grand secours moral et matériel que de recevoir de la maison-mère quelques bons sujets, qui, par leur nombre, eussent imposé au nouveau monastère une marche régulière, formé un tout bien imprégné de l'esprit religieux, qui est un esprit de foi, d'obéissance, de respect et de charité. Mais Mgr l'évêque de Laval, qui n'avait pu se défaire de ses inquiétudes sur l'avenir de cette fondation, refusait de nouvelles obédiences pour les sujets que la vénérée Mère aurait voulu envoyer. Le nombre des religieuses était donc insuffisant; chacune d'elles était employée à des offices qui rendaient la vie commune impraticable, et la supérieure était obligée de confier des fonctions même aux jeunes novices, même à des séculières. La situation intérieure en fut compromise, et aux autres épreuves ajouta dans l'esprit des supérieurs un discrédit dont ils ne lui permirent pas de se relever. Peu soutenue à Rennes, où on cherchait à la séparer de la maison-mère, avant qu'elle ne fût bien établie, la nouvelle fondation ne pouvait vivre. Une lettre très-explicite sur la situation fut mise par la vénérée Mère sous les yeux de Mgr l'évêque de Laval, qui fit aussitôt ordonner le rappel des religieuses à Craon, et ce fut fini de la fondation de Rennes.

Le coup fut pénible à la vénérée Mère. Voici la lettre qu'elle

écrivit à ses filles pour les rappeler : « Bien chère enfant, courage, résignation ! Je conçois que le sacrifice est immense, que votre cœur doit bien souffrir de voir se dissoudre une fondation, objet de tous nos vœux. Vous n'avez jamais eu en vue, chère fille, que la gloire de Dieu, l'accomplissement de sa volonté ; je crois que pour ces deux motifs le retour est nécessaire. Mon cœur en souffre, cette fondation a été aussi pour moi l'objet de tous mes vœux ; mais ma conscience me dit que c'est la volonté de Dieu pour le *moment*. Peut-être le bon Dieu nous réserve-t-il la consolation de lui donner plus tard ce témoignage de notre amour et de notre dévouement. Mais outre les raisons très-graves que je passe sous silence, à soixante-dix-sept ans, il est temps de régler ses comptes, et je ne veux pas laisser après moi deux maisons endettées. Vous êtes bien heureuse, chère enfant, de n'avoir qu'à vous soumettre et à voir la volonté de Dieu dans vos supérieurs. Pauvres supérieurs ! Toute la responsabilité pèse sur eux ; quelle charge ! Tous les cœurs vous sont ouverts ; nos Sœurs sont heureuses de penser qu'elles pourront par leurs soins, leur tendre affection, vous dédommager des épreuves passées. Certainement, il est pénible de voir échouer l'œuvre ; mais le mérite vous reste, chères et bien-aimées Sœurs, et le bon Dieu vous tiendra compte de votre bonne volonté ! Je crois faire sa volonté ! mon âme est en paix sur ce point ; et j'ai la douce confiance que, content de nos mutuels sacrifices, le bon Maître répandra de nouvelles bénédictions sur la mère et sur les enfants !... Allons, courage, faisons notre sacrifice au pied du saint Tabernacle, et disons au bon Maître, qu'à Craon comme à Rennes, nous voulons être toutes à lui. Votre Mère vous bénit en attendant qu'elle vous presse sur son cœur. »

C'est ainsi que la vénérée Mère s'oubliait elle-même pour consoler ses filles et leur adoucir le sacrifice. L'affaire était donc consommée. « Le 8 janvier 1863, à 6 heures du soir, disent les *Annales*, les chères exilées rentraient sous le toit maternel, entourées des témoignages de la plus fraternelle tendresse, qu'augmentait encore le souvenir des vertus et des sa-

crifices que ces chères victimes avaient si héroïquement pratiqués pendant ces deux années d'épreuves. Il serait difficile de dépeindre l'émotion de ce premier moment; c'est bien alors que nous goûtions combien il est doux pour des Sœurs d'habiter sous un même toit, et d'y vivre étroitement unies dans la charité de Jésus-Christ. A partir de ce jour, conformément aux intentions des supérieurs, le terrain acheté à Rennes fut mis en vente, et l'œuvre de la fondation fut entièrement anéantie. »

Ce fut alors que le vénérable aumônier de Saint-Cyr écrivit à la vénérée Mère pour lui témoigner ses regrets. Voici sa lettre qui suppléera en plus d'un point à ce qui n'a pas été dit dans cette histoire des vertus et du zèle de la petite fondation.

« Ma révérende Mère, je comprends bien tout ce qu'il en a coûté, et ce qu'il en coûtera d'ici longtemps à votre bon cœur d'avoir pris cette détermination. Je crois facilement que c'est une des plus grandes épreuves que le Maître, que vous servez avec tant d'amour et de fidélité, pût vous envoyer. Mais veuillez bien croire, ma révérende Mère, que la récompense sera bien au delà de l'épreuve. Qu'avez-vous donc voulu? Deux choses admirables : la gloire de Dieu et le salut de bien des âmes. Eh bien ! mes bonnes Mères, cette intention si pure et le dévouement sans réserve, que la sainte communauté de Craon a montrés pour arriver à ces deux choses, n'ont-ils pas droit à une spéciale récompense? Oui, ma révérende Mère, je ne me crois pas téméraire en affirmant que cette récompense aura lieu dès ce monde, et prochainement; de quelle manière? je n'en sais rien; mais j'ai assez de confiance dans la divine Providence, pour être persuadé qu'elle montrera qu'elle a su apprécier ce qu'ont voulu faire pour sa gloire tant de bonnes âmes.

» Savez-vous, ma révérende Mère, ce qui m'effraye? Ah! c'est que nous ne nous sommes pas montrés dignes de posséder une faveur si grande, qui nous était si charitablement offerte. Cette petite famille, qui nous a été ravie, emportera mes

regrets les plus sincères, et certes, ma révérende Mère, je ne me console de ce départ que par la pensée qu'il n'en a pu être autrement. »

Sainte Gertrude crut une fois que Dieu lui demandait de travailler à fonder un monastère, et quand elle en reconnut l'impossibilité, elle s'en plaignit à son divin Époux ; mais celui-ci la consola en lui disant qu'il envoyait à ses élus de telles pensées pour éprouver leur amour et leur fidélité, et quand ils avaient fait de nombreux pas et démarches, souffert de beaucoup de difficultés, sans parvenir à l'exécution de leurs pieux desseins, tout ce qu'ils avaient fait et souffert ainsi en vain était conservé dans le trésor du Cœur divin, pour y attendre dans l'éternité sa récompense d'autant plus belle, que Dieu lui-même y aurait coopéré.



CHAPITRE XXXII

VISITES DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE LAVAL ET DE MESDAMES DE COSSÉ, DE RIVIÈRE ET DES CARS.
ASSOCIATION DE PRIÈRES. — AGRÉGATION DES SŒURS TOURIÈRES.

1861-1865.

La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, au milieu des peines et des déboires qu'elle avait éprouvés dans la fondation de Rennes, avait besoin de quelques consolations. Ce n'est pas sans attendrissement que l'on pouvait considérer une servante de Dieu aussi active et aussi fidèle, supporter les fatigues de cette entreprise dans un âge où il semble qu'un peu de repos lui eût été nécessaire, et toutes ces fatigues pour aboutir à un irrémédiable échec. L'affection de sa famille spirituelle n'en fit que redoubler, et à cette époque la présence d'autres personnes qui avaient une large part dans la vénération et dans l'amour de la révérende mère Prieure de Craon, contribua pour beaucoup à lui rendre une juste confiance en elle-même, alors que son humilité l'aurait disposée à se condamner.

Le 4 juin de cette année 1863, commencée sous de si pénibles auspices, Mgr Wicart vint donner la confirmation aux élèves du monastère; et pour condescendre au désir de la vénérée Mère, le prélat désigna la chapelle des Enfants de Marie, qui s'élève au fond du jardin, comme lieu où il conférerait ce Sacrement. Ce petit édifice avait reçu de grandes réparations, et de généreuses offrandes faites par les anciennes élèves avaient permis d'y faire divers embellissements, tels que vi-

traux, dorures et peintures nouvelles, qui en avaient bien avantageusement changé l'aspect. En ce jour, l'autel de Marie avait revêtu sa plus riche parure, et la statue de la Vierge Immaculée, couronnée d'un diadème de pierreries, semblait, au milieu d'une colonne lumineuse, triompher de voir à ses pieds une si auguste et si touchante assemblée. Le prélat, en y entrant, bénit de nouveau ce petit sanctuaire déjà si cher aux pieuses filles de la vénérée Mère de Cossé. On était venu silencieusement en procession, et Monseigneur, ému de ce spectacle, adressa aux jeunes filles qui allaient recevoir le Saint-Esprit par son ministère une allocution bien propre à leur rappeler toujours ces grands et chers souvenirs.

Quelques semaines après, ce fut madame la duchesse de Rivière qui vint avec mademoiselle Louise sa fille passer la grande fête de l'Assomption près de sa tante, la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague. Elles voulurent bien présider la distribution des prix des pensionnaires, et comblèrent de joie les religieuses par leur aimable simplicité, leur bonté, et par l'expression de leur tendre attachement pour la vénérée fondatrice. Cette bonne mère était alors accablée de sollicitudes de tout genre occasionnées par la vente des terrains achetés à un prix si exorbitant pour la fondation de Rennes, et c'était spécialement dans le but d'en conférer avec la révérende Mère que la duchesse de Rivière avait entrepris ce voyage. Sa bonne tante, malgré sa grande confiance en Dieu, fit entrevoir à madame la duchesse qu'elle serait longtemps encore chargée de l'énorme dette contractée pour la fondation anéantie. Bien qu'elle eût remis cette affaire entre des mains habiles, qui avaient tout intérêt à accélérer la vente, elle n'avait pu réussir à placer, et encore à des conditions peu avantageuses, qu'une faible portion de ces terrains. Madame la duchesse de Rivière, ainsi mise au courant des difficultés, en référa à sa mère. Quoiqu'elle n'eût pas été, dès le commencement, d'avis de faire cette fondation, madame la comtesse de Cossé prit la généreuse résolution de mettre un terme aux inquiétudes de sa belle-sœur. Elle envoya secrètement son homme d'affaires à Rennes

afin d'acheter, en son nom, tout ce qui restait à vendre de terrains. Il n'appartiendrait qu'à la vénérée Mère de rendre dignement ce qu'elle éprouva, en recevant le 26 novembre 1863, de son chargé d'affaires, la lettre qui lui annonçait cette heureuse nouvelle. Qu'il soit permis seulement de dire que son émotion, sa surprise furent une prière, un élan de reconnaissance qui monta, bien fervent, de son cœur jusqu'au ciel. Chaque jour, avec toute la communauté, elle avait adressé les prières les plus instantes à saint Joseph, à ce grand économe établi par Dieu sur sa maison, et voici que d'une manière vraiment inattendue, ces prières étaient exaucées, l'énorme dette éteinte, et la plaie, dont on souffrait si cruellement, fermée et bientôt cicatrisée. Aussitôt la communauté, informée de ce bienfait insigne, vint réunie autour de la vénérée Mère chanter avec l'élan de la reconnaissance le *Laudate* d'actions de grâce, remerciant à la fois et le bienfaiteur céleste, et la bienfaitrice de la terre qui avait été son digne intermédiaire.

Deux jours après cet événement, la vénérée Mère recevait cette lettre de sa belle-sœur, qui avait voulu lui laisser le temps de revenir d'une si agréable surprise : « Ma bien chère sœur, me voici donc enfin propriétaire de votre terrain. Désormais cette affaire me regarde, et vous n'avez plus qu'à prier Dieu de tout votre cœur. » Et comme la vénérée Mère pouvait craindre que son chargé de vente, frustré dans ses espérances, ne fît quelques difficultés, madame de Cossé ajoutait : « Ma bonne chère sœur, n'ayez pas peur du papier timbré. Si M. B. veut vous intenter procès, ne vous inquiétez nullement de ses menaces; vous n'aurez qu'à indiquer l'avoué de votre communauté. Quant au procès, je me charge de le soutenir pour vous. » La bonne comtesse offrit à titre d'indemnité la somme de 1,000 francs, qui calma la mauvaise humeur du personnage, et le procès n'eut pas lieu. Dès ce moment, suivant ce que lui écrivait le supérieur de la maison, M. l'abbé Wicart, la vénérée Mère n'eut plus qu'à bénir Dieu des nombreux mérites acquis par les croix et les souffrances que l'affaire de Rennes lui avait si abondamment procurées, et à conserver

le souvenir de l'affection si effective de la plus dévouée des sœurs.

Cette lettre de félicitation du vénérable Supérieur continuait ainsi : « Monseigneur ainsi que moi n'avons pu lire sans émotion ce trait touchant, qui révèle la délicatesse de sentiment de madame votre sœur, et honore tout à la fois celle qui a trouvé dans son cœur cette inspiration de dévouement, et celle pour laquelle il lui a été si doux de l'accomplir. Je bénis Dieu avec vous, ma très-révérende Mère, des moyens dont il s'est servi pour mettre un terme à vos inquiétudes, en vous donnant la consolation de devoir ce bienfait à une main qui vous est si chère. Ce sera désormais un des plus doux souvenirs de votre vie; c'est aussi le seul que vous devez garder de cette série d'épreuves auxquelles vous avez été soumise pendant ces dernières années. C'est ainsi que Dieu récompense la confiance et l'abandon filial entre ses mains; c'est ainsi qu'il vient au secours de ses saints. »

Sept mois après, le 16 juin 1864, madame la comtesse de Cossé vint jouir du bonheur qu'elle avait assuré à la famille de Craon, en venant passer quelques jours à la communauté; et comme toujours, elle vint les mains pleines. Elle voulut offrir cette année, comme bouquet de fête à sa sœur, une belle pièce de toile fine destinée à faire des guimpes, qui furent étrennées à la fête de l'Assomption suivante, non sans prières pour la noble bienfaitrice à la glorieuse Reine des cieux.

A cette époque la vénérée Mère prit une mesure pour régulariser la situation des Sœurs tourières du dehors. La difficulté de trouver des filles séculières ayant les qualités voulues par les Constitutions, les épreuves réitérées, qui jusqu'alors avaient nécessité tant de changements, déterminèrent la révérende mère Prieure à essayer d'un nouvel ordre de choses, tel qu'il se pratique d'ailleurs en différentes maisons religieuses. Ce fut d'agréger au monastère par des engagements spirituels les Sœurs tourières, employées nécessairement aux commissions du dehors. Elle offrait par cette agrégation des avantages spirituels et temporels à quelques bons sujets, doués de l'es-

prit religieux, les soumettait à un règlement en rapport avec leurs devoirs journaliers, et après un long postulat, leur faisait faire une oblation solennelle de leur personne à Notre-Seigneur, sous la simple obligation de vœux, renouvelés chaque année, en présence de la communauté, dont à l'avenir elles devaient recevoir assistance spirituelle et temporelle pendant leur vie et après leur mort. Mgr Wicart approuva cette institution, et dès lors commença cette agrégation, destinée à coopérer au bien de la maison, par l'édification qu'elle est ainsi appelée à répandre parmi les séculiers, ainsi que par l'aide et le secours qu'elle apporte au monastère.

Deux affiliations à des monastères de l'Ordre de Saint-Benoît, mais de Congrégations différentes, furent en ce temps ménagées par la vénérée Mère, qui cherchait toujours à promouvoir l'union dans la charité. Le 8 septembre, jour de la Nativité de Marie, le très-révérend Père Marie-Gabriel, abbé de Notre-Dame d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux, adressa à la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague un acte d'affiliation, qui donnait aux religieuses Bénédictines de Craon participation perpétuelle à tous les saints sacrifices, œuvres de religion et de pénitence qui se pratiquent dans cette fervente abbaye.

Le 12 octobre suivant, le très-révérend Père Dom Guéranger, abbé de Solesmes et supérieur de la Congrégation française de l'Ordre de Saint-Benoît, répondait au désir unanime de la communauté bénédictine de Craon, en lui adressant un acte d'affiliation, qui lui donnait pleine et entière participation aux Offices divins célébrés dans son église abbatiale, ainsi qu'aux œuvres de pénitence, de régularité et de zèle qui se pratiquent par tous les membres de sa communauté. Le très-révérend Père, en des termes extrêmement honorables pour le monastère de Craon, témoignait aussi le haut prix qu'il attachait à l'offre que cette maison lui avait faite par avance, et réclamait à son tour un souvenir spécial dans les heures que les religieuses passent aux pieds du divin rédempteur, caché sous les voiles eucharistiques. « Cet acte, disent les *Annales* du monastère, signé du vénéré fondateur de So-

lesmes, orné de ses armes, vint enrichir nos archives, et nous donner droit à des prières toutes spéciales, après chaque décès de membres de notre communauté; avec l'assurance que, chaque année, la veille de la principale fête de notre Institut, la lecture de cet acte viendrait renouveler la mémoire de ce fraternel échange, que nous regardons à bon droit comme une bénédiction nouvelle de notre très-illustre Père et Patriarche saint Benoît, qui n'a rien de plus à cœur que de voir régner la plus étroite union entre ses enfants. »

Vers la fin du printemps de l'année suivante, la vénérée Mère eut la consolation de recevoir la visite de sa seconde nièce, madame la comtesse des Cars, qui vint à Craon avec ses filles, dont la dernière, Mlle Stéphanie, à peine âgée de trois ans, n'avait pas encore été présentée à sa grand'tante. Cette charmante enfant, pendant son court séjour au monastère, procura aux religieuses plus d'une joyeuse récréation, par son gentil babil plein d'à-propos et ses spirituelles remarques sur les religieuses, qu'elle surveillait attentivement aux heures de récréation. L'aspect du cloître, la vue du costume sévère des religieuses, et leur démarche grave et modeste eurent bientôt appris à l'enfant qu'elle n'avait plus à faire à des personnes du monde, mais à des âmes consacrées à une vie plus parfaite.

La bonne Mère Sainte-Thaïs, dévouée à la famille de Cossé et à sa famille monastique, eut l'inspiration de faire jouir la vénérée Mère d'un gracieux spectacle, en revêtant la gentille pouponne de l'habit religieux. Au jour choisi, la chère petite endossa la robe noire et le grand scapulaire, et laissa, de la meilleure grâce du monde, encadrer son joli visage entre la guimpe et le bandeau; un long voile blanc, faisant queue, complétait sa vêture, et annonçait une novice en grand costume. La cérémonie s'était faite avec mystère, et à l'heure du réfectoire, comme la communauté réunie écoutait attentivement la lecture, qui, d'après la règle, accompagne toujours le repas, tout à coup apparaît cette petite novice improvisée, conduite par deux religieuses lui servant d'acolytes; l'inno-



cence peinte sur ses traits, la novice marchait à petits pas, portant le dessert de la vénérée mère Prieure, qu'elle salua profondément en déposant gravement son offrande. Elle parcourut ensuite tout le réfectoire, saluant dans ce trajet toutes les religieuses, sans oublier la lectrice assise dans sa chaire. Cette apparition tout à fait imprévue provoqua plus d'un sourire, particulièrement de la part des bonnes sœurs converses et des sœurs du noviciat.

Madame la comtesse des Cars, reproduction vivante de la bonté de son père, et de l'amour qu'il portait à la vénérée Mère, voulut marquer ce voyage par l'offrande d'une statue de saint Joseph, destinée à faire le plus bel ornement de sa chapelle du cloître, dont la vénérée Mère commençait à faire exécuter la restauration, suivant la promesse qu'elle en avait faite à ce grand Saint, en retour d'une faveur qu'il avait accordée à ses prières. En effet, obligée de remplacer un domestique de confiance, elle confia son anxiété à saint Joseph, le suppliant de choisir lui-même, dans un bref délai, un sujet doué de toutes les qualités désirables pour le bien de la communauté. Saint Joseph ne fit pas attendre longtemps la faveur désirée. La neuvaine de prières à cette intention était à peine terminée, qu'il se présenta un excellent sujet, prêt à prendre du service, et qui choisissait de préférence celui de la communauté, dans le but principal d'assurer son salut. Comme les travaux de la chapelle n'étaient pas encore terminés, la statue fut déposée à l'avant-chœur sur un petit autel; et pendant plusieurs mois les religieuses purent venir devant elle, rendre leurs pieux hommages de gratitude à l'infatigable pourvoyeur de la maison sainte, et admirer l'attitude si suave et si paternelle de saint Joseph tenant entre ses bras le divin enfant, d'une beauté céleste, qui bénit avec amour cette terre qu'il veut sauver. Ce petit autel était devenu le refuge pour toutes les suppliques, et aussi le lieu de l'espérance et de la consolation.

Au point où nous nous trouvons de cette histoire, nous sommes arrivés à la soixante-dix-huitième année d'âge de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague. C'est dire que nous

touchons au terme de cette longue carrière si remplie de bonnes œuvres et de vertus. Que si, avant de toucher la borne dernière, nous jetons en arrière notre regard, nous trouverons d'amples raisons de bénir et d'admirer les voies de la divine Providence dans ses saints.

Enfant d'une famille illustre, M[lle] Délie de Cossé-Brissac n'a connu dès son enfance que la pauvreté, le travail, et une existence où le lendemain était plus que jamais dans les mains de Dieu. Mais à quels dangers la bonté divine n'arracha-t-elle pas cette âme qu'elle s'était prédestinée, en la faisant dès les premiers jours rompre avec de longues traditions de puissance, d'illustration, d'opulence? Douée d'un tempérament vigoureux, d'un caractère énergique et peu enclin à la soumission, aurait-elle pu être sauvée par la ferme éducation d'une mère chrétienne, si le monde avait continué à lui sourire et à lui présenter les charmes qui accompagnent la richesse et l'éclat d'un grand nom? La dure leçon de l'exil n'a pas profité à tous; mais elle a modéré plus d'une ardeur, et ici elle s'est combinée avec les leçons d'une mère vigilante et courageuse, qui ne tarda pas à rencontrer sur la terre lointaine un saint pour continuer son œuvre et la pousser en peu d'années tout près de sa perfection. En effet, lorsque l'épreuve fut passée, l'âme de la jeune fille était éclairée d'une si pure lumière, animée d'un tel courage, que le monde qui lui revenait avec ses pompes et ses attraits la trouva sourde, insensible à ses avances. Dieu, le bien suprême, le bien vivant, qui possède autant qu'il est possédé, s'était emparé de son cœur, et elle ne cherchait plus que l'autel sur lequel elle allait le lui immoler.

La vie religieuse, la vie où l'on vit directement pour Dieu, seule, la réclamait donc tout entière. C'est à l'une des plus anciennes familles spirituelles de la sainte Église qu'elle va donner son nom. L'épreuve la suivit dans le cloître; la pauvreté y fut sa fidèle compagne, et cette pauvreté ne fut pas seulement dans son cœur, mais elle fut très-effective et sensible dans toutes les privations et les fatigues qu'elle impose.



Mais avec quelle joie elle fut accueillie, et dans le berceau de sa vie religieuse et dans cette fondation de Craon, où la faim, le froid, mille privations furent supportées avec la sécurité, la joie d'un cœur qui trouve ce qu'il avait espéré.

Cependant les épreuves extérieures ne suffisaient pas à Dieu pour se faire de cette âme généreuse une épouse selon son cœur. Il porta jusque dans le plus intime de l'âme la pointe de la tribulation; il ne s'arrêta même pas quand la victime jeta un cri de détresse. Humiliée du dehors, et plus encore à ses propres yeux, elle ne cessa de tourner ses regards vers ce Dieu à qui elle s'était donnée comme épouse, comme adoratrice perpétuelle, comme réparatrice humiliée et presque écrasée sous le poids de sa responsabilité. Elle put dire alors à celles qui s'étaient mises sous sa conduite maternelle, qu'elle avait été tentée par tous les côtés, et que, n'ignorant pas le malheur, elle avait appris à secourir les malheureux. C'est ainsi qu'elle était éprouvée, purifiée, perfectionnée non-seulement pour elle-même, mais pour les autres; car elle ne devait pas se sauver seule, elle devait être la mère d'une famille en Israël. Le Seigneur fut constant dans sa conduite envers cette admirable femme, en ce que, jusqu'au dernier moment, il lui fit sentir l'épreuve, tout en se réservant alors, comme aux premiers jours, d'être pour elle la seule consolation, le seul soutien, le seul bonheur. La vie de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague fut ainsi un enchaînement perpétuel de sa volonté, de ses actes à la volonté, à l'opération de Dieu. Avant de faire le récit de la mort admirable qui couronne une si belle vie, et de faire briller un dernier rayon de ce solei couchant, nous allons en reprendre le tableau, non plus sous la forme chronologique, mais dans un examen facile et sans contention des vertus et des actes divers, qui dans un milieu plus intime l'ont enrichie de mérites si nombreux.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA VÉNÉRÉE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE POSE LES FONDEMENTS DE SA PERFECTION.

En commençant cette seconde partie sur la vie intime de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, nous dirons avec la religieuse qui a recueilli la plupart des documents : « Ayant à traiter des vertus qui brillèrent dans cette âme d'élite, et embaumèrent pendant quarante ans son monastère de leur parfum céleste, j'éprouve tout à la fois la jouissance et l'embarras d'un joaillier un peu novice, auquel la Providence enverrait tout à coup quantité de pierres précieuses, de toutes nuances, de toutes dimensions, de tout éclat, de toutes couleurs, l'obligeant à en composer une riche mosaïque, destinée à faire valoir leur beauté et leur prix. Me confiant en la bonté de Jésus-Christ, pour lequel je travaille en essayant de révéler les beautés cachées dans l'âme de son épouse si humble, si modeste, si petite à ses propres yeux, priant l'immaculée Marie et les saints anges de guider eux-mêmes ma plume, j'essayerai de retrouver ici ce que moi-même j'ai tant admiré; sachant bien néanmoins qu'en esquissant ce portrait je resterai toujours bien au-dessous de l'original, et qu'il faudrait avoir la pénétration de l'ange qui lui fut donné comme gardien ici-bas,

pour révéler dans leur intime suavité tous les trésors de grâces renfermés en elle. »

Il convient de nous rappeler les considérations que la vénérée Mère fit au moment d'entrer au monastère des Bénédictines de Rouen. Le double but de la vie bénédictine, l'amour de Dieu et du prochain, pratiqués l'un dans l'adoration solennelle et la contemplation de Dieu et surtout de Dieu fait homme, l'autre dans l'affection d'une fille envers sa mère, d'une sœur envers ses sœurs, d'une mère surtout envers ses filles, comment la mère Saint-Louis de Gonzague l'a-t-elle rempli? Comment s'est-elle donnée à Dieu sans réserve, s'anéantissant, adorant, suppliant, aimant surtout de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces? Comment a-t-elle considéré le Dieu fait homme, Jésus immolé pour les pécheurs sur la croix, et perpétuellement victime dans son Sacrement? Et puis comment s'est-elle dévouée de corps et d'âme au bonheur du prochain, de ses filles d'abord, puis de tous ceux qui l'approchaient, grands et petits, riches et pauvres, et poursuivant de sa charité ceux mêmes que la distance et mille obstacles séparaient des effets de son affection?

Nous connaissons déjà comment elle fut fidèle à ses engagements; mais la suite de ces récits nous fournira de nouveaux traits de cette fidélité, qui réjouiront les âmes désireuses de voir l'action de la grâce se répandre en mille diverses manières au dehors, et porteront l'édification la plus engageante dans les esprits et dans les cœurs. Afin que l'Esprit-Saint pût, avec autant de facilité que d'abondance, remplir cette âme de vertus et de mérites, le vide dut s'y opérer préalablement; ce qui fut l'œuvre de l'humilité la plus profonde et de l'anéantissement le plus complet de soi-même.

La vertu, en effet, qui frappait tout d'abord ceux qui approchaient pour la première fois la mère Saint-Louis de Gonzague, était son humilité; et c'est par cette vertu fondamentale, l'une de celles aussi que nous a révélées l'Évangile, que nous commencerons à pénétrer dans l'intérieur de la vénérée Mère. Cette vertu, qu'elle s'était attachée à poser pour fonde-

ment de sa perfection religieuse, jetait aussi son éclat particulier sur tous les actes de sa vie, et la rendait attrayante à tous. Les Bénédictines de Rouen la signalèrent comme un caractère distinctif en elle, comparant son attrait pour l'anéantissement à celui de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement. On se rappelle avec quelle ardeur elle s'était adonnée aux derniers emplois dans la maison pendant son noviciat. S'effacer, se faire petite, rentrer dans son néant, dans la prière, dans les relations, partout et toujours, semblait comme un besoin de son âme. Cette humilité fut mise à une rude épreuve par les égards que l'archevêque de Rouen, cardinal Cambacérès, se plut à lui témoigner. Dès l'entrée de Mademoiselle Délie de Cossé au noviciat, le prélat multiplia ses visites au monastère. Dès que la novice apparaissait, Son Éminence se levait, attention qu'Elle n'avait pour aucune autre, puis le prélat essayait d'entretenir la personne objet de ses prévenances; mais à toutes ses avances, celle-ci répondait par monosyllabes, et d'un air tout à fait contraint, qui témoignait de la gêne qu'elle ressentait de ces politesses. « Il en fera tant, disait-elle ensuite, qu'il me fera chasser. » Plus tard, à Craon, elle persévéra dans la même ligne de conduite, ne parlant jamais de la grandeur de sa famille, en ces contrées où elle avait dominé, cherchant à faire oublier son titre de fondatrice, et ne réclamant que le droit de se faire la servante de toutes, par un dévouement de tous les instants à l'égard de chacune des moindres de la communauté.

Une religieuse de Craon, désireuse d'entendre la vénérée Mère parler de ses souvenirs d'enfance, en saisit l'occasion. Comme elle se trouvait à l'infirmerie près d'elle, dans l'épanchement d'une conversation intime, cette bonne Sœur amena la conversation sur ce sujet. La révérende Mère parla volontiers des souvenirs qui l'humiliaient, de ses méchancetés, des reproches et des punitions que sa mère lui infligeait; mais lorsqu'on en vint à lui adresser quelques paroles sur les charges que ses parents possédaient à la cour, elle ne répondit plus que d'un air embarrassé; puis s'arrêtant tout à coup, et avec un profond soupir levant les yeux au ciel : « Hélas! mon Dieu,

dit-elle, les mérites des vertus : voilà les vraies grandeurs devant vous ! » puis se tournant vers son interlocutrice, secouant la tête avec un mouvement d'épaules très-significatif, qui exprimait sensiblement la contrariété qu'elle éprouvait : « Oui, oui, ma fille, lui dit-elle, tout cela n'est selon moi que pauvreté, misère et bêtise. Pourquoi m'avez-vous entraînée à parler sur ce sujet? Parlons d'autre chose. »

Il en était de même quand, aux récréations, on essayait d'évoquer quelques souvenirs sur l'illustration de sa famille ; elle éludait ou faisait taire : « Est-ce là l'esprit religieux? disait-elle, qu'est-ce que tout cela aux yeux de Dieu ? » Il arriva plus d'une fois que des personnes, au parloir, voulurent l'entretenir de sa famille. C'était la mettre au supplice, et un jour une religieuse, qui l'y avait accompagnée, en fut témoin : comme une personne de qualité lui parlait de sa haute extraction, elle répondit en peu de mots et d'une manière si gênée qu'on eût dit, à la voir, qu'il s'agissait d'un défaut de famille plutôt que de titres de noblesse. Il était visible qu'elle n'attachait aucun prix à ces distinctions. « Petitesses, petitesses, disait-elle parfois ; pauvre monde, que tu es loin de l'esprit de Jésus ! Je ne suis que ce que je suis aux yeux de Dieu. »

Lisant une lettre, on la vit faire la grimace avec un geste d'ennui, parce que la personne qui lui écrivait la comblait d'éloges, sans oublier de la nommer *madame la comtesse*. Elle dut souvent se résigner à s'entendre rappeler ce titre dans ses séances au parloir. « Les braves gens ! disait-elle, ils ne veulent pas se rappeler que mon plus beau titre est celui d'épouse de Notre Seigneur ; mon nom de religion me ferait bien plus de plaisir à entendre. »

Plusieurs fois, il arriva que des prédicateurs lui adressaient du haut de la chaire des éloges sur le courage, le dévouement qu'elle avait montrés dans la fondation du monastère. Elle paraissait alors comme sur le gril, et comme indignée de ce qu'il fût question d'elle dans une œuvre dont elle rapportait toute la gloire à Dieu seul. Un bon curé du Craonnais, prêchant la profession religieuse d'une de ses paroissiennes, sai-

sit cette occasion pour faire, devant l'assemblée, l'éloge le plus pompeux de l'illustre famille de Cossé; ensuite, prenant à tâche d'énumérer les vertus de la digne Mère, il fit tomber une pluie d'éloges sur sa tête. On dit que dans son premier mouvement, elle chercha à fuir; mais ne pouvant le faire sans inconvenance, la bonne Mère se cachait sous son voile; parfois, un mouvement d'épaules trahissait la contrariété qu'elle éprouvait de se voir l'objet de l'attention de tous; mais le prédicateur impitoyable, ne lui faisant pas grâce du long dithyrambe qu'il avait préparé, il lui fallut le subir jusqu'à la fin. Seulement, de temps en temps, de sa bouche partait une exclamation pour demander à Dieu qu'il lui plût de mettre fin à une situation si pénible. Ses filles qui l'entendaient, voyant que l'orateur redoublait avec plus de courage sa fervente allocution, ne purent s'empêcher de rire de la fausseté de la situation, si bien qu'un bon vicaire s'en offusqua, et ne pouvant pénétrer la cause de l'hilarité générale, dit tout haut qu'il n'aurait jamais pensé que des religieuses se permissent ainsi de rire pendant un sermon.

Un père jésuite, qui vint donner une des premières retraites au monastère, ravi de ce qu'il connaissait de la sainte fondatrice, d'après les entretiens qu'il avait eus avec elle, ne put s'empêcher d'en témoigner hautement son admiration. En terminant une de ses exhortations, il se tourna vers la révérende Mère assise près de lui : « Mes sœurs, dit-il, que vous êtes heureuses d'avoir une telle mère ! Pour moi, je vous le dis en toute simplicité, je voudrais être à ses pieds pour recevoir sa direction. » On comprend ce que l'humilité de la vénérée Prieure eut à souffrir d'un tel éloge; et dans la communauté, bien qu'on en conservât le souvenir, jamais on n'osa y faire devant elle la moindre allusion.

Souvent, à son insu, elle trahissait sa profonde humilité par une parole, un acte qui venait révéler l'intime amour de son cœur pour cette vertu. Un jour, apercevant une petite postulante occupée à balayer le grand dortoir, elle l'entraîne avec elle, et lui prenant amicalement la main : « Chère enfant,

lui dit-elle, vous aimez bien votre petit emploi, n'est-ce pas? Pour moi, que j'aime à vous voir, votre petit balai à la main! cela me rappelle mon noviciat, et le plaisir que j'éprouvais au monastère de Rouen, lorsqu'on voulait bien me charger de cela. Je me figurais alors être comme la petite Marie, dans le temple ou à Nazareth. Oh! qu'on est heureuse d'être petite servante dans la maison du bon Dieu! »

On remarqua toujours chez la vénérée Mère comme une préférence marquée pour les bonnes Sœurs converses. L'une d'elles racontait avec attendrissement que, pendant sa première année de postulat, dans les premiers temps de l'établissement, la vénérée Mère se couchait alors fort tard, accablée par des travaux d'écritures sans nombre, et malgré cela elle se levait chaque nuit pour l'Office de matines. Un soir d'hiver, faisant sa ronde dans la maison, elle trouva, dans le noviciat, notre petite converse occupée à terminer une lettre pressée, qu'on lui avait enjoint d'écrire à sa famille : « Comment, lui dit-elle, vous êtes là, à neuf heures du soir, par un temps si froid, sans feu! allez promptement vous coucher. » Puis, montant promptement à sa cellule, elle en retire une bouteille d'eau chaude préparée pour elle-même, la porte à l'humble converse, l'obligeant à l'accepter, unissant ainsi l'humilité d'une servante à l'affection d'une mère.

Dans les chapitres de chaque semaine, on était confondu de l'entendre s'accuser elle-même d'être un obstacle au bien, et demander à Notre-Seigneur que ses exemples ne nuisissent pas à la perfection des âmes qui lui étaient confiées, et cela si naturellement, si simplement, qu'on admirait, autant qu'on était disposé à suivre un tel exemple. Cette impression des religieuses se renouvelait chaque fois; mais c'était surtout au *Chapitre de Paix*, qui se tient le dernier jour de l'année avant la rénovation des vœux, que la vénérée Mère laissait percer l'humilité de son cœur, les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même. Après une touchante exhortation sur l'esprit de charité, lorsqu'elle avait entendu l'accusation générale des fautes et l'humble pardon que la communauté lui demandait, la bonne

Mère à son tour, avec l'expression d'une conviction profonde, faisant le résumé des fautes qu'elle se reprochait, et avec un accent entrecoupé de larmes, priait ses filles d'oublier ses manquements à la régularité, son défaut de charité, s'accusant de ne point travailler avec assez de zèle à leur perfection, de faire souffrir, d'être la cause des imperfections commises. L'émotion gagnait tous les cœurs, et les larmes de ses filles, surtout dans les dernières années de sa vie, venaient interrompre ses accusations; car il semblait que plus elle approchait du terme de son existence, plus aussi ce sentiment d'humilité prenait une onction vraiment touchante.

A l'époque où son nom était le plus exalté, qu'on parlait d'elle de toutes parts, accablée, fatiguée de ce bruit, elle disait un jour, comme pour justifier son humilité : « Dieu m'a fait de mes misères comme un fumier sur lequel je suis assise. De là comment voulez-vous que je m'élève? Hélas! nous ne pouvons rien sans la grâce de Dieu. De tous les péchés, c'est l'orgueil qui déplaît le plus à Notre-Seigneur; aussi je crains plus une pensée d'orgueil qu'une pensée contre la pureté. »

Et cette vénérée Mère cherchait de tout son pouvoir à inculquer cet esprit d'humilité à sa communauté : « Soyons petites, disait-elle, si petites que Jésus seul puisse nous voir! » Aux époques où l'Église met sous les yeux des fidèles les divins anéantissements de Notre-Seigneur, la vénérée Mère ne manquait jamais, dans ses instructions, d'exhorter les âmes à pénétrer toujours davantage l'esprit de Jésus dans ses abaissements et ses humiliations. On aime à reproduire ici quelques pensées très-profondes qu'elle écrivait au temps de l'Avent, en 1835. « L'Église, disait-elle, en proposant à nos méditations les anéantissements du Fils de Dieu, nous montre assez l'esprit qu'elle attend de ses enfants. Si c'est un devoir pour tout chrétien, à plus forte raison doit-il être une obligation pour une fille du Saint-Sacrement. Vous savez toutes que cette vertu d'anéantissement pratique nous a été donnée, comme la vertu propre de notre Institut, dans cette retraite que nous

fîmes il y a trois ans. Vous souvient-il, mes sœurs, de la sainte ardeur dont alors vous étiez toutes animées pour l'anéantissement pratique? Qu'en résulta-t-il? On ne voyait que prévenances, support mutuel, désir de s'obliger: car voilà les fruits du véritable esprit d'humilité. Si depuis cet heureux moment nous avions toujours travaillé avec la même ardeur, quels progrès n'aurions-nous pas faits dans la solide vertu? Hélas! nous sommes si faibles qu'un travail continuel nous rebute; lorsqu'on cesse d'être électrisé, on se ralentit peu à peu, et on en vient à ne plus conserver de cette précieuse pratique que l'habitude de dire à Dieu dans ses prières : Mon Dieu, je m'anéantis. Heureux du moins si l'on disait : Mon Dieu, anéantissez-moi. Je vous parle d'après ma propre expérience, c'est le sujet de mes gémissements. D'où résultent toutes ces misères, susceptibilités, manques d'égards, etc.? de ce que nous ne sommes pas *anéanties*. Au moins, entrons bien dans le sens de ce mot: *je*. Est-il vide de sens! De quoi suis-je composée; mon âme, ses puissances; mon cœur, ses affections? Disons donc du fond du cœur : Mon Dieu, anéantissez votre victime. Disons à nos supérieurs : Anéantissez-moi. Souffrons que Dieu nous anéantisse, que nos supérieurs y travaillent avec lui et avec nous. Ce devrait être notre pratique pendant l'Avent, bien plus méritoire et plus utile que les mortifications corporelles; pratique qui n'affaiblit pas la santé, au contraire, la fortifie par la joie intérieure qui se répand dans l'âme. Toutes désirent la paix; mais toutes ne se mettent pas en peine de faire ce qu'il faut pour se la procurer. Votre paix, votre repos, sera dans une grande patience à vous laisser *anéantir*. Oh! si nous méditions bien les anéantissements de Jésus-Hostie pendant notre heure d'adoration, nous en sortirions comme parfumées, et le cœur plein de cet esprit; ce serait à qui s'anéantirait davantage. »

Dans ce sentiment, elle tenait à s'effacer dans tout ce qui pouvait lui procurer de l'honneur ou de la considération, et, par contre, à relever ce qui pouvait être à son détriment. On a toujours admiré comment elle était ingénieuse à couvrir les

fautes des autres, et à faire ressortir les siennes, profitant de toutes les circonstances avec une sainte avidité. S'il lui arrivait dans la conversation ou autrement de tomber dans une imperfection quelconque, elle se la reprochait aussitôt, et quoique ce fussent des manquements involontaires, dont elle seule souvent s'apercevait, elle n'hésitait pas à satisfaire sa délicatesse de conscience, en avouant immédiatement ses torts : « Je n'aurais pas dû dire cela, témoigner ce sentiment. Que mon exemple ne vous entraîne pas à tomber dans la même imperfection. » Une fois qu'elle avait manifesté un certain mécontentement de ce qu'on avait substitué à sa petite lampe une autre d'un système différent, qu'elle croyait ne pouvoir remonter elle-même : « J'aurais bien préféré, dit-elle, qu'on me laissât celle dont je me servais depuis si longtemps. » Mais bientôt se reprochant d'avoir, contre son habitude, fait connaître son sentiment sur une chose qui lui était désagréable, le lendemain, elle saisit le moment où la communauté était réunie, et rappela ses paroles de désapprobation : « C'est un très-mauvais exemple que je vous ai donné; mes enfants, je tenais à réparer ma faute : une religieuse vraiment obéissante, vraiment pauvre, ne doit jamais produire son sentiment sur ce que la Religion lui présente, ne rien refuser, avoir une sainte indifférence pour tout ce qui est mis à son usage. »

Un autre petit trait, entre mille que nous pourrions citer, fera encore connaître l'esprit de simplicité et d'humilité de la vénérée Mère. La scène se passe à la tribune voisine du tabernacle, où, chaque nuit, excepté les grandes solennités, on récite les matines et on remplit l'heure de l'Adoration nocturne. Cette tribune, placée au-dessus du tour, laisse passage à la corde de la clochette d'appel des religieuses. Une nuit donc, que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague et la communauté psalmodiaient dévotement l'office de la nuit, un jeune chat, attiré sans doute par la lumière et peut-être par le son de voix bien connues, place son museau à l'ouverture de la corde, et se fait entendre avec des inflexions si variées, si originales, que bientôt le rire saisit les jeunes religieuses,



puis toute la communauté ; mais chacune se contenait et étouffait de son mieux l'éclat qui perçait de temps en temps; quand un rire bien franc, bien ouvert, se fait entendre : c'était la vénérée Mère qui, n'y tenant plus, donnait libre carrière à son humeur naturellement rieuse. Mais si le malin obtint cette victoire d'un moment, il eut bientôt lieu d'en être confondu. A peine l'Office divin terminé, l'humble Prieure vient s'agenouiller au milieu des Sœurs, et se prosterne en réclamant une prière de réparation, s'accusant de sa grande légèreté, d'irrévérence, comme si elle eût été seule coupable. C'est ainsi qu'elle agissait habituellement, s'élançant à un acte d'humilité, aussitôt que son œil vigilant pouvait apercevoir en elle quelque chose à reprendre.

Cette vénérée Mère, en digne fille de saint Benoît, mettait sa joie dans la méditation des douze degrés d'humilité, que le grand Patriarche pose comme une échelle sainte destinée à élever ses enfants jusqu'au ciel. D'ailleurs cette humilité si profonde de la vénérée Mère n'enleva jamais rien à sa dignité ; au contraire, la vénération qu'elle inspirait ne faisait que s'accroître,et on était d'autant plus porté à l'honorer, qu'elle cherchait davantage à éteindre toute estime d'elle-même.

Cette vertu se montrait encore tout particulièrement dans les témoignages de respect, la considération et la déférence dont elle entourait les anciennes religieuses et celles qui, composant son conseil, partageaient avec elle le gouvernement du monastère. Son titre de fondatrice, qui la plaçait dans une position exceptionnelle, ne l'empêchait pas de consulter ses filles établies dans cette charge. De même elle avait soin de déférer aux assemblées capitulaires les questions importantes, afin de prendre les avis de chacune avec une grande prévenance. Une fois qu'il s'agissait du placement d'une somme qui provenait de sa famille, une jeune religieuse crut devoir lui dire : «Mais, notre Mère, cette somme est un pur don de mademoiselle votre sœur; tout ce qui est ici est l'œuvre de la libéralité de votre famille. Le monastère n'existe que par ses bienfaits; il me semble que votre décision suffit : toutes nous l'approuverons

avec bonheur. » — « Comment, reprit-elle, ma fille, vous n'y pensez pas! Je suis religieuse comme vous; je ne possède rien. C'est le bien de la communauté; chacune doit avoir le droit de donner son avis sur cette affaire comme sur toute autre. Je me garderai bien de rien déterminer par moi-même. »

La révérende Mère eût voulu comme ensevelir ce titre de fondatrice, qui lui donnait tant de droits à l'estime et à la confiance de la communauté, et lui attirait l'admiration et le respect des personnes séculières. Lorsqu'elle apprit que par reconnaissance et pour perpétuer sa mémoire si chère, ses filles réclamaient d'avoir son portrait, elle s'y refusa de toutes ses forces, si bien que, voyant l'impossibilité de vaincre son humilité, on dut s'adresser à Mgr Bouvier pour lui faire donner son consentement. Le prélat le lui imposa donc comme un acte d'obéissance. Il n'en fallait pas moins pour obtenir ce portrait. Rien ne coûta davantage à la vénérée Mère que ces séances à la grille où elle dut poser plusieurs fois. La contrariété qu'elle en éprouva répandit sur sa physionomie, ordinairement si sereine, un air froid et contraint qui nuisit à la ressemblance; l'artiste ayant pu saisir les traits, mais non l'expression souriante et pleine de bonté qui lui était habituelle.

On remarqua toujours en elle une préférence pour les petits, pour ceux qui étaient dans l'abjection. Tandis qu'elle témoignait une certaine répugnance pour recevoir des visites qui lui attiraient de la considération, elle s'empressait d'accourir quand il s'agissait de quelque malheureux, de quelque pauvre femme délaissée, qu'elle allait consoler. Elle détestait les compliments, les paroles flatteuses: « De l'eau bénite de cour, tout cela: je sais ce que cela vaut, et ce qu'on en doit croire. » Les personnes qui lui parlaient avec franchise et simplicité gagnaient au contraire son affection. Un brave homme de Craon, avec qui elle traitait parfois d'affaires, s'entretenait un jour avec elle. La digne Mère, s'épanchant avec lui sur l'état de ses finances, lui témoignait le désir de vivre encore quelques années, afin, disait-elle, d'assurer la prospérité de sa mai-

son. « C'est ma seule inquiétude, ajoutait-elle; voilà que je touche à mes quatre-vingts ans. Si je venais à manquer tout à coup, quelles faibles ressources resteraient alors à mes pauvres enfants! » Le bonhomme lui répond : « Madame la Prieure, croyez-moi, ne vous en inquiétez point. N'est-ce pas la maison du bon Dieu? Tenez, après votre mort, ça ira tout aussi bien qu'auparavant. » — « Bravo! dit la révérende Mère, voilà un homme de foi, et qui sait parler. » Et le soir, à la récréation, comme elle rapportait cette parole : « C'est la meilleure, disait-elle, que j'aie entendue au parloir depuis longtemps. Ah! c'est bien vrai, le bon Dieu n'a pas besoin de nous, et il fera bien son œuvre sans moi. Retenez bien, mes enfants, la leçon du brave homme: elle est excellente. »

L'état d'humiliation de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement était le plus puissant motif pour elle de pratiquer l'humilité, et d'y exhorter ses filles. Une religieuse étant venue lui accuser un manquement dans l'humilité : « Ma fille, lui dit-elle, si, dans cette circonstance, vous aviez pensé aux humiliations de notre bon Jésus, vous n'eussiez pas agi ainsi. Oh! que cela doit nous humilier! Allez passer quelques moments à ses pieds, et humiliez-vous de votre peu d'humilité; regardez votre Sauveur anéanti, et j'espère que vous comprendrez que l'humilité est le fondement de la perfection d'une fille du Saint-Sacrement. »

Dans une autre occasion, la même personne allant lui faire part d'un petit froissement d'amour-propre, saisissant avec vivacité la main de sa fille, elle lui dit : « Comment, vous en êtes encore là, d'éprouver de la peine pour une petite humiliation! réjouissez-vous donc au contraire et dites gracieusement: merci, merci, mon Dieu! Hélas! ma fille, que nous connaissons peu nos véritables intérêts, l'esprit de notre Institut! Oh! si nous le connaissions, nous serions aussi avides d'humiliations que les gens du monde le sont d'honneurs, de titres et de marques de considération. »

Une personne très-judicieuse, qui vécut de longues années près de la vénérée Mère, faisait cette remarque que son humi-

lité était au-dessus des louanges et des mépris. En effet, c'était le degré où s'était élevée sa profonde humilité : ses prévenances, ses délicatesses particulières étaient toujours pour les personnes qui lui causaient quelque contradiction, ou qui ne goûtaient pas son esprit. Sur une petite feuille écrite de sa main nous avons trouvé cette résolution : « Je m'attacherai à représenter la bonté du cœur de Marie dans mes rapports avec la communauté, mais surtout avec les personnes qui me causeront quelque peine ou contradiction. »

Longtemps elle témoigna qu'il lui était pénible d'entendre célébrer ses louanges non-seulement par des compliments ou des strophes de vers, chantés avec un joyeux enthousiasme par les enfants des diverses écoles du monastère, à l'époque de sa fête : « De beaux mensonges que tout cela, disait-elle, et encore s'est-on donné bien de la peine à les faire. Hélas ! pauvres enfants ! si vous me connaissiez, vous ne tiendriez pas ce langage. » Dans les dernières années de sa vie, elle en avait pris son parti, à ce point qu'elle prenait part à l'allégresse générale, et que, pour amuser les petites externes qui lui chantaient des couplets, elle mêlait sa voix à ces voix enfantines, et répétait avec elles les refrains composés pour sa fête, comme s'il y eut été question d'une autre. Un jour qu'après une longue cérémonie de ce genre, on lui demandait si elle n'était pas fatiguée de tous ces compliments : « Hélas ! chère enfant, répondit-elle, je ne suis que ce que je suis aux yeux de Dieu; cela ne me donne pas de vertus et ne m'ôte pas mes défauts. » « Que j'aime, disait-elle un jour à l'une de ses filles, que j'aime à voir une âme qui a été battue, rebattue de la main de Dieu dans la souffrance et l'humiliation; qui se repose dans son néant comme dans son centre. C'est là où Notre-Seigneur communique sa vie : laissez-vous donc anéantir et vous aurez la paix du cœur; elle ne se trouve que là. »

Un des traits de son humilité était l'amour qu'elle avait pour l'obéissance, cherchant dans les autres la volonté de Dieu, et des exemples dont elle crût avoir à profiter. Elle dit à l'une de ses filles qui lui rendait compte de ses dispositions intérieures :

« Oh ! ma fille, que je voudrais aimer la croix comme vous ! » A une autre, en levant les yeux vers le ciel : « Oh ! ma fille, que je vous obéirais bien ! »

Les témoignages de vénération dont elle était l'objet mettaient souvent à une dure épreuve cette grande humilité. Un vénérable curé à cheveux blancs, après avoir rendu visite à M. l'aumônier, lui témoigna le désir d'être présenté à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, dont il avait tant entendu célébrer les vertus : « Je veux, disait-il, recevoir d'elle une grâce, sa bénédiction que je viens chercher avant de mourir. » La vénérée Mère arrive sans se douter de l'affaire. On peut juger de ce que souffrit son humilité dans cette rencontre, mais le vénérable curé s'étant mis à genoux, protestait qu'il ne se relèverait pas que son vœu ne fût exaucé ; la vénérée Mère de son côté voulait se mettre à genoux pour recevoir la bénédiction d'un vieillard aussi plein de foi que d'humilité ; mais celui-ci refusant opiniâtrément de se lever, pour ne pas le laisser plus longtemps dans cette position, elle dut s'avouer vaincue, et contenter le saint prêtre. De retour à la communauté, encore tout émotionnée d'avoir été obligée à pareille chose : « Que m'a-t-il fait faire là ? disait-elle, enfin il a bien fallu se rendre ; je voyais qu'il était homme à rester ainsi à genoux jusqu'au lendemain. »

Une scène du même genre dans laquelle l'humilité de la vénérée Mère eut pleine victoire se passa à Rennes. La mère Thérèse, fondatrice de la *Miséricorde* à Laval, avait obtenu la permission d'entrer dans le petit monastère qui venait d'être érigé dans la cité bretonne. A son entrée, la sœur tourière se jetant aux pieds de cette digne Mère, si connue à Laval pour ses saintes œuvres, lui demanda sa bénédiction. Pendant que la mère Thérèse se refusait à lever la main sur une fille de saint Benoît, survient la révérende mère Saint-Louis de Gonzague qui plaide la cause de sa fille, et l'appuie en s'agenouillant elle-même aux pieds de la sainte fondatrice de la *Miséricorde*. Celle-ci, après avoir lutté en vain d'humilité, dut se relever et satisfaire la mère et la fille, qui reçurent cette bénédic-

tion d'une sainte avec un sentiment ineffaçable de bonheur. La mère Thérèse eut sa revanche en n'appelant plus la vénérée Prieure, après qu'elle eut appris à la connaître, que la *Mère incomparable.*

Cette humilité l'accompagnait dans toutes ses relations, et confondait les personnes qui avaient à traiter avec elle. Dans une circonstance critique, Mademoiselle Sophie de La Bourdonnays Saint-Luc ayant rendu tout inopinément un service signalé à la révérende Mère, celle-ci pleine de reconnaissance se jette aux pieds de sa bienfaitrice qui, les yeux mouillés de larmes, admirait tant d'humilité unie à une si vive gratitude. « Oh! qu'elle est humble! disait-elle, quelle grande âme, quelle sainte Supérieure. »

Le sentiment si profond d'humilité qu'elle avait d'elle-même la fit condescendre à une singulière illusion d'une de ses filles. Cette religieuse de grande vertu, et très-estimée pour cette raison par sa Prieure, méditant trop peut-être sur les épreuves dont la fondation avait été accablée, s'imagina avoir reçu du ciel une inspiration qui lui montrait que cet état de gêne et de souffrance ne finirait qu'à la mort de la vénérée fondatrice, qu'on lui fit voir comme très-prochaine, lui montrant aussi la personne qui devait la remplacer, et sous le gouvernement de laquelle la maison deviendrait très-prospère. Comme cette pensée la poursuivait sans cesse, avec la simplicité d'un enfant, elle s'en ouvrit à sa mère Prieure. Celle-ci, à laquelle on ne put jamais reprocher de donner facilement créance aux faits de ce genre, se voyant déclarée propre à rien, comme un instrument inutile, cette fois y fut prise, d'autant plus qu'à l'époque désignée elle tomba malade. Comme on l'exhortait à se soigner, elle dit à la religieuse confidente du fait: « A quoi bon consumer des remèdes inutiles, puisque je sais que je dois mourir bientôt, et surtout que je connais que la prospérité de cette maison est attachée à ma fin. Je dois désirer au contraire de m'éteindre promptement, plutôt que de prolonger ma vie à vos dépens. Notre-Seigneur me fait bien voir et sentir que je suis un instrument inutile, propre seulement à en-

traver ses desseins. » Dans cette disposition, elle attendait donc, comme une coupable que le ciel châtie, d'être déposée par la mort d'une charge qu'elle se croyait si incapable de remplir. Contre ses prévisions, elle guérit, et ce fut la personne même qui lui avait annoncé sa fin qui vint prendre sa place à l'infirmerie : à ses derniers moments, celle-ci reconnut son illusion, et la déplora avec larmes avant d'exhaler en Dieu son dernier soupir. Ce ne fut pas toutefois sans avoir éprouvé sérieusement l'humilité de la vénérée Mère.

Convaincue comme elle était de la nécessité et des avantages de l'humilité pour elle-même, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague ne pouvait manquer de recommander à ses filles la pratique de cette vertu, qui déblaye en quelque sorte les fondations où doit s'élever notre édifice spirituel. Nous allons rapporter quelques-unes des paroles adressées à ses religieuses sur ce sujet important. Une de ses filles s'approchant d'elle un jour, comme le jeune homme de l'Évangile lui dit : « Bonne Mère, que faut-il donc faire pour bien aimer le bon Dieu ? » Elle sourit et répondit aussitôt : « Être bien petite, humilité! humilité ! » Donnant une solution à une novice sur sa vocation, elle lui dit : « Soyez bien petite, et Notre-Seigneur achèvera en vous l'œuvre commencée par sa miséricorde ; il travaille sur le néant. » Donnant rendez-vous à une personne auprès du tabernacle, elle ajoutait : « Oh ! qu'il y a là de choses à apprendre ; mais qu'il faut être petite, petite, pour y être introduite ! »

« Il faut être humble, disait-elle encore, non d'une manière quelconque, mais comme des enfants dans l'âge d'innocence : ils ne font rien par eux-mêmes, ils se laissent conduire, diriger ; ils se trouvent bien d'être où on les place, ils ne jugent point, ils ne font point de réflexions. Ils sont contents de tout ; voilà la joie de cœur d'une âme bien anéantie. » — « Voulez-vous être la plus heureuse de la communauté? disait-elle encore, soyez la plus anéantie. »

Et ces paroles et ces traits se renouvelaient tous les jours, sous mille formes capables de les faire accepter, à toutes les

occasions; force nous est donc de mettre un terme à ce sujet. Ce que nous en avons dit suffira pour établir que la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, par son humilité constante, avait toujours tenu la place préparée, pour y recevoir les autres dons de vertus qu'il plairait à l'Esprit-Saint d'édifier en son âme.

CHAPITRE II

ESTIME DE LA VÉNÉRÉE MÈRE POUR SA VOCATION.
SON ZÈLE POUR L'OFFICE DIVIN.

La première récompense de l'humilité de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague fut sa vocation à la pratique des conseils de l'Évangile. Ceux-là seuls qui les suivent sont la part choisie de Dieu; ils se sont donnés à lui en se refusant de posséder les biens du monde, en s'arrachant à ses délices passagères, en résignant entre les mains de ses représentants leur propre volonté. Longtemps avant d'entrer au monastère, mademoiselle Délie de Cossé, aux pieds de l'autel de N.-D. de Telgté, s'était donnée à l'Époux divin. Les circonstances d'un exil traversé par tant d'épreuves, et la décision de son vénéré directeur, avaient seules empêché qu'elle ne mît aussitôt son vœu intérieur à exécution. Le retour en sa patrie n'ébranla pas sa résolution; au contraire, il lui fournit les moyens de l'exécuter, ce qu'elle fit en se séparant de sa mère et de sa sœur, avant même d'avoir revu le domaine de sa famille.

En entrant chez les religieuses Bénédictines du Saint-Sacrement, elle y trouvait largement de quoi satisfaire à son désir de servir Dieu, de l'adorer, de vivre en union perpétuelle avec cet aimable Sauveur, de le glorifier, de chanter ses louanges. Plus tard, elle put, en vertu de l'autorité maternelle que la Règle de saint Benoît lui donna sur une nombreuse famille, faire pénétrer en d'autres les sentiments dont elle était elle-même animée; mais son humilité ne lui permettait pas alors d'entrevoir cet avenir. Quoi qu'il en soit, mise en possession

du seul bonheur auquel, en ce monde, elle avait aspiré, on ne saurait dire combien elle se donna entièrement à l'étude, à la pratique intérieure et extérieure des règles monastiques, et en particulier à l'étude de la sainte Règle du Patriarche des moines d'Occident, et des Constitutions de la famille bénédictine du Saint-Sacrement. Elle s'y était si bien façonnée qu'on put dire d'elle qu'elle était la Règle vivante. Son amour pour saint Benoît était des plus tendres, comme il convient à une fille bien née à l'égard d'un père aussi digne de vénération. On sentait qu'elle était *Bénédictine* par le cœur, formée à la vieille école de l'Ordre. Que de fois l'a-t-on entendu recommander la méditation de la sainte Règle, appuyant sur ce mot élogieux de saint Grégoire, que *saint Benoît était rempli de l'esprit de tous les justes*. A la fête de tous les Saints de l'Ordre, retraçant les vertus des disciples de saint Benoît, et faisant contempler leur multitude immense, elle disait avec énergie : « Qui les a amenés en si grand nombre à la sainteté, si ce n'est la sainte Règle? L'amour et le zèle que nous aurons pour elle sera la matière de notre jugement. Dieu nous la présentera, lorsque nous paraîtrons devant lui; ne l'oubliez jamais. » Et pour qu'on ne se contentât point d'une fidélité matérielle à la lettre, elle ajoutait : « Mes enfants, c'est en vain que nous porterions l'habit de notre Ordre; saint Benoît ne nous reconnaîtra point, si nous n'avons son esprit. »

Un 21 mars, jour de la fête du grand Patriarche, elle disait dans l'entretien d'une récréation : « Que j'aime à considérer notre Père saint Benoît au moment où, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, enfant de douze ans, il quitte les délices de Rome. Il me semblait ce matin dans l'oraison le voir courir si vite, si vite, que sa bonne nourrice avait peine à le suivre. Je le voyais s'enfoncer sans crainte dans le désert, choisir la grotte la plus retirée : quelle joie d'y être seul avec son Dieu! Faisons-nous donc un petit Sublac de notre cellule. Quittons, quittons d'esprit et de cœur tout le créé, nous-mêmes, et le Seigneur se révèlera aussi à nous, car c'est là ce qu'il désire. »

Le respect qu'elle portait à la sainte Règle semblait parfois



l'effrayer de sa responsabilité, en ce qu'elle devait en assurer l'observation dans son monastère. Dans un de ses derniers chapitres, elle avait alors quatre-vingts ans, elle s'exprimait ainsi : « Par pitié pour les supérieurs, pour ne pas appesantir le poids de leur charge, qu'on ne demande pas facilement de dispenses ; que cela ne se fasse qu'après y avoir sérieusement réfléchi devant Dieu, et vu qu'on ne pourrait pas agir autrement ; car l'autorité est confiée aux mains des supérieurs pour le maintien de la Règle : ils en répondent au tribunal de Dieu !

» La règle est un dépôt qui nous est confié ; chacune de nous doit le transmettre intact à celles qui suivront ; ce devrait être comme un saint entraînement à qui sera la plus régulière. » Puis encore : « Gardons l'esprit primitif de notre Règle : restons bénédictines purement et simplement ; nous avons abondamment de quoi nous sanctifier dans notre Règle. Sa pratique exacte, fervente et fidèle, c'est la plus belle des dévotions. »

Voici les belles considérations que lui inspirait sa vocation de bénédictine, et de bénédictine du Saint-Sacrement. Elle commentait ce chapitre du *véritable esprit des religieuses bénédictines du Saint-Sacrement*, où la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement représente le glorieux Père expirant aux pieds de l'autel, soutenu par ses disciples, enfantant cette dernière famille, en exhalant son dernier soupir dans l'union avec la sainte hostie. « Adressons-nous à notre glorieux Père, s'écriait-elle, pour obtenir son esprit d'adoration. Il nous avait toutes présentes à l'esprit, lorsqu'il consacrait son Ordre à l'Eucharistie. Sans doute ce fut sa dernière prière, qui devait, dix siècles plus tard, obtenir son effet par nous chétives créatures, et nous donner à la religion ; on peut croire que pas une de nous n'eût été religieuse sans la fondation de cet Institut, dont l'esprit nous a charmées, attirées, captivées si bien, que nous ne trouvions rien qui pût lui être comparé. » Et elle terminait en demandant, pour elle et ses filles, la consolation d'être assistées par saint Benoît dans la dernière communion de leur

vie, et d'exhaler comme lui leur dernier soupir dans un acte d'adoration. Elle aimait à citer la dévotion que les anciennes Mères de sa maison de Rouen portaient à saint Benoît et à sa sœur sainte Scholastique. « J'ai puisé dans mon noviciat à Rouen, disait-elle, cette grande affection pour notre glorieux Père et sainte Scholastique : on leur avait élevé des oratoires, de charmantes petites grottes, où nous allions prier, particulièrement pendant nos retraites. Je me rappelle certains moments passés là en oraison ; ils ne s'effaceront jamais de mon souvenir. » Par ce sentiment de dévotion, la vénérée Mère portait toujours sur elle une belle relique de saint Benoît, et chaque année la déposait neuf jours, avant les deux principales fêtes du Saint, sur un petit autel à l'avant-chœur, afin que toute la communauté pût y satisfaire sa dévotion.

Après saint Benoît, son glorieux Père, c'était à la vénérable mère Mechtilde du Saint-Sacrement que se portaient les hommages d'une dévotion et d'une reconnaissance filiale de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague. Elle recommandait ses écrits, les *Constitutions*, la *Journée religieuse*, aux méditations de ses filles, principalement aux heures d'adoration. Et cependant cette institutrice de la nouvelle famille bénédictine n'a point été inscrite au catalogue des saints ; qu'importe? il est peu d'âmes, disait la vénérée Mère, qui aient autant fait et souffert pour Dieu, qui aient reçu autant de grâces, et soient arrivées à un degré de perfection aussi élevé. « Non, écrivait-elle à une jeune postulante, notre mère Institutrice n'a pas été canonisée ; néanmoins, à mes yeux elle est une sainte. Je vous dirai qu'un jour, devant sa communauté, une jeune religieuse assez maligne, comme il s'en trouve encore aujourd'hui, lui dit : Mais, ma Mère, après tant de travaux entrepris pour Dieu, vous avez droit de vous attendre à cette récompense ; et alors toute la communauté de se récrier sur l'immense avantage que cela procurerait à l'Institut. Notre mère Institutrice, entendant le débat, se mit à sourire : Pauvres enfants ! vous croyez que votre mère sera exaltée après sa mort? vous vous trompez. Non, non ; j'ai demandé tout autre chose à Notre-

Seigneur : le néant est et sera toujours mon partage. Qu'il en soit ainsi de nous, filles d'un Dieu anéanti : soyons petites, sans ambition, et nous glorifierons Dieu ; voilà le moyen d'être bien vues de Jésus, au Très-Saint-Sacrement. »

A cela la vénérée Mère ajoutait : « Nous ne pouvons invoquer notre vénérable mère Institutrice en public, mais en particulier nous devons même le faire ; car nous ne pouvons douter de l'intérêt qu'elle prend à notre perfection. » Et pour entretenir son souvenir, elle avait voulu que son portrait fût placé à la salle de communauté, au réfectoire, au chapitre, au noviciat, dans toutes les cellules des religieuses, comme pour les inviter à recourir à elle, à prendre son esprit, et à vivre sous son regard.

Ceux qui ont étudié l'esprit de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement, et qui ont été à même de voir de près la vénérée fondatrice du monastère de Craon, n'ont pu qu'être frappés de la ressemblance de ces deux âmes. Il y avait même ce rapport jusque dans l'extérieur, dans les traits, la physionomie, où se révèle quelque chose de viril, de fort, d'accentué, joint à une expression de bonté et de dignité toute particulière. C'était un rapprochement que les personnes qui connaissaient les deux personnages ne manquaient pas de faire. Ces deux âmes semblaient moulées l'une sur l'autre : leur attrait pour l'anéantissement et le parfait abandon à la sainte volonté, leurs voies intérieures respectives de sacrifice et d'immolation jusqu'à la fin, tout porte cette ressemblance au degré le plus parfait.

La révérende mère Saint-Louis de Gonzague regardait l'*Office divin* comme le devoir par excellence d'un enfant de saint Benoît, et plaçait en première ligne, après l'auguste sacrifice, la prière commune, publique et solennelle faite au nom de l'Église. L'union de son cœur aux saintes aspirations des psaumes, ces chants prophétiques où l'Homme-Dieu se présente dans ses combats, ses triomphes et sa gloire, était accusée par son attitude, son accent : sa voix, forte et sonore jusque dans les derniers jours de sa vieillesse, se faisait distinctement

entendre ; et dans sa manière d'officier on remarquait en elle, jusqu'à sa quatre-vingtième année, une dignité, un respect qui trahissait sa foi et l'amour dont elle brûlait pour Dieu. On était étonné de lui voir, à la fin de sa carrière, quelque chose de si énergique, qui ne paraissait pas toujours dans de plus jeunes. Cette force, sans nul doute, venait de sa grande ferveur; car on remarqua plus d'une fois qu'elle se trouvait prise d'extinction de voix après les grandes solennités. « C'est un sacrifice de louange et d'adoration que nous offrons au nom de l'Église, disait-elle en ses chapitres ; quelle reconnaissance ne devons-nous pas témoigner à Dieu de nous avoir choisies pour remplir une si sublime fonction, pendant que tant d'autres sont obligés à se livrer à des travaux pénibles, et sans fruit pour leurs âmes ! Nous, ses privilégiées, nous sommes près de son autel, dans la compagnie de notre bon Maître, personnellement présent, qui nous voit, nous écoute, et, suivant notre ferveur, fait tomber ses grâces sur nous et sur toute l'Église. L'Office divin, c'est la plus belle des dévotions, la plus sainte des adorations. Nous devons être comme les émules des anges qui entourent de leurs hommages le tabernacle, réjouis de nous voir y joindre les nôtres. Si nous comprenions bien cela, le chœur serait pour nous le Paradis. » Combien de fois s'est-elle plu à relever ces paroles de sainte Thérèse apparaissant à ses filles pendant l'Office divin : Vous faites en ce moment sur la terre ce que nous faisons sans relâche dans le ciel, avec cette différence que vous ne contemplez qu'à travers les voiles de la foi celui dont la vue rassasie nos âmes.

Il n'est donc pas étonnant que la vénérée Mère mît tout son zèle à bien régler le chœur, à faire observer les règles de la psalmodie, à veiller à l'accord, à l'harmonie des voix. Aussi donnait-elle souvent des avertissements à ce sujet, et c'était pour elle une vraie peine lorsqu'elle s'apercevait qu'ils n'étaient pas observés : elle si douce, si indulgente, avait des paroles très-dures quand elle entendait une voix causer du désaccord, soit par attachement à une manière propre de voir,

soit par pure négligence. C'est pour mieux régler le ton de la psalmodie, qu'elle voulut qu'on le prît sur l'orgue, pendant les premiers versets, afin d'en assurer la bonne exécution.

Elle prenait à tâche d'inculquer ce zèle et cette exactitude aux novices, et comme chaque fois elle préparait scrupuleusement les diverses parties de l'Office, elle reprit un jour sévèrement une novice qui avait pris un verset pour un autre : « Comment, lui dit-elle, c'est vous qui avez été assez négligente pour ne point préparer votre Office. A l'âge de soixante-dix ans je crois nécessaire de le préparer, et depuis mon noviciat j'ai toujours eu les mêmes images pour marquer les petites Heures, le Propre du temps, le Saint du mois, etc. A Rouen, disait-elle, on ne nous laissait point passer une faute ; on allait jusqu'à nous montrer à tourner un feuillet, à faire une inclination ; tout cela est utile et glorifie Dieu. Ne regardez rien comme petit dans le service divin ; tout y est grand, car il s'agit d'un hommage à rendre à notre Dieu. »

L'Office de la nuit surtout avait un attrait particulier pour la vénérée Mère. Jamais elle ne voulait condescendre à se reposer une nuit, à moins qu'une indisposition notable ne vînt l'y forcer. « On ne veut pas, disait-elle, que je me lève cette nuit; on ne comprend pas mon tempérament : un long repos d'une nuit entière, c'est trop. Le lever de la nuit est devenu pour moi un besoin. » Sa grande ferveur la portait donc à ne se relâcher jamais de cette sainte habitude ; cependant, elle dut le faire avec un mérite extraordinaire pendant de longues années, où, portée au sommeil par tempérament, les saintes veilles de la nuit se passaient pour elle dans un combat des plus pénibles. Elle dut même s'astreindre, afin de triompher du sommeil, à réciter une partie des matines debout, suivant du doigt chaque ligne, et accentuant les paroles avec énergie. Mais souvent, comme elle craignait de n'avoir pu conserver une attention suffisante malgré ces précautions, elle se faisait réveiller dès cinq heures du matin afin de recommencer les matines.

Ce ne fut qu'en 1867, en la quatre-vingtième année de son

âge, que les premières atteintes de la maladie qui devait l'enlever l'obligèrent d'interrompre les saintes veilles de la nuit. Mais alors elle ne cessa point d'être à cet égard un grand sujet d'édification. On la voyait venir à la tribune voisine de l'infirmerie, et là, au-dessus de ce chœur où elle ne pouvait plus descendre, en face du tabernacle, où reposait l'objet de son adoration, elle passait de longues heures à réciter l'Office; car sa prononciation s'était appesantie, et elle souffrait d'une toux continuelle. « Quelle bonne nourriture, disait-elle un jour en parlant de l'Office; c'est le bon pain du ciel, la nourriture solide de l'âme. Comme la manne, la prière de l'Église, il me semble, a des goûts divers suivant chaque fête, chaque époque de l'année où les mystères se renouvellent. On y trouve une saveur particulière, on ne s'en dégoûte jamais. Voici plus de cinquante ans que je récite le bréviaire, et j'y trouve toujours un nouvel attrait. »

Le 18 décembre 1867, en la nuit de la fête de l'Expectation de la très-sainte Vierge, la vénérée Mère se leva encore pour assister à l'Office des matines. Le monastère avait eu ce jour-là exposition du Très-Saint-Sacrement, à l'occasion d'une adoration supplémentaire, dont Mgr l'évêque de Laval avait bien voulu gratifier les filles du Saint-Sacrement. Pour cette raison on n'osa priver la vénérée Mère de se lever; mais ce devait être pour la dernière fois : trois jours après se déclarait une fluxion de poitrine, prélude de la maladie qui devait l'enlever; et ce qui est touchant, c'est que deux ans plus tard, ce fut ce même Office de l'Expectation qu'elle récita le dernier, trois jours avant sa mort. Elle aussi, après que durant de si longues années les paroles saintes étaient sorties de son cœur sur ses lèvres, s'arrêtait dans l'attente de Celui qu'elle avait tant aimé, qu'elle désirait de toute son âme.

En cette première maladie, elle dut réciter à part ses matines, et ne profita des dispenses imposées par le médecin que sur les instances de M. l'aumônier; mais aussitôt qu'elle sentait une amélioration dans son état, sa première parole était pour demander à son confesseur la permission de réciter l'Office.

Elle y mettait tant d'instance, que le bon abbé, pour ne pas l'affliger, dut céder à son fervent désir : alors, d'un air victorieux et plein de joie, elle disait : « Madame l'infirmière, l'interdit est levé ; M. l'abbé m'a permis de reprendre le bréviaire, apportez-moi tout de suite le nôtre. » L'accueil caressant, qu'elle faisait alors à la main qui posait sur ses genoux le livre sacré, révélait bien la joie et la gratitude de son cœur, et quelquefois une larme brillait sur ses paupières quand, après de longues semaines de privation, il lui était donné de reprendre la récitation des saintes louanges.

Avant de se livrer avec cette ferveur à la prière solennelle, la vénérée Mère avait été formée à l'oraison privée par les soins de sa pieuse mère et les leçons du R. P. Coince qui, dans la compagnie de Jésus, avait pu en étudier les meilleures méthodes, et en instruire, selon leurs besoins, les âmes qui lui avaient donné leur confiance. Madame la comtesse de Cossé voulut que sa fille Délie fît à haute voix l'oraison devant la petite famille, quand elle était trop souffrante pour le faire elle-même. Le R. P. Coince chargea la même de faire cette oraison aux personnes pieuses qui dirigeaient son petit hôpital de Riga. La première oraison qu'elle fit ainsi à haute voix fut sur la *Conversion de saint Paul.* Le sujet, on le voit, était bien choisi : « Malgré cela, dit la vénérée Mère, j'étais bien tremblante. J'ajoutai quelques réflexions au tableau si intéressant de ce miracle de grâce, et enfin je pus m'en tirer. » Elle fit cet aveu à une jeune religieuse fort effrayée d'être obligée d'aller faire la méditation au Pensionnat. « Je n'avais que seize ans, lui dit-elle, et il fallut passer par là : allez donc, et faites comme j'ai fait ; Dieu est là pour vous aider. »

Se mettre ainsi en la présence de Dieu, converser avec le bon Maître, lui exposer ses misères, en demander le remède, s'appliquer à reconnaître quelle est sa volonté à notre égard, afin d'y régler la nôtre, comme on règle une horloge, œuvre de l'homme, sur le soleil dont la marche dans le ciel ne procède que selon l'ordre divin ; voilà ce que la vénérée Mère ne se dispensait jamais de faire et qu'elle recommandait à ses filles.

Ainsi elle leur disait : « Quand on a commencé son oraison par un *Veni sancte Spiritus* bien fervent, par un acte de foi, puis de profonde humilité, qu'on s'est bien abandonné, acceptant tel état auquel il plaira à Dieu de nous soumettre, reconnaissant bien son néant, qu'on n'est rien, qu'on ne peut rien, qu'on attend tout de Dieu, alors il faut être bien tranquille, de quelque manière que Dieu nous traite. Ne connaît-il pas ce qui est le plus profitable à nos âmes ? Persuadez-vous bien que ce ne sont pas les belles pensées, illustrations, élans du cœur, consolations sensibles, qui sont la marque d'une bonne oraison. Il ne faut jamais se troubler de ses impuissances, mais s'en humilier ; alors le profit sera grand pour l'âme. De toutes les pauvretés celle-là est la plus pénible à supporter ; regardez alors Notre-Seigneur au jardin des Olives, et modelez votre oraison sur la sienne. Un bon *fiat* répété pendant sa demi-heure d'oraison, voilà une oraison de victime : c'est celle qui est le plus capable d'attirer sur les âmes des grâces de conversion. »

« Que ce serait grande pitié, disait-elle encore, si une victime s'attachait aux goûts, aux douceurs, aux délectations dans la prière, et qu'elle pensât que tout est perdu pour elle, parce qu'elle ne ressent qu'aridités, sécheresses, impuissances. Mais quand on s'est offert à Dieu comme victime, c'est le traitement qu'on doit attendre, et nous devrions en remercier Dieu ; c'est le signe qu'il agrée notre offrande. Ces douceurs dont il nous prive, qui sait s'il ne les réserve pas à quelque âme pour le salut de laquelle nous prions ? Nous devrions être assez courageuses pour accepter de faire ainsi l'oraison de pénitence, afin d'obtenir qu'une âme soit sauvée. »

La pensée sur laquelle elle fixait davantage les âmes, en les formant à l'oraison, était qu'elles se livrassent à l'étude de Notre-Seigneur. Parlant un jour au chapitre de certaines retraites données par des Pères jésuites, très-affectionnés à la maison, elle disait : « Eh bien, mes enfants, où ont-ils donc puisé tant de lumières, de sublimes connaissances ? Dans l'étude de Notre-Seigneur : au noviciat on leur a mis en main l'Évangile, et pendant des années et des années, ils n'ont pas eu d'au-

tre sujet d'oraison ; ils ont creusé, approfondi ; ils se sont identifiés au bon Maître. Aussi sont-ils tout empreints de son cachet, ils le portent partout, et voilà ce que nous devrions faire : travailler sans cesse à acquérir un petit degré de ressemblance avec Notre-Seigneur, puis un autre, ainsi toujours. »

Instruite, formée à la vie spirituelle par un Jésuite, il ne faut pas s'étonner si dans ses enseignements pratiques il y avait beaucoup de l'énergie que saint Ignace réclame dans la lutte contre soi-même; mais à cet esprit elle avait su admirablement allier la suavité, la discrétion de saint Benoît, laissant aux âmes une sainte latitude pour se laisser conduire à l'attrait du Saint-Esprit, plutôt qu'à se faire des résolutions pratiques par manière de conclusion logique.

Elle portait le même soin à fournir les sujets d'oraison dans des auteurs variés, donnant la préférence à la sainte Règle, surtout à son admirable Prologue, qu'elle aimait à citer et à commenter, faisant remarquer l'onction renfermée dans ces paroles : Écoute, mon fils, les préceptes de ton maître, etc. Venaient ensuite les écrits de la vénérable mère Mechtilde, les *Constitutions*, la *Journée religieuse*, le *Véritable esprit des Bénédictines du Saint-Sacrement*. A ces œuvres de famille elle ajoutait les ouvrages des Pères Dupont, Boissieu, Crasset, de Caussade, etc. « L'Esprit-Saint souffle où il veut, disait-elle; quand Dieu vous entraîne, n'allez pas lui résister; mais point de contention, point d'affectation, point d'esprits bandés : que ce soit comme un écoulement de notre cœur dans celui de Jésus. » Ainsi assurait-elle les fondements de la vie religieuse, à laquelle elle s'était vouée, en elle et chez les filles qui devaient lui former une sainte maternité.

CHAPITRE III

DU RENONCEMENT AU MONDE ET DU VŒU DE STABILITÉ. DE LA CONVERSION DES MŒURS.

La vie religieuse, telle que l'antiquité l'a connue, et que la loi canonique l'a sanctionnée, impose la séparation d'avec le monde, et pour les vierges la stabilité sous clôture. A l'époque tourmentée où la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement fonda son Institut, elle crut devoir faire de ce qui était une loi ecclésiastique commune, mais alors trop souvent enfreinte, l'objet d'un vœu spécial pour les filles qui embrasseraient sa réforme. Si les règles, aujourd'hui, sont mieux observées, si la clôture est gardée avec un juste scrupule dans les nombreux monastères de filles, on le doit surtout au zèle de fermes et discrets réformateurs; la précaution prise d'en assurer l'exécution par l'obligation du vœu, peut au moins servir à donner l'esprit de la chose qu'il impose, esprit qui seul en fait le mérite. Ce sera donc principalement à ce point de vue que nous considérerons le parfait renoncement, avec lequel la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague entra, et vécut de longues années, dans la clôture d'un monastère bénédictin.

Il y avait déjà longtemps que la vénérée Mère avait élevé dans son intérieur le mur de clôture qui la séparait de l'esprit du monde quand, rentrée dans sa patrie, elle y retrouva quelques pauvres religieuses, vivant sinon dans la clôture, du moins dans une retraite absolue et dans les pratiques de la vie religieuse. Avec quel transport entrant dans la modeste chapelle des Bénédictines recueillies par l'abbé Cousin, on l'y vit baiser

le pavé du temple : c'est là le lieu de mon repos, semblait-elle dire par cette prise de possession, c'est là que j'habiterai, parce que je l'ai choisi. Et quelles craintes lorsque les prévenances du cardinal Cambacérès cherchaient à lui rappeler ce qu'elle voulait oublier : « Il en fera tant qu'il me fera chasser, disait-elle ; » puis encore : « pour être reçue je consentirais volontiers à lécher tous les carreaux de la communauté. » Elle fut reçue, elle resta, et ne chercha dès lors qu'à oublier et à faire oublier la comtesse de Cossé-Brissac, pour n'être plus que sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague. Elle est religieuse, et ses joies ne sont plus de ce monde ; elle entre de plus en plus dans la vie de sacrifice, et un petit billet de sa main, qui date de cette première époque, révèle la haute compréhension qu'elle avait du bonheur d'une âme qui s'est consacrée à Dieu. Il y est dit : « Heureuse la religieuse qui met sa joie dans les larmes, et son bonheur dans l'entier accomplissement de la volonté de Dieu ! »

Elle est restée seule dans ce monastère, inconnue ; les siens se sont éloignés, et sont allés replacer leur tente sur la terre de la patrie. Douze années s'écoulent, et c'est à peine si elle revoit une fois, durant un si long temps, sa mère et sa sœur dont elle ne s'était jamais auparavant séparée. Comme une autre Gertrude, le Seigneur a voulu la tenir éloignée des siens, afin que ce ne fût pas pour sa parenté, mais pour le Seigneur seul qu'elle fût aimée. Quand, après ces douze ans, elle prend le chemin de la petite ville où s'élevait le château de ses pères, sa bonne mère est entrée dans son éternité, son frère bien-aimé habite une contrée éloignée, la maison paternelle a passé en des mains étrangères, la sœur de la vénérée Mère est là, seule, pour la recevoir dans une demeure bien modeste, d'où la fondatrice va chaque jour visiter la ruine où elle doit établir sa nouvelle famille. Mais s'inquiète-t-elle du château qui pouvait lui rappeler la gloire et la puissance de ses ancêtres ? Le fait suivant répondra. Un jour la vénérée Mère, toujours active, explorait les greniers avec sa sœur résidant alors au monastère. Comme elles s'étaient arrêtées à respirer

l'air par une lucarne, plongeant la vue sur les environs, tout à coup elle dit à celle-ci : « Camille, quelle est donc cette belle maison blanche que j'aperçois dans le lointain, encadrée dans des massifs de verdure? » « Comment, lui répond sa sœur avec l'expression d'un profond étonnement, comment! tu ne sais pas encore cela, Délie; c'est le château de Craon, l'ancienne demeure de la famille. » « Ah! reprit la vénérée Mère, *fiat! fiat!* » Ainsi elle était revenue à Craon, y avait vécu déjà un certain temps, sans savoir dans quelle direction était situé ce domaine des d'Armaillé, des seigneurs de Craon, ses ancêtres.

Un peu plus tard, elle pouvait goûter quelque peu du bonheur de la famille, puisqu'elle possédait sa sœur dans la communauté. L'abbé Langlois, alors curé de Craon, crut devoir dans l'intérêt de ses œuvres paroissiales conseiller à celle-ci de prendre son domicile dans la ville : la communauté qui connaissait le sacrifice imposé à la révérende Mère par cette séparation, la vit avec admiration garder le silence à ce sujet, et ne pas prononcer une parole pour arrêter ou regretter ce dessein si crucifiant pour elle.

D'autre part, personne ne sut mieux allier le détachement religieux avec la délicatesse de cœur et le dévouement de la charité pour les siens. Heureuse de procurer la gloire de Dieu en concourant au salut des personnes de sa famille, ses relations avec elles ne cessèrent néanmoins de porter ce cachet de détachement religieux dans toute sa pureté. A chaque visite que sa famille faisait à la communauté, on admirait comment elle disposait toutes choses pour la recevoir, en sorte que ni la régularité ni les exercices des religieuses n'en fussent point troublés. Suivant les permissions de son évêque, elle recevait dans l'intérieur du monastère, en qualité de fondateurs ou de bienfaiteurs insignes, son frère, sa belle-sœur et leurs enfants; mais elle ne voulut jamais, par respect pour la clôture, qu'on sollicitât des permissions plus étendues. Il lui arriva une fois par surprise de manquer à ces règles en faveur de son frère, en mettant à sa disposition une chambre dépendant de la clô-

ture. Aussitôt que la vénérée Mère s'aperçut de sa méprise, elle s'empressa d'en écrire à Monseigneur dans les termes les plus humbles, lui exprimant toute sa douleur d'avoir contrevenu aux lois de l'Église, et la crainte qu'elle éprouvait d'avoir pu par ce fait encourir l'excommunication. Le prélat lui écrivit pour la rassurer; mais à partir de ce moment, elle fut plus que jamais vigilante à l'observation stricte des règles de la clôture.

Dans les premières années si pénibles de sa fondation, elle préféra voir sa sœur employer ses ressources à élever le mur de clôture, plutôt qu'à lui venir en aide, pour alléger les privations dont elle souffrait elle et ses filles. La clôture avant tout, disait-elle. Le tour du monastère, les parloirs grillés furent disposés par elle, aussitôt qu'il lui fut possible, suivant les prescriptions canoniques; et on peut dire qu'elle s'efforça avec un grand zèle de préserver les vierges du Seigneur du contact des séculiers. Chaque soir on déposait dans sa cellule toutes les clefs de clôture pour les reprendre le matin. Elle disait à ce sujet : « Je ne m'endors tranquille que lorsqu'à neuf heures j'entends déposer dans le petit panier la dernière clef; alors je remets la garde du monastère entre les mains des saints anges, et plus encore entre celles de notre bon Maître auquel je dis : Seigneur préservez votre maison de tous dangers; je remets tout entre vos mains. »

Elle recommandait aux novices une attention particulière sur les obligations de ce premier vœu : « Rejetez, leur disait-elle, jusqu'au moindre retour vers ce que vous avez quitté; sans cela vous n'acquerrez aucune vertu solide. »

La cellule devait être une image du tabernacle, ou encore comme une solitude où Jésus conduit son épouse pour lui parler au cœur. La perfection de ce vœu oblige à ne plus penser, juger des choses selon l'esprit du siècle : il faut que tout diffère de ses sentiments, de sa manière d'agir, et que le goût ne sache plus apprécier que les choses surnaturelles. Le monde, d'ailleurs si futile dans ses jugements, approuvera que les religieuses restent ce qu'elles doivent être, séparées de lui;

il en sera édifié : « Croyez bien, disait-elle, que c'est un juge très-sévère des personnes consacrées à Dieu, et que sa malice est là toute prête à vous relever de vos défauts, surtout des complaisances que vous auriez pour lui. Croyez-en ma vieille expérience : si vous voulez être heureuses en religion, y goûter les consolations de Dieu, il faut quitter tout pour chercher Dieu seul. Heureuse la religieuse à qui Jésus suffit! la cellule sera pour elle un paradis. »

Voici une excellente leçon qui ne doit pas être omise. C'est la vénérée Mère qui parle : « La plus perfide des tentations du démon pour une âme religieuse, c'est de lui susciter des doutes sur son appel à la vie religieuse, sur sa vocation, alors que ses vœux sont prononcés. Il faut se moquer de lui, et lui dire : tu viens trop tard; je suis à Jésus; accompagner cette protestation d'un signe de croix, et marcher courageusement à la lumière reçue dans son noviciat, lumière qui nous a fait tout quitter, les unes par attrait, les autres par devoir. La sûreté de l'âme, son bonheur est là. » Nous pouvons ajouter que c'est là aussi la plus spécieuse tentation que le démon et le monde pratiquent contre les âmes qui ne sont pas encore liées par des vœux, et qui sont vraiment appelées à se mettre sous leur sauvegarde.

Un jour qu'elle avait été appelée au parloir, pendant le temps de l'oraison, par une personne qui ne pouvait attendre, elle s'y rendit avec tout l'empressement de la charité, méritant ainsi doublement aux yeux de la divine bonté. Cette première visite terminée, on lui en annonça une autre, et pendant le court intervalle qui séparait les deux entrevues, on la vit aussitôt se recueillir, lever les yeux au ciel et s'unir à ses filles qu'elle avait laissées en prière.

Une autre fois, une religieuse lui demandant, après une séance au parloir, si elle n'avait pas remarqué la physionomie de telle personne très-remarquable : « Ma fille, répondit-elle, je n'ai rien regardé, je n'ai rien vu. » Néanmoins, avec ce détachement si complet et cette union si intime avec Celui qu'elle était venue chercher dans la solitude, la révérende

mère Saint-Louis de Gonzague conservait les formes les plus aimables, on peut dire les plus attrayantes, et elle voulait qu'il en fût de même pour ses filles. Elle savait au besoin reprendre cette vertu gourmée, farouche, qui, interprétant de travers l'esprit de la règle, eût refusé les relations de charité ou de convenance, ou qui, en les acceptant, y eût apporté quelque chose de contraint, capable de nuire à l'estime et à la juste idée qu'on doit se faire de la vie religieuse.

Un jour, une personne s'accusait avec raison d'avoir apporté des réflexions à l'obéissance pour éviter d'écrire une lettre : « Oh ! dit la bonne Mère, ce n'est pas là de la vertu, ni un témoignage en faveur de l'esprit religieux. Sans doute, il est bon de ne pas tenir aux relations extérieures; mais quand la charité le demande, il faut savoir se dévouer sans qu'il y paraisse : il ne faut pas que l'égoïsme entre dans notre fuite du monde. » Entendant un autre jour une religieuse dire, avec un certain air de satisfaction, qu'elle n'écrivait pas deux lettres par année : « Oh ! reprit-elle, avec un geste désapprobateur, il ne faut pas se vanter de cela ; il y a souvent beaucoup d'esprit de charité et d'abnégation à savoir sacrifier son temps, ses loisirs, parfois même de ses exercices, pour porter consolation, encouragement, lorsque la charité le demande, conserver ainsi une influence sur une âme pour la porter au bien, l'assister dans une épreuve, l'élever vers Dieu : tout cela est une œuvre méritoire très-agréable aux yeux de Dieu. Rappelons-nous combien dans notre jeunesse, nous étions heureuses dans nos anxiétés qu'une main amie se tournât vers nous. » Ainsi elle ne voulait pas que, sous prétexte de solitude, on se dérobât aux devoirs que les circonstances pouvaient exiger de la charité; mais elle tenait aussi à ce que les relations avec le monde retinssent toujours cet esprit religieux, qui seul pouvait les rendre fructueuses et méritoires. Elle était heureuse de constater cet esprit dans les lettres qui lui étaient présentées. Environ six mois avant sa mort, lisant une lettre qui devait être envoyée à une autre maison de l'Institut, elle dit à celle qui l'avait écrite : « J'aime bien vos

lettres, ma fille, parce qu'elles sont bien religieuses; promettez-moi que vous écrirez toujours de cette manière. »

Son amour pour le cloître ne put qu'être ranimé par les sorties qu'elle fut obligée de faire pour la fondation de Rennes: comme elle le disait, son cœur était à Craon. Toutes les personnes, qui eurent alors des rapports avec elle, citaient à l'envi les saintes impressions qu'elles avaient éprouvées dans sa conversation, en la voyant si simple dans ses habitudes, se mettant au niveau de tout le monde. Un jeune homme disait : « Quelle aimable simplicité, et c'est là une comtesse ! » Jamais elle ne témoigna plus cet amour de la retraite qu'à son retour de Rennes, à sa première bénédiction; son premier bonjour fut pour dire à ses filles : « Oh! que je me sens bien ici ! Partout ailleurs j'étais comme l'oiseau sorti du nid. Que de fois je suis revenue auprès de vous, mes enfants! Qu'il fait bon rentrer dans sa petite niche! C'est pour nous l'arche bénie. Pour quiconque a goûté la bonne paix de l'état monastique, que le bruit, le tumulte du siècle est insipide, ennuyeux à supporter! Oui, j'ai rapporté de chacun de mes voyages un amour plus profond pour notre bénie solitude, pour notre chère vocation. »

En entrant dans la voie des conseils évangéliques, qui sont l'essence de la vie religieuse, on entre évidemment dans la voie de la perfection; on s'oblige à la poursuivre, et cette poursuite est de tous les instants qu'il nous est donné de passer en cette vie de combats. Tout homme étant pécheur, est obligé pour cette raison de venir à conversion; mais s'il est une démarche où plus que jamais on tourne le dos au passé, et à tout ce qui passe, c'est assurément la profession religieuse. C'est donc là cette conversion de mœurs que le grand maître de la vie religieuse, saint Benoît, exige, comme premier vœu, de ceux qu'il admet dans la maison de Dieu; aussi la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement en avait-elle fait la base de la perfection de ses filles, donnant par là à son Institut son vrai caractère bénédictin. On travaille à sa propre conversion, lorsque l'on se trouve toujours pécheur, toujours en

besoin de la miséricorde divine, et de plus, qu'on aspire toujours à se rapprocher de cette perfection suprême, de ce modèle accompli, Jésus-Christ, sans qu'il soit jamais possible de se fixer le terme où l'on peut s'arrêter.

Les souvenirs des premières épreuves intérieures de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague sont un garant qu'elle ne négligea aucunement dans le monastère, où elle tenait la première place, où elle était vénérée comme fondatrice, de travailler comme une grande pécheresse à la conversion de ses mœurs. Son humilité, son esprit de foi, l'estime qu'elle faisait de la dignité d'épouse de Jésus-Christ ne pouvaient la laisser se relâcher de ce travail de réforme, de transformation, de perfection. Mais les premiers confesseurs, et même les premiers prédicateurs de retraite dans la communauté, ne prirent que trop à la lettre les reproches que, dans leur profonde humilité, la révérende Mère et ses religieuses se faisaient dans leurs confessions, et voulurent les diriger comme si elles étaient de grandes pécheresses, et, pas le moins du monde, de ferventes et surtout d'humbles religieuses. La mesure fut dépassée, les dirécteurs devinrent impossibles; mais, avec des âmes si bien disposées, il ne laissa pas de résulter un très-grand bien de leur extrême sévérité. Cette rude expérience faite, la révérende Mère entra dans une voie plus douce, et fit toujours ce qu'elle put pour y maintenir ses religieuses. C'était à cette phase que les unes et les autres devaient enfin arriver et se maintenir, en progressant dès lors plutôt par l'amour que par la crainte vers la perfection. Cependant la vénérée Mère avait toujours une pente à scruter sa conscience, et il fallut que Notre-Seigneur, par une de ses paroles intérieures, la tirât lui-même de cette sollicitude. Comme dans une de ses retraites elle gémissait de se voir après tant d'années chargée des mêmes imperfections, et que son cœur s'abîmait de tristesse à la pensée du vœu de conversion des mœurs qu'elle croyait avoir si mal gardé, elle entendit au fond de son cœur une voix intérieure lui dire d'un ton de compassion: « Eh! quoi, ma fille, veux-tu donc ainsi chercher à scruter une

vie de soixante ans? Jette donc tout le passé dans l'abîme de ma miséricorde, et désormais ne pense plus qu'à me servir avec confiance. » Cette parole fut un coup de grâce pour la vénérée Mère, et, depuis cette époque, elle fit ses retraites annuelles avec autant de consolation et de dilatation de cœur qu'elle les faisait avec angoisse auparavant.

La pratique de l'examen particulier, à laquelle le R. P. Coince l'avait formée, et que les prédicateurs des retraites avaient enseignée aux religieuses, la trouva toujours fidèle à rechercher et à punir ses moindres manquements de chaque jour. Sa vertu toujours mâle et énergique ne se passait rien, ne se pardonnait rien. « Le premier besoin de l'âme, disait-elle, après avoir commis une faute, doit être de la réparer aussitôt : loin de vous nuire, cette faute sera pour vous comme un coup de vent qui poussera le petit navire vers le port. Mais si on se pardonne aisément ses fautes, si on ne s'en humilie pas, quelle pauvre religieuse deviendra-t-on bientôt ! Ne vous endormez pas, mes enfants ; ne vous livrez pas au repos, parce que vous avez remporté quelques victoires. Non, non ; vous avez fait un vœu qui vous oblige à avoir sans cesse les armes à la main. »

Elle aimait dans ses chapitres à citer aux religieuses l'exemple du peuple choisi, rebâtissant le temple de Jérusalem, tenant d'une main la truelle et de l'autre l'épée, toujours prêt au combat. Elle était énergique quand elle parlait sur cette matière, craignant par-dessus tout que dans la vie religieuse on ne s'endormît dans une fausse sécurité, en s'attachant à des pratiques de dévotion plutôt qu'au solide, la lutte contre soi-même. Triompher de soi, c'était pour elle le véritable esprit de pénitence. Dans les dernières années de sa vie, au commencement d'un carême elle s'exprimait ainsi : « Mes enfants, Notre-Seigneur demande de nous le sacrifice de telle habitude, de telle inclination qui lui déplaît; descendez au fond de vos cœurs : vous verrez bien vite la pénitence que Notre-Seigneur demande de vous. La vraie pénitence est celle du cœur. Il faut sacrifier cette demi-volonté, briser ces petits liens qui empêchent le bon maître de régner en souverain dans vos âmes.

Nous tomberons encore par faiblesse ; mais de grâce, plus de fautes réfléchies, plus de résistances volontaires à la grâce. »

Puisque l'œuvre de la conversion des mœurs ne néglige rien, qu'elle est de tous les moments, que le vide intérieur même de l'âme est un champ où elle s'exerce le plus librement, la vénérée Mère n'avait garde d'oublier de recommander la pratique des petites vertus, qui sont un exercice perpétuel, et peuvent servir à fixer sur un objet déterminé la bonne volonté de travailler à sa perfection. Les grands sacrifices, les occasions éclatantes ne sont pas de tous les jours ni de tous les tempéraments ; mais une religieuse doit tous les jours, et quel que soit son caractère, travailler à sa sanctification. Enfin pour mieux déterminer à quel point il fallait diriger ses efforts, la vénérée Mère avait été frappée, dans une de ses retraites, d'une pensée bien hardie et bien profonde qu'elle écrivit touchant le vœu de conversion des mœurs : « Je trouve, écrit-elle, un modèle dans le changement des espèces au corps et au sang de Jésus-Christ : le vœu nous change, indépendamment des misères qui nous restent. Je vois en effet que ces imperfections de nature restent comme une enveloppe ; mais toute la beauté de la fille du roi est en dedans. »

L'époque des retraites était pour elle une occasion de redoubler de zèle pour sa perfection et celle de ses filles. Fort souvent elle passait la dernière au confessionnal, ne pensant à elle-même que lorsque ses filles avaient pu prendre d'abondance les avis du directeur de leurs âmes. Un jour, quoique fort pressée, elle laissa passer avant elle une petite Sœur converse très-occupée, qui lui en avait témoigné le désir. La bonne Mère comptait sans doute que la séance ne serait pas longue ; mais il n'en fut pas ainsi ; tout au contraire, elle se prolongea et très-longuement. La digne supérieure ne fit qu'en rire, et comme une de ses filles lui témoignait sa peine de la voir ainsi attendre, elle lui dit : « La petite Sœur profite largement de la permission ; elle a bien raison et j'en suis contente. Le seul dommage est que la pauvre vieille a perdu tout ce qu'elle avait à dire en attendant si longtemps. »

C'est sans doute parce qu'elle était attentive de pratiquer ce vœu, que la vénérée Mère semblait s'étudier à faire bien toutes choses, apportant cette perfection religieuse jusque dans les moindres détails de ses actions journalières. Pressée, surchargée ou non, elle faisait toutes choses avec ordre et méthode, et une sorte de délicatesse qui ne tenait rien de la minutie. Tout ce qui sortait de ses mains avait ce cachet de netteté, de convenance : jusqu'aux moindres petits paquets, envois, qu'elle disposait, révélaient une manière d'agir sous l'empire de la vertu. Jamais de brusquerie ni d'empressement tumultueux : « Jésus et Marie, disait-elle, faisaient bien toutes choses; ils avaient toujours le cœur en haut. La moindre petite action faite ainsi sous les yeux de Dieu avec esprit intérieur aura sa récompense. Dans la vie religieuse nos petits trésors en sont les petites choses, les petites vertus : ici de la patience, là un peu de pauvreté, plus loin un petit acte de charité, de douceur, tout monte au ciel. »

La plus grande consolation que pût goûter cette grande âme ici-bas fut de voir ses filles travailler sérieusement à leur perfection. C'était le témoignage qu'en rendirent les prédicateurs des retraites, plus aptes que beaucoup d'autres à en juger par l'expérience qu'ils ont des maisons religieuses : « Le vrai esprit religieux existe chez vous, lui disaient-ils; sans doute il y a des misères comme partout; mais la paix du Seigneur y repose et toutes les âmes y sont animées du même désir de la perfection. » Témoignage qu'il nous est doux de constater encore après plusieurs années, depuis que cette bonne mère a quitté ses filles, non sans leur laisser cet esprit de zèle et ce désir de perfection, dont elle goûte aujourd'hui les fruits dans le ciel.

CHAPITRE IV

DES VŒUX DE CHASTETÉ ET DE PAUVRETÉ.

Dans le vœu de conversion des mœurs qui, d'après la règle de saint Benoît, est le premier de la vie monastique, sont renfermés ceux de chasteté et de pauvreté, qui sont devenus, dans les congrégations modernes, l'objet direct de la profession religieuse. C'est donc maintenant que nous devons aborder ces deux points essentiels à la perfection et à la pratique des conseils évangéliques.

La révérende mère Saint-Louis de Gonzague conçut de bonne heure une grande estime pour la vertu de pureté. Outre la grâce intérieure qu'elle reçut pour ce don précieux, elle eut l'avantage, devenu trop rare, d'une éducation éminemment chrétienne, dont elle garda toujours une profonde reconnaissance. « Jamais, disait-elle un jour, mes parents n'eussent dit et raconté mille choses qui se disent aujourd'hui indifféremment devant les enfants. On veillait sur ses paroles : mon père comme ma mère avaient devant nous cette réserve, cette surveillance sur eux-mêmes, qui a bien disparu des mœurs actuelles. » C'était donc pour elle un sujet de reconnaissance envers Dieu. La vénérée Mère en fit un jour l'aveu à une de ses filles, qui lui confiait les inquiétudes qu'elle éprouvait au sujet de certains enfants, dont les premières années n'avaient pas été assez surveillées sur ce point : « Ah ! chère enfant, dit-elle, remerciez Notre-Seigneur d'avoir été élevée avec tant de pureté. Vous êtes dans une sainte ignorance comme moi ; car avec mes soixante-dix ans, les enfants de sept ans en connais-

sent plus que moi. » C'est là un témoignage qu'elle se rendit de nouveau après une séance au parloir, où avec une jeune religieuse, elle dut entendre une bonne femme du peuple leur expliquer, sans trop de réserve, certains sujets par trop intimes.

En grandissant, son estime et son attachement pour cette belle vertu ne firent que s'accroître. La direction du R. P. Coince, la protection de la sainte Vierge, implorée avec tant de ferveur, furent le point de départ d'une phase nouvelle, où il ne s'agissait plus seulement d'ignorer l'ennemi, mais aussi de repousser ses attaques. Il avait cru se faire des intelligences dans la place, en comptant sur les tendances de bonté et d'affection qui formaient le fond du caractère de la jeune fille, surtout après sa conversion. Mais précisément ces affections trouvèrent qu'il n'y aurait pas dans le créé, le périssable, de quoi les satisfaire, et dès lors elles aspirèrent à l'éternellement beau, le souverainement aimable, qui est Dieu. Le Révérend Père aidait à ces détachements, à ces divers sacrifices; il rendait fort ce qui était tendre dans cette âme, et occupait les avant-postes par tout l'arsenal des pénitences, mortifications, disciplines, travaux incessants, qui tenaient l'adversaire à distance. C'est pourquoi, sans qu'elle sût si jamais elle pourrait pratiquer la vie religieuse dans son intégrité, elle mit sa chasteté sous la sauvegarde de la Vierge des vierges, Marie, en son sanctuaire de Telgté. En 1813, le 15 juillet apparaît pour la première fois ce beau vœu de chasteté, renouvelé ensuite le 15 de chaque mois. Alors aussi, on a vu que dans l'exil elle avait fixé son avenir dans la vie religieuse. Son entrée au monastère de Rouen comble tous ses désirs; elle y reçoit le nom de saint Louis de Gonzague, ce modèle de pureté et de mortification. Dans son humilité elle se trouvait indigne de porter ce nom; les combats qu'elle avait soutenus la poussaient à se regarder comme une âme échappée au naufrage; à l'entendre, on eût dit qu'elle était coupable d'énormes péchés, ne se doutant pas que le R. P. Coince, qui la traitait parfois avec tant de sévérité, disait d'elle et de sa sœur, que c'étaient des anges de pureté.



Partout, en tous lieux, l'extérieur de la vénérée Mère, jusqu'à ses moindres mouvements, révélait l'attachement de son cœur pour la belle vertu; jusqu'à sa vieillesse, sa physionomie portait ce rayonnement de candeur qui faisait éprouver la jouissance, qu'on ressent près des tout petits enfants dans leur belle et primitive innocence. Jusqu'à sa mort on admira en elle des précautions, des délicatesses qui indiquaient sa susceptibilité à l'endroit de cette tendre vertu. Elle aimait à se souvenir et à rappeler que les vierges au ciel feront cortége à l'Agneau; puis songeant à la mission des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle : « Dès ici-bas, chers enfants, disait-elle, nous l'entourons nuit et jour : avec quelle pureté de cœur nous devons nous tenir devant ce Dieu qui aperçoit des taches jusque dans les anges! L'âme, qui a reçu l'honneur de l'alliance avec Jésus, doit retracer la pureté des anges. Toujours en contact avec le Dieu de pureté, se nourrissant chaque jour de celui qui fait germer les vierges, elle devrait par sa pureté tout angélique faire contre-poids à toutes les impuretés de la terre. Quelle mort à nos sens, disait-elle encore, nous devons nous imposer, au point de vue de la réparation, pour tant d'âmes, qui dans le monde ne connaissent plus que la satisfaction de leurs passions! Comment Dieu peut-il supporter la terre? C'est la divine Hostie qui, par sa pureté, empêche la justice de sévir; mais à nous de nous unir par la grande pureté des sens et du cœur à cette mission réparatrice, et qui venge la gloire divine d'ailleurs si cruellement outragée. »

Tel était le but qu'elle proposait aux âmes généreuses qui l'écoutaient; elle n'oubliait pas de leur indiquer les moyens pour y atteindre. La prière, la mortification, le crucifiement de la nature, et surtout soyons bien petites, bien humbles, s'écriait-elle, oh! qu'il faut être humble pour posséder la pureté du cœur! Puis c'était le détachement des affections purement humaines qu'elle recommandait dans ce but; si l'oiseau tient par un fil, c'est assez pour l'empêcher de prendre son vol. Si elle s'apercevait d'un attachement trop naturel pour elle, c'était aussitôt une réserve, une froideur qui tenait à

distance et montrait qu'on était ainsi loin de lui plaire : « Rien, rien dans le cœur que Jésus ! disait-elle; allez donc, mes enfants, vous jeter à ses pieds ; puis faites ce que le Maître vous dira : sa voix n'est pas comme celle de la créature, impuissante, trompeuse, qui promet et ne donne pas; il a la toute-puissance et donne ce qu'il promet, pourvu qu'il trouve un cœur vide et capable de le recevoir. Qu'il nous suffise. A chercher ailleurs, on ne trouverait rien. Par le vœu on s'est consacré, comme un vase saint, il faut garder ce cachet de consécration dans tous ses sens intérieurs et extérieurs. »

Elle ne pouvait dissimuler l'attrait particulier qu'elle ressentait pour les âmes en qui elle remarquait une plus grande innocence. On ne saurait dire avec quelle sollicitude tendre et délicate elle cultivait ces jeunes plantes, que le souffle de l'esprit du monde n'avait pas touchées. Lorsqu'arrivait la profession religieuse, son cœur était dans une joyeuse dilatation d'avoir de telles âmes à présenter au Seigneur Jésus. Au reste, donner une épouse de plus à ce bon maître si délaissé était une intime consolation pour son cœur, et le soin qu'elle avait mis à la lui préparer témoignait de la haute idée qu'elle avait conçue de cette vocation d'épouse du Fils de Dieu. Sur soixante-dix-huit victimes pures qu'elle offrit ainsi dans le temple de la sainte Religion, vingt-quatre d'entre elles étaient allées faire cortége à l'Agneau avant celle qui les lui avait immolées.

Pour les mortifications corporelles, dont la pratique est si étroitement liée à toute tentative de perfection un peu sérieuse, la vénérée Mère n'avait pas oublié les austères mais utiles leçons du P. Coince. Pendant sa longue carrière religieuse, elle y demeura constamment fidèle, faisant usage de ces instruments de pénitence dont la mollesse de nos temps s'effraie, mais qui sont toujours du moins demeurés en honneur dans les maisons religieuses, comme une précieuse tradition. Il fallut plus d'une fois que l'obéissance intervînt pour obliger la vénérée Mère à modérer quelques-unes de ses austérités.

La veille du jour où elle fut si gravement atteinte de sa fluxion de poitrine (1867), on l'entendit encore dans la nuit du vendredi se flageller cruellement. Une des religieuses appelée auprès de son lit, au moment où la maladie se déclarait, ne put s'empêcher de lui dire : « Comment, notre Mère, dans votre état de santé, vous avez fait cette nuit la pénitence! » « Oui, ma fille; répondit-elle en souriant; j'étais bien faible, bien mal à l'aise; aussi l'ai-je fait comme j'ai pu. » En ceci, comme en toutes choses, la vénérée Mère y allait avec la plus grande simplicité. Soucieuse de l'avancement de ses filles, elle leur rappelait souvent l'obligation qui pèse sur tous les chrétiens de faire pénitence et de se mortifier, et spécialement sur ceux qui se sont voués à Dieu pour expier leurs propres péchés et ceux des autres. « Nous sommes victimes, leur disait-elle, il faut donc que nous fassions pénitence. » Pour les exciter davantage encore, elle leur apportait l'exemple des Ordres qui, sous le rapport des macérations, ont une règle plus austère que celle de leur Institut, sans cependant avoir fait comme elles le vœu de victime.

Bien qu'elle fût portée plus que personne à l'esprit de mortification, elle n'en parlait à ses filles qu'avec discrétion, attendant toujours que l'amour de Notre-Seigneur communiquât cet attrait aux âmes. En parlant de sa direction, on aura occasion de revenir sur ce sujet. En toutes circonstances elle était dure à elle-même : la forte constitution dont elle était douée lui faisait penser qu'elle était en droit de ne se ménager en rien. Ainsi ses longues veilles passées à écrire ne l'empêchaient pas de se lever à une heure pour les Matines. Pendant quarante ans elle suivit les jeûnes et l'abstinence de la Règle avec une rigueur extrême ; mais dans les dernières années, comme des douleurs de tête opiniâtres l'empêchaient de prendre du sommeil et de la nourriture, M. l'aumônier interposa son autorité pour lui faire accepter un peu de café noir, dans lequel elle ne mettait jamais de sucre. Une bonne Sœur converse lui objectait que ce soulagement était un véritable acte de mortification : « Oui, lui répondit la vénérée Mère ; mais c'est

toujours ainsi qu'il faut les prendre dans le temps où nous sommes. » Ce qu'elle faisait en effet, retirée à l'écart, comme si elle eût craint de scandaliser les faibles. Quand on insistait pour lui faire accepter quelque soulagement : « Mes enfants, disait-elle, avec mes soixante-dix ans je suis encore bien plus forte que vous toutes; mon tempérament est plié à cela, c'est ma vie. D'ailleurs, j'ai été élevée à la dure, c'est cela qui m'a fait un si bon tempérament, » puis pour égayer ses filles par une preuve sensible de vigueur, elle faisait un bond : « Voyez, disait-elle, comme la vieille Mère se trouve bien du régime de Carême; elle est leste et marche comme si elle n'avait que dix-huit ans ! »

Il arriva souvent que par maladresse on lui fit pratiquer de bons actes de mortification que, par charité autant que par esprit de pénitence, elle cherchait à cacher à tous les regards. Une bonne Mère célerière, qui n'entendait rien aux nouvelles pâtisseries, réserva pendant plusieurs semaines de petits choux à la crême, restes d'un dessert qui n'avait pas été servi aux religieuses. Ainsi bien mûris, elle les servit à la vénérée Mère en plusieurs repas successifs. Celle-ci, sans en rien faire paraître, les mangea tous jusqu'au dernier exclusivement; il était devenu si mauvais qu'elle fut aussitôt prise de vomissements, qui l'obligèrent, pour rassurer ses filles, à leur raconter toute l'histoire. Lorsqu'elle fut obligée de garder l'infirmerie elle y fut encore plus d'une fois victime de ces extras, auxquels les bonnes cuisinières ne comprenaient rien. Si quelquefois on tardait à la servir, et que l'infirmière en témoignât de l'impatience, la vénérée Mère l'en reprenait : « Allons, allons, lui disait-elle, cela va venir; laissez-moi donc souffrir pour le bon Dieu; » puis on l'entendit dire à demi-voix : « O mon Dieu ! qu'on me fera rester longtemps dans le Purgatoire. »

Elle ne semblait jamais apprécier ses droits de supérieure que pour s'emparer des besognes les plus pénibles, surtout quand la charité pour les malades l'y conviait. On en a vu déjà des exemples; ceux que nous pourrions encore rapporter

n'ajouteraient rien. C'est ainsi que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague sut toute sa vie pratiquer la mortification des sens, cachant sous l'extérieur le plus gracieux, le plus attrayant, une vertu dont elle eût voulu dérober à tous la connaissance, et qu'elle trahit à son insu par la perfection avec laquelle elle la pratiquait.

Détachement, pureté, mortification, s'associent aisément à l'esprit de pauvreté, soutenu pendant de si longues années par une pauvreté réelle, qui imposa à la vénérée Mère et à ses filles de si grands sacrifices.

Dès sa plus tendre enfance, par une conduite admirable de la Providence, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague fut appelée à connaître d'expérience la pratique de la pauvreté, puisqu'à peine sortie du berceau, fuyant avec ses nobles parents, sans ressources, dans une terre étrangère, durant un exil de vingt-quatre ans, elle apprit à vivre du travail de ses mains, gagnant sa vie, au jour le jour, au sein de toutes les privations. Au moment où sa patrie lui était rouverte, lorsque les richesses allaient lui être rendues, elle embrasse la pauvreté religieuse dans une maison encore en souffrance, et ne reparaît sur le sol natal que pour y subir les dernières extrémités de cette pauvreté. Mais dans l'exil, comme au monastère, ce fut toujours vaillamment et joyeusement qu'elle eut à lutter avec l'indigence. Elle avait heureusement l'esprit de la chose, et, pauvre effectivement, elle se réjouissait de l'être volontairement et par vocation. « Non, disait-elle, je n'envie pas les richesses pour la communauté. Je souhaiterais un état de prospérité qui permît de se maintenir dans une exacte régularité, et nous donnât la consolation d'assister les pauvres ; car il faut qu'une communauté puisse faire du bien. »

Excepté ce qui devait servir directement au culte, elle voulait que tout dans la maison portât le cachet de la pauvreté religieuse : « Nous sommes pauvres, disait-elle, nous devons porter nos livrées de pauvreté ; c'est notre gloire. » Elle prêchait

d'exemple, ne voulant absolument rien pour son ameublement, ses vêtements, sa nourriture, que du plus simple, du plus pauvre. Elle témoignait toujours une préférence marquée pour les aliments les plus communs. Un jour, étant à l'infirmerie, la Sœur qui servait, la sachant très-mal à l'aise, lui dit : « Notre Mère, vous ne prendrez sans doute pas aujourd'hui de pommes de terre? » Mais elle répondit : « Comment! oh! vraiment si, j'en prendrai, si vous le voulez bien; les pommes de terre! mais c'est le pain des pauvres. »

La vénérée Mère pendant quarante ans porta le grand habit de chœur qu'elle avait reçu le jour de sa profession religieuse: ce n'était plus qu'un tissu couvert de reprises; elle voulut absolument le garder ainsi jusqu'à ce qu'il fût devenu complétement hors de service. Le voile bénit, qu'elle avait reçu à Rouen en ce même jour, lui servait encore à l'âge de quatre-vingts ans pour l'adoration nocturne. Par dévotion, elle avait réclamé la faveur de le conserver. Il fallait user de ruse pour lui faire accepter des vêtements neufs; dès qu'on lui en parlait, elle avait toujours cette réponse à donner : « Laissez donc, cela est encore bon, cela peut encore aller longtemps. » Pour en venir à bout, on dut lui faire essayer ses vêtements à la nuit tombante, afin qu'elle ne s'aperçût pas trop du changement; lorsque les vêtements étaient faits, il fallait bien les porter, mais son esprit de pauvreté réclamait : « C'est trop fin, disait-elle; mais c'est me faire plaisir que de me donner ce qu'il y a de plus simple. »

Pour conserver plus longtemps ce qui était à son usage, elle avait soin d'y faire réparer les moindres avaries, afin qu'elles ne devinssent pas plus grandes, et ne compromissent pas l'objet. Douée d'un esprit d'ordre et de propreté remarquable, elle s'était fait fabriquer une boîte à ouvrage de simple carton recouvert de papier bleu, et divisé par elle en compartiments où chaque chose trouvait sa place. Pratiquant la pauvreté dans les moindres détails, elle ne laissait rien perdre, et relevait un brin de fil, une bande de papier, retournait souvent des



enveloppes de lettre qui pouvaient encore servir. Elle aimait à citer dans cet esprit l'histoire des petits flocons de laine jetés par sainte Gertrude et ramassés par l'ennemi. Elle veillait à ce que les novices se formassent à cet esprit de pauvreté, et voulait que rien de ce qui était à l'usage des religieuses ne dérogeât à ce caractère de simplicité, soit dans les livres, les vêtements accessoires qui, dans leur forme, leur extérieur, devaient toujours s'accommoder avec le sévère costume des filles de saint Benoît. Econome, prévoyante pour les grandes dépenses, par esprit de pauvreté, et pour en exercer la pratique continue, elle recueillait les enveloppes des paquets, les bouts de ficelle qu'elle dénouait patiemment, avec précaution, et pour s'éclairer, quand elle fut obligée de réciter en particulier son Bréviaire, elle employait les petits bouts de cire qui ne pouvaient plus servir à la sacristie.

La vénérée Mère voulait que cet esprit de pauvreté fût largement compris et pratiqué avec gaîté de cœur : « La vraie pauvreté élargit l'âme », disait-elle. Aussi avait-elle peine à comprendre qu'on regardât comme un sacrifice les petites gênes et privations sous le rapport des nécessités corporelles : « Pourquoi sommes-nous venues en religion, disait-elle, si ce n'est pour souffrir, mériter? » Une religieuse lui ayant avoué qu'elle ressentait une certaine répugnance à porter un vêtement qu'on venait de lui raccommoder, la vénérée Mère regardant cet objet et poussant un soupir, lui dit avec un accent très-senti : « Ah ! ma fille, que c'est peu de chose ! que c'est peu de chose ! »

C'était une des raisons pour lesquelles elle félicitait les Sœurs converses de leur condition : « Que vous êtes heureuses, mes enfants, leur disait-elle, vous pouvez pratiquer dans le degré le plus parfait votre vœu de pauvreté, en servant humblement la communauté. Vos occupations humbles et petites vous assimilent davantage à la vie de Jésus et de Marie à Nazareth. Soyez bien vraiment pauvres d'esprit et de cœur, et ce que dans le monde on fait souvent par avarice, vous, en travaillant à conserver le bien de la maison, en vous regardant comme de

vrais pauvres, vous le ferez en vue des récompenses éternelles. »

Mais c'était surtout comme fille du Saint-Sacrement qu'elle aimait à faire estimer aux religieuses tout le prix de la pauvreté : « Souvenons-nous, disait-elle, que nous sommes les épouses d'un Dieu pauvre : bannissons les petites recherches, préoccupations, les désirs superflus. Soyons heureuses lorsque Dieu nous présente quelque acte de privation qui nous assimile à la divine Victime, si pauvre au milieu de nous. Entendons Jésus nous dire : Considérez, et voyez s'il est une pauvreté comparable à la mienne. Laissons à Dieu le soin de s'occuper de nous, et ne nous occupons que de le servir. Faisons connaître nos besoins, comme le dit la sainte Règle, puis restons tranquilles. »

Pour encourager ses filles à la pratique du détachement des biens ou des commodités de cette vie, elle n'hésitait pas à leur donner son exemple, mais plutôt pour en faire glorifier Dieu que pour s'attirer le moindre sentiment d'estime pour elle-même. Elle leur disait donc : « Fiez-vous-en à ma vieille expérience : ôtez, ôtez toujours, afin que Jésus trouve un cœur, une âme bien vide; c'est la vraie pauvreté. Le vide des créatures amène la plénitude de Dieu. » Puis encore : « J'ai passé par là; j'aurais aussi tenu à cela, hésité à faire ce sacrifice : je n'ai été heureuse que quand j'ai pu dire à Dieu : je vous ai tout donné. »

Son esprit de charité, d'humilité, ne pouvait que fortifier en elle cet esprit de détachement absolu et de pauvreté, puisqu'elle ne se croyait pas digne de rien recevoir, ni capable de faire quelque bien d'elle-même. C'est ainsi qu'elle sut renoncer à la grande succession que lui avait laissée un parent éloigné. Elle aurait cru, en l'acceptant, se faire nécessairement reconnaître comme la bienfaitrice unique de sa communauté, empiéter sur les droits de la Providence, et donner un exemple d'attachement aux richesses, si ce n'est pour elle, au moins pour ses filles qui avaient fait profession de pauvreté : exemple qui aurait pu scandaliser les faibles, aussi bien dans le mo-

nastère que dans le monde. « Cette maison, disait-elle à ses religieuses, est l'œuvre de Notre-Seigneur. Je n'ai été qu'un instrument; j'ai bien assez d'en prendre la responsabilité pendant ma vie, sans m'en charger après ma mort. Dieu prendra encore soin de vous dans l'avenir. Si, comme je l'espère, vous êtes bien fidèles, Dieu gouvernera lui-même. Je n'ai été que la petite servante; aujourd'hui je remets son œuvre entre ses mains. »

Avec une certaine expression malicieuse, la vénérée Mère appuyait parfois dans ses instructions sur une pauvreté d'un autre caractère, et bien connue des âmes qui vivent dans la contemplation : nous voulons parler de la pauvreté spirituelle. Sur ce sujet donc elle disait : « On pratique encore assez facilement le détachement des richesses, des biens de ce monde; on se façonne à la grossièreté des vêtements, à la simplicité des aliments, à la nudité d'une cellule; mais qui accepte franchement, généreusement la pauvreté intérieure? Si Notre-Seigneur ne donne rien à l'oraison, si pendant les saints exercices on ne ressent qu'aridité et indigence, fatigue, ennui, quelle est l'âme qui prend ainsi le pain sec, dur et quelquefois bien noir qui lui est donné pour toute nourriture? qui le prend sans retour sur soi-même? qui est-ce qui dans ce cas se sent traité comme il le mérite, et chérit sa part d'abandon, de pauvreté spirituelle? C'est là, disait-elle souvent, une vraie pauvreté, et de toutes les pauvretés la plus méritoire; car elle va plus au fond, elle serre plus le cœur. Quand on a tout offert, tout donné, on s'attend encore à recevoir de ce côté-là; on croit y avoir des droits, on veut des consolations, des douceurs spirituelles! Pauvres petites âmes, vous ne comprenez pas que c'est parce que Dieu a bien reçu, agréé votre sacrifice, que vous êtes ainsi sous le pressoir de l'indigence! Il faut examiner si notre détachement va jusque-là, et si nous ne faisons pas comme les petits enfants qui pleurent après le sucre et les friandises. Oui, pour être vraiment pauvre d'esprit et de cœur, il faut mourir à ce désir des consolations sensibles, il faut savoir en supporter la privation. Une adoratrice de

Jésus au Saint-Sacrement doit être assez généreuse pour lui dire : Je fais de grand cœur le sacrifice des consolations intérieures, pour la conversion des âmes pécheresses qui ont besoin d'être attirées à vous, mon Dieu, par l'attrait des douceurs et des consolations. Pour moi, je ne veux que vous glorifier par ma pauvreté. »

CHAPITRE V

L'ESPRIT D'OBÉISSANCE DE LA VÉNÉRÉE MÈRE ET SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Il en coûte à l'homme de renoncer aux biens, aux plaisirs de ce monde; mais ce qui surtout lui est difficile, c'est de se renoncer soi-même, c'est de se remettre corps et âme en la disposition d'un supérieur, de qui nos facultés, nos forces, notre volonté ne seront plus qu'instruments dociles, à sa pleine disposition. A peine le Supérieur a-t-il fini d'exprimer sa volonté, que nous nous sommes mis en demeure de l'accomplir. Cette soumission n'est pas extérieure seulement; c'est à Dieu qu'elle est rendue, et Dieu, qui voit le cœur, veut la soumission du cœur; Dieu, dont la sagesse pénètre tous les replis de notre intelligence, veut la soumission de l'esprit. Il ne reste donc plus rien qui ne lui appartienne, et c'est en effet tout, qu'avec sa grâce, on lui donne sans réserve par le vœu d'obéissance.

C'est évidemment une condition de bon ordre que dans une réunion de personnes travaillant dans un but commun, il y ait une subordination établie; qu'il y en ait qui dirigent, qui commandent, et d'autres qui obéissent; mais l'obéissance religieuse va plus loin ; elle n'est pas une condition de discipline, elle est une vertu sanctionnée par un vœu. C'est donc l'esprit d'obéissance qu'il convient surtout d'étudier plutôt que les actes de cette vertu, qui ne sont d'ailleurs que tous les actes de la vie entière d'une personne religieuse. La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague se forma dès sa jeunesse à cette vertu, qui prit de plus en plus un caractère spirituel et élevé,

à mesure que de l'obéissance à sa respectable mère elle passait à celle qu'elle rendit à son saint directeur. Une fois admise sur les vrais domaines de l'obéissance, au noviciat de Rouen, elle fit, dès les premiers pas dans la vie religieuse, un sérieux apprentissage de cette vertu au service d'une vieille religieuse, infirme, qui sembla prendre à tâche de former convenablement le sujet que la Providence lui mettait entre les mains. Puis, après ses vœux, elle reçut diverses obédiences d'un caractère différent, passant du pensionnat au soin du matériel de la maison, se pliant toujours avec générosité à ce qui était demandé de son obéissance. Lorsque les fonctions de supérieure lui eurent été déférées, elle comprit bientôt qu'il y a encore plus de renoncement à soi-même pour celui qui commande que pour celui qui obéit. Elle écrivait alors à sa mère : « Chère bonne maman, j'éprouve aujourd'hui qu'il est bien plus doux d'obéir que de commander. Que j'envie le sort des religieuses qui restent toute leur vie dans la plus humble dépendance ! » C'est qu'alors elle comprenait mieux que jamais que le chef, dans un monastère bénédictin, doit servir les différentes humeurs de tous, et que, pour gagner les âmes à Jésus-Christ, il doit s'accommoder aux besoins de chacun, et satisfaire ainsi à presque autant de maîtres qu'il compte de sujets.

La vénérée Mère eut une belle occasion de pratiquer l'humilité et l'obéissance, lorsqu'en 1835, cédant à ses désirs, Mgr Bouvier la fit déposer, rayer de la liste des éligibles, et nommer Prieure, à sa place, la révérende mère Saint-Augustin. Elle témoigna aussitôt sa joie et, pour encourager la nouvelle élue, que ses honneurs effrayaient, elle alla aussitôt l'embrasser devant toute la communauté, en disant : « Suis-je heureuse ! j'ai donc enfin une mère ; désormais, je n'ai plus qu'à obéir. » Pendant tous ces trois ans, ce fut au moins pour ses filles et leur nouvelle mère une grande consolation et un précieux exemple de voir l'obéissance affectueuse, exacte, rendue par la révérende mère Saint-Louis de Gonzague à celle qui, introduite par elle dans la maison du Seigneur, ne pouvait s'empêcher de la regarder toujours comme sa mère bien-aimée.

Le triennat révolu, elle dut reprendre, et cette fois pour ne plus le quitter, le joug de l'autorité, et obéir à tout le monde, pour sauver les âmes jusqu'à son dernier soupir. La vénérée Mère le comprenait bien ainsi, quand elle disait à ses filles : « O mes enfants, je voudrais que toutes, chacune à votre tour, vous puissiez passer par la dure charge de la supériorité : c'est là que vous comprendriez ce que c'est que l'obéissance, et comment on la doit pratiquer. Vous ne savez pas ce qu'il en coûte pour commander aux personnes, dont la parfaite obéissance ne vous est pas certaine : quelles difficultés, quels embarras, quelles précautions ! que d'hésitations, d'inquiétudes pour une pauvre supérieure qui temporise, attend, ne sait parfois à quoi se déterminer ; et cela quand elle voit clairement qu'il faut prendre un parti, qu'il est temps d'agir pour le bien d'une âme. »

Comme un jour elle s'étendait sur la perfection de l'obéissance, elle proposait l'exemple de la révérende mère Saint-Augustin qui, pendant trois années (1835 à 1838), avait rempli la charge de Prieure. Courbée sous le poids de la croix pendant ces trois années, celle-ci disait : « C'est maintenant que j'apprends avec quelle perfection une religieuse doit obéir. » Une fois déchargée du fardeau, son exemple fut une prédication vivante de l'obéissance. Heureuse de se retrouver sous la tutelle de sa chère mère fondatrice, il semblait qu'elle eût des ailes pour voler au moindre signe, et l'on ne pouvait s'apercevoir si les ordres qu'elle recevait lui étaient pénibles ou agréables ; c'était pour tous le même zèle, le même empressement, qui portait partout une sainte édification dont le souvenir ne s'est pas perdu dans la maison.

Outre la récompense promise à celui qui aura bien gouverné, le Supérieur, par les nombreuses occasions qu'il a, même en commandant, de renoncer à sa propre volonté, s'acquiert également le bénéfice de l'obéissance. La révérende Mère possédait ce secret de l'obéissance à l'égard de ses sujets. C'est dire avec quelle perfection elle pratiquait cette vertu à l'égard de l'évêque, et du supérieur de sa maison établi par

l'évêque. Sous l'administration de Mgr Bouvier, après les malheureux essais de supériorat attribué à d'honorables personnages, dont les intérêts pouvaient entrer en conflit avec ceux de la communauté, et qui ne connaissaient de la vie et des règles religieuses que l'idée qu'ils s'en formaient dans leurs méditations solitaires, le prélat jugea à propos de retenir personnellement pour lui le titre et les fonctions de supérieur des Bénédictines de Craon. Et malgré les travaux de l'administration d'un grand diocèse, ceux qui ont connu ce vénérable Prélat admettront sans peine qu'il dut exercer ses fonctions de la manière la plus positive et la plus soutenue. La bonne harmonie fut constante, le prélat professant la plus haute estime pour la vertu de la vénérée Mère, et celle-ci se trouvant trop heureuse des fréquentes occasions qu'elle avait de faire acte d'obéissance. Dans les commencements de l'administration de Mgr de Laval, qui succéda à Mgr Bouvier, pour cette partie de l'ancien diocèse du Mans, les occasions d'obéir revinrent encore assez fréquemment à la grande joie de la vénérée Mère. En quelques circonstances néanmoins le mérite d'obéir dut être fort grand, par exemple, lorsque l'autorité décida l'abandon de la fondation de Rennes, purement et simplement, sans vouloir chercher si l'on ne pourrait pas la conserver, en appliquant quelques remèdes salutaires où il était besoin. Dans les dernières années de sa vie, elle sembla regretter que le supérieur établi par l'Ordinaire lui fournît moins d'occasions d'exercer son obéissance, et de tenir toujours resserrés les liens qui unissent ses filles à leur père spirituel. « Les bonnes carmélites sont bienheureuses, disait-elle, d'être si près de notre bon père. Quelle consolation pour une Supérieure de pouvoir s'ouvrir sur les difficultés qui surviennent à l'improviste! » Elle y suppléait par des lettres fréquentes, cherchant toujours à soumettre à l'autorité ses décisions. Au reste, sa résolution bien connue de ne faire aucune innovation, de suivre d'aussi près que possible les Constitutions, faisait sans doute penser aux supérieurs qu'elle avait moins besoin de leur intervention dans son gouvernement. Quant aux relations avec le bon aumônier qui, depuis 1838 jusqu'à



la mort de la vénérée Mère, la dirigea elle et ses filles, et la conseilla dans ses affaires temporelles, on ne saurait dire si c'était charité, déférence, entente parfaite dans tout ce qui tenait à la gloire de Dieu et à l'avancement des âmes, ou sentiment d'obéissance, qui maintint pendant si longtemps l'accord parfait entre ces deux âmes.

L'obéissance de la vénérée Mère avait encore une occasion continuelle de s'exercer en observant avec la fidélité la plus minutieuse tous les points de la sainte Règle et des Constitutions. Là, tout est prévu, tout est ordonné, il ne reste rien à choisir pour personne, et les fonctions de Supérieure ne faisaient qu'ajouter aux obligations de la religieuse; car, en parcourant déjà la manière dont la vénérée Mère accomplissait ses devoirs d'état, nous avons vu jusqu'où s'étendait pour elle l'exercice de l'obéissance. La vérité est que dans cette multiplicité d'affaires qui lui incombaient, elle ne faisait rien d'elle-même, ni par inclination, si ce n'est que depuis longtemps elle avait soumis à la volonté divine, qui s'exprimait à elle sous tant de formes irrécusables, toute sa personne et ses inclinations.

L'idée qu'elle se faisait de l'obéissance se révèle dans les paroles qu'elle adressait à ses filles pour les exhorter à cette vertu. Dans la pratique qu'on en devait suivre à l'égard des supérieurs, il ne fallait voir que Dieu seul : « O mes enfants, disait-elle, que la personne ne soit rien pour vous : c'est Dieu caché en elle que vous devez voir. Qu'importe que ce soit un jour celle-ci ou celle-là? L'obéissance, pour être parfaite, demande un acte de foi vive, ne considérant la personne qui vous parle que comme les espèces dans le Sacrement. » Elle ne pouvait manquer non plus d'attirer l'attention de ses filles, lorsqu'elle voulait leur inculquer la vertu d'obéissance, sur l'exemple le plus parfait qu'en présente le Dieu fait homme, descendant sur l'autel à la voix d'un simple mortel, se laissant porter, donner, souvent, hélas! à des indignes, puis renfermer dans le tabernacle solitaire, où il reste oublié malgré sa puissance, malgré son amour. Devant un tel abaissement

chacune ne pouvait plus, à l'occasion, que s'écrier : mon cœur est prêt : allons, suivons le Maître où il nous appelle ; allons et mourons avec lui.

L'esprit d'obéissance de la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague se révéla encore comme un esprit de soumission, de conformité à la volonté de Dieu. Dans tout ce qui lui arrivait à elle et à ses filles, lorsqu'après avoir fait son devoir, l'événement ne répondait pas à son attente, elle aimait à reconnaître la volonté de Dieu, et à s'y rattacher de toutes ses forces par l'acte le plus prompt, le plus spontané de soumission. Si auparavant l'inquiétude, l'anxiété avaient tenté de l'ébranler, bientôt la sérénité reprenait sa place dans son cœur, sur son visage et dans ses paroles, et en digne fille de la vénérable Mechtilde, elle répétait ces paroles du testament spirituel de la prévoyante Institutrice : « J'adore et je me soumets. »

Les occasions d'accuser ces sentiments de soumission à la divine volonté ne manquèrent pas à la vénérée Mère durant ce long gouvernement de quarante ans. Un jour, M. le doyen de Craon étant venu avec un ecclésiastique rendre visite à la vénérée Prieure peu après la fête de saint Joseph, la digne Mère raconta à ces messieurs que la communauté, dans l'extrême gêne où elle se trouvait, recourait à saint Joseph avec ferveur, et que précisément elle venait de terminer une neuvaine en son honneur le jour de sa fête : « Eh bien ! dit M. le Doyen, saint Joseph est-il venu vous faire une visite ? » — « Certainement, répondit la chère Mère, et une bonne visite dont nous nous souviendrons longtemps. » — « Je gage, reprit M. le Doyen, que ce doit être quelques milliers d'écus qu'il vous aura apportés pour bâtir votre église ? » — « Vous n'y êtes pas, dit-elle, il s'agit de tout autre chose ; le bon saint s'y est pris autrement : pour bouquet de sa fête nous avons eu la chute de notre mur de clôture, qui est tombé tout d'un bloc dans la rivière. Maintenant notre première besogne est d'en relever un autre, et j'espère que la bonne Providence viendra à notre secours. »

D'autres accidents, des maladies incurables et d'un carac-



tère pénible vinrent plus d'une fois la frapper dans ses filles; mais elle y opposa toujours la même soumission à la volonté de Dieu. Et, comme dans une de ces rencontres on cherchait à la consoler, elle répondit : « Mes enfants, je souffre sans doute; mais je souffrirais incomparablement davantage si j'apprenais qu'il se fût commis un seul péché, même véniel, dans la maison. Adorons les conduites de Dieu sur les âmes, sur le monastère; prenons cela de ses mains. » Cette vénérée Mère, la veille d'un de ses départs pour Rennes, trahit à son insu cette fervente disposition de son âme. A ce moment, vers neuf heures du soir, un orage affreux éclatait sur Craon. Seule alors avec une des Sœurs dans l'église, la bonne Mère prolongeait ses prières aux pieds de la statue de la sainte Vierge; quand il survint un coup de tonnerre effrayant, la chère Mère, croisant ses mains sur sa poitrine, se courba jusqu'à terre, puis, le roulement de la foudre terminé, elle se redressa en souriant. Cependant les éclairs sillonnaient toujours les nues, les vitraux semblaient sur le point de se briser en éclats sous les coups de la grêle chassée par un vent furieux. La révérende Mère, prenant par la main sa jeune religieuse, non moins épouvantée que sa Prieure, s'approche avec elle de la grille pour voir si la foudre n'était pas tombée dans l'église extérieure : « Ce qui me rassure, dit-elle, c'est qu'on ne sent pas l'odeur de la foudre; car l'ébranlement a été si fort que je croyais la chapelle anéantie. » Là-dessus elle ferme le grand rideau du chœur et se prépare à quitter l'église, quand un coup bien plus terrible que le premier vint retentir à ses oreilles. La jeune Sœur la vit alors pâlir d'effroi; mais, avec un calme généreux, jetant comme un dernier regard sur cette église qu'elle aimait tant, et qu'elle croyait vouée à la destruction, les yeux fixés sur le tabernacle : « Mon bon Jésus, dit-elle, tout cela est à vous; vous êtes le maître, faites-en ce que vous voudrez, oui, tout ce que vous voudrez. »

Quoiqu'elle fut maintenue dans la charge de Supérieure jusqu'à son dernier soupir, la longue et douloureuse maladie, qui vint ruiner sa robuste constitution, la fit rentrer en quelque

sorte dans la voie de l'obéissance, en ce qu'elle dut se remettre du soin d'elle-même, jusque dans les moindres détails, à la révérende Mère sous-prieure et à la première infirmière. Depuis l'époque de l'anéantissement de la fondation de Rennes, sa santé commença à décliner et à donner les plus vives craintes par la gravité des accidents qui se manifestaient. A Rennes même, en 1860, elle avait eu une attaque le jour de la fête de sainte Gertrude, et le médecin avait fait alors pressentir que la chère Mère pourrait être enlevée subitement. Tels n'étaient pas les desseins de Dieu sur elle; peut-être aussi les prières si ferventes qui furent adressées à Notre-Seigneur pour le prier d'épargner à ses filles une si grande douleur, l'empêchèrent-elles; mais cette prévision bien sentie par la vénérée Mère la trouva soumise, abandonnée à la sainte volonté. Depuis cette époque jusqu'à sa dernière maladie, des érysipèles fréquents, accompagnés de fortes fièvres, venaient l'éprouver sans cesse; on était alors obligé de lui faire prendre jusqu'à six ou sept médecines afin de détourner le mal. La vénérée Mère, dans une parfaite soumission, prenait tout des mains de l'infirmière d'un air gracieux, jamais ne demandait ni ne refusait rien. Lorsqu'à ces premières épreuves intermittentes vint s'adjoindre la fluxion de poitrine et l'hydropisie, qu'une toux opiniâtre lui déchirait la poitrine, que la gravité du mal obligea à lui poser des vésicatoires qui lui couvraient le dos, avec la douceur d'un agneau, la chère Mère acceptait tout, redisant : « C'est la sainte volonté ! »

Accablée par la maladie, les deux jambes prodigieusement enflées, percées des piqûres de ponction, on peut dire que son corps n'était bientôt plus qu'une plaie. Un jour, parlant sur ce sujet, elle disait en souriant : « Voyez, mes enfants, je suis presque comme le saint homme Job : tout est bien, tout est bon ; je suis entre les mains de Dieu, que sa sainte volonté soit faite. O mes enfants, qu'il fait bon de s'abandonner ! » Toute sa sollicitude semblait être de ne rien perdre des souffrances que la Providence lui ménageait : souvent on la vit manifester le désir qu'on ne l'entourât pas d'excessives attentions, qui lui

semblaient trop le disputer à ce que la divine volonté voulait disposer à son égard. Clouée sur son fauteuil, réduite à ne pouvoir faire un mouvement par elle-même, lorsqu'on lui proposait de la soulager, elle répondait : « Non, non, pas tant de recherches, Notre-Seigneur était sur une croix bien plus dure. Le bon Maître ! quelle différence entre son traitement et le mien ! Je suis trop bien pour une victime. » — « Mais, notre Mère, lui disait-on, vous souffrez tant ! » — « Mon enfant, c'est la sainte volonté. Tout cela m'est envoyé par Dieu. »

Un jour on lui apporta un couvre-pied trop pesant ; la Sœur, qui s'aperçut des souffrances que cela pouvait lui occasionner, voulut l'enlever aussitôt ; mais la révérende Mère s'y opposa, et demanda de le lui laisser au moins quelques jours, pour ne point faire de peine à celle qui, par bonne intention, le lui avait apporté ; et il fallut définitivement le lui enlever par ruse.

Un autre jour une sœur infirmière, toujours en peine de trouver quelque adoucissement à la situation de la malade, voulut commencer un nouveau traitement pour sa jambe, qui était dans un état d'inflammation extraordinaire. La bonne Mère s'y refusa d'abord par une parole un peu vive, fatiguée qu'elle était de tous les remèdes, qui n'avaient presque aucune action sur son mal. Aussitôt se reprochant d'avoir manqué de patience et de conformité à la sainte volonté, qui lui présentait une occasion de se renoncer, elle s'offrit à l'obéissance, faisant des excuses à la Sœur qui la soignait. Elle lui présenta donc la jambe avec une simplicité d'enfant : « Faites, dit-elle, tout ce que le médecin a prescrit. » — « Notre Mère, lui dit la Sœur, ne m'avez-vous pas dit bien des fois que les infirmières devaient être auprès de leurs malades comme de petites mamans ? » — « Oh ! oui, reprit-elle, je vous l'ai dit. » Et elle se laissait faire avec une soumission touchante, qui faisait dire à l'infirmière : « Depuis près de trente ans que je suis infirmière, de toutes les malades que j'ai soignées, c'est la révérende mère Prieure qui a été la plus facile ; elle est entre mes mains comme le serait un petit enfant, toujours souriante. Si j'arrive tard pour la coucher et que je veuille lui en faire mes

excuses, elle me regarde d'un air caressant et me dit : « Ma petite, ne vous inquiétez pas de ce retard ; d'autres réclamaient vos soins. Ces pauvres enfants qui ont leurs emplois à remplir ne peuvent pas toujours attendre. Vous savez que je vous ai recommandé de songer à elles les premières ; pour moi, ajoutait-elle en souriant et en montrant le fauteuil où le mal la tenait attachée, vous êtes toujours bien assurée de me trouver ici. »

Dans ce sentiment de soumission uni à celui de la charité, elle supportait avec une héroïque patience les personnes qui, oubliant son état d'infirmité, prolongeaient leurs entretiens avec elle, continuant à parler de leur intérieur et de leurs difficultés. Parfois, pour reprendre un peu de forces, la vénérée Mère jetait un regard sur son crucifix, jusqu'à ce que sa fidèle gardienne réclamât pour elle le repos qui lui était si nécessaire. On s'apercevait ensuite que ces séances avaient augmenté son mal ; et comme on lui disait : « Bonne Mère, vous avez eu trop de fatigue aujourd'hui, aussi, vous êtes plus mal. » — « C'est vrai, disait-elle, mais c'est Dieu qui a permis cela ; tout ce que le bon Dieu voudra. »

Elle se montrait soumise à l'infirmière comme l'aurait fait une novice pour sa maîtresse : l'heure de son lever, de son coucher, le temps qu'elle devait passer à la tribune, jusqu'aux jours où elle devait recevoir M. l'aumônier, tout était réglé ; et si on jugeait à propos de supprimer tels ou tels de ses exercices religieux, et surtout, ce qu'elle avait le plus à cœur, la sainte communion, elle ne répliquait rien, sinon : « Eh bien ! puisque le bon Dieu le veut ainsi, *fiat.* »

Aussi longtemps qu'elle le put, la vénérée Mère, pour se conformer à la règle, voulut prendre ses repas avec les autres malades, et comme elles. Lorsque, par respect et par ménagement, on insistait pour la servir chez elle : « Non, disait-elle, c'est une joie pour moi d'être avec mes enfants. » Si à table elle s'apercevait qu'on eût mis à part pour elle des portions plus délicates, elle les passait aux autres et prenait pour elle ce qu'il y avait de moindre. Mais quand le mal s'aggravant elle dut

rester dans sa cellule, et qu'on y venait lui demander de ses nouvelles : « Très-bien, répondait-elle, puisque c'est la volonté du bon Dieu.» Un jour dans un état plus pénible d'accablement il lui arriva de dire : «Mon Dieu ! jusqu'à quand resterai-je ainsi dans cet état ? » Et se reprenant aussitôt, elle ajouta : « Tout le temps que vous voudrez, mon Dieu, et comme vous le voudrez : j'adore et je me soumets. »

Si, pour lui porter consolation, et lui faire entrevoir quelque espoir de guérison, on lui rappelait les nombreuses et ferventes prières qu'on adressait au ciel, surtout dans les sanctuaires les plus privilégiés de la sainte Vierge, à la Salette, à Lourdes, à Notre-Dame du Chêne, et autres lieux, la chère Mère souriait à la pensée que tant d'âmes ferventes dans l'Institut et au dehors plaidaient sa cause avec une si grande ferveur : « Je suis bien reconnaissante des prières qu'on veut bien faire pour moi ; mais, chers enfants, la volonté de Dieu, la volonté de Dieu, répétait-elle avec un accent pénétrant, c'est le plus parfait. Il ne faut vouloir et demander que la volonté de Dieu ; son accomplissement en moi, c'est la paix. »

Cette paix, elle la possédait dans sa plénitude, et l'on ne pouvait assez admirer combien au milieu de la souffrance elle jetait son reflet sur la physionomie, l'attitude de la malade. Mgr Wicart, évêque de Laval, dans sa dernière visite à la vénérée Mère, en fut singulièrement frappé ; et rendant compte des impressions qu'il avait éprouvées, il dit : « Ce que j'ai vu de plus beau dans ma tournée pastorale, c'est la vénérée mère Prieure de Craon, son calme et sa sérénité en face de la mort. » Cette paix était le fruit de l'union de sa volonté avec la volonté de Dieu, dans laquelle elle persévéra ainsi jusqu'à son dernier soupir, laissant à ses filles cet exemple et cette consolation.

CHAPITRE VI

DU VŒU D'ADORATION PERPÉTUELLE ET DE VICTIME.

C'est vers l'autel, où la victime du Calvaire s'immole encore chaque jour, que converge la religion tout entière ; c'est autour de l'autel que la sainte Église a toujours déployé les pompes principales de sa liturgie. Les formes particulières d'adoration, qui ont pu se produire à telle ou telle époque, n'ont été qu'une extension, parfois un amoindrissement, de ce culte solennel voué par l'Église au divin Rédempteur. La vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement, vivant à une époque où l'hérésie et l'impiété avaient multiplié leurs outrages contre le Dieu présent dans les saints tabernacles, se sentit inspirée d'affirmer d'une manière sinon plus solennelle, du moins plus continue, l'adoration due à ce Dieu méconnu et offensé, et surtout d'y joindre la réparation des outrages auxquels il s'expose par son amour. De là, dans la famille bénédictine qu'elle institua, l'adoration perpétuelle de Jésus, Dieu et homme, réellement présent et vivant dans la sainte Eucharistie ; de là, la réparation établie dans le même Institut, où chaque religieuse, après avoir pris la bénédiction de la Supérieure, vient au milieu du chœur, en face du tabernacle, prosternée, la corde au cou, s'offrir comme victime réparatrice pour tous les outrages que reçoit par toute la terre la Victime par excellence. Aux vœux ordinaires de la Religion vient donc s'ajouter, pour les Bénédictines du Saint-Sacrement, le vœu d'adoratrices et de réparatrices en qualité de victimes. Il

convient d'étudier brièvement comment la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague comprit et remplit ce vœu, si directement relié à l'objet final et suprême de tout culte et de toute adoration.

Sa foi vive, son humilité profonde, en un mot, toutes les vertus, objet spécial de la vie religieuse, trouvaient un foyer de lumière et de chaleur dans l'adoration de Jésus et la sainte Eucharistie. Elles y disposaient l'âme et elles y trouvaient une première récompense. Et c'est dans cette pensée qu'en effet la vénérée Mère considérait cette obligation, préférée entre toutes, de son Institut. Voici comment elle y procédait pour son compte : Une personne lui demandant comment il fallait s'acquitter de son heure d'adoration, elle répondit avec son aimable simplicité : « Voici ce que je vous conseille, et ce que je fais tous les jours :

» Je commence par m'anéantir profondément devant Notre-Seigneur présent dans le tabernacle; puis je récite de tout mon cœur le *Veni, sancte Spiritus*, implorant les lumières de l'Esprit-Saint; ensuite je renouvelle mes vœux, les considérant doucement, attentivement dans leurs rapports avec Jésus-Hostie, toujours le regard fixé sur la sainte Victime. » Pressée de s'expliquer sur la manière dont elle faisait cette considération, elle répondit : « C'est très-simple. Au vœu de *stabilité* considérant le bon maître réduit par amour à occuper un si petit espace, et cela jusqu'à la consommation des siècles, alors je dis : Oui, mon Jésus, je ne veux d'autre demeure que votre sainte maison; je veux rester, moi aussi, fixée dans votre tabernacle, dans votre cœur divin. Puis j'examine si rien en moi ne s'oppose à cette union de sentiments avec notre divine Victime. Au vœu de *conversion des mœurs*, je dis à Jésus : Vous seul connaissez à fond ma misère, mes défauts, tout ce qui vous déplaît en moi; changez-moi, ô mon Dieu, transformez-moi comme vous changez, transformez les espèces du pain et du vin en vous-même, au moment de la consécration. Renouvelant mon vœu de *pauvreté*, je considère mon Jésus dans le dépouillement universel de toutes choses; je m'affec-

tionne à vivre de sa vie d'abjection, à aimer pour le spirituel comme pour le temporel cet état de pauvreté, où Lui, à qui tout appartient, a toujours voulu persévérer. De même au vœu de *chasteté*, l'Eucharistie étant le vin qui fait germer les vierges, je lui offre mon pauvre cœur, et le prie de le rendre tel qu'il se plaise à y faire sa demeure, que je sois toute à lui, comme il est tout à moi. Au vœu d'*obéissance*, considérant comment il la pratique, lorsque sous les saintes espèces il se met à la disposition de sa créature, je médite tous les caractères de cette obéissance, comme lorsqu'il se rend à la voix du prêtre, lorsqu'il se donne à toute personne qui demande à le recevoir. Je prends alors mon vœu d'*adoratrice* et de *victime*, et je le considère les yeux fixés sur la divine victime, qui s'est mise en état d'adoration perpétuelle, qui s'est faite la victime réparatrice pour les péchés de la terre. Dans cette occupation un quart d'heure passe, s'écoule bien vite. Quelquefois, suivant les impressions de la grâce, les besoins du moment, j'y donne même plus de temps. »

« On peut aussi, suivant l'attrait, considérer un des états de la vie eucharistique de Notre-Seigneur, et lui adresser ses supplications. Que de besoins pour les âmes égarées, pour nos familles mêmes, pour l'Église, pour tant de victimes de l'esprit du monde, pour tous enfin : les hérétiques, les schismatiques, les peuples qui ne connaissent pas la vraie foi, pour les missions en souffrance; nous avons un vaste champ ouvert pour la prière de supplication. N'y a-t-il pas là de quoi nous occuper avec fruit pendant notre heure d'adoration? Il ne s'agit que de se délaisser pour regarder ce que Jésus-Hostie souffre par amour pour nous : que de réparations à offrir, de méditations à faire sur le don inestimable de l'Eucharistie ! »

Une autre fois elle s'exprimait ainsi : « Étudiez donc l'Eucharistie : voyez comme Jésus y renouvelle son incarnation tous les jours; à tous moments vous le trouverez reproduisant tous les mystères de sa vie, de sa douloureuse passion, de sa mort. Jésus au Très-Saint-Sacrement caché, enseveli, fait encore de si grandes merveilles ! » Et elle ajoutait : « Oui, Jésus

dans l'Eucharistie, c'est le ciel sur la terre. Demandons bien de comprendre la grâce attachée à notre heure d'adoration : c'est une heure d'audience ; une heure du paradis ; oui, avec Jésus-Hostie, près de lui, c'est le paradis ! Mais en vous retirant, ne manquez pas de dire au bon Maître que vous lui laissez votre cœur. Puis quand vous aurez fait votre heure d'adoration, pensez-vous avoir rempli votre vœu d'adoratrice, en sorte que vous n'y pensiez plus ? Oh ! non, c'est toujours, c'est partout, qu'il faut porter cet esprit, ce sentiment, dans quelque emploi que la religion veuille vous appeler. Il faut que les anges qui vous voient puissent dire : elle est en adoration ; elle travaille, elle dort, mais son cœur veille, il adore. »

A une récréation du soir, s'épanchant avec plusieurs de ses filles, qui à dessein la questionnaient dans le but de connaître comment elle traitait dans la prière avec Notre-Seigneur. « Notre mère, lui dit l'une des plus jeunes, je voudrais bien savoir comment il faut faire ses adieux du soir à notre bon Jésus avant d'aller se reposer. Vous nous avez dit un jour qu'il fallait toujours lui laisser son cœur dans le saint tabernacle. » — « Oh ! répondit la chère fondatrice, sans doute, lui laisser son cœur c'est très-bien ; pour moi je ne me trouverais pas encore assez près de lui : au moment de l'adieu, je dépose mon cœur dans le Saint-Ciboire, dans la première hostie, celle que je dois recevoir le lendemain. »

Elle était heureuse de son vœu de victime, qui l'unissait d'une manière si intime à Jésus dans le sacrement de son amour, et dans la charité qui la portait à réparer, à satisfaire pour les pauvres pécheurs ; et ce sentiment, elle cherchait à en pénétrer ses filles pour leur faire bien comprendre l'excellence de leur vocation : « Il me semble, disait-elle un jour, qu'au moment de l'institution de l'admirable sacrement de l'Eucharistie, si le cœur de Jésus fut brisé à la vue de l'ingratitude des hommes pour un témoignage si grand de son amour, il dut éprouver un sentiment de consolation en considérant la naissance de notre Institut, qui devait être consacré à l'hono-

rer dans ce mystère d'anéantissement. Nous étions alors toutes présentes à ses yeux, nous qui devions avoir le privilége d'être ses fidèles compagnes, ses gardiennes ; il préparait à chacune de nous les grâces qu'elle devait recueillir, et sa récompense. »

La vénérée Mère n'entendait pas que l'adoration et surtout la réparation fussent uniquement renfermées dans l'expression de pieux sentiments, et de prières ferventes, pendant l'heure consacrée à cet exercice aux pieds du Tabernacle. Non-seulement c'était à tous les moments, et dans tous les lieux que les religieuses avaient à accomplir cette mission ; mais voici quelques mots d'une exhortation qu'elle fit dans sa quatre-vingt-unième année, et qui peut être regardée comme sa dernière pensée sur cet important sujet. C'était le 27 mars 1868, dans les premiers jours de l'Octave de l'Annonciation, époque commémorative de la naissance de l'Institut.

« J'ai cru, mes enfants, qu'il était de mon devoir de vous dire à toutes quelques mots, en commençant cette précieuse Octave, destinée à nous renouveler dans l'esprit et l'amour de notre sainte vocation, en même temps que nous offrons nos réparations à Notre-Seigneur pour nos propres fautes, et pour celles qui se sont commises dans l'Institut contre notre vocation. »

« En quoi pensez-vous que doivent consister nos réparations ? Vous êtes exactes à remplir votre heure d'adoration ; c'est pour vous un sacrifice si on vous en retranche quelque chose, ou si votre emploi vous prive d'assister aux observances communes..... Tout cela est très-bien ; mais examinons notre cœur, et voyons s'il est fidèle à accorder à Notre-Seigneur tout ce qu'il demande, s'il ne tiraille pas lorsqu'il faut sacrifier quelques défauts, s'il ne refuse pas quelque chose qui met obstacle aux grâces, et nous donne du malaise. En effet, d'où viennent nos petits chagrins ? De nous-mêmes : nous nous taillons nos croix, et nous les taillons longues et pesantes, parce que nous ne savons pas avoir recours à l'étude de Notre-Seigneur qui nous instruirait, nous dirigerait, nous

formerait à la pratique des vertus. Nous sommes à nous-mêmes nos propres bourreaux : nos imperfections non combattues nous pèsent, et nous empêchent de goûter les délices de la vie religieuse. Ma sœur, vous êtes triste ? — Oui ; c'est parce que j'ai reçu cet emploi. — Ayez l'esprit de sacrifice, et vous l'accepterez joyeusement. — Vous êtes triste ? — C'est à cause de telle Sœur avec laquelle je suis obligée d'avoir des rapports, et dont le caractère ne sympathise pas avec le mien. — Support mutuel et tout ira bien. Vous êtes triste à cause d'un mot qui vous a choquée ? Humilité, et vous ne vous choquerez de rien. Ainsi, mettez dans toutes vos actions les vertus de Notre-Seigneur. Nous ne pouvons rien, rien sans la grâce ; il faut le reconnaître avec une humilité sincère, et puis nous rendre fidèles aux occasions qu'il nous donnera de nous former à ses vertus. C'est lui, lui tout seul, qui peut nous rendre des victimes selon son cœur ; nous devons le lui demander, non-seulement à cause de la satisfaction qu'on trouve à être débarrassé de ses défauts, mais surtout parce que nous devons désirer que Notre-Seigneur règne en nous dans toute la plénitude de sa puissance. Oui, il faut qu'il soit le maître chez nous ; alors, nous goûterons le bonheur, disait-elle, avec un geste énergique, frappant dans ses mains avec un pieux élan : Oui, oh ! oui ; le bonheur, la paix, la joie, les délices de notre sainte vocation. »

S'inspirant des pensées et des expressions de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement, elle cherchait ainsi à faire comprendre à ses filles l'excellence de leur vocation : « Il faudrait que le cœur d'une fille du Saint-Sacrement fût comme ces lampes qui brûlent et se consument devant le tabernacle : elles sont là, nuit et jour, devant lui ; de même, ne devons-nous jamais nous séparer de la pensée de l'auguste victime. Vous êtes dédiées, ajoutait-elle, toutes consacrées à Notre-Seigneur résidant sur nos autels, comme les vases sacrés, les ornements qui servent aux sacrés mystères ; vous avez été choisies pour vous associer, par vos hommages, à ce ministère qui s'accomplit pour honorer Jésus et le conserver sur nos

autels. Ne perdez jamais de vue cette pensée : Jésus au Très-Saint-Sacrement doit être votre tout. »

C'était donc pour la vénérée Mère un devoir de premier ordre que de faire célébrer avec solennité et l'entrain du cœur les diverses fêtes établies dans l'Institut en l'honneur du Très-Saint-Sacrement. Chaque jeudi est un jour de fête, où l'adoration, la reconnaissance, la louange doivent être rendues à Notre-Seigneur alors exposé solennellement sur l'autel. Elle aimait à rappeler l'ardeur des Bénédictines de Rouen pour faire en ce jour leur cour à Notre-Seigneur, ne quittant pas *pour ainsi dire, ses pieds*, pendant cette journée de bénédiction où il restait au milieu d'elles. Elle engageait ses filles à imiter cette assiduité. Aussitôt que le nombre des religieuses le permit, elle voulut que le chant, dans toutes les parties de l'Office, portât ce cachet d'allégresse qui annonce la présence du Maître à qui l'on veut plaire, et jusqu'aux jours de sa vieillesse, elle aimait à y mêler sa voix qui se faisait distinctement entendre, et animait ainsi ses filles par l'exemple de sa ferveur.

Mais au jour de la fête du Très-Saint-Sacrement, elle se livrait à toute l'ardeur dont son âme était embrasée, et l'on n'a pas perdu dans son monastère le souvenir de l'accent plein de foi et d'onction avec lequel, pour animer ses religieuses, elle leur lisait les paroles de la vénérable Mechtilde sur cette solennité :

« C'est ici le jour des jours, la fête des fêtes pour les filles du Saint-Sacrement ; c'est le triomphe du Fils de Dieu humilié sous les espèces du pain et du vin ; c'est la joie du ciel, le bonheur de la terre. Les sources du grand abîme débordent, les cataractes du ciel s'ouvrent, un déluge de grâces et de bénédictions inonde la sainte Église..... Dans cette solennité que feront les filles du Saint-Sacrement, elles qui passent leur vie dans l'adoration de ce grand mystère ? » Ce que devaient faire les filles du Saint-Sacrement, alors que les pieux fidèles rivalisaient d'hommages publics envers le Saint-Sacrement, était de redoubler d'ardeur et d'amour intérieur, et d'apporter au Dieu caché de l'Eucharistie la fleur de patience, de douceur,

d'humilité, de charité, en un mot, de toutes les vertus, dont le faisceau devait être déposé aux pieds de celui qui les avait inspirés, et fait croître dans les cœurs.

Le jeudi de la Sexagésime, se célèbre dans tout l'Institut la solennité de la Grande Réparation. La vénérée Mère ne se contentait plus d'y exhorter ses religieuses ; elle faisait déployer à l'extérieur toute la pompe possible, afin d'attirer les fidèles par l'éclat des cérémonies, et les inviter à joindre leurs hommages à ceux de la communauté. Longtemps à l'avance, elle faisait des démarches pour s'assurer d'un prédicateur éloquent, capable d'attirer les âmes. Un nombreux clergé, répondant à son invitation, venait s'unir aux hommages de réparation rendus à Notre-Seigneur. Par tous ces efforts réunis, une grande édification était produite, et les cœurs étaient mieux disposés aux sentiments de pénitence et de satisfaction due à Dieu, qui devaient les animer pour la sainte quarantaine. C'est ainsi que, de ce foyer modeste, mais ardent, rayonnait sur la contrée une ferveur qui attirait les bénédictions célestes, et se répandait ensuite en témoignages de confiance et de gratitude envers celle qui avait si bien su embraser les cœurs.

La révérende mère Saint-Louis de Gonzague fut bien inspirée de s'unir, par son vœu de victime, à l'immolation perpétuelle de la divine Victime ; car, nous l'avons assez vu, toute sa vie religieuse fut une longue suite d'épreuves et d'immolation : embarras et difficultés extérieures, peines et épreuves intérieures; ajoutez à cet état, déjà si pénible, les charges que lui imposait le gouvernement d'un monastère de filles. Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait qu'à instruire les novices à leur entrée dans la maison, des règles et des articles des constitutions, et ensuite laisser chacune à sa bonne volonté. Ce serait peu connaître et le cœur humain, et les conditions que la divine Providence a faites à la liberté humaine, pour qu'elle mérite la récompense éternelle; ce serait oublier combien surtout il faut de persévérance dans le travail qui doit porter l'âme au delà de la simple justice, jusque dans les hauteurs de la per-

fection. La lutte, la souffrance, l'épreuve, et non une épreuve de convention, une pénitence cérémonielle, mais un vrai crucifiement de l'âme dans ses affections les plus chères et, ce semble, les plus légitimes, voilà ce que, dans cette voie d'immolation, Dieu réserve à ses élus. Non, la vie, la régularité religieuse ne dispense d'aucun sacrifice; si les épreuves extérieures, matérielles sont réduites, par contre, les épreuves intérieures, celles des puissances les plus délicates, les plus sensibles de l'âme prennent plus d'intensité et de ténacité. Il faut souvent se rappeler ces paroles du Seigneur dans l'Évangile : Ni cet homme n'a péché, ni ses parents; mais ceci est arrivé pour que la gloire de Dieu fût manifestée.

Ces épreuves inattendues, qui surprennent, qui viennent des personnes dont on les attend le moins, la révérende Mère les a connues; son cœur les a senties, mais il ne s'est pas laissé troubler. Unissant des sacrifices douloureux au sacrifice de la divine Victime, elle a conservé le calme, la sérénité, et souvent elle a su l'inspirer aux âmes qui, dans leur trouble, cherchaient à la troubler elle-même. Un Jésuite, qui la connaissait intimement, lui rend ce témoignage : « Même au milieu des larmes, elle était encore sereine. » Le secret de cette force, de cette générosité, était dans la contemplation de Jésus immolé, à qui la reliait son vœu de victime. C'est pourquoi elle cherchait avec tant d'instance à inspirer le même sentiment à celles qui avaient contracté les mêmes engagements.

Dans la dernière période de sa maladie, chaque jour, celle qui devait faire la réparation allait s'agenouiller près de son lit, et lui demander sa bénédiction. Aussitôt qu'elle apercevait sa fille, elle lui disait avec un sourire affectueux : « Ah! vous êtes le bouc émissaire aujourd'hui; venez, que je vous bénisse, chère enfant. Oh! priez, priez beaucoup pour les pécheurs; offrez-vous bien au cœur de Jésus. » Une jeune sœur, allant un jour chercher cette bénédiction, en reçut cette parole : « Soyez victime avec Jésus, pour Jésus. Arrivée au poteau, dites-lui : Me voilà, bon Sauveur; faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Puis, paix, abandon. Jésus, au poteau

avec moi; Jésus, au saint autel; Jésus, dans mon cœur, son petit tabernacle! Oh! quel amour! soyez le maître. Il l'a été pour moi cette nuit; je n'ai pas reposé.» Et, comme la religieuse voulait la plaindre, elle reprit: « Qu'est-ce que cela pour tant d'amour? Ce n'est rien. »

S'épanchant avec une de ses filles, un premier jour de l'an, après la rénovation solennelle des vœux, elle disait: « En renouvelant mes vœux, ce matin, j'ai été frappée de ces mots: Je m'offre à Dieu en qualité de victime immolée; comprenez-vous, mon enfant? Non victime éclairée, embrasée, jouissante; non, non: immolée! sentant le glaive qui la perce, mais soumise, abandonnée. »

A une jeune religieuse d'un caractère bouillant qui, sous le coup d'un sacrifice dû à la nature, exprimait à la vénérée Mère ce qu'elle ressentait dans son âme, elle dit: « Allons, allons, rappelons-nous que nous sommes victime; restons petit agneau: c'est si joli, l'agneau! Voyez: il incline la tête, il se laisse tondre, attacher, une larme tombe de ses yeux, mais il se laisse immoler. Jésus a fait cela: comprenez-vous? »

Les fruits d'un zèle si désintéressé et si abandonné devaient se produire dans la famille qui s'était réunie sous la direction maternelle de la vénérée Prieure; mais ils devaient encore se propager au dehors, et se perpétuer après elle. Animée du zèle avec lequel la vénérable Mechtilde avait répandu la dévotion de l'adoration perpétuelle parmi les personnes du monde, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague mit tout en œuvre pour faire connaître et accepter cette œuvre aux âmes fidèles. Après avoir soumis son projet à ses supérieurs, et reçu leurs conseils, avec tous les pouvoirs nécessaires, le 22 mars 1831, seconde année de son installation à Craon, elle ouvrit le registre de l'association pour l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. Cette association, moyennant l'obligation d'une heure d'adoration par an, au jour qu'on aura choisi, donne droit de participer aux saintes œuvres et mérites de tout l'Institut, qui se compose de douze maisons en France, et de quatre à l'étranger.

A cette époque, la dévotion à Notre-Seigneur dans la divine Eucharistie était loin d'avoir l'extension qu'elle a prise aujourd'hui. La première année, malgré les efforts et l'éloquence de la vénérée Mère, dix associés seulement firent inscrire leurs noms sur le registre. Dans les quatre années suivantes, dix-huit autres personnes se joignirent aux premières; mais, en 1837, il y en eut quatre-vingt-onze; l'année suivante, cent quatre-vingt-quinze; enfin, en 1869, l'année où mourut l'ardente promotrice de cette dévotion de foi et d'amour, le chiffre des associés se montait à quatre mille cent trente-deux. C'était autant d'heures d'adoration que la vénérée Mère avait gagnées à Notre-Seigneur, si délaissé en son adorable Sacrement. Avec quelle consolation annonçait-elle à la communauté le butin qu'elle avait fait pour le Seigneur! Tantôt, c'était une âme pieuse, une famille, quelquefois un instituteur, des institutrices, des vieillards, des enfants. Souvent dérangée à propos de cette œuvre, elle se rendait au parloir pleine d'allégresse, signait les billets d'association, expliquait l'esprit de cette dévotion, et jetait dans les âmes une étincelle de la ferveur qui embrasait son grand cœur.

Dans ses relations avec le monde, elle ne cessait, par tous les moyens, d'inspirer une active dévotion pour le Dieu caché, le Dieu inconnu, comme elle disait; ses nombreux rapports d'amitié, de parenté lui donnèrent occasion d'exercer son zèle à cet égard. Elle vit avec bonheur sa famille si éminemment pieuse donner le plus bel exemple à ce sujet, et telle grande dame de son illustre sang tenir à honneur de porter toujours sur son cœur l'image de l'ostensoir, semblable à celle que les filles du Saint-Sacrement portent sur leur poitrine, pour leur rappeler qu'elles sont à jamais consacrées à ce mystère d'amour. Ce fut encore une des joies de son cœur de voir de pieuses âmes, qui étaient venues se placer sous sa direction, ne pouvant pour diverses raisons embrasser l'Institut, en pratiquer l'esprit, en rendant des hommages assidus au Très-Saint-Sacrement, et en se faisant un devoir de propager cette dévotion dans le monde. Ces âmes si dévouées formèrent,

pour la plupart, comme un tiers-ordre de l'Adoration perpétuelle, et regardant la vénérée Mère comme leur supérieure, elles entretenaient avec elle une correspondance spirituelle, recourant à sa direction dans toutes leurs difficultés ; de là cette influence salutaire qu'elle exerça dans le Craonnais et bien au delà, pour y faire revivre l'esprit de piété, et même pour convertir des personnes éloignées de la pratique des sacrements.

C'est ce même zèle qui lui fit entreprendre et mener à bonne fin, en 1838, l'incorporation des Bénédictines de Bourges à l'Institut; et lui fit braver, dans un âge avancé, tant de fatigues pour établir une maison à Rennes. A Craon, où elle avait apporté l'édification de la vie religieuse, devenue si rare en France depuis la Révolution, son grand souci fut d'élever au Dieu caché une demeure digne de lui ; et cela au prix de quels sacrifices, sa vie nous l'a raconté. Elle tint à élever sur sa nouvelle chapelle, de style gothique, une coupole qui annonçât à la contrée le lieu précis où résidait celui que son amour retient prisonnier parmi les enfants des hommes. Elle put voir l'édifice achevé, bénit solennellement par le premier Pasteur du diocèse, et s'écrier dans sa joie : « Oui, c'est là vraiment un beau jour. Maintenant, je n'ai plus qu'à chanter mon *Nunc dimittis*, car mon plus grand désir est rempli. »

Les années s'accumulaient sur la tête de la vénérée Mère; mais on ne vit jamais se ralentir son zèle pour le culte intérieur et extérieur si légitimement dû à Notre-Seigneur dans son adorable Sacrement. Il parut même prendre un accroissement sensible dans les dernières années de sa vie : la chère Mère se complaisait à rendre des hommages de toute sorte à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Un jour de Fête-Dieu, regardant d'un œil plein de satisfaction les détails d'un reposoir, son visage parut s'épanouir à la vue de la riche moisson de fleurs dont il était décoré. Elle sourit, fit l'éloge du travail; mais son cœur n'était pas pleinement content, car sa main n'avait rien placé elle-même dans cet élégant travail. Aussitôt, se glissant furtivement au jardin, elle s'empresse de chercher dans les plates-bandes et dans sa petite serre ce qui pouvait en-

core rester du pillage pieux qu'on avait fait des fleurs. Les petites pensionnaires, qui l'aperçoivent, devinent son intention, et accourent pour l'aider. Confuse d'être ainsi surprise : « Merci, mes enfants, leur dit-elle, laissez-moi faire cela toute seule. » Et elle s'en va portant sa cueillette de fleurs, qu'elle attache avec goût sur une draperie blanche, et se retire enviant à ses filles d'avoir pu faire davantage.

Une autre joie lui était encore réservée ; ce fut l'établissement de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, par Mgr Wicart, dans le diocèse de Laval. Cette pratique si pieuse et d'une foi si profonde fut inaugurée à la cathédrale de la Trinité de Laval, le jour de Noël 1858. La communauté de Craon y prit naturellement une large part, et Monseigneur ayant réglé que les Bénédictines auraient pendant trois jours consécutifs le Très-Saint-Sacrement exposé dans leur église, et qu'ainsi deux nuits se passeraient devant Notre-Seigneur exposé sur l'autel, la vénérée Mère disait avec joie à ses filles : « Quelle faveur ! nous sommes vraiment gâtées du bon Dieu. » Elle voulut, dans cette circonstance, employer la pompe des grands jours : le prédicateur le plus éloquent, un clergé nombreux et fervent, étaient invités pour la clôture de la solennité. Outre ce *triduum*, Monseigneur l'évêque ajouta, en différentes saisons, d'autres jours, de manière à compléter le cercle entier de l'année. Voici un exemple de la dilatation de cœur avec laquelle la vénérée Mère annonçait cette faveur : « Une lettre de l'évêché, disait-elle en souriant, et devinez, chères enfants, la grande visite qu'elle annonce : c'est le bon Jésus qui ne se lasse point d'être avec nous ; réjouissons-nous donc : c'est un jour de grâces. Soyons heureuses de ce que le bon Maître aime tant notre maison, et qu'il se plaît tant à revenir chez nous. »

Lorsque la maladie la cloua sur son fauteuil, une grande consolation pour elle fut de se faire transporter à la tribune de l'orgue, donnant sur le chœur et d'où la vue pouvait s'arrêter directement sur le tabernacle. Là, elle priait, elle adorait, récitait l'Office en présence de celui qui en était l'objet su-



prême, et pouvait presque se féliciter de son impuissance à vaquer à d'autres fonctions. Et, quand le mal s'aggrava, son amour pour le Dieu de l'Eucharistie se révéla dans le désir qu'elle avait de le recevoir, dans les attentions qu'elle voulait qu'on prît pour l'Hôte divin qui venait à sa cellule, et prenait son logement chez elle; et, lorsqu'elle l'avait ainsi reçu, elle restait comme abîmée en Dieu, toute plongée en lui, ses yeux, restant fermés, sa contenance à la fois humble et rayonnante; à la suavité de sa physionomie, on reconnaissait la présence de l'Hôte divin, et les douces relations qui s'établissaient entre cette âme aimante et son Dieu.

CHAPITRE VII

ESPRIT DE FOI. — DÉVOTION A NOTRE SEIGNEUR, A LA SAINTE VIERGE, A SAINT JOSEPH, A L'ÉGLISE ET AU SOUVERAIN PONTIFE.

C'était par un esprit intime de foi que la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague en était venue à une humilité si profonde, à une estime si haute de sa vocation, et à une charité si ardente pour Notre-Seigneur. Le flambeau de la foi, dont la lumière donne leur vrai prix aux choses, avait lui de bonne heure à ses yeux. Les résolutions qu'elle prit, sa constance à s'y montrer fidèle, furent les conséquences naturelles que sait tirer de ses connaissances une volonté énergique, soutenue par la grâce qui l'a éclairée. La vénérée Mère avait puisé l'esprit de foi dans l'éducation si chrétienne qu'elle avait reçue de sa mère, femme d'une foi éminente, et qui n'avait rien négligé pour en transmettre le flambeau à ses enfants. Ces enseignements furent ensuite développés par le R. P. Coince, et fortifiés par le contraste douloureux que leur opposaient les déplorables errements des populations hérétiques, au milieu desquelles cette famille catholique avait été jetée. La vénérée Mère rendait témoignage à cette triple cause de l'estime qu'elle faisait de sa qualité de catholique et de fille de l'Église. Elle racontait : « Je me souviens qu'en Allemagne il m'arriva d'assister à l'exhumation d'une jeune fille protestante ; ce spectacle contribua plus que tout à me faire sentir le néant de notre corps, Une couronne de fleurs sur une tête, dont le visage n'avait plus qu'une couleur terreuse, c'était là un contraste dont l'impression ne s'est jamais effacée. Puis je me demandais ce qu'était

devenue l'âme de cette jeune fille morte en dehors de la foi catholique. »

Voir tout en Dieu et Dieu en tout était devenu sa maxime et sa pratique habituelles : Dieu seul suffit ; tout pour sa gloire. Aussi la multiplicité, les difficultés des affaires ne pouvaient la distraire de cette vue de Dieu, accompagnée d'une fervente charité. Un saint prêtre, qui s'était rendu compte de cette disposition de la vénérée Mère, disait d'elle : « Qu'on ne demande pas s'il y a pour la révérende Mère des heures particulières d'oraison : son oraison est continuelle. » — « Pourquoi sommes-nous entrées en Religion ? disait-elle, pour Dieu seul ; voilà ce qui doit guider une bonne religieuse. » Avec cette pensée elle ne comprenait pas les retours et les recherches de soi-même, qui plus que tout lui paraissaient des petitesses indignes de ce but suprême.

La sainte Religion, où elle était entrée, offrait sans cesse un aliment à cette foi dévorante dont elle était possédée. A chaque pas elle y trouvait Dieu, elle reconnaissait son action sur la terre, dans les âmes, en elle-même, et ne pouvait se séparer de cette pensée : qu'elle agissait pour Dieu, avec Dieu et en Dieu. Or, ce n'était pas le Dieu abstrait de la philosophie qu'elle rencontrait ainsi dans sa vie de religieuse, mais le Dieu de son catéchisme, le Dieu de l'Évangile, en un mot le Dieu fait homme, Jésus-Christ. Elle était invitée non-seulement à l'adorer, mais à le connaître, à l'aimer, à le poursuivre et à s'unir à lui par les liens les plus étroits. Ce fut donc pour elle un désir constant que d'étudier l'esprit de Notre-Seigneur, afin de le reproduire en elle-même. Penser, parler, agir selon l'esprit de Jésus, répétait-elle souvent. Dans ce but, elle étudiait selon l'esprit de l'Église, l'Homme-Dieu dans les mystères dont chaque année ramène tour à tour la mémoire.

Bethléem, Nazareth, puis les années de prédication si fécondes en enseignements de vie, le Calvaire et le mont des Oliviers, traçaient à ses yeux un chemin où elle voulait suivre son Dieu, et y pousser les âmes. Elle recommandait la simplicité de l'enfance, la pénitence au désert, elle étudiait les ensei-

gnements de Notre-Seigneur. Pour honorer le mystère de l'Incarnation, pendant l'Avent, un quart d'heure avant le réfectoire, quelques coups de cloche, appelaient les sœurs au chœur. Là devant l'autel, chacune récitait debout neuf *Ave Maria*, et s'inclinait le front jusqu'à terre, en ajoutant à chaque *Ave* le verset : *Et verbum caro factum est*. Mais où elle s'attachait davantage à reproduire ce modèle divin, c'était dans cet amour immense qui lui fit assumer les ignominies et les souffrances de sa passion pour le salut des hommes. La grande semaine ramenait les souvenirs, qui pour sa foi et son amour étaient les plus pénétrants. Le Jeudi-Saint, c'était l'institution du sacrement adorable de l'Eucharistie, qui était devenu l'objet suprême de sa vie en ce monde, et dans lequel elle retrouvait la vie entière du Sauveur : vie cachée, humiliée, sacrifiée, Bethléem, et le Calvaire réunis, et l'intercession perpétuelle du médiateur établi entre Dieu et les créatures. Elle conjurait ses filles d'apporter à la communion du jeudi saint un cœur tout embrasé d'amour et pénétré de l'esprit de réparation. A la cérémonie du *mandatum*, elle renouvelait avec une profonde humilité l'action du Sauveur lavant les pieds à ses Apôtres, et malgré sa vieillesse et ses grandes infirmités elle ne consentit jamais à renoncer à cette démonstration de charité et d'humilité, parce que c'était l'exemple donné par Notre-Seigneur. Elle ne voulut pas davantage être exemptée du service du réfectoire en ce jour, comme dans les cinq autres solennités, où, suivant le cérémonial, la Prieure doit remplir cet office. Si on lui représentait sa mauvaise santé, elle répondait : « C'est mon devoir ; ne craignez rien. Je dois donner l'exemple. »

Pendant les quarante années de sa supériorité elle remplit toujours les fonctions de réparatrice le vendredi saint. Au moment solennel de l'amende honorable, on ne pouvait sans un attendrissement pieux la voir arriver au réfectoire, la torche à la main, la corde au cou, et l'entendre prononcer avec expression ces paroles : « Mes sœurs, souvenez-vous que le péché a fait mourir Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le Calvaire, et

qu'il l'outrage encore tous les jours au divin Sacrement de l'autel. Je vous demande le secours de vos prières pour m'acquitter du devoir de la réparation comme je le dois. »

Le 21 septembre 1841, à la suite d'une visite de Mgr Bouvier, la vénérée Mère fit ériger dans l'intérieur de la communauté un *chemin de croix.* A partir de ce moment, elle institua l'usage de faire cet acte de dévotion tous les vendredis à l'heure du grand silence. Lorsque la maladie l'eut clouée sur son fauteuil, elle put se servir, pour satisfaire sa dévotion, d'un crucifix indulgencié à cette fin, disant à celles qui la surprenaient dans cet exercice : « Je répare le temps passé. Dans ma pauvre vie de Prieure, j'en ai tant perdu, de chemins de croix; maintenant je me dédommage. Oh ! qu'il est bon pour une pauvre infirme de regarder la croix ! »

Nous avons vu ce qu'elle fit pour propager le culte de la sainte Face, en laquelle sont représentés, d'une manière si vive et si touchante, l'amour, la tendre compassion du Sauveur pour les hommes, et surtout pour les pécheurs. Elle voulut qu'un tableau de cette sainte Image fût placé dans une chapelle de l'église extérieure, et se réjouit de voir la pieuse famille de la Bourdonnaye faire la fondation d'une lampe perpétuelle, pour brûler nuit et jour devant la sainte Face.

On ne saurait dire avec quel élan elle s'associa au mouvement qui, en ces derniers temps, est venu porter les fidèles vers le Sacré-Cœur de Jésus, comme vers le dernier refuge de la foi et de la religion en péril. C'était pour elle l'organe de l'amour du Sauveur pour les hommes, mais aussi l'instrument du salut pour l'Église et pour la patrie. A la vue des défaillances qui se manifestaient dans les régions supérieures à l'égard des questions religieuses, elle s'écriait : « Pauvre France ! on peut pleurer sur toi comme Jésus pleura sur Jérusalem ; car voilà que tu consommes ta ruine. Mes chères enfants, que notre tâche est grande en ces jours? C'est à nous de dédommager le Cœur de Jésus, d'implorer sa miséricorde. Gardons néanmoins l'espérance en vue du Sacré-Cœur, et par le Sacré-Cœur, malgré tout ce que vous êtes appelées à voir ; car les châtiments

seront terribles et proportionnés à l'offense devenue universelle; mais ensuite viendra ce triomphe promis, où le Cœur de Jésus sera exalté, glorifié. »

De l'amour si fervent et si confiant, que la vénérée Mère portait à Notre-Seigneur, naissait en elle et se produisait sous mille formes, cette tendresse de dévotion qu'on a pu admirer si souvent. Jamais elle n'oublia qu'elle devait à Marie la grâce qu'elle se plaisait à nommer sa conversion. A l'âge de quatre-vingt-deux ans, brisée par la souffrance, sa mémoire affaiblie et souvent impuissante à lui rappeler les faits récents, se remémorait les plus petites circonstances de cet événement, qui devait être comme le premier anneau de cette chaîne de grâces, qu'elle reçut par la médiation de la très-sainte Vierge: « Je dois tout à Marie, disait-elle, non-seulement la grâce de ma conversion, mais encore mon appel à la vie religieuse que j'ai entendu là, distinctement; c'était le jour de son Assomption. Oh! que Marie a été bonne pour moi! c'est elle qui m'a transformée; car j'étais un *petit diable* dans ma jeunesse, et que serais-je devenue si j'eusse conservé cette esprit insubordonné, qui était le fond de mon caractère? »

Ce fut donc un attrait puissant pour son cœur de retrouver dans l'Institut des Bénédictines du Saint-Sacrement Marie comme perpétuelle Abbesse, c'est-à-dire Mère élue de la famille. Elle trouva dans cette règle une fréquente occasion d'exciter la confiance de ses filles envers cette divine Mère, et de lui demander d'exercer son autorité de mère, en présentant nos prières et nos requêtes à Celui qui pour nous voulut bien être son fils.

De même que, dans la règle de saint Benoît, l'Abbé doit servir de modèle dans ses actes à tous les enfants de la famille; ainsi la vénérée Mère insistait auprès de ses filles, pour qu'elles conformassent leurs sentiments et leurs actes aux pensées et aux exemples de leur divine Abbesse, l'auguste Marie. Ce qu'elle faisait non sans s'humilier elle-même, déplorant de ne pas donner ce vivant exemple des vertus religieuses à celles dont elle était la supérieure. Elle recommandait cette douce

paix, cette action intérieure qui en tout temps nous est signalée comme la pratique observée par Marie dans ses relations avec son divin Fils. Le monastère où résidait Jésus, où Marie était la maîtresse de la maison, devait être un nouveau Nazareth; on y devait vivre dans le silence, le travail, l'oubli du monde, mais en communication perpétuelle avec la sainte Famille, en s'appliquant à en retracer les humbles vertus.

Dès son entrée à Craon, la vénérée Mère avait choisi pour patronne et titulaire de son église Marie, considérée dans le mystère ineffable de son Immaculée Conception. Aussi lorsque, vingt-cinq ans après, la voix solennelle du Souverain Pontife proclama le dogme depuis si longtemps honoré des âmes d'élite dans l'Église, la vénérée Mère s'écria : « Je suis heureuse d'avoir vécu assez longtemps pour jouir de cette manifestation solennelle en l'honneur d'un privilége aussi insigne de notre auguste Mère, et de pouvoir y prendre part dans la mesure de mes forces. » Le monastère de Craon célébra donc cette fête avec allégresse, et joignit à l'éclat des décorations les signes symboliques, qui manifestaient l'intelligence qu'on y avait du mystère dénoncé à toute la terre.

La vénérée Mère voulut, lorsqu'on éleva l'église du monastère, qu'il fut donné dans le chœur à la statue de Marie une place d'honneur, d'où elle pût dominer et être vue de tous. La Vierge Mère est donc représentée comme présidant le chœur des Vierges, lorsqu'elles célèbrent les louanges du divin Époux; elle porte sur un bras son Fils, et tient de l'autre main la crosse abbatiale. La pieuse fondatrice suspendit au cou de la statue un cœur en vermeil, don de son frère, et dans ce cœur déposa un acte de consécration de son monastère à la Vierge Immaculée, portant, avec sa signature, celles de toutes ses religieuses et les noms des membres de sa famille, réunissant sous une même protection tout ce qu'elle avait de plus cher en ce monde, en vue de retrouver les uns et les autres dans la vie éternelle.

La grande confiance, qu'elle avait en la bonté et la puissance de Marie, lui fit rechercher la faveur d'une affiliation de l'Ar-

chiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, ainsi que nous l'avons raconté en son lieu. Les efforts de l'ennemi devenant plus violents, et l'oubli des lois divines se propageant avec une effrayante rapidité, Dieu voulut offrir à son Église des secours plus efficaces pour fortifier les fidèles et les confirmer dans leur foi si méconnue et si outrageusement attaquée. L'apparition de la sainte Vierge à la Salette, quoiqu'il y soit resté des mystères non encore dévoilés, contenait des menaces qu'on n'aurait osé concevoir, et dont nous voyons déjà l'accomplissement sur l'Église et sur les nations. L'apparition de Lourdes, plus consolante, semble être offerte aux âmes restées fidèles, pour leur inspirer force et confiance dans les épreuves de ces derniers temps. La vénérée Mère s'associa aux terreurs que répandirent dans le monde chrétien les paroles dites aux deux petits bergers de la Salette. Elle suivit avec intérêt le développement que prirent les pèlerinages qui s'établirent spontanément vers ces lieux isolés et si peu accessibles. Les nombreux faits, où la miséricordieuse intervention de Marie se révélait, étaient recueillis pieusement au monastère, et y provoquaient les louanges et les actions de grâces envers celle qui multiplie les bienfaits, alors même qu'elle se montre attristée et menaçante.

La vénérée Mère était parvenue à un âge avancé, lorsque l'apparition de Lourdes vint surprendre le monde chrétien, et y prendre une place si grande et si glorieuse. Mais cette digne Mère était depuis longtemps préparée à jouir des grâces dont cette intervention apportait le présage. Cet événement, raconté avec tant d'intérêt dans un livre devenu populaire, fut pour elle d'une indicible consolation. Elle fit lire ce livre à la Communauté, le répandit dans le Craonnais, et elle faisait ses délices de converser avec ses filles sur ce sujet : « La divine Mère aime la France, disait-elle ; dans son apparition à cette pauvre fille des Pyrénées, il y a un mystère de miséricorde que l'avenir nous dévoilera : c'est que Marie veut nous sauver. »

Chaque soir elle allait passer un quart d'heure aux pieds de Marie; et comme on lui faisait la remarque que ce moment devait

être un des plus doux de sa journée, elle dit avec un bon sourire : « Oui, c'est là que j'épanche mon cœur, que je vais remettre chaque jour tous les intérêts spirituels et temporels de la communauté, et surtout les âmes que le Seigneur m'a confiées. Alors je dis à notre divine Abbesse: elles sont à vous, bonne Mère; conduisez, guidez, dirigez. Pour moi, je ne suis que le pauvre petit bâton entre vos mains : imprimez donc au pauvre instrument le mouvement, et faites que j'agisse toujours dans votre esprit pour la conduite de vos enfants. »

Saint Joseph, dans la dévotion spéciale de la vénérée Mère pour le mystère de l'Incarnation, vient compléter la sainte Famille. Ce père nourricier des familles religieuses a plusieurs fois apparu dans cette histoire, comme l'objet d'un culte tout de confiante simplicité; aussi ne ferons-nous que le mentionner en ce chapitre à propos de l'esprit de foi qui animait la bonne Prieure de Craon. Dans les traditions de son Institut elle retrouvait d'ailleurs la mémoire de saint Joseph, comme celle d'un spécial protecteur. En effet voici ce qu'écrit la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement sur une apparition qu'elle eut de ce grand Saint :

« Saint Joseph se présenta de lui-même d'une manière bienveillante et obligeante au delà de ce qui se peut dire, pour être le Père et le Protecteur de l'Institut, et le grand Économe de l'Adoration perpétuelle, en esprit de réparation des outrages qui sont faits à notre adorable Sauveur au Très-Saint-Sacrement. »

Comme la vénérable Institutrice éprouvait de grandes difficultés pour obtenir de posséder en sa maison le Saint-Sacrement, elle prit alors la liberté de dire à saint Joseph : « Bienheureux saint Joseph, commencez votre office en nous procurant le Très-Saint-Sacrement. » Au sortir de son oraison elle écrivit à ce sujet au Prieur de Saint-Germain, et cinq jours après elle obtenait non-seulement la permission demandée, mais encore celle d'exposer le Saint-Sacrement le lendemain, qui était le 25 mars 1624; double faveur que jusqu'à ce mo-

ment le Prieur avait refusée aux instances d'archevêques, de ducs et d'autres grands personnages.

La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague sut donc recourir à saint Joseph dans les besoins si grands de son monastère ; et loin de se lasser d'attendre l'effet de ses prières, elle sut même prendre en esprit de foi les épreuves auxquelles son attente fut soumise, comme il arriva cette fois, où la fin d'une neuvaine au Saint fut signalée par la chute du mur de clôture, qui tomba tout d'un bloc dans la rivière. Enfin, dans l'esprit de sa vocation, elle étudiait et honorait le même Saint, comme le patron et le modèle de la vie intérieure. En 1862, fut établie dans l'église des Bénédictines de Craon la confrérie de saint Joseph, affiliée à l'archiconfrérie de Beauvais. Tous les premiers mercredis de chaque mois, il y a un salut solennel du Saint-Sacrement à l'autel de saint Joseph, avec une prédication tous les mercredis du mois de mars.

La vénérée Mère sut trouver un exercice pratique de son esprit de foi dans la dévotion envers l'Église, et spécialement envers le Souverain Pontife. Là, elle retrouvait présents la sainteté, l'autorité, les enseignements et les exemples de la vie divine que le Sauveur a laissée dans son Église, pour l'animer jusqu'à la consommation des siècles. Elle voyait, elle entendait, elle touchait ce qui avait été en son temps annoncé pour le salut de tous, et c'était avec l'avidité d'une Marie-Madeleine aux pieds du Sauveur qu'elle recevait chaque parole tombant des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ. L'histoire de sa vie nous a montré, plus d'une fois, avec quel empressement elle saisissait toutes les occasions de témoigner au Souverain-Pontife son amour, sa vénération et sa dévotion.

Les derniers événements politiques, dont l'Italie fut le théâtre avant la dernière trahison du 19 septembre 1870, mirent à une cruelle épreuve le cœur dévoué de la vénérée Mère. Chaque spoliation nouvelle était un coup qui la frappait elle-même. La persécution eut pour effet principal de réveiller le sentiment catholique, et d'établir aux yeux des plus indifférents le rôle suprême de la papauté dans l'Église. Lorsque de

toutes parts les attaques se portaient vers ce centre de vérité et de justice, la foi et l'amour des chrétiens y dirigèrent leurs sacrifices et leurs dévouements. Des collectes furent établies comme aux premiers temps de l'Église, les pauvres y portèrent leur obole : la vénérée Mère, malgré l'état de gêne où se trouva son monastère tant qu'elle vécut, à chaque nouvelle quête qui lui était annoncée, donnait toujours la somme ronde de cent francs. D'autres alors voulurent donner leur sang pour la défense des droits du Saint-Siége : la vénérée Mère eut la joie d'y compter un membre de sa famille, le brave de Pimodan, mort glorieusement à Castelfidardo.

D'autres luttes, d'autres attaques devaient tenter de submerger la barque de Pierre. Pie IX avait convoqué, pour le jour de l'Immaculée-Conception 1869, un concile œcuménique. Avant la réunion des Pères, une grande question surgit et souleva, au sein de l'Église même, des débats qui surprirent tout le monde et attristèrent les cœurs vraiment catholiques. Arrivée au dernier terme d'une douloureuse maladie, prête à paraître devant Dieu, mais conservant jusqu'au dernier moment la lucidité de l'intelligence et la vivacité de sa foi, la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague ne pouvait comprendre que l'infaillibilité du Souverain-Pontife, admise en fait dans tous les temps, et en principe par tous les bons chrétiens, rencontrât une opposition si active à être admise comme vérité dogmatique. Elle était surprise et attristée que des pasteurs du peuple chrétien se posassent aux yeux de l'univers en adversaires d'une définition, qui nécessairement serait portée, du moment qu'elle était débattue, et qu'il y en eut qui allassent provoquer jusqu'au bout du monde des préjugés nationaux éteints, et qui fissent appel aux susceptibilités ombrageuses du pouvoir séculier, pour arrêter l'Église de Jésus-Christ dans l'exercice de ses fonctions les plus saintes, et l'empêcher de donner une décision réclamée enfin par ses enfants les plus fidèles. « Satan, disait la vénérée Mère à cette occasion, est déchaîné contre le Pape de Marie, contre celui qui l'a proclamée Immaculée ; c'est le moment de redoubler

cœur doit être déchiré ! »

Nous avons vu souvent, dans le cours de cette histoire, le respect et l'amour qu'elle portait à tout ce qu'elle recevait de Rome. C'était chez elle un héritage de famille, comme on va le voir par le petit trait suivant : Madame la marquise de Champagné, revenant de la capitale du monde chrétien, vint faire part à la vénérée Mère des pieux trésors qu'elle en avait rapportés. Il s'y trouvait des pains de Saint-Nicolas de Tolentino : « Oh ! quelle joie vous me faites de m'apporter de ces petits pains, s'écria la bonne Prieure ; ma mère en avait toujours un morceau dans sa poche, et dans tout son exil et depuis, elle attribuait à ce pieux talisman d'avoir été préservée des mille dangers qui la menaçaient. »

Ce fut dans ces sentiments de foi qu'elle rendit le dernier soupir, après avoir répété souvent cette parole de sainte Thérèse : « Je suis fille de l'Église catholique. » On a dit de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague qu'elle était une copie vivante de l'esprit de Pie IX. Beaucoup de personnes se sont plû à exprimer ce rapprochement, cette identité de caractère et d'expression de vertu : même bonté, même grandeur, même simplicité, avec cette douce gaieté, cette finesse d'esprit, qui savait user si heureusement des occasions pour corriger les défauts et relever les cœurs défaillants ou abattus. Nous allons voir maintenant comment cette grande vertu s'exerçait envers le prochain.

CHAPITRE VIII

LA MÈRE AVEC SES FILLES. — DIRECTION SPIRITUELLE.

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit ; voilà le plus grand et le premier commandement, mais le second lui ressemble : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes. » (MATTH. XXII, 37-39.) A aimer son Dieu, à l'adorer, à l'honorer, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague a mis tout son cœur, toute son âme et tout son esprit ; nous l'avons vue, dans ce qui précède, accomplir avec une pleine volonté ce premier commandement, dont la pratique est devenue l'œuvre principale, continue de l'Ordre de Saint-Benoît. Mais il y a un second précepte qui ne diffère pas du premier : l'amour du prochain; c'est sur ce champ nouveau que nous allons voir avec intérêt et édification se déployer toute l'activité de la vénérée Mère. La divine Providence, en faisant d'elle la mère d'une nombreuse famille, qu'elle sut multiplier par ses affections, l'établit ainsi dans cette condition où l'amour pour le prochain acquiert la plus forte intensité; est-il en effet une affection plus puissante, plus désintéressée que l'affection d'une mère ? Et son grand cœur sut, pendant une longue carrière, suffire amplement à cette belle tâche.

Il y a dans la règle de saint Benoît deux chapitres concernant l'Abbé, c'est-à-dire le Père du monastère : avec quelques autres traits répandus dans presque tous les autres chapitres de cette règle admirable, ils accusent de la manière la plus évidente, dans un langage inspiré de l'esprit de Notre-Sei-

chain, l'énorme différence qu'il y a entre un supérieur et un abbé, entre un administrateur, un gérant de l'autorité et un père. Cette paternité spirituelle de l'Abbé, catte paternité des âmes, par là même qu'elle est d'un ordre plus élevé, exige un amour d'autant plus intime et plus fort. Quel dévouement, quelle sagesse, quelle prévoyance, quel tact exquis, quelle discrétion ne faut-il pas pour cet enfantement prolongé, continu, qui renouvelle tous les jours et ses douleurs et ses consolations !

Or, c'est dans ces précieux chapitres que la vénérée Mère chercha ses inspirations et la conduite qu'elle tint envers sa famille. Elle avait toujours sous les yeux ce nom de *Mère* avec ce qu'il comporte, surtout au spirituel ; aussi, son zèle et sa charité pour chaque âme, son dévouement en toutes circonstances, son parfait oubli d'elle-même, son esprit de sacrifice, faisaient reconnaître qu'elle avait reçu une grâce spéciale pour gouverner avec l'esprit de famille, comme une vraie mère, portant dans son cœur tous ses enfants, sans jamais témoigner de préférence à aucune, sinon aux faibles et aux petits. Si affectueuse qu'elle fût par caractère, et encore plus par devoir, lorsqu'elle apercevait une imperfection qui pouvait causer du dommage au troupeau confié à ses soins, elle savait reprendre avec vigueur, sa bonté sans faiblesse se proportionnant aux dispositions et à la capacité de chacune, à son degré de grâce; faisant en sorte que les faibles ne fussent pas découragés, et qu'il restât encore quelque chose à la bonne volonté de celles qui étaient fortes. Sa patience à supporter les imperfections et les misères de caractère était admirable; elle gardait la paix, attendait le moment convenable; elle était présente en tous lieux dans sa maison par sa vigilance, voulant tout savoir par elle-même, mais sans minutie ni esprit d'inquiétude, réglant tout au contraire avec un cœur dilaté dans l'amour de Dieu.

Le premier soin et le premier objet de son amour maternel était de former les âmes qui lui étaient données, à la sainteté et à la perfection de leur état. Car toute la dignité de

l'homme est dans son âme, et quoi de plus beau que de travailler avec Dieu à rendre une âme parfaite? Vraiment, elle comptait sur la grâce divine; elle n'était bonne, disait-elle, qu'à gâter l'œuvre de Dieu, et, s'il se commettait quelque faute dans la maison, elle s'en humiliait comme si elle eût été la coupable, disant souvent : « Le fonds est bon, c'est moi qui n'ai pas su le faire valoir. » Si, au contraire, elle voyait pratiquer généreusement quelque acte de vertu, son visage s'épanouissait, et elle ne pouvait s'empêcher d'en témoigner son contentement: « Oh! disait-elle, quelle consolation vous m'avez donnée par cet acte de support, cet effort sur vous-même, par la manière dont vous avez pris cette correction! Vous avez ainsi répondu à l'attente de Notre-Seigneur, reproduit en vous l'un de ses traits. Vous avez dû sentir au fond du cœur une vraie joie, car le bonheur ne se trouve que là. » C'est ainsi qu'elle savait toujours encourager.

Dans cette œuvre délicate, elle étudiait avec soin l'action de la grâce. En effet, persuadée que l'ouverture de cœur est la condition première à ce travail, jamais elle ne sollicitait cette confiance; jamais une question de sa part qui pût gêner la conscience: elle attendait le moment favorable. Sa maxime sur ce point était qu'une supérieure ne doit pas prévenir la grâce, mais la seconder. Il semblait qu'elle craignît par dessus tout de mettre quelque chose d'elle-même dans la direction, tant elle respectait l'action de l'esprit de Dieu. Elle disait dans ses entretiens intimes : « Qu'est-ce que la grâce a demandé? Qu'est-ce que Notre-Seigneur a dit en telle circonstance? Que veut-il de vous? » Puis elle écoutait, et parfois levant son regard au ciel, elle disait : « Ceci est de Dieu; c'est la touche de l'Esprit-Saint: soyez bien fidèle, ne perdez pas le mot de Dieu, sa parole sur votre âme: pratiquez. »

Avant de donner un conseil, elle se recueillait toujours, élevant son cœur vers le ciel, d'où elle attendait, en toute circonstance, lumière et secours, tant pour elle-même que pour celle qui réclamait sa direction. « Vos efforts, disait-elle à une personne d'une nature active, empressée, qui eût voulu arriver

tout d'un coup à la destruction de ses défauts, vos efforts, vos violences ne feront rien, n'avanceront à rien ; la vertu ne pousse pas comme un champignon. Laissez faire Notre-Seigneur, demandez-lui qu'il soit en vous ce qu'il y doit être, ce qu'il y veut être. La prière du cœur, humble et fervente, fera plus en vous que tout le reste. Répétez souvent devant le tabernacle cette petite invocation : Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre. »

La vénérée Mère ne s'effrayait pas trop de ces emportements de caractère, qui ne sont souvent qu'une exubérance de bonnes qualités, qu'il faut, par la douceur, ramener dans leur courant naturel. Une novice de ce genre, pressée un jour d'une tentation de dégoût pour sa vocation, après avoir fait à la hâte le petit ménage du noviciat dont elle était chargée, pleine de son idée, accourt à la cellule de la vénérée Mère, se promettant bien de vider son cœur de tout ce qu'elle pensait de désagréable sur les personnes et sur les choses de la maison. Elle n'y manqua pas, encouragée qu'elle fut par le regard bienveillant de la digne Mère, qui l'écouta sans l'interrompre jusqu'à la fin. A bout de paroles, la novice croyant en avoir dit assez, et plus qu'il n'était nécessaire, s'arrête ; mais quelle ne fut pas sa surprise d'entendre une voix douce et maternelle lui dire : « Est-ce tout, petite ? Que vous avez bien fait de me dire cela ! Vous devez être bien à l'aise maintenant, que vous avez vomi tout ce que vous aviez sur le cœur. » A cette parole, la pauvre novice, tout émue, ne put répondre qu'en demandant pardon de son inconvenance : « Du tout, lui dit la vénérée Mère, vous ne m'avez pas blessée : une supérieure, c'est un égout où chacune doit venir jeter ce qui la gêne. » Puis, par quelques paroles toutes d'affection, calmant cette imagination montée, elle la bénit et la renvoie aussi calme, aussi raffermie qu'elle était agitée auparavant.

Voyons cette mère incomparable cherchant à élever une âme au-dessus des affections de famille qui entravaient sa marche vers Dieu. Une postulante venait de passer au parloir un temps assez long, lorsque vient à sonner un exercice. Obéis-

sant à la prescription de saint Benoît, elle quitte l'entretien, promettant de revenir au plus tôt. La permission est sollicitée; au ton de la demande, la vénérée Mère comprend que l'heure est venue de donner un grave enseignement à sa chère fille. Lançant sur elle un de ces regards à la fois doux et pénétrants, elle lui dit du ton le plus maternel : « Eh bien ! mon enfant, allez aux pieds du Saint-Sacrement demander à Notre-Seigneur ce qu'il en pense; puis rejoignez votre famille. » Surprise de cette injonction, la jeune postulante se rendit à l'église, et bientôt laissant Notre-Seigneur lui parler au cœur, elle comprit qu'elle devait lui faire un sacrifice, qu'il y allait de sa vocation, de son salut. Elle vit d'un regard son avenir se partager en une double voie, et à ce moment il lui fallait choisir. Elle n'hésita pas, généreuse, comme elle l'était; elle courut dire un simple mot d'adieu à sa famille, et revint, le cœur affermi, et plein d'un sentiment de reconnaissance impérissable pour le Dieu qui l'appelait à lui, et pour la mère qu'il lui avait donnée. « Toute autre manière d'agir, disait-elle, m'eût bouleversée; si on m'eût résisté, je ne sais ce que j'aurais fait; mais notre Mère, avec son tact, sa bonté, d'une seule parole, m'a vaincue. »

Grand nombre de religieuses éprouvèrent la même chose, reconnaissant que, dans beaucoup de circonstances, elles avaient dû à cette bonne mère la grâce d'un triomphe, d'une victoire sur elles-mêmes. Une religieuse qui vécut avec elle un grand nombre d'années disait que, dans une circonstance très-grave pour son âme, où elle était comme enveloppée par des ténèbres intérieures, qui lui donnaient du dégoût pour sa vocation, elle avait reconnu que la digne Mère avait reçu du ciel un don de pénétration tout particulier. Plus elle tardait à s'ouvrir à elle de sa peine, plus la difficulté croissait, et la vénérée Mère, qui s'en aperçut, cessa dès lors la conduite ferme et pleine de rigueur avec laquelle elle l'avait dirigée auparavant, cherchant à l'attirer par ses prévenances, et, parfois, laissant percer la peine qu'elle ressentait de cette froide réserve. « Quand donc me sera-t-il donné de descendre jusqu'au fond de

ce cœur-là? lui dit-elle un jour qu'à genoux à ses pieds elle s'y accusait de quelques manquements à la règle; oui, sans doute, vous êtes bien fidèle à m'accuser vos manquements, à me faire connaître vos difficultés extérieures; mais, pour être heureuses, *vous* et *moi*, il nous faudrait descendre dans ce fond. » Puis posant énergiquement la main sur le cœur de sa fille: « prenons patience, ajouta-t-elle; le bon Dieu vous donnera un jour ce courage, et je le lui demande tous les jours. » L'ouverture se fit attendre encore, et bien souvent après, il arriva à cette religieuse de se rendre jusqu'à la cellule de la vénérée Mère, très-résolue à faire connaître sa peine; mais, arrivée là, le courage fléchissait, il lui semblait qu'une main invisible lui fermât la bouche. Enfin, au troisième jour d'une neuvaine à la sainte Vierge, cette âme affligée s'étant rendue chez la vénérée Mère pour lui parler d'une affaire tout extérieure, comme ensuite elle se disposait à se retirer, la vénérée Prieure qui jusqu'alors avait continué d'écrire, tout en répondant affectueusement à chacune de ses demandes, relève alors la tête de cet air de majesté, empreint d'une ineffable bonté qui lui était naturel, pose là sa plume, et, saisissant la main de sa fille, d'un ton inspiré, lui dit: « Asseyez-vous ici, chère enfant, le jour de grâce et de délivrance est enfin arrivé pour nous deux. Il y a assez longtemps que votre cœur souffre ainsi que le mien. » La religieuse se sentit comme terrassée à ces mots que la vénérée Mère ajouta avec émotion: « Notre-Seigneur, ce matin, pendant mon action de grâces, m'a remis la clé de votre cœur, avec pleine permission d'y descendre: ainsi, faisons-le toutes les deux, afin d'en retirer tout ce qui le fait souffrir depuis si longtemps. » Puis, cette charitable Mère, avec une expression persuasive, où se peignait son amour maternel, ajoutait: « Je voudrais bien que ma petite fille pût lire jusqu'au fond de mon cœur tout l'intérêt, tout l'amour qu'il renferme pour elle. » Alors, grâce à l'intervention de l'Immaculée Marie, sous ses yeux, l'ouverture se fit aussi complète que possible, et avec grande consolation pour la digne Mère et pour sa fille, laquelle y puisa du courage et une nouvelle force pour persévérer dans

sa vocation. Souvent, depuis cette époque, la vénérée Mère lui a répété : « Ah ! ma fille, que vous avez échappé à un grand danger ! Soyez reconnaissante et surtout bien fidèle à me confier vos peines, et n'oubliez jamais, chère enfant, qu'en Religion les peines et les croix portées à deux sont supportables; mais seule, impossible ! »

La vénérée Mère aimait cette confiance ingénue qui vient découvrir ses misères et s'en accuse avec franchise et simplicité. « Oh ! que c'est doux pour le cœur d'une supérieure, disait-elle, de traiter avec de telles âmes ! » Il arriva souvent que, lorsqu'on allait lui découvrir, dans le but de s'humilier, un combat ou une imperfection, elle répondait en souriant : « Allons, embrassez-moi, et faites demain la sainte communion en récompense de m'être venue dire cela. » Elle possédait le don d'attirer les cœurs à s'ouvrir à elle, et une bonne sœur converse disait à ce sujet : « Moi, qui ai tant de difficulté à m'ouvrir à qui que ce soit, avec notre Mère, cela coulait de source. Connaissant cette disposition qui me faisait gémir, aussitôt que j'approchais d'elle, la bonne Mère me disait avec un sourire : Qu'y a-t-il dans ce pauvre cœur-là ? Gagnée par cet accueil, j'entrais en matière, je lui disais les choses les plus intimes sans m'en apercevoir. Alors elle ajoutait : Le cœur est-il bien dilaté ? Ne garde-t-il plus rien qui le fasse souffrir ? » La vénérée Mère était touchée de cet abandon, et elle en témoignait un jour sa reconnaissance à une religieuse qui lui ouvrait son âme, lui disant : « Je vois qu'entre nous c'est bien mère et fille ; il en sera toujours ainsi, n'est-ce pas ? »

Sa patience et sa douceur envers les natures difficiles fut toujours un sujet d'admiration ; elle ne se blessait jamais des procédés offensants ou dépourvus de délicatesse. Une religieuse disait à ce sujet : « Notre Mère n'est jamais si bonne, si affectueuse à mon égard, que lorsque j'ai été plus mauvaise et plus imparfaite. » Une autre qui vécut un grand nombre d'années sous sa tutelle faisait cet aveu : « Quand, poussée par la violence des tentations, j'avais été maussade, et que les paroles de notre vénérée Mère n'ayant pu rien obtenir, j'allais pour me

retirer, elle me tendait les bras et elle me disait : « Venez donc, méchante enfant, venez, je le veux. » Et si sa fille humiliée s'y refusait et demandait une pénitence pour se retirer, alors elle la donnait d'autant plus douce qu'elle voyait l'âme disposée à sévir contre elle-même.

Remplie de ménagements pour les faibles, ne les faisant marcher que suivant leur grâce, elle poussait vigoureusement au renoncement, au sacrifice les âmes généreuses. Une religieuse, dont elle connaissait la grande vertu avant son entrée en religion, et qu'elle regardait même comme favorisée de grâces particulières, fut reçue avec une très-grande bienveillance. La révérende Mère ne voulut pas qu'elle eût à se préoccuper des intérêts pécuniaires au sujet de sa réception, lui disant de se regarder comme l'enfant de la maison. Aussitôt que cette vertueuse Sœur fut entrée au noviciat, quelle fut sa surprise de voir la vénérée Mère passer près d'elle, sans la regarder ni même avoir l'air de la connaître? A la fin de la première semaine, la révérende Mère vint au noviciat; mais ce fut pour donner à sa novice une forte humiliation, et, la trouvant sensible à la réprimande, elle en parut au comble de l'étonnement : « Comment, lui dit-elle devant toutes les autres, comment, vous n'êtes pas plus avancée que cela dans la vertu ! vous en êtes encore de là ! » Et secouant la tête avec un geste expressif: « Je vous croyais toute autre chose. » Jamais, a dit cette religieuse, la révérende Mère ne lui accorda la permission qu'elle sollicitait. Un jour qu'elle venait de la nommer en chef dans un emploi important, elle lui dit : « C'est à cause de votre peu de vertu, que je ne vous ai pas mise en second; j'ai reconnu que vous n'aviez pas assez de vertu pour cela. »

Quelquefois, lorsqu'on allait lui demander une permission de communier, elle répondait sèchement : « Non, par esprit d'humilité, demain vous vous en priverez. » Le soir venu, elle allait trouver sa fille qu'elle avait ainsi reçue par un refus : « Eh bien ! lui disait-elle, le sacrifice est-il bien fait? l'a-t-on offert généreusement? » S'il arrivait qu'on pût lui répondre : « Oui, notre Mère, je sais que vous m'accordez bien plus que

je ne mérite, » alors elle disait : « L'interdit est levé, je permets. Allez recevoir le bon Jésus, offrez cette communion pour les pauvres pécheurs qui ne veulent rien sacrifier à Dieu. » Mais remarquait-elle quelque excès de sensibilité, elle condamnait à boire le calice jusqu'à la lie sans miséricorde. Un jour, s'étant méprise au sujet d'une faute, elle imposa cette privation à une religieuse innocente du manquement qu'elle lui imputait. S'étant aperçue de sa méprise, elle court à la cellule de sa fille : « Mon enfant, lui dit-elle, je me suis trompée. Eh bien! quelle impression cela a-t-il fait sur votre âme? comment avez-vous pris ma dure réprimande? » — « Notre Mère, lui répondit avec sérénité sa fille, j'ai pensé que si, en cette circonstance, je n'étais pas coupable, dans beaucoup d'autres je l'avais été, et néanmoins je n'avais pas reçu de correction : alors, j'ai accepté mon sacrifice en esprit de pénitence. » — « Bien, bien! dit la chère Mère; maintenant je dis : communiez, communiez demain. »

Une Sœur converse lui demande un jour de communier le lendemain, et ne reçoit qu'un *non* sec qui n'admet pas de réplique. La bonne Sœur se retire, et fait son sacrifice, qui était grand, car elle avait projeté d'offrir le fruit de cette communion pour l'âme de son père décédé depuis quelques mois, et il lui semblait que cette âme si chère réclamait d'elle ce soulagement. Elle ne dit mot de ces raisons, et offrit cette privation pour la délivrance de son père. Le soir, arrive la révérende Mère qui lui demande comment elle a pris son refus : « Notre Mère, lui répond-elle, j'ai offert mon sacrifice à la même intention que j'avais de faire ma communion, et je me suis tenue dans la paix. » — « Faites la sainte communion, reprit la vénérée Mère, vous y porterez aussi le mérite de votre sacrifice. » Chose étrange, à partir de cette communion, la Sœur fut délivrée de son inquiétude, et eut comme une assurance que Dieu avait admis l'âme de son père dans le paradis.

La vénérée Mère cherchait donc à amener les âmes à cet esprit de renoncement, surtout dans les choses spirituelles;

mais, si elle craignait de n'être pas comprise, elle savait patienter et supporter la faiblesse, quitte à humilier plus tard de cette faiblesse, et à s'en servir pour faire avancer l'âme qui s'y était attardée. Une jeune religieuse, sous prétexte de régularité et de perfection, ne voulait pas, quoique cela lui fût recommandé, se relâcher des austérités de la règle; elle prétendait que l'usage des aliments gras lui était plutôt nuisible qu'utile : « J'ai fait vœu de suivre ma règle, disait-elle, qu'importe de mourir plutôt? cela m'est indifférent, pourvu que je conserve l'exacte observance de ma règle. » La vénérée Mère, qui savait à quoi s'en tenir sur cette fidélité à la règle, appela un jour dans sa cellule sa fille obstinée, et, lui prenant la main, elle lui dit d'un ton ferme et plein d'autorité : « Mon enfant, je crois que, sous prétexte de régularité, le démon vous empêche de vous livrer à Dieu. Il est des cas où une supérieure, tout en voyant ce qu'elle devrait faire, se trouve contrainte à céder : eh bien! oui, je céderai, et vous continuerez de faire usage des aliments maigres, j'y consens; mais vous irez immédiatement réciter un *Miserere*, prosternée au chœur devant Notre-Seigneur. » Après ces paroles, la vénérée Mère imprima un baiser sur le front de sa pauvre fille, peu triomphante de sa victoire; elle se rendit aussitôt au chœur pour accomplir sa pénitence. Bientôt elle revient près de sa chère Mère, soumise, disposée à faire tout ce qu'on lui dira, et réclamant ce qu'elle avait refusé depuis si longtemps.

Sur cet article, la vénérée fondatrice répétait souvent : « Oh! qu'il y a d'âmes dans l'illusion par rapport à l'observance des austérités de la règle! Elles font consister toute leur vie religieuse dans le jeûne, les pénitences corporelles. Elles se font comme propriétaires de ces moyens de perfection. N'y touchez pas, car tout va se soulever en elles, et si une Supérieure, après y avoir réfléchi devant Dieu, vient à leur retrancher quelque chose, à leur imposer quelques soulagements nécessaires, quel trouble, quelle agitation! Pitié, pitié! qu'une dévotion qui perd la paix de l'âme, parce qu'on l'envoie prendre quelques cuillerées de soupe le matin, et qu'on veut

la soutenir dans les fatigues de son emploi pour le bien de la communauté ! »

Un jour, une de ses filles lui confiait qu'elle était profondément attristée de se voir obligée depuis des années de recourir aux soulagements, à cause du dépérissement de sa santé : « Allons, dit la vénérée Mère, chère enfant, chassez-moi bien vite cette tristesse-là. La sainte volonté vous a enlevé vos forces; c'est Dieu qui se charge de vous choisir les austérités par les souffrances physiques et morales qu'il vous destine : laissez-le donc être le maître chez vous. » Elle disait à une autre qui venait lui demander une permission pour accomplir une pénitence : « Votre corps n'est plus à vous, chère enfant; il appartient à la religion; voilà pourquoi il faut faire le sacrifice de vos plus saints désirs sous les lois de l'obéissance. Votre pénitence à vous sera de n'en point faire; consolez-vous, votre part sera bonne, car ce sera Notre-Seigneur qui se chargera de vous la choisir. » Puis élevant son regard vers le ciel, semblant y lire tout un avenir, elle ajouta : « Quand Dieu choisit une âme, qu'il se l'unit par la souffrance, oh ! c'est tout autre chose. Laissez-vous tourner et retourner par ses mains, petite victime; acceptez tout d'avance. » Quelques années après, retrouvant sa fille sur un lit de souffrance, elle lui rappela sa prophétie : « Eh bien ! lui dit-elle en l'embrassant, ne vous l'avais-je pas dit, chère petite fille, que vous n'aviez pas besoin de chercher toujours des pénitences, qu'un jour Dieu ferait cela en vous, à lui tout seul ? Oh ! que j'aime ces victimes-là ! que j'aime à voir ainsi une âme sous la main de Dieu ! Comme il la façonne ! Je voudrais pouvoir vous prendre vos souffrances, moi qui aurais plus que vous des forces pour les supporter; mais je me réjouis de ce que Dieu est glorifié en vous. »

Si la révérende Mère reconnaissait que les mortifications corporelles fussent utiles à une âme, elle savait aussi les imposer elle-même et prendre les avances. Une religieuse étant allée lui accuser une imperfection, la chère Mère lui imposa une discipline comme expiation, puis la congédiant avec un sourire maternel : « Nous prendrons cela, lui dit-elle, comme

un bonbon de la maman. » Une autre, qui était d'une santé délicate et qui pour un motif semblable la pressait de lui permettre de prendre une discipline : « Eh bien ! soit, lui dit-elle, mais seulement cinq coups, en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur; car vous êtes bien douillette. »

La vénérée Mère paraissait craindre par-dessus tout qu'on ne tombât dans l'illusion sur ce point, en préférant des pratiques de surérogation, des mortifications extérieures à la vraie et constante étude de la mortification intérieure. Elle disait souvent : « Le démon en a trompé plus d'une sur ce point : on veut entreprendre plus que sa règle, on ruine sa santé, il faut en venir à prendre tous les soulagements, et, de là, on tombe souvent dans le relâchement. Qu'on attende donc la volonté de Dieu, et qu'on ne coure pas au-devant de l'épuisement, de maladies que peut-être on n'aura pas le courage de porter. Notre règle a bien assez d'austérités ; peu sont capables de faire plus sans épuiser leurs forces. Faisons ce qu'elle nous demande sur ce point, mais enchérissons du côté de la mortification intérieure, du renoncement à la propre volonté, de l'esprit de support. Oh ! pour cela, mes petits enfants, vous avez toute permission, toute approbation. »

Deux traits qu'on a eu l'humilité de faire connaître révéleront l'esprit que la vénérée Mère cherchait à inculquer sur ce point à ses novices. Une jeune religieuse, entrée au monastère à l'époque où un nombreux et fervent noviciat réjouissait le cœur de la chère fondatrice, se trouvait heureuse, dans son premier élan de ferveur, de se livrer à toutes les austérités de la règle, lever de la nuit, abstinence perpétuelle, jeûnes, pénitences; elle crut qu'il lui fallait quelque chose de plus, et la voilà qui jour et nuit rêve de porter un cilice. Ne pouvant plus contenir son désir, elle en fait part à la Maîtresse des novices, qui, devinant bien que ce n'est pas précisément là une inspiration de la grâce, lui répond froidement : « Nous verrons cela. » Cependant elle en réfère à la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, qui souriant lui dit : « Faites-moi venir cette petite novice-là; je vais lui donner une bonne leçon. » La chère

sœur demandée, ne se doutant pas de la chose, accourt avec joie chez la vénérée Mère où sa Maîtresse l'avait devancée. Elle avait à peine refermé la porte que la vénérée Mère d'un ton sévère et dédaigneux lui crie : « Un cilice! un cilice! ma fille, quel amour-propre! quel orgueil! Quand on ne peut supporter une réprimande sans se mettre aussitôt à pleurer, et maintenant il vous faut un cilice! Ah! oui, nous vous en donnerons, en ciliçant comme il faut votre amour-propre! » Puis, s'adressant à la Maîtresse des novices du ton le plus persuadé : « Ma bonne Mère, croyez-moi, n'épargnez pas cette novice-là. Comment! ça porte encore le voile blanc, et déjà ça veut faire plus que les autres. » A cette terrible mercuriale, la pauvre novice était tombée à genoux, et la révérende Mère avait fini de parler qu'elle n'avait pas encore l'idée de se relever. Voyant son embarras, et reconnaissant que la leçon avait porté, la vénérée Mère reprit avec un ton plus doux, et attirant sa fille auprès d'elle : « Rappelez-vous toujours, lui dit-elle, que dans la vie religieuse les pratiques extraordinaires sont le plus souvent un fruit de l'amour-propre. Adonnez-vous à la mortification intérieure; corrigez-vous de ce défaut, puis de cet autre; voilà le solide, et ce que Dieu demande de vous. »

« La leçon avait été bonne, racontait cette même religieuse, et jamais je n'aurais dû m'y faire reprendre; c'est cependant ce qui arriva. » Cette fois il s'agissait d'une discipline : on était au commencement du carême; la jeune novice, examinant tout le long chemin qui lui restait à parcourir jusqu'à Pâques, trouva sa discipline trop usée. Prise d'un grand désir d'en recevoir une toute neuve, elle va en faire la demande à la Maîtresse des novices, qui lui répond : « Allez montrer celle-ci à la révérende Mère; c'est toujours elle qui en distribue quand elle le trouve convenable. » Il en coûta beaucoup à la pauvre novice de remplir cet acte d'obéissance, auquel elle venait de s'exposer : elle se sentait prise, force lui était d'aller jusqu'au bout. Timidement elle se rend chez la révérende mère Prieure, alors fort occupée à écrire une lettre pressée, et qui sans lever les yeux ni cesser d'écrire lui dit :

« Que voulez-vous ? » La novice expose humblement sa requête : à ce mot de *discipline usée*, la chère Mère lève aussitôt la tête, abandonne sa lettre, et, se pinçant les lèvres avec une expression des plus malicieuses, prend l'instrument entre ses mains, le tourne, le retourne en tous sens, puis les yeux fixés sur la suppliante à genoux devant elle : « Oh ! oh ! fait-elle en accentuant fortement chaque syllabe, cette discipline-là usée ! dites plutôt que c'est le nerf et le courage qui sont usés ou qui manquent. Eh bien ! moi, je vous dis que si je m'en servais sur vos épaules seulement la durée d'un *Pater*, je suis assurée que vous la trouveriez très-convenable. » Sans que la révérende Mère eût fait l'essai proposé, la novice reprit son engin et reconnut, en effet, qu'en y mettant de la bonne volonté, il était encore d'un bon service. Toutefois, quelque temps avant Pâques, elle trouva un soir sur son lit une discipline nouvelle, attestant qu'on ne l'avait pas oubliée.

Voici comment elle sut encore ramener habilement à la réflexion et au calme cette religieuse, dont nous avons déjà parlé, et qui se distinguait par son caractère vif et presque violent, même dans le bien. Pour ses lectures particulières la vénérée Mère avait remis à cette fille intelligente et de bonne volonté l'ouvrage posthume du Père de Caussade : *Lettres sur l'abandon à la volonté de Dieu.* C'était là précisément la vertu que la digne Mère cherchait à implanter dans cette nature, qui, sous une forme un peu rude, possédait un fonds très-riche et propre à pratiquer de grandes vertus. Lire un traité assez volumineux sur une seule vertu, c'était beaucoup demander à cet esprit, qui se fût mieux accommodé d'un peu plus de variété : « N'importe, se dit-elle, c'est notre Mère Saint-Louis de Gonzague qui me l'a donné, je le lirai. » Et elle tint parole consciencieusement ; mais quel bonheur pour elle d'arriver au dernier chapitre ! Le livre terminé, après une série de violences sur elle-même pour le lire dans son entier, elle se hâte de courir à la cellule de la bien-aimée Mère, et le lui remet joyeusement, s'attendant bien à en recevoir un autre de sa main. Celle-ci pour toute réponse lui dit : « Quel est ce

livre? » A l'annonce du titre, la chère Mère fait un geste de surprise : « Et la pratique? dit-elle à sa fille; allez, allez, petite; relisez-le tout entier, ensuite vous me le rapporterez. » C'était une grâce que la vénérée Mère préparait à cette âme, qui a depuis avoué que cette seconde lecture produisit en elle les plus heureux fruits, et donna à son âme une direction et un cachet de vie surnaturelle qui ne put s'effacer.

Attentive à faire accepter les sacrifices qui formaient les âmes à la vraie perfection, elle profitait pour cela de toutes les occasions. Ainsi, remettant une lettre très-désirée, elle disait : « On fera lecture de cette lettre seulement tel jour ou à telle heure. Plus d'une fois, elle suspendit une lecture trop attachante, imposa des occupations contraires à l'inclination naturelle, et se montrait toute joyeuse lorsqu'elle s'apercevait qu'une âme ne tenait plus à rien : « C'est bien, disait-elle, voilà que ma fille commence à marcher. » Au reste, dans toutes ces circonstances, on sentait toujours une âme éprise du désir de votre perfection; chaque mot allait au cœur; car il était dit avec un à-propos, une justesse, une grâce qui le faisait aimer, comme on aime la droiture et la vérité, comme on aime le cœur d'une mère.

CHAPITRE IX

DIRECTION DES AMES ÉPROUVÉES. FRÉQUENTE COMMUNION;
ESPRIT DE RENONCEMENT; CHARITÉ FRATERNELLE.

Jamais personne ne fut plus mère, c'est la pensée qui se formule aussitôt dans l'esprit de tous ceux qui ont connu la vénérée Prieure de Craon. Attentive aux besoins spirituels de ses filles, avec l'intuition maternelle, elle devinait leurs dispositions et sentait à quel moment il fallait les en entretenir. Une religieuse, qui a vécu un grand nombre d'années sous sa direction, a raconté que lorsqu'elle se présentait chez la vénérée Mère, parfois celle-ci refusait absolument de la recevoir : c'est qu'elle voyait dans cette âme un trouble, une agitation qui ne lui auraient pas permis de retirer de fruit de sa direction. Mais quand le calme était revenu, la vénérée Mère allait elle-même chercher sa fille et lui disait : « Je n'ai pas voulu vous voir tantôt, parce que je voyais votre esprit tout livré à ses impressions, et qu'alors mes paroles ne vous eussent fait aucun bien. Maintenant je vois que votre âme est dans la paix, et que vous parlerez sous l'impression de l'esprit de Dieu ; je vous écoute. »

Plus d'une fois, elle dévoila à des âmes timides qui n'osaient s'en ouvrir d'elles-mêmes avec la vénérée Mère, leurs différentes tentations, inquiétudes, les aidant ainsi à lui donner pleinement leur confiance. Parfois aussi, on la voyait jeter un regard scrutateur sur quelqu'une de ses filles et lui dire : « Il y a quelque chose là : ou ma fille est souffrante, ou le

cœur renferme quelque peine. » Un soir, à la fin d'une récréation qui avait été très-gaie, une de ses filles fut fort étonnée de voir la vénérée Mère lui adresser de loin un petit signe d'affection, en l'engageant à venir près d'elle. Arrivée aux pieds de la bonne Mère, celle-ci lui dit : « Chère enfant, vous en portez lourd sur le cœur aujourd'hui. Depuis une heure je pense à vous, et vous me faites tant de pitié que je voulais vous dire un petit mot de compassion. » Celle-ci, étonnée d'entendre ainsi révéler les angoisses de son âme, lui dit : « Mais, notre Mère, je gardais cela entre Dieu et moi ; j'ai fait mon possible pour être aimable envers toutes. » — « Oui, oui, reprit-elle, je connais cela ; » et fixant son regard scrutateur sur son interlocutrice : « Je suis mère, lui dit-elle, et je ne puis voir souffrir mon enfant sans partager sa peine. »

« Quelquefois, disait une autre religieuse, entrant chez cette digne Mère sous une vive impression de souffrance, elle m'adressait ces paroles : « Eh bien ! qu'y a-t-il ? Qu'est-ce que vous avez sur le cœur aujourd'hui ! » d'une voix si affectueuse et si bonne, que déjà je me sentais consolée. Sa grande force d'âme faisait qu'elle était toujours à elle-même, à l'affaire du moment ; aussi, quoique accablée de mille sollicitudes, si on recourait à elle, cette chère Mère semblait n'avoir qu'une chose en vue : se dévouer pour celle qui réclamait ses soins. Que si dans ces moments on différait, on craignait de la déranger, elle en faisait un tendre reproche : « Il fallait venir, disait-elle, et je vous l'ordonne. Sans doute j'ai beaucoup d'affaires ; mais mon premier devoir c'est d'être la mère des âmes, de les aider et de m'efforcer de les consoler. »

On a souvent admiré les effets de sa charité envers des âmes scrupuleuses, qui se croyaient obligées de recourir à elle à chaque instant, et prolongeaient outre mesure leurs entretiens de direction. La chère Mère leur faisait toujours le même accueil plein de bonté ; sa douceur, sa patience à leur égard était vraiment héroïque. Que de fois ne l'a-t-on pas vue, dans les dernières années de sa vieillesse, souffrant beaucoup d'une jambe, monter pendant le grand silence de la nuit de raides

escaliers jusqu'au second étage, afin d'aller, pendant que toute la communauté reposait, consoler une pauvre âme qui passait ses nuits dans les larmes. Là, oubliant le besoin du repos, elle restait jusqu'à ce que le baume de ses consolations eut cicatrisé une plaie, et rendu la paix à ce cœur affligé. C'est encore ce qu'elle fit maintes fois à l'égard d'une autre personne prise d'une sorte de paralysie du cerveau qui lui donnait des idées tout extraordinaires sur certains articles de la religion ; la compassion de la vénérée Mère allait jusqu'à lui faire passer ainsi des heures près de cette pauvre fille, incapable de reconnaître ses soins. Rien ne la rebutait : c'était une âme, il fallait prendre garde d'éteindre la mèche qui fumait encore, et essayer tous les moyens pour conserver et tourner vers Dieu ce qui restait d'intelligence.

Une religieuse a confié que pendant plus de dix-huit ans, affligée de peines d'esprit qui ne lui laissaient aucun repos, elle était sans cesse revenue prendre les avis de la vénérée Mère. « Toujours, dit-elle, je reçus d'elle le même accueil. S'il ne m'était pas possible de la voir, je lui écrivais, et le soir la charitable Mère ne manquait jamais de venir dans notre cellule, et s'asseyant à mon chevet : « Je réponds de tout, me disait-elle ; méprisez toutes ces pensées, je réponds de tout. Obéissance ! allez à Notre-Seigneur, et contre tout communiez avec une pleine confiance. » Une jeune religieuse craignant d'abuser de la sainte communion en la recevant trop souvent, la révérende Mère lui dit : « Mon enfant, soyez tranquille ; si je savais que la sainte communion ne vous fût pas utile, et que votre âme n'en profitât pas, je ne serais pas lâche ! Tenez-vous-en pour assurée. »

Animée qu'elle était de l'esprit de Dieu, la vénérée fondatrice portait les âmes à désirer la communion fréquente. Une religieuse qui, durant sa vie, édifia la communauté par sa ferveur et sa grande générosité dans la pratique des vertus religieuses, ne pouvait cependant se résoudre à communier, et un jour qu'elle n'avait pu en conférer avec la digne Mère, elle lui écrivait ainsi : « Je n'ai point l'âme en paix pour faire la

sainte communion. Je me suis laissée aller à la tristesse pendant l'oraison, jusqu'à me dire que j'étais très-ennuyée de ne rien faire de ce que je désirais, et d'être sans cesse occupée à faire le contraire. Il me semblait que cela ne me ferait rien de manquer à l'obéissance. J'ai été jusqu'à penser que j'aimerais mieux n'être pas au monde... J'ai fort mal récité l'Office divin et rempli mes autres devoirs. Je pense qu'il est utile que vous me retiriez la sainte communion demain. » La vénérée Mère, qui connaissait à fond cette âme généreuse, lui répondit : « Je pense, ma bien chère enfant, que la fine pointe de l'esprit a toujours été soumise, et partant qu'il faut aller votre chemin. Si le tintamarre a été trop violent, du moins est-il certain que vous n'avez point livré la place, et que l'étendard de la croix arboré dans votre cœur n'en a pas été arraché... Ne nous couchons pas sans avoir renouvelé nos bonnes résolutions, et dormons paisible entre les bras de la croix. »

Elle disait encore un peu plus tard à la même, lorsqu'elle lui répétait les mêmes sentiments de crainte au sujet de la sainte communion : « Ma pauvre fille, allez à Notre-Seigneur avec humilité et confiance : laissez-le faire en vous tous les changements qu'il jugera nécessaire de faire à sa gloire. S'il n'en veut pas faire de sensibles, dites *amen*, *amen*, *amen! Fiat!* Je suis heureuse d'être le jouet du Seigneur; ce qui me console, c'est que je ne veux que lui et sa sainte volonté. » Et dans un moment où la tempête devenait plus violente, elle calmait cette âme bouleversée en lui écrivant ces mots d'encouragement : « Chère enfant, vous avez plus besoin que jamais de la sainte communion. Ne vous étonnez pas de votre état, vous êtes enrôlée sous l'étendard de la croix; il y a des croix de bien des sortes ; vous ne les connaissez pas toutes, cela viendra un jour: Dieu vous les fera connaître, si vous ne vous en rendez pas indigne par votre lâcheté. Celles qui en ont été honorées, telles que Marguerite Marie Alacoque, faisaient leurs efforts pour être, même au milieu des tentations, des modèles d'obéissance, d'humilité, de charité. Communiez et laissez, remettez tout entre les mains de Notre-Seigneur. »

Une autre fois dans, une circonstance pareille, elle lui disait : « Tenez-vous en paix sur la croix : il faut la volonté pour faire le mal, et vous n'en avez d'autre que de plaire à Dieu en souffrant pour son amour. Vous savez que vous avez senti un jour, chère enfant, que Dieu avait des croix de réserve dont vous n'aviez pas encore goûté; dites *amen;* ne voyez que Dieu et la très-sainte Vierge dans la malheureuse pécheresse qui vous a été donnée pour Mère. Tout ce que vous éprouvez n'est ni dans votre cœur, ni dans votre volonté; c'est une épreuve. N'oubliez pas que vous êtes victime : allez à la communion avec confiance. »

La tendresse que la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague portait à ses filles était sans doute bien vive, bien agissante; mais elle était toute surnaturelle, et elle entendait que de leur côté ce fût de même, que rien d'humain n'entrât dans ces relations intimes de la mère avec ses filles. Si elle soupçonnait une tendance trop naturelle envers elle-même, elle recevait très-froidement ces avances, et savait même les repousser, afin de bien faire comprendre que le cœur d'une épouse du Seigneur Jésus ne doit jamais être partagé entre lui et la créature. Une religieuse qui pouvait avoir à quelque degré cette imperfection, s'entretenant avec la vénérée Mère dans sa dernière maladie, et dans la prévision d'une séparation prochaine ne pouvant retenir ses larmes, la malade lui dit : « O ma fille, quel obstacle vous mettez à votre perfection et aux communications de Dieu en vous, en refusant ce sacrifice de cœur qu'il vous demande ! Une religieuse ne doit s'attacher qu'à Notre-Seigneur : le reste ne mérite ni ses affections, ni ses pensées : il faut que le cœur soit à Dieu seul. »

La révérende Mère voulait que chacune travaillât à l'œuvre de sa perfection en purifiant son cœur pour l'unir toujours davantage à celui de Notre-Seigneur; mais elle désirait que ce travail se fît avec un cœur dilaté : c'était là le trait caractéristique de sa spiritualité. Elle ne voulait rien de guindé, ni d'affecté, point d'efforts violents; ce qu'elle cherchait, c'était de placer l'âme sous l'empire de l'amour, et répétait ce mot de

saint Augustin : Aimez et faites ce que vous voudrez, sachant bien qu'une fois que l'amour a pris possession d'un cœur il le rend capable de tout. « Quand on s'attache à Notre-Seigneur, disait-elle, qu'on l'aime, je sais cela par expérience, le cœur se transforme, on se trouve incliné aux vertus les plus contraires, on les acquiert peu à peu, non par des actes extraordinaires, mais par les petits sacrifices de chaque jour ; peu à peu les défauts diminuent, et l'on est tout étonné de voir en soi un si grand changement. »

Les moindres choses lui fournissaient l'occasion de rappeler ses filles à la pensée et à l'imitation de Notre-Seigneur. En voyant une un jour occupée pendant la récréation à trier le grain qui devait servir à faire les pains d'autel, la vénérée Mère lui demanda quelles étaient ses pensées en exécutant ce travail. Celle-ci répondit ingénument qu'elles se présentaient en foule à son esprit : les bons grains, par exemple, seront changés en Notre-Seigneur, et les mauvais rejetés comme inutiles ; c'est l'histoire du dernier jugement : les bons placés à la droite et les autres jetés au feu ; c'est ainsi que les âmes fidèles seront transformées en Jésus-Christ. « Oui, mon enfant, reprit la digne Mère, mourez à vous-même, à votre volonté propre, à tout ce qui est de nature, et Notre-Seigneur vous transformera en lui. Ne remarquez-vous pas que ces grains maigres, difformes, ont eu les mêmes soins que les autres ? ils ont été cueillis souvent sur le même pied : c'est ainsi que dans une communauté il se trouve, à côté de religieuses qui profitent de tout pour devenir parfaites, d'autres qui manquent de fidélité, de générosité : ce sont les grains maigres que vous mettez de côté, parce qu'ils sont sans valeur et réputés inutiles. »

Dans le désir qu'avait la vénérée Mère de voir les âmes acquérir cette générosité dans le service de Dieu, elle s'attachait à modérer les impressions et les désirs trop naturels. Une religieuse qui avait tout préparé pour faire sa retraite particulière, tout heureuse d'avoir été dispensée de sa classe pour une huitaine, la veille du jour où elle devait commencer les saints exercices, vint avec empressement auprès de la vénérée

rende Prieure pour prendre ses avis; mais quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle l'entendit lui dire avec étonnement : « Vous en retraite ! mais y pensez-vous ? Et votre classe, qui la fera ? quel défaut de sacrifice, mon enfant ! » Et après avoir fait tomber une à une les objections de sa fille : « Partez, partez, dit-elle d'un ton indifférent, on peut fort bien en effet se passer de vous. »

Dans une autre circonstance, voulant anéantir le jugement propre de cette même personne, elle lui enjoint d'accomplir au temps du grand silence une chose extraordinaire, et cela d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Lorsque l'heure est passée, la vénérée Mère retrouvant sa fille lui dit : « Eh bien ! qu'avez-vous pensé de mon commandement ? » A cette réponse bien simple : « Notre Mère, beaucoup de réflexions se sont présentées à mon esprit ; mais, me suis-je dit, c'est à ma supérieure de juger, à moi d'obéir. » — « A la bonne heure, reprit la bonne Mère, il est temps que ma fille mette de côté toute réflexion propre. »

Elle savait aussi admirablement faire des leçons qui restaient à jamais gravées dans la mémoire pour détruire les faiblesses qui peuvent altérer ou compromettre la bonne entente dans une famille. Pendant sa dernière maladie, pour la ménager, les médecins lui avaient interdit tout commerce avec la communauté ; mais malgré cet interdit quelques-unes ne laissèrent pas d'entrer dans la cellule de la malade. La vénérée Mère s'étant aperçue qu'une religieuse observait avec plus d'attention qu'il n'était requis celles qui lui faisaient visite, la fit venir à son tour, et l'entretint assez longuement de choses insignifiantes. La pauvre fille, craignant d'être surprise en flagrant délit, trouvait le temps bien long ; mais la révérende Mère, qui la voyait dans l'embarras, ne faisait pas semblant de s'en apercevoir et prolongeait la visite. A la fin la religieuse n'y tenant plus lui dit à l'oreille : « Je vous en prie, ne me retenez pas davantage ; je tremble qu'on ne me voie ici, et qu'on me reproche d'avoir violé la défense. » — « Ah ! lui repartit la vénérée Mère, mais c'est positivement ce que je veux, qu'on

vous voie ici, qu'on vous trouve ici ; alors vous n'oserez plus trouver à redire que les autres y viennent. J'espère ainsi que vous n'aurez plus de peine de voir faire aux autres ce que vous aurez fait vous-même, et c'est là ce que je voulais vous apprendre, mon enfant. »

Au début de cette grande maladie, pendant la semaine de Pâques de l'année 1869, à peine échappée à une première crise qui avait mis sa vie en danger, la chère Mère, malgré sa faiblesse, voulut que ses filles, qui étaient alors en retraite, vinssent la trouver, et, avec une bonté toute maternelle, elle donnait à chacune tout le temps qui lui était nécessaire. L'une d'elles, qui ne vint qu'après un appel réitéré, craignant d'aggraver l'état de souffrance de la chère malade, en fut reprise par elle et elle l'entendit lui dire : « Mes souffrances ne sont rien ; mais ce qui pourrait les augmenter, ce serait l'inquiétude de ne pas savoir les âmes dans la paix. » Une autre, interrogée par elle dans la même circonstance, après lui avoir découvert les grâces qu'elle avait reçues dans cette solitude, vit cette chère Mère élever son regard vers le ciel avec reconnaissance, et pour toute réponse se dire comme à elle-même : « C'est joliment chevillé, cette retraite-là ! » Puis elle congédia sa fille en la bénissant et lui disant : « Ma fille, l'Esprit-Saint est un grand maître ; craignez par-dessus tout de le contrister : il nous conduit où il veut ; en donnant la lumière il donne la grâce. Fidélité ! »

On le voit, la spiritualité de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague était aisée, quoiqu'elle portât les âmes à une solide perfection. C'est que, dégagée de toute préoccupation personnelle, sans retour sur soi-même, elle recevait sans obstacle les lumières et les grâces d'état de ses fonctions si belles et si délicates, de Mère spirituelle d'une famille d'âmes, appelées à la poursuite de la perfection. Ce qu'elle leur désirait à elles-mêmes, c'était également cet oubli de soi. Elle ne craignait rien tant pour leur avancement que l'occupation de soi-même, les retours subtils de l'amour-propre, qui se glissent jusque dans la recherche de la perfection spirituelle. Elle voulait qu'on

ne détournât point le regard de Jésus, le modèle, le but, le moyen de toute vraie perfection, en qui toute vertu trouve son objet, sa fin, son caractère, son triomphe, sa récompense. «Avez-vous d'abord été à Notre-Seigneur? demandait-elle quand on voulait parler de soi; lui avez-vous demandé son secours, sa lumière? »

Gardant aussi toujours présent ce principe: que tout soit fondé dans la charité, toute son attention était d'établir, de cimenter l'union des cœurs entre tous les membres de sa famille, et, pour en venir à ce but excellent, elle s'y employait elle-même toute la première, montrant constamment une bonté, une douceur, une amabilité, une condescendance qui ralliait autour d'elle tous les cœurs, et les remplissait de la vertu dont le sien débordait, laissant à chaque caractère sa nuance particulière, pourvu que la charité fût vivante en toutes. C'est pour cela qu'elle réprimait avec tant de soin tout jugement sur le prochain, même sur les enfants, qu'elle recommandait le support mutuel, le sacrifice de chacune en faveur de toutes les autres, et toujours, toujours renvoyant au grand modèle, à Jésus immolé au saint Sacrifice, et demeurant par amour pouf nous dans la sainte Eucharistie.

Pour maintenir cette union elle voulait que, conformément à la sainte Règle, on observât le respect dû au rang, à l'âge, à la dignité, que la hiérarchie établie dans legouvernement de la communauté ne fût pas une simple affaire d'administration: « Lorsqu'on s'oublie à mon égard, disait-elle un jour, je ne m'en aperçois pas, ou j'y suis indifférente; mais lorsqu'il arrive que j'y vois manquer envers les autres, si je ne me retenais, je donnerais volontiers un soufflet. L'humilité, ajoutait-elle, plus encore que l'éducation, donne cette délicatesse, ces manières respectueuses envers les personnes dignes de nos respects. » Et dans l'éloge d'une jeune Sœur décédée, elle remarqua parmi ses qualités son respect, sa déférence pour les anciennes religieuses de la communauté.

Elle-même observait cette délicatesse avec les religieuses qui avaient des emplois; et quoique Supérieure, lorsqu'on

avait recours à elle, jamais elle ne voulait donner de décision qui touchât à leurs charges, sans les avoir préalablement consultées, afin de connaître leur sentiment; et elle désirait qu'à moins d'absolue nécessité on s'adressât aux officières respectives. A chaque fois, dans les relations journalières, dans les mille incidents qui forment matière à mérite dans la vie de communauté, on entendait tomber de ses lèvres les mots suivants : « condescendance, égards, support mutuel, ne faire qu'un cœur ! savoir céder sans qu'il y paraisse ; laisser tomber un mot choquant, le dissimuler même, se faire tout à tous. » Tels étaient ses constants enseignements. « Si vous voulez goûter le bonheur en religion, disait-elle dans le secret de la direction à une personne qui lui ouvrait son âme sur ces petites difficultés, ayez toujours beaucoup d'égard pour les autres, et vous-même n'en exigez aucun. » Si en sa présence on s'échappait sur quelque manquement à la vertu de charité, elle en reprenait aussitôt avec une sévérité qui marquait l'importance donnée par elle à la pratique de cette vertu. Un mois avant sa mort, une Sœur qui se trouvait à l'infirmerie ayant dit par inadvertance une parole blessante, aussitôt la vénérée Mère l'en reprit avec une énergie au-dessus de ses forces, lui énumérant avec vigueur les caractères de la charité, si admirablement décrits par saint Paul ; ce fut un souvenir qui ne s'effaça point de l'esprit de cette religieuse, eu égard aux circonstances où cette leçon sur la charité lui avait été donnée.

Elle disait dans une de ses exhortations sur ce beau sujet : « Le premier degré de la charité est de respecter la réputation du prochain comme si c'était la vôtre ; et c'est en effet ce qui doit être pour vos Sœurs. Pesez bien le sens de cette parole que vous répétez si souvent : ma Mère, ma Sœur ; c'est la famille. Les liens que la religion a formés par l'appel à une même vocation doivent nous faire pratiquer surnaturellement les mêmes actes que font tout naturellement des enfants bien nés dans leur famille. Ce doit être à qui soulagera sa sœur, lui rendra un bon office, s'empressera de dissimuler ses défauts,

l'aidera dans ses difficultés, lui rendra la vie plus douce par son esprit de sacrifice. Quel parfum répand autour d'elle une âme qui, dans la religion, apporte l'esprit de famille! Ces âmes-là sont la consolation d'une supérieure. » Dans une autre circonstance, elle disait encore : « On ne saurait être d'une trop grande délicatesse de conscience sur l'article de la charité envers ses sœurs. Je ne puis comprendre comment on peut aller se coucher sans avoir fait réparation à une de ses sœurs qu'on aura blessée, et lui avoir dit: oubliez cela, je le regrette, pardonnez-moi. Une faute ainsi réparée, c'est comme un baume sur une blessure. »

Sa joie était grande quand elle apprenait l'accomplissement de quelque acte de charité. Une jeune religieuse allait fréquemment lui demander la permission de remplacer dans la surveillance du pensionnat une maîtresse alors fort souffrante ; la chère Mère lui accordait cette permission avec un sourire de reconnaissance, et lorsque sa fille se retirait, elle lui disait : « A cause de cela vous communierez demain. » Un jour, une Sœur converse, dont l'attrait pour la charité est bien connu dans le monastère, faisant connaître à la vénérée Mère dans sa direction un acte de charité qu'elle s'était efforcée de remplir, malgré les plus vives répugnances de la nature, aussitôt cette chère Mère, quoique accablée par la souffrance, se soulève sur son lit de douleur, et considérant sa fille avec une tendre affection, elle lui dit : « Oh! mon enfant, que vous me faites de bien! que vous me rendez heureuse! Oh! oui, continuez à pratiquer ainsi la douce charité: Dieu a mis cela en vous, chère enfant; il vous récompensera, il regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons pour la moindre de nos sœurs. »

Une grande consolation de la vénérée Mère fut d'entendre souvent les Pères Jésuites, qui prêchaient la retraite générale au monastère, signaler l'esprit de charité qui régnait dans sa communauté. Elle n'en cachait pas sa satisfaction. Ils eussent pu en justice lui en attribuer le mérite, car c'était à ses efforts incessants, à sa vigilance, à ses exemples de charité

fraternelle et d'affection de famille, que chacune de ses filles devait de suivre ces impulsions.

Au *chapitre de Paix* qu'elle tint le dernier jour de l'année 1861, elle fit cette exhortation à ses religieuses : « Mes chères enfants, dans ce chapitre si bien nommé *chapitre de Paix*, je vous rappellerai à quel point nous sommes obligées à la charité les unes envers les autres. C'est le précepte du Seigneur; il le place aussitôt après celui de l'amour de Dieu, car c'est tout un, l'amour de Dieu et du prochain ayant un même but : aimer Dieu pour Dieu et le prochain pour Dieu. Descendons au fond de nos âmes, et voyons les points qu'il y a encore à perfectionner. La charité est la compagne de l'humilité; elle est pleine d'égards, toujours condescendante, elle porte le fardeau de tous, souffre avec ceux qui souffrent, se réjouit avec ceux qui sont dans la joie; toujours désireuse d'obliger, elle fait du bien à tous : tel devrait être le spectacle d'une réunion de religieuses. La charité qui se livre, qui s'immole, a son siége dans le cœur : elle ne pense, ne soupçonne, ne juge rien au désavantage du prochain. C'était le caractère distinctif des premiers chrétiens : Voyez, disaient les païens, comme ils s'aiment! Aimez-vous les uns les autres, disait le Seigneur. Et quels exemples nous a-t-il donnés? Au moment même où l'un de ses disciples, un traître, va le livrer, il se ligue lui-même avec lui; et malgré la prévision de pareils outrages, il fixe sa demeure parmi nous jusqu'à la consommation des siècles. La charité est la perfection de la religion; c'est l'essence de la vie religieuse; une victime ne doit jamais mettre de bornes à sa charité. »

Lorsque chaque année la maîtresse des novices faisait sa retraite particulière, la bien-aimée Mère, qui ne voulait pas laisser ses petits agneaux sans nourriture, se faisait un devoir de remplacer la retraitante, et tenait elle-même le chapitre du lundi qui a lieu au noviciat. C'était grande joie, on le comprend, pour les postulantes et les novices : longtemps à l'avance on s'en réjouissait, on s'y préparait. La bonne Mère, qui savait bien de son côté la douce influence qu'elle exerçait,

arrivait au noviciat, toute joyeuse de l'accueil que lui faisaient les Benjamins de la famille : « Je suis la bonne maman, disait-elle, et qui ne sait que les bonnes mamans apportent toujours avec elles bonbons et confitures, qu'elles gâtent leurs petits enfants ? Allons, ajoutait-elle, je vais prendre pour texte mon sujet favori : la douce charité dans les rapports mutuels. » Après avoir recommandé à son jeune auditoire l'affabilité, les prévenances, l'empressement à se rendre de petits services, elle entrait dans les plus petits détails : « Surtout, disait-elle, que vos manières aimables empreintes de suavité, en rendant un service qu'on réclame de vous, prouvent que cela part du cœur ; que c'est pour vous un bonheur d'alléger à vos sœurs un sacrifice, une fatigue, en un mot, d'avoir l'air d'être plutôt soi-même l'obligée que de rendre service. Mes chères enfants, qu'un service ainsi rendu peut quelquefois faire du bien à une âme, lui adoucir ses épreuves, dissiper les plus dures tentations ! Comme cela ouvre le cœur, met à l'aise et fait goûter le bonheur dans la vie de communauté ! Oui, pour la fille du Saint-Sacrement ce n'est pas assez de posséder la charité dans son cœur, il faut qu'elle l'exprime suavement en toute rencontre, dans les moindres petits incidents si fréquents de la vie commune. Ainsi la règle vous prescrit, lorsque vous rencontrez une de vos sœurs, de la saluer par une légère inclination : ne faites pas cela d'un air guindé, ou simplement par manière d'acquit. Il faut que votre sourire modeste, gracieux, tout empreint de l'esprit de Jésus, parle au cœur, et qu'il dise à cette épouse de Jésus que vous saluez : Je suis votre sœur ! »

Ce dernier mot peint toute la suavité de la révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, dont on a dit que, traiter avec elle, c'était traiter avec la douceur même : douceur et charité qui, suivant la nature du bien, ne cherchaient qu'à se répandre au dehors dans les âmes.

CHAPITRE X

LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE AVEC SES NOVICES.

Dès l'entrée au monastère d'une postulante, la vénérée Mère par sa vigilance, son affection semblait prendre à tâche de remplacer près d'elle les bons parents, qui jusqu'alors avaient veillé sur leur enfant. Ainsi elle entrait dans tous les détails sur sa santé, ses besoins corporels, se préoccupait de ses goûts; elle cherchait à lui adoucir la dure épreuve de la séparation, et l'aidait à surmonter les premières difficultés de sa vie nouvelle. Aux débuts de sa fondation, ce fut elle-même qui se chargea des fonctions de maîtresse des novices, et avec les mères Saint-Benoît, Sainte-Scholastique et Saint-Augustin, elle s'appliqua surtout à faire des âmes fortes qui pussent devenir les colonnes fondamentales de l'édifice qu'elle commençait d'élever. Sa première manière fut donc empreinte d'un grand caractère de vigueur et d'énergie, et elle eut la consolation de voir ses efforts bénis et son œuvre compter des auxiliaires aussi entendues que pleines de générosité. Le nombre des religieuses augmentant, la révérende Mère remit à l'une de celles que nous avons nommées la conduite de ses novices pour de longues années. Or, voici comment elle en comprenait l'importance : « Le noviciat, disait-elle, c'est la pépinière de la religion, son espoir, son avenir : si le noviciat est fervent, si l'abnégation, l'humilité du cœur, le bon esprit religieux, enfin, y prennent racine dans une âme, tout le reste de la vie religieuse s'en ressentira. Si, au contraire, le noviciat est fait à demi, sans vigueur, sans

énergie, la religion ne trouvera en vous que des âmes molles, tendres pour elles-mêmes, qu'un rien abattra. Le noviciat d'une fille du Saint-Sacrement, disait-elle encore, doit être fait avec cœur, et c'est là que doivent s'enraciner les vertus que Notre-Seigneur attend de nous. Une bonne novice doit donc ne pas s'épargner, et surtout être heureuse qu'on ne l'épargne pas. »

Le soin de la vénérée Mère pour ses futures religieuses allait les prendre jusque dans le monde, aussitôt qu'elle reconnaissait que la voix d'appel avait parlé. Voici comme elle écrivait à une jeune postulante : « Oui, ma bien chère enfant, je crois vous avoir distinguée entre vos compagnes, et pressenti ce qui se passait dans votre cœur; vous étiez à ma gauche, proche de la grille. Ménagez bien cette grâce de vocation. Vous êtes encore bien jeune pour entrer dans un Ordre cloîtré et où la Règle est sévère; mais vous êtes en bonnes mains : ouvrez-vous à mademoiselle M., votre digne supérieure, si capable de vous donner une juste idée de la vie religieuse, dont on se fait quelquefois une idée toute différente de ce qu'elle est. On pense au jeûne, à l'abstinence, au grand Office, aux heures d'oraison, au nombre de communions, etc., etc.; mais l'on peut faire tout cela, et être une religieuse bien imparfaite. La perfection de toute religieuse consiste dans les vertus intérieures. Notre vénérable mère Institutrice nous dit : Que la seule ambition des filles du Saint-Sacrement est à qui sera la plus petite, la plus anéantie. Jésus au divin Sacrement ne nous donne-t-il pas l'exemple? C'est ce divin modèle que nous devons étudier et imiter : quelle humilité ! quelle obéissance ! quel dévouement, etc., etc.

On voit que, du premier abord, elle ne cachait rien du programme entier de la vie religieuse, et que, tout en recommandant de ménager la grâce de la vocation, il fallait, avant tout, s'attendre à une vie de sacrifice. Il faudrait maintenant donner l'histoire de chacune de ses filles pour faire connaître à fond la bonté, la discrétion, le dévouement que mettait la vénérée Mère à bien affermir cette grâce de la vocation religieuse, si

précieuse, si délicate, si exposée à tant de périls. Quelques traits aideront à montrer ce qu'elle fut pour chacune de ses novices, et comment elle sut assurer leur vocation.

Une aspirante à la vie religieuse, jeune orpheline, élevée dans une grande innocence, avait été placée par elle dans le pensionnat, afin que, plus instruite, elle pût se rendre utile dans l'œuvre de l'éducation si étendue dans le monastère. Ses années de probation achevées, elle réclame vivement son entrée au noviciat; mais son tuteur voulut auparavant la soumettre à une épreuve assez délicate. Il la fit donc sortir du monastère, la promena en voiture, lui fit fête dans ce monde qu'elle voulait pour toujours quitter : Soins inutiles! il en fut pour sa peine. Le goût du monde ne vint pas à sa pupille qu'il ramena à la révérende Mère. En la recevant, celle-ci dit à son enfant : « Bien! chère petite; je vous comparais ces jours-ci à la petite colombe que Noé fit sortir de l'arche : comme elle, vous n'avez pas trouvé où poser le pied, et vous êtes revenue à votre abri. Entrez donc pour toujours dans cette arche bénie de la religion; là, ma chère enfant, vous jouirez de la liberté des enfants de Dieu. »

Voyant un jour une postulante sensibilisée à la pensée de sa famille, répandre beaucoup de larmes les premiers jours de son entrée, la chère Mère lui dit : « Vous pleurez : tant mieux! tant mieux! les plantes qu'on n'arrose pas sèchent et meurent. Arrosez, arrosez encore, chère enfant; mais plus tard, que vous serez honteuse de ces larmes! Vous vous en confondrez devant Notre-Seigneur au Très-Saint-Sacrement; car nous quittons le néant pour le souverain Bien. »

La vénérée Mère savait aussi bien discerner celles qui, au contraire, s'imposaient une excessive violence pour renfermer au dedans d'elles-mêmes le brisement de cœur qu'elles éprouvaient d'une déchirante séparation. Une postulante qui, peu avant son entrée, avait eu à pleurer la mort d'un père tendrement aimé, et à subir de douloureuses épreuves au sujet de sa vocation, avait senti son cœur se briser au moment de quitter sa pieuse mère. Ce dernier adieu avait été un coup terrible :

elle avait senti, à la façon de sainte Thérèse, malgré la force de la grâce, comme une dislocation de tous ses os au moment où la porte du monastère s'était fermée sur elle. Étrangère pour toutes, elle dut renfermer sa douleur en elle-même, et ne pas verser une larme, au point d'en être suffoquée. La révérende Mère, qui devina cet état, vint dès le soir la chercher, puis, après l'avoir fait asseoir sur une petite chaise auprès d'elle, l'embrassant étroitement elle lui dit : « Mon enfant, vous souffrez beaucoup, tenez, je sens vos souffrances : ouvrez-moi votre cœur, » et continuant sur ce ton, elle lui parla de ce qu'elle avait dû ressentir, et de ce qu'elle avait remarqué de piété, de distinction, de bonté dans la mère qu'elle venait de quitter, s'étendant sur le mérite d'un tel sacrifice : alors des larmes silencieuses commencèrent à couler des yeux de la postulante, et la bonne Mère de les provoquer encore, jusqu'à ce qu'enfin elles tombent en abondance : « Ah! s'écrie l'habile et tendre Supérieure, voilà ce que je voulais; vous faire pleurer, et beaucoup pleurer. Mais, ma chère enfant, avec un cœur si sensible, une telle compression est très-dangereuse. J'ai passé par vos souffrances, ajouta la vénérée Mère; je sais ce qu'il en coûte. J'entrai en religion presque au même âge que vous; les liens étaient bien forts; mais je ne regrettai jamais un instant d'avoir fait un tel sacrifice à Notre-Seigneur. » Elle prolongea ainsi l'entretien qu'elle finit par ces paroles : « Dieu a fait passer dans mon cœur, chère enfant, cette affection maternelle que votre mère selon la nature vous portait. Je la remplacerai, n'est-ce pas? agissez donc avec moi avec le cœur d'une fille; car tout mon désir est de contribuer à votre bonheur. »

Un grand soulagement, et aussi un grand attachement à sa vocation, fut pour cette postulante le résultat de ces paroles de la vénérée Mère. Toutefois, après avoir revêtu l'habit religieux, pour ne pas réveiller des sentiments trop intenses du passé, la novice crut devoir s'imposer de ne jamais parler de sa famille et de paraître presque indifférente à cet égard. La révérende Mère, qui ne pouvait pas être dupe de cette réserve, prit un

jour à part la novice et lui dit : « Vous voilà bientôt âgée de dix mois de vêture; le noviciat marche, je n'ai pas de reproches à vous faire : la seule chose qui m'inquiète, c'est votre cœur si froid à l'égard de votre famille; je ne puis m'expliquer cela. » A ce mot, la novice, qui se sentait si vulnérable à cet endroit, toute stupéfaite, laisse échapper ce mot : « Ah! ciel! notre Mère; c'est trop fort de me dire cela, à moi qui chéris tant ma mère et tous les miens. Non, non; il n'y a que pour Jésus que j'en puisse faire le sacrifice. » La chère Mère riant de l'expansion avec laquelle cet aveu venait de lui être fait, et serrant affectueusement la main de sa fille, lui dit avec finesse: « Bien, bien! c'était là ce que je voulais savoir. » Et s'esquivant toute joyeuse, elle laissa sa fille à peine remise de son étonnement et de sa surprise.

Une autre novice d'un caractère peu expansif, mais par dessus tout heureuse d'être entrée en religion, n'en parlait pour ainsi dire qu'au divin Maître. On comprend que d'ailleurs on n'eût rien à lui reprocher, et qu'on fût même édifié de sa fidélité et du zèle qu'elle mettait à pratiquer les vertus de la vie religieuse, cachant en quelque sorte les occasions qu'elle recherchait avec une pieuse ambition. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague voulut pour cette fille une épreuve manifeste; elle l'attire donc dans l'embrasure d'une fenêtre et lui dit, comme en confidence : « Ma fille, il faut partir; la communauté ne veut point de vous : cela est décidé, on ne vous gardera pas. » A cette déclaration inattendue, la novice pâlit, son cœur se gonfle et les larmes jaillissent. Alors, la vénérée Mère reprenant la parole : « Vous vous plaisez donc beaucoup chez nous, lui dit-elle, vous y êtes donc heureuse? Dans ce cas, vous resterez, chère enfant, maintenant que je sais que vous vous plaisez avec nous. »

Remarquant une autre novice peu généreuse, et qui ne cédait que pied à pied le terrain au bon Maître, elle lui dit avec une sainte émotion : « Que de temps perdu, que de *mea culpa* vous ferez un jour lorsque Dieu vous montrera toutes vos résistances! Et que penser d'une âme qu'il veut généreuse,

marchant courageusement dans la voie de la vertu? que dire de vous voir vous traîner ainsi comme une chenille, sur vos misères, en vous repliant sans cesse sur vous-même et vos imperfections? »

Il faut, avant tout, affirmer que, dans la grave question de la vocation, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague laissait aux âmes pleine et entière liberté, et n'influençait jamais une résolution : « La vocation vient de Dieu, disait-elle; il ne réussira ici que des âmes bien appelées. Dieu a différentes manières de faire son appel; il suffit qu'il vienne de lui, de lui seul. »

Voyait-elle une novice tentée d'abandonner sa vocation, elle la suivait de près, se contentant de lui montrer le danger, ajoutant : « Jamais je ne vous proposerai au chapitre avant le jour où vous me direz : je le désire, je le veux; je veux être à Dieu seul. » Voyant avec joie l'effort qu'avait fait sur elle-même une âme longtemps combattue par un violent désir de se retirer, en proie à des incertitudes, des tristesses qui tendaient à la reporter dans le siècle, elle lui dit : « Votre vocation est de Dieu; ce n'est pas une vocation d'attrait, mais de devoir : elle n'en est que plus certaine. Soyez ferme, et comptez sur Notre-Seigneur. Lorsque le démon vous tourmentera, faites une petite croix sur votre cœur, et dites-lui : Il est trop tard, tout est à Dieu. » Or, cette même religieuse, quelques mois après sa profession, disait à la chère Mère, avec une expansion toute filiale : « Notre Mère, je surabonde de joie en me voyant religieuse; seulement, il me semble que je ne comprends pas bien mes obligations. — Soyez tranquille, lui répondit la vénérée Prieure, cette joie, ce bonheur, que Notre-Seigneur vous donne, me disent que le bon Maître vous montrera un jour ce qu'il faut lui sacrifier. Mais retenez bien que, lorsque ce doux sentiment sera passé, que cette grâce sensible ne se fera plus sentir, ce sera tout pareil : Jésus n'en sera pas moins au fond de votre cœur, souffrant, s'immolant. O vie d'amour! O union à Jésus victime! ineffable bonheur! Allez bien largement à Notre-Seigneur qui vous chérit, et, sur-

tout, n'épluchez pas votre âme : paix dans le sacrifice. Ah ! qu'il sait bien faire accepter à une âme une vie tout opposée à ses inclinations ! C'est là qu'il triomphe. »

Elle voulait que, dès le postulat et même avant l'entrée en religion, on se fît une juste idée de la vie de sacrifice qui attend les vraies religieuses. Elle craignait qu'on ne comptât sur les consolations, qu'on ne s'attachât aux goûts sensibles que Dieu donne souvent dans les premiers temps de la vie religieuse. Elle donnait cette instruction à une enfant de Marie qui brûlait du désir de se consacrer à Dieu, mais, retenue dans le monde, ne pouvait venir qu'une fois chaque année renouveler sa ferveur, en prenant part à la retraite générale. « Mon enfant, lui disait la vénérée Mère, en se donnant à Dieu, en se faisant religieuse, il ne faut chercher que Lui, s'attendre à être privée de consolations sensibles; surtout dans notre vie de victimes, notre part n'est point les suavités et les délices : tout repose sur le sacrifice. — Mais, notre Mère, reprit la jeune aspirante, si Notre-Seigneur me donne tant de joie, tant de consolations maintenant, que sera-ce donc lorsque j'aurai fait, par amour pour lui, le dernier sacrifice? ce sera bien autre chose. » A cette réponse enfantine, la chère Mère sourit et dit : « Il vous donnera ce qu'il vous réserve. »

La vénérée Mère accueillait donc toutes les âmes que Dieu lui envoyait, et cela sans distinction, sinon peut-être une certaine sympathie pour celles qui étaient d'une condition plus obscure, et n'avaient en partage aucun de ces avantages particuliers auxquels le monde attache son estime. Elle ne tolérait donc, ni au noviciat, ni à la communauté, aucune insinuation de l'esprit du monde, dont son tact lui faisait aussitôt apercevoir les moindres vestiges, soit dans la conversation, soit dans les manières : « Il faudra vous simplifier, disait-elle à une postulante qui avait vécu au milieu du monde; oh ! cela n'empêche pas l'aisance, la grâce; et quand, avec la simplicité religieuse, on conserve une grande délicatesse de sentiment, ces égards que donne la bonne éducation, quel charme on répand autour de soi ! » Dans ce sentiment, elle reprenait

fortement dès qu'elle apercevait quelque chose de trivial, de trop libre, d'inconvenant : « Nous sommes religieuses, disait-elle ; tout en nous doit se ressentir de la grâce de notre profession ; nous ne devons rien conserver qui fasse souffrir nos sœurs. Du reste, qui ne sait que l'extérieur est une manifestation de l'intérieur ? Comment une personne brusque, précipitée, incivile, qui choque celle-ci, froisse celle-là, oublie les égards, les différences, comment cette personne serait-elle unie à Dieu ? Et, sans union avec Dieu, nous ne sommes que des fantômes de religieuses : tout est là pour nous. »

On a déjà vu combien elle aimait la dilatation de cœur, la douce et franche gaieté, qu'elle provoquait en se montrant aimable et accessible envers toutes, répétant : Je suis Mère, prête à tout sacrifier pour vous, je le dis ; vous êtes mes enfants. Une postulante, qui s'était enfin décidée à lui communiquer ses peines, en fut ainsi accueillie : « Comment, vous hésitiez, vous retardiez ; mais ne suis-je donc pas votre Mère ! » Ce mot, et l'accent avec lequel il fut dit, dissipa aussitôt le nuage, et la pauvre affligée s'écria aussitôt : « Notre Mère, vous venez de me guérir. »

Mais, si elle s'apercevait que l'avancement de cette même âme, accueillie d'abord avec tendresse, demandait de la fermeté et de l'énergie, la vénérée Mère ne défaillait pas à sa tâche. La jeune novice dont on vient de parler, étant combattue d'une pensée de découragement dans sa vocation, et se rappelant l'accueil gracieux qui lui avait fait tant de bien, vint avec empressement s'en ouvrir à la bonne Mère ; mais elle fut bien surprise de s'entendre dire par elle, et de sa plus grosse voix : « On en est encore là, à se tâter le pouls, pour voir si on a la fièvre ! Il faudrait sans doute remonter l'horloge à toutes les heures. Est-ce là être victime ? Ah ! si j'étais votre Mère-Maîtresse, je vous corrigerais bien, et je vous secouerais ferme. » L'autre n'eut qu'à s'esquiver au plus vite, et tâcha de reprendre un peu d'aplomb. Deux jours après, la révérende Mère la rencontre comme par hasard, et lui dit : « Eh bien ! comment allez-vous ? — Très-bien, notre bonne

Mère, lui répond la novice, vous m'avez si bien secouée que cela a fait effet ; me voilà encore guérie. — C'est ce qu'il fallait pour ce genre de tentation : être fortement secouée, j'en étais sûre, » reprit la prudente supérieure.

Rencontrant une autre novice qui, depuis de longs mois se repliait sans cesse sur elle-même, et, devant les moindres difficultés qui s'élevaient sur son chemin, répétait toujours : je ne suis pas capable; la chère Mère, qui en gémissait en silence, poussée en ce moment par l'Esprit de Dieu, l'arrêta au milieu du dortoir, et, par respect pour le silence qu'on garde en ce lieu, l'entraîne à l'écart, et en deux mots pleins d'énergie, lui fait voir le danger de sa conduite : « Quelle peine vous faites à Notre-Seigneur lui dit-elle, et quel chagrin pour mon cœur ! Toujours : je ne peux, je ne suis pas capable ? Et moi, votre Mère, je ne sais si je peux vous permettre la sainte communion. » La leçon fut comprise, et il en fut gardé bon souvenir.

On a vu qu'une fois l'année elle faisait le chapitre au noviciat, à l'époque de la retraite de la Maîtresse des novices : c'était pour y recommander l'esprit de charité et d'union; mais, d'autres fois, elle insistait sur d'autres vertus, comme l'humilité, le renoncement. Voyant un jour l'épanouissement de tous les visages des jeunes novices qui l'entouraient, la bonne Mère dit en jetant un regard malin sur son petit troupeau : « Ah ! vous croyez, petites novices, parce que c'est aujourd'hui la grand'mère qui vient vous prêcher, que vous n'allez recevoir que des tendresses, que des douceurs, comme celles des bonnes mamans qui gâtent, apportant toujours maintes friandises; mais non, dit-elle en prenant la grosse voix, c'est la Mère revêche qui vient aujourd'hui au milieu de vous; c'est la Mère rude-à-monter qui vient vous parler sur l'esprit de mort et de sacrifice; vous donner des leçons pour vous apprendre à terrasser vigoureusement l'amour-propre, afin de faire de vous de vraies bénédictines du Saint-Sacrement, de vraies victimes réparatrices, tout immolées à la gloire de Jésus-Hostie. »

Parfois, dans ses entretiens intimes, elle prenait encore

une autre marche, diversifiant son action, sa parole, mais toujours offrant un enseignement substantiel, plein d'attrait pour son jeune auditoire. Voici, par exemple, quelques pensées extraites de ses chapitres. « Mes chères enfants, attachez-vous à l'humilité : c'est la base, le fondement de votre édifice. Si, recevant une humiliation, un avertissement, un réprimande, vous vous sentez émues, vous devez vous dire à vous-même : je suis bien faible, et n'ai qu'à travailler à m'anéantir; car voilà qui me prouve qu'au moment où j'y penserai le moins, mon orgueil pourra me faire tomber dans une faute grave. L'âme humble est toujours calme : le moyen d'être heureuses en religion c'est d'être petites; il faut même n'être rien, rien à ses propres yeux. Souvenez-vous que la plupart de vos peines viennent de vos propres défauts, et non de ceux des autres. A votre âge, et quand on commence la vie spirituelle, on est avide de consolations, de goûts sensibles dans les exercices spirituels. On les recherche comme les petits enfants qui courent après les friandises : c'est de la gourmandise spirituelle. Mais, chères enfants, les sécheresses, les impuissances sont la part des victimes; c'est le creuset où s'épurent les âmes; vous devez vous attendre et vous armer de courage pour porter cet état de crucifiement, et très-généreusement. Les consolations ne sont point des mérites ni des vertus; il arrive souvent que Dieu les accorde aux âmes faibles qui ne pourraient marcher sans cela.

» Ce que je vous recommande par-dessus tout, c'est l'étude de Notre-Seigneur. Donnez-vous, abandonnez-vous à lui, à sa conduite, à son esprit. Que ce don soit de tout vous-mêmes sans réserve, sans partage, sans retour : Non, non, il faut tout sacrifier; Jésus ne veut pas de partage. »

Lorsque la chère Mère voyait dans une novice la bonne volonté de marcher dans cette voie, malgré quelques chutes et quelques écarts, elle savait l'encourager, la soutenir, lui montrant que la vertu ne s'acquiert pas en un jour. Ainsi, après une lutte violente elle disait à une jeune religieuse : « Pourquoi cette bourrasque? C'est que ma petite fille est sortie de

son néant. Rentrons-y au plus vite, et nous trouverons la paix. Dites-vous à vous-même : je ne suis rien ; mais celui, qui à chaque instant me crée de nouveau en me conservant la vie, me donne tout ; il me donnera l'humilité : *credo.* »

Pour la même raison, puis qu'on ne devait pas compter sur soi-même, mais sur Dieu, elle voulait qu'on acceptât les divers emplois que des novices pouvaient déjà recevoir, avec défiance de soi-même, mais confiance en Dieu. Elle dit à une novice, très-impressionnée d'avoir reçu un emploi : « Ma fille, les *si* sont opposés à la confiance, à l'abandon, à ce repos en Dieu, qu'il demande à ses épouses. Il sait bien ce qu'il nous faut. Petitesse, petitesse d'esprit ! Si Dieu m'imposait tel ou tel sacrifice : si le ciel tombait, n'est-ce pas ? Fille de peu de foi, qu'avez-vous à examiner ? Simple religieuse, suivez bonnement, paisiblement votre petite route d'obéissance : voilà tout. La supérieure seule doit donner le mouvement ; et à sa voix, qui est l'organe de la sainte et adorable volonté, les petites brebis se rangent, se classent à la place que Dieu leur a destinée, bien assurées de son secours, de son appui en toute circonstance. » Après cette leçon, la bonne Mère embrassant son enfant, lui donnait sa bénédiction et ajoutait : « Ne restez jamais sous l'impression de vos réflexions propres ; venez, chère enfant, en toute simplicité et ouverture de cœur me déclarer vos combats, comme vous venez de le faire. Une supérieure a grâce pour pacifier les âmes, parce que c'est elle qui en répond devand Dieu. »

Une novice, dans un entretien de direction, lui faisant l'humble aveu de ses misères, et lui témoignant avec tristesse combien elle les touchait du doigt, et sentait le besoin de réformer ce qu'elle avait de trop vif et de trop tranchant dans le caractère, reçut d'elle cette réponse : « Tant mieux, petite ! c'est signe que Notre-Seigneur vous croit assez forte pour vous montrer un peu votre misère ; et loin d'en tirer pour conclusion que vous n'eussiez jamais dû penser à la vie religieuse, si vous vous eussiez vue telle que vous êtes, admirez bien plutôt les conduites du bon maître sur vous : il vous a prise comme par la

main pour vous amener ici; il a placé un bandeau sur vos yeux; il l'ôte de temps en temps, et vous montre à vous-même, mais lorsqu'il vous a disposée à mettre votre confiance en lui. Dites-lui : mon Dieu, vous voyez ma misère, ma faiblesse, tout le tranchant de mon caractère, qui me fait tant souffrir et peut mal édifier; je suis là, bon maître, à vos pieds, attendant un de vos regards compatissants qui change les cœurs : j'espère en vous, j'attends tout de vous; je ne serai pas trompée dans mon attente. »

Une jeune novice, très-chérie de la vénérée Mère, se plaignait à elle un jour de ses sécheresses, impuissances, qui parfois lui rendaient ses exercices très-pénibles : « Mon enfant, lui dit la bonne Mère, vous resterez longtemps encore dans l'état d'impuissance absolue, il le faut: vous avez trop d'orgueil; jusqu'à ce que vous soyez rapetissée, petite, petite au dégré où Notre-Seigneur vous veut; alors il vous donnera une douce lumière, calme, paisible, qui vous guidera en tout. En attendant, point de trouble; humilions-nous, et devenons le petit rien : c'est là ce que Dieu veut. »

Un premier janvier, jour de la rénovation des vœux dans l'Institut, cette bonne Mère pressant avec tendresse une de ses filles sur son cœur, et répondant à ses souhaits de bonne année : « Victime, victime! lui dit-elle avec un sourire maternel, petite victime, Notre-Seigneur veut accomplir en vous cet état. Ce n'est pas assez de le lui demander; l'important est de le laisser faire : abandon! Qu'importe la lumière où les ténèbres, la consolation ou la désolation, quand on a compris qu'on ne peut rien, rien! Allons, allons, ajoutait-elle, l'ouvrage se fait d'autant plus vite qu'on le regarde moins; point de retour sur soi, abandon parfait. »

Elle disait à ses novices au sujet de cet anéantissement : « Donnez de bons coups de bâton à votre orgueil; priez votre bon ange de vous avertir chaque fois que vous vous serez laissées aller à quelque production de votre amour-propre. Taisez vous sur vos qualités, souffrez que l'on révèle vos défauts, cherchez la dernière place. Oh! une fille du Saint-Sacrement

qui rechercherait l'estime des créatures, ce serait monstrueux ! Oui, elle mériterait de s'entendre dire lorsqu'elle se présenterait pour son heure d'adoration : je ne vous connais pas. Pour elle comme pour les vierges folles, la porte, derrière laquelle se tient l'époux, devrait rester fermée.

Après une journée de réparation, elle disait à une jeune religieuse : « Petit bouc émissaire, vous êtes vous bien laissé égorger aujourd'hui ? » — « Je l'ai désiré », répondit sa fille. « Cela suffit, reprit la bonne Mère, le maître s'en charge ; mais il le fera doucement, suavement : acceptez dans ce but tous les petits sacrifices de chaque jour qui détruisent la nature ! »

Elle se ressouvenait constamment dans sa direction que l'Esprit-Saint a dit, le Seigneur n'est pas dans la commotion. C'est quand souffle un air léger, que sa grâce arrive et que le cœur doit s'ouvrir pour la recevoir. Au contraire, chez beaucoup de débutantes, l'impétuosité qui vient de l'âge et aussi de cette ferveur novice, qui voudrait procéder par une sorte de violence ouverte dans le chemin de la vertu, presque à chaque nouvelle admission, donnaient matière à la vénérée Mère de rappeller d'abord au calme extérieur qui, par son absence accusait également le défaut de calme intérieur. « Il faut commencer par les défauts extérieurs, disait-elle, se débarrasser de ces airs séculiers, de ces manières qui sentent la vie de nature, pour prendre ces allures calmes qui révèlent une âme sous l'empire des vertus chères à Notre-Seigneur : la douceur et l'humilité. » Interrogeant un jour une novice à la fin d'une retraite, la bonne Mère lui dit : « Petite fille, quelles résolutions avez-vous donc prises? » Et sans attendre la réponse elle poursuivit aussitôt : « Tenez, croyez-moi, prenez pour pratique le calme extérieur, quand ce ne serait que de bien ouvrir et fermer une porte, doucement, sans bruit, veiller sur vos mouvements, vos impressions ; cela donnera à votre extérieur un air de paix qui édifiera, et vous en aurez plus de facilité à en venir au calme intérieur, où seulement vous pouvez trouver Notre-Seigneur. »

CHAPITRE XI

FORMATION DES NOVICES AUX PRATIQUES DE LA VIE RELIGIEUSE. ATTENTIONS DE LA VÉNÉRÉE MÈRE POUR LES PARENTS DE SES RELIGIEUSES.

La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague ne se montrait jamais plus mère pour ses novices qu'aux premiers jours de leur vie religieuse. Alors elle redoublait de soins et de délicatesses en agissant avec elles comme avec des enfants nouveau-nés, dont les yeux ne distinguent pas encore les objets, et auxquels il faut apprendre à reconnaître le sourire d'une mère. Elle se faisait leur tendre nourrice, et pour leur apprendre à se reconnaître et à essayer leurs premiers pas dans cette vie nouvelle, elle se faisait petite avec elles, évoquait ses souvenirs d'enfance religieuse. « J'ai passé par là, disait-elle; j'éprouvais de l'agacement quand on me reprenait pour un rien. Ainsi, lorsqu'à Rouen la bonne vieille mère Sainte-Placide, directrice du chant, venait cinq ou six fois pendant l'Office me donner de bons coups sur l'épaule, afin de me reprendre d'une note fausse ou d'une chose semblable, l'amour-propre n'était pas satisfait; mais, c'est égal, je me suis laissé faire; laissez-vous donc faire aussi. Une petite novice doit se laisser tourner et retourner comme l'enfant au maillot, se persuader qu'elle ne sait rien; qu'elle se fasse bien petite comme Jésus enfant: la Sagesse s'est laissé montrer tout ce qu'elle savait mieux que personne; une bonne novice devrait toujours avoir les yeux fixés sur Jésus à Nazareth. »

Les attentions particulières de la vénérée Mère pour celles qui, à leur début dans la vie de communauté, accomplissaient

pour la première fois les saintes pratiques d'humilité prescrites par la règle, prouvèrent plus d'une fois combien elle était occupée des enfants que la divine Providence lui envoyait. S'agissait-il de dire pour une première fois la coulpe au noviciat, elle arrivait à pas de loup après la séance du Chapitre; elle voulait savoir comment sa fille s'était tirée d'affaire. « Eh bien ! que dit le cœur? disait-elle, cela coûte-t-il beaucoup? Toutes ces pratiques, en comprend-on la portée, tout le prix aux yeux de Dieu? » Un jour, pressant une de ses filles sur son cœur au sortir d'un premier Chapitre : « On a fait cela comme un vieux Père Bénédictin, c'est très-bien ; mais vous avez fait un peu trop, vous avez fait de la confession. Tel point, c'est de l'intérieur, c'était une chose à garder pour l'intimité de la direction. » On l'a vue quelquefois reprendre des personnes qui se croyaient obligées d'accuser toute une liste de manquements. « Que dit le Cérémonial? observait-elle ; accuser trois ou quatre fautes qui humilient davantage. Ainsi on fait mieux, et l'on en retire du profit. »

Lorsqu'une novice disait sa coulpe pour la première fois en communauté, la révérende Mère n'omettait jamais de lui adresser un mot d'encouragement suivant le courage ou la grâce de chacune : : « Rendez de vives actions de grâces à Dieu, disait-elle ; il a fait choix de vous pendant que tant d'autres personnes de votre âge, peut-être meilleures, sont laissées au milieu des dangers du siècle. Soyez bien aise qu'on vous exerce, qu'on vous humilie. » Si elle s'apercevait qu'une novice se troublât et se chagrinât de ses manquements : « Allons, disait-elle, nous en verrons bien d'autres; c'est ainsi qu'on se forme, et les fautes profitent, nous font entrer dans notre néant. Ne craignez donc point tant; on ne demande pas à une novice la perfection d'une religieuse de trente ans de profession : on lui demande obéissance, simplicité. »

Rien n'était plus doux pour son cœur que d'annoncer à une novice sa réception à la sainte Profession. Elle savait faire à cette occasion de charmantes surprises qui révélaient la délicate et tendre bonté de son cœur. Un jour, venant de passer

une longue séance avec une novice du voile blanc très-avancée dans son année de probation, l'ayant bien scrutée sur tous les points, et conservant en elle-même une pieuse édification de ses dispositions, la chère fondatrice lui dit comme négligemment : « Il va se tenir aujourd'hui un chapitre : n'allez pas vous figurer surtout que c'est pour votre réception. On s'occupe bien de vous, pauvre fille ; vous êtes vraiment bien en état de faire profession ! » Le soir, elle lui dit toute radieuse : « J'ai une bonne nouvelle à vous donner : Vous êtes l'enfant de la maison ; la communauté vous a reçue. » Le soir elle lui dit au noviciat : « C'était votre réception qui se traitait cet après-midi. Allons, faites joyeusement vos préparatifs : pour votre profession on n'en saurait faire assez ; avoir un Dieu pour époux ! quel privilége ! on ne peut comprendre cet excès de condescendance, d'amour, de la part de Notre-Seigneur ; cela doit être pour nous un sujet de reconnaissance pour toute notre vie, et le plus puissant motif de pratiquer la vertu. »

Si, dans les dispositions à la sainte profession, elle trouvait un grand sentiment d'humilité, si elle entendait un langage comme le suivant : « Non, notre Mère, je ne suis pas digne ; je suis la faiblesse même ; mais je m'appuie sur Notre-Seigneur, c'est pour son amour que je veux être son épouse, son adoratrice, sa victime ; j'accepte tout d'avance ; il me semble que Notre-Seigneur ne pourra pas me délaisser. » — « Oh ! non, reprenait-elle, vous ne serez pas délaissée. Remerciez Dieu de ce qu'il a mis une étincelle du feu sacré dans votre âme. Jésus veut sauver des âmes par vous ; entre lui et vous, c'est à la vie et à la mort. Combien, à leurs derniers moments, j'ai vu de religieuses se réjouir de s'être ainsi données à ce bon Maître. »

Elle veillait à ce que des préoccupations trop naturelles ne vinssent pas se mêler aux sentiments des postulantes à l'approche de ces grands jours. Elle dit un jour à une qui s'affligeait, pour des raisons purement humaines, de voir retarder le jour de sa vêture : « Qu'on ferait bien mieux de s'abandonner à la sainte volonté et de dire : Mon Dieu, je me soumets à

vos desseins; vous voulez que j'apporte une préparation plus sérieuse, des dispositions plus pures : vous avez marqué le jour vous-même; en l'attendant je vais m'efforcer de vous montrer plus de fidélité. » S'il arrivait que dans une trop longue attente l'âme parut faiblir, la bonne Mère, d'une part, relevait la confiance ébranlée, et de l'autre activait les affaires, afin d'avoir la joie de porter plus tôt la bonne nouvelle.

Cette tendre mère partageait la joie de chacune de ses filles lorsqu'arrivait pour elle l'heureux jour où elle devait revêtir les saintes livrées de la religion. Elle s'occupait des moindres détails concernant la jeune fiancée, et tenait à ce que le bon goût et la modestie présidassent à cette toilette de mariée, avec laquelle on devait apparaître en face du saint autel. Mais avec quel amour elle aidait la Maîtresse des novices à ajuster les différentes parties de l'habit religieux pour celles qui le revêtaient la première fois. L'une d'elles lui disant après sa vêture : « Notre Mère, je ne me sens pas de joie, je me trouve si bien ainsi ! » « Oui, petite, lui repartit la chère Mère; oui, vous êtes très-bien ; gardez précieusement votre joie et ces chères livrées du Seigneur : aimez-les et portez-les toujours pour sa gloire. » Elle mettait dans l'accomplissement de ses fonctions en de semblables occasions tant de dignité et de simplicité religieuse qu'on disait : « Tout en elle prêche et porte à Dieu; l'expression de sa bonté attire tous les cœurs. »

L'usage voulait qu'à la cérémonie du choix des habits que doit faire la novice avant sa profession, la Prieure fit à celle-ci une petite allocution. La vénérée Mère y mettait toute sa foi et tout son cœur; voici un des rares souvenirs conservés à ce sujet; l'allocution était adressée à une novice, ancienne pensionnaire de la maison, et qui, pendant son année de probation s'était vu enlever sa pieuse mère. La chère supérieure sut avec beaucop de délicatesse rappeler ce grand sacrifice, et en prendre texte pour animer la nouvelle religieuse à la perfection :

« Vous voici arrivée, chère enfant, au moment que vous avez tant désiré, et auquel vous êtes parvenue par une suite

de grâces toutes particulières. Elevée dans une famille chrétienne, c'était déjà une grande grâce ; mais le Seigneur dans sa bonté vous en préparait de plus grandes encore. Par une providence toute particulière, il vous a choisie pour que vous lui soyez toute dévouée. Ce n'est pas tout : c'est pendant votre année de probation qu'il vous a demandé le sacrifice de ce que vous aviez de plus cher au monde, de votre bonne et tendre mère, qui avait appelé de tous ses vœux le jour où elle aurait le bonheur d'offrir à Dieu l'une de ses filles. Le Seigneur vous a ravi celle en qui vous aviez pu trouver plus de consolation, plus de sympathie, et il vous laisse comme isolée sur la terre ! Non, mon enfant, entendez-le vous dire : Je t'ai enlevé tout ce que tu avais de plus cher : te voilà toute à moi désormais. Tu vas te donner toute à moi ; moi aussi je veux me donner tout à toi ; je veux te tenir lieu de tout ici-bas, je veux être ton appui, ton consolateur, ton tout. Répondez, chère enfant, à cet appel plein d'amour. Jésus va devenir votre époux ; une épouse quitte tout pour suivre celui auquel elle s'est attachée pour la vie. Eh bien ! vous, suivez le divin Époux qui vous appelle ; suivez-le par ce détachement absolu des créatures, dont il semble vous avoir tracé la route. Plus ce détachement sera parfait, plus vous goûterez le bonheur qu'il y a de n'être qu'à Dieu seul. Que le sentiment de la reconnaissance remplisse votre cœur ! Qu'une douce et sainte joie le dilate ! Oui ; car tout Dieu qu'il est, Notre-Seigneur ne peut rien demander de plus de sa créature ; vous lui donnez tout ce que vous pouvez. Attendez dans une douce paix le moment heureux qui doit pour l'éternité vous unir à l'Époux céleste de votre âme. »

Maintenant, pendant que la cérémonie s'accomplissait, la joie de la vénérée Mère était bien celle de cette mère dont parle l'Évangile, qui oublie ses douleurs pour ne plus que se réjouir d'avoir mis un enfant au monde. On l'a vue souvent les yeux humides de larmes joyeuses, lorsqu'elle signait l'acte d'engagement par la communauté envers la nouvelle professe, s'écrier : « Un enfant de plus ! » Et pour en venir là par quels chemins, par quelles traverses avait dû souvent passer la

nouvelle élue : « Que c'est beau, que c'est grand, disait-elle à l'une de ses filles, de suivre le fil d'une vocation, et de reconnaître l'action de Dieu, alors que l'âme est arrivée au but suprême ! Que de choses il a faites, que d'obstacles il a écartés ! » Une fois, s'adressant à une âme qui, pour en arriver là, avait dû passer par d'amères souffrances, elle lui disait : « Eh bien ! tout est fini ; les épreuves sont passées : plus d'autre pensée que celle de l'union avec le divin Époux ; un seul cœur, un seul amour ; se dire : il suffit à mon amour. Si nous eussions été seules à cette cérémonie, que de choses je vous aurais dites, mon enfant ; mais Notre-Seigneur vous les dira lui-même : avec Lui, pour Lui, en Lui ! Que ces trois mots disent de choses ! » D'autre part, quelles précautions délicates elle prenait pour que le bonheur d'un si grand jour, pour que le sacrifice qu'on y avait fait, restât dans son intégrité, que l'esprit, ni le cœur n'y fussent distraits par des interventions inopportunes et indiscrètes, qui auraient troublé le ciel d'un si beau jour. Ainsi veille une mère sur un berceau.

C'est ici, à ce qui semble, le lieu de faire remarquer combien les vues d'intérêt personnel entraient peu dans le tendre accueil qu'elle faisait aux nouvelles arrivantes. On a déjà parlé du désintéressement qui lui fit recevoir dans sa maison bon nombre de sujets sans dot, du moment qu'elle trouvait en ces âmes un véritable appel, ne voulant pas frustrer Notre-Seigneur des délices qu'il se réservait en elles. Ce fut le seul grief qui lui fut reproché par Mgr Bouvier, grand admirateur de la vertu de la digne Mère, mais aussi exact administrateur, et qui ne voulait pas voir succomber sous leurs charges les institutions dont il avait au moins la haute responsabilité. Il interdit donc de recevoir des sujets sans dot, et fixa même pour cela un minimum. Pour satisfaire à ces prescriptions en même temps qu'à ses vœux les plus chers, d'accroître la famille du Seigneur, la mère Saint-Louis de Gonzague ne rougit pas de se faire *quêteuse de dots* près de sa famille, près de ses amies et de pieuses personnes, qui, ne pouvant elle-même embrasser la vie religieuse, étaient heureuses de se faire rem-

placer au pied des autels, par des suppléantes plus riches des dons du ciel que des biens de la terre. Et ce n'était pas ces dernières qui étaient traitées avec moins d'affection ni d'égards par la vénérée Mère, qui voyait en elles leur vertu, leur humble condition, et les bienfaits de celles qui les lui avaient envoyées, ou au moins permis de les accepter, à raison de leur généreuse offrande.

Une novice dont les parents avaient plusieurs enfants et une fortune très-précaire, ayant entendu parler de l'apport d'une certaine somme comme nécessaire pour sa réception dans la communauté, fut toute remplie de tristesse; et la vénérée Mère en ayant enfin connu la raison, lui dit : « Qui vous a dit cela ? Eh bien ! moi Prieure, je vous dis le contraire. Dilatez donc votre cœur, et au lieu de vous préoccuper de ces tracasseries d'intérêt, reposez-vous de cela sur moi, ne vous occupant que de bien servir le bon Dieu et de lui être fidèle. » Ensuite la vénérée Prieure fit venir la mère de la jeune fille, lui demanda en confiance ce qu'elle pouvait faire pour la future religieuse, s'entendit sur tout avec elle, lui disant : « Ce sera comme vous l'avez dit : seulement envoyez cent francs d'avance pour les frais de la profession, afin que rien de nos petites conventions ne paraisse aux yeux des officières de la communauté; je suis bien aise que votre enfant leur paraisse pouvoir faire comme les autres. »

De si nobles procédés faisaient comprendre aux parents eux-mêmes le bonheur échu à leurs enfants; et la pauvre mère en voyant sa fille revêtue des livrées bénédictines, portant sur la poitrine la figure du Très-Saint-Sacrement, et au doigt l'anneau nuptial, ne put s'empêcher de dire : « Oh ! oui, de tous mes enfants, ce sera bien celle-là la plus heureuse ! Elle a échangé une vie de fatigues, de labeurs comme la mienne, pour une vie de prière, d'adoration, bien plus douce et plus sainte, j'en bénis le bon Dieu. Sans doute, il m'eût été doux ainsi qu'à son père d'être assistés par elle dans nos vieux jours; mais la pensée qu'elle attirera sur nous des bénédictions sera une consolation. Je ne m'inquièterai pas à son sujet, puis-

qu'elle est avec une mère comme madame la Prieure, qui non-seulement la chérit, mais semble aussi reporter sur nous son affection. Il semble que mes autres enfants et moi, nous soyons tous de sa famille, tant elle nous prodigue des marques d'intérêt. Oh! quel cœur! je la vénère comme une sainte. »

Une autre postulante converse, absolument sans fortune, après quelque temps d'essai, avait été jugée pour raison de santé incapable de faire sa profession et rendue à sa famille. Mais un attrait plus puissant que toutes les considérations la ramenait toujours à cette vie d'adoration, de famille qu'elle avait entrevue. Comme deux personnes de son pays se rendaient à Craon pour entrer au noviciat, elle ne tient plus compte de son renvoi; s'étant mise sous la protection de Marie, elle vient avec ses compatriotes. Arrivée au parloir, en face de la vénérée Mère, elle fond en larmes, et supplie pour être admise dans la maison du Saint-Sacrement. La vénérée Mère lui expose l'impossibilité, puis, cédant à ses supplications, l'engage à prier, et va plaider en appel cette cause une première fois perdue. Elle dit qu'il y a dans la maison nombre de travaux utiles qui n'exige pas de grandes forces, qu'on y pourra occuper la postulante, elle gagne sa cause. Elle revient au parloir et dit à la jeune fille : « Eh bien! avez-vous bien prié? » — « Oh! oui, j'ai prié de tout mon cœur. » — « C'est bien : la Sainte Vierge vous reçoit pour son enfant, les portes du monastère vous sont ouvertes, vous pouvez entrer. »

Les nouvelles arrivées ne pouvaient se lasser d'admirer la simplicité, la bonté dont elles étaient l'objet de la part de la vénérée Mère, surtout celles qui ayant entendu parler de la noble famille de Cossé, s'effrayaient un peu d'avoir à traiter avec une grande dame de cette illustre maison. Et c'était pour elle une surprise qui les subjuguait à jamais. Un respectable ecclésiastique de Rennes, après avoir pris connaissance d'une lettre de la vénérée Mère à une jeune bretonne, pour laquelle il sollicitait l'entrée du monastère, lui dit : « O enfant gâtée de Notre-Seigneur! En vous donnant à lui, vous lui sacrifiez une

bonne mère, j'en conviens; mais il vous en donne une autre bien digne de la remplacer. Allez, chère fille, je suis heureux de vous voir tombée en d'aussi bonnes mains. »

Parfois, c'étaient les petits qui se chargeaient de répandre au loin la renommée de bonté de la vénérée Mère. C'est un plaisir de citer ici le témoignage d'un bon vieillard de Craon, qui faisait les commissions entre cette ville et la Bretagne. Deux dames, la mère et la fille, le cœur bien ému, à la veille d'une séparation, attendaient dans une petite ville une occasion de se rendre à Craon. Enfin, après bien des recherches, on découvre le vieux messager avec une petite charrette traînée par un cheval aveugle de vieillesse, dont il fallut bien se contenter. Le véhicule, certes, n'était pas engageant; mais l'honnête figure du brave homme était tout à fait rassurante, et plutôt que de séjourner sur la route, ces dames se confient à sa conduite. On cheminait à petits pas, et le vieux cheval semblait vouloir s'endormir à chaque instant. On avait le temps de causer, et bientôt s'établit une sorte d'intimité entre le conducteur et les voyageuses; la mère surtout est heureuse de s'enquérir de tout ce qui touche un pays où elle va laisser ce qu'elle aime le plus au monde, sa fille qu'elle conduit au monastère de Craon. Il fallut d'abord subir une longue histoire des exploits de Souris, c'était le nom du vieux cheval, et des services rendus par lui à son vieux maître: « Il y a longtemps, dit le brave homme, que nous deux, moi et Souris, nous parcourons cette route ensemble; ça date de loin: aussi tous les deux nous marchons vers la tombe. Courage, Souris, elle nous reposera bientôt tous les deux. » — « Bien! dit la bonne dame; mais puisque vous êtes de Craon, sans doute vous connaissez la Prieure des Bénédictines? » — « Si je la connais! reprit le bon vieillard, moi! madame la Prieure! la fondatrice de la communauté! mais n'est-elle pas la fille de feu la comtesse de Cossé, à qui appartenait le château de Craon? » A cette dénomination, mettant la main à son épais bonnet de laine, le bon vieillard s'incline avec respect; sous l'empire de l'émotion qui le gagne, sa voix s'enroue et ses yeux se remplissent de larmes. Après un

moment de silence, il commence l'éloge de la noble famille de Cossé, et le fait en homme qui a connu ses bienfaits; puis se tournant vers la jeune aspirante Bénédictine : « Soyez tranquille, mademoiselle, lui dit-il, vous me paraissez avoir une bonne mère; mais sans lui faire de tort, vous allez en trouver une là-bas qui la vaut bien. Car, Seigneur! madame la Prieure de Craon! c'est sa mère toute faite pour le cœur et la bonté ; dans tout le Craonnais il n'y a qu'une voix pour publier ça. Hue, Souris! »

Et le bonhomme avait raison : c'est ce qu'éprouvèrent quelques heures après celles qu'il avait ainsi entretenues, surtout la mère qui, en quittant le parloir, répétait : « Que cette dame est bonne! comme elle sait consoler! » Et disant adieu à sa fille : « Entre, chère fille, lui dit-elle, je suis sûre que celle-là te rendra heureuse. »

C'est ainsi que par son accueil et par ses lettres où se traduisaient si bien son désintéressement et son ardente charité, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague consolait les pauvres mères qui avaient à faire un si cruel sacrifice dans la personne de leurs enfants. Aussi vit-on les personnes les plus prévenues contre l'esprit des communautés, changer de sentiment après un entretien avec elle. On était touché de lui voir prendre tant de soin de celle qu'on quittait, laisser aux familles de pieuses latitudes pour voir leurs enfants; on en venait bientôt à prévoir que celles qu'on lui confiait allaient se transformer sous sa conduite. C'est ainsi qu'une famille très-respectable lui écrivit un jour sa profonde reconnaissance pour les soins qu'elle avait donnés à leur fille qui, après quelque temps passé au noviciat, se sentit rappelée à rester dans le monde. Le père, dans l'admiration des progrès que sa fille avait faits, des vertus acquises en ce peu de mois, ne tarissait pas d'éloges sur la vénérée Mère, et ne sachant comment en exprimer sa gratitude profonde, lui expédia une pièce de vin de son pays, célèbre parmi les vignobles de l'Anjou.

Une novice qui venait d'être reçue, entendit non sans admiration la bien-aimée Mère lui dire : « J'ai une lettre toute

préparée pour votre chère mère dont je pressens bien l'affliction. Je lui dis que votre vocation n'a pas varié un instant, et lui donne tous les témoignages de confiance possibles. Comme c'est un cœur très-délicat, c'est, il me semble, le meilleur moyen de mettre du baume sur la plaie. Oh! que Dieu saura bien l'en récompenser! je le lui prédis d'avance ainsi qu'à toute votre famille. »

Dans une pareille circonstance, elle écrivait les lignes suivantes à la sœur d'une religieuse qui était sur le point de faire profession :

« Je ne veux pas, chère C***, laisser partir la lettre de votre bonne sœur sans vous adresser un petit mot de consolation et d'encouragement. Votre lettre a été arrosée des larmes de votre sœur; car la vocation ne détruit pas le sentiment, elle le sanctifie, elle le surnaturalise, et donne la force de dire le douloureux *fiat!* Oui, selon la nature, il est pénible de rompre les liens si doux qui nous attachent à la famille ; mais la foi est là. C'est une séparation momentanée, le ciel est notre vraie patrie, où nous nous retrouverons pour ne nous séparer jamais..... Soutenez vos sœurs, consolez votre excellente mère; montrez-vous digne enfant de Marie, même aux pieds de la croix. »

Il y avait toujours un certain nombre d'aspirantes à la vie religieuse, qui, pour diverses raisons, étaient retenues plus ou moins longtemps dans le monde. Aussitôt que la vénérée Mère avait distingué quelques unes de ces âmes, elle savait les soutenir, les éclairer, avec autant de prudence que de fermeté. C'était par des lettres ordinairement qu'elle poursuivait cette délicate mission, lettres où respirait un parfum céleste, et qui à l'égard de ces âmes, au témoignage d'une religieuse bénédictine d'une grande expérience, accusaient cet admirable mélange de douceur et de virilité qu'on remarquait dans toute sa conduite. Elle y relevait le prix de la vocation religieuse, et recommandait d'en ménager le précieux dépôt jusqu'au jour où il plairait à Dieu d'en faire l'emploi. On devait même au sein de la famille, prendre peu à peu l'esprit de l'Institut, et se faire

dans son intérieur un monastère où l'on accomplirait spirituellement ce qu'on connaissait de ses exercices les plus essentiels. Ainsi devait-on marcher dans le silence sous l'œil de Dieu, en se disant ce mot de sainte Thérèse : Dieu sait tout; il peut tout; il m'aime.

Nous avons vu comment elle savait distinguer, entre toutes, les âmes que le trait céleste avait touchées, alors que les circonstances les empêchaient d'en parler à la bonne Mère. Plus tard, quand les cœurs s'ouvraient, elle travaillait activement à faire réparer le temps perdu, sans que jamais on se départît du calme, de la paix, et de la réflexion devant Dieu, qui doivent accompagner de telles résolutions. Puis on cherchait ensemble les moyens d'arriver au but; on détruisait l'un après l'autre les obstacles du dedans comme du dehors, matériels ou moraux, plus ou moins compliqués, qui empêchaient le développement de la grâce. Et enfin quelle joie quand venait le succès, la réunion, la lutte ensemble pour la perfection!

En terminant ces détails si nombreux, et combien en avons-nous laissé de côté! sur la conduite de la vénérée Mère avec les novices, qu'elle appelait ses *petits agneaux*, il est à propos d'inscrire quelques conseils particuliers qu'elle cherchait surtout à graver dans leurs âmes.

« Rendez-vous dignes des desseins que Dieu a sur vos âmes. Dieu n'emploie pas à ses œuvres des âmes imparfaites, il lui faut des âmes mortes à elles-mêmes et vivant à lui seul. — Si vous êtes intérieures, vous obtiendrez tout de Dieu; si vous manquez à l'union avec Dieu, vous serez comme le figuier stérile. — Vous aurez toutes les bénédictions de Dieu, pourvu que vous pratiquiez l'humilité, la soumission, la simplicité. — Portez-vous respect les unes aux autres sans familiarité. — Considérez toujours la personne de Jésus-Christ dans vos supérieures. — Soyez fort soigneuses de garder vos règles et les conseils particuliers qui vous sont donnés. — Ne vous mêlez d'aucune chose que d'obéir, de bien remplir chacune votre emploi. — Faites vos communions avec beaucoup d'amour et de confiance. — Rappelez-vous bien que le chemin où Dieu

vous met est toujours le meilleur dans la perfection : ne regardez point la voie des autres comme la vôtre. — Considérez les croix comme des présents du ciel; remerciez Dieu de celles qu'il vous a envoyées. — Ne voir que Dieu en tout et sa sainte volonté; avec cela on porte le paradis en son cœur. — L'abandon, l'abandon parfait; c'est là le chemin de fer des victimes; il les conduira à la possession de Dieu pendant toute l'éternité. »

Pour mieux accuser encore envers ses enfants cette affection vraiment maternelle, il arrivait souvent à cette digne Mère de tutoyer les plus jeunes de sa famille : « Tu as l'air fatiguée, tu as les yeux battus, prends-tu encore du quinquina? — « Non notre Mère. » — « Ah! je parie que tu as cessé sans permission. » — « Non, notre Mère; ma Mère Maîtresse me l'a permis. » — Ah! c'est comme ça qu'on se perd la santé : on prend des soulagements, puis on les quitte bien trop tôt, et on ne se remet jamais. Ah! je vais joliment gronder la Mère Maîtresse de permettre des choses pareilles, et sans me le dire. » Après avoir ainsi grondé sa petite fille : « Allons, je suis bien sévère, n'est-ce pas? embrasse ta Mère. »

L'oncle de cette novice et quelques autres personnes la visitant, s'étaient agenouillés pour obtenir la bénédiction de la vénérée Mère, qui dut céder à leur obstination. Se doutant bien que c'était la nièce qui avait suggéré cette pensée au bon oncle, elle lui dit après : « Qu'as-tu fait là? va, je ne te le pardonnerai jamais. » Puis le soir elle raconte bien plaisamment son aventure, et elle disait : « Quel bon chrétien que M. P***! Quel esprit de foi! je n'ai jamais pu m'en défaire; il a fallu céder. Oh! quelle simplicité! » Puis montrant la jeune novice : « Oh! la petite méchante! va; ne recommence pas une autre fois. » Elle lui dit une autre fois : « Dieu t'a faite pour être bonne. »

La chère Mère voulait qu'aux heures de récréations, ses novices fussent gaies, ouvertes, pleines d'enjouement : « Mes petits enfants, leur répétait-elle, pas d'esprits bandés; une sainte liberté, se réjouir sous les yeux de Dieu avec l'esprit de

famille; c'est là l'esprit bénédictin : liberté et ferveur. » Elle ne pouvait qu'être d'une extrême indulgence à l'égard des postulantes, que leur âge et leur cœur bien allègre disposait à rire, quoique involontairement, même pendant les saints exercices. On n'a sans doute pas oublié l'histoire du petit chat faisant sa partie dans la psalmodie. Voici un trait que nous citons, tel qu'il nous a été transmis, dans toute son étendue, il donnera une idée assez juste de l'esprit de la Mère et de ses filles dans ce vieux monastère.

« Une de nos chères Sœurs, dit la narratrice, qui nous a profondément édifiées, pendant sa trop courte carrière religieuse, par son esprit intérieur, sa candeur, et par une fidélité des plus remarquables aux prescriptions de la règle, Sœur Marie de l'Assomption, décédée le 9 mars 1858, eut au début de sa vie religieuse cette petite faiblesse, qui, du reste, n'était pas rare à la même époque. Heureuse de se trouver dans la maison du Saint-Sacrement, après laquelle cette chère Sœur avait tant soupiré, et dans laquelle elle avait passé les années de sa jeunesse, le rire la prenait dès qu'elle avait à remplir quelques fonctions au chœur; soit pour chanter, réciter avec sa compagne un verset, ou les invocations des litanies. Dans le principe cela ne surprit pas; on s'en édifia presque, connaissant le fonds de religion qui existait en elle; cette petite légèreté passait inaperçue; mais les mois se succédant, la maladie de rire augmentant, dès le premier *Kyrie eleison* elle devait comprimer un éclat qui bientôt commençait à percer, se développant si fort qu'on était obligé d'aller la remplacer. Sa compagne, charmante petite postulante, très-spirituelle et remplie du désir de réussir en religion, malgré tous ses efforts pour se réprimer, faisait chorus avec elle; mais réfléchissant au tort que cela pourrait lui faire pour sa réception, elle se mettait aussitôt à verser des larmes, et c'est ainsi qu'elles saluaient le Saint-Sacrement, l'une pleurant, l'autre riant de tout cœur. La chère Mère fondatrice en ces occasions mettait sa tête dans ses deux mains, afin de n'avoir l'air de s'apercevoir de rien. Ce qui est assez extraordinaire, c'est que notre

petite sœur, alors si rieuse, avait naturellement une physionomie sérieuse, et qu'en récréation sa gaieté était très-douce et des plus modérées; aussi sa compagne lui disait avec finesse : « Ma sœur, riez donc maintenant, je vous en prie, et riez donc tant que vous n'en ayez plus la tentation, lorsque nous serons ensemble au milieu du chœur. » La chère mère Saint-Louis de Gonzague voyant que la chose impressionnait quelques esprits, dit un jour : « Il faudra que j'aille faire finir cela : j'irai moi-même les gronder, puisqu'on croit que cela fera merveille. » Cette vénérée Mère y vint en effet. Entrant au noviciat, elle prend un visage sévère : « Je viens, dit-elle, gronder des postulantes, déjà depuis six mois en religion, de leur légèreté impardonnable. Elles distraient tout le chœur, et même les jours d'exposition, ne peuvent pas dire quatre invocations des litanies sans aussitôt se pâmer de rire. » A ces mots les deux coupables s'agenouillent humblement aux pieds de notre bien-aimée fondatrice; le rire prend à la petite sœur rieuse, et sa compagne de pleurer à chaudes larmes. Notre chère Mère ne put continuer à gronder, elle s'était arrêtée à considérer ce spectacle, lorsque la chère Sœur de l'Assomption, la regardant d'un air malin, lui dit bas à l'oreille : « Notre Mère, le plus drôle, c'est que ma compagne ne le sait pas; mais c'est toujours d'elle que je ris : comme elle est si petite et qu'elle a le dos rond, je pense à l'effet que nous faisons toutes les deux; aussi plus elle pleure et plus je ris. » Ceci était dit avec l'ingénuité habituelle à cette chère Sœur; aussi notre digne Mère n'y put tenir. Au plus vite, elle se retire, riant elle-même aux larmes et disant à la Mère Maîtresse : « Cela passera, patience. » Puis rencontrant une jeune novice, elle lui raconte la chose : « Que pensez-vous de cela, petite Sœur? dit-elle; j'étais venue pour les gronder; la Mère Maîtresse m'avait tourmentée pour cela, et voici comme je m'en suis tirée : en riant plus fort qu'elles. »

CHAPITRE XII

LA VÉNÉRÉE MÈRE AVEC LES SŒURS CONVERSES.

Il y avait dans la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague trop d'humilité, trop de charité, pour qu'elle n'eût pas d'inclination particulière vers les petits et les humbles de condition. Les Sœurs converses du monastère ne pouvaient donc être oubliées dans les soins et l'affection d'une si bonne et si vigilante Mère; aussi quoique la conduite des Sœurs converses fut confiée d'office à la cellérière, la révérende mère Prieure se réserva toujours leur intime direction. C'est à elle qu'elles devaient demander les permissions pour leurs communions. Sa sollicitude s'étendait à tout ce qui les concernait, tant pour leurs dispositions que pour leurs travaux; la révérende Mère n'hésitait pas à prendre part à leurs rudes labeurs et à leurs fatigues : « Venez me trouver, dès que vous aurez besoin, leur disait-elle; je sais que vos occupations ne vous permettent pas d'attendre, aussi je vous ferai passer les premières. »

Elle se plaisait à parler intimement avec elles, à dilater leurs cœurs dans le service de Dieu. Il semblait que leur simplicité, le genre de leurs fonctions, qui les rapproche de Jésus et de Marie à Nazareth, eût un attrait tout particulier pour son cœur. Combien de fois ne l'a-t-on pas entendue, dans ses chapitres, relever le mérite de leurs humbles travaux; presque toujours elle y glissait un mot pour elles, en encourageant un élan qu'elle leur imprimait, désirant fixer leurs cœurs dans

l'amour de l'abjection et dans une soumission parfaite. «Chères enfants, leur disait-elle, pour vous qui n'avez qu'à servir humblement vos Mères et vos Sœurs, soyez heureuses de la part que Dieu vous a faite, de vivre sous la dépendance. Vous êtes sûres de plaire à Dieu, de faire sa sainte volonté, en obéissant d'action et de cœur aux ordres qui vous sont donnés. En vous occupant à vos travaux manuels, il vous est facile d'élever votre cœur vers le tabernacle et de tenir compagnie à celles de vos Mères qui sont en adoration. Une converse dans notre Institut ne doit jamais se départir de ces pensées : vous êtes adoratrices en épluchant vos légumes, en faisant la cuisine, en servant la maison, placées dans un coin ou dans un autre. Filles du Saint-Sacrement, admises comme telles en cette maison qui lui appartient, vous devez relever le mérite de vos humbles travaux par l'esprit intérieur, l'esprit de victime. Oh! que cette pensée est capable de vous adoucir les fatigues de vos journées ! Voyez toujours la personne de Jésus dans ses Épouses que vous servez. » « Mes chères enfants, leur disait-elle souvent, qu'on voie en vous un saint empressement à rendre service, à se dépenser. Qu'une converse animée de cet esprit est un bel exemple dans un monastère! elle y répand la bonne odeur de Jésus-Christ. »

L'extrême bonté qu'elle témoignait aux Sœurs converses, n'empêchait pas que la vénérée Mère ne leur fît des corrections, parfois même un peu rudes, soit qu'elle voulût éprouver leur vertu, s'assurer de leur humilité, ou réprimer des tendances fâcheuses. Mais, jamais, suivant le témoignage donné par toutes, elle ne laissait leurs cœurs sous une impression pénible ; avec une tendresse de mère, elle relevait l'âme qu'elle avait dû blesser, et le plus souvent, surtout si la correction avait été un peu dure, elle tendait sa joue à baiser comme une mère qui vient de châtier son enfant. « Aussitôt que cette charitable Mère savait que nous éprouvions quelque souffrance, disait une de ces chères Sœurs, elle ne pouvait prendre de repos qu'elle ne nous eût soulagées, consolées. Elle venait nous trouver le jour, la nuit, et s'informait du sujet de nos souffrances avec un empres-

sement qui montrait sensiblement la place que nous occupions dans son cœur. »

Voyant un jour entrer chez elle une Sœur converse qu'elle savait affligée : « Ah ! lui dit-elle, soyez la bien venue ; j'allais pour vous chercher, mon cœur ni pouvait plus tenir. Venez toujours avec confiance, dès que vous souffrez, chère enfant ; et la pressant sur son cœur, elle ajoutait : Ne suis-je par votre Mère ? »

Dans une autre circonstance connaissant que la révérende Mère cellérière avait imposé à cette même converse une pénitence qui lui était extrêmement sensible, voyant cette Sœur entrer timidement à la porte du vestibule de la salle de communauté, elle se dérange, s'informe afin de connaître à qui elle veut parler, puis, de l'accent le plus affectueux : « Entrez, entrez, lui dit-elle, vous êtes l'enfant de la maison. » Le ton maternel de cette parole dissipa l'orage amoncelé dans ce pauvre cœur, qui se sentit aussitôt consolé.

Depuis l'époque où les excessifs travaux d'écritures, joints à ses infirmités croissantes, avaient interdit à cette digne Mère de faire elle-même le ménage de sa cellule, une des Sœurs converses, digne de sa confiance, avait été chargée de cet office. Prévenante, attentive, elle veillait aux besoins de cette bien-aimée Mère avec une tendresse de fille ; sans cesse en rapport avec elle, il lui fut permis pendant des années entières de jouir du spectacle intime des vertus de la vénérée Mère. Interrogée sur ses impressions, elle rendait ce témoignage : « La bonté de notre vénérée Mère, sa douceur, son affabilité m'ont toujours profondément édifiée. Jamais personne ne fut plus facile à servir ; jamais un reproche, soit qu'un oubli, une maladresse me fût arrivée : elle excusait tout, accueillait tout avec un sourire de bonté : « Ce n'est rien, disait-elle, Dieu l'a permis. » Elle trouvait toujours trop bon et trop bien ce que je faisais pour elle. J'ai toujours remarqué qu'elle évitait, par un sentiment de délicatesse, de déranger les effets du lieu où je les avais placés. Si d'autres voulaient le faire : « Laissez, disait-elle, la bonne Sœur a placé cela ainsi, vous pourriez lui faire

de la peine, ou augmenter sa fatigue en la faisant chercher. » Lorsqu'elle surprenait sa petite chambrière occupée à lui rendre quelque nouveau service, elle se confondait en remercîments avec une expansion vraiment touchante : « Pauvre enfant ! que je vous occasionne de fatigues ! lui disait-elle, que vous prenez grand soin de votre vieille Mère ! » Cette reconnaissance, elle la témoignait à toutes pour les moindres services ; celles de ses filles qui étaient assez heureuses pour lui en rendre, en raccommodant les petits objets à son usage, furent toujours extrêmement touchées de ce sentiment de gratitude pour les moindres travaux, dont elle disait : « On se préoccupe bien trop de la pauvre vieille Mère ; mes petits enfants, je vous surcharge. Que de fatigues on se donne pour moi ! »

A l'époque où cette digne Mère pouvait encore suivre les exercices de la communauté, accablée d'affaires, demandée au parloir, souvent au moment des repas, elle arrivait très-tard, et parfois même la seconde table était desservie qu'elle n'avait pas encore paru. Sa dévouée chambrière s'était donné mission de l'attendre, afin que rien ne lui manquât. Un jour qu'elle avait tardé plus que de coutume, voyant la petite Sœur de planton aux aguets, afin de ne pas lui faire attendre son repas, elle lui prit la main avec tendresse, lui exprimant sa reconnaissance du sacrifice qu'elle faisait de sa récréation pour la servir. « Que se passait-il dans son âme ce soir-là ? dit la chère Sœur, je l'ignore ; mais, pendant qu'elle prenait son repas, comme je la considérais à l'écart, tout à coup je la vis jeter un regard vers le ciel avec un visage radieux : elle semblait oublier la terre, que certainement elle quittait d'esprit avec une expression vraiment angélique, son cœur se rendant où était son trésor. Cette vue seule était bien capable de me dédommager de mes moments d'attente, et elle m'est restée comme une impression ineffaçable, ainsi que celle de sa reconnaissance pour un si léger service, qu'on trouvait si doux de lui rendre, sentant bien que nous ne pourrions jamais égaler son dévouement et toutes les bontés qu'elle avait pour nous. »

Cette chère Sœur la servit encore fréquemment alors que

retenue sur son lit elle ne pouvait se mouvoir. Et elle était profondément touchée de son oubli d'elle-même, et de cette égalité d'âme qu'elle conservait en toute circonstance. La malade profitait de tout pour faire acte de vertu, et se gardait de perdre les occasions de mériter en témoignant les moindres désirs. Si on lui demandait ce qu'elle prendrait à son repas, « ce qu'on voudra, répondait-elle, ce qu'on me donnera. » Jamais on ne pouvait connaître ce qu'elle préfèrait. Elle répondit un jour à la chère Sœur qui lui demandait si elle avait bien dîné : « Oui, bien, » répondit-elle avec un sourire agréable. Ce qu'elle ne disait pas, c'est qu'on lui avait apporté une petite soupe *froide*. « Qu'est-ce que cela ? Ce n'est rien », disait-elle aux infirmières, quand elles remarquaient quelque maladresse.

Souvent on l'entendit recommander aux chères Sœurs converses le respect et la déférence pour la communauté. « Avec l'esprit de travail, disait-elle, ce doit être la vertu caractéristique d'une converse ; on doit la trouver prête à tout, et toujours heureuse de se dépenser par esprit de charité. » La vénérée Mère semblait accorder une prédilection marquée à celles qui possédaient cet esprit, et on en a un exemple dans la confiance extrême qu'elle témoigna toujours à la sœur Sainte-Marthe. Cette humble converse qui pendant trente-cinq ans remplit au monastère le pénible emploi de cuisinière était souvent appelé le *bijou* de la révérende Mère, qui la chérissait à cause de son esprit de charité si remarquable envers toutes, son bonheur étant de se dépenser, de soulager, d'obliger. Cette disposition si bien en harmonie avec les sentiments de la vénérée Mère, lui avait valu de sa part une confiance toute particulière. Mise au courant par la chère Mère des besoins, des dispositions maladives de chacune, elle exécutait les désirs de la bonne Mère, qui aimait à passer avec cette âme simple et charitable de longs moments où elles s'édifiaient mutuellement. Cette bonne Sœur était naturellement propre et soignée ; aussi à son entrée en religion, placée à la cuisine, où elle resta trente-cinq ans, elle y trouva matière à sacrifice. Un jour, elle se

présenta devant la vénérée Mère, et lui montrant ses mains noircies et durcies par le travail, elle lui dit : « Voyez notre Mère, dans quel état sont mes pauvres mains. » Aussitôt la vénérée Mère les saisit, puis les baisant avec respect : « Ma fille, dit-elle, ce sont les mains d'une épouse de Jésus-Christ, qui se fatiguent pour sa gloire et pour le prochain. Qu'elles seront belles et brillantes dans le Paradis ! »

Sœur Sainte-Marthe qui paraissait en pleine santé à l'époque du décès de la vénérée Mère, fut cependant la première, entre ses filles, qui eut le bonheur d'aller la rejoindre dans le paradis. Après six jours de maladie, cette courageuse Sœur, usée par le travail, rendait sa belle âme à Notre-Seigneur, avec un sentiment de confiance inexprimable. La veille de sa mort une religieuse lui parlait de la joie qu'elle devait éprouver d'aller revoir la bien-aimée mère Saint-Louis de Gonzague et recevoir de son Jésus la couronne et la récompense du Paradis !... Avec un accent ferme et confiant, aussitôt la chère Sœur reprit : « Ma Mère, *j'enrayerons ça demain !...* » En effet le 26 février 1870, la bonne Sœur s'endormait dans le Seigneur. Comme les familles des religieuses de chœur, celles des converses étaient l'objet de la sollicitude de la vénérée Mère. Si elle apprenait que quelqu'une fût dans le besoin, elle se hâtait de lui faire passer des secours de toutes sortes. Un jour une de nos chères converses apprend que sa sœur, mère de famille chargée d'enfants, était tombée gravement malade. Tout attristée à la pensée que sa petite famille allait se trouver dans la nécessité, elle va déposer son affliction dans le cœur de la vénérée Mère, qui la console et lui promet de venir en aide à la pauvre famille. En effet dès le lendemain, la vénérée Prieure lui expédiait l'aumône du jubilé : « Ce sont là, dit-elle, les premiers pauvres que le monastère doit soulager. Nous ne devons toutes faire qu'un cœur, et les souffrances de nos Sœurs doivent nous toucher comme si elles nous étaient propres. »

Il était touchant de voir cette bonne Mère se faire petite avec les familles des bonnes Sœurs converses, aller tenir de longues conversations avec elles, semblant se complaire à admirer la foi

vive de ces bons paysans, qui montraient une confiance si pleine dans les prières de la communauté. Elle arrivait au parloir les poches garnies, une bonbonnière à la main pour les petits enfants, distribuait scapulaires, images, petits objets de piété à toute la famille, et se retirait elle-même le cœur tout ému, après avoir béni ces chères familles, où elle voyait que l'esprit chrétien s'était si bien conservé. On l'a vue, à l'époque des vêtures et des professions des Sœurs converses, passer ainsi une partie de la journée avec leurs bonnes familles. Quelquefois grand'mères, petits-enfants étaient venus s'unir aux père, mère, frères et sœurs de la récipiendaire; c'était tout une noce : ce spectacle réjouissait son cœur. Chacun voulait lui parler, l'entendre ; avec une charmante simplicité elle répondait aux désirs de tous, voulant contenter jusqu'aux petits enfants. Aussi, tous se retiraient d'auprès d'elle en disant habituellement : « O la sainte dame Prieure! nous ne l'oublierons jamais. »

La grande affection que la bien-aimée Mère portait aux bonnes Sœurs converses, lui avait fait établir la coutume de célébrer solennellement la fête de sainte Marthe, l'hôtesse de Notre-Seigneur et la patronne de ces chères Sœurs. Heureuses de leur témoigner en cette circonstance l'affection que leur portaient les religieuses de chœur, elle ne négligeait rien pour leur prouver combien on les aimait. Longtemps à l'avance, elle faisait préparer de petits cadeaux particuliers pour chacune, suivant leurs besoins et leurs emplois respectifs ; le tout était déposé sur une table élégamment garnie, au milieu de laquelle s'élevait le bouquet destiné à toutes. La veille au soir, lorsque les cœurs étaient déjà réjouis par l'annonce d'une communion générale à leur intention, ces chères Sœurs, leur doyenne en tête, entraient dans la salle de communauté, où des siéges leur avaient été préparés, à la place d'honneur, près de la bien-aimée Prieure. Une bruyante et joyeuse entrée leur était jouée par l'organiste, et bientôt s'avançait un chœur de chanteuses, célébrant dans des couplets faits pour la circonstance les vertus, les services rendus par chacune, et leur

annonçant leur part aux cadeaux exposés qu'elles venaient ainsi chercher tour à tour, en recevant les embrassements de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague. Celle-ci leur distribuait à chacune, avec une bonne parole, un tendre encouragement qui dilatait les cœurs. Elle semblait radieuse en ces circonstances, accompagnant d'un rire franc et ouvert la poésie un peu rustique des couplets, elle donnait son approbation aux sentiments qui s'y trouvaient exprimés, et chantait joyeusement les refrains avec le chœur de la communauté.

A l'époque où parmi les Converses on pouvait encore compter la bonne Sœur Sainte-Geneviève, la scène prenait à son égard un intérêt plus cordial et plus intime encore. C'était pour la vénérée Saint-Louis de Gonzague un vieux meuble de famille que sœur Sainte-Geneviève, qui avait été cuisinière au château de Craon, et y avait entendu parler de la digne fondatrice, de ses espiègleries, alors que petite pouponne elle faisait présager un si bel avenir. Personne alors n'espérait, pour l'une comme pour l'autre, cette grâce de vocation, qui réunirait la petite servante à la grande dame dans l'égalité de condition, celle d'épouses du Seigneur. La chère Mère, en rappelant ces souvenirs et pressant la tête de la bonne vieille, contemplait ce visage vénérable avec des yeux humides de larmes, puis l'embrassant avec effusion de cœur, lui disait : « Ma bonne Sainte-Geneviève, que veux-tu que je demande à Notre-Seigneur pour toi? » « Notre Mère, disait la chère Sœur, depuis que j'ai quatre-vingts ans, je ne demande plus qu'une chose, c'est une sainte mort. » Oui, tu l'auras, disait la révérende Mère, mais pas tout de suite. Allons! tu as encore des années à servir la communauté ; puis, énumérant avec tendresse les services qu'elle rendait, le beau fil qu'elle filait, tous les *Pater* et les *Ave* qu'elle récitait pour la communauté, les adorations, les réparations ferventes qu'elle offrait à Jésus-Hostie, elle ajoutait en l'embrassant : « Pauvre petite fille, a-t-elle désiré être Fille du Saint-Sacrement! a-t-elle prié, pleuré pour cela! Eh bien! quoiqu'elle n'ait fait profession qu'à cinquante-huit ans, avec sa belle vieillesse, elle a donné à Notre-Seigneur plus

d'heures d'adoration et de réparation que bien d'autres. Tu ne t'en serais pas douté autrefois, ajoutait la chère Prieure, ni moi non plus. C'est comme cela que Dieu fait les choses : nous sommes ses petits instruments, rien que cela. »

Ainsi elle disait un mot tendre et affectueux à toutes; puis annonçait aux bonnes Sœurs que le lendemain les Mères et Sœurs dont elle donnait la longue liste, s'étaient fait inscrire, qui pour aide de cuisine, qui pour laveuse de vaisselle, qui pour avoir soin des vaches, des poules, qu'enfin tous les emplois étant occupés, les bonnes Sœurs étaient invitées, après avoir fait l'absolu nécessaire, à venir se récréer avec la communauté. On peut croire que plus d'une fois, parmi les âmes très-ferventes qui voulurent s'emparer de tous ces offices, plus d'une montra son incapacité, et de plus fut un embarras pour les bonnes Sœurs qu'elles voulurent remplacer; mais il n'en est pas moins vrai que ces petites réunions cimentaient l'union des cœurs, et c'était là ce que voulait la révérende Mère.

Elle donnait un coup d'œil d'approbation à celles qui enlevaient le tablier de serge aux bonnes Sœurs, et s'emparant du balai et des brosses, allaient balayer, cirer le chœur, renvoyant d'un air triomphant la bonne Sœur alors en office, et l'obligeant à prendre sa récréation. « Bien, disait-elle, Notre-Seigneur est content; il y a là de l'union, de la cordialité, de la charité : c'est ce que Jésus veut voir régner ici toujours. »

Jusqu'au dernier jour de sa vie, la bien-aimée Mère témoigna aux chères Sœurs converses cette maternelle affection. Lorsque l'hydropisie la retenait clouée sur son lit ou sur son fauteuil, elle les faisait venir dans sa cellule, et toutes se rendaient pour lui faire en commun une petite visite, lorsque la communauté s'était retirée. Parfois, les chères Sœurs lui disaient : « Bonne Mère, vous êtes déjà bien fatiguée, et nous allons encore augmenter vos souffrances ! » — « Non, chères enfants, répondait-elle; venez, venez; c'est un bonheur pour moi de vous voir toutes, et croyez-bien que vous m'êtes aussi chère que les autres. » Puis, s'adressant à chacune, elle s'informait des emplois, des santés, de tout ce qui pouvait inté-

resser ; parlant de la charité, de l'esprit d'abandon à la sainte volonté, et enfin répandant sur toutes une bénédiction qu'elle semblait aller chercher jusqu'au ciel. Lorsque ces bonnes Sœurs venaient pendant ces nuits de dures crises pour la soulager, elle se confondait en remercîments : « Que je suis peinée, disait-elle, d'interrompre ainsi votre repos ! Je prie Dieu de vous récompenser de toutes vos fatigues. » L'une d'elles, considérant pour la première fois les horribles plaies que la digne Mère avait aux jambes, ne put s'empêcher de s'écrier : « O mon Dieu ! si vous traitez ainsi le bois vert, quel sera le sort du bois sec ? Quelle victime que notre Mère ! Qui dirait, en la voyant si calme, le sourire sur les lèvres, qu'elle cache de pareilles souffrances ? » C'est ainsi que, par la bouche des petits et des humbles, le mérite et la patience de cette vénérée Mère étaient exaltés.

CHAPITRE XIII

LA VÉNÉRÉE MÈRE AVEC LES MALADES, LES MOURANTS. SA CHARITÉ POUR LES DÉFUNTS.

La charité de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, si compatissante pour tous, se signalait surtout envers les malades. Elle se montrait à leur égard la digne fille du glorieux Patriarche saint Benoît, qui dans sa Règle a fait une place de choix aux malades de la famille religieuse : « Il faut, dit-il, que tout cède aux soins qu'on doit prendre des malades, » et le reste, où se peint la sollicitude d'un père, et aussi d'un homme de Dieu, qui a compris quels trésors de mérites renferment la maladie pour ceux qui l'éprouvent, et pour ceux qui prennent soin des malades. Combien est-il loin de les considérer comme des membres inutiles de la communauté !

Dès la fondation de son monastère, une des premières occupations de la vénérée Mère fut de disposer des chambres convenables pour servir d'infirmerie, prenant pour sa cellule une chambre contiguë, qui lui permît de prêter assistance à ses filles malades, à toute heure du jour et de la nuit. Pendant les premières années, elle ne voulut pas d'autre infirmière qu'elle-même, heureuse qu'elle était d'appliquer l'expérience qu'elle avait acquise à l'hospice de Riga en soignant les malades.

A la moindre indisposition, on était sûr de la voir arriver : Sa première visite du matin était pour ses malades ; elle s'informait de leurs besoins, et ne souffrait point qu'on les lui dissimulât. Même à cette époque première où elle ne voulait

pas qu'on achetât pour elle un sou de lait, elle exigeait que les malades eussent quelque nourriture meilleure, capable de réveiller leur appétit. « Je faisais cela à Riga, disait-elle, pour nos pauvres malades ; cela les ravivait, remettait leurs estomacs délabrés. — Il ne faut rien épargner pour nos pauvres Sœurs malades ; car c'est la personne même de Notre-Seigneur que nous soulageons en elles. » Une Sœur converse qui, en l'hiver de 1829, se trouva prise d'une forte grippe, fut ainsi soignée par la vénérée Mère, qui s'installait à son chevet, et même la nuit venait lui apporter bouillon, tisane, etc., sans vouloir qu'on lui témoignât de l'admiration pour son dévouement : « Mais c'est tout simple, disait-elle, chère enfant. C'est mon devoir : ne suis-je pas votre mère ? »

Au mois de décembre 1833, la révérende Mère reçut comme un présent du ciel une postulante converse qui avait un attrait tout particulier pour soigner les malades. Elle s'appliqua à l'instruire, comment elle devait administrer les diverses potions, faire les pansements, etc., et la rendit ainsi capable de rendre beaucoup de services dans l'emploi qu'elle lui confia, où elle consuma ses forces pendant plus de quarante années. Cela n'empêcha pas la vénérée Mère de s'occuper elle-même des malades, surtout quand il y avait des soins difficiles à leur rendre. On n'a pas oublié ce qu'elle fit pour la bonne Mère atteinte d'un hoquet.

La révérende Mère si strictement économe ne voulait pas qu'on épargnât, quand il s'agissait du culte de Notre-Seigneur, ou du soin des malades. Elle reprit vivement une personne qui voulait substituer un remède à un autre, sous prétexte qu'il était moins cher : « Comment ! dit-elle, des calculs lorsqu'il s'agit de soulager une pauvre infirme. » Si elle apprenait que sur ce point ses ordres n'eussent pas été ponctuellement suivis, elle en témoignait son mécontentement, disant : « Ce n'est pas là de la vraie pauvreté. Voyez donc un saint Benoît, un saint Jean de Dieu, si mortifiés pour eux-mêmes ; quelle tendre charité, quelle délicatesse envers les malades ! C'est vraiment là l'esprit de Notre-Seigneur ; et s'il a promis une

récompense pour un verre d'eau froide donné en son nom, comment ne récompensera-t-il pas le soin qu'on prend de ses Épouses? »

Elle allait au-devant, imposait son autorité lorsque quelques-unes répugnaient à exposer leurs besoins. Elle faisait même davantage, en respectant leurs scrupules, elle les soulageait secrètement, leur glissant des remèdes ou des rafraîchissements avec injonction secrète de les prendre. « C'est sur ma conscience, disait-elle, je réponds de vous ; faites l'obéissance. » Et pour qu'on lui révélât un malaise qu'elle pouvait soupçonner, elle en demandait la cause : « Je suis mère ; vous savez qu'on ne cache rien à une mère, n'est-ce pas? »

C'est avec les malades surtout qu'elle voulait qu'on procédât avec précaution et délicatesse. Une fois l'infirmière ayant fait quelque bruit auprès d'une malade, en fut reprise par la vénérée Mère qui lui dit : « Comment! c'est vous, l'infirmière, qui prenez si peu de précautions pour ne pas troubler le repos de vos pauvres malades. » Mais plus souvent elle eut l'occasion de lui adresser des paroles comme les suivantes, qui révèlent la tendre charité de la Mère et de la fille : « Que cela me fait plaisir, chère enfant, de voir que vous ne vous épargnez en rien pour le soin des malades. Si j'eusse eu votre emploi, moi aussi j'aurais voulu tout faire, même les choses les plus répugnantes. C'est Jésus souffrant, c'est Jésus expirant que vous soulagez dans la personne de vos sœurs. Lui-même compte tous vos pas, jusqu'aux moindres démarches que vous faites pour leur procurer une petite satisfaction, le moindre soulagement dans leurs souffrances. » Elle lui disait une fois : « Si les malades sont difficiles, c'est notre bonheur. »

Ces souffrances, elle en connaissait d'ailleurs le prix et savait le faire apprécier à celles qui les supportaient. Voyant comment Dieu traitait parfois des âmes innocentes et si pénitentes pendant leur carrière religieuse, la chère Mère levait les yeux au ciel et disait : « Nous sommes victimes, et ce n'est pas en vain que nous avons fait ce vœu à la face du ciel. Notre Mère Institutrice a bien raison de dire que l'infirmerie est comme le

parvis du temple où les victimes sont égorgées; mais que ces morts-là donnent d'espérance! »

Elle aimait beaucoup qu'on cherchât à égayer les malades, et elle s'applaudit d'avoir donné pour aide à la première infirmière une religieuse d'un caractère gai, ouvert et prévenant, qui du reste, sachant elle-même ce que c'était que la souffrance. devait mieux comprendre et sentir les besoins de celles qu'elle assistait. Attentive à maintenir la sérénité dans les cœurs pendant que les corps souffraient, elle prodiguait aux malades ses meilleures tendresses. Une bonne Sœur converse, qui pendant de longues années fut alitée, racontait avec attendrissement de quels soins la vénérée Prieure aimait à l'entourer. « Non-seulement, disait-elle, notre Mère me visitait assidûment, mais jamais elle ne s'approchait de moi pour me donner sa bénédiction sans me serrer affectueusement dans ses bras et me glisser un mot d'encouragement. Souvent cela avait lieu au moment où j'étais le plus consumée par l'ardeur de la fièvre, ma respiration brûlante exhalait une odeur insupportable, mon visage, mes lèvres couvertes d'éruptions me faisaient lui dire : Notre Mère, dans l'état où je suis ne m'embrassez donc pas, je suis trop dégoûtante. Comment! disait-elle, une mère n'embrasserait pas son enfant malade et couvert de plaies! Allons! je le veux. Et c'est alors qu'elle le faisait avec le plus d'expansion et de tendresse. Souvent elle venait m'apporter quelques douceurs, déposait sur la table des oranges qu'elle découpait elle-même : Voilà qui sera bon, disait-elle, pour la bouche desséchée par la fièvre; vous en prendrez de temps en temps, je le veux : c'est un petit adoucissement que Notre-Seigneur ménage à sa pauvre victime. »

Une autre Sœur converse, minée par un mal intérieur qui la faisait beaucoup souffrir et l'empêchait presque de prendre toute nourriture, était de même visitée et reconfortée par sa digne mère. Une fois que la pauvre malade essayait de faire quelques pas dans le jardin, la vénérée Mère vint lui offrir son bras; la soutenant et la portant presque, elle lui fit faire quelques tours d'allée, lui donnant en même temps des consola-

tions spirituelles propres à sanctifier ses souffrances : « Vous continuez la passion de Notre-Seigneur sur la terre, lui disait-elle, mon enfant ; remonté vers son divin Père, il ne peut plus souffrir, mais il se choisit des âmes dans lesquelles il perpétue sa vie de victime. Qu'elle est encourageante cette pensée : Jésus souffre en moi ; tout ce que je lui offre de souffrances est appliqué aux pauvres âmes des pécheurs ; car je suis victime non pour moi seule, mais pour tous. »

Lorsqu'elle-même fut retenue par la maladie à l'infirmerie, c'était un supplice pour elle qu'on lui servît quelque chose de particulier dont elle ne pût faire part aux autres malades. Un jour qu'on lui avait servi un petit gâteau à la fin du repas, s'apercevant qu'il n'en apparaissait point d'autres sur la table, bien qu'il dût y en avoir en réserve, elle appela la Mère infirmière et lui dit : « Bonne Mère, placez-vous là près de moi, car j'ai une petite histoire à vous raconter. Il y avait en Russie une vieille demoiselle russe, fervente catholique, avec laquelle ma mère avait fait connaissance. De temps en temps nous allions dîner chez elle ; mais à chaque fois mon frère Arthus et moi, qui étais fort gourmande, nous nous regardions en nous pinçant le nez, ma sœur Camille riait : Savez-vous bien pourquoi ? C'est que la bonne vieille fille, fort économe, avait l'habitude de mettre en réserve des pâtisseries d'un dîner jusqu'à l'autre, et l'on était bien sûr de manger chez elle des pâtisseries d'un goût passé, ce qui ne les rend pas très-délicieuses. Comprenez-vous ? » L'histoire n'était pas finie que la bonne Mère infirmière courait au placard, en rapportait les autres petits gâteaux qu'elle plaçait au milieu de la table : « Bien, reprenait la chère Mère, j'ai gagné mon procès ; c'est que, voyez-vous, la vieille mère n'aimerait pas à manger un gâteau, si elle ne pouvait aussi en offrir aux enfants qui l'entourent. Rappelez-vous cela. »

Lorsqu'elle était à l'infirmerie, c'était son habitude de faire part aux autres malades des soulagements qu'on lui apportait, lorsqu'ils pouvaient en éprouver du bien ; car même en ces circonstances elle ne faisait rien au hasard et par un pur



mouvement naturel; mais tout était disposé avec discrétion, délicatesse, et relevé par l'esprit de foi qu'elle cherchait toujours à inspirer à ses filles. Une jeune religieuse, prise pendant un hiver rigoureux d'une grippe violente, ne voulait pas consentir à accepter un matelas qu'on lui offrait; la vénérée Mère se rend chez elle le 15 janvier de grand matin: «Ma fille, lui dit-elle, c'est aujourd'hui la fête de saint Maur, le parfait obéissant; pourrait-on refuser quelque chose à sa Prieure aujourd'hui? Allons! le matelas est à la porte, et bon gré mal gré, il veut entrer. Vous aurez double récompense, et de la pénitence que vous vouliez faire, et de l'obéissance qui vous en aura empêchée. Laissez-vous faire, voilà tout ce que Dieu demande de vous. » Comme elle visitait une autre fois une jeune religieuse très-souffrante, connaissant avec quelle tendresse elle avait été choyée à la maison paternelle, elle lui dit: « Chère enfant, ce n'est pas ici que je voudrais vous voir; c'est dans notre cellule, votre petit lit près du nôtre; et là je vous soignerais moi-même comme je le désirerais. Ah! que les pauvres Supérieures ont parfois de sacrifices à faire! ajoutait-elle, sacrifice pour la mère, et sacrifice pour l'enfant! »

L'une de ses filles, malade d'un cancer, reçut bien des fois la visite de cette bonne Mère, qui, attendrie à la vue des horribles souffrances de la malade, lui prodiguait d'autant plus ses caresses et ses encouragements: « Chère enfant, lui disait-elle, vos souffrances sont cruelles; mais Jésus les compte toutes pour les récompenser: Jésus souffre avec vous, sa grâce est là pour vous soutenir. Pensez, chère enfant, à la couronne qui vous attend au ciel: alors combien vous vous réjouirez d'avoir tant souffert; oui, vous direz: heureux cancer, qui m'a procuré tant de gloires! »

Un jour, dans une saison où l'on ne pouvait avoir de raisin, la chère fondatrice en reçut une magnifique grappe à l'adresse d'une jeune religieuse qui se mourait d'une maladie de la moelle épinière. Il était facile de reconnaître, en voyant chaque grain enveloppé dans une couche soyeuse pour éviter tout froissement, que la main, et plus encore le cœur d'une mère,

avait disposé le précieux envoi. La bonne Mère Saint-Louis de Gonzague admirait avec des yeux humides de larmes la gracieuse attention qui lui prouvait combien la chère enfant était aimée des siens. « Pauvre petite, dit-elle, je vais tout de suite la lui porter; » et, en remettant le précieux fruit à la malade, elle lui dit : « Voyez ce que c'est que le cœur d'une mère. »

Lorsqu'elle voyait la tristesse s'emparer des pauvres malades, elle s'ingéniait de toutes manières à les en distraire par des attentions aimables, des récits intéressants, des lectures consolantes, ne voulant pas surtout qu'on se pressât de leur enlever cette espérance de guérison qui reste toujours une des meilleures consolations chez les malades. Si quelqu'une venait à se plaindre d'être à charge à la maison, aussitôt elle répondait : « Pauvre enfant! que dites-vous là? Ne savez-vous pas que les malades sont la bénédiction des maisons religieuses? Si nous n'en avions pas, il faudrait aller en chercher bien loin et les amener chez nous; c'est ainsi qu'ont pensé les saints. » Elle disait encore dans une pareille circonstance : « Il faut toujours prendre les choses par le bon côté; au lieu de vous lamenter sur les fatigues que vous donnez, faites donc comme le bon saint François de Sales, qui, voyant cinq ou six personnes autour de lui pendant une grave maladie, disait : Que de mérites ces bonnes âmes vont acquérir, en soignant en moi la personne de Notre-Seigneur! Que puis-je faire de mieux que de me réjouir des trésors dont ma maladie va être pour elles l'occasion? Qui a patience en tout lieu, ne peut pas peu, » ajoutait la bonne Mère.

La révérende Mère eut de fréquentes occasions de préparer ses filles à leur départ de cette terre de souffrances pour la patrie céleste, où les attendait la récompense; elle ne faillit pas à ce devoir : sa charité, à ce moment solennel, redoublait de zèle et d'attention. Lorsqu'il s'agissait de recevoir les derniers sacrements, elle venait y disposer sa fille par des paroles de mère et de sainte dont l'âme est dans le ciel : « Voilà l'Époux qui vient, chère enfant, disait-elle; il va bientôt couronner vos sacrifices; confiez-vous en Lui : n'a-t-il pas promis aux vierges

fidèles qu'elles feraient cortége à l'Agneau pendant toute l'éternité? Vous vous êtes donnée à Lui, il va se donner à vous; il va purifier tous vos sens par l'onction de l'huile sainte, vous appliquer tous ses mérites, et couronner tous ses dons par le don de lui-même: préparez-lui votre cœur. » Il n'est pas étonnant que ses filles entendissent cette voix qui les élevait aux espérances éternelles, et qu'une mourante lui répondît avec un pieux transport: « C'est donc bien vrai! O beau ciel! ô bonheur! je vais bientôt posséder mon Dieu, m'unir à Lui pour l'éternité! » S'identifiant à cette joie surnaturelle, la chère Mère, malgré les larmes que lui arrachait la douleur de la séparation, comprimait son cœur pour y prendre part, souriant à des transports, des élans d'amour, témoignage du détachement le plus absolu et du désir le plus sincère des trésors célestes.

Près de celles à qui, au contraire, Notre-Seigneur laissait porter la croix de l'angoisse et de la terreur de ses jugements, la chère Mère, cherchant à ramener la paix dans leurs âmes, s'épuisait en paroles de consolation. Elle redoublait d'assiduité auprès d'elles, surtout quand aux angoisses de l'âme se joignaient les douleurs corporelles: « Pauvre enfant! disait-elle, vous souffrez beaucoup; Jésus souffre en vous, avec vous. Encore quelques instants d'attente, Notre-Seigneur va venir; alors plus de souffrances, plus de craintes: Jésus et Marie, que vous avez tant aimés, vont vous recevoir dans leurs bras. » Elle ne se désistait pas qu'elle n'eût ramené quelque confiance dans ces âmes, surtout en leur rappelant les titres que leur état de victimes leur donnait à la miséricorde du souverain juge.

Une fois, la vénérée Mère dit avec émotion à l'une de ses filles, sœur Marie de l'Assomption, qui, bien jeune encore, allait la quitter: « Chère petite sœur, lorsque vous serez au paradis, priez notre vénérable Mère Institutrice de donner l'esprit de l'Institut à toutes les religieuses de cette maison. — Oui, notre Mère, répondit la mourante, et ensuite je dirai à Dieu que je m'offre de tout mon cœur à faire votre purgatoire. »

Pendant l'administration de l'extrême-onction et du saint

viatique, toujours près du lit de mort, les yeux fixés sur sa fille, on voyait se peindre sur sa physionomie toute la tendresse de son cœur. Au moment sublime, où toute la communauté à genoux, le cierge à la main, entendait une sœur mourante demander un dernier pardon à sa chère Prieure et à toutes ses sœurs des peines qu'elle avait pu leur causer, des mauvais exemples qu'elle avait pu donner, la vénérée Mère, avec un cœur brisé, se chargeait de répondre pour toutes, et le faisait avec cet accent de piété et d'affection qui touchait jusqu'aux larmes : « Mon enfant, disait-elle, c'est moi qui vous le demande au nom de toutes vos sœurs; oubliez, pardonnez les chagrins que nous avons pu vous causer; pardonnez-moi aussi les peines que j'ai pu vous faire. Lorsque vous serez auprès de Dieu, priez pour la communauté et pour moi, et croyez bien que nous ne vous oublierons pas. » Présentant ensuite la cédule de profession à sa fille, elle l'aidait à renouveler une dernière fois ses vœux en face de Notre-Seigneur prêt à descendre dans son cœur.

La cérémonie terminée, la révérende Mère restait auprès de la malade, si surtout celle-ci entrait en agonie, et dans ce cas elle ne la quittait plus. C'est ainsi que dans une agonie extraordinaire qui dura neuf jours, elle se fixa au chevet de la mourante si cruellement éprouvée, renonçant à toute autre occupation, et laissant là toute autre affaire. Que de fois il fut donné à ses filles d'assister à ce spectacle, puisque vingt-cinq d'entre elles précédèrent leur Mère bien-aimée dans la tombe, et, circonstance douloureuse pour la fondatrice d'une maison en souffrance, le plus grand nombre lui étaient ravies encore jeunes, alors qu'il était le plus permis de compter sur un concours qu'elles ne purent donner que par leurs prières dans le ciel.

La plus douloureuse des peines pour la vénérée Mère était, lorsque Dieu, dans des vues impénétrables, mais toujours miséricordieuses, lui retirait subitement quelqu'une de ses filles sans qu'elle eût pu recevoir les derniers sacrements ni entendre les derniers adieux de cette bonne mère. Oh! alors elle acti-

vait les suffrages de la communauté pour le soulagement de l'âme de la défunte. D'ailleurs, aussitôt le décès d'une sœur, la révérende Mère organisait les veilles auprès du corps, et jour et nuit il était pieusement entouré, chacune se relayant pour réciter l'Office des morts pour la chère défunte.

Le respect qu'elle témoignait à cette dépouille mortelle parlait éloquemment de son esprit de foi. La chère Mère ne voulut céder à personne le privilége d'ensevelir les huit premières religieuses qui décédèrent dans la maison; elle ne consentit plus tard à laisser la sœur infirmière remplir ce dernier devoir qu'après l'avoir initiée, par ses leçons et les plus touchantes recommandations, à ce pieux office de charité chrétienne. Elle avait été formée elle-même à cette œuvre de miséricorde à Riga sous la direction du R. P. Coince, et pendant les dernières années de sa vie elle exprima plus d'une fois que c'était une consolation pour elle de voir avec quel respect ces chères défuntes étaient traitées au monastère.

Quoique la vénérée Mère jusqu'en sa vieillesse, et malgré la fréquence des morts dans sa maison, eût conservé cette crainte de la mort dont nous avons parlé, elle passait néanmoins de longs moments le jour et la nuit près des chères Sœurs décédées; elle semblait même chercher une satisfaction à sa piété et à sa tendresse en gardant le plus longtemps possible ces restes précieux, et ne voulait jamais qu'on précipitât l'enterrement. Enfin le moment arrivé, M. le Doyen de Craon et tout le clergé étaient prévenus de l'heure de la sépulture, afin de faire rendre à chacune des épouses de Jésus les honneurs dus à sa profession, et d'attirer sur elle de saintes et ferventes prières. Elle invitait également les parents de la défunte, s'il y en avait qui ent prêtres ou religieux, à venir assister aux funérailles. Arrivée au cimetière, c'était la vénérée Mère qui rendait les derniers devoirs à sa fille; avec délicatesse et respect, elle lui recouvrait le visage, disposait toutes choses convenablement, et se retirait emportant à son doigt l'anneau nuptial de l'épouse dont la terre allait recevoir le corps virginal, destiné à se relever avec tant de gloire.

Dans l'enceinte même de la clôture, à la distance exigée par les lois civiles, était placé le cimetière, terre trois fois sainte, enfermée qu'elle était dans la clôture religieuse, bénite par l'Église, et consacrée par tant de corps destinés à ressusciter glorieux au jour du Seigneur. Une grande croix étendait son ombre de salut au milieu de la place. La révérende Mère l'avait fait entourer d'arbres dont la constante verdure peut être considérée comme un symbole d'immortalité; elle aimait que ce lieu fût bien entretenu, que chaque tombe fût ornée de fleurs. Sur chacune elle avait fait placer une croix et fait inscrire le nom de religion de la sœur qui y était enterrée, son temps de profession, le jour de sa mort. Elle aimait à y venir prier pour ses chères mortes, parcourant des yeux chaque tombe et repassant dans le silence les souvenirs qu'elle évoquait dans son cœur maternel. Elle se retirait ensuite et souvent disait: « Chères enfants! pour elles le voile est soulevé, elles connaissent les secrets du ciel. Oui, disait-elle un jour, j'ai la confiance que toutes reposent dans le sein de la divine miséricorde. Dieu n'épargne pas ses victimes sur la terre, afin de les unir plus promptement à lui dans le ciel. »

La vénérée Mère, si réservée pour louer les vivants, voulut qu'à la mort de chaque religieuse fût dressée une petite notice qui rappelât les principaux traits édifiants de cette existence qui venait de s'éteindre; c'était là un héritage et un souvenir parlant laissé aux survivantes. Elle-même ne craignait plus de faire ressortir les vertus de celles qui avaient remporté la victoire définitive; leurs exemples, leurs combats étaient souvent remémorés par elle dans les conversations. Elle proposait aux jeunes religieuses comme encouragement et comme modèle ces premières victimes, qui avaient tant à cœur l'esprit de leur état et la fidélité aux prescriptions de la règle; ainsi reliait-elle l'avenir au passé afin de lui faire porter des fruits de bénédiction aussi consolants.

A peine une religieuse était décédée, qu'on distribuait entre toutes les Mères et Sœurs de la maison les cinq mille six cent trente-six *Pater*, *Ave* recommandés par sainte Mechtilde pour

l'heureuse mort de la religieuse qui décéderait la première. Chacune les récite avec d'autant plus de ferveur, qu'elle ignore si ce ne sera pas elle-même qui profitera la première de ces avances de la charité commune.

La délicatesse de la révérende Mère à l'égard des familles attaquées comme elle, au sensible du cœur, par la perte d'une de ses filles, était vraiment remarquable. Elle ne confiait à personne le soin de leur écrire : c'était elle-même avec son cœur si aimant qui annonçait la douloureuse séparation exigée par la volonté souveraine ; qui donnait tous les détails que la tendresse d'un père, d'une mère réclamait. Elle unissait à leurs douleurs ses douleurs de mère, afin de pouvoir aussi les amener aux pensées consolantes inspirées par sa foi. Non contente de ces bonnes paroles, elle rassemblait tout ce qu'elle pouvait trouver de petits souvenirs en objets pieux à l'usage de la chère défunte, et les distribuait aux siens, père, mère, frères et sœurs. Ainsi son ingénieuse charité cherchait à adoucir le sacrifice, et à perpétuer un souvenir qui ne pouvait que donner de l'édification. Que d'âmes ont appris en ces moments à connaître les trésors de bonté et d'affectueuse charité renfermés dans ce cœur si tendrement incliné vers les besoins du prochain, et doué éminemment du don de consoler !

C'est ainsi que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, fondatrice du monastère bénédictin de Craon, était mère dévouée et aimante à l'égard de toutes. On peut donc dire en toute vérité que jamais mère n'aima plus son enfant que la chère Prieure n'aima ses filles : cette affection s'étendait à toutes, aux imparfaites comme aux autres ; elle se faisait une jouissance de deviner ce qui pouvait leur être agréable, non pour encourager leur faiblesse, mais pour fonder par l'exemple dans sa famille la pratique de la reine des vertus, du grand commandement, la charité. Elle conservait le souvenir des demandes, des désirs qu'on lui témoignait, souvent après des mois et des années entières : faire plaisir au momen qu'on s'y attendait le moins, procurer quelque douce surprise dans l'emploi confié par la supérieure, était pour elle le bon-

heur de la mère. Elle disait alors avec un regard plein de tendresse : « Je n'oublie pas ma pauvre petite fille ; voyez, j'ai pensé à vous ; j'ai mis cela en réserve pour vous. » A l'exemple du Sauveur, elle exerça toujours dans l'intérieur de sa communauté la charité la plus attentive et la plus ingénieuse, profitant de tout pour accomplir ce doux précepte et le faire pratiquer aux autres. On sentait qu'elle n'exagérait pas lorsqu'elle disait à ses filles : « Je vous porte la tendresse d'une mère. » C'est vraiment là ce qu'elle fut sous le regard de Dieu, tout en restant, ou plutôt s'élevant dans l'ordre surnaturel : comprenant la sublime mission qui lui avait été donnée d'en-haut, d'être la supérieure d'une famille bénédictine, elle se faisait toute à tous dans la charité du Seigneur : elle était bonne sans faiblesse, tendre sans gâterie, condescendante sans excès ; et malgré toute sa douceur et son affabilité, on conservait toujours pour elle une crainte respectueuse qui se mêlait à la confiance la plus filiale.

CHAPITRE XIV

CHARITÉ DE LA VÉNÉRÉE MÈRE POUR LES ENFANTS, LES PENSIONNAIRES DU MONASTÈRE.

Formée dans l'exil par le R. P. Coince à la pratique des vertus de l'apostolat, la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, alors qu'elle n'était que mademoiselle Délie de Cossé-Brissac, eut, chose difficile à croire, une extrême répugnance naturelle à s'occuper des enfants. Elle le fit donc d'abord et par nécessité et par vertu; mais le Seigneur qui avait sur elle des vues spéciales, où rentrait pour une si grande part l'amour des enfants, développa rapidement ce goût en elle, la fit triompher de sa répugnance, et elle revint de l'exil mère adoptive d'une jeune Italienne abandonnée de ses parents, reçut pour premier emploi dans la religion à Rouen la maîtrise du pensionnat, et arriva ainsi toute préparée à Craon pour l'œuvre qui l'y attendait, comme annexe obligée de sa fondation.

Le sentiment de sa maternité spirituelle était devenue trop intense pour ne pas s'étendre à d'autres qu'à ses filles religieuses. Comme un esprit de foi avait surtout développé, fortifié en elle cette qualité de mère, elle s'inspira encore des exemples et des paroles du Sauveur pour s'écrier aussi et dire à ses Sœurs : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas. » Dans la pauvre maison où elle avait failli mourir de froid et de faim, elle ouvre un pensionnat, aussitôt les rigueurs de l'hiver passées. Sa première pensionnaire fut une jeune fille qui avait déjà achevé le cours de ses études, mais que ses parents, heureux de soutenir l'œuvre naissante et de

donner cette marque de haute confiance à la fille des seigneurs de Craon, revenue chez eux comme institutrice, replacèrent chez elle comme le noyau de la jeune pléïade qui petit à petit se grouperait autour d'elle et répandrait dans la contrée les douces lumières de la science et de la vertu. Cette première pensionnaire fut plus tard récompensée par la vocation religieuse, à laquelle alors elle ne pensait que pour s'en effrayer, et elle est encore à Craon en la quarante-cinquième année depuis la fondation du monastère, bénédictine du Saint-Sacrement.

L'histoire chronologique de la vénérée Mère, que nous avons donnée dans la première partie de ce livre, nous a appris comment elle put bâtir, dans les jardins du monastère, un fort beau pensionnat attenant à la demeure des religieuses. Ce qu'il nous reste à considérer ici, c'est l'esprit dans lequel elle agissait avec cette nouvelle et intéressante famille : comment encore elle s'y montrait la mère vigilante, affectueuse et affectionnée de son petit monde, ensuite comment elle savait faire passer ces sentiments exquis à celles de ses filles religieuses qui avaient pour emploi la maîtrise du pensionnat et des autres écoles du monastère dont nous parlerons aussi.

Les manières affectueuses et même caressantes de la vénérée Mère envers les enfants avaient bientôt dissipé le chagrin de la séparation momentanée d'avec leurs mères, et gagné leur confiance et leur amour. Dès le moment de leur arrivée, son accueil si cordial, si maternel, se gravait pour toujours dans leur mémoire : « Qu'elle est bonne, notre Mère ! comme elle nous aime ! » La bonne Mère disait à ses maîtresses : « Il faut être mère avec les enfants, gagner leurs cœurs, et tout est fait. » Elle faisait la conversation avec les plus petites filles, leur parlait de leurs grands intérêts de cœur, demandait des nouvelles du papa et de la chère maman, des petits frères et des grandes sœurs. Elle voulait ainsi rétablir dans ces jeunes âmes l'esprit de famille et resserrer les liens formés par la nature, et que la séparation et des soins étrangers auraient pu relâcher. Mais pour elle, décidément elle aimait et aimait énormément les enfants.

La raison, elle la donnait à peu près en ces termes : « Ce sont des âmes! des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ remplies encore des vertus de leur baptême et sur lesquelles Dieu a sans doute des desseins de bonté, de grâce spéciale, puisqu'il nous les a envoyées; cultivons-les donc avec amour.»

C'était par cette considération qu'elle excitait et ranimait le courage de ses filles, parfois fatiguées de leur tâche, ou attristées de l'inutilité de leurs efforts près de certains caractères difficiles : « Rappelez-vous, leur disait-elle, la tendre prédilection de Notre-Seigneur pour l'enfance, et voyez surtout en elles des âmes appelées à se sauver et à en sauver d'autres. » La vénérée Mère comprenait toute l'importance de l'éducation, à cette époque surtout où elle est si peu entendue dans les familles, que les parents les plus zélés pour l'éducation de leurs enfants croient ne pouvoir mieux faire que de s'en remettre de ce soin à des maîtres étrangers. Tout en déplorant ce vice des sociétés modernes, l'Église, cette mère par excellence, cherche à l'atténuer, à le transformer, s'il est possible, en moyen de salut. Fidèle à la mission qu'elle a reçue d'enseigner les peuples, elle sait pour cela se plier aux exigences de chaque société, et nous la voyons à notre époque ouvrir ses asiles à l'enfance dès le berceau, et la conduire, avec une sollicitude toute maternelle, jusqu'à l'âge et les forces de l'homme parfait. La vénérée Mère eut souvent l'occasion de comparer l'éducation moderne avec celle des temps où vivaient encore dans la famille les austères et attachantes traditions de la foi. Elle s'efforçait donc avec ses filles de subvenir, par la charité qui se dépense, aux besoins du siècle, et se dévouait à former les nouvelles générations dans la pratique des vertus chrétiennes, à les instruire des connaissances nécessaires ou utiles à chaque condition.

Voyons maintenant quelques touchants détails de cette charité en action. Les maîtresses souvent avaient à sacrifier aux soins des enfants des tendances à la vie de retraite et de contemplation religieuse, qu'elles croyaient être uniquement venues chercher dans le cloître ; voici ce qu'elle leur recommandait :

« L'esprit de sacrifice ! chère enfant, et ce qui vous paraît si pénible vous deviendra doux et facile. Voilà de petites âmes que le Seigneur vous donne à cultiver ; immolez-vous pour elles, et vous aurez rempli votre vœu de victime. Ne laissez jamais apercevoir vos répugnances près des enfants ; encouragez-les beaucoup : ayez compassion de leurs misères ; faites la part de ce qui vient du tempérament, de l'organisation physique ; allez peu à peu dans la réforme de leurs défauts. Soyez indulgente, sans faiblesse, il faut savoir allier la fermeté à la bonté. Je n'ai jamais vu qu'une réprimande amère, un reproche dur fît un bon effet ; non, non, jamais d'aigreur : douceur, charité ! Le plus possible reprenez les enfants en particulier, vous efforçant de leur faire comprendre à elles-mêmes leurs torts, et leur prouvant l'intérêt maternel que vous leur portez. Que l'union la plus parfaite règne entre les maîtresses; que les enfants ne s'aperçoivent jamais d'une différence fâcheuse dans vos sentiments et votre manière d'agir, et que chacune puisse dire : faire de la peine à une maîtresse, c'est en faire à toutes. »

« La tâche est grande, disait encore cette bonne Mère, avec l'esprit de liberté de notre siècle, sa mollesse, sa sensualité qui débordent de toutes parts. Ces pauvres enfants, dès le béguin, sont imprégnées de cet esprit et nous arrivent toutes remplies de l'amour d'elles-mêmes. C'est ce qu'il vous faut réformer, mais avec le secours de Notre-Seigneur, qu'il faut lui demander avec instance dans vos communions et dans vos adorations habituelles. »

Si elle remarquait une amélioration sensible, elle en témoignait sa joie, et cherchait à savoir par quels moyens on était arrivé à ce résultat. Si au contraire les efforts semblaient extérieurement en pure perte, lors même que les maîtresses s'y étaient charitablement et judicieusement employées, la vénérée Mère les consolait en leur disant : « Ne vous découragez pas ; il viendra un moment de grâce pour cet enfant, et après Dieu, c'est à vous à qui elle en sera redevable, puisque vous aurez jeté la bonne semence dans son âme. Quand vous n'auriez fait

que lui préparer une mort chrétienne, quel bienfait ne vous devrait-elle pas ! »

Une religieuse ayant privé une enfant de sa récréation pour une faute qui ne paraissait pas assez grave, la chère Mère l'en reprit : « Ah ! ma pauvre enfant, lui dit-elle, qu'auriez-vous fait de moi, à cet âge où j'étais si insupportable ? »

Réunissant ses maîtresses vers la fin des vacances de l'année 1869, quelques mois avant sa mort, elle leur fit cette dernière exhortation : « Chères enfants, dans le travail de l'éducation que le bon Maître vous impose, vous avez surtout besoin d'union à Notre-Seigneur, d'esprit de sacrifice, d'amour du devoir. Oui, portez Notre-Seigneur partout où le devoir vous appelle, laissez-le agir en vous, donnez-le aux autres. Restez unies à son cœur, et ne craignez rien. Plus l'emploi est pénible, difficile, plus la grâce est forte. Pourquoi des malaises, de la langueur ; toujours du défaut d'esprit de sacrifice. Non, mes enfants, ce ne sont pas ces sacrifices qui doivent vous rendre malheureuses ; faites-les de cœur, et vous en ressentirez un bien-être que vous ne rencontrerez pas dans vos exercices religieux, si vous mettez le devoir de côté. Le devoir de l'emploi avant tout, l'union avec Dieu ; et tout est bien, quand même on n'aurait pu faire dans la journée aucun exercice de piété : retenez cela. Quand le sacrifice se fait sentir, et que la nature dit : cela me brise, cela me détruit ; tant mieux ! car il y a longtemps que je devrais être détruite. Gardez l'amour de vos saintes observances, qu'il vive bien dans vos cœurs, confiance en Jésus, et tout ira bien ! » C'est ainsi que la vénérée Mère relevait ces fonctions, moins spirituelles, il semble, que les exercices de la vie contemplative, mais capables d'aussi grands mérites, à raison du sacrifice et de la charité pour les âmes.

Quelles étaient maintenant les relations de la chère Mère avec les élèves durant le cours de leurs études ? Avec sa bonté et sa tendresse maternelles, il n'y avait pas pour cette jeunesse de plus doux moments que ceux où elle venait s'asseoir au milieu d'elle, et leur tenir un langage qui allait droit au cœur : « Je suis la bonne maman, disait-elle en jetant un regard sur

son jeune troupeau, et vous savez si les bonnes mamans aiment leurs petits enfants ! » Lors même qu'on méritait des reproches, la correction dans la bouche de la vénérée Mère avait encore de l'attrait pour ces petites malignes, qui un peu plus auraient cherché l'occasion de recevoir de cette bouche un sermon particulier, toujours conclu par un baiser maternel. Une élève disait à ce sujet : « Je n'ai jamais pu comprendre qu'on infligeât comme pénitence, après quelque méfait, d'être envoyée à la cellule de notre Mère. J'aurais volontiers fait quelque grosse méchanceté pour avoir cet honneur-là. Un jour que j'avais montré ma mauvaise tête, et que les maîtresses, ne sachant plus que faire de moi, m'avaient envoyée à la cellule de notre Mère, celle-ci, voyant ma confusion, me mit aussitôt à l'aise par un baiser comme les mères savent en donner, et sans me faire aucun reproche trouva aussitôt le chemin de mon cœur; mes larmes coulèrent avec abondance, et comme j'avais oublié mon mouchoir, la chère Mère m'offrit le sien, essuya mes yeux, puis me congédia en me recommandant d'être bien sage, et de ne plus faire la grosse mine. »

L'affection des enfants était si grande pour elle, qu'elles considéraient comme une grande faveur d'avoir à défiler du côté droit du chœur, touchant pour ainsi dire sa stalle ; on la regardait du coin de l'œil en passant ; et quel bonheur de pouvoir dire dans la journée : « Notre Mère m'a souri ce matin ; » son absence, au contraire, était le sujet d'une déception sensible.

C'était à la révérende Mère qu'appartenaient les commissions les plus pénibles à l'égard des enfants, comme l'annonce de quelque mauvaise nouvelle, de la mort d'un père, ou d'une mère. On se souvient de l'avoir vue prendre sur ses genoux une pauvre petite orpheline, qui déjà privée de ses parents venait encore de perdre sa bonne grand'mère, presque son unique soutien. L'enfant sanglotait, et la vénérée Mère caressant sa petite tête blonde pleurait avec elle, lui disant : « Ma petite Ernestine, le bon Dieu a voulu t'imposer encore ce sacrifice : c'est moi désormais qui serai ta mère ; le bon Dieu

prend un soin tout particulier des petits orphelins; nous ne t'abandonnerons jamais. » Cette promesse fut accomplie même jusqu'au delà de la tombe; la vénérée Mère, ainsi qu'on le verra, obtint alors à cette jeune fille la grâce d'une sincère conversion et celle d'une sainte mort.

Pour bien affermir dans ces jeunes âmes les fondements d'une vie chrétienne, la vénérée Mère établit pour les pensionnaires l'usage d'une retraite annuelle, et une congrégation d'*Enfants de Marie*. Cette retraite, donnée par un père jésuite de la maison de Saint-Michel de Laval, apprenait à ces enfants à pénétrer dans leur intérieur, et à y régler toutes choses, selon l'ordre de Dieu, pour la vie en général et pour les diverses circonstances où leur salut serait intéressé.

La Congrégation des Enfants de Marie, établie dans tous les pensionnats du Sacré-Cœur, fut introduite au pensionnat de Craon par suite des relations de la vénérée Mère avec madame la supérieure de la maison du Mans. Le 18 août 1841, elle formait cette congrégation, où devaient entrer les sujets d'élite du pensionnat, pour se soutenir mutuellement en réunissant leurs prières, leurs œuvres et leurs lumières. Au fond du jardin s'élevait la chapelle élevée en l'honneur de Marie et destinée aux réunions des jeunes congréganistes. C'est là aussi qu'auprès des restes de sa mère et de sa sœur la chère mère devait reposer sa dépouille mortelle. Dans la mort comme dans la vie, elle présiderait à ces réunions, les échaufferait du feu de sa charité, et les animerait des souvenirs de sa foi et de sa charité maternelle. Les fruits de cette œuvre apparurent dès les premières années et continuèrent à mûrir dans le monde.

Quelquefois la chère fondatrice, si le cœur d'une élève le réclamait, consentait à lui donner, le jour de sa consécration à l'auguste Marie, quelques conseils de direction. Une jeune élève, qui avait sollicité cette faveur dans les dernières années où la vénérée Mère marchait encore, fut agréablement surprise de la voir arriver au pensionnat, et l'emmener dans un coin du verger, où elle s'assit sur une poutre, avec sa petite

compagne à côté d'elle. Alors elle commença ainsi l'entretien : « Quel âge as-tu? » — « Quinze ans, notre Mère. » — « Ah! tu as encore cinq ou six ans avant de t'occuper de ta vocation; d'ici là il ne faut pas dire : je veux être madame la notaire, madame l'avocate, ni même madame la religieuse. » Et continuant sur ce ton, elle donna à la jeune fille les avis les plus pratiques et les plus sûrs pour son futur bonheur.

Les enfants étaient aussi souvent l'objet ou les témoins de ses délicates prévenances. Un jour que la vénérée Mère arrivait tout essoufflée, cherchant une jeune religieuse pour lui faire une douce surprise, une élève se sentit tout émue de cette attention maternelle, et dit : « Voyez donc, quelle bonté! quelle délicatesse! Et c'est une comtesse, une Mère Prieure, qui fait cette prévenance à une *simple* religieuse! — Notre Mère est une sainte, » disaient souvent ces bouches naïves et sincères dans l'expression de leurs jugements.

La vénérée Mère eut à déployer tout son fonds de tendresse envers quelques-unes de ces enfants, qu'une mort prématurée, mais bien précieuse, venait ravir à l'affection de leurs parents. Dès la première année d'existence du pensionnat la vénérée Mère eut ce devoir, triste et doux, à remplir près d'une jeune enfant de neuf ans, Hermance P***, de Saumur. Elle prépara cette âme à son admission dans la cour céleste, et consola sa famille en des termes qui laissèrent un long souvenir de reconnaissance.

Une autre enfant, douée des dispositions les plus heureuses et déjà mûre pour le ciel, fut enlevée après cinq jours seulement de maladie. Comment annoncer à un père, à une mère, et à une grand'mère, un coup si terrible et si imprévu? « Mon Dieu, s'écriait la vénérée Mère, comment n'avez-vous pas trouvé dans cette maison une seule âme qui vous fût agréable, une victime sur laquelle vous puissiez frapper plutôt que sur cette chère enfant? » On eut beaucoup de peine à l'arracher de la chambre où reposait la petite morte, qui, frappée si rapidement, gardait encore certaines apparences de la

vie et ne semblait qu'endormie. Que de prières elle fit offrir pour cette âme, et pour son père à qui elle était si chère. Or c'était pour lui, on le sut plus tard, que l'enfant avait fait le sacrifice de sa vie. On avait vu parfois cette enfant à la chapelle, priant et semblant lutter dans un effort suprême. On lui en demanda une fois la raison : « C'est, dit-elle, que je demande au bon Dieu une conversion, et que je ne peux l'obtenir ! » Quelques semaines avant sa mort, prévenant par ses désirs l'heureux moment où elle aurait le bonheur de faire sa consécration d'Enfant de Marie, elle écrivait un petit billet de son cœur à la sainte Vierge. Ces lignes, qui furent trouvées après sa mort, sont un touchant témoignage de son amour pour l'auguste Marie : « Ma bonne Mère, écrivait-elle, acceptez-moi pour votre enfant : vous voyez mon cœur, et vous savez que ce désir est sincère. Priez votre divin Fils afin qu'il me donne les grâces nécessaires pour le servir, et qu'ayant accompli sa volonté sur la terre, j'entre dans le ciel pour y jouir de votre vue et de la sienne. » Tels étaient les sentiments de cette enfant. L'impression d'édification qu'elle avait produite sur ses compagnes leur fit demander que son nom fût inscrit sur le registre des enfants de Marie, et comme gage d'affection et de consolation, la vénérée Mère envoya à sa famille la médaille des Enfants de Marie que leur fille n'avait pu porter qu'en désir.

Pendant les longues années qui s'écoulèrent depuis l'érection du pensionnat jusqu'à sa mort, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague satisfit souvent le besoin de charité dont son cœur était dévoré, en donnant entrée dans son pensionnat à de jeunes filles sans fortune. Jusqu'au dernier moment elle eut à cœur cette œuvre de bienfaisance, ayant eu presque toujours quelque enfant d'adoption placée par sa tendresse au milieu de sa chère petite famille de pensionnaires, comme pour y attirer les bénédictions du ciel. Entre autres exemples, nous citerons l'histoire de quatre Sœurs : Léa, Estelle, Léonide et Claire G***, qui, pendant de longues années, éprouvèrent les effets de sa maternelle charité.

Leur père appartenait à une famille honorable de Craon; par suite d'un mariage mal assorti, tombé dans la disgrâce de sa famille, et bientôt après dans l'extrême besoin, il alla cacher son infortune à Paris avec sa femme et ses quatre enfants. Ils y habitaient une pauvre mansarde où les enfants restaient à l'abandon pendant que leur mère allait gagner le pain de chaque jour en faisant des ménages. C'est là que la charité de la vénérée Mère, émue de pitié et tremblant pour ces petites âmes si exposées, vint les chercher. Elle intéressa à leur sort plusieurs dames de la ville, mesdames de Champagné, Duplessis, Guesdon et Morillon, qui la secondèrent dans cette bonne œuvre, reçurent chez elles ces pauvres enfants, et se firent une joie de les vêtir et de les nourrir. On fit venir d'abord les deux aînées, que la mère céda volontiers, puis une troisième vint rejoindre ses sœurs au pensionnat. La chère Mère les y combla de soins et de tendresses, et voulut qu'elles fussent sous tous les rapports traitées comme les autres, s'occupant elle-même de la toilette de ses petites protégées à chaque renouvellement de saison; et avec cette grâce qui la caractérisait, elle augmentait le prix de ses bienfaits par des paroles comme celles-ci : « C'est la maman qui pense à ses petits enfants; regardez-moi toujours comme votre mère : vous êtes toutes trois mes enfants chéries. Je ne serai heureuse, disait-elle parfois en les couvrant de son regard, que lorsque j'aurai autour de moi les quatre petites sœurs; ce serait ma joie de les voir réunies. »

Restait en effet la pauvre petite Claire, âgée de quatre ans, et dont la physionomie si gracieuse, si innocente, avait vivement frappé la vénérée Mère. « Il me faut encore celle-là, disait-elle au père de l'enfant, oui, je le veux : je tiens à lui faire le même bien qu'aux autres. Le père y consentit volontiers; mais il n'en était pas ainsi de la mère qui cependant, toujours plus pressée par la misère, laissait plus que jamais l'enfant à elle-même. Enfin une occasion se présenta : la révérende Mère apprend qu'un charitable ecclésiastique de Craon fait un voyage à Paris, elle le prie de lui rapporter l'enfant. Après

s'être entendu avec le père, celui-ci choisit le moment où sa femme était absente, enlève l'enfant de sa petite couche, la revêt à peine, et la remet ainsi au bon prêtre qui, l'enveloppant de son manteau, rapporta son précieux fardeau jusqu'à Craon. Dès qu'on l'eût remise à la vénérée Mère, accourue pour la recevoir elle-même : « C'est moi qui vais être ta petite maman, dit-elle à l'enfant en la couvrant de baisers ; et celle-ci, s'attachant à cette mère si caressante et lui jetant ses petits bras autour du cou, répondait de son mieux à ses tendresses. Puis, contemplant avec curiosité cette figure sympathique et le costume si nouveau qui lui frappait les yeux, elle dit dans son langage enfantin, en détirant la guimpe de la vénérée Mère : « As-tu toujours comme cela un beau pipon blanc? » Ce charme ressenti par un enfant innocent à la vue de la bonne Mère n'est pas un fait isolé. C'était ce qui arrivait chaque fois qu'on la mettait en présence de ces innocentes créatures. Elles semblaient attirées vers la chère Mère ; leurs yeux s'attachaient à cette figure rayonnante de bonté ; et que de fois ne les a-t-on pas vues se calmer aussitôt dans leurs impatiences et leurs colères, au premier accent de cette voix si suave et si tendre !

La chère Mère, ravie de sa conquête, l'emporte à la salle de communauté, et d'avance pourvue de la permission de l'Ordinaire pour recevoir au pensionnat une si jeune enfant, elle la fait placer dans une pièce contiguë à sa cellule, chargeant une fille de confiance, alors dans le monastère, du soin de la pouponne. Jamais la chère Mère n'allait se coucher avant d'avoir jeté un regard sur la petite innocente que le ciel lui avait envoyée, arrangeant ses couvertures et s'assurant que rien ne lui manquait. Elle la soigne elle-même dans les maladies qui n'épargnent jamais les enfants, coqueluche, rougeole, etc. Par ses soins, des vêtements de pensionnaires lui furent préparés, et elle voulut que ses quatre filles, ses petites filles, comme elle les appelait, fussent heureuses et très-heureuses auprès d'elle, en même temps qu'elle les élevait et les faisait instruire. Elle se mit en sollicitude de leur trouver des maisons

sûres et agréables pour les sorties du mois et le temps des vacances.

Toutes les quatre grandirent et se développèrent ainsi sous les yeux de cette mère bien-aimée, et lorsque l'une après l'autre leur éducation se fut achevée, la prudente mère voulut assurer l'avenir de ses chères protégées. Connaissant à Rennes une pieuse dame qui dirigeait un atelier d'ouvrières très-renommé, elle lui remet les chères enfants. Ce fut là que, peu de temps après, Léa, l'aînée, s'éteignit comme une prédestinée à l'âge de quinze ans, entourée des plus tendres soins, recommandant à sa chère bienfaitrice ses jeunes sœurs. La vénérée Mère ne cessait de suivre, dans leur nouvelle position, ses filles adoptives, et comme cette sollicitude la mettait souvent en rapport avec leur père, elle en profita pour amener cet homme ulcéré, abattu, à se convertir, lui parlant, à l'occasion des chères petites, du salut de son âme, si éprouvée dans ce monde. « Allons, mon pauvre ami, lui disait quelquefois la chère Mère, en finissant l'entretien, il faut qu'un père ait de temps en temps la consolation de voir ses enfants ; j'en veux aussi des nouvelles certaines, allez à Rennes et vous m'en rapporterez de toutes fraîches de ces chères petites. Voilà pour les frais du voyage. » Et elle lui glissait un petit rouleau de pièces blanches, qui étaient l'aumône du cœur plus que celle du corps. C'est ainsi qu'elle adoucit l'esprit de ce pauvre homme, qui laissa au moins à sa famille la consolation d'une mort vraiment chrétienne.

Cependant la mère des jeunes filles, voyant qu'elle pourrait en tirer du profit, en appela une auprès d'elle à Paris. L'enfant n'y passa point trois mois sans s'apercevoir du danger que son âme courait dans cette nouvelle position. Pleine d'anxiété, elle confia sa peine à la vénérée Mère, qui, aussitôt, l'appelle à Craon et lui offre sa maison. Nous allons laisser raconter à cette jeune personne elle-même la suite de ce nouveau bienfait de notre vénérée Mère.

« Pendant les six mois bénis que je passai près d'elle, la chère mère Saint-Louis de Gonzague ne cessa de me combler

de bienfaits. Avec la plus affectueuse sollicitude elle s'occupa de me trouver un moyen d'existence : Dieu qui ne lui faisait jamais défaut lui en fit trouver un en lui donnant l'inspiration de me placer en qualité de sous-maîtresse dans une maison d'éducation. Là encore la bonne Mère subvenait à mes besoins, m'envoyait les vêtements qui pouvaient m'être utiles, y joignait souvent une pièce blanche, uniquement pour me faire plaisir, et me donner la latitude de pouvoir acheter moi-même les choses qui me seraient agréables. Lorsqu'arrivait l'époque des vacances, prévenant mes désirs, elle m'offrait un asile dans sa maison, où elle me donnait une chambre extérieure attenant au tour du monastère. Là elle ne laissait point son enfant dans l'isolement, et malgré ses nombreuses occupations, elle savait dérober un moment pour venir me consoler, m'encourager, me parler à cœur ouvert de ses projets pour mon avenir. C'est elle encore, et toujours elle, cette Mère bénie, qui trouva le moyen de me faire entrer à l'École normale à Laval, et qui subvenait là à mon entretien, aux frais de ma pension. Elle se montra plus heureuse que moi lorsque, me voyant brevetée, elle vit que mon sort était enfin fixé, et que, désormais, je ne serais plus ballottée de côté et d'autre. Sa joie fut grande lorsqu'elle apprit mon installation dans un village de Bretagne, qui m'avait été assigné pour y remplir la fonction d'institutrice. J'avais besoin d'un guide dans cette nouvelle position, l'excellente Mère le comprit, et ses maternelles épîtres, si tendres, si aimables, venaient me raviver, me montrer la grandeur de ma tâche, me communiquer le saint zèle dont elle était embrasée pour le salut des âmes. La pieuse et si tendre Mère ne négligeait rien pour m'affectionner à ma vocation, non-seulement près des enfants placés sous ma houlette, mais près de leurs parents, près de toute cette population où la Providence m'avait placée. J'admirai avec quelle sollicitude elle s'occupait des petits détails de mon intérieur et de mon petit ménage; elle aimait que je lui rendisse un compte exact de la manière dont je dirigeais ma classe, ce que je faisais toujours avec un nouveau bonheur :

Il était si doux d'ouvrir son cœur à cette mère vénérée!

« Mon âme surtout devint sa préoccupation journalière : Elle savait que la pauvre petite institutrice, encore bien jeune et bien novice dans ses fonctions, pourrait avoir des moments d'épreuves, de luttes, et combien elle avait besoin du secours d'en Haut pour se maintenir dans la bonne voie et y conduire son petit troupeau. Elle m'offrit l'inestimable faveur de retremper mon âme en faisant chaque année une retraite dans sa maison. Elle m'enrôla sous la bannière de Marie, et avant la cérémonie, sachant qu'il se faisait une quête pour l'ornementation de la chapelle. « Tiens, me dit-elle en souriant et me remettant une pièce blanche, tu vas être aussi généreuse que tes compagnes. » Pour m'empêcher d'être gênée de ne pouvoir offrir de rétribution pour les huit jours passés dans la maison pour chaque retraite annuelle, elle me venait voir fréquemment, et me répétait : « Ma petite fille, fais comme les autres; ta pension est payée. J'y ai pourvu avec ma petite bourse à moi. Je suis ta mère; ne crains rien. »

Dans les derniers temps de sa vie, la vénérée Mère eut la consolation de contempler l'œuvre qu'elle avait faite en se chargeant de ces jeunes filles. Celles-ci, voyant avec douleur que leur chère Mère touchait à la fin de sa carrière, se concertèrent pour faire ensemble le voyage de Craon, et recevoir encore une fois ses conseils maternels, et une bénédiction qu'elles devaient remporter comme leur plus cher souvenir. Mais auparavant elle leur dit : « Mes petits enfants, vous avez fait de grands frais pour venir faire visite à la vieille mère : elle aussi voudrait faire à toutes son petit cadeau; mais ne sachant ce qui vous ferait le plus de plaisir à chacune, je vous remets cette somme. Vous ferez le choix en mon nom de ce qui pourra vous être le plus agréable. » Il n'y a plus rien à ajouter à cette charmante histoire si ce n'est que ces dignes filles de la vénérée Mère ont supplié qu'on écrivît dans sa vie sans omission les bienfaits dont elles avaient été l'objet de sa part, disant : « Ce que notre vénérée Mère a fait pour nous quatre et pour notre pauvre père est certainement aux yeux

de Dieu un des beaux fleurons de sa couronne, et nous nous réjouissons de la récompense qu'elle en reçoit au ciel : Heureuses si ce récit peut incliner d'autres âmes à suivre l'exemple de son dévouement envers d'autres enfants, dans une position aussi déchirante qu'était alors la nôtre. »

Ce sont maintenant deux jeunes filles de pauvres réfugiés Polonais qui vont être l'objet de la sollicitude de la vénérée Mère. Mademoiselle Bucquet de Laval recommanda en 1850 à la digne Prieure de Craon une pauvre famille réfugiée, composée de la mère et de ses deux filles, le père ayant déjà succombé aux peines et aux misères de l'exil. Madame Zielonowicz, anglaise de naissance, avait le malheur d'être née et élevée dans l'hérésie, et d'y avoir aussi élevé ses deux filles, qui pour cette raison et pour d'autres encore s'annonçaient comme d'un caractère difficile à former surtout dans un monastère. La vénérée Mère accueillit avec empressement cette délicate mission, et sa charité, sa discrétion ne tardèrent pas à triompher des préjugés du sang et de l'erreur. Elle gagna ces jeunes cœurs, les instruisit, et lorsque les jeunes filles furent arrivées à l'âge de la première communion, craignant, après amples informations, qu'elles n'eussent pas été régénérées dans les eaux du baptême, elle prit l'avis de Mgr Bouvier, et encouragée dans son pieux dessein par l'abjuration de la mère des enfants, elle s'occupa des préparatifs de la double cérémonie.

On dit qu'à la veille de recevoir le baptême, les chères néophytes eurent entre elles une assez forte contestation. Était-ce là une marque de bonne disposition, et de quoi pouvait-on disputer à un pareil moment? C'est que chacune ne voulait céder à l'autre l'honneur de porter le nom de Marie, celui de la Mère de Dieu, qu'elles avaient appris à aimer et à honorer par-dessus tout. L'aînée le revendiquait comme un droit d'aînesse, et la plus jeune réclamant contre cette prérogative périmée, prétendait avoir aussi bien que sa sœur le droit de porter le nom de la Reine du ciel. La vénérée Mère intervint, et avec autant d'adresse que de bonté, elle décida que l'aînée

se nommerait Marie, et la plus jeune Maria. Il n'y eut donc plus qu'à préparer ce baptême d'adultes, unique dans les annales du monastère.

Le 20 novembre 1850 eut lieu cette touchante cérémonie dans la chapelle intérieure alors établie au réfectoire. Avec la permission de Monseigneur, Madame Zielonowicz, mère des enfants, Mademoiselle Bucquet, en qualité de bienfaitrice, Mademoiselle du Mans de Chalais et sa mère, représentant Madame la marquise de Bailly, marraine de l'aînée, Madame Adélaïde du Bourg, marraine de la plus jeune, entrèrent dans la clôture pour leurs saintes fonctions. Les parrains, MM. Berret d'Auterive et du Mans de Chalais, furent représentés par MM. Moriceau, vicaire de la Trinité à Laval, et Jannot, aumônier de la maison ; M. l'abbé Davoust, curé de la Trinité, administrait le sacrement. Le lendemain, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, la vénérée Mère présenta à Notre-Seigneur, à la sainte communion, les deux nouvelles chrétiennes, revêtues de leurs habits blancs qu'elles gardèrent pendant une octave. Ce fut pour la chère Mère un vivant souvenir de ce qu'elle avait fait à Riga pour amener à la foi, de concert avec le Père Coince, des âmes élevées dans l'erreur, et presque des mêmes contrées que celles qu'elle venait de faire baptiser dans son monastère de Craon.

Une réflexion aura dû se présenter à l'esprit du lecteur au récit de ces derniers bienfaits de la vénérée Mère. C'est la discrétion, la liberté d'âme qu'elle garda pour elle-même et pour les jeunes personnes qui lui donnaient leur confiance, et remettaient leur avenir entre ses mains, au sujet de la vocation religieuse. Ne semblait-il pas que des sujets aussi distingués par leur piété et leurs qualités d'esprit et de cœur, ne voyant dans le monde pour leur future position que des difficultés et même des dangers extrêmes, auraient dû être attirées, fixées par une supérieure de monastère dans la vie religieuse. Cependant, nous avons vu qu'il n'en fut rien. La vénérée Mère savait reconnaître et suivre l'esprit de Dieu chez les âmes, et n'obéissait pas à d'autre mobile. Ainsi parmi ses pensionnaires,

quelques-unes, en effet, devinrent ses filles en saint Benoît, d'autres aussi embrassèrent la vie religieuse, mais dans d'autres Instituts, à la Trappe, chez les Filles de la Charité, chez les Dames du Sacré-Cœur, etc. Mais le plus grand nombre resta dans la voie commune : la plupart de ces jeunes filles s'établirent dans le monde, entrèrent dans la voie difficile du mariage; là encore elles portèrent non-seulement les souvenirs salutaires de la chère Mère, mais souvent aussi elles vinrent chercher dans ses conseils, de vive voix ou par lettres, la force, la consolation dont elles avaient besoin. On sait qu'un grand nombre d'anciennes pensionnaires, à la nouvelle qu'on allait écrire la vie de la vénérée Mère, ont témoigné que son souvenir était le charme de leur vie, que leurs âmes devaient à ses prières, à ses tendres conseils, d'être soutenues dans le bien; qu'elles se plaisaient à l'invoquer depuis sa sainte mort, en particulier, et qu'elles pouvaient attester avoir ressenti bien des fois les effets de sa protection maternelle.

CHAPITRE XV

LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE AVEC LES ÉLÈVES DE L'EXTERNAT ET DE LA CLASSE GRATUITE.

L'œuvre de l'éducation des externes, entièrement séparée du pensionnat, et plus à portée de la classe ouvrière, sans exclure néanmoins les enfants des classes plus élevées, au moins dans leur premier âge, devait exercer une salutaire influence en formant des mères de famille chrétiennes et toutes remplies de l'amour de leurs devoirs. La vénérée Mère voulait surtout inculquer à ces chères petites âmes la vraie et solide piété, une connaissance exacte de la religion, l'amour de la simplicité, et le goût du travail. Elle mettait tout en œuvre pour les fortifier sur ces points; mais en fait de sciences, elle voulait surtout qu'on leur donnât les connaissances nécessaires à leur condition, et en particulier celles qui pouvaient les rendre utiles dans le commerce où pour la plupart leurs familles étaient engagées.

Chaque mois, comme au pensionnat, elle venait proclamer les notes, distribuer les croix, stimuler la bonne volonté et faire au besoin un petit sermon à la portée de son jeune auditoire. Cette visite de la chère Mère était pour les élèves externes un jour bien désiré ; longtemps à l'avance on s'en entretenait, et on faisait effort pour recevoir un petit éloge de sa bouche; elle savait si bien récompenser !

Mais il y avait surtout dans cet externat une petite classe composée d'enfants de quatre ou cinq ans, ou qui n'excédaient guère la septième année. Elles étaient parfois très-nombreuses

et offraient à l'observateur de gracieuses petites mines de tout genre, où se lisaient l'espiéglerie et beaucoup de choses inhérentes à cet âge. Cette petite classe était la joie et les délices de la chère Mère : longtemps elle fut située près d'un parloir contigu au tour du monastère; ce qui lui donnait occasion de passer fréquemment près de ces chères petites, qui faisaient le guet pour la voir, sautant de joie, et aussi par la fenêtre, battant des mains, et accourant quand même pour voir la vénérée Mère : « Moi, j'ai vu notre Mère, » disaient-elles ensuite à leurs compagnes, et c'était une bonne fortune sans égale. Mais les plus favorisées étaient celles qui, placées près de la fenêtre, pouvaient distinguer le bruit de son chapelet, et reconnaître ses pas. Si la maîtresse, occupée à faire réciter une leçon, ne s'en apercevait pas aussitôt, il se faisait bien vite une disparition, on prenait le plus court chemin, d'un bond, par la porte, on se jetait dans les bras de la Mère, on baisait son chapelet, et de l'air le plus câlin on présentait sa joue à baiser. D'autres fois c'était la classe tout entière qui, l'entendant faire quelques recommandations aux tourières, s'émouvait ; on entendait partout bourdonner : *notre Mère*, *notre Mère*, et chacune s'élançant pour l'apercevoir, quand la maîtresse cherchait à ramener le silence, on lui répondait d'un air ingénu : « Mais, Madame, c'est notre Mère ! » Et cette raison suffisait à tout.

S'il arrivait qu'au premier jour de son entrée, quelque petite fille un peu mutine, regrettant la liberté et effrayée de faire connaissance avec l'*a b c*, jetât les hauts cris et troublât la classe par ses pleurs, la bonne Mère arrivait, et par les moyens dont elle avait le secret, elle apprivoisait la petite sauvage, l'assouplissait et la rendait toute différente d'elle-même. Il semblait parfois que la vue, le contact de cette chère Mère, suffît pour ce changement. On a remarqué souvent au parloir que de tout petits enfants, à l'âge où leur langue n'était pas encore déliée, lui étant apportés sur les bras de leurs mères, ces enfants, quelquefois effrayés et maussades avec d'autres religieuses, souriaient de suite à la chère Mère fondatrice, lui

tendaient leurs petits bras, et témoignaient ainsi une singulière attraction pour elle.

Mais lors de ses visites ordinaires, quand la vénérée Mère venait officiellement et ne se contentait plus de passer devant les fenêtres, la joie était complète. Un joyeux « Bonjour, notre Mère ! » la saluait à plusieurs reprises; les visages s'épanouissaient, les yeux pétillaient de plaisir, et, comme des petits poussins, c'était à qui se serrerait le plus près sous ses ailes. chacune se disputant son baiser. La maîtresse impuissante prenait la chose par son bon côté : « Voyez, notre Mère, lui disait-elle, comme elles vous aiment! c'est à qui sera le plus près de vous; impossible de les retenir. » — « Je crois bien, reprenait la bonne Mère, que l'on sent un peu la bonbonnière que la mère Prieure a toujours dans ses poches *quand elle* vient voir ses petites filles. » Et s'asseyant elle se faisait donner les notes, raconter les triomphes ou les défaites de chacune, montrait un étonnement ou une tristesse qui impressionnait ce petit peuple, quand il était arrivé quelque gros méfait, et après avoir fait une exhortation sur la piété, sur l'obéissance, sur l'exemple de l'Enfant Jésus, elle embrassait ce petit essaim joyeux, disait un mot à l'oreille pour signaler avec charité et discrétion quelque gros défaut, glissait une dragée dans la bouche, et se retirait en les bénissant dans l'effusion de son cœur. Et de toutes ces petites bouches sortait un « Merci, notre Mère, » accompagné quelquefois de l'acclamation « Vive notre Mère ! » Parfois cette grande bonté les rendait un peu familières, et la maîtresse trouvait nécessaire de modérer des élans qui pouvaient dépasser les bornes; mais la bonne Mère lui disait : « Laissez-les faire, ces chères petites mignonnes, nous sommes si bonnes amies ! C'est que, voyez-vous, c'est à qui recevra une caresse de la vieille Mère ? »

Toutefois, la vénérée Mère ne triomphait pas toujours. Près de certaines natures rebelles elle attendait, priait, épuisait toutes les industries de son zèle. La coupable s'obstinait-elle? l'exclusion était prononcée. Une sentence de ce genre atteignit un jour une pauvre enfant dans une position de famille

assez périlleuse. Déjà la petite était au tour, lorsqu'une ancienne élève vint faire visite à la révérende Mère : « Vous arrivez fort à propos, lui dit-elle aussitôt, tirez-nous d'affaire : une telle vient d'être renvoyée, demandez-moi sa grâce ; allez la prêcher et ramenez-la-moi repentante. » La réconciliation eut lieu en effet : l'enfant, corrigée par cette leçon, rentra à l'école, y fit de bonnes études, et quelques années après, obtint à Paris le brevet supérieur après un brillant examen.

Parmi ce groupe de toutes petites filles, il y en avait une qui chérissait si tendrement la vénérée Mère, qu'elle était sans cesse aux aguets pour la voir, et courir à elle. Un jour que la chère Mère entrait à la classe, l'enfant, bien occupée à manger des pastilles de chocolat, qui depuis longtemps roulaient dans ses mains, où ne brillait pas la propreté, à cette vue bondit et s'élance au-devant d'elle pour s'en faire embrasser, puis avec une générosité bien grande, elle enfonce une de ses pastilles dans la bouche de la révérende Mère. La maîtresse qui s'aperçoit du fait accourt, disant à la chère Mère : » Je vous en prie, notre Mère, crachez cette pastille, il y a je ne sais combien de temps que cette petite malpropre la roule dans ses mains. » — « Comment, ma fille, reprend la digne Mère, j'irais rejeter une pastille qu'elle m'a donnée de si bon cœur ! non, non ; ce serait lui faire du chagrin ; » et se tournant vers l'enfant : « Merci, ma petite chérie, lui dit-elle, oh ! que ta pastille est bonne ! vois comme je la croque ; c'est qu'elle est excellente ! »

Une autre fillette du même âge, mais d'une allure toute différente, très-proprette, très-recherchée dans la tenue de sa petite personne, ne pouvait supporter la pensée d'avoir sur les mains quelque malpropreté ; or, voilà qu'un jour, après avoir mangé une tartine de confitures, la petite renchérie vient présenter ses doigts gluants à la fontaine; mais plus d'eau ! La petite Louise en réclame, elle ne veut pas rester les mains sales, elle s'obstine, et voyant que l'eau n'arrive pas, elle pousse des cris. La maîtresse lui dit qu'elle ne peut aller lui

chercher de l'eau, qu'elle attende une religieuse au passage, qui lui apporte de l'eau. L'enfant, tout en pleurant, se met aux aguets, et enfin voici une religieuse qui non-seulement arrive, mais s'informe du sujet de ces pleurs de sa petite fille. C'est, en effet, la bonne Mère qui a la chance de venir consoler la petite affligée. Ce n'est que de l'eau qu'il faut; vite elle court à la pompe, remplit la fontaine, y trempe son mouchoir de poche et fait la toilette des petites mains engluées; les larmes sont séchées, et l'on ne rapporte pas si la petite fillette dit merci pour un si grand service, que sans doute elle trouva fort naturel. Il l'était en effet pour la vénérée Mère, qui ne négligeait pas ces petites occasions de rendre service aux petits, leur donner un contentement légitime, occasions qui sont de tous les moments.

La chère Mère ne pouvait entendre pleurer ces petites innocentes. On l'a vue maintes fois quitter ses écritures, le parloir ou d'autres occupations sérieuses pour venir les consoler; en quoi on doit aussi louer le sentiment d'une bonne éducation; il convient de réprimer par une habitude de douce sérénité, les pleurs souvent sans cause d'enfants qui font de leurs larmes un petit manége pour se rendre intéressants, ou accusent trop leur petite personnalité froissée. Ce n'était ni par la crainte, ni par la force, que la vénérée Mère transformait ces habitudes, mais par la patience, par la constance de sa bonté qui parlait à ces jeunes cœurs, où germaient les premiers tant de bons sentiments, destinés à devenir les meilleurs mobiles de leurs actes et de toute leur vie.

Souvent la pauvre maîtresse de ces étourdis lutins venait faire part à la révérende Mère de ses ennuis, et celle-ci de lui répéter : « Allons, allons, ma fille, du courage, de la patience. Ce sont de petites âmes du bon Dieu, qui lui sont bien chères. Il regarde ce que vous faites à ces petites entre toutes comme si vous le faisiez à lui-même. »

La chère Mère avait une confiance toute particulière dans la prière de ces jeunes enfants. Elle considérait leur innocence, leur docilité, leur simplicité qui devait attirer sur elles un re-

gard spécial de la bonté de Dieu. Lors donc qu'elle avait de grands intérêts d'affaires, de conversion, de préservation, de guérison même à recommander, elle faisait aussitôt réciter à cette fin quelques prières par les enfants. Il fallait voir avec quelle ferveur, quelle confiance, quelle expression la petite troupe avertie que c'était pour la chère Mère qu'on demandait les prières, joignait les mains, accentuait les mots, fixait les regards vers le crucifix ou la statue de la Sainte-Vierge, heureuse ainsi de pouvoir faire auprès du Dieu que ces enfants connaissaient déjà bien quelque chose pour celle qu'elles appelaient par excellence notre Mère. Celle-ci souriait en les voyant ainsi et les entendant élancer leurs voix à un diapason si élevé qu'il semblait qu'elles allaient monter au ciel. « O les bons petits cœurs, leur disait-elle ensuite, vous priez trop bien pour ne pas être exaucées. J'ai grande confiance dans vos prières; le bon Jésus ne peut rien vous refuser. »

Il y avait pour les élèves de l'externat un grand jour de joie dans l'année; c'était le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, patron de la vénérée Mère. Dans son affection pour ces chères petites, la révérende Mère avait obtenu de Mgr Bouvier la permission de les faire entrer ce jour-là dans la communauté. Le pensionnat, le jardin, le pré fauché exprès pour permettre leurs joyeux ébats, tout était mis à leur disposition. Longtemps auparavant on faisait des prières au bon Jésus pour qu'il chassât les nuages de pluie. Au jour solennel, chaque petite fille en son plus bel habit de fête, un gros bouquet à la main, attendait à la porte de la clôture que le son de l'heure fixée lui livrât l'entrée du cloître. La porte enfin ouverte, la petite troupe s'élançait, se rangeant sur une estrade, où de leur côté avaient pris place les pensionnaires, attendant toutes l'arrivée de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague et de la communauté. Alors commençait la fête, où l'on jouait très-bien une petite pièce que la bonne Mère ne manquait pas d'applaudir. Il y avait quelque chose à dire pour les plus petites, et celles, qui ne faisaient presque encore que

bégayer, suppléaient par le geste et la câlinerie à ce qu'elles ne pouvaient exprimer comme les plus grandes. Ce qu'il y avait ici de certain c'est que les souhaits, les compliments étaient bien sincères et plus encore intenses dans les cœurs que dans les bouches qui les formulaient. Puis venait l'offrande des bouquets, leur acceptation scellée par un baiser maternel, et puis le tout sanctifié par la bénédiction de la vénérée Mère. La cérémonie finie, pensionnaires et externes, comme de petites sœurs, se réunissaient, prenaient le chemin de la prairie où l'on se livrait à tous les jeux dont on était capable. Cependant la nature réclame ses droits; le repos, une modeste réfection trouvent leur tour. On s'asseoit sur l'herbe, et la vénérée Mère aidée de ses filles distribue une abondante collation de gâteaux et d'autres douceurs. On s'est reposé, on s'est refait, les jeux recommencent, les rondes se forment, et qui voyons-nous y prendre part avec les plus petites? La révérende Mère elle-même qui de chaque main tient une joueuse; bienheureuses ces deux-là! et commence avec elles la ronde. « Allons, dit-elle un jour à une petite qui battait des mains à ce spectacle, tu diras à papa et à maman que tu as dansé des rondes avec mère Prieure. » Ainsi se faisait toute à toutes cette digne Mère.

Le soir de la fête, au salut solennel, les chères petites externes étaient introduites dans le chœur, qu'elles remplissaient avec les pensionnaires, habituées du saint lieu; elles y écoutaient avec joie les mélodies religieuses de l'orgue, et les chants réservés pour ce beau jour, contemplant la piété des religieuses, et se demandant sans doute pourquoi la Sainte Vierge au fond du chœur avait une crosse à la main, pourquoi au milieu ce poteau, etc. Heureux et salutaires souvenirs qui restaient au cœur des enfants pour leur apprendre ce que certaines âmes doivent faire pour Dieu, comment elles l'adorent, le prient, s'immolent à lui pour celles qui sont restées dans le monde.

La vénérée Mère n'avait pas voulu que l'externat fût privé des faveurs spirituelles et des moyens de sanctification dont

était doté le pensionnat. Elle fit donc établir là aussi les diverses congrégations des Enfants de Marie, des saints Anges et des Enfants de Jésus, selon l'âge de celles qui étaient appelées à en faire partie. Sa plus grande satisfaction était d'apprendre que leur éducation finie, rentrées dans leurs familles, ces jeunes filles persévéraient dans leurs sentiments de religion et leur conduite chrétienne. Quoiqu'elles ne fussent plus sous ses yeux, son cœur ne les abandonnait jamais, et si elle connaissait que l'une d'elles se fût attachée à quelqu'une de ses anciennes maîtresses, elle était heureuse de favoriser des relations si profitables à ces chères âmes, et encourageait ses filles à les entretenir avec dévouement et charité.

Il y eut aussi dans l'externat des occasions pour la révérende Mère, d'exercer sa charité envers des enfants dont les parents avaient pu d'abord payer la pension, puis en étaient devenus incapables. Elle ne voulut pas, pour ménager leur délicatesse et celle des enfants, que celles-ci descendissent à la classe gratuite ; elle se chargea même des petites fournitures de livres, papier, qui faisaient un article à part. Ainsi en avait-elle une aux derniers jours de sa vie, dont elle disait : « Pauvre petite, il faudrait que je puisse vivre encore quelques années ; je continuerais son éducation jusqu'à la fin. » Ce vœu formé par la vénérée Mère ne devait pas être exaucé comme elle l'entendait ; mais il n'a pas été inutile, car cette bonne œuvre a été continuée en son nom par la communauté.

Il nous reste maintenant à parler d'une troisième œuvre d'éducation qui complétait la série. La vénérée Mère ne pouvait dans la distribution du bienfait de l'éducation oublier les enfants pauvres, que leurs parents, obligés à travailler dur pour gagner leur pain, en général laissent pousser comme de petits sauvageons. Plus ils étaient abandonnés, plus la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague avait à cœur de venir à leur secours. Il y aurait là à distribuer le pain de la charité et le pain de la science chrétienne ; il fallait songer qu'on aurait souvent à nourrir, à vêtir les corps, que les besoins des enfants

révèleraient ceux de leurs parents : la charité de la bonne Mère si souvent dénuée de ressources pour les siens, ne s'effrayait pas de cette perspective ; elle comptait sur la bonne Providence. Mais ce qui lui importait le plus, c'était d'élever ces âmes ; car les pauvres ont reçu de Dieu des âmes appelées aux mêmes destinées que celles des autres hommes ; c'était de leur apprendre à gagner, par la foi et une vie chrétienne, ces richesses du ciel qui la dédommageraient de leur indigence sur la terre. Elle ne voulait pas que ces pauvres si peu favorisés en ce monde, fussent encore privés des félicités du ciel, promises aux pauvres, mais à ceux qui sont pauvres d'affection, qui ne désirent point les richesses du monde, s'ils ne les ont pas, et qui ne s'y attachent point, s'ils les possèdent.

Dès l'installation d'un monastère à Craon, la ville se montra favorable à la fondation, à la condition stipulée qu'il y aurait dans le monastère une école gratuite pour les petites filles pauvres. La révérende mère Saint-Louis de Gonzague souscrivit volontiers à la condition, et plus tard elle eut à revendiquer, ainsi qu'on l'a vu, comme un droit, ce qu'elle avait accepté comme un devoir. Elle s'empressa donc d'organiser aussitôt cette classe, forma des maîtresses et fit construire une classe spacieuse, aérée, où ces pauvres petites pussent être bien logées. Comme le parloir de M. l'aumônier fut assez longtemps contigu à cette classe, cette proximité fournit souvent l'occasion à la vénérée Mère de faire des visites à son école gratuite et de venir ainsi souvent en aide aux maîtresses pour tirer parti des natures maussades, grossières, insubordonnées qui ne manquaient pas de s'y rencontrer. C'était surtout à leur ignorance, à leur défaut d'éducation première, que la vénérée Mère attribuait les grosses fautes qui désolaient les pauvres maîtresses. Elle leur recommandait donc de les instruire doucement, avec patience, avec bonté, sans se lasser de répéter des avis bien vite oubliés, si tant est qu'ils eussent été une première fois entendus. N'était-ce pas parmi le peuple que le Sauveur avait choisi plusieurs de ses apôtres ? N'avait-il pas eu à les former, à les corriger de leurs défauts, et surtout

n'avait-il pas dû user envers eux d'une patience constante? Ici c'était des enfants qui n'avaient jamais entendu qu'un grossier langage, vu que des allures brutales, connu rien que la satisfaction des besoins du corps. Peut-être même qu'elles n'ont jamais été instruites, ni d'exemple ni de parole, à adresser à leur Créateur, au dispensateur de leur nourriture de chaque jour, une première prière; qu'elles ne connaissent que des plaintes, des murmures, des disputes, des aigreurs : Comment voudrait-on que ces pauvres enfants fussent dès l'abord de petits anges?

Il fallait y aller à petits coups, d'autant plus que le cœur comme l'esprit était pour ainsi dire à créer, fermé qu'il était pour n'avoir pas encore fonctionné. L'ouvrir par les procédés jusqu'alors inusités de la charité, y glisser une bonne parole, une petite et douce leçon, qui germerait, le dilaterait, et en poussant y ferait une ouverture par où l'on pourrait continuer l'ensemencement de cette terre inculte : telle était la besogne, la mission, l'apostolat. Et pour cela, non-seulement il fallait jeter les yeux sur les exemples de Notre-Seigneur, mais il fallait le prier, il fallait apprendre à prier le Dieu inconnu, afin qu'il se révélât, et développât avec la foi, les vertus infuses dans ces âmes par le baptême. Faire naître à la conscience, à la connaissance du mal moral ces natures qui n'avaient de sentiment que du mal physique, ou de la gêne sociale, n'était pas une petite affaire; et c'est à quoi la vénérée Mère avec sa bonté, sa tendresse ordinaire, formait admirablement élèves et maîtresses.

Pour alléger la tâche de ses filles et assurer la bonne tenue de l'école gratuite et aussi de l'externat, la vénérée Mère, après s'être concertée avec Mgr Bouvier, et obtenu de lui toutes les autorisations nécessaires, institua dans sa maison en 1844 des *Sœurs agrégées* spécialement destinées à l'instruction et à la surveillance des enfants dans les classes externes d'abord et qui étendirent leur action jusqu'au pensionnat. Elle fit dresser pour ces agrégées un règlement très-sage, qui fut approuvé en 1849. Les Sœurs agrégées étaient destinées à

travailler à l'instruction des enfants sous la conduite des Religieuses de chœur députées à cet emploi; elles n'excéderait pas le nombre de trois, à moins d'une permission spéciale de Monseigneur l'évêque; elles ne feraient pas le vœu de clôture, ne seraient pas astreintes aux austérités de la règle, ni aux pratiques imposées par les Constitutions; elles ne réciteraient pas le grand Office, et néanmoins en vertu de leur agrégation, après avoir fait profession et prononcé leurs vœux, seraient regardées comme membres de la Communauté. Elles s'uniraient aux religieuses pour l'adoration et la réparation, et prendraient pour esprit de leur vie et de leurs travaux, la glorification de Notre-Seigneur au Très-Saint-Sacrement, et la réparation des outrages qu'il reçoit dans cet adorable mystère.

Ce ne fut qu'après mûres réflexions que la révérende Mère Prieure de Craon se détermina à établir dans sa communauté cet ordre de choses, jusqu'alors inconnu dans les maisons de l'Institut du Saint-Sacrement. La surcharge de travail, et surtout l'obligation de s'assurer de la tenue et de la conduite des enfants, tant à l'église qu'au catéchisme, le lui fit regarder comme nécessaire. Comme elle eut le bonheur de trouver des personnes propres à cette vocation, elle plaça une agrégée au pensionnat, une à l'externat, et la troisième à la classe gratuite. Reconnaissante des services que ces trois Sœurs rendaient à la communauté par leur dévouement, elle les traita aussi comme ses filles, leur donnant des marques insignes de sa confiance, aimant à se faire rendre compte par elles de la conduite et des dispositions des enfants. Elle les instruisait dans les voies où doit marcher une religieuse du Saint-Sacrement, afin de les assimiler en tout aux membres de sa communauté.

Une grande joie pour la vénérée Mère et pour les petites filles de la classe gratuite, était celle qu'apportait le jour de la distribution des prix. La révérende Mère s'y rendait, bien munie de tout ce qui pouvait être à la fois utile et agréable à ses enfants et à leurs familles. On l'y voyait le sourire sur les lèvres distribuer non-seulement livres de piété, crucifix, sta-

tuettes de la Sainte-Vierge, mais encore paquets de vêtements, couvre-pieds, et mille et une choses de ce genre, bien reçues de ces pauvres enfants. Tout en distribuant ces largesses, elle glissait un mot du bon Dieu à chacune; on l'a vue un jour embrasser une enfant couverte d'humeurs et dont le visage inspirait le dégoût, la tenir ainsi longtemps contre sa figure pour lui parler cœur-à-cœur, et la gagner par ses caresses. On l'admirait, elle seule semblait trouver sa conduite toute naturelle : « Mais, disait-elle là encore, ne suis-je pas leur mère? » Puis s'adressant à ses enfants : « Je n'ai pas besoin de vous dire combien je vous aime; vous le savez bien. Donnez-moi la consolation de vous savoir bien pieuses, bien obéissantes, et mon cœur sera content. Je demande au bon Dieu de faire de vous surtout de bonnes chrétiennes; cela seul pourra vous rendre heureuses. »

Jusqu'à son dernier jour la bonne Mère eut ses attentions et cette affection pour ses chères enfants de la classe gratuite. A la fin du mois d'août 1869, elle voulut encore, quoique très-souffrante, leur distribuer elle-même leurs prix. Son état de faiblesse faisant craindre que cette longue séance n'aggravât encore sa position si alarmante, on chercha à l'en dissuader; mais ce fut impossible : « Certainement, dit-elle, j'irai couronner mes petites pauvres. Si c'était encore les enfants riches, je pourrais hésiter; mais mes petites pauvres, je me dois à elles. » Sa santé se trouva en effet fort mal de cette sortie, et surtout de la fatigue qu'elle lui apporta; mais heureuse d'avoir pu remplir ce devoir, elle disait : « Ce n'est rien, mes enfants; la peine que j'aurais ressentie de ne pas me rendre auprès de ces chères enfants eût été pour moi infiniment plus pénible. »

Les pauvres petites qui avaient été témoins des souffrances de leur Mère bien-aimée, et que leurs maîtresses avaient plus d'une fois prévenue de la grave maladie de madame la Prieure, en étaient toutes désolées, et pour vaincre le mal demandaient sans cesse de recommencer des neuvaines avec les pensionnaires et les élèves de l'externat. On doit espérer que le Seigneur, qui avait décidé de couronner sa servante, a exaucé

ses prières instantes en répandant sur cette âme d'élite l'abondance de ses grâces.

Les bontés de la vénérée Mère envers leurs enfants ne pouvait que lui gagner aussi la confiance des parents, principalement des pauvres femmes du peuple. Dans leurs peines, dans leurs besoins, elles savaient à qui elles pouvaient avoir recours. Elles venaient d'abord pour parler de leurs enfants, puis encouragées par l'insigne condescendance de la révérende Mère Prieure, elles parlaient d'elles-mêmes, de leurs maris, de tous les membres de la famille plus ou moins besogneux, plus ou moins instruits des vérités consolantes de la religion. Il y avait parfois des douleurs à adoucir, des ressentiments à calmer, toujours à recommander beaucoup d'esprit de foi, de prière, de confiance en Dieu, de patience. C'était déjà une grande consolation pour ces pauvres femmes de se voir écoutées avec un sincère intérêt par une dame de Cossé, par madame la Prieure, qui était pour elles toujours si bonne, si charitable. Et de part et d'autre on ne se retirait pas sans avoir le cœur plus content, ainsi que le racontait quelquefois la vénérée Mère quand aux récréations ses filles se plaignaient affectueusement de son absence : « C'est une pauvre mère de nos enfants, disait-elle, qui est venue me faire le récit de ses douleurs. Quand on est près de ces pauvres affligées, il n'est pas facile d'en sortir. »

La révérende Mère institua au monastère l'usage de recevoir à un banquet de famille, le jour de la première communion des enfants, ces chères petites pauvres, qu'en ce beau jour elle appelait, ainsi que celles des autres écoles, ses *petites reines*. Elle agissait ainsi autant pour les prémunir de tout mauvais contact du monde que pour fêter le divin Hôte qui avait daigné descendre chez elles pour la première fois. Elle permettait alors aux pensionnaires d'aller, sous la surveillance de leurs maîtresses, servir ces chères petites. Ellemême venait contempler la blanche petite troupe, qui au moins pouvait compter un beau jour dans la vie, jour qui devait en amener d'autres semblables, si on gardait et renouve-

lait tant de chers souvenirs. La petite réunion de famille ne se séparait pas sans avoir été consacrée par la bénédiction maternelle de la chère bienfaitrice; joignant l'assistance temporelle au secours spirituel, elle apprenait à ces hôtes de quelques jours à aller d'un pas sûr vers le Dieu qui a créé le corps et l'âme.

CHAPITRE XVI

CHARITÉ DE LA VÉNÉRÉE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE POUR LES PAUVRES.
SA SOLLICITUDE POUR LES PLUS HUMBLES CRÉATURES DE DIEU.

La vénérée Mère avait, comme on l'a vu, considérablement agrandi le cercle de sa famille dans l'enceinte du monastère, afin de trouver de plus nombreuses issues aux flots d'affection qui débordaient de son cœur maternel. Sa charité ne s'en tint pas là, et sut franchir les bornes du cloître en répandant sur les pauvres du dehors ses aumônes et ses bienfaits. Ce qu'on a vu au chapitre précédent sur les parents des enfants de la classe gratuite, nous amène naturellement à ce sujet, qui fut aussi une constante préoccupation de la vénérée Mère pendant les quarante années qu'elle vécut prieure du monastère de Craon. La charité envers les pauvres était, au reste, chez elle, un legs et une tradition de famille. Sa vertueuse mère, sa douce sœur, son frère s'étaient largement distingués par leur bienfaisance. Même la gêne présente de l'exil n'avait pas empêché mademoiselle Délie de Cossé d'assister les malheureux. La religion, l'esprit de foi et de charité perfectionnés par la vie du cloître lui fit plus vivement considérer la personne de Jésus-Christ dans les pauvres ; à la tradition de famille venait s'adjoindre la tradition bénédictine qui, à toutes les époques, témoigne de la charité affectueuse et des aumônes abondantes distribuées aux pauvres au seuil des monastères.

La charité, chez la vénérée Mère, avait pour trait spécial un caractère d'universalité, attestant la plénitude qu'elle avait

reçue dans cette vertu. Elle s'étendait à tous les besoins, n'en pouvait oublier aucun, et savait toujours trouver quelque moyen de les soulager. Avec l'Apôtre, elle pouvait dire aussi : Qui est-ce qui souffre sans que je souffre moi-même avec lui? Et avec le divin Maître : Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

Elle ne pouvait plus, comme à Riga, aller à la découverte des infortunes, mais un monastère bénédictin est bientôt connu sous ce rapport, et, comme elle le disait elle-même : « Il faut que les pauvres, qui sont les enfants du bon Dieu, ressentent l'influence d'une maison religieuse établie dans le pays, et qu'ils puissent compter que, si la charité leur faisait défaut ailleurs, ils trouveront là une ressource et une assistance assurées. »

La vénérée Mère ne voulait pas qu'on refusât jamais, et recommandait de mêler toujours à l'aumône quelque bonne parole qui en augmentât le prix, et fît du bien à l'âme. Les nombreux messages de charité des Sœurs chargées du tour ne semblaient jamais la fatiguer. Elle les recevait toujours avec une grâce particulière, et si on s'excusait de l'interrompre dans ses nombreuses occupations elle répondait aimablement : « Chère enfant, le devoir ne dérange jamais. » Quand la tourière, qui s'était faite l'avocate des pauvres, l'abordait d'un air un peu triste : « Qu'y a-t-il, ma chère enfant? » lui disait-elle; et, sur l'exposé du besoin pressant, la bonne Mère d'un air joyeux vidait sa petite bourse en disant : « Lorsque vous reviendrez, il s'en trouvera encore; me voici bien à sec; mais je vais aviser à quelques petits moyens, et, Dieu aidant, nous pourrons encore satisfaire ceux qui reviendront. » Mais les pauvres étaient encore bien plus heureux quand ils pouvaient lui exposer à elle-même leur infortune, et quelques-uns, au lieu d'intermédiaire, préféraient lui adresser leurs suppliques par lettres cachetées. Ce n'est pas qu'elle refusât jamais de se rendre au parloir lorsqu'elle y était demandée par quelque malheureux; souvent on l'a vue quitter tout pour les écouter avec sympathie; puis, au sortir de ces séances quelquefois bien

longues, elle venait à la lingerie : « Madame la lingère, disait-elle, c'est un gros paquet qu'il me faut : cherchez, donnez tout ce que vous pourrez. » Elle faisait de même à la bonne Mère chargée du vestiaire : « Ma fille, lui disait-elle, visitez vos armoires tout de suite ; c'est un paquet de lainages que je viens vous demander : trouvez-moi quelques jupes, camisoles, quelques vieilles tuniques pour de pauvres femmes qui grelottent de froid. » Lorsque la bonne Mère robière, très-portée à satisfaire ses désirs, lui faisait un gros paquet, ses yeux brillaient de joie à la pensée du bien qu'elle allait procurer ; si, au contraire, on se voyait forcé d'avouer que les réserves étaient épuisées, qu'il ne restait plus que le nécessaire, alors après quelque réflexion elle disait : « Eh bien ! ma fille, il y a un moyen bien simple, c'est de prendre une de *nos* tuniques ou de nos robes ; je puis bien m'en contenter d'une seule pour mon année. » Elle eût ainsi tout distribué si on n'eût veillé à ses propres besoins.

Un jour d'hiver qu'un froid piquant se faisait vivement sentir, elle vit un petit servant de messe, neveu d'une des Sœurs converses, enfant très-pauvre, qui grelottait de froid pendant la sainte messe. Quand il fut sur le point de se retirer, comme à cette époque c'était le réfectoire qui servait de chapelle, la bonne Mère appelle l'enfant, et tâtant son vêtement : « C'est bien léger, dit-elle ; n'as-tu pas quelque lainage par-dessous ? — Non, madame, répond l'enfant. Eh bien ! petit C***, attends-moi ici, je vais t'apporter quelque chose de bien chaud. » Aussitôt elle court à sa cellule, prend le gilet de laine à son usage, et l'apporte au petit enfant de chœur, lui enjoignant de s'en revêtir ce jour même. On découvrit bientôt que la vénérée Mère n'avait plus ce vêtement indispensable, surtout pour les veilles de la nuit ; le mystère fut dévoilé, et l'on s'empressa d'en substituer un autre.

Une bonne Mère, qui fut longtemps cellérière, a raconté que lorsqu'elle avait acheté un porc pour les besoins de la maison, la chère Mère lui disait : « Achetez-en deux ; le second sera pour mes pauvres ; mais n'en dites rien à la communauté. »

Elle faisait donc saler la viande, et en envoyait des morceaux en temps opportun à de pauvres familles qu'elle savait dans la nécessité. Elle avait d'ailleurs toujours des provisions à distribuer ainsi; elle faisait indiquer à plusieurs pauvres familles certains jours de la semaine où ces braves gens recevaient des pots de graisse, légumes, soupe, etc., mettant en tout de l'ordre, afin que rien ne fût perdu.

Depuis une certaine époque, la chère Mère avait obtenu de son supérieur, Monseigneur l'évêque, la permission d'employer en aumônes la somme que madame la comtesse de Cossé lui envoyait chaque année. Elle avait inscrit cette permission sur la caisse d'épargne où elle gardait soigneusement le petit trésor, la réserve destinée aux besoins de ses pauvres. Elle portait chaque fois sur un petit registre ce qu'elle avait dépensé, et trois jours avant sa mort, elle y écrivit encore de sa propre main l'envoi de quelques provisions à ses pauvres, et l'achat d'un chapelet pour une bonne vieille, qui le lui avait fait demander.

La vénérée Prieure du monastère de Craon avait elle-même souffert de la pauvreté, et avait été heureuse de recevoir, ainsi que sa famille, des secours pendant sa vie d'exil : aussi comprenait-elle mieux que personne les souffrances attachées à la pauvreté, et surtout celles des familles qui, tombées dans le dénûment après avoir connu l'aisance, sont obligées de recourir à la charité d'autrui. C'est alors que sa charité revêtait une délicatesse particulière, afin de secourir sans humilier. Que d'aumônes de cette sorte n'a-t-elle pas faites aux parents de quelques enfants élevés au monastère ! Elle venait toujours à propos dans les moments difficiles ; elle sauva ainsi de la ruine de pauvres familles pressées par des échéances auxquelles il leur était impossible de satisfaire. Un jour, se trouvant au parloir avec une personne ainsi tombée dans une gêne excessive, et qui ne pouvait payer la modique rétribution pour son enfant, élève de l'externat, la bonne Mère rassura la pauvre affligée ; puis elle va chercher la somme nécessaire pour la pension de l'enfant, et la lui donne pour qu'elle pût la trans-

mettre à la Mère dépositaire, sans lui faire connaître sa triste position.

Les pauvres émigrés, Espagnols, Polonais, étrangers de tous pays, connaissaient bien le grand cœur de cette vénérée Mère : ils venaient implorer la charité de l'ancienne émigrée rentrée dans sa patrie, et ne s'en retournaient jamais sans en avoir reçu quelques secours. Elle apprit quelquefois qu'elle avait été trompée par des personnes qui, sous les noms supposés de familles honorables, étaient venus l'intéresser à de prétendus malheurs. Elle ne s'en attristait jamais : « Dieu a vu l'intention, disait-elle ; une autre fois je tâcherai d'être plus prudente ; mais je préfère mille fois avoir fait une aumône à des indignes, que d'avoir laissé souffrir quelque malheureux. »

A l'époque de l'échéance des loyers, la bonne Mère, par prévoyance, tenait sa bourse bien garnie ; car de tous côtés arrivaient solliciteurs et solliciteuses qui semblaient s'être donné le mot, venant par troupes réclamer des secours. C'est le témoignage de la Mère tourière chargée de cet emploi depuis trente ans. La vénérée Mère donnait jusqu'à l'épuisement de sa bourse, et quand, arrivée au fond, la Mère tourière venait lui présenter une nouvelle requête, elle essayait de la gronder : « Ma fille, lui disait-elle, vous avez trop bon cœur, vous manquez de fermeté : il faut vous durcir un peu, et faire comprendre que, n'ayant plus rien, je ne puis plus rien donner. » La Tourière, qui savait à quoi s'en tenir, tout doucement attirait la révérende Mère jusqu'au parloir, afin d'apprendre sans doute quelque leçon de fermeté et d'endurcissement, comme on le lui recommandait. La vénérée Mère ne pouvait en effet résister aux raisons qui lui étaient alléguées ; elle avisait, allant d'un côté et de l'autre dans le monastère, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé quelque secours. C'est dans ces circonstances qu'elle regrettait la richesse, afin de ne pas renvoyer les malheureux sans les avoir assistés. Elle souhaitait pour cette unique raison que le monastère sortît de sa propre gêne, et pût dispenser en faveur des pauvres ces aumônes, qui auraient répandu la bonne odeur dans les classes les plus be-

soigneuses, et aussi souvent les moins disposées à croire à la charité des riches.

Elle eut toujours grand soin que les portions affectées à la sainte Vierge, comme première supérieure et abbesse du monastère, fussent chaque jour distribuées aux pauvres. Elle voulait que ces portions fussent copieuses, et dignes de celle au nom de laquelle on les distribuait. Elle fut également très-fidèle à observer ce point des Constitutions, qui consacre un usage général dans la famille monastique, de servir pendant un mois, à la place d'un membre défunt de la communauté, ses portions, qui sont ensuite distribuées à des pauvres, afin qu'ils prient pour le repos de son âme.

Outre le tour du monastère où affluaient habituellement les pauvres, il y avait tout auprès un autre endroit où se faisaient les plus abondantes aumônes de la vénérée Mère : c'était le petit parloir de M. l'aumônier. D'un coup de sonnette la chère Mère faisait appel à la bonne Perrine attachée de tout temps au service de M. l'aumônier. Cette pieuse fille, qui méritait toute la confiance de la vénérée Mère, fut pendant plus de vingt ans la confidente journalière de ses plus secrètes charités; sûre de sa discrétion, elle lui livrait le secret d'une foule de bonnes œuvres qu'elle jugeait utile de laisser ignorer à la communauté. Sans cesse sollicitée par les uns et par les autres, elle envoyait la bonne Perrine voir par elle-même et s'assurer de l'état des choses, et se faisait rendre compte de ce qu'elle avait pu remarquer. Si elle apprenait la détresse de quelques familles de pauvres honteux, c'était encore Perrine qui était la messagère discrète de ses charités. Elle lui apportait ainsi des provisions de tout genre, en faisait remplir de pleins paniers, lui disant : « Fourre, fourre ma fille, fourre toujours. » Perrine les gardait jusqu'au soir, et alors à la faveur des ténèbres, les personnes nécessiteuses venaient les prendre et les emporter secrètement chez elles. D'autres fois, c'était de l'argent, des billets de 20 francs, 50 francs, jusqu'à 100 francs que la révérende Mère faisait porter à de pauvres pères de famille poursuivis par des créanciers impitoyables.

C'était presque une habitude de la digne Mère d'apporter dans sa manche, à Perrine, une partie du dessert qu'on lui avait servi, afin que sa fidèle messagère en fît la joie de quelques petits enfants.

Au retour de la bonne fille, ou au lendemain, la chère fondatrice, pressentant le bonheur qu'elle avait porté dans ces pauvres maisons, lui demandait : « Eh bien ! ma bonne Perrine, ont-ils paru bien heureux? Cela a-t-il semblé leur faire grand plaisir? » Et ses yeux se mouillaient de larmes, en entendant le récit des bénédictions et des paroles de reconnaissance qui s'étaient élevées au ciel, à la réception de ces bienfaits. Au renouvellement de chaque saison, par la même intermédiaire elle envoyait les vêtements nécessaires, soit aux pauvres, soit aux malades, soit à une pauvre mère de famille gisant sur son lit de douleurs. Elle faisait faire exprès du bouillon pour les réconforter, et disait à Perrine : « Tu prendras du vin sur la provision de monsieur l'aumônier, (laquelle était fournie par la communauté), et tu verras s'il ne manque rien, si cette pauvre femme est bien couchée, s'il lui faut des couvertures, etc. » Et elle jouissait du plaisir de les assister ainsi, avec l'intelligence et le bon cœur qu'y mettait Perrine, plus que ceux-mêmes qui étaient les obligés. Sa bonté, en effet, y mettait volontiers une pointe de gaieté et d'innocente malice, qui payait sa confidente de ses démarches, en lui communiquant le courage et la bonne humeur nécessaires pour faire bien ses commissions dans l'esprit de l'excellente bienfaitrice.

A l'époque de la fête de Pâques, il lui arriva plus d'une fois d'envoyer à de pauvres familles d'ouvriers de bons et décents vêtements, afin qu'ils pussent se présenter convenablement à la sainte table. C'était une joie pour son cœur, lorsqu'en ce jour le père, la mère et les enfants venaient la remercier et attester que s'ils étaient pauvres, ils n'avaient pas oublié qu'ils étaient enfants de l'Église.

Parfois, en envoyant tous les secours qu'on vient d'énumérer, le cœur si bon de la vénérée Mère n'était pas encore satis-

fait. Elle disait donc à sa fidèle confidente : « Va donc, ma petite, dans telle maison où il y a de pauvres malades : on dit que cela fait pitié ; fais leurs lits, mets-y l'ordre et la propreté, et de temps en temps va les aider dans leurs infirmités ; tu me rendras compte de tous leurs besoins. » Elle assista ainsi pendant des années entières deux pauvres femmes poitrinaires, qui s'étaient si bien habituées aux charités de la révérende Mère, qu'elles ne trouvaient rien de bon ni de bien apprêté que ce qui leur venait de la Communauté. « Très-bien ! disait alors la vénérée Prieure, puisque ces pauvres malades trouvent bon ce qui vient de chez nous, j'aurai soin de leur en envoyer. » Elle leur choisissait des fruits, du dessert, et les remettait à Perrine avec cette recommandation : « Dis-leur que c'est la mère Prieure qui leur envoie cela. » Les pauvres qui en avaient quelque expérience venaient donc de préférence à la maison de monsieur l'aumônier plutôt qu'au tour qui était laissé ordinaires aux solliciteurs, et Perrine dont on connaissait le bon cœur était partout assaillie de pauvres gens qui lui demandaient de parler en leur faveur. C'était des personnes à qui il était arrivé un accident, un revers de fortune, des pertes ; c'était des enfants, des vieillards malades, des hommes sans ouvrage ; toutes les infortunes se donnaient rendez-vous chez la bonne Perrine qui, à la fin, allait au parloir demander la révérende mère Prieure : « C'est encore pour tes pauvres que tu me fais demander, n'est-ce-pas ? lui disait-elle aussitôt ; je l'ai bien pensé, aussi je me suis munie. » Pendant les longues années que cette bonne fille fut ainsi l'intermédiaire des charités de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, elle ne se ressouvint d'avoir éprouvé que deux fois un refus, que la bonne Mère se reprocha aussitôt ; car dès le lendemain, elle lui remit une pièce blanche en lui disant : « Tiens, je ne puis garder sur le cœur d'avoir refusé la demande d'un pauvre ; je t'apporte donc ce que tu m'as réclamé ; fais-le leur passer. »

Entre tous les malheureux, c'était aux pauvres vieillards délaissés qu'elle faisait ses plus grandes largesses. C'était

pour elle un bonheur d'adoucir les derniers moments d'une existence qui touchait à sa fin, et de la disposer ainsi à renaître à l'espérance d'une vie meilleure, en s'attachant aux principes de foi qui inspiraient une telle charité. Ces égards pour les anciens étaient à ses yeux le cachet d'une solide vertu, et quand elle les remarquait dans de jeunes religieuses, ou dans des personnes du monde, elle se plaisait à en faire l'éloge et à les signaler aux yeux de tous. Pendant de longues années, cette bonne Mère nourrit deux pauvres vieillards incapables de gagner leur vie. Lorsque son œil perçant les apercevait dans la cuisine de M. l'aumônier, elle s'en occupait bien vite : « Est-ce que nos bons vieux ne sont pas servis ? » disait-elle ; puis se rendant à la cuisine, elle disait à la bonne sœur Sainte-Marthe : « Ma petite, ce sont les soupes pour les bons vieux ; *donne-les-moi*, que je les leur porte moi-même. » Ce qu'elle eût *fait, si* on ne l'en eût toujours empêchée.

Une des Sœurs converses ayant eu la douleur de voir sa mère tomber dans un état d'infirmité, la chère Prieure prit d'elle aussi les soins les plus tendres. Plus tard, ce fut le frère d'une autre converse qui tomba malade, et la vénérée Mère aussitôt de s'occuper du malade et de sa petite fille, veillant à ce qu'ils ne manquassent de rien, s'entretenant de tous les détails avec la bonne Sœur, au point qu'elle n'eut rien pu faire de plus pour une de ses proches dans la même position.

Elle tint par-dessus tout à continuer les aumônes faites *par* sa mère et par sa sœur ; en quoi il ne faut pas comprendre ce qu'elle faisait pour les anciens serviteurs de la famille. Un jour une demoiselle de Craon, bien connue pour sa charité, vint se faire quêteuse auprès de la vénérée Mère, demandant du linge pour une pauvre femme malade. La charitable Prieure quitta le parloir et y revint bientôt avec un énorme paquet de linge et de vêtements, qu'elle remet à la pieuse solliciteuse, en lui glissant une pièce de cinq francs pour sa protégée. Peu habituée à recevoir une si grosse pièce dans ses quêtes, cette demoiselle lui en témoigna toute sa reconnaissance. Sur quoi la vénérée Mère reprit : « Oui, je fais cela, parce que je crois

que c'est ce que Camille eût voulu faire, cette pauvre femme étant la mère d'un ecclésiastique de ce pays. »

Grande et généreuse par caractère, elle laissait souvent apercevoir que c'était pour son cœur un véritable sacrifice de ne pouvoir faire une aumône en rapport avec les besoins qu'on lui exposait. « Elle donnait toujours plus qu'on n'osait lui demander, » a dit une des Mères qui fut longtemps messagère des charités distribuées au tour. Je lui demandais seulement quelques sous, elle me remettait aussitôt une pièce blanche, me disant : portez cela ma fille, c'est encore trop peu pour de si grands besoins. Si je venais lui faire quelque petit emprunt, elle me l'accordait en souriant : Je crois bien, disait-elle, qu'ils ne pourront jamais le rembourser ; dites-leur que je leur en fais don. » Une personne très-gênée dans ses affaires, ayant à faire un voyage indispensable, vint demander dix francs à cette intention ; la vénérée Mère lui en fit remettre le double, ajoutant : « C'est tout ce que je puis faire pour adoucir sa triste position. »

Plusieurs fois elle fit les frais d'apprentissage pour des jeunes filles dépourvues de ressources ; elle admit pendant longtemps pour enfants de chœur des enfants très-pauvres, et se servit de cette occasion pour les assister en diverses manières, même après qu'ils eurent fini leur service au monastère. Elle les aida à apprendre un état, leur assura des secours de pain pour chaque semaine, et non contente de l'aumône du corps, elle leur fit encore souvent par elle-même l'aumône de l'âme, les faisant venir à la grille, pour savoir ce qu'ils devenaient, et les invitant à venir les dimanches et les jeudis passer leurs soirées chez le bon aumônier, digne coopérateur de la vénérée Mère dans toutes ses bonnes œuvres ; là on causait, on s'instruisait, on retenait l'habitude de voir des gens de bien, et en grandissant on en prenait quelque chose pour soi, au moins intérieurement ; on se délassait gaiement en épluchant des marrons que la vénérée Mère avait encore soin de faire passer à la petite société.

Quoique tendrement incliné vers l'innocence, le cœur de

cette digne Mère, si bien moulé sur celui du Sauveur, n'était pas moins accessible à la miséricorde la plus affectueuse envers les âmes coupables, qui dans leur détresse recouraient à sa charité. Une pauvre fille, qui avait été séduite, puis délaissée, mourait de faim elle et son enfant. Portant tout le poids de sa honte et de sa misère, l'infortunée entrait dans des sentiments de désespoir, et la mort lui apparaissait préférable à une vie de souffrance et d'ignominie. Heureusement qu'elle se ressouvint de l'affectueuse charité de la révérende Mère, et n'ayant plus de pain, elle se détermine à venir, comme dernière ressource, solliciter sa compassion. N'osant pas appeler la vénérée Prieure, elle confia le secret de son humiliation et sa détresse à la religieuse employée au tour, qui tout émue alla en rendre compte à la chère Mère. Elle n'avait pas achevé son récit, que celle-ci se lève avec empressement : « Vite, vite, ma fille, dit-elle ; il faut des secours pour la mère et pour l'enfant ; c'est là une classe d'infortunés qu'il ne faut pas faire attendre. » Aussitôt elle se hâte de faire un gros paquet de linge et de vêtements, y ajoute une large aumône capable de faire subsister la malheureuse mère et son enfant, et la sauve ainsi du désespoir.

On a su par sa correspondance dépouillée après sa mort, qu'elle s'était employée à placer à la Miséricorde et au Bon-Pasteur plusieurs jeunes filles en danger, contribuant de tout son pouvoir aux frais de leur trousseau et de leur pension. Lorsqu'elle entendait parler de ces grands coupables, dont les crimes avaient appelé sur eux la vengeance des lois, avec quel accent elle recommandait leur salut, et la réparation de leurs crimes : « Mes enfants, disait-elle, nous sommes victimes, nous devons réparer pour les crimes, et satisfaire pour les criminels. Tel malheureux va être exécuté, priez donc pour obtenir de Dieu son pardon. Comme d'autres Moïse, nous devons aussi nous placer entre la justice de Dieu et ces pauvres âmes, afin qu'il leur soit fait miséricorde au jour de leur expiation. »

Quand la maladie retint enfin cette bonne Mère dans sa cellule, elle ne cessa point pour cela de s'occuper de ses chers

pauvres. Elle s'informait de leurs besoins et y faisait pourvoir par ses intermédiaires habituels. Ayant ainsi appris l'extrême détresse d'une famille, elle en fut si fort affligée qu'elle ne put reposer de la nuit, et voyant que les aumônes dont elle pouvait disposer étaient insuffisantes, elle s'empressa d'écrire à sa charitable belle-sœur, madame la comtesse de Cossé, de vouloir bien lui venir en aide, en lui envoyant quelque secours.

Elle recommanda aussi instamment avec succès à la même une classe bien différente de nécessiteux, nous voulons dire les Jésuites espagnols chassés par la Révolution, et auxquels leurs confrères français, pleins de calme et de confiance en la Providence, ouvraient leurs cœurs et leurs maisons devenues trop étroites et aussi trop peu pourvues des choses de première nécessité. La révérende Mère intercéda pour ces illustres persécutés, non-seulement auprès de sa belle-sœur, mais auprès de ses nièces, la duchesse de Rivière et la comtesse des Cars, qui secondèrent activement les sentiments hautement chrétiens de leur vénérée parente.

Comme ces dames passaient une partie de l'année à Paris, la révérende Mère profita de leur séjour pour leur recommander une pauvre mère atteinte d'un cancer, que sa fille conduisait à la capitale pour y recevoir les soins des meilleurs médecins. L'affectueuse et délicate charité de la noble famille adoucit les derniers moments de la mère, et veilla sur la jeune fille, qui s'attacha pour jamais à celle en qui, après la mort de sa mère, elle avait trouvé un appui et une bienfaitrice assurée.

Les ouvriers employés dans la maison étaient également l'objet les attentions de la vénérée Mère, qui voulait qu'on leur donnât des rafraîchissements nécessaires, et le soir venu, glissait dans les paniers ou les sacs de ceux qui étaient peu fortunés des provisions pour leur souper.

La chère Mère ne craignait pas, dans son affectueuse bonté, de se faire l'arbitre des différends. Apprenant que deux ouvriers de la Communauté allaient être victimes d'un instant de mauvaise humeur, parce que l'un d'eux renvoyé par son patron, dans un moment de fâcherie, ne voulait pas faire les

avances pour retourner chez lui quoique celui-ci regrettât d'avoir obéi à l'excessive vivacité de son caractère, se trouvant par là privé d'un bon ouvrier qui lui était fort utile, la bonne Mère connaissant l'empire qu'elle exerçait sur chacun d'eux les fait venir au parloir, et avec cette expression toute maternelle à laquelle personne ne pouvait résister : « Mes enfants, leur dit-elle, pardonnez-vous mutuellement, serrez-vous la main, embrassez-vous et que tout soit fini ! Et vous, dit-elle, à l'ouvrier, dès demain rentrez à l'atelier. » Ce qui fut fait aussitôt au grand contentement de tous.

Les domestiques qui se succédèrent dans la maison, éprouvèrent également les effets de la charité de la bonne Mère, qui savait être familière avec eux et pleine de dignité, les instruisait selon leur condition, et ne les reprenait *jamais sans* leur révéler en même temps sa bonté. A leur départ, elle leur remettait quelque présent, quelque bon livre qu'elle savait leur être le plus agréable. C'est ainsi que son cœur si dilaté en la charité du Christ comprenait toutes les conditions, tous les âges, tous les besoins spirituels et temporels, afin de les gagner tous à Jésus-Christ et se conformer elle-même plus exactement à ce divin modèle.

La compassion naturelle, que la charité et l'esprit surnaturel avaient développée en la vénérée Mère, s'étendait aux plus humbles créatures ; et on est heureux de la retrouver ici dans les sentiments de tant de saints, amis des créatures animées, quoique non raisonnables, en qui se révèlent néanmoins la bonté et la Providence divines. Les arts ont rendu populaire saint François d'Assise, prêchant à ses frères les oiseaux ; sainte Gertrude, dans sa froide Allemagne, s'attendrissait sur le sort des petits oiseaux souffrant du froid et de la faim, et cherchait à les soulager. La vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, toujours mère, voyait dans les petits oiseaux la famille. Les couvreurs, en nettoyant les fenêtres de la chapelle, avaient impitoyablement détruit quantité de nids d'hirondelles qui en garnissaient les coins ; la bonne Mère apercevant ces débris de nids épars, jetés sur le sol, fit une

exclamation de douleur : « Comment ! dit-elle, ils ont détruit tout le travail de ces pauvres oiseaux, leur petit lieu de refuge, où ils étaient si bien en sûreté autour de la maison du bon Dieu ! Quelle déception pour eux ce soir ! plus d'abri, et où placer leur petite famille à ce moment ? Pauvres petites hirondelles, continua-t-elle, il vous faudra bientôt voyager pour un long trajet. Moi aussi j'ai connu cette douleur-là, et que serions-nous devenus, si on nous eût chassés ? » Et elle fit aux ouvriers la défense formelle de détruire aucun des nids de la maison ; ce qui fut observé.

Quelques années avant sa mort, parcourant un journal, elle témoigna une vive satisfaction en y lisant un plaidoyer intéressant fait par un homme bien connu dans la capitale, et qui s'intitulait l'avocat des petits oiseaux, s'attachant à prouver qu'ils étaient plutôt utiles que nuisibles, et demandant une loi qui les protégeât, comme cela existe en beaucoup d'autres pays : « Voilà, dit la chère Mère, un plaidoyer qui a toute ma sympathie ; celui qui a écrit ces pages-là doit avoir un bien bon cœur. Oui, oui, laissez vivre ces petites créatures de Dieu, faites pour réjouir l'homme dans son exil, et qui nous donnent de si douces leçons. Il y a peu de jours étant à la chapelle j'entendais toute une petite famille d'oiseaux qui gazouillaient, travaillaient, paraissaient tout occupés de leur petite tâche. Ils semblaient me dire : nous aussi, nous bénissons le Seigneur, nous le louons à notre manière, de ce qu'il veut bien veiller sur nous et pourvoir à tous nos besoins. » C'est ainsi que la sensibilité naturelle de cette bonne Mère la conduisait à des sentiments de reconnaissance et de louanges pour le divin Créateur, qui de plus s'était fait à elle son bien-aimé Sauveur.

CHAPITRE XVII

RELATIONS DE LA VÉNÉRÉE MÈRE AVEC SA FAMILLE.

Les liens naturels établis par le Créateur entre les parents et leurs enfants, entre les frères et les sœurs, ne sont pas tellement rompus pour ceux qui suivent les conseils évangéliques, qu'au contraire ils se transforment et deviennent plus forts en entrant dans le domaine surnaturel. On rompt avec les douceurs, avec les avantages, avec les liens quelquefois doux, quelquefois bien durs, que la nature a fondés, puis que les coutumes, les mœurs ont souvent altérés. Mais cette rupture une fois consommée, l'abandon bien fait, la récompense commence dès ce monde, et rend au centuple ce qu'on avait laissé. L'affection s'attache au vrai, au permanent, à l'intime, et se projette jusqu'au delà du domaine de cette vie passagère et de cette terre d'oubli. Elle prend un caractère surnaturel, sublime, éternel, vraiment divin. Le centuple est, disons-nous, bien rendu.

C'est ce que nous allons voir dans les relations de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague avec sa famille, M. le comte et Mme la comtesse de Cossé-Brissac, et leurs enfants. Pleine de sollicitude pour les siens, tant qu'elle conserva sa pieuse mère et son frère chéri, elle entretint avec eux une pieuse correspondance, et savait même gronder lorsque leur silence prolongé venait inquiéter son cœur.

Voici sur ce sujet l'unique fragment qui soit resté de la correspondance de la sœur Saint-Louis de Gonzague avec sa pieuse mère. Cette lettre fut écrite de Rouen.

« Très-chère maman,

« J'ai reçu à temps la lettre de Camille; je commençais à être un peu mécontente de toutes les paresseuses qui vous entourent; mais il faut que je m'adoucisse, car je sens que je mérite aussi quelques reproches. Je compte néanmoins, bonne maman, sur votre indulgence: vous savez bien que si je ne vous écris pas plus souvent, c'est le temps qui me manque. Mon cœur est toujours le même; c'est un sacrifice de plus à faire. Je sens bien, comme le dit Camille, que le cher Craon n'aura point tout l'agrément que vous pourriez y trouver: la croix vous suit partout. Heureusement que c'est elle qui nous conduit au ciel; c'est l'échelle par laquelle il faut y monter. Heureusement que vous avez une bonne tête et le pied ferme. Quant à moi, quand il y faut monter, la tête me tourne et je fais la culbute. Je voudrais bien trouver un moment pour écrire à Arthus. » Le reste manque.

Toujours unie à leurs joies, à leurs peines et à leurs épreuves, elle voulait les connaître et les partager. Elle s'était donné la mission, trop souvent nécessaire, d'essuyer toutes les larmes des siens. Aussi était-elle regardée comme l'ange consolateur de la famille: « Cette chère tante, disait une de ses nièces, était notre refuge dans toutes nos épreuves; sôn cœur était le tombeau où nous allions ensevelir toutes nos douleurs. Dans nos afflictions, nous la trouvions toujours pleine de tendresse, compatissante à toutes les faiblesses, partageant nos souffrances, et nous les faisant accepter en esprit de foi, nous portant suavement par sa parole à la soumission, au bon plaisir de Dieu, à l'abandon à sa sainte volonté. C'était le mot que nous trouvions toujours sur ses lèvres, et qu'elle savait répéter avec tant de charité, que cette pensée dominante de son cœur passait dans les nôtres; et aujourd'hui, elle est restée cemme notre plus grand soutien dans nos afflictions. »

A l'époque où la mort enleva à la chère Mère son frère bien-aimé, M. Arthus de Cossé, on la vit oublier sa propre

douleur pour consoler sa belle-sœur et ses nièces, mesdames de Rivière et des Cars. On voit dans les lettres écrites alors une affection tendre, mais franche et religieuse; à la veuve et aux orphelines, elle savait montrer d'un doigt sûr que la croix est le gage du salut et le chemin du ciel.

Cette mort ne fit que resserrer son intimité avec madame la comtesse de Cossé, qui, de son côté, sembla redoubler de tendresse pour cette sœur bien-aimée, et pour la famille dont elle était la mère spirituelle. Les filles de madame de Cossé partagèrent cette recrudescence d'affection mutuelle, principalement à la mort de la vénérée Mère, dont madame de Rivière vint recueillir le dernier soupir. Dans le dernier entretien qu'elle eut avec cette chère nièce, sa principale préoccupation fut pour le salut d'une âme de la famille : « *Et mon* petit Auguste, lui fit-elle, en parlant du jeune des Cars, alors élève à Saint-Cyr, comment va-t-il ? Combien j'en suis préoccupée; hélas ! quelle carrière il a embrassée ! que de dangers pour l'âme et pour le corps ! » Le jeune homme, objet de cette chrétienne sollicitude, moins de deux ans après la mort de sa vénérée grand'tante, qu'il avait si souvent visitée et réjouie en son monastère de Craon, s'est éteint à Cannes d'une maladie de poitrine, presque subitement enlevé à sa famille désolée. Les sentiments si chrétiens qu'il témoigna pendant sa maladie, sa patience et sa résignation dans les souffrances, montrèrent visiblement la protection du ciel sur cette âme si chérie de la vénérée Mère, et pour laquelle elle craignait des dangers qui lui furent épargnés, achevant en peu de jours une course peu prolongée, mais qui l'avait rendu au but suprême.

M. Charles, duc de Rivière, et M. Amédée, comte des Cars, furent unanimes à témoigner à la révérende Mère une affection et une confiance, on peut dire même une vénération qui ne le cédait en rien à celles de leurs femmes, les propres nièces de la vénérée Mère. Quoique les lois de la clôture s'opposassent à leur entrée dans le monastère, une fois qu'ils eurent connu sa bonté exquise, sa haute intelligence, ils revinrent l'entendre

et se pénétrer eux-mêmes de ces sentiments de foi, qui vont chercher ailleurs que dans une éducation distinguée et des manières élégantes, le but de la vie, les vraies joies, les devoirs les plus sacrés, et la félicité la plus certaine. Aussi ne se séparaient-ils jamais d'elle sans désirer de revenir encore longtemps, et boire de cette eau rafraîchissante qu'elle puisait à la source pure de tout bien. Dans les graves circonstances du mariage de leurs enfants, ils s'empressaient de la consulter, l'en avertissant tout d'abord, recommandant ces grandes décisions à ses prières, et ne voulant traiter que sous ses auspices ces questions si importantes pour le futur bonheur de leur famille. Ils ne surent pas moins apprécier que leurs femmes d'un sentiment si chrétien, la délicatesse et la générosité avec laquelle elle renonça, en faveur de ses nièces, à la plus grande part de l'héritage que lui avait laissé M. le comte Dubois de la Motte, parent éloigné, de qui naturellement ils avaient peu à attendre.

Ce qu'elle était pour ses deux nièces, elle le fut pour ses petites-nièces, avec ce redoublement de tendresse qu'une grand'maman ressent toujours pour les jeunes rejetons de ses propres enfants ; car chez la révérende mère Prieure, tout était tourné au sentiment maternel le plus dévoué, le plus complet. Mesdemoiselles Délie et Louise de Rivière, Émilie et Hélène des Cars, ainsi que leur jeune frère dont nous venons de rappeler la fin chrétienne, reçurent constamment de sa part les marques de la plus vive affection. Dès leur plus tendre jeunesse elle répondait à leurs lettres, leur donnait des conseils appropriés à leur âge et à leur caractère, et les formait ainsi de concert avec leurs mères, à cette vie de foi et de charité chrétienne, qui dans le monde et dans la condition élevée qu'elles y devaient occuper, serait toujours leur plus sûr refuge et leur grande consolation. Aussi de toutes les bouches n'était-ce qu'un cri de vénération et de reconnaissance : « Notre bonne tante est une sainte ! oui, c'est un cœur de sainte, tout amour et tout sacrifice. »

Ce témoignage fut à son tour répété avec un enthousiasme

digne de remarque par M. le vicomte de Grancey, qui épousa Mlle Délie, la fille aînée de Madame de Rivière. C'était un ancien officier, digne par son mérite de la main qu'il avait obtenue. Il fut charmé de l'affectueuse bonté de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague, qu'il ne connut que dans les dernières années de sa vie. Il était venu seul, et il passa de longs moments en affectueux entretien avec la vénérée Mère, parlant de la chère petite nièce, devenue son épouse, et de tous ses projets d'avenir. Il se retira si charmé de ce qu'il avait vu et entendu, qu'il ne pouvait taire le sentiment de son admiration : « Qu'elle est bonne ! répétait-il, c'est une sainte. Tout ce qu'on m'en avait dit dans la famille n'est rien auprès de ce que j'ai vu. » Captivé par ce charme, il ne pouvait la quitter, et lorsqu'il fallut forcément lui dire adieu, le noble militaire mit ses deux genoux en terre, et courba la tête pour recevoir la bénédiction de cette chère tante, et sa dernière parole en quittant le monastère fut pour dire : « Ah ! si je pouvais encore la revoir ! » Arrivé à Paris, au retour de ce voyage, il disait à Madame la duchesse de Rivière, en lui faisant un aimable reproche : « Comment ne m'aviez-vous pas dit que ma tante Saint-Louis de Gonzague était si aimable ? » — « Mais, pardon, lui répondait sa belle-mère, je vous l'ai dit bien des fois. » — « Non, non, répétait-il, tout ce que vous m'en aviez dit n'est rien en comparaison de ce que j'ai vu. Quelle belle âme ! Ce voyage de Craon, les heures d'entretien que j'ai eu le bonheur de passer avec elle, ne s'effaceront jamais de mon souvenir. »

M. le vicomte de Grancey ne revit pas cette chère Mère en ce monde, et ne lui survécut que d'une année. Au moment où la formidable invasion prussienne vint jeter l'effroi par toute la France, cet homme d'honneur crut de son devoir d'offrir son bras pour secourir sa patrie ; il n'hésita pas à se séparer pour cela de sa jeune femme et de ses deux chers petits enfants. Nommé colonel des mobiles de la Côte-d'Or, il fut tué à la bataille de Champigny le 2 décembre 1870. Ainsi finit à trente-neuf ans, l'existence de cette noble victime, di-

gne d'apaiser le courroux du ciel trop justement provoqué. Les cœurs désolés qu'il a laissés sur cette terre d'épreuve ne se consolent de l'avoir perdu que par l'assurance du bonheur dont il jouit dans les cieux, où il a rejoint cette bien-aimée tante qui avait fait une si douce et si forte impression sur son âme.

On retrouvera dans ce récit Madame de Grancey venant au monastère avec sa mère, Madame la duchesse de Rivière, et amenant ses deux petits enfants, Henri et Marie, l'un âgé de six ans, et l'autre de dix-huit mois, pour y recevoir la bénédiction de la vénérée Mère, deux fois grand'tante de ses chers enfants qui allaient rester orphelins. Elle pressentait que cette chère Mère n'avait plus longtemps à recevoir ces tendres témoignages d'amour et de vénération. Malgré son état de souffrance, la vénérée Mère se montra très-sensible à cette preuve d'affection, et, après quelques jours passés dans l'intimité la plus pieuse, les trois générations, agenouillées à ses pieds, reçurent avec attendrissement cette bénédiction qu'elles étaient venues chercher de si loin pour la dernière fois. Quels sentiments s'agitaient dans les cœurs à cette effusion de piété et de tendresse réunies ; ce devait être une sorte de rendez-vous qu'on se donnait pour le ciel. Après avoir donné un dernier baiser à la chère et vénérée malade, Mesdames de Rivière et de Grancey se retirèrent hâtivement, ne pouvant plus contenir leur émotion : Et au départ elles répétaient à l'envi : « Qu'elle est bonne et sainte, cette chère tante ! Quel souvenir nous emportons ! Quel oubli d'elle-même ! quelle patience ! quel abandon ! »

La ressemblance et le rapport de caractère que la vénérée Mère trouvait entre Madame la comtesse de Cars et M. Arthus de Cossé, ce frère qu'elle avait toujours si tendrement aimé, l'avaient attachée tout particulièrement à cette chère nièce. Il en résulta un échange très-intime de confiance entre elles. Consultée dans les circonstances difficiles, la vénérée Mère apprit à sa nièce à diriger selon Dieu ses pas dans le monde où sa providence l'avait placée.

La révérende Mère connaissait bien ce fonds de charité et de générosité que la grâce, en fortifiant la foi, affermissait dans le cœur de ses nièces. Lorsqu'elle fit cession en leur faveur de la succession de M. le comte Dubois de la Motte, madame la duchesse de Rivière ne put s'empêcher de lui dire en la remerçiant : « Ma bonne tante, qu'avez-vous fait là ? Vous avez pensé à nous, et vous vous êtes oubliée, vous et votre communauté. » — « Ma chère Stéphanie, reprit la vénérée Mère, j'ai voulu par là donner, après ma mort, à mes filles trois mères au lieu d'une qu'elles ont maintenant. »

Les autres membres plus éloignés de sa famille avec lesquels naturellement ses relations étaient moins fréquentes, rivalisaient tous dans l'expression de leur vénération pour elle, qui, de son côté les entourait des plus touchants témoignages d'affection. Citons d'abord M. Henri d'Armaillé (au *château de la* Douve au Bourg-d'Iré), qui se rappelle, comme un des plus doux souvenirs de son enfance, avoir été conduit maintes fois par le comte Ambroise d'Armaillé son père au parloir des Bénédictines de Craon, et d'y avoir entendu, pendant des heures qui lui semblaient toujours trop courtes, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague devisant avec son père sur leur long exil, si fécond en épisodes de tout genre. « Si ma mémoire, écrivait-il à une religieuse du monastère, eût pu retenir ces entretiens, que j'écoutais toujours avec un nouveau plaisir ; j'aurais pu fournir sans doute un chapitre intéressant à l'histoire de votre Mère, que j'aime aussi à nommer la mienne, tant elle a été bonne et affectueuse pour moi. Aussi, dans toutes les circonstances graves de ma vie, j'aimais à venir lui confier mes projets, recevoir les conseils de cette grande âme et lui amener mes petits enfants à bénir. »

Madame la comtesse d'Armaillé de Saint-Amadour n'était pas moins expressive dans le témoignage qu'elle donnait sur sa vénérée cousine au moment où la communauté de Craon pleurait ce décès qui la faisait orpheline. Son château placé à une si petite distance de Craon lui permettait, plus qu'à tout autre, d'entretenir de fréquentes relations avec la révérende

Mère fondatrice. « C'était mon conseil, écrivait-elle alors à une des filles de cette vénérée Mère, je dirai presque un directeur pour moi. Aussi, que de fois suis-je venue chercher consolation près d'elle, si compatissante et si dévouée! Le monastère de Craon a en ce moment à offrir à Dieu le sacrifice de la meilleure des Mères; mais, moi aussi, je fais une perte immense! L'intérêt si affectueux qu'elle me portait faisait que je ne craignis jamais de recourir à ses conseils, qu'elle donnait avec un si grand désir qu'ils vous fussent utiles, qu'on était de suite disposé à les suivre. Sa longue expérience, son jugement éclairé et son tact parfait trouvaient dans mon cœur autant de sympathie que d'admiration. »

C'était surtout au moment de l'épreuve, lorsque sa famille menacée de la perte de quelques-uns de ses membres les plus affectionnés, luttait dans l'angoisse d'une séparation devenue imminente, que le cœur de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague se révélait tout entier; non-seulement elle priait pour obtenir aux siens la force et la résignation, mais alors elle se faisait leur consolatrice par d'affectueuses épîtres conservées comme de précieuses reliques. Nous détachons quelques fragments de cette correspondance: ils prouveront, mieux que ne le feraient de longues digressions, la tendresse de cette âme qui savait si bien allier le détachement religieux avec un véritable amour pour ses parents.

« Chère cousine, écrivait-elle à une âme brisée par l'annonce d'une grave maladie, qui menaçait de lui enlever, presque subitement, un frère bien-aimé, ah! c'est de grand cœur que je prie Marie, Mère de miséricorde, qu'elle nous conserve votre bien-aimé frère... Vous avez bien jugé mon cœur, chère P***, pensant qu'il partagerait votre douleur, non-seulement moi, mais toute ma communauté; car c'est ma grande famille, à laquelle j'ai souvent parlé de ce bon Germain qui, à notre retour en France, nous rendit tant de services. Nous allons vous accompagner de nos vœux dans ce triste voyage, puissiez-vous arriver à temps près de lui pour lui procurer les secours spirituels, que souvent une tendresse moins chrétienne appelle trop tard... »

« Le sacrifice est donc consommé, écrivait-elle encore à la même, au moment du décès de son frère, je sens et je partage votre douleur : prions et prions beaucoup pour cette chère âme; donnons à ce cher défunt les preuves de l'attachement le plus vrai et le plus chrétien, priant pour lui et nous efforçant, par le saint sacrifice de la Messe et les indulgences, d'acquitter sa dette à la Justice divine. Je vous promets, chère cousine, de ne jamais oublier cette âme; toute ma grande famille joint ses prières aux nôtres. Je prie le Dieu de toute consolation d'être votre force, votre soutien ! »

A une autre parente de la famille d'Armaillé, la vénérée Mère écrivait ces lignes touchantes, au moment où cette fille désolée voyait sa mère s'éteindre, sous ses yeux, dans de cruelles souffrances, supportées avec une résignation toute chrétienne :

« Un mot, chère Camille, c'est pour vous dire la part que je prends à votre affliction, à votre douloureux martyre, mon cœur le partage : voir souffrir à ce point une mère si chérie ! oui, c'est un douloureux martyre ! J'ai immédiatement recommandé la chère malade aux prières de la communauté, à celles de M. l'aumônier qui m'a dit : *C'est ainsi que Dieu purifie ceux qu'il aime*. Ayant sa connaissance, que de mérites elle peut acquérir ! Armez-vous de courage, chère Camille, afin d'encourager votre digne mère, lui suscitant des pensées de résignation qui sont agréables à Dieu : résignation, conformité à la sainte volonté. »

Sensible aux preuves d'amitié qui lui étaient données, la chère fondatrice écrivait encore à cette fille éprouvée qui venait de fermer les yeux de sa pieuse mère : « C'est du fond du cœur, chère Camille, que je vous remercie de ce cher *Memento* que vous m'avez envoyé; que j'aime à contempler cette consolante image, à savourer surtout cette parole : *Tous mes maux sont finis, le Ciel en est le prix !* Il me semble, chère Camille, voir cette âme perdue dans le sein de Dieu, enivrée de son bonheur et tout occupée des siens, priant pour eux et les attendant au Ciel !... »

On comprend aisément qu'un tel langage lui attachât tous

les cœurs, et que, dans sa famille, tous regardassent comme une faveur les moments qu'il leur était permis de passer avec elle, moments dont on conservait un souvenir ineffaçable ! C'est le témoignage qu'en rendaient, il y a un assez grand nombre d'années, deux membres de l'illustre famille de Brissac qui avaient fait le voyage de Craon, dans le but de se procurer cette jouissance. Madame la comtesse de Brissac et mademoiselle Louise sa fille, autorisées par Mgr Wicart à entrer dans la clôture, purent jouir tout à l'aise des entretiens de cette chère Mère, réduite alors à n'avoir pour chapelle de communauté que la salle qui était autrefois le réfectoire du monastère. Les nobles voyageuses y prirent place avec un esprit de foi qui édifiait singulièrement, surtout lorsque témoignant la joie qu'elles éprouvaient de se trouver unies aux Épouses de Jésus-Hostie dans ce petit cénacle, on les entendit mêler leurs voix aux leurs dans la psalmodie de l'Office divin, avec un accent merveilleux de bonheur et d'épanouissement. Par les ordres de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, la communauté réunie attendait le moment de saluer la comtesse; celle-ci, presque interdite, en entrant à la salle de communauté, voyant ce cercle de quarante religieuses s'inclinant vers elle, ne put retenir son émotion : « Ma chère cousine, dit-elle, que *c'est imposant !...* » Pour mademoiselle Louise, saisissant le petit tabouret placé aux pieds de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, elle choisit pour elle cette meilleure place qu'elle ne voulut plus quitter, recueillant jusqu'aux moindres paroles de sa vénérée tante, elle en emporta un souvenir qui fit le charme de sa vie. Apprenant que la duchesse de Rivière se rendait à Craon afin de rendre les derniers devoirs à la vénérée fondatrice : « Apporte-moi, lui dit-elle, je t'en supplie, quelque petit objet qui lui ait longtemps servi, plus ce sera *vieux*, *usé*, plus je l'estimerai. » Afin de la satisfaire, outre plusieurs objet de piété, il lui fut offert un petit bonnet de toile, reprisé du haut au bas par cette digne Mère. C'était un des derniers ouvrages sorti de ses mains; il fut reçu et conservé avec une reconnaissance inexprimable.

La révérende Mère avait aussi au dehors une famille spirituelle, avec laquelle des relations suivies furent entretenues jusqu'à ses derniers jours. C'était des postulantes qui n'avaient pu venir à la profession pour des raisons indépendantes de leur volonté, mais étaient restées filles de la mère Saint-Louis de Gonzague de tout leur cœur et de toute leur âme. C'était encore d'anciens serviteurs, qui, avec la fidelité à leurs premiers maîtres, conservaient dans leur âme simple une foi vive et agissante. Aux uns comme aux autres la vénérée Mère prodiguait non-seulement ses conseils, mais ouvrait aussi toute son âme, pour leur offrir un abri contre les défaillances ou les poursuites du monde. Elle les consolait ainsi de l'absence, et se rendant présente par ses lettres fréquentes, elle encourageait leurs efforts, et trouvait en ces personnes, selon leur position, des auxiliaires pour ses œuvres de foi et de piété. Le défaut d'espace nous oblige à laisser de côté le récit détaillé de ces relations, où la digne Mère se prodiguait comme si elle n'eût pas eu près d'elle une nombreuse famille et d'incessants travaux. Ni les fatigues, ni les souffrances des derniers jours ne peuvent mettre un terme à ces communications avec cette bonne Noton, ce bon Michel, avec qui elle entrait dans les plus petits détails concernant leurs besoins ou les personnes du cloître qu'elles avaient connues. Dans la clôture comme dans le monde, dit-elle, ils servaient le même maître ; il fallait le faire avec courage et fidélité, car le ciel est au bout.

Combien d'autres personnes du monde et de toute condition et de tout âge, aimaient à recourir aux conseils de cette Mère aussi prudente que dévouée ! On venait se rafraîchir à cette sérénité perpétuelle ; l'entendre était pour tous un reconfort certain, et l'on emportait toujours d'auprès d'elle un sentiment de dilatation et de bonheur. Une personne de grande piété et de grande naissance, après quelques lettres échangées, voulut soumettre de vive voix à la vénérée Mère un projet de la plus haute importance. Elle arrive au monastère, et sans se faire connaître demande la vénérée Mère. Celle-ci plus souffrante avait défense de bouger : grand débat avec les infirmières

qu'elle appelait ses charitables *cerbères*. Enfin elle peut venir : après un échange de prévenances et de délicatesses, on se parle, on traite des choses les plus célestes, puis on en vient à l'affaire. La vénérée Mère mise en demeure de se prononcer, donna son avis, dont cette personne fut si contente qu'elle lui envoya différents beaux ouvrages dont la lecture devait lui plaire. Comment à son tour remercier? « Ma Mère, lui disait une sœur, vous allez remercier vous-même : permettez-moi d'expédier à Madame... votre photographie. » — « Triste remercîment, fit la chère Mère en haussant les épaules ; mais si vous croyez que cela fasse plaisir, envoyez-la. » En effet, on l'avait obligée à se faire photographier. La première fois qu'elle vit son portrait ainsi rendu, elle le considéra quelque temps, puis elle dit : « Hein ! le sourire n'y est pas ! » C'est que telle était sa physionomie habituelle ; l'on disait d'elle : Madame la Prieure rit toujours ! Avant d'ouvrir la porte de la grille au parloir, on l'entendait déjà s'annoncer par un petit rire de bienvenue ; et sa charité pour autrui tenait à avoir cette expression.

CHAPITRE XVIII

LA VÉNÉRÉE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE AVEC LES MAISONS DE L'INSTITUT.

La famille spirituelle de la révérende mère Prieure des Bénédictines de Craon s'étendait bien au delà de sa famille naturelle; mais le nombre de ses Mères et de ses Sœurs, quel qu'il fut, n'effrayait pas son grand cœur. Il suffisait à toutes. En faisant profession au monastère de Rouen, elle avait du premier moment conçu une si haute estime de la vie religieuse, elle en avait embrassé si fortement les principes, que cet acte avait été pour elle une vraie naissance, une accession à une famille, dont elle se regardait, avec une plénitude d'enthousiasme sacré, comme l'inséparable, la plus intime enfant. Elle honorait donc, elle vénérait ses Mères, ses Sœurs; elle leur obéissait, elle se façonnait à leurs manières, à leurs pratiques, elle en prenait trait par trait la ressemblance, et en aspirait la vie par toutes les puissances de son âme. Formée sur ces modèles, grandie dans ces pratiques de tous les instants, pénétrée de ces sentiments qui ne laissaient de côté rien de son âme, devenue mère à son tour dans les douleurs et les angoisses, elle aima ses filles comme elle aima ses mères, et resta toujours fille, sœur et mère entre toutes la plus aimante.

Selon son premier principe, le monastère Bénédictin est une famille; chaque maison de l'Institut du Saint-Sacrement, ainsi que la plupart des monastères de religieuses Bénédictines conserva ce caractère essentiel. Sous la protection de Marie, la Prieure en était bien la mère; et lorsque tout allait

sans ces entraves, qui presque toujours viennent de l'extérieur, on perpétuait la Prieure, d'un triennat à l'autre, dans son autorité maternelle si salutaire. Chaque famille restant ainsi complète en soi, on n'y pouvait oublier néanmoins que toutes étaient sorties d'une même souche, que le même sang spirituel circulait toujours dans les familles éparses, que les générations en se renouvelant n'affaiblissaient pas les liens de la parenté, comme cela a lieu dans l'ordre naturel, parce que c'est toujours une même vie spirituelle qui circule en elles ; tant que l'observance, l'esprit établi dans le principe sont maintenus, les familles restent sœurs, et ne descendent jamais à un degré plus éloigné. Il résulte de cette parenté si resserrée, que tout en restant chacune à réaliser, dans l'intérieur de sa propre clôture, l'idéal de la famille religieuse, il s'établit entre les diverses maisons des relations de charité affectueuses et même officieuses, les plus forts venant au secours des plus faibles, surtout lorsqu'ils commencent à marcher, lorsqu'on est dans les laborieux efforts d'une fondation.

Heureuse de se voir tant d'âmes à aimer comme des sœurs, à chérir et honorer comme des mères, la vénérée fondatrice de Craon ne renferma point cette affection dans son cœur, ni même dans l'enceinte de son monastère. Se considérant comme la plus petite en la terre de Juda, elle se tourna avec une humble confiance vers ses aînées en Israël, vers celles qui lui parurent les plus fortes, les plus riches de traditions et de vie bénédictines. C'est ce qu'on a déjà vu dans le cours de ces récits. Mais on doit dire encore que la révérende mère Saint-Louis de Gonzague y poursuivait un but des plus nobles, et des plus conformes à l'esprit de Notre-Seigneur. Très-éloignée d'unir dans une centralisation administrative les diverses maisons de l'Institut, elle voulait par un échange soutenu de relations entre elles, conserver, resserrer les liens d'une affection de famille, et dans ce but, avec toutes elle entrait dans les détails qui pouvaient concerner les personnes, les choses, les moyens d'obvier à tels ou tels inconvénients, voulant que rien de ce qui se passait de vraiment religieux dans une

maison, restât indifférent aux autres membres de la famille.

Elle désirait qu'il y eût conformité parfaite d'usages et de pratiques entre tous les monastères, identité de sentiments sur tous les points, et bien qu'elles ne fussent pas soumises à un généralat, elle demandait que toutes fussent uniformes dans leurs coutumes pour la célébration de l'Office divin et les autres observances religieuses. Elle souhaitait que le lien de confraternité ne fit de toutes qu'un cœur et qu'une âme, pour s'aider mutuellement dans les épreuves, se soutenir en se prêtant des sujets, et se rendant tous les bons offices qu'inspire une affection qui connaît ceux qu'elle aime, et sait qu'ils sont une seule et même chose dans l'œuvre de Dieu et sa charité.

Elle resta particulièrement affectionnée au monastère de Rouen, le berceau de sa vie religieuse, et malgré le déchirement et les petites contradictions qui accompagnèrent son départ, elle n'oublia jamais celles qui, pendant quatorze années, avaient été ses sœurs et ses compagnes. C'est pourquoi autant qu'elle le put, elle entretint avec elles une affectueuse correspondance, s'efforçant de profiter de l'ascendant qu'elle avait sur ces âmes pour les porter aux plus héroïques vertus. Les lettres des Mères Sainte-Félicité et Saint-Charles, et d'autres encore, conservées pieusement par elle, et celles qui ont été retrouvées à Rouen, prouvent assez combien elle payait de retour leur affection, et combien elle partageait les peines et les joies de cette maison, qui avait alors à se débarrasser d'entraves imposées par la nécessité, pour respirer en liberté la vie religieuse. L'estime que conserva de cette maison la vénérée fondatrice de Craon se traduisait fréquemment par ces mots : « A Rouen, on faisait ceci, on défendait cela : on n'eût pas permis telle chose ; nos bonnes Mères avaient tant de respect pour les prescriptions de notre vénérable Institutrice ! »

Préoccupée au début de sa fondation d'établir dans sa maison les anciens usages, et jusqu'aux moindres prescriptions de celle à qui l'Esprit-Saint avait confié la formation de l'Institut,

aussitôt installée à Craon, elle se mit en relation avec le monastère de la rue Neuve-Sainte-Geneviève, aujourd'hui rue Tournefort à Paris. Cette maison était composée des Mères de la rue Cassette, disséminées pendant la Révolution, et de celles de la rue Saint-Louis, toutes deux fondations de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement. Pensant avec raison qu'on avait dû y conserver l'esprit et les usages primitifs, elle écrivit à la révérende mère Sainte-Honorine, pour lui demander des renseignements. Ce fut de cette maison qu'on lui fournit un modèle de grand habit de chœur, robe et tunique. La correspondance entre les deux maisons atteste la simplicité religieuse et le bon zèle des révérendes Mères, et ces relations se maintinrent en ces termes jusqu'à la mort de la vénérée Mère. Lors des événements de 1830, malgré son grand dénûment, elle offrit l'hospitalité aux religieuses de Paris que pouvait inquiéter la Révolution, moins redoutable dans les provinces de l'Ouest. L'espace ne leur manquerait pas dans son grand monastère, leur écrivait la vénérée Mère; « mais si je n'ai à vous offrir que de partager le pain de la pauvreté, du moins ce sera un asile sûr, où vous pourrez continuer dans la paix et la sécurité les saints devoirs de l'adoration, au milieu de sœurs qui vous affectionnent, et ouvriront leurs bras avec allégresse pour vous y recevoir. » La tempête s'étant apaisée, les chères Mères ne profitèrent pas de cette offre, mais cette circonstance resserra les liens qui venaient de se former.

Outre la maison de la rue Tournefort, il en existe une autre, rue Monsieur, fondée d'abord au Temple après la Révolution par la princesse de Bourbon-Condé, ancienne abbesse de Remiremont. C'est ce monastère que nous avons vu cité par M. le comte de Cossé. En 1873, la Prieure de cette maison, la révérende mère Victime, a fait une fondation de son Institut à Lourdes, en face même de la grotte miraculeuse de Marie. La protection de l'auguste Abbesse ne fera pas, nous l'espérons, défaut à ses filles. La révérende Mère admirait le courage et la vertu de ces deux maisons qui étaient là pour fléchir la justice divine et en modérer les coups, de manière à

ce qu'ils devinssent des châtiments salutaires, et pour apprendre à connaître et à goûter l'amour du divin Sauveur caché dans l'adorable Sacrement. Elle aimait à raconter la conversion remarquable d'un écrivain de notre temps, Leclère d'Aubigny. Après avoir laissé s'éteindre dans son âme le flambeau de la foi, n'ayant trouvé dans la philosophie irréligieuse, et les succès littéraires, que vide affreux et poignante déception, il s'était décidé à en finir avec une vie désormais sans but ni signification. Monté à son belvédère pour accomplir son fatal dessein, comme l'enfer croyait déjà tenir sa proie, il s'élève jusqu'à lui un concert de voix suppliantes qui chantaient en chœur : *Parce Domine, parce populo tuo*, etc. C'étaient les religieuses de la rue Neuve-Sainte-Geneviève qui à cette heure terminaient le salut de la grande réparation, où cette invocation se répète à chaque verset du *Miserere*. A ces accents, le cœur désespéré se laisse toucher, il se rattache à l'espérance; le pécheur se convertit et devient un saint. Combien d'autres âmes n'avaient pas également entendu ces voix, et combien plus encore pouvaient les entendre, et se rendre au Seigneur qui les appelle!

Dès le commencement de la fondation de Craon, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague sentit comme un besoin de liaison intime avec la révérende mère Saint-François de Sales, fondatrice de la maison d'Arras, et, comme elle, professe de la maison de Rouen. C'était un premier lien particulier : leur appel commun à la vie de fondatrice en fut un second. Aussitôt qu'elles se connurent, ces dignes Mères sentirent qu'elles étaient faites pour se comprendre, et le nœud d'une affection religieuse formé par un zèle brûlant d'étendre le culte et l'amour de Jésus en son Sacrement, unit bientôt ces deux grandes âmes de l'amitié la plus étroite, comme sont celles que le ciel forme lui-même, voulant qu'elles se perpétuent dans l'éternité.

Cette amitié, peut-on dire avec assurance, fut une des grandes consolations que Notre-Seigneur donna à la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, au milieu des fatigues et des

épreuves qui signalèrent l'établissement de son monastère. La révérende mère Saint-François de Sales, avec une grande bonté, et une charité sans bornes, avait un caractère d'une trempe virile, beaucoup de pénétration, et une franchise peu commune. Ces dons unis à un esprit religieux des plus remarquables, la rendirent chère à la vénérée Prieure de Craon, qui se trouva heureuse de pouvoir s'épancher en toute liberté avec elle; de là naquit une correspondance très-intime et qui fut soigneusement conservée par la vénérée Mère. Les détails qu'elle contient prouvent qu'aucune autre, plus que la révérende mère Saint-François de Sales, ne se montra compatissante et empressée à venir au secours de la vénérée fondatrice dans les épreuves de sa maison de Craon. Non-seulement elle cherchait à adoucir ses croix par d'affectueuses épîtres, mais elle n'était contente que quand elle pouvait lui envoyer quelque chose : des ornements d'église, des livres, des étoffes, même de l'argent; mettant à ces dons tant de grâce, tant de bonne amitié, qu'on eût dit une seule famille partageant les biens communs. On a vu à l'occasion de l'élection de 1835, comme elle s'exprima franchement sur une mesure qui allait à renverser les Constitutions, et ne fit point de grâce à l'humilité de la vénérée Mère, qui avait provoqué cette fausse démarche.

La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague recourait à son amie en toute simplicité, lui soumettait ses difficultés, s'éclairait de son expérience et de ses lumières. Ce fut surtout quand elle établit son pensionnat, que la chère fondatrice de Craon fut heureuse de prendre auprès de l'habile Prieure d'Arras les renseignements pour le règlement, les usages de sa maison, etc. Lorsque la vénérée Mère désira former pour l'instruction la protégée de mademoiselle Camille, sa sœur, elle l'envoya au pensionnat d'Arras; c'est ainsi que fut élevée cette jeune personne qui, devenue religieuse au monastère de la vénérée Mère, y porta le nom de Marie-Camille, et devait suivre avec un si grand courage, peu de temps après la séparation, sa mère bien-aimée dans la tombe.

Ce fut un coup douloureusement ressenti, lorsque le 17 mai 1850 la mort vint enlever à son œuvre si florissante, la révérende mère Saint-François de Sales, à l'âge de soixante-trois ans. La vénérée mère Saint-Louis de Gonzague y fut extrêmement sensible. Elles étaient du même âge, professes du même monastère et toutes deux fondatrices; si la naissance avait présenté des différences, la ressemblance de caractère et de destinée les avait rapprochées, et dès lors unies dans leurs efforts pour procurer la gloire de Notre-Seigneur et lui donner des épouses fidèles. Le sacrifice fut adouci seulement par cette pensée, que la chère défunte était allée la première recevoir sa récompense.

Après le décès de la regrettée Mère, les relations affectueuses se continuèrent entre Craon et Arras avec les mères Sainte-Espérance et Sainte-Marie, sœurs de la mère Saint-François de Sales, qui lui succédèrent l'une après l'autre dans la charge de Prieure; puis avec la révérende mère Madeleine de la Miséricorde, qui a survécu à la vénérée Mère, et s'est montrée une de ses plus grandes admiratrices. Que les filles de ces illustres Mères se souviennent à jamais de cette union de cœur et d'action, et qu'elles en perpétuent ainsi les heureux bienfaits!

Presque dès le début de la fondation de Craon, commencèrent également avec la maison des Bénédictines de Saint-Nicolas de Port, près de Nancy, des relations qui furent aussi douces et affectueuses qu'étaient celles établies avec la maison d'Arras. Cette liaison se fit, du reste, sur la recommandation et sous les auspices de la révérende mère Saint-François de Sales, qui avait reconnu les hautes qualités religieuses qui distinguaient ce monastère, situé dans la patrie de la vénérable Mechtilde du Saint-Sacrement. Il était formé par la réunion d'anciennes religieuses de Nancy et de la maison de Toul, que la Révolution avait chassées de leurs monastères; mais, dispersées dans des maisons particulières, elles avaient pu toujours, durant la tempête, vivre néanmoins de la même vie, dans l'obéissance, rompant le même pain, partageant les

mêmes aliments, qu'une Sœur converse leur portait chaque jour, et pratiquer les mêmes exercices, sans être emprisonnées comme leurs sœurs de Rouen. Réunies en 1806 par la révérende Mère de Vassimont, religieuse d'une grande vertu et d'un mérite supérieur, elles s'établirent à Saint-Nicolas de Port, où leur maison devint très-florissante.

Les relations entre Craon et Saint-Nicolas commencèrent lorsque la révérende mère de Vassimont en était encore Prieure, mais fort âgée. Elles devinrent plus fréquentes sous le gouvernement de la digne Mère Saint-Victor, élue Prieure en 1831 ; celle-ci a survécu à notre chère mère Saint-Louis de Gonzague, mais après avoir cédé les fonctions de Prieure, à raison de son grand âge et de ses infirmités, à la révérende mère Sainte-Stéphanie.

Tout d'abord les révérendes mères Saint-Louis de Gonzague et Saint-Victor se sentirent attirées l'une vers l'autre. Le bon esprit qui régnait à Saint-Nicolas, les délicates prévenances, l'affectueuse cordialité avec laquelle ces chères Mères de Lorraine offraient leurs renseignements et leurs services, les dons de livres et de manuscrits précieux qu'elles firent à la vénérée Mère, ravirent son cœur et l'attachèrent tout particulièrement à cette maison de Saint-Nicolas, dont en toute occasion elle aimait à faire l'éloge.

Ainsi s'établit entre les deux maisons une pieuse et constante intimité, qui contribua beaucoup à accroître dans l'une et l'autre l'esprit de famille. Il y eut même entre les deux Prieures un échange de souvenirs assez gracieux pour qu'on ne dédaigne pas de le rapporter. Une religieuse de Saint-Nicolas, désireuse d'avoir des cheveux de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, qui n'avait jamais voulu en aucune rencontre se prêter à un désir pareil, lui envoya une petite image ornée de cheveux de la révérende mère Sainte-Stéphanie, sans que celle-ci fut instruite de la particularité qui la touchait personnellement. Forte de ce précédent, la bonne Mère de Saint-Nicolas réclamait à son tour pour sa Prieure un envoi semblable. Que faire ? Après y avoir réfléchi, la vénérée Mère crut devoir satis-

faire à cette requête ; car elle fit tout haut ce raisonnement : « Si je refuse, j'aurai l'air de donner une leçon à cette bonne Mère, et j'en serais bien peinée ; malgré ma répugnance pour la chose en elle-même, je ne puis la refuser. Qu'elle soit donc satisfaite. »

A la fête de la cinquantaine de la vénérée Mère, le monastère de Saint-Nicolas ne fut pas des derniers à prendre part à ce concert d'hommages, et envoya joyeuses félicitations, compliments, même aussi un discours très-intéressant, composé par une petite nièce de la digne mère Saint-Victor. Ce discours fut lu solennellement à la vénérable jubilaire le 12 juillet, jour véritablement anniversaire de sa sainte profession. Lorsque deux ans plus tard, la vénérée Mère fut rendue aux portes du tombeau, ses sœurs de Saint-Nicolas joignirent leurs prières à celles qu'on faisait de tous côtés pour la sainte malade : ces prières sont toujours largement exaucées, et retombent en pluie de grâces sur l'âme qui en est l'objet. Presque aux derniers moments, une religieuse s'approchant de l'agonisante lui dit : « J'écris à Saint-Nicolas ; donnez-moi, bonne Mère, un petit mot de votre cœur à leur transmettre. » Elle répondit de sa voix mourante : « Dites tout ce que vous voudrez, vous n'en direz jamais trop. Je les aime beaucoup, et j'ai très-grande confiance en leurs prières. »

La vénérée Mère avait eu beaucoup de joie de voir cette maison de Saint-Nicolas faire des fondations à Trèves, et à Rosheim en Alsace ; fondations, qui à l'heure présente viennent d'être repoussées par le fanatisme autoritaire, ennemi de l'Église de Dieu. De plus Saint-Nicolas a fait en 1871 une fondation à Pierre-Bénite à Lyon, aujourd'hui transférée à Montpeyrou, au diocèse de Montpellier, et donné des supérieures de grand mérite à d'autres maisons de l'Institut, qui en ont retiré de grands fruits.

Tout près des Prieures d'Arras et de Saint-Nicolas de Port, on doit placer dans l'estime et l'affection de la vénérée fondatrice de Craon, la révérende mère Mechtilde, religieuse d'Arras, qui fonda en 1840 un monastère à Saint-Omer, depuis transféré

près de cette ville à Longuenesse. Il y eut entre ces deux fondatrices un commerce très-suivi de lettres, dont néanmoins il reste peu de souvenirs, attendu qu'avant de mourir, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague brûla un grand nombre de lettres de sa vieille amie, comme elle aimait à l'appeler. Bien des événements en avaient dû faire le sujet. En effet Saint-Omer, à peine établi, s'épuisa aussitôt pour fonder en Allemagne les monastères d'Osnabruck et de Bonn. Osnabruck à son tour fonda Eisleben, au cœur du protestantisme; c'était trop pour l'enfer. Dans la persécution générale contre le catholicisme, après avoir frappé les évêques, les prêtres, les religieux, à l'exemple des Hunéric, rois des Vandales, les persécuteurs nouveaux s'acharnèrent sans pitié contre les religieuses, obligées de fuir une patrie devenue une marâtre, et emportant avec elles leurs malades et leurs mourantes, qui n'auraient pu rendre leur dernier soupir aux lieux où elles s'étaient données à Dieu, qu'au prix d'une apostasie : on la leur proposait, le sourire aux lèvres, et les mots de liberté de conscience et de civilisation à la bouche. La maison de Saint-Omer, épuisée par ces fondations laborieuses et fréquentes, fut et se trouve peut-être encore sous l'épreuve; mais tant de dévouement ravissait l'âme de la vénérée Mère.

Elle ne vit point les persécutions de ses sœurs; elle n'entendit pas encore dire que l'adoration de son Sauveur bien-aimé, et que la charité fraternelle et chrétienne fussent proscrites par les persécuteurs : ceux-ci craignaient alors les hommes. Elle put donc se réjouir sans réserve de voir ses sœurs établies sur cette terre de Westphalie, jadis pour elle une terre d'exil, mais aussi une terre de bénédiction et de salut.

Les souvenirs de Telgté ne restèrent pas inconnus aux chères Mères d'Osnabruck, et le jour de la cinquantaine de la vénérée Mère, dans le sanctuaire de Marie qui avait reçu sa première offrande, la révérende mère Saint-Michel, Prieure d'Osnabruck et d'Eisleben, faisait célébrer une messe d'action de grâces pour les noces d'or de la Prieure de Craon.

Quels intéressants détails ne lui envoyait-on pas, surtout d'Eisleben, où la population, même protestante, s'était montrée si sympathique à la restauration du monastère de Sainte-Gertrude. Puisse ce soleil à peine levé sur cette terre, dissiper bientôt les nuages amassés sitôt par la tempête.

Pendant toute sa vie religieuse, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague entretint les plus affectueuses relations avec les autres maisons de l'Institut. Les monastères de la rue Monsieur, à Paris, de Caen, de Bayeux, de Toulouse, de Notre-Dame d'Orient, au diocèse de Rhodez, reçurent souvent des preuves de cette affection fraternelle, sans oublier celui de Bourges, qu'elle avait par ses filles agrégé à l'Institut. Elle eût voulu alléger les épreuves par où passaient ces maisons, où l'on ressentait encore les suites de l'ébranlement général de la société. A cause d'elles aussi elle regrettait d'être pauvre, de ne pouvoir venir à leur secours ; elle le fit néanmoins en procurant quelquefois de bons sujets suffisamment dotés, ou par d'autres moyens qu'elle s'ingéniait à trouver.

Quand elle fut obligée par l'âge à se décharger d'une partie de sa correspondance sur la religieuse qui lui servait de secrétaire, elle lui donna ses instructions, qui nous feront connaître l'esprit qu'elle apportait dans ces relations, et ce qu'elle s'y proposait : « Je vous charge, lui dit-elle, d'écrire en mon nom et en celui de la communauté à toutes nos maisons. Je suis trop vieille pour écrire des lettres bien longues, détaillées, intéressantes, qui mettent nos chères Mères au courant des petits événements, joyeux ou tristes, que la Providence nous ménage. Vous ferez cela avec votre cœur ; et je me repose sur vous de ce soin. Vous pourrez contribuer par là à resserrer toujours davantage les liens d'une vraie affection religieuse, et à dilater la charité. Des lettres bien religieuses sont comme un parfum pour les âmes qui les lisent. Notre Mère Institutrice aimait ce saint commerce d'affection entre ses filles : suivons ses exemples et soyons tout charité. »

Jamais elle ne manquait avant le premier jour de l'an de

rappeler ce devoir à sa secrétaire, et de l'encourager. Elle, la plus âgée de toutes les supérieures de l'Institut, ne songeait nullement à se prévaloir de son droit d'aînesse pour recevoir les prévenances des autres ; elle aimait que ses souhaits affectueux leur parvinssent avant d'avoir reçu les leurs. C'était une joie pour elle d'apporter à sa communauté, pendant tout le mois de janvier, les bonnes et religieuses missives de toutes les maisons de l'Institut; lettres qu'elle aimait à lire elle-même, laissant apercevoir la part si affectueuse qu'elle prenait aux joies et aux épreuves de ses sœurs, et montrant bien qu'elle ne faisait avec elles qu'un cœur et une âme.

CHAPITRE XIX

DEUX FÊTES JUBILAIRES AU MONASTÈRE DE CRAON.
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE PROFESSION DE LA VÉNÉRÉE MÈRE.

Notre récit, en la première partie, avait suivi la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague dans sa longue carrière à travers les étapes de sa vie d'exil et de pauvreté en Allemagne et en Russie, de sa vie religieuse à Rouen et à Craon. Nous avons vu la nature exubérante de l'enfant et de la jeune fille trouver son emploi dans les rudes travaux de l'ouvrière et de l'institutrice, son âme s'ouvrir de plus en plus à l'action de la grâce, jusqu'à ce qu'elle l'amène au complet sacrifice d'elle-même à Dieu dans l'état monastique. Pendant cinquante années, elle a renouvelé sous mille formes cette offrande de chaque jour. Ce qu'elle a dû amasser dans cette longue période de vertus et de mérites aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, on a essayé de le faire comprendre; la fin de la course approche, cette âme a combattu le bon combat, il lui reste à recevoir la couronne, à posséder dans la vue et dans l'union indéfectible Celui qu'elle a tant désiré, qu'elle a tant aimé, qu'elle a seul convoité. La dernière épreuve, celle de la maladie mortelle, sera longue et douloureuse; mais avant d'être engagée sur ce Calvaire, la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague aura aussi son Thabor. Aux derniers rayonnements de sa vie, les enfants de sa cinquantaine viendront lui former une auréole d'amour, de vénération et de reconnaissance : religieuses, enfants des écoles, amis du dehors, riches et pauvres vont

venir célébrer ses noces d'or, le cinquantième anniversaire de ses fiançailles avec l'Époux divin.

C'est un événement de famille non moins remarquable pour ceux qui se sont engagés solennellement avec le Seigneur, que pour les gens du monde qui ont contracté mariage, que de compter cinquante années pleines depuis ce jour solennel. Mais il est encore plus rare et plus émouvant, cet événement, quand il s'agit de la supérieure d'un monastère, et surtout d'une supérieure, comme la très-chère mère Saint-Louis de Gonzague. Déjà en 1866 la maison de Craon, quoique de nouvelle fondation, avait pu préluder à la grande fête, en célébrant la cinquantaine de la révérende mère Saint-Bernard, cette religieuse Ursuline qui était entrée ensuite chez les Bénédictines de Rouen, et avait suivi la vénérée Mère à Craon, où elle avait sa profession dans l'Ordre de Saint-Benoît. Elle s'était auparavant engagée au Seigneur en 1816. Depuis devenue une des premières professes de Craon, elle avait puissamment aidé la vénérée Mère dans sa laborieuse fondation, et avait été préposée par elle à l'annexion du monastère de Saint-Laurent de Bourges à l'Institut, où ainsi qu'on l'a vu, elle réussit parfaitement.

Le 23 janvier 1866, la révérende mère Saint-Bernard âgée de soixante-quinze ans, fit donc la rénovation de ses vœux, préparée à cet acte si touchant par monsieur l'aumônier, qui, dans un discours plein de piété, rappela ces luttes des premiers temps soutenues avec tant d'héroïsme, et fit un saisissant parallèle d'une cinquantaine passée au service du Seigneur, consacrée à lui plaire, avec l'existence qui, dans le monde est employée à plaire à la créature. La révérende Mère, un cierge allumé à la main, prononça d'une voix émue l'acte de rénovation de ses vœux et chanta ensuite le *Suscipe*, qui dans une telle circonstance, en appelle si puissamment aux promesses faites par Dieu à l'âme fidèle.

Après la cérémonie, les jeunes élèves de la maison vinrent complimenter celle qui avait donné ses soins à leurs mères. Au réfectoire, la chère jubilaire fut servie par les anciennes ;

mais ce fut à la récréation que professes et novices réunies vinrent joyeusement adresser leur congratulations à leur doyenne : des compliments, des chants joyeux redirent les services qu'elle avait rendus.

Bien émue de ces touchantes manifestations auxquelles applaudissait la vénérée Mère, l'héroïne de la fête, à la récréation du soir, remercia cette tendre supérieure et ces chères Sœurs de leurs pieux sentiments, dans quelques petits couplets de sa façon. Ainsi se termina cette belle journée, prélude d'une autre plus belle encore, si le Seigneur voulait prolonger de quelques mois seulement l'existence entre toutes la plus chère.

Enfin l'année 1867 a sonné, saluée par toutes les habitantes du monastère, et au dehors, avec plus d'amour et d'enthousiasme qu'aucune autre. C'est à son septième mois que se rattache une date à jamais mémorable, dont la douce approche fait vibrer tous les cœurs. Le 12 juillet 1867 était le cinquantième anniversaire de la profession, dans l'Ordre de Saint-Benoît, de mademoiselle Délie de Cossé-Brissac, en religion Marie de Saint-Louis de Gonzague, fondatrice, et actuellement Prieure dn monastère des Bénédictines de Craon.

De longs mois à l'avance mille projets se formèrent; le monastère fut transformé en un véritable atelier : communauté, pensionnat, externat, classe gratuite, travaillaient à l'envi aux divers préparatifs de la fête; l'amour animait tous les doigts, et personne n'eût voulu se laisser dépasser en expression de tendre reconnaissance. On eût voulu au travail du jour ajouter celui des nuits, qui encore n'auraient pu suffire.

Monseigneur l'évêque de Laval, invité longtemps d'avance, ne put, à son grand regret, assister à cette fête, retenu qu'il fut à Rome même par les solennités du centenaire de saint Pierre; mais le digne prélat y délégua un autre lui-même, en chargeant son frère, M. l'abbé Wicart, de présider pour lui cette touchante cérémonie, et encore pour le posséder, dut-on retarder la grande solennité jusqu'au 24 juillet. Toutefois une délicate attention ne laissa pas se passer la date du 12, sans

qu'elle n'apportât une grande joie à la vénérable jubilaire et à ses filles.

La Mère maîtresse générale du pensionnat, celle-là qui, petite enfant, pour se précipiter plus vite dans les bras de la bonne Mère, sautait par la fenêtre, fit signer aux enfants du pensionnat une supplique à Sa Saintcté, afin de lui demander une bénédiction spéciale pour le jour anniversaire de la cinquantième année de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, cette illustre fille d'une noble famille catholique et française. Pie IX qui, dans tous le cours de son long et glorieux pontificat, a toujours montré une singulière prédilection pour les enfants, acquiesça volontiers à la requête de ces jeunes cœurs, et daigna joindre à la concession ces mots de son auguste main : *Ignem sui amoris accendat Deus in cordibus vestris. Pius IX.* M. l'aumônier chargé en secret de cette affaire reçut à temps la réponse.

Malgré l'extrême joie des cœurs, le secret fut bien gardé et ne transpira pas aux oreilles de la bien-aimée Mère. Quelle fut donc sa surprise le dix juillet, lorsqu'au repas du soir, elle vit la Mère maîtresse s'installer à la place de la lectrice, déplier respectueusement cette grande missive, et d'une voix tremblante d'émotion en commencer la lecture ! A ces mots : lettre adressée à Sa Sainteté Pie IX, l'étonnement de la vénérée Mère redouble, et elle écoute avec respect et comme anéantie. Des larmes coulent silencieusement sur ses joues ; mais en entendant l'insigne faveur octroyée par le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, elle ne peut plus contenir son émotion : « Mon Dieu, s'écrie-t-elle, c'est le plus beau bouquet de la fête, bénissons le Seigneur ! » Puis se faisant apporter la missive précieuse, elle en baise pieusement la signature, et presse sur son cœur ces lignes écrites par le grand Pontife : « Oui, répétait-elle, que Dieu allume dans mon cœur le feu du divin amour ! Le Saint-Père demande cela pour moi, chères enfants. C'est une relique continuait-elle ; baisez, mes enfants, baisez cette signature du Pape martyr. »

Son grand esprit de foi lui fit ajouter avec quelle pureté

toutes devaient préparer leurs âmes, afin que rien ne mît obstacle à cette grâce qui allait descendre du ciel. Elle voulut que toutes les personnes de la maison en fussent prévenues, pour s'y disposer avec tout le respect et la dévotion la plus parfaite. Le surlendemain, 12 juillet, monsieur l'abbé Jannot donnait solennellement cette bénédiction papale à la vénérée Mère, dont on ne saurait dire le bonheur et le respect en ce moment, qui pour elle était le véritable anniversaire.

Du 12 au 24, l'attente aurait paru longue, sans les nombreux préparatifs, qui n'exigeaient pas seulement des doigts et des bras, mais avaient encore mis en réquisition les facultés oratoires et poétiques dans la communauté et dans les écoles. L'annonce de la présence de la nièce et d'une petite-nièce de la chère Mère, vint accroître l'allégresse. C'étaient madame la Duchesse de Rivière et madame la comtesse de Luppé, sa fille, qui venaient représenter la famille à cette fête intime. De tous côtés, arrivaient au monastère des lettres venant des maisons de l'Institut, d'ecclésiastiques, de religieuses de divers monastères, et de personnes amies, qui exprimaient à la vénérée Mère la part que tous prenaient à cette fête. Les Mères d'Osnabruck envoyèrent une belle pale, d'un travail très-remarquable, destinée à figurer sur l'autel au grand jour. Un très-bel ornement en drap d'argent, fut offert par la famille de la chère sœur Marie de l'Assomption, et devait être le bouquet offert à l'Agneau divin, comme hommage rendu au renouvellement de ses noces avec sa chaste épouse.

A mesure que le temps approchait, l'ardeur et les vœux augmentaient encore, malgré les plaintes fréquentes qu'arrachait à la vénérée Mère la vue de si beaux préparatifs. Enfin, elle en prit son parti, n'étant jamais au fond que ce qu'elle serait aux yeux de Dieu, elle laissa tout faire et laissa tout dire, et même s'y prêta de bon cœur, pour que la joie fut complète. Comme on lui disait qu'un bon nombre de personnes de Laval se disposaient à venir à la cérémonie, et qu'elle devait s'attendre à une nombreuse assistance : « Les bonnes gens ! reprit-elle, puisse M. Wicart leur lancer un bon sermon sur la per-

fection; au moins leur curiosité servira au bien de leurs âmes. »

Le 23 juillet au soir, les cloches, auxquelles se joignit celle du pensionnat, pendant une heure et demie annoncèrent à la ville entière, par une joyeuse volée, la fête du lendemain!

Ce bienheureux jour enfin a lui. A l'heure du divin sacrifice, les pensionnaires revêtues de blanc, portant des couronnes sur leur tête et des oriflammes à leurs mains, précédées de la bannière commémorative de ce jour, s'avancent les premières vers la chapelle. Elles sont suivies des religieuses dont le grand habit noir, forme avec elles un sévère, mais pourtant gracieux contraste. A leur suite, s'avance la vénérée Mère avec les personnes de sa famille, ayant à sa droite la révérende mère Sous-Prieure, et à sa gauche, mademoiselle Elise de Bodard, qui représentera dans toute la cérémonie l'ange de la chère Mère, et porte un cierge allumé pour aller au-devant de l'époux. Les enfants des deux autres écoles sont déjà réunies au chœur; la salle de la vénérée Prieure est décorée pour la circonstance, et un prie-Dieu lui a été préparé en face de la grille.

Monsieur l'abbé Wicart, paré de l'ornement de drap d'argent donné pour cette fête, commence la messe qui est chantée avec un pieux enthousiasme. Il y donne la sainte communion à la vénérée Mère, et le saint sacrifice terminé il monte en chaire. Dans un discours plein de justesse et de vérité, il expose avec quelle fidélité la digne Prieure a imité Marie, la divine Mère, dans son humilité, sa pureté et sa douce maternité, justifiant ainsi les paroles de son texte : *Fecit mihi magna qui potens est et sanctum nomen ejus*, et reportant tout à la gloire de Dieu.

On procède alors à la rénovation des vœux. Le Saint-Sacrement est apporté à la grille, et là, directement, cœur à cœur pour ainsi dire, l'épouse virginale renouvelle à l'Époux divin ces vœux déjà sanctionnés par une fidélité de cinquante années. En entendant cette voix si chère redire ces belles paroles,

ce *fiat* auquel ses filles devaient leur naissance à la vie religieuse, celles-ci ne purent retenir leurs larmes, non plus que la pieuse assistance, qui ne fut pas moins touchée au chant du *Suscipe* redit trois fois par la chère Mère et sa Communauté. La bénédiction du Très-Saint-Sacrement sanctionna l'offrande, et le chant du *Te Deum* retentit solennellement à la gloire de la Trinité sainte et du Dieu qui a daigné se faire homme dans le sein de la Vierge.

La fête de famille suit la fête religieuse; de jeunes élèves, petites Russes et Allemandes improvisées, viennent rappeler à la bien-aimée Jubilaire les années de son enfance sur la terre étrangère. Mais les filles de la vénérée Mère ne peuvent se contenir plus longtemps : elles en ont tant à lui dire. L'une d'elles, la première pensionnaire de Craon, vient haranguer la chère fondatrice; l'enthousiasme déborde dans son discours, et pourtant il n'est que l'expression de la vérité. Elle y joint quelques charmants couplets qui célèbrent les bienfaits des cinquante ans.

Mais, quelles sont ces bonnes religieuses qui, d'un pas chancelant, la tête un peu courbée, s'avancent les premières? Ce sont les plus anciennes de la famille, celles qui ont passé la soixantaine. Elles chantent d'une voix affaiblie par l'émotion :

Nous avons pu, nous, ses filles aînées,
Être témoins de ses rudes labeurs,
Des embarras des premières années,
Et partager les joies et les douleurs.
Qu'il était beau de la voir, cette Mère,
Calme, soumise aux desseins éternels,
Sachant toujours adorer et se taire,
Trouver sa force au pied des saints autels !

Celles d'un âge moyen ne veulent point rester en arrière de leurs aînées, car chantent-elles :

On sait qu'elle a vraiment un cœur de mère ;
Nous le savons depuis plus de trente ans.

D'autres religieuses viennent également chanter l'hymne de

la reconnaissance; les bonnes Sœurs converses ont aussi leur tour, et les petits agneaux blancs du noviciat viennent bégayer leur naïf compliment, qu'il faut pourtant omettre, ainsi que beaucoup d'autres, car une autre partie intéressante de la fête reste encore à décrire.

Le soir approchait, les élèves du Pensionnat viennent en gracieuse procession chercher la vénérée Mère et ses filles, et les conduisent à leur demeure habituelle, où les décorations, les devises, les emblèmes, n'ont de rivaux que dans les compliments, les couplets, tantôt gais, tantôt émus que chante la bande joyeuse.

Deux paysannes, l'une de Russie, mais parlant français, l'autre du Craonnais, le parlant un peu aussi, viennent exalter les bienfaits que leurs patries respectives ont reçus de la chère Mère. Mais, disent-elles en finissant, pour la louer dignement, il ne faudrait rien moins qu'un ange descendît du ciel. Un rideau mystérieux s'entr'ouvre, et dans le lointain, sur un fond nuageux, apparaît un ange adorateur, tenant une coupe d'émeraude entre ses mains. C'est l'Ange gardien de la vénérée Mère : d'une voix douce et vibrante il expose ainsi sa mission :

Je recueille avec soin dans ma coupe sacrée
Tous les actes d'amour, les sublimes vertus
D'une si sainte vie, au Seigneur consacrée.
Je les transporte au ciel, où parmi les Élus,
En joyaux précieux transformés par Dieu même,
Ils seront sur son front un brillant diadème.

Aussitôt la petite troupe entoure le messager céleste, et lui demande ce qu'il ressentit, lorsque Dieu le fit gardien des premiers jours de cette Mère vénérée. L'ange retrace alors à grands traits les phases de cette existence toujours ascendante vers les sommets éternels, et s'adressant aux jeunes générations, les félicite en cette manière :

Dieu vous chérit, enfants ! sa tendresse de père
A choisi ce cœur d'or pour vous conduire à lui ;
Et quand le temps jaloux frappe tout sur la terre,
A votre tendre amour il le garde aujourd'hui.

A ce moment toutes les voix s'unissent et supplient le Christ d'accorder à cette Mère bien-aimée encore une longue vie ; ces enfants le conjurent de prendre sur leurs jeunes années pour ajouter à ses vieux jours. Enfin, toutes les voix de la terre s'éteignent dans un *Amen* final, que le gardien céleste fait vibrer jusqu'au ciel.

Cette journée avait été trop courte pour permettre à la vénérée Mère de recueillir les hommages de tendresse de tout son petit troupeau. Les enfants de la classe gratuite prolongèrent la fête le lendemain, en lui offrant toute l'expression de leur reconnaissance. Un charmant discours fut adressé à la vénérée Mère avec l'aplomb et l'intelligence d'un véritable orateur ; les devises les plus touchantes relevaient son amour, qui s'était toujours prodigué aux plus petits, et cherchait à répandre chez tous le germe du vrai bonheur.

Ces jours de fête et de triomphe étaient à peine passés, que déjà s'annonçaient les jours de souffrance et d'angoisse. Néanmoins jusqu'à l'hiver, la belle vieillesse de la vénérée Mère se sentait dans toute sa joyeuse vigueur, et plus que jamais elle justifiait ce témoignage d'un bon juge en cette matière : « A l'encontre des personnes qui vieillissent, la révérende mère Prieure, en prenant des années, a toujours eu le cœur plus dilaté. » Le soir du 22 décembre on admirait la gaieté, le joyeux entrain avec lequel cette vénérable octogénaire présidait la récréation, l'enthousiasme pieux avec lequel elle parlait de Rome et de l'héroïsme des zouaves pontificaux. Elle prescrivit qu'on l'éveillât le lendemain à cinq heures et demie, ayant besoin de s'avancer dans ses écritures. Au milieu de la nuit un malaise la saisit tout à coup ; elle souffrait d'étouffements très-pénibles ; le médecin, appelé aussitôt, y vit l'annonce d'une maladie grave. En effet, quelques jours après, se déclara une fluxion de poitrine.

La malade fut transportée à l'infirmerie et condamnée à un repos et à un silence presque absolu. Ce fut pour elle un premier sacrifice de renoncer à ces bonnes paroles, si précieuses à ses filles, et souvent si nécessaires ; mais elle se soumit par-

faitement à la volonté divine. Elle témoigna pendant sa maladie le désir de voir sa belle-sœur, madame la comtesse de Cossé, qui, ne pouvant venir, lui envoya sa fille, madame la comtesse des Cars, laquelle eut avec sa tante plusieurs entretiens intimes. Cependant la constitution de la malade était encore si forte, qu'un mieux sensible ne tarda pas à se déclarer ; mais dans la crainte d'une rechute, les médecins voulurent qu'elle restât séparée de la communauté, et qu'elle s'interdît tout travail. Pendant plusieurs mois, elle fut donc confinée dans sa petite cellule, non loin de l'infirmerie et de la tribune de l'orgue, où elle put faire quelques visites à Notre-Seigneur. Vers la fin de février, un ami intime, M. le chanoine Ducoudray, implorait de Sa Sainteté Pie IX une bénédiction spéciale en faveur de la vénérée malade. Le 25 février, partait de Rome un télégramme sur lequel étaient écrits ces mots signés de Son Eminence le cardinal Antonelli : Le Saint-Père accorde la bénédiction apostolique implorée pour votre religieuse malade. Enfin, au mois de juin, il y eut un véritable rétablissement, et la vénérée Mère put encore, pendant quelque temps, consoler de sa présence ses filles qui ne pouvaient se résoudre à se passer d'elle. Plus d'une année et demie devait encore s'écouler avant que l'heure de la séparation eût sonné ; néanmoins il fallait se hâter de recueillir les fruits de cet arbre que le ciel avait béni.

L'état de souffrance par où elle venait de passer, et l'époque de l'élection qui approchait, avaient décidé la révérende Mère à réclamer la visite de M. l'abbé Wicart. Au lieu du vicaire général, ce fut Monseigneur lui-même qui vint au monastère, dont il regrettait de n'avoir pu encore faire la visite en personne. Le prélat dit aux religieuses que si venant au milieu d'elles, il n'avait pas revêtu les insignes de la dignité épiscopale, c'était à dessein, souhaitant qu'elles ne vissent en lui qu'un père très-désireux de les connaître, et disposé à écouter tout ce qu'on pourrait lui communiquer pour le bien du monastère. Les conférences intimes de Sa Grandeur avec chacune des religieuses, portèrent dans son âme l'heureuse conviction

qu'il n'y avait dans la maison qu'une étroite union des cœurs; pour en témoigner sa satisfaction, Monseigneur en partant annonça qu'il nommait pour Supérieur son frère, c'est-à-dire un autre lui-même, qui veillerait aux intérêts spirituels et temporels de cette chère communauté de Craon.

CHAPITRE XX

DERNIÈRE MALADIE ET MORT DE LA VÉNÉRÉE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE.

1869.

Au mois de septembre 1868, pendant les exercices de la retraite annuelle, la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, fut prise d'un nouveau malaise, qui l'obligea d'interrompre les exercices qu'elle avait commencés, et de s'aliter. Cependant le 22 septembre, eut lieu l'élection de la Prieure, et les religieuses donnèrent à l'unanimité leurs voix à leur bien-aimée Mère, non sans un grand serrement de cœur, car elles prévoyaient bien que c'était pour la dernière fois. En effet les jambes de la malade lui refusant tout service, on avait été obligé de la porter à la grille.

M. l'abbé Wicart présida la cérémonie, après laquelle la chère malade dut être reportée sur son lit, dans sa petite cellule, que la piété filiale avait délicatement ornée de fleurs et d'arbustes : c'était parer la victime pour le sacrifice.

L'hydropisie s'annonçait inexorable, et dès lors le mal ne lâcha plus sa proie, quoiqu'il y eut de temps en temps quelque répit. Ainsi le dernier jour de l'année, la vénérée Mère put tenir le Chapitre de Paix, et réjouir ses filles par sa gaieté aux premiers jours de l'année 1869. Divers incidents vinrent aussi la consoler durant son repos forcé ; ce fut d'abord une demande de renseignements que lui fit le R. P. Gagarin sur ce qu'elle connaissait du bon P. Coince, dont il voulait écrire la vie. La fille du saint missionnaire de Riga fut heu-

reuse d'envoyer par la religieuse secrétaire, un rapport d'une trentaine de pages du plus grand intérêt, dont le P. Gagarin voulut venir en personne témoigner sa gratitude à la vénérée Mère. Ce fut ensuite l'installation de M. l'aumônier dans la maison définitive, que la révérende Mère lui avait fait construire à gauche de la petite cour qui conduit le public à l'église du monastère : « Ce sera ma dernière œuvre, disait-elle, après cela la vieille mère chantera son *Nunc dimittis.* »

Cependant les symptômes d'hydropisie allaient en s'aggravant, et imposèrent à la vénérée Mère non-seulement des souffrances, mais un repos forcé, que son activité naturelle et son zèle lui avaient fait le plus redouter ; elle y trouvait agréablement matière à sacrifice, et disait :

« Le bon Dieu me prend bien, comme toujours, *par le* sensible, en m'enlevant l'usage de mes jambes. Pauvres enfants ! vous n'aurez bientôt plus qu'une mère hydropique. C'est la croix choisie par le bon Dieu : *Fiat !* Tout ce qu'il voudra, et comme il le voudra, autant qu'il le voudra, »

Pendant les trois premiers mois de cette année 1869, où l'état d'inflammation s'aggravait chaque jour, l'eau refluait vers la poitrine, et avec une oppression des plus pénibles, faisait craindre une suffocation.

Au mois de mars, on redoubla de vœux et de prières à saint Joseph pour la guérison de la vénérée Mère. La situation persistant dans sa gravité, il y eut une consultation de médecins, et M. le docteur Simon, de Château-Gonthier, déclara avec franchise à la malade qui voulait savoir la vérité, qu'il n'y avait pas d'espoir de guérison ; qu'en employant des moyens énergiques, on pouvait retarder le dénouement, mais qu'il y avait alors à craindre une congestion cérébrale qui le pourrait précipiter. La vénérée Mère accepta avec résignation et générosité cette décision, et une Sœur lui disant qu'elle ne serait plus si dévote à saint Joseph, s'il ne la guérissait pas : « Qu'est-ce que cela ? reprit la chère malade, la volonté de Dieu ! et rien que cela. Quand une fois tout est accepté, que fait le reste ? » A une autre qui lui exprimait une semblable

idée elle dit : « Qu'est-ce que ces petitesses-là ? mes enfants, l'abandon : voilà tout ce que le bon Dieu demande de nous. Point de réserves, de restrictions dans nos sacrifices ; les victimes doivent tout donner. »

La fête de saint Joseph se passa comme les autres jours, apportant, non la guérison, mais, sans nul doute, une grande abondance de grâces intérieures à la chère malade. Attentive à faire plaisir à tous, elle voulut recevoir ce jour-là tous ses petits enfants du pensionnat, privés depuis longtemps de la voir, et qui regardèrent cette visite comme une grande faveur. Cependant malgré quelques alternatives de mieux, comme on redoutait une catastrophe subite, M. l'aumônier se détermina à parler à la vénérée Mère de son désir de lui administrer l'Extrême-onction. A cette proposition elle répondit en souriant agréablement : « Je le veux bien ; mais enfin je ne me sens pas encore mourante, Cependant, mon bon père, faites de moi tout ce que vous voudrez. » On procéda donc à cette touchante cérémonie ; quand elle fut finie, la chère Mère qui, en s'unissant avec une intime piété aux prières sacramentelles, avait remarqué l'émotion vive qu'en éprouvaient ses filles rassemblées autour d'elle, leur dit : « Mes enfants, il ne faut pas s'attrister : bien plutôt remerciez avec moi le bon Dieu, car je viens de recevoir de grandes grâces. Je suis plus en paix, vous aussi ; tout le monde en sera édifié. Je ne mourrai pas à cause de cela une minute plus tôt ; tout au contraire, si Dieu le juge à propos, il peut par ce moyen me donner une prolongation ou me rendre la santé ! » Et se tournant vers M. l'aumônier ; « Mon bon père, lui dit-elle, vous avez béni la mère, maintenant bénissez tous ses enfants. » Et toute la Communauté s'inclina sous la bénédiction paternelle, qui appelait la force d'en haut pour aider à supporter l'angoisse et l'épreuve imminente.

Le dimanche des Rameaux, le médecin vint la voir. Elle l'aimait beaucoup, étant comme un de ses fils spirituels. Détachant du rameau bénit qui lui avait été offert une petite branche, elle la lui donna comme un gage d'affection sainte et de

bénédiction. Ces présents pieux d'une main que l'on vénère sont chers à tous ceux qui comprennent et se souviennent. Aussi la petite branche bénite fut-elle conservée en une place d'honneur par le docteur, à qui elle rappelait de si douces et si fortes vertus.

Dans la semaine sainte, les souffrances redoublèrent, surtout le dessèchement de la poitrine; une Sœur tout affligée proposa à la malade de prendre quelques rafraîchissements : « Non, dit-elle, nous sommes dans les jours saints : Jésus sur la croix, tout déchiré, tout desséché, plus de sang ! Lui si patient, lui qui aimait tant la souffrance, il dit *sitio*, c'est vrai ; mais ce n'était pas une plainte. Laissez-moi, mes enfants, un peu souffrir avec lui. »

Le mercredi saint, 24 mars, étant toujours oppressée, mais éprouvant quelque relâche, elle dit en souriant : « O mes enfants, si je me remets, que votre mère sera douce ! j'ai rendu tant de bile ! » Puis elle ajouta : « Soyons bien unies à Notre-Seigneur ; marchons avec lui. Patience divine, amour des ennemis, charité si tendre ! il accepte tout pour sauver les âmes ; et nous, victimes, que devons-nous faire ! »

Dans la nuit du 25 mars une crise subite fut si violente que les infirmières crurent que la malade touchait à ses derniers moments. Comprenant toute la gravité de son état, elle demanda à plusieurs reprises qu'on lui donnât le Saint-Viatique. A six heures du matin M. l'aumônier apporta le corps de Notre-Seigneur et fit une touchante allocution à la vénérée Mère. A ce moment solennel, rassemblant toutes ses forces, d'une voix pleine d'énergie et de tendresse, elle s'adressa à ses filles réunies auprès d'elle : « Mes enfants, dit-elle, si Notre-Seigneur dispose de moi, restez dans la paix, confiez-vous en lui, soyez bien tranquilles, il gouvernera toujours. Lui et Marie, ce sont là les premiers supérieurs de toute communauté, et ils ne manqueront jamais. Soyez bien toutes fidèles à vos saints devoirs, bien régulières. » Et élevant la voix, elle accentua alors la suprême recommandation de son cœur : « Je vous recommande particulièrement la CHARITÉ ; soyez bien unies entre

vous. On n'a point la charité quand on aime par inclination, par nature ; mais se supporter mutuellement, se rendre service, s'aimer malgré les petites misères, les défauts qui font souffrir, voilà ce qui glorifie le bon Dieu ! Quand il aura disposé de moi, soyez bien soumises aux supérieures par un motif surnaturel. Oh ! oui, *la charité*, *l'union des cœurs*, si vous faites cela, mon âme en sera consolée. Ce serait là ma joie qu'une grande union et charité régnât toujours dans la communauté.» Alors avec l'accent d'une humilité profonde, et se recueillant en Dieu, elle ajouta : « Mes sœurs, je vous demande très-humblement pardon des mauvais exemples que je vous ai donnés, particulièrement de mon peu de soin et de mes négligences à me rendre aux saintes observances. » Les larmes et les sanglots répondirent à ces touchantes paroles de la Mère vénérée, dites d'une voix encore belle et suave. Lorsqu'elle prononça aussitôt après les vœux, ce n'était plus qu'un souffle. C'était le jeudi saint, 25 mars, que se célébrait ainsi au monastère de Craon l'anniversaire de l'Incarnation du Verbe, de l'institution de la sainte Eucharistie, et de l'établissement de l'institut consacré à lui rendre nuit et jour des hommages d'adoration et réparateurs.

Le R. P. Derice, à qui l'on fit part en ce temps des craintes de la communauté, répondit en ces termes : « Oui, Dieu vous permet à toutes de retenir cet ange qui menace de prendre son vol vers le ciel. Chacune de ses heures et de ses paroles est pour vous une bénédiction et comme un legs de son testament; mais, je le pressens, celui dont elle a fait l'œuvre ne va pas tarder à la payer, comme sait le faire un Dieu. Le saint jour de la mort de Notre-Seigneur ne sera-t-il point celui où il dira à son épouse fidèle : *Veni, coronaberis.* »

Le saint jour de Pâques, la vénérée Mère reçut encore la sainte Eucharistie, et après son action de grâces bénit maternellement quatre pensionnaires, restées pendant les vacances, qui avaient obtenu de se joindre au cortége que les religieuses firent à l'hôte divin. Peu de temps après arrivait madame la comtesse des Cars, qui se dérobant à ses soins de famille était

accourue près de sa tante bien-aimée, avec qui elle passa la journée de Pâques. Elle la quitta emportant le triste pressentiment qu'elle ne reverrait plus cet ange consolateur que dans le ciel.

Cependant, le 1er avril, un mieux se déclara, et la vénérée Mère, disposée à une mort chrétienne par la réception des derniers sacrements la veille de Pâques, ne devait succomber qu'aux approches de la Noël suivante. Le soir précédent on l'avait entendue dire : « Mon Dieu, si je suis encore utile à mes enfants, laissez-moi auprès d'elles ; mais, si je ne puis plus leur faire du bien, appelez-moi à vous. » Se sentant la poitrine libre, elle se complaisait à dire que Dieu est bon, qu'il faut l'aimer et être bonne pour le remercier ; puis en souriant elle ajoutait : « Je suis plastronnée de tant de *reliques*, que vraiment je ne sais plus à quel saint adresser mes remerciments. » Cependant elle avait remarqué dans ses grandes crises, que l'application d'un objet venant de Sa Sainteté Pie IX avait toujours apporté le plus d'adoucissement à ses souffrances. Comme ses filles la félicitaient de l'amélioration de sa santé, elle leur dit : « Je suis mieux ; ce n'est pas une guérison, mais une halte : le bon Dieu, importuné de vos prières, aura dit : Allons, laissons donc encore la bonne vieille mère à ses enfants. »

Une visite de sa famille vint réjouir le cœur de la chère malade : c'étaient madame la duchesse de Rivière, madame la comtesse de Grancey amenant ses deux enfants, Henri son fils âgé de sept ans, et Marie, charmante enfant de dix-huit mois. Ainsi trois générations venaient consoler le représentant défaillant d'une quatrième, et chercher sa bénédiction.

Le 3 juin, monseigneur l'évêque, désirant revoir encore la vénérée Mère, vint donner la confirmation aux enfants, à la chapelle des Enfants de Marie. Frappé du calme et de la sérénité de la malade, il en prit le thème de son exhortation aux enfants : « Où donc puise-t-elle ce calme ? leur disait-il ; dans l'amour divin. Elle a tant sacrifié pour Dieu, tant travaillé, souffert pour sa gloire ! Aujourd'hui, elle recueille le fruit de tous ses sacrifices ; et sur son visage se reflète la sainte espé-

rance de la récompense. Que c'est beau, que c'est grand de contempler ainsi de près la sainteté ! mon âme est tout embaumée de cette parole que je viens d'entendre sortir des lèvres de cette vénérable Mère : Tout pour Dieu ! tout donner à Dieu, ne vivre que pour Lui ! » Et ces paroles, le vénérable prélat les prononçait dans le lieu même où devaient bientôt reposer les restes de celle dont il parlait, à côté de sa mère et de sa sœur bien-aimées. « Ce que j'ai vu de plus beau dans ma visite pastorale, disait-il de retour à Laval, c'est la révérende mère Prieure des Bénédictines du Saint-Sacrement, si calme, si résignée dans l'attente de la mort. »

Cependant les symptômes devenaient toujours plus alarmants : On remarqua pour la première fois de l'inflammation à la main gauche ; les jambes couvertes de plaies rendaient des ruisseaux d'eau. Voyant l'abondant écoulement des plaies, et la réunion d'infirmités qui la pressaient de tous côtés, elle dit aux Sœurs qui la soignaient : « Ah ! mes pauvres enfants, dans quel état je vais vous laisser mon cadavre ! » Tout entière au pressentiment d'une fin prochaine, elle renouvelait son sacrifice dans le plus complet abandon : « Je n'ai demandé la vie au bon Dieu, disait-elle, que jusqu'à l'échéance de la rente que M. le Supérieur me permet d'employer tous les jours en bonnes œuvres : nous y sommes bientôt ; le bon Dieu fera de moi maintenant ce qu'il voudra. »

Il lui fut en effet accordé d'être le dernier membre survivant d'une société tontinière où une parente prévoyante avait fait un placement sur sa tête. Ainsi, même à ce point de vue, la Providence voulut encore que la prolongation de sa vie fût un bienfait pour ses pauvres.

Zélée et fervente jusqu'au bout, elle voulut examiner pour la vêture une postulante converse, et profiter de quelque répit pour commencer les pratiques du jubilé ; dans ce but on la transporta à la tribune de l'orgue pour faire ses deux visites au Saint-Sacrement, et le 28 juin, veille de sa fête, elle terminait ce jubilé en assistant à la messe et en recevant la sainte communion.

Il y eut donc encore une fête pour elle et pour ses filles. On vint la lui souhaiter à l'infirmerie. Comme selon la coutume et peut-être plus qu'à l'ordinaire, à raison des circonstances, on exaltait ses vertus, son humilité se sentit blessée de ces éloges: « Pauvre mère Prieure, oh! oui, bien pauvre, s'écria-t-elle, Dieu sait bien, hélas! ce qu'elle vaut. Vous ne connaissez guère votre pauvre mère, mes enfants », et faisant allusion à la révérende mère Prieure d'Arras, alors gravement malade: « Voyez, reprit-elle, la bonne mère Prieure d'Arras : Dieu l'éprouve par des souffrances cruelles ; moi il ne me fait presque rien souffrir. On me donne de grandes louanges, seulement parce que la pauvre vieille mère ne grogne pas. Eh bien! qui eût dit, il y a quinze jours, que je serais ici? personne, pas même moi. Les desseins de Dieu sont impénétrables; peut-être frappera-t-il au moment où l'on n'y pensera pas : il faut se tenir prêt, s'abandonner. »

Les chaleurs du mois de juillet apportèrent quelque amélioration, et le 22 de ce mois, la vénérée Mère donna elle-même le saint habit à la postulante dont elle avait fait l'examen, et qui était une ancienne élève de la classe gratuite.

Pour cela on descendit la vénérée Mère dans son fauteuil d'infirme qu'elle ne quittait plus, et on la transporta à l'église près de la grille, où les parents de sa jeune fiancée étaient réunis, heureux de contempler une dernière fois cette mère vénérable, qui avait attiré tant de grâces sur leur enfant; ils se pressaient pour la saluer et contempler tout à l'aise. La chère mère Saint-Louis de Gonzague apercevant alors au milieu d'eux une toute petite fille de quatre ans, bien habituée à ses bontés, et qui dans l'élan de son cœur lui envoyait un baiser, aussitôt lui répondit en mettant la main à ses lèvres, lui renvoyant le sien; les bons parents attendris, les yeux humides de larmes, contemplaient cette scène, se disant dans leur admiration: quel souvenir pour nous! la bonne dame Prieure a béni notre enfant, et lui a envoyé un dernier baiser!...

La révérende mère Sous-Prieure se chargea d'accomplir dans cette cérémonie toutes les fonctions qui eussent exigé

que la chère fondatrice se déplaçât; pour toutes les autres, elle les fit elle-même avec cette délicatesse si remarquable en elle. La maîtresse des novices ayant oublié de conduire près d'elle, le matin, la jeune Sœur, après l'avoir revêtue de sa parure de noces, elle lui en fit un doux reproche. « Vous ne m'avez pas amené la chère enfant à bénir avant la cérémonie, » lui dit-elle, avec l'expression du regret; et s'adressant à la jeune Sœur qu'elle contemplait avec émotion : « Ce sera mon bâton de vieillesse que cette petite Sœur-là, » dit-elle affectueusement en la pressant sur son cœur et l'embrassant avec tendresse.

« Ma petite Sœur, lui dit-elle encore en direction, l'excitant à marcher sur les traces des ferventes Sœurs converses du monastère de Rouen qu'elle avait dirigées, pendant son séjour dans cette communauté; il faudra les imiter, être tout amour pour le Très-Saint-Sacrement. A Rouen, les Sœurs converses priaient comme des anges à la chapelle, et dans leurs emplois travaillaient comme de petits chevaux. » Elle ajouta : « Une converse doit surtout pratiquer la douceur et l'obéissance, et se souvenir, en tout événement, des exemples de notre bon Sauveur, obéissant même à ses bourreaux; ils ne lui commandaient pas doucement comme on le fait en religion. » Prenant alors un ton brusque et plein de rudesse, en regardant la jeune Sœur : « Étends ton bras, lui disaient-ils au moment du crucifiement; et Jésus, reprenait-elle en faisant le geste le plus gracieux, présentait sa main divine à ceux qui allaient le crucifier! Nous nous souviendrons de cela, reprit-elle, chère enfant. » C'est ainsi qu'elle savait graver dans le cœur des leçons qu'on ne pouvait jamais oublier. Ce fut l'impression que fit celle-ci sur cette jeune religieuse, qui se sentit chaque jour animée à l'esprit de prière et de travail par ce souvenir qui ne la quitte jamais.

Madame la comtesse des Cars étant revenue avec ses filles, ce fut une grande joie pour la chère malade de revoir grandie sa petite Stéphanie, Fanette, comme on l'appelait pour la distinguer de sa tante, madame de Rivière. La chère petite, alors âgée de six ans, s'était si bien habituée aux jeunes pension-

naires, qu'elle ne pouvait les quitter, et sanglotait en leur faisant ses adieux.

Le mois d'août ramenait les distributions des prix dans les diverses écoles. La vénérée Mère voulut les présider toutes. Ce fut une grande surprise pour les pensionnaires de voir la chère Mère apportée dans son fauteuil au milieu d'elles. La distribution eut donc lieu, présidée par la vénérée Prieure, qui ensuite prit la parole pour *remercier* les enfants de leur bonne conduite, de leur esprit filial, pieux et soumis. «On reconnaîtra, dit-elle en finissant, les élèves du Saint-Sacrement à leur modestie, à leur simplicité, à leur dévouement à la famille.» Comme la distribution de la classe gratuite, qui venait la dernière, semblait devoir ajouter à ses fatigues, on voulut l'y faire renoncer, mais en vain : « Moi, ne pas aller couronner mes petites pauvres! dit-elle ; si c'étaient les enfants riches, je le pourrais encore; mais les pauvres, je me reprocherais bien de ne pas l'avoir fait! »

A la retraite générale du mois de septembre, elle assista à toutes les instructions, et eut encore de longs entretiens avec le prédicateur, le R. P. Donniou, qui ne pouvait assez admirer cette lucidité, cette sérénité et cette énergie dans une personne de cet âge, et sous le coup d'une maladie mortelle. La piété, la foi de la vénérée Mère semblaient en effet triompher de ses souffrances : depuis le commencement de sa maladie, la plus douce occupation de son esprit avait été de suivre jour par jour les luttes de l'Église et de s'identifier les souffrances, les joies de l'auguste Pie IX, près duquel son âme restait fixée. Les préparatifs du Concile œcuménique occupaient toutes ses pensées, faisaient le sujet de tous ses entretiens; toujours quelque nouveau trait du magnanime Pontife venait se placer sur ses lèvres pour édifier les âmes. Le 12 novembre, apprenant que son vieil ami, M. le chanoine Ducoudray, se rendait à Rome, elle lui écrivit de sa propre main la lettre suivante : « Heureux et vénérable pèlerin, je ne veux pas vous laisser partir sans vous dire combien je partage votre bonheur. Pour un cœur comme le vôtre, Rome, en ce moment surtout, doit vous captiver

tout entier. Assister à un Concile tenu par l'immortel Pie IX! au concile de Marie! Je le comprends, le cœur d'un prêtre, et surtout le vôtre, doit surabonder de bonheur. Vos moments, vénérable pèlerin, seront bien remplis; mais j'ai la douce confiance que votre charité saura trouver le moyen de déverser dans nos cœurs quelques-unes des grandes et si douces émotions que vous allez éprouver. Nos vœux, nos prières vous accompagneront, et nous attendrons avec impatience les petites miettes que votre charité laissera tomber de sa surabondance dans nos cœurs, avides de détails donnés par vous.

» Je me recommande d'une manière toute particulière à vos prières; la maladie, sans faire de grands progrès, me dit qu'il faut être prête à partir à l'appel du Maître. Il y a des jours où l'oppression est telle que je crois le terme proche, puis vient quelque répit; ce qui tient toujours dans le saint abandon.

» Je vous quitte, heureux et vénéré pèlerin, dans la crainte que ma lettre ne vous parvienne pas à temps.

» Votre respectueuse et bien dévouée en Notre-Seigneur.

» MARIE DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, Prieure. »

Six jours après l'envoi de cette lettre, passait au monastère Mgr Charbonneau, évêque du Maïssour, parent de la révérende Mère Sainte-Julienne, Sous-Prieure, qui devait peu de temps après succéder à la vénérée Mère. Le prélat, qui n'en était pas à sa première visite, vint donner sa bénédiction à la chère malade, en lui faisant entrevoir la couronne brillante qui l'attendait dans la céleste patrie. Presque aussitôt après sa visite, on put constater une altération notable chez la vénérée Mère : on vit son visage s'amaigrir, son teint devenir plombé, et l'expression de son regard prendre quelque chose de morne et d'éteint, qui semblait annoncer sa fin prochaine. Elle s'efforçait encore de paraître gaie, mais dans l'intimité elle parlait du triste anniversaire, où elle avait été frappée deux ans aupa-

ravant, et faisait comprendre qu'il avait été pour elle l'annonce du dernier sacrifice.

La vénérée Mère connaissait donc bien sa position et les soucis qu'elle donnait à ses filles. Lorsque le matin celles-ci venaient pour s'informer si la jambe avait rendu beaucoup d'eau, elle prévenait leur question : « La jambe coule beaucoup, disait-elle; mais quand la petite fontaine tarira, petite femme partira. » On ne parvenait pas toujours à lui cacher ses angoisses; une fois elle retint une Sœur et lui dit : « Eh bien! qu'y a-t-il donc? quelle figure allongée! » Et devinant la réponse, elle ajoute : « Dieu seul! Dieu seul! » Elle dit à une autre qui s'affligeait : « Eh quoi! mon enfant, vous! triste sur la croix! Mais qu'est-ce qu'une victime sans croix? Cette petite gourmande, elle ne voudrait que des douceurs : allons donc, soyons fille de foi; laissons-nous faire, défaire, anéantir, tant que Dieu voudra. »

Le mal augmentait rapidement : le lundi 20 décembre, à 6 heures du matin, M. l'aumônier apporta le Saint-Viatique à la chère malade, et lui administra l'Extrême-Onction. Elle avait encore toute sa connaissance; mais elle était si affaissée qu'on abrégea l'exhortation avant la cérémonie. D'une voix éteinte elle renouvela les saints vœux, et avec l'expression d'une humilité profonde, elle demanda pardon à la Communauté, ajoutant ces paroles que sa tendresse lui donnait la force d'exprimer : « Mes enfants, que la communauté soit toujours bien régulière. Je vous recommande l'union des cœurs! La charité, l'esprit de foi, voir Dieu dans ses supérieures. Mes enfants, quand vous aurez choisi une supérieure, mettez en elle toute votre confiance. » On sentait trop que, pour cette fois, tout espoir était perdu; aussi les sanglots seuls répondirent à ces paroles de sollicitude maternelle.

Dans la nuit du 20 au 21, elle ne semblait préoccupée que de la fatigue de ses gardes, et dit à l'une d'elles, Sœur converse : « Vous êtes là, mon enfant; avez-vous pu au moins préparer les chaufferettes de la communauté? » La révérende mère Sous-Prieure étant venue avec quelques Mères après les

matines voir en quel état se trouvait la malade, celle-ci leur fit un accueil tout joyeux, et dit en faisant un petit signe de tête : « Bien mieux, la petite malade a reposé. » Puis elle s'informa d'une religieuse qui avait une fièvre muqueuse, demandant si on lui avait porté un bouillon.

La famille de la vénérée Mère avait été avertie, et sachant que madame de Cossé ni madame des Cars ne pouvaient se déplacer, la révérende Mère attendait au moins madame de Rivière qui arriva en effet le mardi, 21 décembre au matin. La Sœur infirmière se hâta d'annoncer cette arrivée à la chère malade, en lui disant : « Notre bonne Mère, voici madame la duchesse qui arrive ; vous savez qu'elle vous apporte toujours la santé. » — « Ah ! ma fille, reprit-elle, cette fois c'est mon passeport qu'elle m'apporte pour le ciel. »

Lorsque madame de Rivière fut arrivée près d'elle, la malade l'entretint avec beaucoup de tendresse et de lucidité, s'informant de tous les membres de la famille. Ayant aperçu une Mère qui avait témoigné le désir de lui parler, elle la fit approcher, et craignant d'avoir contristé autrefois cette religieuse, elle lui en dit ses regrets et la laissa ainsi toute consolée.

Après son entrevue avec sa nièce, la malade avait paru plus calme et plus raffermie, lorsque, vers les dix heures du matin, elle s'affaissa au point de ne pouvoir plus qu'embrasser madame de Rivière, avec qui elle avait voulu avoir pour cette heure un entretien. La communauté prévenue quitta en hâte le réfectoire et se rendit auprès de la Mère bien-aimée qui entrait en agonie ; M. l'aumônier vint l'assister et lui donner l'indulgence *in articulo mortis*, qu'il réitéra jusqu'à trois fois dans le cours prolongé de cette cruelle agonie. On entendait la mourante articuler à plusieurs reprises d'un ton de voix doux et plaintif les noms de Jésus et de Marie. Sa tête inclinée s'affaissait sur sa poitrine ; mais, à son attitude, à ses mains repliées avec force sur sa couche, on voyait encore transpirer l'énergie de cette âme aux prises avec la mort. Autour de la couche funèbre ses filles à genoux, les yeux pleins de larmes, suivaient les progrès de l'agonie, recommandant à Dieu et aux

Saints de la bonne mort le douloureux passage. Vers une heure, commença à sortir de la poitrine de la mourante un léger râle, précurseur de la fin ; il se prolongea une heure et demie; bientôt ce bruit s'affaiblit, les gémissements devinrent plus rares et moins sensibles; ils s'éteignirent, : l'âme de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, cette âme qui avait tant aimé Dieu et le prochain pour Dieu, était partie pour la Cité de l'amour éternel. Il était près de trois heures après midi, environ l'heure de none: *circa horam nonam.*

Les filles de la vénérée Mère Prieure, fondatrice du monastère bénédictin de Craon, étaient orphelines : la révérende mère Sainte-Julienne, sous-prieure, remplissant au nom de toutes le dernier devoir de la piété filiale, abaissa les paupières de la chère défunte et lui ferma les yeux. Après quelques moments de prière, toutes se rendirent à la chapelle pour la recommander et se recommander elles-mêmes à Notre-Seigneur, laissant madame la duchesse de Rivière baigner de ses larmes la couche où reposait la dépouille inanimée de la vénérée Mère. Cette nièce dévouée prit aussitôt, au moyen d'un appareil de photographie qu'elle avait apporté, les traits de cette chère morte qui, par son expression où la souffrance ne s'accusait plus, semblait parler encore. Chacune, en venant la contempler et baiser respectueusement son visage, se serait facilement imaginé entendre murmurer à son oreille une de ces expressions maternelles qui venaient de son cœur. Personne, pas même les plus jeunes, ne ressentait de frayeur de ce spectacle de la mort, où se reflétait la vie immortelle.

CHAPITRE XXI

FUNÉRAILLES DE LA VÉNÉRÉE MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE. HOMMAGES RENDUS A SES VERTUS.

La ville de Craon fut bientôt instruite de la perte que tous venaient de faire, et M. le doyen de Saint-Nicolas fit aussitôt sonner un glas funèbre à la première paroisse et célébrer le 22 un service solennel, où les habitants se firent un devoir d'assister. M. le doyen, annonçant les obsèques pour le jeudi, et prévoyant que l'église du monastère serait trop étroite, invita la foule à ne pas chercher à y entrer en plus grand nombre que l'espace ne le comportait.

Le jeudi 23 décembre, à neuf heures du matin, le corps de la vénérée Mère franchit pour la dernière fois le seuil de sa petite cellule, lieu consacré par les œuvres de la pénitence, par un long martyre de deux ans, et surtout par ce dernier soupir exhalé en Dieu, après une vie de quatre-vingt-deux ans passés dans l'innocence, le dévouement et l'immolation. Un groupe d'anciennes descendirent, à pas lents, ce précieux fardeau à la salle de Communauté, où elles le déposèrent au milieu d'une chapelle ardente, en attendant l'heure des obsèques. Aussitôt, toutes les filles de cette Mère bien-aimée se hâtèrent de venir encore l'entourer, pleurer, prier près d'elle et pour elle, et plus d'une se surprit à la prier aussi, pressentant l'accueil qu'elle avait dû recevoir de Notre-Seigneur en quittant cet exil.

Le chœur était tendu de noir: la statue de la sainte Vierge, à son trône d'Abbesse du monastère, a pris la livrée de deuil; au sommet de la grille du chœur, sur une large draperie noire

se lisent ces mots si pleins de foi et d'espérance, legs de la vénérable Institutrice : « Je suis fille de la sainte Église. » Paroles aussi de circonstance, à ces jours où le grand concile du Vatican, sous les auspices de Marie Immaculée, venait d'ouvrir ses solennelles assises.

Un nombreux clergé venu de tout le Craonnais, malgré la rigueur de la saison, remplissait le sanctuaire. M. le comte des Cars représentait la famille; mesdames la comtesse d'Armaillé de Saint-Amadour, la marquise de Champagné, toute l'élite de la société du pays, avec une foule comprenant toutes les classes; quelques-unes des personnes venues de très-loin tinrent à honneur de rendre ce dernier hommage à la vénérée Mère. Mgr Wicart et son frère étant à Rome pour le Concile, ce fut M. l'abbé Doreau, doyen de Craon, qui présida la cérémonie. Pendant cette Messe funèbre, chantée par le clergé, les sanglots et les larmes de la communauté s'unissaient à celles du célébrant, qui lui-même avait peine à comprimer sa douleur. Après l'absoute, on permit aux assistants d'entrer dans le sanctuaire, et la foule vint contempler respectueusement une dernière fois ces traits vénérés qui portaient visiblement l'empreinte de la sainteté.

Au milieu de la douleur générale, il y avait aussi une grâce de résignation, d'abandon, tombée si sensiblement du ciel que le R. P. Donniou, le prédicateur de la dernière retraite, assistant à la cérémonie, disait ensuite : « Que cette cérémonie était touchante ! qu'elle m'a fait de bien ! Ah ! comme à Craon on sait bien pleurer les saints ! » La nature elle-même semblait aussi s'associer à la douleur commune : un voile de tristesse assombrissait le ciel ; le givre couvrait d'une teinte blanchâtre les arbres et les buissons; une pluie fine et pénétrante tombait sur les têtes pendant le trajet vers la tombe, où chaque pas rapprochait de la dernière séparation.

C'est à la chapelle des enfants de Marie que s'est rendu le cortége. Là déjà reposent les dépouilles mortelles de madame la comtesse de Cossé, la mère de la vénérée défunte, et de mademoiselle Camille, sa sœur. Avant de descendre dans sa

tombe le précieux dépôt, les religieuses lui font toucher leurs médailles et chapelets, puis la bière se referme, et la terre reçoit sa proie pour un temps. Toutefois, le cœur de la vénérée Mère restera au milieu de ses filles ; il est déposé dans le chœur même de l'église, aux pieds de la statue de Marie, comme un cher gage laissé à celles qu'il a tant aimées, et formées à la vie de la charité.

La tombe de la vénérée Mère fut recouverte d'une pierre de marbre noir. On y lit cette inscription :

ICI REPOSE
NOTRE TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE MARIE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE,
FONDATRICE ET PRIEURE DE CE MONASTÈRE,
QU'ELLE A GOUVERNÉ PENDANT 40 ANS,
DÉCÉDÉE PLEINE DE VERTUS ET DE MÉRITES
LE 21 DÉCEMBRE 1869, AGÉE DE 82 ANS, 8 MOIS, 10 JOURS,
ET DE PROFESSION, 52 ANS, 5 MOIS ET 9 JOURS.
SON CORPS A ÉTÉ INHUMÉ DANS CETTE CHAPELLE
AUPRÈS DE MADEMOISELLE CAMILLE DE COSSÉ-BRISSAC
SA SŒUR, NOTRE INSIGNE BIENFAITRICE,
DÉCÉDÉE LE 12 AVRIL 1842,
ET DE MADAME MARIE DE LA FOREST D'ARMAILLÉ,
COMTESSE DE COSSÉ-BRISSAC, LEUR MÈRE,
DÉCÉDÉE LE 1er SEPTEMBRE 1827,
DONT LES CENDRES AVAIENT ÉTÉ EXHUMÉES DU CIMETIÈRE
DE LA PAROISSE.
LEUR MÉMOIRE EST EN BÉNÉDICTION.

Le soir de ce triste jour, le R. P. Plet réunit la communauté, et lui fit une touchante exhortation, qui fut comme un panégyrique de la regrettée Mère. « Le cœur de Jésus et le cœur de votre Mère ne font qu'un, dit-il ; Jésus ici, votre Mère ici toujours, vivant par son esprit et par son cœur ! Hier soir, peu de temps après avoir appris la douloureuse nouvelle de son trépas, il me semblait la voir, debout bien humblement devant le trône de l'Agneau, et si près de Marie, qu'elle semblait se perdre et se confondre avec elle. Voyez-la comme je la vois

moi-même, recevant le sourire de Jésus, et vous le renvoyant à vous toutes ses enfants. Entendez-la redire à son divin Cœur : Pour elles, j'ai offert sur la terre toutes mes souffrances, pour elles maintenant toute ma gloire. Vous irez chercher cette âme en Jésus, dont elle est inséparable ; en le recevant à la sainte communion, vous la trouverez en lui ; car elle lui est toujours unie, son âme perdue dans la sienne. » Cette exhortation fut comme un baume pour les cœurs affligés, et il parut bien que Dieu en avait envoyé l'inspiration pour consoler cette famille désolée.

Il se répandit dans le monastère comme une émanation des parfums du cœur de cette vénérée Mère, en preuve de sa protection maternelle. Cette protection se fit encore sentir dans l'inspiration pieuse qu'eut madame la comtesse de Cossé-Brissac d'envoyer au monastère une somme de 4000 francs à l'intention des pauvres de Craon. Il fut aussitôt versé 1000 francs en aumônes secrètes pour l'âme de la vénérée Mère, et il fut décidé que le reste de la somme serait avantageusement placé, dans le but de continuer chaque année les bonnes œuvres qu'elle avait l'habitude de faire.

Pendant les premières semaines qui suivirent, quoiqu'on ressentît dans toute la maison et au fond des cœurs le vide qui s'était fait par la disparition d'une Mère si chère, Dieu ménagea une grande consolation à ses filles, dans les témoignages qui leur arrivaient de toutes parts, en faveur des vertus de cette très-digne Mère. Des supérieurs de communautés, un grand nombre de religieux et de religieuses, beaucoup de personnes éminentes, d'ecclésiastiques, de personnes de tout rang, de toute position, s'unissaient aux maisons de l'Institut, qui toutes, avec une affection fraternelle, exprimaient aux Bénédictines de Craon la vive part qu'elles prenaient à leur douleur, en adressant les témoignages les plus explicites de leur admiration pour les vertus de celle qu'elles pleuraient.

Il est touchant de voir avec quelle affection s'expriment les religieuses des communautés sœurs, c'est-à-dire des maisons de l'Institut. Jusqu'en Allemagne, le contre-coup de la

douleur éprouvée à Craon se fit ressentir, et les chères Mères surent faire parvenir au delà des frontières l'expression de leurs condoléances et de la haute estime dans laquelle était tenue la vénérée défunte. Nous voudrions pouvoir citer tous ces hommages; dans l'impossibilité où nous sommes de le faire, nous en donnerons seulement quelques-uns venant des personnes qui ont le mieux connu la révérende Mère, et qui étaient aussi les plus capables de l'apprécier.

Pour commencer, nous donnons la lettre qu'envoya de Rome M. le chanoine Ducoudray. C'est en quelque sorte la réponse à la lettre écrite par la révérende Mère sur son lit de mort à l'heureux et vénéré pèlerin.

« Elle n'est donc plus, cette vénérée Prieure, fondatrice de la communauté de Craon ! ou plutôt, elle est, elle vit d'une meilleure vie et dans une communauté éternelle de Dieu et de ses Saints. Elle voit, adore, aime Celui qu'elle adorait sous les voiles eucharistiques, sur une terre étrangère. Elle est dans la patrie, avec une multitude de ses sœurs, prosternées devant le trône de l'Agneau immolé dès l'origine du monde.

» Vous pleurez, révérendes Mères ; cela est raisonnable.... Ne pleurez pas votre Mère, pleurez sur vous-mêmes... Après une vie de persécution, d'exil, de spoliation, de dévouement parmi les infidèles, de cinquante-trois ans d'immolation dans le cloître, comment ne pas croire à une récompense éternelle, commencée aujourd'hui ? »

On doit surtout désirer les témoignages venus des deux monastères d'Arras et de Saint-Nicolas de Port, avec lesquels la vénérée Mère avait eu des relations si intimes : Les voici en partie seulement ; car, dans l'une et l'autre maison, on y revint à plusieurs fois.

C'est la révérende Mère Sainte-Marie, sœur de la Mère Saint-François de Sales, et qui lui succéda pour quelque temps dans les fonctions de Prieure, qui écrit les lignes suivantes :

« Ma révérende Mère, nous approuvons beaucoup la pensée, que vous avez, de faire écrire la vie de votre bien-aimée Mère

fondatrice : ses éminentes vertus méritent bien d'être connues. Sans doute, elles sont gravées dans vos cœurs ; mais il est bon que celles qui vous survivront en aient connaissance, ainsi que tout l'Institut ; cela pourra non-seulement édifier, mais, comme vous le dites, faire naître ou développer des vocations.

» Vous me demandez l'appréciation de notre très-vénérée Mère Saint-François de Sales : Oh ! ces deux belles âmes se comprenaient parfaitement. Oui, notre bien-aimée Mère faisait le plus grand cas de votre digne fondatrice : elle reconnaissait en elle un cœur brûlant d'amour pour notre adorable Hostie, un dévouement sans bornes pour le prochain, une confiance sans limites dans la divine Providence, comptant toujours sur le secours de Dieu, quand il s'agissait de procurer sa gloire... Que d'autres choses vous avez à signaler : sa charité, sa bonté, sa tendresse, sa condescendance et sa douceur pour ses filles, sa profonde humilité !...»

Voici encore d'Arras le témoignage de la révérende Mère Sainte-Madeleine de la Miséricorde, encore aujourd'hui Prieure de ce beau monastère :

« ... Vous êtes seules à plaindre, mes bien bonnes Mères ; quant à la Mère vénérée qui a quitté la terre, elle était si sainte, si parfaite, qu'elle a dû s'envoler tout droit vers le ciel. De là, elle voit couler vos larmes, et son excellent cœur voudrait encore pouvoir les essuyer... Quoique prévue depuis un an, cette perte si douloureuse n'en a pas été moins vivement sentie. Je n'osais rompre le cachet qui fermait la circulaire, pressentant l'annonce du malheur que mon cœur redoutait. Aussitôt qu'une triste certitude eût remplacé la crainte, mon âme s'éleva vers Dieu pour lui offrir cet immense sacrifice, et trouver en lui l'âme si sainte et si chère à laquelle j'aimais tant à m'unir. Une consolante pensée, une douce et intime conviction, vinrent à l'instant reconforter mon cœur : Elle est heureuse !

» Nous attendons et désirons vivement tous les détails que vous pourrez et voudrez bien nous donner sur votre digne et

bien-aimée fondatrice. En les attendant, nous nous entretiendrons de son beau cœur, de sa tendresse si religieuse et si sincère, de ses aimables et fortes vertus dont toutes ses lettres portent les empreintes. »

D'Arras transportons-nous au cher monastère de Saint-Nicolas-de-Port : Voici ce qu'en écrit la très-révérende Mère Sainte-Stéphanie, prieure :

« Je vous félicite de tout mon cœur de l'heureuse inspiration que vous avez eue de faire écrire la vie de votre très-vénérable Mère Saint-Louis de Gonzague, et aussi d'avoir choisi pour l'exécution de cette belle œuvre la maison de Solesmes... Combien je désirerais qu'il nous fût possible de concourir nous-mêmes à cet intéressant ouvrage. Notre Mère Saint-Victor, qui avec nous vénérait singulièrement votre sainte Mère, s'est empressée d'exprimer son témoignage... Pour mon compte, j'aurai une indicible joie de lire les pages bénies qui retraceront les vertus de celle que j'ai toujours tant vénérée. Daigne Notre-Seigneur m'accorder cette grâce avant de sortir de ce monde! » Ce dernier vœu n'a pas été rempli, les chères Mères Sainte-Stéphanie et Saint-Victor ayant quitté ce monde quelques semaines avant la publication de cet ouvrage.

Nous aussi, c'est avec joie que nous enregistrons le témoignage de la vénérable mère Saint-Victor, une des plus anciennes et dévouées amies de la digne mère Saint-Louis de Gonzague. Elle s'exprime ainsi :

« Depuis plus de cinquante ans que j'ai eu le bonheur de connaître la vénérable mère Saint-Louis de Gonzague et de correspondre avec elle d'une manière assez suivie lorsque j'étais prieure, j'ai toujours été pénétrée de la plus profonde vénération pour sa personne. Se peignant dans ses lettres, cette excellente Mère y révélait, sans le savoir, les vertus de son cœur : tendre charité qui la portait à compâtir, avec une amitié de sœur, aux peines qui nous affligeaient aussi et une résignation parfaite à supporter elle-même les croix personnelles que la Providence lui imposait, lesquelles étaient souvent bien lourdes! Toujours ces mots de *réparatrice* et de

victime avec *Jésus-Hostie* s'échappaient de sa plume et de son cœur. Elle ne voyait dans les diverses peines de la vie qu'une conséquence des obligations que nous avons contractées par nos vœux. Possédant l'esprit de notre sainte Institutrice au plus haut degré, elle s'en montrait imprégnée, pour ainsi dire, jusqu'au bout des doigts. Enfin l'humilité de cette vénérable Mère se manifesta plusieurs fois, à mon égard, en me demandant des avis, à moi qui me trouvais heureuse de recevoir les siens.

» C'est du fond de mon cœur et en toute vérité que je rends témoignage ici à ses rares vertus, dont elle reçoit sans doute la récompense dans le ciel. De là elle veille et protége ses filles ; mais j'ose espérer de sa constante affection pour notre Communauté qu'elle lui accordera aussi un souvenir, ainsi qu'à sa vieille amie de soixante-quinze ans, sœur Saint-Victor, religieuse indigne. »

Un mot maintenant de la maison de Saint-Cyr de Rennes, qui avait vu cette vénérée Mère dans l'une des épreuves les plus pénibles et les plus délicates de toute sa vie.

« Les vertus que nous remarquâmes surtout dans la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague, disent les religieuses de Saint-Cyr, furent : 1° son esprit de profonde, sincère, franche et cordiale humilité, dont elle pratiquait les actes en toute occasion, et cela, avec tant d'aisance et de facilité, qu'on voyait bien qu'elle possédait au plus haut degré cette précieuse *vertu* ; 2° un grand esprit de foi, qui lui faisait voir toutes *choses* comme venant de Dieu, n'ayant d'autre désir que de faire sa sainte volonté, de procurer sa gloire et le salut des âmes ; 3° cette vénérée Mère possédait à un haut degré une piété bien éclairée, vraie et solide, un grand esprit de mortification et un esprit profondément religieux. »

Madame la comtesse des Cars s'exprime à son tour de la manière suivante :

« Mes chères Mères, vous vous imaginez ma douleur unie à l'abîme de la vôtre et doublée par l'impossibilité d'aller mêler mes larmes aux vôtres : j'ai trois enfants malades ! et ma mère !

quelle perte! quel désert doit être autour de vous! La pensée de ne plus la revoir, cette vénérée et sainte tante, me déchire le cœur. Elle est au ciel, n'est-ce pas? Elle y fêtera la Noël près de son Dieu, dont elle a été la si sainte et si innocente victime. Elle y sera, j'aime à le croire, près de son cher frère, et tous deux prieront pour nous. Regardons le ciel! »

Un mot seulement de deux Pères Jésuites, les RR. PP. Plet et Donniou, entre d'autres nombreux témoignages de religieux de la même Compagnie.

« Le trait par lequel votre vénérée Mère se présente à mon âme, dit le R. P. Plet, et me fait impression, c'est celui-ci : *Maturité de vertu chrétienne et religieuse*, *consommée*, exprimée par une douceur et une patience inaltérables, une candeur et une innocence d'enfant, une sincérité et une loyauté spirituelles qui ne se démentaient pas.

» *Maturité en amour de Dieu*, qu'elle avait toujours présent, à qui elle se donnait et se voulait donner sans cesse..... *En amour de Jésus*, dans la sainte Eucharistie surtout, pour qui elle faisait tous les sacrifices que vous savez. *En amour pour le prochain*, surtout pour les âmes que Dieu lui avait données. Elle me paraît avoir été mise en société avec Dieu, avec Jésus immolé à l'autel pour aimer la créature et l'image de ce même Dieu. Ici je ne pourrai jamais rendre ce que je sais de votre mère : Soyez sûre seulement qu'il y a sur ce point un sentiment que je ne peux rendre, et qui est le témoignage de ce que vous en sentez vous-même. *Maturité dans l'humilité*, elle avait tout appris dans la tribulation ; aussi aucune souffrance ne paraissait la surprendre..... »

Voici ce qu'écrit le R. P. Donniou, son dernier guide spirituel dans sa retraite annuelle.

« Je suis heureux d'apprendre que votre admirable et sainte Mère va revivre dans la mémoire des hommes par le narré fidèle de sa longue existence et de ses vertus. Je serais plus heureux encore si je pouvais fournir ma pierre à ce bel édifice..... Personne plus que moi n'a été son admirateur et n'a emporté d'auprès d'elle un souvenir plus suave d'estime et

d'édification. En elle je voyais réunies toutes les vertus d'une religieuse et d'une mère; en elle je trouvais des lumières supérieures et que donne seule une longue pratique de l'esprit de foi et de l'abnégation la plus entière; mais je dois mentionner spécialement sa charité et sa douceur. Jamais je n'ai trouvé en personne ces deux vertus à un degré supérieur ni peut-être égal. Il était impossible d'entrer tant soit peu dans son intimité, sans être frappé de ce côté saillant de son âme, et sans s'attacher à elle avec une pieuse vénération et une confiance sans bornes. »

Écoutons maintenant le témoignage de M. l'abbé Doreau, doyen de Craon : « Entre toutes les religieuses qui m'ont édifié, deux surtout m'ont laissé au cœur un vrai parfum de vertu qui constitue la sainteté : Votre vénérée mère Saint-Louis de Gonzague et la bonne mère Thérèse, fondatrice de la Miséricorde de Laval. A part la différence d'éducation première, je ne sais à laquelle des deux je donnerais la préférence. Dans les longs rapports que la divine Providence a permis que j'aie pu avoir avec ces deux âmes privilégiées, je n'ai pu trouver ce que nous appelons un défaut, une faiblesse, ni dans l'une ni dans l'autre. Elles ne me laissent à l'esprit que le souvenir suave de toutes les vertus qui font les saints. »

Pour clore ces extraits qui viennent heureusement confirmer et même compléter ce que nous avons mis un volume entier à dire de cette incomparable supérieure, inscrivons les notes transmises par le vieux compagnon de ses travaux, le digne prêtre qui fut le confident de son âme pendant les trente-deux dernières années de sa vie. Voici donc ce qu'en a écrit M. l'abbé Jannot, aumônier de la communauté :

« Jugement droit, esprit fin et pénétrant; cœur très-aimant. Politesse exquise, l'ancienne politesse française; simplicité et grandeur; caractère heureux, comme celui du R. P. abbé de Solesmes, gai, vif, affable, un peu malicieux. Si le bon Dieu n'eût pas pris cette âme tout entière, elle aurait été bien méchante. Foi vive, comme au bon vieux temps; humilité profonde; résignation, abandon entier à la volonté de Dieu dans

les peines, quelquefois bien vives, qu'elle eut à supporter. Dévouement à notre Saint-Père le Pape; douceur dans le gouvernement; fermeté, quand elle était nécessaire. Droiture, délicatesse de conscience; pratique de la vertu bien différente de celle de certaines dévotes, même religieuses, qui ne voudraient pas omettre un *Ave Maria*, lors même que la charité l'exigerait.

» Elle avait su acquérir une considération exceptionnelle, et cette considération, elle la devait à sa vertu, et aussi à l'aménité et à la distinction de son esprit et de ses manières.

» Attrait particulier, anéantissement, amour pour Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, au milieu des sécheresses et de l'impuissance où la laissait son divin Époux.

» Après avoir travaillé et souffert si longtemps pour la gloire du bon Maître, elle a dû trouver auprès de lui un accueil plein de bonté et d'amour. »

Après son retour de Rome, monseigneur l'évêque de Laval étant venu à Craon voulut visiter la tombe de la vénérée Mère. Arrivé à la chapelle des Enfants de Marie, le prélat se jeta à genoux sur cette tombe et pria avec une grande ferveur, puis se relevant il dit : « Je n'avais guère de ferveur en priant pour votre vénérée Mère, persuadé que je suis qu'elle n'en a pas besoin; je serais plutôt porté à l'invoquer. » Une autre fois, s'agenouillant encore sur sa tombe, il dit : « Qu'il est facile de prier ici ! je me suis relevé tout fortifié. »

Aux témoignages venus de loin s'ajoutaient aussi ceux des habitants du pays. Dans les jours qui suivirent l'inhumation, on allait s'agenouiller dans le chemin derrière le mur de cette chapelle, y faire des neuvaines, et plus d'une fois des personnes exaucées envoyèrent des *ex-voto* pour y être placés en signe de leur reconnaissance. Lorsqu'une affliction venait frapper une famille à Craon ou aux environs, on s'empressait de venir solliciter de la communauté une neuvaine près de la tombe de la sainte bienfaitrice du pays. Une grâce signalée obtenue par une bien estimable famille de Craon doit trouver ici sa place et clore ce livre :

« Une jeune orpheline âgée de dix-huit ans, cette enfant que la vénérée Mère avait si tendrement consolée de la perte de son aïeule, venait de quitter le pensionnat depuis un an, quand elle fut prise d'hydropisie. Peu de jours avant la mort de la vénérée Mère, le médecin avait conseillé de faire administrer la jeune malade, craignant qu'elle ne vînt à mourir pendant l'opération de la ponction qu'il allait renouveler pour la dixième fois. Le cœur de la pauvre jeune fille, Ernestine R***, était alors loin d'être incliné vers la piété : se livrant à de folles espérances, même en face de la mort, elle passait son temps à des lectures frivoles, et répétait sans cesse qu'à dix-huit ans elle ne voulait pas mourir. Elle avait même défendu qu'on lui parlât des derniers Sacrements et qu'on fît monter le prêtre chez elle, tant elle redoutait qu'on l'entretînt de la mort. La chère Mère avertie, gémissait de cette disposition, et dans son indulgente bonté disait : « La pauvre enfant ! c'est la crainte de la mort qui lui fait faire » et dire tout cela. Prions et dévouons-nous pour elle. » Puis, rappelant ce que la jeune fille avait été dans la maison : « Non, » non, dit-elle, l'enfant qui nous a tant coûté ne mourra pas sans Sacrements. » Le 21 décembre, en apprenant la mort de son ancienne bienfaitrice, la jeune malade se sentit puissamment inclinée à la prier, et fit part à sa famille, même à son médecin, de l'intention qu'elle avait de faire une neuvaine à la vénérée Mère pour obtenir sa guérison. Pleine de confiance, elle plaça près de son lit un petit tableau où étaient renfermés des cheveux de la chère défunte et un petit morceau de ses vêtements. A la fin de la neuvaine, un mieux inespéré se produisit ; mais la malade reçut du ciel une grâce bien autrement avantageuse que celle de sa guérison : les dispositions de son âme furent complétement changées ; elle renvoya les romans qui lui avaient été prêtés, renonça à ses pensées mondaines, repoussa de perfides insinuations, répétant ces paroles : « Assez de temps perdu ; notre mère Saint-Louis de Gon- » zague a changé mon cœur, je veux maintenant être toute au » bon Dieu. »

» Cependant la maladie se prolongeait ; et après quelque

répit, le 21 juin, jour de la fête de la vénérée Mère, la jeune fille demanda, que s'il n'entrait pas dans les desseins de Dieu de la guérir, elle obtînt de mourir bientôt. Le désir de la mort vint ainsi remplacer ses désirs et ses espérances de guérison; elle l'annonça comme prochaine, et s'y prépara avec une grande ferveur, reçut dans ces sentiments les derniers Sacrements, et sur son lit de mort prononça sa consécration d'Enfant de Marie. Le 11 juillet, elle envoya un magnifique cierge pour être déposé sur la tombe de la vénérée Mère, sollicitant d'elle la grâce de se sentir mourir. Elle demanda son miroir, et, après avoir reconnu les ravages du mal, elle dit : « C'est bien » cela : voilà ce que c'est que la mort. » Sentant approcher ses derniers moments, elle fit venir près d'elle ses amies pour leur faire ses adieux. Le lendemain, 12 juillet, jour anniversaire de la profession religieuse de la vénérée Mère, la chère enfant qu'elle avait jadis consolée des coups frappés par la mort sur les siens; qu'elle avait, en ces derniers jours, réconciliée avec la mort, acceptait avec joie le coup fatal, et exhalait en Dieu son dernier soupir. Nul de ceux qui l'avaient connue ne douta qu'elle dût son salut et la grâce d'une sainte mort à l'intercession de la vénérée Mère. »

La dévotion pour le lieu de la sépulture de la révérende mère Saint-Louis de Gonzague était si vive, que les chères Enfants de Marie du monde conçurent le projet d'entretenir une lampe perpétuelle sur sa tombe. Les règles de l'Église ne le permettant pas, on trouva moyen de satisfaire les cœurs en fondant une lampe perpétuelle en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, et le 1er janvier 1870, cette petite flamme mystérieuse commença à brûler tous les jours au pied de la Vierge Immaculée; et dans le ciel Marie doit sourire à celle qui avait été la représentante de son autorité maternelle dans la famille dont elle est la divine abbesse.

Les filles de la vénérée mère Saint-Louis de Gonzague recueillirent avec un soin pieux les divers objets qui avaient été à son usage comme religieuse, et les placèrent dans une petite monstrance, établie dans la salle de la Communauté. On y

distingue son bréviaire, son voile de profession, les instruments de pénitence rapportés de Russie, etc.

Après avoir pendant de si longues années suivi cette âme généreuse dans sa carrière, l'œil la cherche encore ; on voudrait encore l'entendre ; mais elle a disparu, et l'on n'a plus pour se consoler que le souvenir et l'exemple de si belles vertus.

En terminant ce récit nous bénissons Dieu, avec un profond sentiment de gratitude, de nous avoir fait pénétrer dans une âme où Il prenait ses plus chères délices, et assister à tant d'œuvres où se révèle la charité qui le porte incessamment vers les pauvres créatures, et les lui fait élever avec force et suavité jusqu'à Lui.

En toutes choses, que Dieu soit glorifié !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

SECONDE PARTIE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

